This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

KF
331
40

KF 857

Harvard College
Library

FROM THE BEQUEST OF

JOHN HARVEY TREAT

OF LAWRENCE, MASS.

CLASS OF 1862

REVUE

DU

MONDE CATHOLIQUE

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 18, RUE DES FOSSÉS-SAINT-JACQUES.

REVUE
DU
MONDE
CATHOLIQUE

RECUEIL

SCIENTIFIQUE, HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE

VINGT-HUITIÈME ANNÉE

TOME QUATRE-VINGT-DIX-SEPTIÈME

TOME XVII DE LA QUATRIÈME SÉRIE

PARIS
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE LIBRAIRIE CATHOLIQUE
Victor PALMÉ, Directeur général
76, rue des Saints-Pères, 76

BRUXELLES
SOCIÉTÉ BELGE DE LIBRAIRIE
8, rue du Treurenberg, 8

GENÈVE
H. TREMBLEY, LIBRAIRE-ÉDITEUR
4, rue Corraterie, 4

1889

~~P Fr 331.40~~

HARVARD COLLEGE LIBRARY
TREAT FUND
Sept. 19, 1925

LES THÉORIES NOUVELLES

SUR

LA LIBERTÉ DU CRIMINEL

> Il ne faut pas confondre les causes et les conditions, tout est là.
>
> Cl. Bernard.

Jusqu'ici le pessimisme moral se manifestait seulement dans les spéculations nuageuses de quelques philosophes ou dans de brillants exercices littéraires, que de jeunes intelligences aventureuses jetaient comme un défi à l'optimisme du monde moderne. En ce moment cette doctrine, qui maudit la nature et la société et proclame l'irresponsabilité de l'homme impuissant, se propage sous une forme d'autant plus dangereuse qu'elle paraît plus scientifique. Une école physiologique s'est, en effet, constituée depuis quelques années, sous l'impulsion de plusieurs médecins italiens, pour scruter le physique et le moral du criminel et saisir, pour ainsi dire, les facteurs du crime sans toutefois se soucier de la volonté. Statistiques, revues (1), brochures, expériences au pied des échafauds et dans les prisons, tout est mis en œuvre dans les divers pays de l'Europe pour ramener le crime à une simple anomalie physique ou bien à une monstruosité morale.

Nous voudrions jeter un coup d'œil sur les différentes fractions

(1) *Archives de l'Anthropologie criminelle et des sciences pénales.* (Paris.) — *Archivio di psichiatria.* (Torino.) — *The alienist and Neurologist.* (London.) — *Jahrbücher für Psychiatrie.* (Wien.) — *Bulletin de la Société d'anthropologie.* (Bruxelles.) — *Archives de psychiatrie et de psychopathologie.* (Saint-Pétersbourg.) — *Revista de antropologia criminal y ciencias medico legales.* (Madrid, 1888.)

de cette école, en nous plaçant au point de vue exclusivement moral de la liberté du *criminel*.

I

LE CRIMINEL-NÉ

Les criminologues peuvent être divisés en deux grandes écoles, selon qu'ils croient trouver la cause du crime dans des faits internes naturels ou dans des influences externes et sociales. Les uns sont *naturalistes*, les autres *socialistes*.

Les médecins naturalistes regardent le criminel comme un type à part dans l'espèce humaine : c'est un fou, un malade pour les uns, un sauvage pour les autres, mais pour tous un type *naturellement criminel*, caractérisé dès l'enfance par des signes physiques et psychologiques très distincts. « Les germes de la folie morale et du crime, écrit *Lombroso* (1), se rencontrent non par exception, mais d'une façon normale dans les premières années de l'homme, comme dans l'embryon se rencontrent naturellement certaines formes qui dans un adulte sont des monstruosités; si bien que l'enfant représenterait un homme privé du sens moral — ce que les aliénistes appellent un fou moral et nous un criminel-né. » L'homme est donc naturellement honnête comme il est naturellement criminel : il peut avoir à combattre un instant, comme les héros de Zola, contre une influence physiologique; mais ce n'est pas la volonté qui l'emporte, c'est le tempérament. Pour le criminologue, comme pour le romancier, l'homme est « mauvais à la façon de la peste ou bon et bienfaisant à la façon du soleil et du printemps (2) ». Ne serait-ce pas le cas de répéter le mot célèbre : il y a des maisons où les hommes enferment les fous pour faire croire que les autres ne le sont pas?

Deux criminologues, Lombroso et Marro, soutiennent en Italie cette thèse naturaliste, en s'appuyant principalement sur des caractères anatomiques et physiologiques, sans méconnaître toute-

(1) *L'Homme criminel*, par César Lombroso, traduit par MM. Regnier et Bournet. (1re partie, ch. III, p. 99.) Les passages de Lombroso cités dans cette étude sont tous empruntés à cette traduction exacte, mais dont le style est souvent incorrect.

(2) Expressions de M. J. Lemaître. *Les Contemporains*. (1re partie, p. 257.) Cf. le passage de Lombroso cité plus loin. (P. 12.)

fois l'importance des influences morales et sociales. Le premier croit à l'existence d'un *type* plus ou moins analogue à l'homme préhistorique : la criminalité est pour lui une enfance continuée, une sauvagerie survivante. Aussi l'*homme criminel* de Lombroso débute par un essai sur la criminalité chez l'animal, le sauvage et l'enfant. Marro (1) paraît plutôt confondre les criminels avec les fous et les épileptiques. En France le célèbre aliéniste Féré (2), sans admettre la thèse générale du type criminel, confond la criminalité avec une folie morbide transmise par hérédité.

Enfin quelques criminologues de la même école, trouvant les caractères physiques insuffisants, insistent surtout, avec M. Garofalo (3), sur les caractères régressifs du criminel au point de vue psychologique et moral.

II

L'ANOMALIE PHYSIQUE DU CRIMINEL-NÉ

Il y a dans les vrais criminels, disent Lombroso et ses disciples, des signes anatomiques et physiologiques régressifs qui ne se trouvent pas ou du moins se trouvent en moindre proportion dans les non-criminels. « La classe criminelle, dit Maudsley (4), constitue une variété dégénérée ou morbide de l'espèce humaine, aussi facilement reconnaissable des autres qu'un mouton à tête noire l'est de toutes les autres races. Un air de famille les dénonce comme compagnons marqués, notés et signalés par la main de la nature pour l'œuvre de honte. » Aussi le jour où l'anatomie et la physiologie auront enregistré assez de faits pour distinguer parfaitement la caractéristique de chaque variété du type, on pourra reconnaître d'avance dans l'enfant le futur meurtrier, le futur voleur.

Lombroso croit pouvoir tracer dès maintenant le portrait général du criminel. Après une étude minutieuse de 383 crânes de criminels, il constate (5) chez eux une capacité crânienne faible, une grande proéminence des arcades sourcilières dans la proportion de 58,2 pour 100; les cheveux plus fréquemment *noirs* et *châtains*,

(1) *I Caratteri dei delinquenti.* Torino, Bocca.
(2) *Dégénérescence et Criminalité.* (*Revue philosoph.*, octobre 1887.)
(3) *L'Anomalie du criminel.* (*Revue philosoph.*, mars 1887.)
(4) *Crime et Folie,* cité par M. Victor du Bled. (*Revue des Deux-Mondes,* novembre 1886.)
(5) *L'Homme criminel.* (2e partie, ch. I.)

rarement *blonds;* les traits du visage ordinairement féminins chez l'homme et virils chez la femme. Voici comment il résume les principales anomalies physiques : « Chez les hommes criminels, le caractère qui prédomine est le développement énorme de la mâchoire, la rareté de la barbe, la dureté du regard, l'abondance de la chevelure, puis, en seconde ligne les oreilles en anse, le front fuyant, le strabisme, le nez difforme (1). » Ces anomalies seraient plus fréquentes chez les grands criminels ; « les signes anatomiques, dit en effet un disciple de Lombroso, sont plus fréquents chez les célébrités que dans la population ordinaire de la république des criminels (2) ». Ces caractères se retrouveraient les mêmes chez les délinquants des divers pays, malgré les différences de race. Lombroso affirme que les criminels italiens ressemblent beaucoup plus aux criminels français et allemands qu'ils ne ressemblent aux italiens honnêtes. Il est vrai que d'autres médecins ont constaté avec Heger (3) des résultats tout opposés.

La physionomie patibulaire, difforme et méchante du criminel, l'aspect repoussant des femmes, surtout, constituent pour les criminologues un nouveau signe d'anomalie physique naturelle. « Il est certain, dit M. Tarde (4), que, par son front et son nez rectiligne, par sa bouche étroite et gracieusement arquée, par sa mâchoire effacée, par son oreille petite et collée aux tempes, la belle tête classique forme un parfait contraste avec celle du criminel, dont la laideur est en somme le caractère le plus prononcé. Sur 275 photographies de criminels, je n'ai pu découvrir qu'un joli visage, encore est-il féminin; le reste est repoussant en majorité et les figures monstrueuses en nombre. » Dostojewsky (5), que les anthropologues ont souvent mis à contribution, nous parle aussi des criminels *horribles* à voir, des *physionomies hideuses, dégoûtantes*, de cette laideur, en un mot, qui semble la marque extérieure du criminel.

A ces caractères généraux de la criminalité viennent se joindre des traits spéciaux à chaque classe de criminels. Le voleur aurait (6)

(1) *L'homme criminel.* (Ch. III, p. 233.)
(2) Benedict, Discours au Congrès de Phréniatrie d'Anvers, 1885.
(3) Heger, *Etudes sur les caractères crâniologiques d'assassins*, 1881.
(4) *La Criminalité comparée*, p. 16
(5) *La Maison des morts.*
(6) *L'Homme criminel.* (2e partie, ch. I.)

la capacité crânienne moindre que celle du meurtrier, « une mobilité remarquable du visage et des mains, l'œil petit et vif, les sourcils épais et rapprochés, le nez camus, le front presque toujours petit et fuyant (1) ».

Le meurtrier correspondrait à la description suivante de Lambroso : « Il a le regard froid, cristallisé, quelquefois l'œil injecté de sang; le nez souvent aquilin ou crochu, toujours volumineux; les oreilles longues; les mâchoires fortes; les zigomes espacés; les cheveux crépus, abondants; les dents canines très développées; les lèvres fines; souvent des tics nerveux et des contractions d'un seul côté de la figure, qui ont pour effet de découvrir les dents canines, en donnant au visage une expression de menace ou un ricanement (2). »

Les signes du voluptueux seraient les lèvres grosses et épaisses, les orbites enfoncés, les paupières rouge sombre. Lombroso s'appuie même sur l'auteur de l'Ecclésiastique, qui a écrit : « La fornication de la femme se révèle à l'élévation des yeux, au gonflement des paupières (3). »

Enfin Marro, qui a étudié avec une grande sagacité les caractères spécifiques des variétés du crime, est arrivé à distribuer les criminels en onze classes (4).

Tels sont les faits principaux constatés par l'anthropologie. Suffisent-ils pour faire du criminel un *type naturel*, distinct de l'homme honnête? Nous ne le pensons pas.

Quelle est d'abord la valeur des statistiques? Les criminologues avouent les écarts considérables qui se trouvent dans les statistiques des divers observateurs : tel caractère regardé comme très important par Lombroso est souvent rejeté comme nul par Thompson (5), Virgilio (6), Bordier (7) et d'autres. Ainsi Marro a trouvé les déformations crâniennes dans les mêmes proportions chez le criminel et chez l'homme honnête; d'après Lombroso, le crâne est plus léger chez les criminels, d'après Bordier et Heger, il est plus lourd. La proéminence des arcades sourcilières se

(1) Garofalo, *Anomalie du criminel.* (*Loc. cit.*)
(2) *L'Homme criminel.* (2e partie, ch. III.)
(3) *Ecclesiastique.* (Ch. XVI, v. 12.)
(4) *I Caratteri dei delinquenti.*
(5) *Psychology of criminal*, 1870.
(6) *Dei Malattie mentali*, 1882. Archivio di Psychiatria. (*Passim.*)
(7) *Etudes antropologiques sur une série de crânes d'assassins.* (*Revue d'anthrop.*)

rencontre dans la proportion de 66,9 pour 100, pour Lombroso; de 60 pour 100, de 23 seulement pour Marro; ce dernier avoue même qu'il a observé cette anomalie dans 18 pour 100 non criminels. Voici un fait, qui montre parfaitement le peu d'importance de la statistique criminelle (1) : « M. Ferri ayant comparé 711 soldats avec 669 détenus et forçats en a trouvé sans aucune anomalie le 37 pour 100 parmi les premiers et le 10 pour 100 parmi les derniers : un ou deux traits irréguliers ont été trouvés à nombre presque égal; trois ou quatre chez les soldats dans la proportion de 11 pour 100 et de 32,2 pour 100 chez les forçats; mais les premiers ne présentaient jamais un nombre plus grand d'anomalies pendant que les forçats en avaient souvent jusqu'à 6 ou 7 et même plus. » Les écarts de statistique, que nous pourrions multiplier, prouvent simplement que la constitution du corps humain est aussi variée que la structure des feuilles d'une même espèce végétale. Comment, d'ailleurs, tirer une conclusion générale, lorsque le plus souvent, comme le remarque M. du Bled (2), 60 pour 100 criminels n'ont pas les prétendus caractères de la criminalité? D'où vient enfin que les délinquants doués d'une grande intelligence n'ont pas, de l'aveu même de Lombroso, ces signes anatomiques et physiologiques.

Marro est d'autant plus embarrassé pour caractériser le type criminel, qu'il cherche à donner plus de précision à la théorie de son maître; il reconnaît que les caractères indiqués jusqu'aujourd'hui sont non seulement *disparates*, mais souvent *opposés* les uns aux autres. Il constate peu d'anomalies *ataviques* ou *atypiques* propres au criminel, mais un assez grand nombre d'anomalies *pathologiques*. Quel est le caractère distinctif de cette maladie? Après avoir examiné les faits principaux avec un scrupule scientifique, auquel il faut rendre justice, Marro indique, comme signe pathologique le plus important, *l'insuffisance de la nutrition du système nerveux central*. Caractère très distinctif et facile à constater! Amasser tant de faits pour aboutir à une semblable hypothèse paraît assez peu scientifique.

Dans l'état actuel de l'anthropologie, la statistique ne permet donc pas encore de fixer le signalement du criminel. Nous pourrions peut-être accuser, avec raison, les criminologues d'exagérer invo-

(1) Garofalo, *Revue philosoph.* Ferri, *Nuovi Orizzonti*, p. 215.
(2) *Les Aliénés à l'étranger et en France.* (*Revue des Deux-Mondes*, nov. 1886.)

lontairement l'anomalie physique du criminel, car la lecture des dossiers et l'idée fixe d'une théorie admise d'avance doivent diriger leurs observations; le caprice même n'est pas toujours écarté de leurs calculs : comment, en effet, se prononcer pour une anomalie naturelle, puisqu'il n'y a pas de *type absolument normal*?

Sans discuter ces conjectures, nous préférons croire à l'exactitude des données actuelles. Admettons même que, dans plusieurs années, la criminologie puisse fournir des faits assez nombreux et assez précis pour déterminer les caractères anatomiques et physiologiques du criminel, même, alors, pourrait-on de ces faits déduire logiquement l'absence de liberté chez le criminel? Certainement non.

Les anthropologues semblent oublier que les anomalies physiques, loin d'être *causes* par rapport aux actes psychologiques, en sont le plus souvent des *effets*. L'expérience prouve qu'à une régression de l'âme correspond une régression du corps : c'est l'adaptation du corps à l'âme plus facile encore à comprendre que l'adaptation d'un organisme à des milieux différents, étant donnée l'union substantielle des deux parties du composé humain. La physiologie, elle-même, a depuis longtemps démontré que, si un organe est le siège d'une inflammation, il subit une régression qui le rapproche des formes organiques inférieures. Les diverses parties du corps, dit un savant (1) autorisé, « vivent désormais d'une vie parasitaire funeste au reste du corps ».

Cette sélection vitale se produit facilement sous l'influence du vice : lorsque l'activité se concentre plus spécialement sur une partie de l'organisme, cette partie tend à prendre un développement exagéré. Ainsi l'ivresse et la gloutonnerie déforment la mâchoire inférieure, l'habitude du vol augmente la dextérité des mains et peut facilement amener l'ambidextrisme. Quant aux passions voluptueuses, qui n'a remarqué leur influence sur l'organisme? Le débauché prend insensiblement cette forme terrible à voir, dont parle Virgile : « le front chargé de rides précoces, les yeux vagues et caves, les lèvres impuissantes à peindre la bonté (2) », trahissent d'avance le vice honteux, comme le renflement des feuilles trahit le ver destructeur. Et les anciens n'ont-ils pas caractérisé le voluptueux par ces termes énergiques que notre langue populaire a

(1) M. Espinas. (*Revue philosoph.*, juillet 1887.)
(2) Lacordaire, 22e conférence.

conservés : *fractus*, *elumbis*, *dissolutus*, etc.? Cependant le débauché n'a pas toujours eu cette grimace au visage. J'en prends à témoin ceux qui ont vécu avec la jeunesse : ce qui défigure ainsi le jeune homme, c'est l'habitude de ce vice, auquel Flaubert a prêté ce terrible langage : « Je mords. J'ai des sueurs d'agonisant et des aspects de cadavre. Je hâte la dissolution de la matière. »

Or, savez-vous si le criminel, accusé de vol ou d'assassinat, n'a pas subi aussi l'influence régressive de ce vice? D'ailleurs, toute habitude criminelle, par l'irritabilité qu'elle détermine, doit nécessairement laisser des traces dans l'organisme : car le criminel est toujours plus ou moins son propre bourreau (1). Si l'on ajoute à cette réaction fondamentale de l'âme sur le corps l'air insalubre des habitations et des cabarets, la nourriture rudimentaire prise à des heures diverses en trop faible ou en trop grande quantité, que reste-t-il alors de la théorie du *type criminel?*

Ainsi l'homme n'est pas criminel parce qu'il a tel organisme plus ou moins anormal; mais souvent il a cet organisme parce qu'il est criminel. Nous ne voulons point évidemment affirmer, par là, que toute anomalie physique ait une origine passionnelle, mais nous croyons que les anomalies, regardées comme signes du crime par les anthropologues, sont ou bien sans rapport avec les actes psychologiques, ou en sont *la conséquence* et non *la cause*. C'est faire mentir la science que d'affirmer une relation de causalité contredite par l'expérience. Quelle que soit sa constitution physique, l'homme est libre : car « la vertu n'est point affaire de tempérament, mais de volonté; elle ne dépend pas du corps, mais de l'âme. La vertu, comme le vice, se rencontre avec tous les tempéraments (2) ».

Le type criminel, au point de vue anatomique et physiologique, est donc une chimère.

III

ANOMALIE MORALE DU CRIMINEL-NÉ

Bien que le criminel ne soit pas un être physique à part, ne pourrait-on pas reconnaître en lui un état naturellement immoral et par suite l'irresponsabilité? M. Garofalo, qui ne dissimule pas l'insuffi-

(1) Voir sur cette question Deseuret, *Médecine des passions*; Réveillé-Parise, *Etudes de l'homme.*

(2) *Conseils du R. P. Olivaint.* p. 187.

sance des données anatomiques et physiologiques, croit, avec Lombroso et Féré, que la vie morale du criminel est *naturellement anormale* et spécialement caractérisée par l'absence de tout sens moral aussi bien de l'élément intellectuel que de l'élément affectif.

D'après les conclusions de Garofalo, Lombroso, Marro, Ferri (1), le criminel est insensible au remords et au repentir : les signes extérieurs du remords, disent-ils, ne se remarquent pas ordinairement chez lui. Le remords, en effet, semble lié à une réaction vasomotrice, dont le sphygmographe détermine parfaitement l'intensité et qui se traduit extérieurement par des contractions, par la pâleur ou la rougeur du visage. Or le sphygmographe aurait enregistré chez les vrais criminels peu ou point de réaction nerveuse correspondant au remords. La statistique, il est vrai, n'est pas très concluante, comme on peut en juger par l'exemple suivant : « Sur 59 criminels condamnés (de 19 à 26 ans), dit Lombroso, quand on les réprimandait ou quand on les dévisageait, on en a trouvé 36 qui ont rougi, soit 61 pour 100; 3 ont pâli; 20 ont conservé un visage inaltérable (2). »

Pour établir l'absence du sentiment moral, M. Garofalo s'appuie sur l'impossibilité d'exciter chez le criminel le moindre mouvement d'émotion, même par les interrogatoires les plus habiles. Cette impénétrabilité du criminel est attestée par Dostojewski. L'écrivain russe, enfermé lui-même pendant plusieurs années dans les prisons de la Sibérie, raconte, en effet, de nombreux traits d'insensibilité morale, qui lui inspirent ces réflexions pessimistes : « Pas le moindre signe de honte ou de repentir, dit-il (3),... je n'ai pas remarqué le plus petit malaise du crime commis... Certainement la vanité, les mauvais exemples, la vantardise ou la fausse honte y étaient pour beaucoup... Enfin, il semble que, durant tant d'années, j'eusse dû saisir quelque indice, fût-ce le plus fugitif, d'une souffrance morale. Je n'ai positivement rien aperçu. » — « Ne voyez-vous pas, s'écrie à son tour Lombroso (4), que s'ils éprouvaient réellement le moindre remords, s'ils voyaient la justice de la peine, ils commenceraient par avouer leur faute, surtout aux personnes bienveillantes et qui ne sont pour rien dans les traitements rigoureux qu'on leur inflige? »

(1) *Il rimorso.* Archivio di Psichiatria, 1884.
(2) *L'Homme criminel.* (3e partie, ch. II, p. 305.)
(3) *La Maison des morts.*
(4) *L'Homme criminel.* (3e partie, ch. VI, p. 398.)

Le célèbre criminologue, qui n'a trouvé que 3,4 pour 100 de criminels vraiment émus de leur crime, cherche encore à en diminuer le nombre en supposant que le remords n'est chez eux qu'une habile hypocrisie pour toucher les juges ou les philanthropes, ou bien encore une hallucination semblable à celle de Macbeth. Souvent, insinue même Lombroso (1), « ce qui paraît du remords n'est que la peur de mourir, ou une crainte religieuse, qui prend bien la forme, mais presque jamais la réalité du repentir ». Il serait au moins curieux de savoir comment cet auteur s'y prend pour distinguer le vrai repentir du faux.

Un caractère important, c'est le cynisme avec lequel le criminel fait les dépositions les plus atroces ou lance les paroles les plus grivoises, même au moment de monter à l'échafaud (2). Lombroso insiste spécialement sur l'insensibilité de Troppmann, qui trace dans sa prison un dessin, dans lequel il ose représenter ses victimes assassinées par leur propre père. « Un homme poussé au crime par la passion ou par une circonstance imprévue, dit à ce sujet Lombroso, aurait éprouvé de l'horreur au souvenir d'une pareille scène et aurait fait tous ses efforts pour l'effacer de l'esprit des autres, lui au contraire s'y cramponne et s'efforce de les éterniser. » C'est pousser les hauts cris pour peu de chose, ce nous semble, car Troppmann voulait simplement rejeter la culpabilité sur un autre.

Enfin le criminel est insensible à toute effusion, à toute sympathie; il est étranger à tout sentiment altruiste (3); il est complètement dominé par les inclinations impérieuses de sa nature viciée. Les délinquants, observe M. Vianna, « obéissent à leurs irrésistibles instincts, ruminent et accomplissent l'action délictueuse, non seulement sans la moindre horreur, sans répugnance, physiologiquement insensibles avant comme après le crime, mais ils en tirent même parfois vanité (4) ». — « L'aberration du sentiment, conclut Lombroso, caractérise donc le criminel, et si un haut degré d'intelligence peut se rencontrer avec une tendance au crime, jamais celle-ci ne s'accorde avec le sentiment affectif normal (5). » Les anthropologues s'accordent moins sur les degrés de connaissance morale des

(1) *L'Homme criminel.* (3e partie, ch. VI, p. 403.)
(2) *Ibid.* (3e partie, ch. III, p. 330 et suiv.)
(3) V. Garofalo, *Anomalie du criminel.* (*Revue philosoph.*, mars, 1887.
(4) *L'Homme primitif actuel.* (*Revue scientifique*, 12 nov. 1887.)
(5) *L'Homme criminel.* (3e partie, ch. III, p. 337.)

criminels. M. Maxime du Camp leur refuse toute notion morale : « La notion du bien et du mal, dit-il, leur échappe ; la religion, tout ce qui, en un mot, constitue la civilisation, a glissé sur eux sans les pénétrer; ils sont restés l'homme primitif, l'homme de l'âge de pierre (1). »

« Les voleurs de Londres, remarque cependant Mayhew (2), ont *conscience de leur faute;* mais ils ne se croient pas plus coupables que le premier banqueroutier venu. » Pour Lombroso, l'absence de toute idée de justice chez les criminels résulte suffisamment des paroles dont ils se servent pour se disculper. Voler, disent-ils, c'est un négoce comme un autre; c'est prendre au riche ce qu'il a de trop; Dieu nous a mis sur la terre pour punir les avares et les mauvais riches..., etc. Ainsi, dans ces natures, affirme Lombroso, « l'idée du devoir paraît complètement renversée (3) ». Mais le criminologue italien apporte de nombreuses restrictions à son jugement trop absolu. Il cite des aveux très précis de criminels, celui-ci de Lacenaire, par exemple : « Je sais que je fais mal ; si quelqu'un venait me dire que je fais bien, je lui répondrais : tu es une canaille comme moi; mais je n'entrerais point pour cela *dans la bonne voie.* » D'ailleurs, observe Lombroso, les receleurs et les voleurs enrichis s'efforcent, « à l'exemple des femmes de mauvaise vie, de fermer à leurs enfants leur triste carrière »; les prostituées ont « horreur des lectures immorales (4) ». Aussi le même auteur est-il obligé de convenir (5) « que l'idée du juste et de l'injuste n'est pas absolument éteinte chez tous les criminels, mais qu'elle reste chez eux improductive, parce qu'elle est comprise par l'esprit plutôt que sentie par le cœur ». Malgré ces concessions, il ne veut point admettre la liberté et la responsabilité du criminel, qui est pour lui, comme pour Maudsley (6), un sauvage ou un malade dominé par un instinct criminel inné. Le crime est donc un fait naturel, « un phénomène nécessaire aussi bien que la naissance, la mort, la conception, les maladies mentales, dont il est souvent une triste variété (7). Par suite, selon M. Garofalo (8), il n'y a pas de criminel

(1) Cité par M. Vianna. (*Loc. cit.*)
(2) *Criminal life.* London, 1862.
(3) *L'Homme criminel.* (3e partie, ch. VI, p. 404-405.)
(4) *Ibid.*, p. 406.
(5) *Ibid.*, p. 405.
(6) *Responsability*, 1873.
(7) *L'Homme criminel.* (3e partie, ch. XVI, p. 667-668.)
(8) *L'Anomalie du criminel.* (*Revue philosoph.*, p. 243.)

fortuit, « si par ce mot on veut signifier qu'un homme moralement bien organisé peut commettre un crime par la seule force des circonstances extérieures ». L'éducation elle-même est impuissante, si l'on en croit Lombroso (1); elle peut « empêcher une *bonne nature* de passer du crime infantile et transitoire au crime habituel, mais elle ne peut changer ceux qui sont nés avec des instincts pervers ». Et si l'homme réagit et triomphe, le mérite doit être attribué tout entier au milieu favorable : s'il demeure honnête, c'est que *le moment ne s'est pas présenté pour que le crime lui fût utile* (2) : cet homme a été heureux, il est né sous une bonne étoile : tout est là.

De la théorie que nous venons d'exposer, nous ne discuterons que les deux conclusions principales : l'innéité des penchants criminels et l'absence du sens moral.

L'homme peut-il avoir une inclination innée au crime? Oui et non. Comme tout homme, le criminel a en germe dans la sensibilité toutes les inclinations, qui le poussent à satisfaire les divers besoins de son être : c'est un vice originel de la nature humaine. « Tout enfant, quel qu'il soit, a dit Mgr Dauphin (3), porte en lui-même, au fond de cette âme si limpide où se mire avec amour le regard d'une mère, un principe secret et énergique de dépravation. » Mais ces inclinations se manifestent sous forme d'actes *bons* ou *mauvais*, selon la direction qui leur est donnée : l'inclination à la propriété ne devient pas nécessairement la cleptomanie, et cependant tous nous avons l'inclination naturelle. M. Garofalo semble admettre lui-même que, au début de la vie morale, les inclinations ne sont pas encore perverties. « Il se peut, dit-il, qu'un milieu délétère étouffe le sentiment de probité ou plutôt en empêche le développement dès le jeune âge (4). » Le savant criminologue paraît toutefois soutenir que le criminel a un penchant inné au crime, une inclination *atavique*, qui se développe sous l'influence des causes extérieures, selon que l'acte criminel en rapport avec cette tendance est utile ou nuisible à la société. De fait, la vie psychologique est plus simple. L'hérédité joue incontestablement un grand rôle : elle transmet un organisme dont certaines fonctions tendent à prédominer, elle peut donc favoriser le développement exagéré de certaines inclinations

(1) *L'Homme criminel.* (1re partie, ch. III, p. 139.)
(2) *L'Anomalie du criminel* (*Loc. cit.*, p. 244.)
(3) Discours à Oullins, 1843. (*Vie de Mgr Dauphin*, par Beluze.)
(4) Garofalo. (*Loc. cit.*)

et, par suite, rendre le crime plus facile. Cependant si l'hérédité est une influence, elle n'est pas une fatalité (1), car de la tendance criminelle à l'acte criminel, il y a un pas, *la délibération volontaire.* La perversion des inclinations est d'ailleurs plus lente que ne le suppose M. Garofalo. Il y a, nous le savons, des cas de perversion prématurée, comme chez les enfants cités par Lombroso, mais c'est là une exception qui s'explique ordinairement par le mauvais exemple. En général, ce qui rend une inclination dominante, c'est moins l'influence extérieure, jamais irrésistible, qu'une volonté assez faible pour céder à cette influence. L'enfant succombe, se corrige, se laisse aller de nouveau insensiblement à son inclination. jusqu'au moment où il faudrait un acte héroïque pour triompher. L'homme devient alors faible : « Il est, en effet, plus aisé, comme le remarque Franklin, de réprimer le premier désir que de contenter tous ceux qui le suivent. »

Mais tout en se basant sur cette impuissance relative qui résulte de l'habitude, les criminologues ont tort de regarder la conversion du criminel comme un cas métaphysique. Sont-ils de bons juges dans cette question? Qu'ils demandent aux directeurs de la jeunesse ce qui se passe en réalité : il y a des jeunes gens, diront-ils, chez lesquels l'instinct pervers est en activité, chez lesquels les circonstances extérieures ont favorisé son développement et qui se corrigent cependant même dans leur jeune âge, surtout lorsque leur constitution physique est formée. Garofalo dira sans doute que « l'activité honnête leur a été plus facile et plus profitable que l'activité malfaisante (2); de fait, en les étudiant de près, nous savons que c'est par un effort libre de la volonté qu'ils ont résisté et qu'ils résistent pendant leur vie, malgré le retour des impulsions criminelles. C'est donc à tort et par esprit de parti que Lombroso se moque des conversions obtenues par les soins de l'abbé Gural, dont le dévouement méritait autre chose de la part d'un savant que les épithètes de *naïf* et d'*hypocrite* (3).

L'anthropologie voudrait excuser le vice en l'expliquant, non plus par l'ignorance du bien, comme le faisait Platon, mais par l'impuissance du bien : or l'expérience prouve qu'il n'y a jamais

(1) Cf. M Caro, *Essai de psychologie sociale.* (*Revue des Deux-Mondes*, juin 1883.)

(2) *L'Anomalie du criminel.* (*Loc cit.*, p. 261.)

(3) *L'Homme criminel.* (3e partie, ch. VI, p. 383.)

impuissance absolue dans l'homme; que, si les passions inclinent fortement la volonté, elles ne la violentent jamais. Il y a des inclinations innées, il n'y a pas de passions innées.

Quelle que soit la puissance des inclinations et des passions, si le criminel est privé du sens moral, il n'est certainement pas responsable. Cette absence du sens moral est-elle vraiment constatée?

Le sens moral c'est la connaissance du bien et du mal, excitée et entretenue par le sentiment moral. Remarquons d'abord que les criminologues confondent à tort le sens moral avec le sentiment moral et surtout avec le remords. L'élément rationnel est l'essentiel dans le sens moral, l'élément affectif n'est qu'un auxiliaire. D'ailleurs, l'un et l'autre existent, à divers degrés, chez le criminel.

Les passages de Lombroso, cités précédemment (1), prouvent assez que le criminel juge, sans trop se tromper, de la valeur morale de ses actes. Ajoutons un fait emprunté au même auteur, le criminel, par le bons sens des décisions qu'il porte sur les crimes de ses compagnons, pourrait donner des leçons au juge le plus intègre. A Moscou, paraît-il, les détenus jugeaient avec beaucoup d'exactitude les délits commis dans la prison. En Amérique, d'après Tocqueville, les criminels mineurs sont jugés par leurs co-détenus avec une justesse d'appréciation admirable (2).

Le mutisme du criminel à l'égard des médecins bienveillants, leur cynisme même, ne supposent pas l'absence de sens moral : c'est simplement le résultat de la crainte, de la vanité, ou même d'un violent remords. Ce que le criminel cache à ses compagnons et au médecin, il le dévoile souvent au prêtre : car il sait que le confesseur a un sceau sur les lèvres, tandis que le médecin de la prison est pour lui un membre de l'administration. L'honnête homme, lui-même, dit-il facilement ses faiblesses au médecin? Beaucoup de grands criminels, il est vrai, ont refusé de voir le prêtre : c'est le fait du désespoir plus que de l'insensibilité morale; personne ne peut nous pardonner, disent-ils, c'est *impossible!* Ainsi, « ce ne sont, en somme, dirons-nous avec le chef de l'Ecole criminaliste, ni la conscience du vrai, ni le criterium, ni les connaissances juridiques, qui manquent dans tous les cas aux criminels, c'est bien plutôt la force ou la volonté de se conformer à ce criterium (3). »

(1) V. plus haut, p. 17-18.
(2) *L'Homme criminel.* (3e partie, ch. VI, p. 408.)
(3) *Ibid.*, p. 407.)

Quant au remords, qui accompagne ordinairement l'exercice du sens moral, il peut s'émousser par l'habitude comme toute émotion; mais il est impossible d'établir scientifiquement son absence complète : les aveux ainsi que le mutisme des criminels peuvent, nous l'avons vu, s'expliquer facilement avec le sens moral. L'incorrigibilité même de certains criminels ne prouve rien : éprouver du remords, ce n'est pas nécessairement changer de conduite.

Mais quelle est la valeur de l'expérimentation par le sphygmographe? N'y a-t-il pas là une confusion? Ce que l'instrument nous révèle, c'est l'irritabilité nerveuse, qui accompagne souvent le remords et la satisfaction morale; il resterait à prouver que le sentiment moral est toujours expressif et surtout qu'il peut se manifester à la volonté du médecin. La loi psycho-physique de Wundt est encore trop hypothétique pour servir de base à une théorie anthropologique.

Enfin, le sentiment moral disparaîtrait-il complètement, il resterait toujours au criminel la *conscience* du juste et de *l'injuste* et, par suite, la liberté de se laisser aller au crime ou de résister. La tendance au crime serait plus forte sans le remords, mais non pas invincible.

L'anomalie morale du criminel se réduit donc à ceci : par son tempérament et par l'affaiblissement du sentiment moral, le criminel est porté à commettre plus facilement le crime; mais il reste libre; il n'est pas fou, il est faible.

IV

LE CRIME, MALADIE SOCIALE

Ainsi l'homme n'est point privé de sa liberté par les impulsions physiques ou morales de son être; ne le serait-il pas sous l'influence déterminante du milieu social? Le crime ne serait-il pas une maladie sociale? C'est ce que prétendent du moins les criminologues récents, comme Tarde (1), Lacassagne (2), Battaglia (3), Colajanni (4). L'homme n'est plus pour eux naturellement criminel, « mis en sa

(1) *La Criminalité comparée*, 1886.

(2) *L'homme criminel*, 1882. Discours au Congrès d'anthropologie criminelle de Rome, 1886.

(3) *Dinamica del delitto*. (Napoli, 1886.)

(4) Archivio di psichiatria. (*Passim.*) *L'Alcoolismo*.

place, il eût été un honnête homme, peut-être un héros (1) »; ce qui rend l'homme criminel, ce sont les mille influences qui dominent la société : mœurs, coutumes, préjugés, institutions politiques, événements historiques. Si l'homme passe sous un courant mauvais, il est entraîné malgré lui, comme le vaisseau soulevé par la trombe, comme la paille qu'emporte le vent : la résistance est inutile, l'homme est trop faible, mais il n'est pas coupable. Le coupable, c'est la société, qui, selon le docteur Lacassagne (2), a les criminels qu'elle mérite. Cette Ecole accepterait volontiers la protestation du poète (3) :

Non, vous les égarés, vous n'êtes pas coupables;
Le vénéneux essaim des causes impalpables,
Les vieux faits devenus invisibles vous ont
Troublé l'âme et leur aile a battu votre front;
J'accuse la misère et je traîne à la barre
Cet aveugle, ce sourd, ce bandit, ce barbare,
Le passé.

Le crime, ce serait donc le passé et le présent enveloppant l'homme dans un réseau inextricable; la trame tendrait même à se serrer de plus en plus, car la statistique enregistre chaque année un plus grand nombre de crimes. Laissons parler les criminologues sur l'immoralité croissante de la société. « Qu'on additionne ensemble, dit M. Tarde (4), pour chaque année, de 1877 à 1883, tous les crimes violents, à savoir : les parricides, les empoisonnements, les meurtres, les assassinats, les coups et blessures ayant occasionné la mort, on trouvera les chiffres suivants en progression presque régulièrement ascendante : 630, 659, 639, 665, 695, 706, 700. » L'atmosphère sociale devient donc plus funeste : « une voluptuosité toujours croissante, dit le même auteur », pousse à tous les crimes; « un souffle de lascivité dissolvante plus que de bonté a passé sur nos cœurs; le mépris de la vie d'autrui l'insensibilité aux souffrances d'autrui, l'égoïsme, sinon la cruauté, quoi qu'en disent les optimistes, ont fait de réels progrès (5) ».

(1) Tarde, *la Criminalité comparée*, p. 30.
(2) Discours au Congrès de Rome.
(3) V. Hugo, *Paris incendié*, 1871.
(4) *La Criminalité comparée*, p. 67.
(5) *Ibid.*, p. 184 et 172.

Si le fleuve du crime est devenu plus fort, le grand coupable, c'est la civilisation moderne, qui a rompu les digues par son confortable exagéré, par son matérialisme à outrance. Un peuple marche vite dans cette voie, car « l'égalité dans le vice va plus vite encore que l'égalité politique, qui ne va pas mal (1) ». D'après M. Tarde, le crime serait même devenu une *profession*, manifestant une activité nouvelle, plus conforme au nouveau milieu social : le criminel serait un *type social*, comme le soldat, le magistrat, le prêtre. Malheureusement, cette profession serait encore nuisible à la société : elle est arrivée avant son temps; mais comme la morale est chose aussi variable que l'organisation sociale, un temps viendra où le crime sera utile et parfaitement honnête : « Telle organisation sociale, telle délictuosité (2) ». Ajoutons, pour être juste, que M. Tarde convie les peuples à la restauration de la foi et de la religion pour résister à l'envahissement du crime : quelle religion veut-il restaurer, s'il n'admet pas une morale universelle et obligatoire? M. Battaglia est plus logique : l'état économique des temps modernes est, pour lui, la cause du crime; pour faire disparaître cette plaie, il veut tout détruire : morale, propriété, famille, religion, et édifier à la place une société bien nourrie; car, selon M. Battaglia, « l'homme le mieux nourri est le plus moral (3) ».

Le crime augmente donc dans des proportions alarmantes : quelles sont les causes sociales de cette épidémie?

D'après les criminologues, des causes physiques et morales ont pu déterminer cet état criminel dominant. Le climat ne serait pas sans rapport avec la criminalité. « Il est hors de doute, affirme M. Garofalo (4), que les climats chauds sont caractérisés, du moins en Europe et en Amérique, par un plus grand nombre de meurtres, tandis que dans les pays du Nord, les attentats à la propriété sont la forme prédominante de la criminalité ». Pour un même pays, « le maximum de crimes de sang correspond aux mois chauds, pendant que la criminalité contre la propriété atteint son climax en hiver (5) ». M. Colajanni, il est vrai, bat en brèche, statistiques en

(1) M. Barbey d'Aurévilly. (*Memorandum*, p. 23.)
(2) *La Criminalité comparée*, p. 28.
(3) *Dinamica del delitto.*
(4) *L'Anomalie du criminel.* (*Revue philosoph.*, mars, 1887, p. 256.)
(5) Cf. Battaglia. — Ferri. (Archives d'anthropologie criminelle, 1886.

main, ce prétendu rapport entre la température et la criminalité.

Le milieu social renferme d'ailleurs d'autres influences physiques : l'alcoolisme, la misère et l'oisiveté.

Que la misère soit le résultat de l'alcoolisme, comme le pensent beaucoup d'économistes, ou qu'elle en soit au contraire la cause, selon l'opinion de M. Colajanni (1), il est incontestable que l'abus croissant de l'alcool est un excitant des passions, un complice ordinaire du crime. M. Tarde constate en effet, par les statistiques, « que, en France, depuis 1830, la consommation de l'alcool a triplé exactement comme la délictuosité. En Belgique, ajoute-t-il, l'alcoolisme et le délit ont augmenté de même parallèlement malgré de nombreuses inversions annuelles. En Suède, la marche de l'alcoolisme et celle de l'aliénation mentale ont été en général parallèles (2) ». Lombroso expose, à son tour, d'une manière remarquable, l'influence criminelle de l'alcool et des tavernes. « L'alcool, dit-il (3), est un instrument, une raison du crime, soit parce que certains individus commettent des méfaits pour gagner de quoi s'enivrer, soit parce que les lâches trouvent dans l'ivresse le courage nécessaire pour accomplir leurs coupables entreprises et croient y trouver dans la suite un moyen de justification, soit enfin parce que les orgies précoces poussent les jeunes gens au crime. Il faut noter, aussi, que le cabaret est un lieu où les malfaiteurs sont assurés de rencontrer leurs complices, qu'il est le séjour habituel où non seulement ils méditent leur crime, mais où encore ils en dépensent le produit. » Le célèbre criminologue affirme en outre, avec Guerry, que sur 10.000 meurtres commis en France, 2374 l'ont été dans des auberges.

L'alcoolisme annonce ou détermine lui-même une nouvelle source de criminalité : la misère. L'homme, réduit à la misère par la faute ou le malheur de ses parents, par son incapacité ou son oisiveté, se livre facilement au vagabondage; il vole; si l'on résiste, il tue. En ce moment, la crise ouvrière jette sur les grandes routes des masses d'ouvriers : c'est l'oisiveté et la misère qui passent, aussi derrière eux combien de vols, de pillages et de meurtres! La statistique confirme l'expérience : M. Marro a trouvé parmi les criminels trois

(1) *L'Alcoolismo, sue consequenze moroli é sue cause.*

(2) *Revue philosoph.*, octobre 1887.

(3) *L'homme criminel.* (3e partie, ch. v, p. 365.) — Cf. Lauvergne, *Histoire des forçats*, 1883.

quarts d'indigents et d'oisifs; von Liszt (1) constate de son côté que l'est de l'Allemagne, habité par des peuples misérables, fournit le plus grand nombre de criminels. C'est donc le désœuvré, conclut Lombroso (2), qui contribue le plus à peupler les prisons.

L'influence physique des boissons et de la misère est en somme faible en comparaison de celle qu'exercent les causes morales : l'éducation, l'instruction et le luxe.

L'éducation n'a plus pour base les principes religieux : les parents abandonnent leurs enfants à la direction du premier venu; ils perdent leur autorité et, par leurs paroles comme par leurs actes, ils arrachent à l'enfant le respect de ce qui est sacré. La famille elle-même se désagrège : le divorce (3), ouvert largement par des lois immorales, multiplie les suicides, les meurtres et les dégénérescences de tout ordre. La famille n'est plus l'école des vertus morales et civiles : l'enfant est libre, il peut tout faire et surtout tout lire, même ces livres d'où « s'échappe une odeur d'amphithéâtre avec poésie désinfectante (4) ». Des romanciers sans pudeur, que M. Lombroso flagelle avec raison, exposent le vice dans ses détails les plus abjects et font aimer au jeune homme la vie de débauche en lui montrant l'insuccès des honnêtes gens.

Et cette instruction, dont notre civilisation est si fière, a-t-elle fait arrêter l'ascension du crime? Ne semble-t-elle pas au contraire avoir augmenté le danger social? En effet, à côté des quelques jeunes gens qui ont pu se procurer une place en rapport avec leur instruction, combien de malheureux sont réduits à porter leur vernis de science à toutes les portes, à encombrer inutilement de leurs demandes les diverses administrations. Las d'attendre, ils vagabondent, s'usent dans les plaisirs, se brisent le corps par les boissons et la débauche, s'énervent l'âme par la satisfaction de toutes leurs convoitises. Ce sont des déclassés (5).

L'instruction incomplète, jointe au séjour dans les grandes villes, entraîne vite le besoin de luxe. Car « les surmenés de tout ordre,

(1) Archives d'anthropologie criminelle, 1886.
(2) *L'Homme criminel.* (3e partie, ch. VIII, p. 424.)
(3) Bertillon, *Etude démograph. sur le divorce.* Année de démog. 1882.
(4) Bersot, *Un moraliste.* (*La médecine en littérature.*)
(5) Question souvent traitée à notre époque. Cf. Bastiat, *Baccalauréat et socialisme.* — Féré, *le Surmenage scolaire.* (*Progrès médical,* février 1887.) — Edmond Pelletier, *Revue de Paris et de Saint-Pétersbourg,* 15 octobre 1887 et le célèbre article de M. d'Haussonville. (*Revue des Deux-Mondes.*)

dit M. Féré (1), cherchent à lutter contre l'épuisement par des excitations diverses : luxe de l'habillement, de l'ameublement, de l'alimentation, plaisirs du corps et de l'esprit ». Pour soutenir cette passion de luxe devenue impérieuse, il faut à tout prix de l'argent : de là des vols, des meurtres et des suicides.

Le malheureux, qui s'est laissé aller au vice et au crime, sera-t-il au moins ramené au devoir par son séjour dans la prison? Loin de songer à mieux vivre, souvent il s'habitue à cette nouvelle situation ; car, sans effort de sa part, il trouve dans la prison le logis, la nourriture et le repos (2). Pendant que son corps s'étiole, son esprit s'exerce à de nouveaux crimes excités par les récits de ceux qui partagent son sort. Aussi il quitte la prison en regrettant, comme les compagnons d'Ulysse, l'étable et le fumier ; il est prêt à y rentrer de nouveau. Et de fait, remarque Lombroso, la plupart des criminels sont des récidivistes (3). La prison est donc funeste au criminel, qu'elle devrait au contraire rendre meilleur.

Telles sont les influences sociales qui enlacent l'homme dès sa naissance et paraissent faire de lui un être irresponsable.

Cette théorie est évidemment une nouvelle forme du pessimisme fataliste : au lieu de s'attaquer à la Providence, comme Voltaire, Leopardi et Hartmann, les criminologues rendent la société responsable de l'immoralité toujours croissante. Les anthropologues de cette école assombrissent de parti pris le tableau du mal social : ils calomnient la société moderne, parce qu'ils n'étudient que les tendances criminelles. Mais les influences honnêtes existent nombreuses aussi dans cette société : influences d'éducation chrétienne, d'exemples et d'associations, qui paralysent souvent l'action des causes immorales. Hartmann lui-même, le grand contempteur de la société, trouvait des oasis dans le grand désert du monde social.

Nous ne pouvons nier cependant la présence dans le monde de tendances criminelles, qui agissent plus ou moins sur l'homme. Faut-il en conclure que le criminel n'est pas libre?

L'homme qui n'a pas à son service la force morale qu'entretiennent et fécondent les pratiques religieuses, est bien faible sans

(1) *Dégénérescence et Criminalité.* (*Revue philosoph.*, octobre 1887.)

(2) *Lombroso.* (3e partie, ch. v, p. 386.)

(3) V. sur les récidivistes : Brétignères de Courtelles, *les Condamnés et les prisons*, 1838. — Œttingen, *Die moralstatistik.* — Reinach, *les Récidivistes*, 1881. — Les comptes rendus des Congrès pénitent. internation., en particulier, ceux de Rome, 1872, et de Stockholm, 1879.

doute contre ses influences; il peut subir un entraînement, qui diminuera dans une certaine mesure sa responsabilité : mais il reste guidé par le sens moral. « Cette lumière qui éclaire tout homme venant en ce monde » brille encore au regard de son âme, si, au début, elle est faible et vacillante sous l'action malfaisante du milieu social; grâce au développement de l'intelligence, elle prend bientôt plus de netteté et de force, soit au contact des influences bonnes, soit même en face du dédain et de la pitié qu'inspirent le vice et le crime. Ainsi le criminel, quel qu'il soit, reste libre et responsable, car « jusqu'au fond de la plus profonde dégradation, comme l'observe M. Franck, il reste toujours une créature humaine, un être moral, un être doué de conscience, de raison (1) ». Si le criminel n'est pas libre, pour être logiques les criminologues devraient demander, avec M. E. de Girardin, la suppression des prisons, pour abandonner le criminel « comme Caïn fugitif et vagabond sur la terre », et l'obliger, selon l'expression de M. Spencer, « à s'accommoder à la vie sociale ou à mourir de faim (2) ». Mais le bon sens et la philosophie sont d'accord pour proclamer, contre la criminologie, la responsabilité du criminel et les droits de la société. L'homme ne devient criminel que par une libre déviation du devoir; il est sa Parque à lui-même et file son avenir. (Joubert.) Aussi l'étude du criminel appartient surtout à la morale, elle n'est pas du domaine de l'histoire naturelle.

V

CONCLUSION

Les trois écoles, dont nous avons esquissé et critiqué les théories, sont donc impuissantes à détruire la notion du libre arbitre chez le criminel. Le criminologue a étudié avec beaucoup de patience, peut-être à la suite des romanciers naturalistes, « les influences de toute espèce qui façonnent le corps et l'esprit et par conséquent la volonté, au risque d'oublier que la volonté, si elle est d'abord un effet de causes multiples, devient à son tour une cause d'effets sans nombre. Il saisit à merveille l'action des choses sur les personnes, il ne sait plus voir la réaction des personnes sur les choses (3) »; en un

(1) A. Franck, *Philosophie du droit pénal.*
(2) *Morale de la prison.* (2e vol., p. 349.)
(3) Georges Renard, *Revue nouvelle*, mai 1884.

mot, il découvre les conditions dans lesquelles s'exerce l'activité humaine, mais il prend ces conditions pour des causes, méconnaissant ainsi la vraie nature de la liberté : la liberté n'est pas une soumission qui s'ignore, c'est une cause qui se détermine elle-même.

En finissant cette étude, nous avouerons, avec un célèbre juriste (1) catholique de l'Espagne, qu'il y a, parmi les criminels, plus de malades et de faibles qu'on ne le pensait. La religion catholique n'a pas attendu la criminologie pour avertir l'homme de sa faiblesse, de son impuissance relative contre le mal. Le remède à cette anémie morale, l'Église le sait depuis longtemps, il n'est pas dans l'économie politique, qui ne supprimera jamais ni la misère ni les passions, mais dans l'instruction morale et religieuse qui, seule, donnera un contrepoids suffisant aux influences funestes du tempérament ou du milieu social.

L'anthropologie criminelle aura, du moins, concouru à mettre de nouveau en relief la grande loi du péché originel, qui se manifeste dans tout homme par les défaillances de la volonté. Mais n'oublions pas que ce sont là misères de grand seigneur et de roi dépossédé; car l'intelligence de l'homme conserve toujours assez de lumière pour connaître le bien et sa volonté assez de force pour se soumettre librement à la loi du devoir.

J. Burlet.

Professeur de philosophie à l'externat Saint-François (Chambéry).

(1) M. Félix de Aramburu y Zuloaga, *Nuova scienzia penal.* (Madrid, 1887.)

LE BUDGET DES CULTES ET LE CONCORDAT [1]

VI

Nous avons vu le but occulte auquel visaient les partisans de la destruction sans merci du crédit et du droit des prêtres.

Il nous reste à les suivre encore sur le terrain des objections dont ils s'arment à la tribune, au sein des clubs ou dans la presse, pour déclarer l'heure arrivée de biffer Dieu de la Nation.

Le Catholicisme, nous disent-ils d'abord, a, politiquement, fait son temps. Avant tout, en effet, hostile aux principes révolutionnaires, il ne saurait se concilier avec le droit des temps modernes, et notamment des républiques, avec lesquelles il ne peut vivre qu'en perpétuelle opposition.

Simple équivoque, et rien de plus. Qu'entend-on par Révolution? Qu'entend-on par Catholicisme? Toute la question tient en ces mots.

Si l'on prend la Révolution comme étant l'expression des luttes plus ou moins acharnées des classes, comme synonyme de l'incendie, du pillage et du sang versé, en un mot de la guerre civile, on a certes cent fois raison, quand on affirme que l'Eglise est avec elle incompatible.

Si par ce terme l'on entend l'abolition des privilèges, l'égalité devant la loi, la protection des droits du faible, l'amour ardent de l'opprimé, le contrôle et la discussion, tous éléments de progrès vrai, non, cent fois non, quoi qu'on en dise, le Catholicisme n'en est pas l'ennemi.

N'est-il pas l'expression vivante, permanente et toujours visible de Celui qui, brisant les fers et proclamant les droits de l'homme,

(1) Voir la *Revue* du 1er décembre 1888.

fut le premier à dire au monde le saint mot de fraternité que proscrivaient les lois humaines et qu'ignora le paganisme? Oubliez-vous, pourrions-nous dire aux ennemis de notre foi, que c'est surtout dans l'Evangile qu'on a puisé les grands principes dont se para 89?

C'est ce que l'un des rédacteurs les plus fameux de notre Code, Portalis, constatait déjà dans l'exposé de ses motifs sur le projet du Concordat. « Il est des choses que l'on dit toujours parce qu'elles ont été dites une fois, écrivait-il avec raison. De là le mot si souvent répété que le Catholicisme est la religion des monarchies, qu'il ne saurait convenir aux républiques. Ce mot est fondé sur l'observation faite par l'auteur de *l'Esprit des lois*, qu'à l'époque de la grande scission opérée dans l'Eglise par les nouvelles doctrines de Luther et de Calvin, la religion catholique se maintint dans les monarchies absolues, tandis que la religion protestante se réfugia dans les gouvernements libres. Mais tout cela ne s'accorde point avec les faits... Tant qu'en Bohême et en Hongrie, les esprits ont été échauffés par les querelles de religion, ces deux Etats ont été libres; ils combattaient pourtant pour le Catholicisme. Sans ces mêmes querelles, l'Allemagne n'aurait peut-être pas conservé son gouvernement. C'est le trône qui a protégé le luthérianisme en Suède; c'est la liberté qui a protégé le catholicisme ailleurs; mais l'exaltation des âmes, qui accompagne toujours les discussions religieuses, quel que soit le fond de la doctrine que l'on soutient ou que l'on combat, a contribué à rendre libres des peuples qui, sans un grand intérêt religieux, n'eussent eu ni la force ni le projet de le devenir. Rien n'est moins propre à favoriser et à naturaliser les idées de servitude et de despotisme que les maximes d'une religion qui interdit toute domination à ses ministres, qui nous fait un devoir de ne rien admettre sans examen, qui n'exige des hommes qu'une obéissance raisonnable, et qui ne veut les régir que dans l'ordre du mérite et de la liberté. La doctrine catholique bien entendue, conclut-il, n'offre donc rien, en somme, qui puisse alarmer une saine philosophie. »

Que si cet avis ne suffisait pas, nous pourrions en citer vingt autres. « Dans son enseignement, écrit dans le même sens M. Emile Ollivier, l'Eglise n'est pas l'ennemie de la justice et de la démocratie, comme l'a soutenu Proudhon; *elle est une belle école de justice, et c'est elle qui nous a enseigné, par la pratique, l'égalité humaine d'où découle la démocratie.* Ceux qui ont brouillé ces deux forces

n'y ont réussi qu'en demandant le mot de la Révolution ou la loi de l'Eglise à des exagérations individuelles ou à des accidents criminels, et je ne saurais préciser à qui incombe la plus lourde part de responsabilité dans ce lamentable malentendu. Les défenseurs de la Révolution ont parfois été bien superficiels; ils ont tranché, avec la désinvolture et la précipitation du parti pris, des problèmes délicats mêlés à la tradition, aux intérêts les plus graves, et dont la solution, pour être équitable, eût exigé une longue étude, beaucoup de mesure et d'ouverture d'esprit. Certains meneurs du parti catholique n'ont pas été moins répréhensibles; ils ont souvent poussé les doctrines théologiques jusqu'aux conséquences les plus extravagantes, comme s'ils prenaient plaisir à effaroucher la raison humaine et à la jeter hors d'elle-même. Certain prélat, un jour, croyant être agréable à Pie IX, se déchaînait devant lui contre les idées de 89. « Il y a cependant du bon, riposta le Pape, l'égalité de tous devant la loi, par exemple. »

Tels sont, du reste, les principes que l'on voit éclater partout à la lecture du Concordat.

89 AVAIT PROCLAMÉ L'ABOLITION DE LA ROYAUTÉ ET LA DÉCHÉANCE A PERPÉTUITÉ DE LA DYNASTIE DES BOURBONS.

Ecoutez plutôt comment parle l'article 16 du Concordat :

« *Sa Sainteté reconnaît, dans le Premier consul de la République française, les mêmes droits et prérogatives dont jouissait, auprès d'Elle, l'ancien gouvernement.* »

Puis, pour mieux préciser encore la pensée de la Papauté, Pie VII ajoute (art. 8) : « La formule des prières suivantes sera récitée, à la fin de l'office divin, dans toutes les églises catholiques de France :

« *Domine, salvam fac rempublicam.*

« *Domine, salvos fac consules.* »

Pouvait-on, nous le demandons, proclamer plus solennellement le droit acquis et légitime du pouvoir issu des suffrages du peuple?

Si l'on s'en rapporte aux documents de cette époque, dit l'auteur du *Budget des cultes*, on est frappé de l'unanimité des vœux de ceux qui donnent au Concordat et au sacre de Napoléon la signification que nous leur trouvons. Qu'on lise les mandements des évêques de la fin de l'année 1802; ils contiennent presque tous cette phrase : *La Religion consacre, par une sanction solennelle, les vœux de la Nation.* Cette sanction n'est autre que le Concordat,

œuvre de paix et d'apaisement, qui, consacrant solennellement ce que le peuple a décidé, proclame, en fait, comme un devoir l'obéissance aux nouveaux chefs que la Nation s'était donnés.

89 AVAIT PROCLAMÉ LA DESTRUCTION D'UNE RELIGION DITE OFFICIELLE OU DOMINANTE ET L'INDÉPENDANCE DE L'ETAT SOUVERAIN.

Le préambule du Concordat ne fait lui-même que reproduire la théorie de ces principes. On y traite le catholicisme comme religion du plus grand nombre et comme le culte des consuls, non comme celui de l'Etat même. Les individus isolés sont les seuls qui professent un culte; le gouvernement n'en professe aucun. On ne peut donc lui demander l'appui moral et matériel de son pouvoir et de son bras pour la protection d'une législation qui n'a dès lors avec la sienne rien d'identique et de commun.

Ce serait commettre, d'ailleurs, une très grave erreur historique que de faire du catholicisme l'auxiliaire ou la raison d'être de telle forme déterminée d'ordre social ou politique. C'est justement le caractère qui, distinguant le Christianisme, fait, dans les fastes de l'histoire, l'indépendance et la grandeur des dogmes saints qu'il nous enseigne.

Tandis qu'en effet, chez les anciens peuples, la religion se confondait avec le Prince ou le Pouvoir, présidant, ainsi qu'en Egypte, chez les Grecs et chez les Romains, aux lois nouvelles des sociétés partout fondées sous ses auspices; c'est sous un jour tout différent que s'offre à nous le Christianisme qui, par son double caractère universel et supérieur, ne devait être l'apanage d'aucun pays ni d'aucun siècle. Il n'y a pour lui ni Romain ni Grec; son empire ignore les limites des peuples, il s'étend à la terre entière. Indépendant des divers peuples, il l'est aussi de leurs pouvoirs et des formes de politique que chacun d'eux peut affecter. « *Mon royaume n'est pas de ce monde,* » disait le Christ à ses disciples. « *Rendez à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu,* » ajoutait-il encore ailleurs, indiquant bien, par ces paroles, l'indépendance de sa doctrine et les visées surtout divines de l'enseignement qu'il apportait.

Aussi, les rapports de ce nouveau culte ne pouvaient-ils, avec l'Etat, avoir aucun des caractères que nous offre le paganisme. L'Etat pouvait, sans aucun doute, s'allier à lui dans son action, le protéger et l'adopter; il ne pouvait ni l'absorber ni le soumettre à sa puissance.

C'est justement ce qui eut lieu quand, reconnu par Constantin, le Christianisme triomphant eut, avec lui, sa part de gloire, de puissance et d'autorité. Deux pouvoirs existèrent alors, marchant de pair et côte à côte, sans se mêler ni se confondre : le Pape et César, l'Eglise et l'Empire. « *Duo quippe sunt*, écrivait le pape Gélase à l'empereur Anastase (*epistola* 8), *quibus principaliter mundus hic regitur : auctoritas sacra pontificum et regalis potestas.* — Il y a deux puissances principales qui régissent le monde : la sainte autorité des Pontifes et le pouvoir royal. »

Telle est et fut, en ces matières, la doctrine constante de l'Église, et l'on ne peut, dans son histoire, jeter les yeux et faire un pas sans admirer l'indépendance dont, en tout temps, elle a fait preuve à l'égard du pouvoir civil.

89 AVAIT FAIT PLUS : IL AVAIT PRIS LES BIENS DES PRÊTRES.

« *Sa Sainteté pour le bien des âmes*, répond sans fiel et sans rancune l'article 13 du Concordat, *déclare que ni Elle ni ses successeurs ne troubleront, en aucune manière, les acquéreurs des biens ecclésiastiques aliénés et, qu'en conséquence, la propriété de ces mêmes biens, les droits et revenus y attachés, demeureront incommutables entre leurs mains ou celles de leurs ayant cause.* »

Comment dire en de meilleurs termes et dans un texte plus précis que tous les biens et fondations, antérieurs à 89, sont et demeurent anéantis, et que l'achat de ces mêmes biens est ratifié par le Pontife, sans réticence et sans réserve?

Ajoutons que c'est à Pie VII que le pays doit, depuis lors, la paix sociale et religieuse qu'avait troublée profondément le décret de 90. « Sa voix, écrivait en 1802 le ministre de l'intérieur, retentit doucement dans les consciences et apaisa le remords que les décrets du gouvernement n'avaient pu dissiper encore. »

Tant il est vrai que le Concordat n'a pas eu seulement l'immense avantage de régler les rapports civils avec ceux de la Religion, mais de calmer l'irritation qui, depuis de si longues années, en dépit des pouvoirs publics, troublait la paix dans les esprits, et qui jetait dans les consciences des éléments toujours nouveaux de discorde et de guerre civile !

89 AVAIT ABOLI LES CORPORATIONS RELIGIEUSES.

Le Concordat est muet sur elles, ne mentionnant que les évêchés, les chapitres, les séminaires, les cures de villes et de campagnes, les fondations pour les églises, toutes œuvres, on voit, purement

séculières, et dont les ordres religieux étaient exclus par ce traité.

89 AVAIT DÉCIDÉ LE RENVERSEMENT INTÉGRAL DES CIRCONSCRIPTIONS RELIGIEUSES ÉTABLIES PAR LA MONARCHIE.

L'article 9 du Concordat en prescrit et reconnaît d'autres, donnant ainsi, dans tous ses termes, satisfaction pleine et entière aux exigences des vœux publics et de l'esprit de notre époque.

Tel est, compris dans son ensemble, cet admirable monument qui, s'il servit les intérêts du Christianisme et du clergé, fut assurément plus utile encore au rétablissement de la paix en France.

C'est ce que le comte Siméon reconnaît en excellents termes : « C'est un contrat avec un souverain qui n'est pas redoutable par ses armes, disait-il au conseil d'Etat, mais qui est révéré, par une grande partie de l'Europe, comme le chef de la croyance qu'elle professe, et que les monarques mêmes, qui sont séparés de sa communion, recherchent avec soin. L'influence que la Rome ancienne exerça sur l'univers par ses forces, la Rome moderne l'a obtenue par la politique et la Religion. Elle consacra l'autorité, facilita l'obéissance, et fournit un des moyens les plus puissants et les plus doux de gouverner les hommes. »

Aveugles ceux qui ne voient pas, ajouterons-nous à notre tour, que rêver la dénonciation de ce doux et puissant contrat, ce serait, sans aucun profit, déchaîner sur la France chrétienne la tempête de passions furieuses dont il eut, dans un temps troublé, le grand honneur et l'avantage de faire cesser les divisions!

VII

Mais, dit-on, le catholicisme n'étant plus aujourd'hui la foi du plus grand nombre des Français, il importe de supprimer un budget qui fait vivre un culte dont le pays n'a plus besoin.

Logique étrange, en vérité! répondrons-nous à ces apôtres des privilèges de l'athéisme et du droit des majorités. N'avez vous donc, en votre vie, jamais ni vu ni voulu voir ce qui se passe autour de vous?

La majorité, nous affirmez-vous, délaissant aujourd'hui l'Église, ne croit plus à ses anciens dogmes, et l'État neutre a le devoir de ne plus salarier un culte devenu sinon périlleux, du moins de nulle utilité. Qu'il y ait de nombreux Français qui, peu fervents dans la pratique, n'aient guère au fond de catholiques que la naissance

et l'étiquette, c'est un fait beaucoup trop commun pour essayer de le dénier; mais que le nombre des athées ou plutôt des libres penseurs soit chez nous en majorité, c'est ce dont l'examen des faits montre l'erreur et le non sens.

« Malgré les cruelles divisions politiques qui nous agitent si tristement, écrivait Mgr Guibert en 1877, nous sommes encore heureux de le constater, combien d'hommes honnêtes, *dans tous les partis*, qui, loin d'être hostiles à la Religion, l'estiment et la respectent, alors même qu'ils ne la pratiquent pas comme ils le devraient, mais qui tiennent à sa conservation et seraient prêts à la défendre! *Oui, l'immense majorité, en France, est chrétienne et catholique. L'immense majorité veut la Religion.* Elle en sent le besoin social pour asseoir dans la vérité et dans la justice nos constitutions et nos lois, pour assurer à l'autorité son prestige légitime et à l'obéissance sa dignité; pour inspirer à tous l'amour du sacrifice et les nobles dévouements du vrai patriotisme. Elle en sent le besoin domestique et individuel pour faire naître et développer au sein de la famille les mâles vertus qui en sont la force et l'honneur; pour baptiser l'enfant et lui verser plus tard les joies de la première communion, pour protéger l'adolescent, pour bénir l'union des jeunes époux, pour soutenir l'homme dans toutes ses détresses, pour le consoler dans la mort, pour pleurer et prier sur son cercueil! »

Oui, quoi qu'en disent les adversaires d'une Religion qui, toujours jeune, a dans le peuple plus d'adeptes que n'en auront leurs théories, la France est et sera toujours la fille aînée de cette Église qui, dans le cours de si longs siècles, a fait sa gloire et ses triomphes.

Qui ne sait, par les statistiques, le petit nombre d'incrédules, naissant, vivant, mourant sans prêtre, auprès du nombre des chrétiens qui, nés au sein de ce grand culte, nourris du lait de ses principes, réconfortés par sa morale, l'oublient parfois dans les orages dont l'existence est le théâtre, mais ne sont pas, devant la mort, les moins croyants de ses disciples, les moins fidèles de ses enfants?

L'homme a d'ailleurs un tel besoin de croyance et de religion, que chacun des législateurs, dont l'histoire de l'antiquité nous ait gardé le souvenir, a toujours fait de cette idée la garantie de ses préceptes et les assises inébranlables de sa morale et de son code.

Épouvanté des conséquences du culte odieux de la raison, c'est vers le dogme du déisme que Robespierre tourna les yeux, et la fête

de l'Être suprême le vit briller tout à la fois comme inventeur, initiateur et grand prêtre du nouveau culte.

Tel est également le rôle de Pontife que Gambetta tentait de jouer quand, célébrant l'*Etat laïque* et le *culte républicain*, — lisez surtout l'intolérance, — il s'écriait au cirque d'Hiver, le 28 août 1881 : « *La vraie religion* (*car religion veut dire le lien qui rattache l'homme à l'homme*) *est celle qui lui permet, en se trouvant face à face avec son semblable, de saluer sa dignité dans la dignité d'autrui, fondée sur le droit et la liberté*. C'est pour le développement de cette *religion* que nous sommes assemblés *dans une même communion d'idées*. Vous nous apportez votre obole, nous vous apportons nos paroles. Dans ces grandes réunions, *qui sont les Pâques de la démocratie*, j'ai hâte de donner la parole à cet homme bon et fort entre tous : j'ai nommé Paul Bert. »

Puis, remerciant, après Paul Bert, l'assemblée de son dévouement, il terminait par ces paroles : « Complétez votre bonne action, et laissez tomber, en sortant, *un peu de cette obole, un peu de cette monnaie nécessaire à tous les cultes*, mais qui, du moins ici, n'ira qu'à des enfants dont on veut faire des citoyens libres et généreux comme vous-mêmes. »

Nous connaissions Gambetta tribun, Gambetta révolutionnaire, puis grand chef de l'opportunisme, Gambetta s'écriant, fougueux : « Le cléricalisme, voilà l'ennemi ! » nous aurions eu, s'il eût vécu, l'apparition d'un tout autre homme : Gambetta religieux ardent et pontifiant dans une église.

Ajoutons qu'en admettant même que si, de fait, il était vrai que, comme vont l'affirmant partout les ennemis du budget des cultes, la majorité des Français échappât au Catholicisme, leur argumentation, de ce chef, n'aurait qu'une valeur des plus contestables.

Ne suffit-il pas, en effet, d'étudier nos impôts divers, pour se convaincre qu'un grand nombre sont payés par des contribuables qui n'en retirent aucun profit? Croyez-vous que le paysan qui, sous la forme de centimes péniblement gagnés par lui, paie des millions de subvention pour des théâtres de Paris, dans lesquels il n'ira jamais, ne soit pas cependant tenu d'en payer aussi légalement l'impôt pour lui sans avantage, que s'il s'agissait, par exemple, de la voierie de sa commune?

C'est ainsi qu'on pourrait citer de multiples contributions qui, payées par des citoyens en vue d'objets pour eux sans causes, n'en

sont pas moins des plus logiques, si l'on s'en tient au grand principe de l'intérêt prépondérant que la Nation peut y trouver.

Or aucun doute, étant donnée l'origine du budget des cultes, que la Nation n'ait, *légalement*, l'obligation, majeure et stricte, imprescriptible et nécessaire, de payer au clergé français les arrérages qui lui sont dus.

Tels sont, en droit, le caractère et la portée de ce budget, que l'on ne peut, sans injustice, ni l'annuler, ni le réduire; et toute atteinte à son principe est une atteinte au droit acquis qu'a tout rentier de la Nation d'être payé des arrérages dont l'Etat est son débiteur.

Mais, nous dira-t-on, prenez garde! Il ne faudrait pas, en effet, confondre les besoins du clergé si riche, si solidaire et si puissant, avec ceux des petits rentiers à qui l'Etat paie chaque année les arrérages de ses emprunts. L'intérêt qui s'attache aux uns ne saurait être aussi puissant pour protéger celui de l'autre et l'on ne peut assimiler des droits en fait si différents.

Quoi! ce sont ceux qui, tout à l'heure, affirmaient que la foi chrétienne n'était plus à leurs yeux qu'une ombre, les prêtres un mythe et l'Eglise un mot, qui, maintenant, font du clergé un des corps les plus solidaires, les plus puissants et les plus riches, et pouvant se passer, comme tel, du concours du trésor public!

Ou le clergé, répondrons-nous par un dilemme irréfutable, a la puissance et le crédit que les athées lui attribuent, *et c'est la preuve du crédit même dont jouit encore l'Eglise en France;* ou le clergé déshérité n'a plus l'ombre d'une influence et, se mourant avec la foi, n'existe plus que de nom seul.

N'est-il pas, dans le premier cas, aussi juste que nécessaire de payer des deniers publics les ministres d'une Religion dont la si grande autorité prouve évidemment qu'elle est celle de la presque unanimité des citoyens de la nation?

N'est-il pas plus urgent encore de les payer dans le second, puisque ce traitement est une dette sacrée, dont les prêtres déshérités ont le besoin le plus pressant?

Mais est-il vrai que le clergé soit si comblé de bénéfices et si puissant par sa fortune? C'est ce qu'ont invariablement prétendu, pendant plusieurs siècles, ce que prétendent de nos jours mêmes tous les adversaires de la Religion.

C'est au nom de ces théories qu'on a pris, en 89, tous les biens

qu'il avait alors et qu'on prêche aujourd'hui partout la croisade de l'insurrection. « Nous avons besoin, disait Gambetta, désignant aux cupidités des électeurs de nouvelles couches les propriétés des congrégations, nous avons besoin d'une législation qui les reprenne et les abolisse. » — « Il faut en finir, s'écriait Paul Bert, avec les biens considérables que le clergé possède en France; il est temps de mettre à l'abus de ces vastes propriétés un terme prompt que tout impose! »

Autant d'erreurs que de mots mêmes et que dément l'état précaire du clergé français tout entier. « Nos prêtres dans les campagnes, disait au Sénat M. de Valfons, sont dans une gêne déplorable. Il leur devient presque impossible de secourir les infortunés, malheureusement trop nombreux, qui viennent exclusivement frapper à la porte du presbytère, trouvant sans doute plus douce l'aumône distribuée par la main du pasteur. Un pauvre traverse-t-il nos campagnes, il s'informe de l'endroit où réside le desservant, le curé; on lui indique le presbytère; il va y frapper et y recueille sûrement un bienfait. Cependant que faire avec *neuf cents francs* par an? Quel est celui d'entre nous qui se contenterait d'un budget pareil? Et quelles privations ne faut-il pas s'imposer pour arriver à donner une obole à celui qui meurt de faim? »

« Est-il vrai, oui ou non, s'écriait dans la même séance M. Victor Lefranc, que les conditions de la vie ont notablement changé depuis de longues années? Est-il vrai que jamais elles n'ont été plus difficiles qu'aujourd'hui? Est-il vrai que les communes sont, pour la plupart du temps, impuissantes à donner aux desservants les suppléments qui leur sont nécessaires pour leur existence? Est-il vrai qu'il n'y a pas une seule fonction de l'ordre de celles qu'accomplit le clergé où l'on puisse se contenter d'une rémunération aussi infime que celle que le budget attribue aux desservants? »

« Je n'ai pas besoin d'ajouter, concluait le garde des sceaux, M. Dufaure, *que j'adhère complètement à la proposition qui nous a été faite par nos honorables collègues MM. de Valfons et Victor Lefranc* (élévation de 900 francs à 1000 francs du traitement des desservants), *et que je regarde comme un acte d'humanité d'accorder l'augmentation qui vous est demandée par eux.* »

« *Tout ce qu'on a pu dire en faveur des desservants*, disait enfin M. Langlois, rapporteur du projet de loi, *la commission du budget* LE SAIT, *et la preuve qu'elle sait que le traitement des*

desservants EST INSUFFISANT, *c'est qu'elle propose une augmentation. Elle a accordé ce qu'elle pouvait*, 200,000 *francs. Nous ne pouvons faire davantage.* »

Quel argument que cet aveu pour combattre les théories de ceux qui font du desservant un des heureux de ce bas monde! N'est-ce pas le cas de proclamer, avec un des évêques de France, qui connaît, lui, l'état des prêtres, l'éminent Mgr Legain, que « la vie du curé des champs est vouée aux sacrifices et aux fatigues, *sans autre dédommagement temporel que le nécessaire, quelquefois à peine suffisant* ».

Ce serait se tromper d'ailleurs que de voir, dans ces quelques lignes, soit le regret de biens perdus, soit la jalouse aspiration vers le bien-être matériel. Si le clergé souffre, patient, c'est qu'il sait que, par la souffrance, il se rehausse et se grandit, se rapprochant ainsi du Christ, aux yeux de qui la pauvreté fut le plus noble des mérites. S'il regrette, à certains moments, d'être privé des biens du monde, c'est qu'il ne peut, selon son cœur, donner aux pauvres qui l'implorent; et, quoi qu'en puissent dire nos faux philanthropes, supprimer le budget des cultes serait tarir, en bien des cas, l'or et le pain des malheureux.

VIII

Ce que déjà nous avons dit de l'état du clergé français a répondu suffisamment aux calomnies des francs-maçons sur son bien-être et sa fortune. Nous croyons cependant utile, pour mieux détruire un préjugé depuis longtemps trop répandu, de citer le passage suivant où l'auteur qui, par profession, connaissait les besoins du prêtre, a tracé de son existence un tableau de tous points fidèle.

« Que dire de la pauvreté du prêtre, surtout dans les campagnes, écrivait, il y a dix ans, le très savant abbé Bougaud. En tout temps cette pauvreté a été grande; aujourd'hui, avec la cherté croissante et qui a pénétré jusque dans les pays les plus reculés, cette pauvreté devient intolérable. Oh! je ne veux pas m'en plaindre! C'est l'immortelle auréole du prêtre. Il est beau de se sacrifier et de ne pas avoir de quoi vivre! Car telle est la position du prêtre dans une foule de petites paroisses et quelquefois de grandes.

« Mais ici, sur un point qu'obscurcissent tant de préjugés, il ne faut pas rester dans le vague. Précisons et donnons des chiffres. Le prêtre reçoit de l'État 900 francs par an, 225 francs par trimestre.

C'est le plus clair de son revenu. Or, aujourd'hui, dans l'état de renchérissement de toutes choses, qu'est-ce, dites-moi, que 900 francs pour vivre? Il est vrai que le prêtre a le casuel. Mais qu'est-ce que le casuel dans les campagnes? « Nous avons bien « étonné, un jour, un ministre des cultes, qui avait peine à nous « croire, écrit Mgr Guilbert, lorsque nous lui affirmions que nous ne « donnerions pas 30 *francs* par an, en moyenne, *de tout le casuel* des « paroisses de notre diocèse. Et pourtant, c'est l'exacte vérité ».

« Dans un diocèse que je ne nommerai pas, écrit ailleurs le même Mgr Guilbert, le vénérable évêque m'affirmait récemment *qu'après examen*, il était convaincu que la moyenne du casuel de ses curés *ne dépassait pas dix-sept francs*. Or, ajoutait-il, il en est de même dans la plupart de nos diocèses. »

« Lors de la discussion qui eut lieu au Sénat, le 23 décembre 1875, un sénateur disait : « Quant au casuel, il est impossible d'en parler; « il n'y a pas, dans ma paroisse, pour *six francs* de casuel par an. » Et à la Chambre des députés, le 28 novembre 1876, un député disait : « Le casuel vaut *vingt-cinq francs*, en moyenne, par an. » En 1848, Mgr Fayet, évêque d'Orléans, eut l'idée de voir à combien s'élevait, en moyenne, le casuel des prêtres de son diocèse. Il trouva que la moyenne était de 50 francs. Il a baissé depuis. Mais soyons généreux; portons-le partout à 100 francs. Nous aurons 900 francs de traitement et 100 francs de casuel. Joignons-y 200 ou 300 francs d'honoraires de messes (et, s'il y en a dans les villes, il s'en faut bien qu'il y en ait dans les campagnes) et vous arriverez à 12 ou 1300 francs par an. La plupart des prêtres n'ont pas davantage. Et, pour arriver à cette position supérieure de 1200 francs de rentes, savez-vous ce qu'il faut? Quatorze à quinze années d'études préparatoires, et, par conséquent, de frais, de dépenses de toutes sortes pour les familles. Et quand, cela fait, le jeune prêtre, après un an ou deux de vicariat, est nommé curé et qu'il faut monter son petit ménage, la plupart du temps, il se met dans des dettes qu'il ne sait comment payer, et qu'il traîne des années entières comme un boulet. J'ai vu bien souvent de jeunes prêtres, nommés d'un vicariat à une cure, venir à moi, demandant timidement à rester vicaires, me disant qu'ils aimaient mieux cela; et, quand je les pressais, ils finissaient par m'avouer qu'ils n'avaient pas de quoi payer leur petit déménagement.

« Voici comment on entre dans le ministère ecclésiastique. Et

savez-vous comment on en sort? Quand le prêtre s'est épuisé au service des âmes, et que ses mains tremblantes ne peuvent plus élever le calice, que reçoit-il de l'Etat pour passer ses vieux jours? Rien. *Le sacerdoce est la seule fonction publique où il n'y a pas de retraite fixe et assurée.* L'instituteur en a une; le facteur en a une, le prêtre, lui, n'en a pas.

« Je voudrais qu'on n'oubliât pas que toutes ces tristes choses ont été récemment portées à la tribune de la Chambre des députés et du Sénat, exposées là dans leur simplicité, dans leur réalité brutale. Elles y ont provoqué un immense étonnement; *mais pas une contradiction de la part de qui que ce soit, ni du côté du Gouvernement, ni du côté de l'opposition.*

« A l'exposé du pauvre petit budget des curés de campagne, une voix a dit seulement : « Mais alors comment s'en tirent-ils? » A quoi il a été répondu : « Ils ne s'en tirent pas! » Et de fait une foule de jeunes prêtres, dans les petites paroisses où ils commencent, et une foule de vieux prêtres, dans les petites paroisses où ils finissent, vivent dans une pauvreté voisine de la misère. »

Tel est, sous la plume d'un des hommes qui connaissent le mieux les besoins du clergé français, l'attristant tableau de son dénûment.

Qu'on compare avec ce tableau, signé d'un maître et d'un artiste, ceux que font les folliculaires dont l'outrage et la calomnie sont les deux armes favorites et qui, pour séduire et leurrer les foules, en sont réduits à l'édition des arguments que l'on connaît!

Non, le clergé n'est pas la pieuvre dont nous parlent tous les matins les journaux de l'intransigence! Si l'on peut, par ces calomnies, déchaîner contre lui, lâchement, les grossiers appétits des masses, la conscience et la vérité protesteront, toujours vivantes, contre l'audace et la bassesse de ces moyens de polémique.

Mais s'il est vrai, répondra-t-on, que le clergé, dans les campagnes, n'ait, à vrai dire, pas de quoi vivre, il n'en est pas ainsi des prêtres qui, dans les centres populeux, sont, on le sait, grâce au casuel, comblés des biens de la fortune. Tout est là, dans leur ministère, source de lucre et de profit, et l'on connaît plus d'un curé dont les ressources financières seraient enviées de cardinaux et feraient vivre un évêché.

Nouvelle erreur et voilà tout. C'est ainsi que, pour ne citer que des chiffres indiscutables, le clergé de Paris lui-même est loin d'avoir les bénéfices que le peuple lui attribue. « Il y a, dit fort bien

un prêtre appartenant à ce diocèse, une différence du tout au tout entre les revenus des curés, premiers, seconds vicaires, et ceux des autres ecclésiastiques. Je sais telle paroisse où les vicaires ont à peine 3000 francs pour vivre. Ceux qui n'ont pas quelque petit patrimoine font des dettes. J'en connais qui sont obligés de vivre au restaurant, parce qu'il leur est impossible d'avoir une domestique. » Il y a loin, comme on le voit, de ces données *mathé-mathiques* aux superbes émoluments dont on se plaît à les doter.

Quant au budget de nos évêques, il ne saurait suffire aux charges dont leur mission de charité les investit et les accable. Qu'est le peu que l'État leur donne, au prix des maux et des souffrances, du désespoir et des misères qui, de tous côtés, sollicitent leur cœur?

Aussi bien serait-on, pour eux, en droit de dire et d'affirmer que, tout compte et comparaison faits entre eux et les desservants, le prélat est plus pauvre encore, en raison de ses charges mêmes.

Qui n'a lu, dans les *Misérables*, les chapitres du premier livre, où Victor Hugo met en scène un prélat du règne impérial, Mgr Myriel.

Le premier acte de l'évêque, en arrivant dans son diocèse, est d'échanger pour l'hôpital, où le bon air manque aux malades, sa confortable habitation; puis, sacrifiant aux œuvres pies les ressources de son budget, de se restreindre à la misère des derniers de ses desservants.

« Trois jours après son arrivée, l'évêque visita l'hôpital. La visite terminée, il fit prier le directeur de vouloir bien venir jusque chez lui.

« — Monsieur le directeur de l'hôpital, lui dit-il, combien en ce moment avez-vous de malades?

« — Vingt-six, Monseigneur.

« — C'est ce que j'avais compté, dit l'évêque.

« — Les lits, reprit le directeur, sont bien serrés les uns contre les autres.

« — C'est ce que j'avais remarqué.

« — Les salles ne sont que des chambres et l'air s'y renouvelle difficilement.

« — C'est ce qui me semble.

« — Et puis, quand il y a un rayon de soleil, le jardin est bien petit pour les convalescents.

« — C'est ce que je me disais.

« — Dans les épidémies, nous avons eu cette année le typhus,

nous avons eu la suette miliaire il y a deux ans; cent malades quelquefois, nous ne savons que faire.

« — C'est la pensée qui m'était venue.

« — Que voulez-vous, Monseigneur? dit le directeur, il faut se résigner.

« Cette conversation avait lieu dans la salle à manger-galerie du rez-de-chaussée. L'évêque garda un moment le silence, puis il se tourna brusquement vers le directeur de l'hôpital.

« — Monsieur, dit-il, combien jugez-vous qu'il tiendrait de lits rien que dans cette salle.

« — Dans la salle à manger de Monseigneur? s'écria le directeur stupéfait.

« L'évêque parcourait la salle du regard et semblait y faire, avec les yeux, des mesures et des calculs.

« — Il y tiendrait bien vingt lits! dit-il comme se parlant à lui-même.

« Puis élevant la voix :

« — Tenez, Monsieur le directeur de l'hôpital, je vais vous dire. Il y a évidemment une erreur. Vous êtes vingt-six personnes dans cinq ou six petites chambres. Nous sommes trois ici et nous avons place pour soixante; il y a erreur, je vous dis, vous avez mon logis et j'ai le vôtre. Rendez-moi ma maison ; c'est ici chez vous.

« Le lendemain, les vingt-six pauvres malades étaient installés dans le palais de l'évêque et l'évêque était à l'hôpital. »

Que pourrait-on lire à la fois de plus touchant, de plus vécu, de plus sincère et de plus *vrai?*

Tel pourrait-être le portrait de la plupart de nos évêques et s'ils n'ont pas la liberté de changer contre l'hôpital l'humilité, souvent si grande, de leurs palais épiscopaux, ils n'oublient, dans leur charité, ni les pauvres ni les malades, toujours sûrs de trouver en eux des malheureux à secourir et des enfants à consoler.

Inspirons-nous, pour les défendre, de l'exemple de ces vertus. Ne laissons pas, sans protester, verser sur eux les calomnies dont tous les jours on les abreuve. Si leur vie de labeur ardu, de bienfaits et de dévouement est suffisante à les défendre, sachons du moins, l'instant venu, l'opposer comme une antithèse à l'égoïsme politique de nos modernes philanthropes. Il importe à la vérité d'en finir avec les mensonges dont on se fait contre eux une arme. Respect, Messieurs, au prélat pauvre! Qui l'insulte ne le vaut pas!

IX

Nous avons vu, dans leur ensemble, les arguments mis en avant pour la suppression du budget des cultes.

Trois solutions, nous l'avons dit, dans ce conflit, sont face à face.

La première, avant tout violente, spoliatrice et radicale, dont le programme est résumé dans les trois points déjà connus : dénonciation du Concordat; suppression *sans compensation* du budget des différents cultes; et refus au clergé français des libertés de droit commun qu'on accorde aux associations.

La seconde, aussi radicale, mais ayant du moins la pudeur de respecter les droits acquis, en stipulant au préalable une entente avec le clergé, pour fixer, d'un commun accord, la légitime indemnité qui, dans ce cas, lui serait dûe.

La troisième enfin, libérale, à laquelle on ne saurait trop se rallier dans l'état actuel, et dont voici le résumé : dénonciation du Concordat, pour substituer à ses formules les nouveaux termes d'un contrat qui, sans briser les liens de droit entre l'État et le clergé, les dégageât réciproquement; suppression du budget des cultes, remplacé par une dotation définitive et perpétuelle; jouissance enfin pour le clergé des prescriptions du code civil et du régime de droit commun sur les autres associations.

Nous disons que ce dernier mode est, de tous ceux que l'on propose, celui qui, *dans l'état actuel*, nous paraît, dans ses conclusions, le mieux répondre, comme ensemble, aux besoins du moment présent. Deux raisons, selon nous majeures, nous font choisir cette opinion. La première et la plus urgente est tirée des nécessités et des besoins de notre époque. La deuxième a son origine dans l'intérêt du clergé même.

Il faudrait être, tout d'abord, bien optimiste ou bien aveugle pour ne pas voir avec effroi les progrès tous les jours croissants des théories séparatistes.

Après avoir, pendant longtemps, été les armes favorites des athées et des francs-maçons, ces théories, partout prônées par les journaux irréligieux, sont aujourd'hui si générales qu'on peut prévoir un temps prochain où tous rapports seront brisés entre l'État et les Églises.

Or, la prudence élémentaire ne fait-elle pas, dans ce danger, un pieux devoir aux catholiques de ne pas se laisser surprendre, en

préparant, dès à présent, un programme assez libéral pour protéger, dans ce conflit, les droits sacrés de la conscience?

C'est souvent en obéissant aux vœux émis par l'opinion que l'on s'en fait le directeur; et mieux vaut, dans un tel état, la réformer que la combattre.

Ce serait se tromper, d'ailleurs, que de voir, comme nous l'avons dit, dans le traité concordataire et les articles organiques, un contrat religieux surtout, n'ayant en vue que l'intérêt des droits du Pape et de l'Église.

Le texte entier des Organiques ne constitue guère, au contraire, qu'un instrument de tyrannie qui, dans la main d'un ministère hostile aux droits de la conscience, peut devenir et deviendrait l'arme aujourd'hui la plus terrible pour attenter aux droits du culte et pour combattre le clergé.

« Aucune bulle, dit l'article 1, bref, rescrit, décret, mandat, provision, signature servant de provision, ni autres expéditions de la cour de Rome, *même ne concernant que les particuliers*, ne pourront être reçues, publiées, imprimées, ni autrement mises à exécution, sans l'autorisation du gouvernement. »

N'est-ce pas mettre la Papauté à la merci des fantaisies, de l'arbitraire et des passions, en un mot, du bon plaisir seul du gouvernement séculier?

C'est, du reste, le sentiment que prouva bien Napoléon quand, dans l'éclat de sa puissance, en février 1811, il interdit la publication, la lecture et l'exécution d'un bref du Pape aux Florentins, comme hostile et contraire aux lois, et comme violant dans son essence la discipline ecclésiastique.

« Ceux qui, disait l'article 2 de ce décret depuis célèbre, seraient prévenus d'avoir, par des voies clandestines, provoqué, transmis ou communiqué *de pareils brefs*, seraient poursuivis devant les tribunaux *et punis comme de crimes tendant à troubler l'État par la guerre civile*, aux termes des articles 91 et 103 du Code pénal. »

Or, comme le premier de ces deux articles punissait de la peine de mort, on conçoit que Napoléon put d'un mot arrêter les brefs émanant de la Papauté. Tel était, avant lui, du reste, l'esprit étroit et tyrannique des libertés et des franchises dont s'éprit le gallicanisme.

« Bulles ou lettres apostoliques, disait l'article 44, fulminatoire ou autres, ne s'exécuteront pas en France sans *pareatis* du roi ou de ses officiers; et l'exécution qui peut s'en faire par la loi s'en fait

par juge royal et non *auctoritate apostolicâ*, pour éviter distraction et mélange de juridiction. »

« Observant soigneusement, dit à son tour l'article 77, que toutes bulles et expéditions de la cour de Rome fussent visitées, pour sçavoir en icelles s'il n'y avait aucune chose qui portât préjudice, en quelque manière que ce fût, aux droits et libertés de l'Église gallicane et à l'autorité du roi. Dont se trouve ordonnance expresse du roi Louis onzième. »

C'est ce que, dès longtemps déjà, constatait M. d'Héricourt : « Quoique nos rois n'entreprennent point de décider les questions de foi, dont ils laissent le jugement aux évêques, on ne peut publier aucune bulle dogmatique sans lettres patentes vérifiées au Parlement, parce que ces bulles dogmatiques peuvent contenir des clauses contraires aux droits de la couronne et de l'Église de France. »

Nous ne pouvons que regretter cette immixtion du temporel dans les questions ecclésiastiques. Elle est la source de conflits aussi funestes à l'État qu'à la paix de l'Église elle-même, et si nos rois, dans ces rapports, ont su céder devant le Pape, nous ne voyons que trop, hélas! ce que la haine irréligieuse peut, dans ces sortes de questions, formuler d'objections diverses et créer de difficultés. Ajoutons que Napoléon s'est montré, dans les Organiques, sous son vrai jour autoritaire, témoin surtout le premier titre, dont quelques extraits indiqueront l'esprit.

« Aucun individu, dit l'article 2, se disant nonce, légat, vicaire ou commissaire apostolique, ou se prévalant de toute autre dénomination, ne pourra, sans la même autorisation (du gouvernement), exercer, sur le sol français et ailleurs, aucune fonction relative aux affaires de l'Église gallicane. »

« Les décrets de synodes étrangers, dit l'article 3, *même ceux des conciles généraux*, ne pourront être publiés en France *avant que le gouvernement en ait examiné la forme, leur conformité avec les lois, droits et franchises de la République française*, et tout ce qui, dans leur publication, pourrait altérer ou intéresser la tranquillité publique. »

« Aucun concile national ou métropolitain, stipule de même l'article 4, aucun synode diocésain, aucune assemblée délibérante, n'aura lieu *sans la permission expresse du gouvernement*. »

N'est-ce pas le cas de dire avec un auteur que Bonaparte, en ce

contrat, avait su dans sa main puissante concentrer tous les droits du Pape, qui ne devait et pouvait être que l'instrument de ses désirs, en attendant, fatale issue, qu'il fût bientôt son prisonnier?

Telle est d'ailleurs la vérité qu'ont reconnu, dans tous les camps, les historiens du Concordat. « Tandis que l'Eglise entrait franchement dans la nouvelle voie qu'elle s'était ouverte, dit notamment M. Butel, qui, magistrat démissionnaire, n'hésita pas à sacrifier ses intérêts à sa conscience, dans un travail aussi complet que remarquable dans sa forme (1), Napoléon s'apprêtait à regagner par des moyens détournés le terrain qu'il estimait perdu pour son autorité despotique. Huit mois seulement après la signature, le gouvernement français se décidait à publier le Concordat, mais en l'accompagnant de soixante-dix-sept *articles organiques* qu'on présentait ainsi faussement comme couverts par la sanction du pouvoir religieux, et par lequel il tranchait, sans mandat, sans compétence et le plus souvent dans un sens incompatible avec le Concordat lui-même, les questions les plus délicates de la discipline ecclésiastique. « Presque tous les articles organiques me paraissent à abroger, écrit M. Emile Ollivier; *après presque tous, on peut écrire : usurpation ou abus de pouvoir.* »

C'est en appliquant ces tristes principes, ajouterons-nous à notre tour, qu'on a pu, *presque légalement*, expulser les membres des congrégations, confisquer l'enseignement public, violer, comme à Chateauvillain, les propriétés réservées, forcer les portes d'une église, et commettre des attentats que l'athéisme d'un préfet suffit, hélas! à provoquer.

Quand on voit de tels résultats obtenus par un tel traité, n'est-on pas en droit d'envier les nations qui, comme l'Amérique, pour ne citer qu'elle, n'ont en religion d'autres garanties que les prescriptions de leur code civil?

Nous ne voulons cependant pas, bien que ce fût, nous l'avons dit, la doctrine et les enseignements des premiers siècles de l'Église, en arriver à ce moyen.

Nous savons que le *Syllabus* est notamment des plus hostiles à cette idée séparatiste, mais s'il est cependant prouvé que le traité concordataire est pour l'Église un danger grave, n'est-il pas de toute évidence qu'il faut, du moins, le remplacer?

(1) *Le Péril de la séparation de l'Eglise et de l'Etat*, par Fernand Butel, docteur en droit, ancien substitut. (Paris, Letouzey et Ané, éditeurs.)

C'est ce que dit excellemment l'auteur anonyme du *Budget des cultes :* « Un Concordat entre le Saint-Siège et le gouvernement est nécessaire, écrit-il, parce qu'il y aura toujours des questions mixtes. *L'Église libre dans l'État libre* n'est-elle pas un danger pour l'Église autant que pour l'Etat? Mais si l'Etat doit surveiller l'Eglise, il doit le faire discrètement, prudemment, surtout quand cet Etat s'appelle *l'État laïque*. Or, avec le Concordat de 1801, l'Etat a trop de portes ouvertes sur l'Eglise. Son droit de surveillance devient un droit d'inquisition malsaine qui le gêne, autant qu'il vexe le clergé. Son intervention, à certains jours, ressemble à une véritable persécution. A une époque nouvelle, il faut des lois nouvelles, en harmonie avec les mœurs et les idées courantes. Depuis 1801, les mœurs se sont singulièrement modifiées. Une politique de *dégagement* de l'Eglise d'avec l'Etat coupera court à tout. Elle ne satisfera peut-être pas les radicaux, parce qu'elle ne donnera pas à l'Eglise le coup de la mort, mais, de bonne foi, ces radicaux qui comptent quelques milliers de soldats méritent-ils qu'on les écoute? Non, le gouvernement n'a pas à les consulter. Il doit s'adresser au pays, c'est-à-dire, d'une part, aux évêques et aux prêtres qui sont en cause, et, de l'autre, aux électeurs qui veulent qu'on respecte le culte catholique et qu'on le maintienne. Or, les uns et les autres sont convaincus que la première réponse à la *question cléricale*, n'est pas la séparation absolue de l'Eglise et de l'Etat, mais leur *mutuel dégagement* par un Concordat nouveau, plus en harmonie avec l'esprit de l'Eglise et les mœurs actuelles. »

La seconde réponse, c'est la modification du budget des cultes en une dotation spéciale et perpétuelle. « S'il ne faut pas, écrivait M. Martineau, en 1816, que le clergé soit trop riche, il faut qu'il soit honoré, et, puisqu'il n'est plus permis de lui rendre ses propriétés, essayons d'arriver au but par des moyens qui ne soient onéreux ni à l'Etat ni à personne.

« Des lois ont mis tous les biens de l'Eglise à la disposition de la Nation, mais sous la condition expresse de fournir par elle à tous les frais du culte et de salarier ses ministres. Voilà notre obligation. La Nation, qui l'a formellement contractée, doit la remplir. » Officiellement, c'est par un motif d'économie que les francs-maçons exigent la suppression du budget des cultes. Eh bien, entrons dans cette voie d'économie, *liquidons!* mais que l'Etat *dégage* sa signature.

« La troisième réponse à la *question cléricale*, c'est le retour loyal au droit commun, l'assimilation de l'Eglise catholique aux autres associations. Sur ce terrain : *Concordat nouveau, dotation du clergé, droit commun*, tous les honnêtes gens peuvent se rencontrer. »

L'idée de faire au Concordat d'importantes modifications n'est pas, d'ailleurs, un fait nouveau. La Constituante de 48 en fit l'étude approfondie, grâce aux travaux d'un comité dans lequel nous trouvons les noms des évêques d'Orléans, de Quimper, de Langres, de plusieurs prêtres de mérite et des membres les plus marquants de tous les bancs de l'Assemblée.

La question du budget des cultes préoccupa ce comité qui, sans modifier le principe actuel, s'occupa des moyens pratiques d'améliorer la position des desservants et des vieux prêtres.

Il n'était point, comme aujourd'hui, de bon ton, pour les députés, d'attaquer ce budget minime, et si l'idée de dotation ne trouva pas de défenseurs, c'est que nul ne songeait alors à mettre même en discussion le droit acquis de ces traitements.

On pensait, comme l'a dit depuis M. Emile Ollivier, que « le budget des cultes ne pourrait être supprimé que du consentement du clergé, moyennant des compensations à débattre librement avec lui, et que la principale de ces compensations serait sa constitution en personne civile, avec la faculté d'acquérir sous des garanties à déterminer, contre la reconstitution de la main-morte et la spoliation des familles. Alors les questions irritantes, assoupies par l'existence du budget des cultes, se réveilleraient et ajouteraient un nouveau trouble à ceux, déjà trop nombreux, qui nous travaillent. *Il eût été mieux de constituer la dotation du clergé en propriétés territoriales qu'on lui aurait abandonnées, car l'expérience démontre que partout où le clergé est propriétaire, il est national et modéré.* »

Nous connaissons trop le clergé français pour ne pas savoir quels sont, à la fois, sa modération, son patriotisme et son dévouement; mais ce qu'il faut, en équité, si l'on attente à son budget, c'est lui créer un capital qui l'équilibre et le remplace.

La logique et le droit le veulent; la justice en fait un devoir et nous espérons que, quelles que puissent être les passions antireligieuses d'un petit nombre de sectaires, la France honnête et modérée ne l'oubliera du moins jamais.

X

L'examen que nous avons fait a, croyons-nous, quoique rapide, démontré la nécessité d'envisager résolument l'éventualité du conflit qui, préparé depuis longtemps, peut éclater, d'une heure à l'autre, entre l'Etat et les Eglises.

Bien négligent ou bien aveugle serait celui qui, de nos jours, ne voudrait pas s'en rendre compte.

« La question religieuse, a justement dit M. de Marcère, est engagée bien plus à fond qu'elle ne l'était sous la monarchie, et ce serait témoigner d'une grande légèreté de jugement que de n'y voir qu'une agitation superficielle de l'esprit public, une fantaisie de politiciens désœuvrés ou la satisfaction de je ne sais quel goût révolutionnaire. »

Il importe donc, avant tout, que les amis de la justice ne soient pas pris au dépourvu quand viendra le moment critique du grand combat, peut-être proche, que livreront à la conscience les francs-maçons et les athées.

« Il y a, selon nous, écrivait, en 1877, un prélat, Mgr Guilbert, beaucoup de malentendu sur le fond de cette question, et beaucoup d'ignorance sur la vraie situation qui est faite en France au clergé depuis le commencement de ce siècle. »

Ce sont cette ignorance et ce malentendu que nous avons, dans cette étude, voulu combattre et dissiper.

A quelque parti que l'on appartienne, on ne saurait que regretter la déplorable agitation que font naître, dans le pays, l'intolérance et les passions dont l'Eglise est l'objet constant.

« Un gouvernement vraiment sage, répétait souvent M. Thiers, ne devrait jamais ni toucher ni laisser toucher aux questions des cultes »; et M. Prévost-Paradol ajoutait, non moins justement, « qu'il n'était ni de l'intérêt des modernes démocraties ni conforme à l'idée du droit, d'être en guerre éternelle avec la religion et d'accroître, par les outrages, une mésintelligence à tous égards funeste. »

Tel était également l'avis d'un des penseurs de notre époque dont la logique irréfragable n'eut d'égale que ses sentiments d'hostilité contre l'Eglise. « Tant que la religion aura vie dans le peuple, écrivait le fougueux Proudhon, je veux qu'elle soit respectée exté-

rieurement et publiquement. Je voterai donc contre l'abolition du salaire des ministres du culte. Eh! pourquoi, avec ce bel argument que ceux-là seuls qui veulent de la religion n'ont qu'à la payer, ne retrancherait-on pas du budget social toutes les allocations pour travaux publics? Pourquoi le paysan bourguignon paierait-il les routes de la Bretagne, et l'armateur marseillais les subventions de l'Opéra? *Je ne parle pas des considérations politiques bien plus puissantes encore et qui ne sauraient échapper à personne.* »

Aussi ne faut-il pas se montrer surpris si, depuis quelques mois surtout, on voit, au nom de ces idées, se manifester dans la presse un sentiment de réaction contre les actes vexatoires dont l'Église est, depuis dix ans, l'innocente et glorieuse victime. Les républicains s'aperçoivent enfin qu'ils se heurtent dans le combat aux sentiments les plus profonds des plus nobles des citoyens, et c'est le *Temps*, l'un des journaux qu'on ne saurait certes taxer d'être imbu de cléricalisme, qui poussait, le 20 août dernier, le cri d'alarme à ce sujet. « Nous demandions hier, disait-il, une république conciliante et pacifique. La première région à pacifier est celle des rapports de l'Église avec l'État. Sur ce point, il serait absolument désirable qu'une générosité bienveillante succédât, dans la politique des Chambres et du gouvernement, à l'esprit de guerre et de tracasseries qui aujourd'hui y domine encore. Il faudrait, une bonne fois pour toutes, renoncer à la doctrine, jadis formulée par Paul Bert, de l'application judaïque du Concordat, *laquelle consiste à faire d'un traité de paix un instrument de guerre, et à frapper l'Église avec les lois mêmes qui lui devraient servir de garantie.*

« Cette politique qui crée systématiquement la lutte sous les apparences de la paix, est entrée récemment dans le budget. Plusieurs propositions ont été faites à la Chambre, par exemple, de supprimer le crédit afférent aux évêchés, dont la création a été postérieure au Concordat, sous le prétexte qu'ils ne sont point concordataires. *C'est ce que l'on appelle se servir de la lettre pour tuer l'esprit.* La Chambre n'a pas voulu prendre une mesure d'ensemble; mais elle est entrée dans la voie, l'année dernière, en diminuant de 10,000 fr. le budget du clergé supérieur et en faisant entendre que cette rédaction visait spécialement l'évêché de Gap, qui est précisément un de ces évêchés postérieurs au Concordat, dont on peut donc récuser la charge. Depuis lors, en effet, cet évêché est resté vacant, le gouvernement, faute de ressources, n'ayant pu proposer aucun can-

didat à la curie romaine. Celle-ci n'a rien dit encore, mais il est évident qu'il faut s'attendre à la voir tôt ou tard intervenir. *L'on ne comprend guère ce que nous pouvons gagner à nous créer de telles difficultés...*

« Remarquez enfin que cette politique de chicane, sans franchise comme elle est sans profit, va tout juste à l'encontre du but que l'on veut atteindre. *Elle blesse, irrite, exaspère les consciences catholiques, sans affaiblir en rien leur action dans les luttes électorales.* »

Les luttes électorales! c'est bien là qu'en définitive aboutit la question qui prime les plus hautes considérations.

C'est au nom d'un autre intérêt, celui des droits de la conscience, que nous avons écrit ces pages. Il est bon que, de temps en temps, des protestations salutaires fassent savoir aux gouvernements que ce n'est pas en vain qu'en France on foule aux pieds les droits sacrés de la conscience individuelle!

Il est bon que l'on n'ignore pas que l'Église est toujours vivante et toujours forte des promesses qu'en la fondant lui fit le Christ!

Il est bon que l'on se souvienne qu'elle a gardé, quoi qu'en puissent dire les passions de quelques sectaires, la puissance et l'autorité devant lesquelles, au moyen âge, s'inclinaient tous les rois soumis?

Non, non, grâce à Dieu, dirons-nous aux persécuteurs, la Foi n'est pas morte, et la Religion, toujours triomphante, n'a subi, malgré les attaques, ni défection de ses enfants, ni préjudice à son honneur!

On peut supprimer le traitement des prêtres, entamer le budget des cultes, attenter à l'éducation, expulser les congrégations, laïciser les hôpitaux : — on n'atteint ni ne diminue, par de semblables procédés, ni la vie du clergé français, ni les droits de la Religion.

Les persécutions dont elle est l'objet sont les éléments de sa grandeur même, et le moment vient tôt ou tard où, le bon sens et l'équité reprenant leur ancien empire, le droit lui-même en fait justice.

Eugène Billard,

avocat à la Cour d'Appel de Paris,
membre de la Société de législation comparée.

L'ESCLAVAGE AFRICAIN [1]

VI

LA CROISADE CONTRE L'ESCLAVAGE

Immédiatement après la publication de l'Encyclique *In Primis* de Sa Sainteté Léon XIII, les pèlerins africains qui se trouvaient présents à Rome pour y célébrer le jubilé pontifical, furent reçus en audience solennelle par le Saint-Père, et avec eux se trouvaient plusieurs milliers d'assistants et tous les évêques d'Afrique ayant à leur tête leur primat, le cardinal Lavigerie.

Voici en quels termes s'exprima le prince de l'Eglise :

« Très Saint Père,

« C'est un double pèlerinage que j'ai l'honneur de présenter en ce moment à Votre Sainteté : celui du diocèse de Lyon et celui des Missions africaines.

« Nos Africains, dont les uns descendent des anciens chrétiens qui avaient pour pasteurs les Cyprien, les Augustin, les Optat, les Fulgence, et les autres représentent les pauvres noirs, ont à vous exprimer aujourd'hui, Très Saint-Père, les sentiments d'une immense et respectueuse gratitude. Ils viennent de lire à Rome, hier même, l'encyclique admirable que Votre Sainteté adresse aux évêques du Brésil. Ils y ont vu qu'après avoir hâté par vos vœux, par vos prières, l'abolition de la servitude dans un grand empire chrétien où elle existait encore, vous vous êtes souvenu de leur Afrique. Ils ont lu, tracé par vos mains sacrées, le tableau des misères sans nom que l'esclavage fait peser sur les populations de l'intérieur

(1) Voir la *Revue* du 1er décembre 1888.

équatorial. Ils ont vu avec quelle vigueur et quelle tendresse apostoliques, après avoir rappelé et flétri tant de crimes, Votre Sainteté s'adresse aux peuples chrétiens pour leur demander au nom de l'Eglise, au nom de la religion, au nom de l'humanité, de s'opposer à la continuation d'un commerce infâme et des scélératesses qu'il entraîne après lui. (*Applaudissements répétés. — Vive Léon XIII!*)

« Ce que Votre Sainteté a rappelé et flétri ainsi avec tant d'éloquence, c'est la propre histoire des noirs qui sont en ce moment à vos genoux. Tous, sans exception, ont été les victimes de ces infamies. Tous ont été, par la violence, enlevés à leurs familles, séparés de leurs pères, de leurs mères, qu'ils ont, le plus souvent, vu massacrer sous leurs yeux. Tous ont été traînés sur les marchés à esclaves de l'intérieur, sur ces routes impies dont parle Votre Sainteté avec une vérité qui fait frémir, et qui sont tracées aux voyageurs par les ossements des nègres esclaves. Tous, enfin, ont été vendus comme un vil bétail; et, si les missionnaires envoyés par vous, Très Saint-Père, il y a maintenant dix années, dès les premiers jours de votre Pontificat, ne s'étaient trouvés là pour les racheter, au nom de l'Eglise, avec les ressources d'une œuvre bénie, la Sainte-Enfance, ils seraient encore sous le joug et les coups de maîtres impitoyables, ou déjà morts de leurs souffrances sur les sables arides de nos déserts! Or, ils ont laissé dans l'intérieur de notre immense continent tout un peuple, leur propre peuple, voué à ces effroyables misères : 100 millions d'hommes (c'est un chiffre que nous donnent les appréciations des explorateurs), 100 millions d'hommes, de femmes, d'enfants, condamnés à une telle vie et à une telle mort!

« Oh! Très Saint Père, de quelle bénédiction les noirs de notre Afrique couvriront un jour votre nom! (*Applaudissements.*) Comme il leur restera cher et sacré, dans le cours des âges, lorsqu'ils sauront avec quelle bonté maternelle vous avez, alors que tous semblaient indifférents à leur sort, élevé la voix en leur faveur; avec quelle charité apostolique vous avez réclamé pour eux la justice et la paix! (*Nouveaux applaudissements!*)

« Il semble, Très Saint Père, que la divine Providence ait tout disposé pour que vous puissiez, dès la première heure, recevoir l'expression d'une reconnaissance si justement due, et avoir ici comme une confirmation visible de votre parole. C'est la première fois, dans le cours des siècles, que des nègres chrétiens, partis du centre même de l'Afrique, paraissent devant le Vicaire de Jésus-

Christ, et, sans que rien ait pu le faire prévoir, ils se trouvaient dans votre ville de Rome, le jour même où votre voix, faisant écho à celle de vos plus glorieux prédécesseurs, les saint Grégoire, les Innocent III, les Benoît XIV, rappelait au monde les droits de l'humanité, de la nature, si affreusement violés, et l'obligation pour les chrétiens de faire cesser tant d'horreurs! (*Vifs applaudissements.*)

« C'est près des tombeaux de saint Pierre et de saint Paul qu'ils vous ont entendu rappeler dans le beau langage de votre encyclique, que, dès l'origine, ces deux grands apôtres ont proclamé l'abolition de l'esclavage, en proclamant la liberté que Jésus-Christ a rendue à tous les hommes, justifiés par ses souffrances et par sa mort. Et maintenant ils vous voient, Très Saint Père, et il leur semble entendre, une fois de plus, Pierre vivant dans votre personne sacrée pour y instruire et gouverner l'Eglise, et ils répètent avec les Pères de Chalcédoine ce que ceux-ci disaient d'un autre Léon qui ne sera plus le seul désormais, à porter le nom de Grand (*Applaudissements. — Vive Léon XIII le Grand!*) dans l'histoire de l'Eglise : *Petrus per Leonem locutus est!* (*Applaudissements nouveaux.*) Ils vous voient et ils se rappellent que Paul, le docteur des nations, était prisonnier, alors qu'il élevait la main en présence des tyrans païens pour demander la liberté des esclaves : *Paulus vinctus Jesu Christi.*

« Mais sa prison et sa vieillesse n'ont pas empêché que sa voix n'ait retenti jusqu'aux extrémités du monde, qu'elle n'ait traversé les siècles, et qu'elle ne demande encore à tous les chrétiens de ne pas regarder aucun homme comme un esclave, mais de les tenir tous comme des frères très chers en Jésus-Christ : *Non jam ut servum, sed ut fratrem carissimum suscipe.* (*Applaudissements.*)

« C'est que saint Paul dans sa prison et malgré sa vieillesse, était armé de la force d'en haut, et avec cette force divine, la jeunesse se renouvelle pour combattre et vaincre même ceux qui sont forts en apparence, et la parole prend le vol de l'aigle pour éclairer les intelligences rebelles et gagner enfin les cœurs les plus durs : *Renovabitur ut aquilæ juventus tua!* (*Vifs applaudissements.*)

« Et que voyons-nous autre chose, Très Saint Père, lorsque, pour répondre à l'amour de vos fils, Vous surmontez comme miraculeusement les fatigues auxquelles succomberait la jeunesse, et, que de ce tombeau de Pierre, auprès duquel elle ne trouve même plus la liberté de son ministère auguste, Votre Sainteté annonce aux

esclaves de notre Afrique l'aurore de leur liberté : *Renovata est ut aquilæ juventus tua!* (*Applaudissements prolongés.*)

« Soyez béni, Très Saint Père, d'avoir fait entendre en leur faveur cette parole de consolation et d'amour! Soyez béni, au moment où le monde entier salue comme un triomphe unique votre jubilé pontifical, d'avoir voulu donner, avec l'espérance, une part de cette joie à tant de nations infortunées! (*Applaudissements.*)

« Très Saint Père, ce sont les sentiments que vous expriment par ma voix ces anciens enfants devenus vos fils et nos frères, et pour lesquels j'ose implorer, ainsi que pour les descendants des chrétiens d'Afrique, pour notre France, pour ces vénérables évêques, pour ces prêtres, pour ces missionnaires, et pour toute cette chrétienne assemblée, Votre bénédiction apostolique. » (*Applaudissements prolongés. — Cris unanimes et répétés de : Vive Léon XIII.*)

Après ce discours auquel nous n'avons pas osé rien retrancher, le Saint-Père prit lui-même la parole en ces termes :

« Monsieur le Cardinal,

« Par une disposition merveilleuse de la Providence, Notre jubilé sacerdotal vient d'être chez tous les peuples catholiques l'occasion de manifestations éclatantes et extraordinaires de foi et d'attachement au Vicaire de Jésus-Christ. Non contents de Nous témoigner leurs sentiments par des lettres d'une piété touchante et par des dons très précieux, ils ont voulu se faire représenter auprès de Nous et Nous offrir personnellement leurs filials hommages et leurs félicitations. Nous avons vu accourir ainsi successivement à Rome des personnages et des députations non seulement de tous les pays d'Europe, mais jusque des régions les plus reculées du globe. La France, comme il convenait à son noble caractère et à son titre privilégié, avait donné le premier élan à ce mouvement religieux par son pèlerinage des ouvriers, et par plusieurs autres depuis. — Il vous était réservé, Monsieur le Cardinal, d'en continuer la pieuse série aux solennels jours de la Pentecôte, en amenant ici ce pèlerinage africain.

« Ainsi que vous l'avez observé, c'est la première fois qu'un Pape voit devant lui, à Rome, les descendants des anciens chrétiens d'Afrique, de cette terre autrefois si féconde en saints, et depuis des

siècles si triste et si désolée. — Vous l'avez dit, Monsieur le Cardinal, dès le début de Notre Pontificat, Nos yeux se sont portés vers cette terre déshéritée, Notre cœur s'est ému au spectacle des innombrables misères physiques et morales dont elle est le théâtre. Nous avons cherché, dans les mesures de Nos forces, à y porter un remède convenable et salutaire. Par la reconstruction de l'antique siège de Carthage, nous avons voulu faire revivre le souvenir des Cyprien, des Augustin et de leurs chrétientés jadis florissantes, et par ce fait préparer la reconstitution de l'ancienne Église africaine.

« Étendant Notre regard à tous les autres points de ce continent mystérieux, où tant de millions d'âmes n'ont jamais entendu la parole de l'Évangile, Nous leur avons envoyé des missionnaires et des apôtres courageux et zélés.

« Ce qui par-dessus tout n'a cessé de remplir Notre âme de tristesse et de commisération, c'est la pensée de ce grand nombre de créatures humaines réduites par la force et la cupidité à un esclavage honteux et dégradant. Dans ces jours mêmes, Nous avons publié la lettre encyclique dont vous venez de parler tout à l'heure, Monsieur le Cardinal, adressée aux évêques du Brésil.

« Après les avoir félicités de l'heureux événement qui vient de se produire en leur pays; après avoir exposé la doctrine de l'Église catholique et rappelé la constante sollicitude des Pontifes romains à ce sujet, suivant l'exemple de Nos prédécesseurs, NOUS AVONS INVITÉ ET VIVEMENT ENGAGÉ TOUS CEUX QUI ONT LE POUVOIR ENTRE LES MAINS DE METTRE UN TERME AU HIDEUX TRAFIC APPELÉ LA TRAITE DES NOIRS — ET A EMPLOYER TOUS LES MOYENS POUR QUE CETTE PLAIE NE CONTINUE PAS DAVANTAGE A DÉSHONORER LE GENRE HUMAIN. ET PUISQUE LE CONTINENT AFRICAIN EST LE THÉATRE PRINCIPAL DE CE TRAFIC, ET COMME LA TERRE PROPRE DE L'ESCLAVAGE, DANS CETTE MÊME LETTRE NOUS RECOMMANDONS A TOUS LES MISSIONNAIRES QUI Y PRÊCHENT LE SAINT ÉVANGILE DE CONSACRER TOUTES LEURS FORCES, LEUR VIE MÊME, A CETTE ŒUVRE SUBLIME DE RÉDEMPTION, à l'exemple du glorieux Pierre Claver, que Nous avons récemment canonisé. A ces missionnaires nous recommandons aussi de racheter autant d'esclaves qu'il leur sera possible, ou du moins de leur procurer tous les soulagements de la plus tendre charité de père et d'apôtre.

« MAIS C'EST SUR VOUS SURTOUT, MONSIEUR LE CARDINAL, QUE NOUS COMPTONS POUR LE SUCCÈS. NOUS CONNAISSONS VOTRE ZÈLE ACTIF ET INTELLIGENT. NOUS SAVONS TOUT CE QUE VOUS AVEZ FAIT JUSQU'A CE

JOUR, ET NOUS AVONS LA CONFIANCE QUE VOUS NE VOUS LASSEREZ PAS, AVANT D'AVOIR MENÉ A BONNE FIN VOS GRANDES ENTREPRISES.

« Avant de terminer, Nous voulons, chers enfants d'Afrique, vous dire combien Nous vous félicitons de la grande grâce que le Dieu très miséricordieux vous a faite en vous arrachant aux ténèbres du paganisme; et même aux fers de l'esclavage, pour vous établir dans la lumière, dans la sainte liberté de la foi chrétienne. Persévérez dans vos pieux sentiments; soyez constamment fidèles aux promesses de votre baptême, et, à votre tour, devenez les apôtres et les messagers de la bonne nouvelle auprès de vos innombrables frères moins fortunés que vous.

« Et maintenant il ne Nous reste qu'à vous accorder, comme gage de Notre paternelle protection, la bénédiction apostolique, d'abord à vous, Monsieur le Cardinal, et ensuite aux évêques, aux directeurs du pèlerinage, à vous tous, ici présents, à vos familles, à vos œuvres et à toutes les missions du continent africain. » (*Longs et vifs applaudissements. — Cris répétés sans fin de : Vive Léon XIII.*)

C'est à l'heure où furent prononcées ces mémorables paroles que fut commencée l'œuvre de la croisade contre l'esclavage africain, l'une des œuvres les plus importantes du règne de Léon XIII et du dix-neuvième siècle. L'un des dons souverains des hommes qui ont reçu du Ciel la mission de gouverner, c'est celui de savoir choisir les instruments qu'ils doivent employer; Léon XIII a été vraiment inspiré en confiant la mission d'organiser l'entreprise au Primat d'Afrique. Dans combien d'œuvres qui semblaient impossibles aux efforts humains n'a-t-il pas réussi? Relativement jeune encore (1) et doué d'une merveilleuse souplesse d'esprit, le cardinal Lavigerie a pris à cœur la mission qui lui était confiée et il lui a d'abord donné un nom caractéristique, c'est *la croisade contre l'esclavage*. Sans se dissimuler les difficultés de l'entreprise, il a dit à Pierre parlant par la bouche de Léon : « J'accepte vos ordres, sur votre parole, je vais jeter mes filets; *In verbo autem tuo laxaborete* (2). »

(1) S. Em. le cardinal Charles-Martial Allemant Lavigerie, né à Bayonne le 31 octobre 1825, sacré évêque de Nancy le 22 mars 1863, préconisé archevêque d'Alger le 27 mars 1867, archevêque de Carthage, primat d'Afrique, délégué apostolique pour les Missions du Sahara, du Soudan, de l'Afrique équatoriale, de Sainte-Anne de Jérusalem, créé cardinal-prêtre du titre de Sainte-Agnès-hors-les-Murs dans le Consistoire du 27 mars 1882.

(2) Luc, v, 5.

A une autre époque et dans des circonstances toutes différentes, l'Église avait créé des ordres pour le rachat des captifs; à l'heure présente et avec le caractère particulier qu'a pris l'esclavage en Afrique, ce mode de délivrance ne peut plus être employé; les ressources de la charité, quelque abondantes qu'elles soient, ne suffiraient pas et pourraient manquer leur but en devenant un stimulant pour la cupidité.

Dans d'autres circonstances, l'Église avait aussi créé les ordres de chevalerie et les ordres religieux militaires, dont les principaux ont été dans le passé : l'ordre de Malte, fondé à Jérusalem au commencement du douzième siècle; ce fut le plus illustre et le plus puissant de tous; l'ordre du Temple, fondé aussi à Jérusalem, en 1118, et supprimé par Clément V, en 1307; l'ordre de Saint-Lazare, également fondé dans la Ville Sainte, en 1119, et uni plus tard à celui de Saint-Maurice; les ordres de Saint-Jacques de Compostelle, de Calatrava et d'Alcantara, tous les trois établis en Espagne; enfin, l'ordre des Chevaliers Teutoniques, établis en Allemagne.

Fondés dans un esprit de foi, de dévouement, de sacrifice, pour la protection des petits et des faibles, pour le soin des malades; destinés à arracher à l'esclavage les captifs faits par les musulmans ou par les barbares, ces ordres rendirent à l'Église, aux princes, aux populations chrétiennes, des services considérables tant qu'ils persévérèrent dans leur premier esprit.

Plus tard, par l'effet de la fragilité humaine, ils dégénérèrent de leur régularité et de leur esprit, et les Templiers ont même été accusés de graves désordres. La preuve a-t-elle été faite? Il est permis d'en douter, au moins pour la généralité des membres. Tous les autres finirent par n'être plus que des associations honorifiques et perdirent à peu près complétement leur caractère religieux.

Le seul de ces ordres qui existe encore dans l'Église catholique, est celui de Malte; mais il a cessé de remplir ses fonctions militaires et n'est plus que l'ombre de lui-même.

On s'est demandé s'il était possible de restaurer ou de réorganiser un de ces anciens ordres pour rendre à l'Afrique barbare des services analogues à ceux qu'ils rendaient autrefois dans les pays mahométans, et, spécialement pour protéger les populations sans défense contre les horreurs de l'esclavage? Cela n'est possible qu'à la condition d'abandonner complétement les traditions qui avaient fini par prévaloir parmi les anciens chevaliers. Ainsi, il ne faudrait

pas songer à exiger les quartiers de noblesse autrefois requis pour être admis dans ces corps. Avant tout, il faudrait reprendre le véritable esprit religieux tel qu'il convient à des soldats qui veulent sérieusement pratiquer les devoirs et les vertus du christianisme et parvenir à la sainteté en sauvant leurs frères et se sacrifiant héroïquement pour accomplir le devoir de la charité dans sa plus haute perfection.

Le dévouement absolu du chrétien est la première loi d'une vocation semblable.

Où chercher ce dévouement inspiré par la foi? Évidemment dans la pratique des trois vœux de religion qui sont l'expression approuvée et expliquée par l'Église des conseils évangéliques : Pauvreté, chasteté et obéissance. La pauvreté brise toute attache aux biens de ce monde; la chasteté dégage le cœur de toutes les affections basses ou moins parfaites; l'obéissance rend possible l'action commune en maintenant l'ordre et la subordination parmi les membres de la corporation. Avant tout, ces trois vertus élèvent l'âme au-dessus de la nature déchue et l'unissent intimement à Dieu, lui communiquant vraiment une vie surnaturelle.

Une règle simple et précise, s'inspirant de ces vues, doit disposer les pratiques essentielles de la vie intérieure et de la vie militaire, en combinant tellement les deux éléments, que l'un ne nuise en rien à l'autre.

Il y aurait beaucoup à emprunter aux anciens codes des ordres de chevalerie. Et d'abord tout ce qui est relatif à la direction intérieure, qui est la même dans tous les temps; nous entendons par là toute la partie ascétique : si elle est sérieusement constituée et suivie avec fidélité, l'ordre nouveau ne produira que des fruits de bénédiction pour ses membres et d'édification pour le prochain.

Dans les règlements disciplinaires, il y a aussi beaucoup de dispositions qu'il serait très utile de voir ressusciter. Quoique d'un degré inférieur, la régularité extérieure est d'un grand mérite devant Dieu, pour celui qui y est fidèle, et une garantie puissante de durée pour tout le corps. Parmi les points que la sagesse des anciens avait établis comme règles pour les chevaliers, il s'en trouve qu'il est essentiel de conserver, comme ceux qui établissent que nul ne sortira de la maison seul et qu'il devra être accompagné au moins d'un autre frère d'armes; que celui qui sera cause d'un scandale sera exclu; que les membres portant les armes n'aient pas à s'oc-

cuper de leur subsistance et autres besoins matériels, mais qu'il y soit pourvu par des fondations, par le travail ou par les aumônes que recueilleront les prêtres ou les frères qui, par humilité, se consacrent à ce soin; que la plus parfaite égalité soit établie entre tous et qu'il n'y ait de distinction que celle de la vertu et du mérite; que les supérieurs soient élus par les frères avec l'approbation du conseil de l'ordre; que des prêtres soient attachés à l'ordre pour l'accomplissement des exercices de religion; que tous soient souvent avertis qu'ils sont établis pour la défense des petits et des faibles et très particulièrement des captifs et des esclaves, et qu'il ne leur est point permis de verser le sang que pour la défense de leur vie ou de celle du prochain injustement attaqué; que le duel, les querelles et les rivalités quelconques sont strictement défendus; que tous sont soumis à l'obéissance militaire hiérarchiquement établie.

A l'origine, on ne faisait pas de vœux dans les ordres religieux militaires, mais seulement des promesses, dont on pouvait être relevé par les supérieurs. Plus tard seulement, vinrent les vœux de religion, soit temporaires, soit perpétuels. Une fois engagés par des serments, si ceux-ci étaient perpétuels, les chevaliers appartenaient à l'ordre jusqu'à la fin de leur vie, et l'ordre, à son tour, prenait l'engagement de les entretenir jusqu'à la mort.

Mais pour quel motif les simples promesses se changèrent-elles en vœux religieux, et cela de très bonne heure, car saint Bernard, dans les règles des Templiers, suppose toujours les vœux de la religion? Etait-ce seulement pour donner plus de stabilité aux institutions? Gardons-nous de le croire. Sans doute en se liant par des vœux pour le reste de leurs jours, les chevaliers s'interdisaient tout regard en arrière et tous leurs efforts tendaient à procurer le plus grand avantage de l'œuvre à laquelle ils s'étaient consacrés. C'était un résultat d'une importance extrême, mais ce n'était pas le but principal : la pensée de la foi qui avait inspiré l'émission des vœux s'était principalement arrêtée sur la perfection de la vie de l'âme; en se donnant tout entier pour les œuvres héroïques de charité, l'âme du chevalier revêtait une transformation radicale qui lui permettait une union plus intime avec Dieu dès la vie présente, et lui assurait une place privilégiée après la consommation de son sacrifice.

« Tels sont les traits généraux qu'ont eus, à leur origine, les ordres militaires dans l'Eglise et que pourrait avoir une association nouvelle qui se consacrerait, dans celles des contrées de l'intérieur

de l'Afrique où n'existe aucune autorité régulière, à la suppression de l'esclavage et des désordres qu'il entraîne (1).

« Quant aux ordres actuels, ils ne pourraient être d'aucune utilité pour un tel but, et il ne paraît pas non plus pratiquement possible de les réorganiser désormais.

« Il est complètement faux, du reste, que le Souverain Pontife ait songé à charger de ce soin l'ordre de Malte, tel qu'il est actuellement constitué. Il ne l'est pas moins que le cardinal Lavigerie veuille faire appel à cet ordre.

« On pourrait organiser, en lui conservant son nom antique, un tiers ordre divisé, comme l'ancien ordre de Malte, en langues ou nationalités diverses, approprié, par sa règle, à cette mission nouvelle et dont les membres seraient liés par des serments temporaires. Mais la sagesse demande que l'on attende, avant de rien fixer à cet égard, que les dévouements personnels se soient manifestés en assez grand nombre pour pouvoir établir cette association religieuse en Afrique, avec l'approbation et sous l'autorité de l'Eglise. »

Telles sont les idées que Son Em. le cardinal Lavigerie a émises dès le premier moment où il reçut du Saint-Père la mission d'organiser la Croisade. Il se mit aussitôt à l'œuvre avec toute l'ardeur de son zèle, et dès le dimanche 15 juillet, il paraissait dans la chaire de l'église Saint-Sulpice. La vaste enceinte était remplie d'une foule profondément émue par les tableaux que lui traçait l'éloquent orateur visiblement ému lui-même jusqu'au fond de l'âme.

« C'est du haut de la chaire de Saint-Sulpice qu'il nous adresse le *Diex el volt*, dit l'un des auditeurs les plus sympathiques; sur la pourpre de la robe resplendit la barbe neigeuse; les traits portent la trace d'une profonde fatigue, mais les yeux s'illuminent d'un feu intérieur, et la voix presque cassée a des accents d'une ineffable tendresse. Ah! l'heure est inopportune, le cardinal le sait : quels soucis ne nous dévorent pas! Républicains, royalistes, bonapartistes, ne sommes-nous point déjà suffisamment sollicités pour trouver le temps de nous intéresser encore à de lamentables nègres séparés de nous par 2 ou 3000 lieues? Mais qu'importe au vieil évêque! C'est l'honneur de l'Église de ne reculer devant aucune misère. Sans craindre d'opportuner notre égoïsme, le cardinal retrace en termes vibrants d'indignation et de douleur

(1) *Conférence faite dans l'église de Saint-Sulpice, à Paris*, par le cardinal Lavigerie, p. 52.

les maux de ces populations africaines que des bandits traquent depuis des siècles « comme un vil gibier ». Les témoignages des missionnaires d'Alger répandus sur la côte d'Afrique et jusque dans l'intérieur du continent l'attestent : ce n'est pas moins de 400,000 esclaves qui sont vendus chaque année sur les marchés des rivages de l'Océan. Et si l'on pense aux massacres provoqués par les résistances, aux morts causées par de barbares traitements, aux ruines qui s'accumulent après les incursions des esclavagistes; si l'on songe qu'un cinquième seulement « de ces fils jusqu'ici déshérités et maudits » parvient aux marchés, on trouve au moins 2 millions de créatures humaines qui sont annuellement victimes de la traite des nègres.

« Autrefois, ajoute l'orateur, le commerce des esclaves était limité. Les moyens de transport ne permettaient pas d'emmener au loin des multitudes. Aujourd'hui, des bandes de 1500 esclaves sont conduites chaque jour du centre de l'Afrique sur les marchés de la côte. La traite se pratique sur tout le continent. Tout à côté de nos possessions africaines, sur les bords de la mer Rouge, dans la région de Zanzibar, dans l'Afrique australe, autour des lacs Tanganyka, Nyanza, sur les rives de Zambèze, depuis les rivages de la mer jusqu'aux plateaux élevés, l'esclavage sévit partout.

« L'auditoire frissonne quand le cardinal signale les expédients stratégiques qu'imaginent les marchands d'esclaves pour s'emparer des malheureux noirs. Les infâmes trafiquants, tous sectateurs de Mahomet, ont à leurs ordres des hordes féroces composés de métis ou même de nègres. Le cardinal dépeint les torches que les soldats allument pendant la nuit, les coups de feu qu'ils tirent, les populations indigènes se réveillant et ne sachant pas ce qui se passe, ou plutôt ne le sachant que trop, leur fuite dans les refuges les plus inaccessibles, la capture des victimes, la formation des caravanes, les cris de désespoir des femmes que l'on sépare de leurs maris, des mères qu'on éloigne de leurs enfants, les privations qu'on fait subir aux esclaves pour économiser de l'argent, l'affaiblissement des malheureux, les coups qu'on leur donne. Il cite l'exemple d'une femme qui ne pouvait plus marcher et qui se jetait à genoux devant les esclavagistes en demandant grâce. L'un d'eux, d'un coup de sabre, lui trancha le pied et dit en ricanant : « Tu resteras là « maintenant, tu n'iras pas plus loin ». Et il n'y a pas de jour où des caravanes de ces esclaves n'arrivent sur les marchés.

« Le cardinal Lavigerie exagère-t-il les faits? Ses récits sont plutôt au-dessous de la vérité. Le 3 décembre dernier, lui écrivait récemment un de ses missionnaires, nous vîmes accourir de tous côtés des bandes d'hommes, de femmes et d'enfants qui fuyaient éperdus. Ces malheureux se présentèrent devant la mission en criant : « Les marchands d'esclaves! Secourez-nous! » Le nombre augmentait sans cesse. Bientôt, nous entendîmes des cris perçants : les esclavagistes atteignaient les fugitifs. Le supérieur de la mission s'avança vers les poursuivants et parvint à sauver un certain nombre de nègres qui s'étaient réfugiés dans la mission. Parmi ces derniers, se trouvait une femme qu'on séparait de son mari et de ses enfants. Elle était enceinte. Elle se débattait et résistait. Un de ces brigands saisit un pistolet et fit feu. La femme tomba. C'était pour faire un exemple et intimider les autres. ».

« N'est-il pas douloureux, reprend le cardinal, de voir des pays, jadis aussi peuplés que les plus peuplés de nos départements français, aujourd'hui déserts et silencieux par suite de l'infâme chasse à laquelle se livrent des bandits qui souvent portent le titre de chrétiens!

« L'éloquent orateur retrace ce qui a été fait jusqu'ici par les missions catholiques en faveur de l'abolition de l'esclavage. « Hélas! la moitié de ceux qui sont partis sont morts à la peine. Toutefois, le nombre est grand des esclaves rachetés par les missions.

« On ne doit pas aujourd'hui se borner à constater le mal, continue le vénérable prélat. Il faut chercher les moyens d'y remédier. La France, l'Angleterre, l'Italie ont déjà beaucoup fait pour l'abolition de l'esclavage. Il ne faut pas s'arrêter en route. Le Saint-Père a fait appel à la charité en faveur du rachat des esclaves. Il ne fait pas appel seulement à ceux qui peuvent apporter leurs faibles ressources, il fait appel à tous ceux qui ont la puissance, et il leur demande de prendre les moyens nécessaires.

« Autrefois, quand les chrétiens étaient exposés à la servitude en Orient, des croisades, des ordres militaires se sont formés pour les défendre. En ce moment, un corps de six cents hommes armés, placé sous le commandement d'un ancien capitaine des zouaves pontificaux, le capitaine Joubert, opère déjà contre les commerçants de chair humaine. Que cette nouvelle croisade englobe les jeunes gens doués d'un cœur généreux! Je me ferai l'apôtre de cette croisade. Aujourd'hui en France, demain en Belgique, je parlerai

aux millions de chrétiens, je parlerai à l'opinion publique et je la soulèverai par le spectacle de tant de misères. Il n'y a pas seulement des âmes à sauver : il ne faut pas que ce grand continent africain devienne un désert; il faut le conquérir. Et vous, agissez, répandez la bonne parole, vous rendrez service à vos frères. Parlez à tous, chrétiens ou non chrétiens, à ceux qui le sont comme à ceux qui ne le sont pas, et dites-leur que la cause à défendre est celle de l'humanité. »

Ces appels à la générosité française et à la charité chrétienne ne furent point stériles; des offrandes se firent spontanément, et, ce qui est plus important encore, des âmes dévouées vinrent aussitôt solliciter l'honneur de faire partie de la chevalerie nouvelle, ainsi qu'on l'a vu plus haut dans une lettre du Primat d'Afrique.

Après s'être fait entendre dans plusieurs villes de France où il a partout rencontré le même accueil sympathique et éveillé de généreux dévouements, il a traversé la Manche et s'est présenté à Londres, où un grand meeting s'est tenu en son honneur, sous la présidence de lord Granville. On remarquait dans l'assistance S. Em. le cardinal Manning, l'évêque de Zanzibar, plusieurs autres membres du clergé et une élite nombreuse de la société la plus distinguée.

Lord Granville souhaita la bienvenue au cardinal Lavigerie, comme au représentant de la société antiesclavagiste en France, et constata la nécessité d'une union entre toutes les nations civilisées pour combattre ce fléau qui fait la honte de l'humanité.

Le cardinal Lavigerie prit ensuite la parole, et avec un à-propos vrai, habile et généreux, il rappela ce que l'Angleterre avait fait pour l'abolition de la traite des noirs. Il ne fut pas moins bien inspiré en exprimant son admiration pour la noble initiative de Livingstone. Chacune de ses paroles souleva des applaudissements prolongés. Il retraça ensuite le tableau des horreurs dont l'Afrique équatoriale est journellement le théâtre par le fait de la traite des esclaves. Il demanda que l'Angleterre, qui avait tant fait déjà pour l'abolition du trafic hideux des hommes, prêtât, à l'avenir, un appui actif pour mettre un terme définitif à tant d'horreurs.

L'assemblée vota par acclamation, sur la proposition du cardinal Manning, une résolution exprimant sa reconnaissance au Primat d'Afrique pour les efforts qu'il ne cesse de faire, afin d'amener l'abolition de l'esclavage. Elle vota aussi des résolutions faisant

appel aux nations de l'Europe, qui, au congrès de Vienne de 1815, se sont engagées à dénoncer le commerce des esclaves, afin de ne voir plus la continuation des attentats commis par les chasseurs d'hommes.

Finalement le meeting demanda au gouvernement britannique d'adopter, de concert avec les autres puissances qui ont des possessions en Afrique, les mesures nécessaires pour assurer la destruction des esclavagistes comme ennemis de la race humaine.

Tous les grands journaux de Londres se sont fait un honneur de s'associer aux sentiments exprimés dans cette mémorable assemblée. Dans la presse anglaise, il n'y a eu qu'une voix pour louer la sublime inspiration de Léon XIII et de son fidèle représentant.

De Londres, l'archevêque de Carthage et d'Alger s'est rendu en Belgique, où un succès plus éclatant encore l'attendait. Dans une conférence faite dans l'église de Sainte-Gudule, à Bruxelles, il a remporté un véritable triomphe et a reçu une ovation; aussitôt se sont présentés un grand nombre de jeunes gens demandant à être enrôlés dans la nouvelle chevalerie; mais de singulières précautions sont à prendre et à l'enthousiasme des généreuses entreprises, le cardinal joint la sage circonspection qui assure la réussite de ses vastes entreprises. Pour être inscrit dans les cadres de cette milice d'élite, il faut présenter des garanties certaines. Déjà, il est arrêté que la Belgique fournira une légion de cent hommes et le recrutement de cette légion est certain.

L'organisation de la croisade pour la Belgique, et exclusivement belge, a pour unique but de protéger les populations de l'Etat indépendant du Congo, qui est placé sous le gouvernement du roi Léopold II. Il y a un conseil général de direction à Bruxelles et trois comités particuliers, à Bruxelles, Liège et Anvers.

Trois anciens officiers belges des zouaves pontificaux font partie du conseil de direction pour la partie militaire.

Déjà on a commencé la construction d'un bateau armé qui fera la croisière dans les eaux du lac Tanganika. Le coût de ce bateau est estimé à 150,000 francs; mais les souscriptions arrivent de tous côtés, et le roi Léopold II a voulu, par une souscription personnelle, couvrir la moitié de ces frais. Le roi des Belges a offert au Cardinal Primat d'Afrique une hospitalité vraiment royale et a montré une intelligente activité pour seconder toutes ses entreprises. Dans la conférence de Sainte-Gudule, le cardinal Lavigerie avait rappelé

que le monarque belge, dans le congrès de Bruxelles, avait proposé à l'Angleterre et à l'Allemagne des mesures à prendre de concert pour arrêter la traite des noirs sur le littoral du Zanzibar et défendre la vente des armes à feu aux Arabes et aux métis qui font le hideux commerce des hommes. Les exigences de la politique n'ont pas permis de donner suite à ces généreuses avances, mais aujourd'hui qu'il le peut sous une autre forme, Léopold II s'empresse de poursuivre ses nobles intentions.

Il semble que la Providence se plaise à récompenser de suite les efforts des catholiques belges; au moment où nous écrivons ces lignes, une dépêche arrive de Saint-Thomé, en date du 21 août, et annonce la réoccupation pacifique des Stanley-Halls, opérée par la force publique de l'Etat du Congo, sous le commandement du capitaine Van Gèle.

Nous regrettons vivement que l'espace ne nous permette pas de citer au moins les principaux passages des remarquables discours du cardinal Lavigerie, prononcés à Saint-Sulpice de Paris, à Londres et à Sainte-Gudule de Bruxelles. Dans cette dernière conférence, l'éminent orateur apporte de nouvelles preuves de la férocité avec laquelle sont traités les esclaves. Il cite des faits arrivés il y a peu de jours.

Toute la presse française aussi, à quelque opinion qu'elle appartienne, a loué sans réserve la généreuse entreprise de Léon XIII et du Primat d'Afrique. Il n'y a eu non plus qu'une voix dans la presse anglaise pour applaudir aux résolutions votées par la société antiesclavagiste de Londres après la conférence faite par le cardinal Lavigerie.

Mais au milieu de ce concert de toutes les âmes généreuses, une note discordante vient de se fait entendre (1). La presse libérale

(1) Nous ne parlons pas des protestations du ministre de Turquie, M. Caratheodory, qui a prétendu que les esclaves enlevés en Afrique n'étaient pas vendus aux musulmans d'Asie, par cette raison que le Coran défend l'esclavage. Et cependant les Barbaresques qui désolèrent durant tant de siècles la Méditerranée étaient de fanatiques sectateurs du Coran; Constantinople était rempli d'esclaves jusqu'à ces derniers temps au rapport des voyageurs; Stanley a rencontré, dans l'Afrique équatoriale, des Arabes, marchands d'esclaves, qui propageaient le mahométisme. Une lettre du cardinal Lavigerie, datée de Bruxelles, le 26 août 1888, établit, de la manière la plus positive, que le commerce des esclaves se fait par des musulmans et sous la protection des souverains musulmans, souvent par ces souverains et à leur profit. (*Le Monde*, du 3 septembre 1888.)

belge ne peut pas s'empêcher de reconnaître la grandeur et l'élévation de l'inspiration qui pousse l'éminent orateur dans l'entreprise de la croisade; mais, sur un ordre parti des loges maçonniques, elle déclare exagéré, faux, tout ce que l'on a dit contre le trafic des esclaves, impossible et absurde tout ce que l'on entreprend pour l'empêcher.

Il faut donc s'attendre que la juiverie et la maçonnerie, qui ont la haute main dans les affaires du haut Congo, s'armeront de toutes leurs ressources pour empêcher le succès de la croisade. Mieux vaut mille fois la continuation de ce trafic infâme des esclaves, de ces chasses à l'homme, de ces massacres atroces, que la délivrance par le christianisme! Il n'y a là rien qui doive nous surprendre; nous ne devons pas non plus être étonnés du scandale qu'ils affectent lorsque, au nom de l'Eglise, on invite à repousser par les armes la plus cruelle, la plus barbare tyrannie.

Seulement en voyant l'enfer entrer directement en lutte contre la croisade nouvelle, nous y voyons une preuve nouvelle que c'est une œuvre voulue de Dieu, et nous disons une fois de plus avec nos ancêtres du onzième siècle : *Diex el volt;* et avec saint Jean : *Hæc est, victoria quæ vincit mundum, fides nostra* (1).

Solesmes, 1er septembre 1888.

Dom Paul Piolin.

(1) Johan., v, 4.

SHAKSPEARE

I

AU PIED DE LA STATUE DE SHAKSPEARE

Depuis le 14 octobre dernier, la statue de Shakspeare s'élève à Paris, et c'est justice. L'illustre poète anglais n'appartient pas uniquement à sa patrie. Il fait plus même que de participer à ce don d'universalité par lequel le génie d'un homme est le patrimoine, non seulement d'un pays, mais du monde entier ; il est lui-même le peintre le plus varié de l'humanité.

C'est à ce caractère profondément humain du génie de Shakspeare qu'ont surtout rendu hommage les voix françaises qui, les premières, ont salué le monument élevé dans Paris au grand tragique anglais.

« Le poète, a dit de Shakspeare l'éloquent interprète de l'Académie française, M. Mézières, le poète ne regarde pas seulement son pays et son temps. Sa pensée embrasse l'univers entier. L'étendue de son esprit, la force de sa sensibilité, qui s'appliquent à tous les sujets, à toutes les situations humaines, le font contemporain de tous les âges, accessible et cher à tous les peuples. C'est là son originalité et sa gloire. Parmi ceux qui ont remué les âmes en assemblant des mots, personne n'a fait vibrer plus de sentiments divers, fouillé plus profondément les replis du cœur, offert à l'homme plus d'images vivantes de ses misères ou de ses vertus, de son néant ou de sa grandeur. »

Et dans l'une de ces généreuses inspirations que le chantre de la *Fille de Roland* fait si naturellement jaillir de son cœur, M. de Bornier célébrait à son tour, en Shakspeare, le poète de l'humanité.

C'est à ce point de vue que s'est naguère placé, pour juger

Shakspeare, un éminent psychologue, le comte de Chambrun. Et c'est pourquoi nous allons étudier avec lui l'œuvre du poète. Faut-il le dire? Nous n'avions pas adopté d'emblée toutes ses éloquentes conclusions. Mais il s'est trouvé qu'en cherchant dans une nouvelle lecture de Shakspeare les armes qui, selon nous, devaient combattre certaines opinions de M. de Chambrun, ces armes se sont le plus souvent retournées contre nous-même, et qu'il nous a fallu les rendre au vainqueur. Nous avons gagné à cette joute une plus profonde connaissance du poète anglais.

II

SHAKSPEARE ET L'AME DE L'HUMANITÉ

Ancien député, ancien sénateur, le comte de Chambrun, frappé de cécité, a dû renoncer à la vie publique. Mais au sein de la retraite, il s'est, plus que jamais, donné à une grande et féconde étude, la recherche de l'âme humaine, aussi bien dans les lettres et les arts que dans les sciences morales et politiques. De cette conception du philosophe chrétien résultent des œuvres d'une puissante originalité, et qui, suggestives au plus haut degré, ouvrent de nouveaux et larges horizons à la psychologie. C'est dans une suite d'études insérées en partie au *Moniteur* et qui paraîtront en un volume que M. de Chambrun a particulièrement appliqué sa méthode aux grands poètes.

Psychologue avant tout, le comte de Chambrun se plaît à reconnaître le beau dans les formes qui laissent le mieux apparaître l'âme de l'humanité. Plus cette âme a de vibrations dans l'accent du poète, plus il y recueille l'accent du génie. Plus cette âme reflète le temps où elle a vécu ici-bas, plus il y retrouve le miroir de la civilisation. A ce double titre, c'est Shakspeare qui, le premier, attire ses regards, Shakspeare en qui s'incarne, non seulement l'Angleterre du seizième siècle, mais l'humanité de tous les temps, Shakspeare qui s'efface de son œuvre pour ne laisser apparaître que ses personnages : telle la mère qui ne vit que dans les enfants à qui elle a donné son sang. Cette puissante et sympathique faculté d'assimilation, d'identification, fut, M. de Chambrun va nous le dire, la caractéristique du génie de Shakspeare :

« Chaque jour, au moment où se produit le sommeil, notre cons-

cience, notre connaissance de nous-mêmes s'altère, s'affaiblit, s'éteint. Nous étions un témoin, un juge, un spectateur des choses et de la vie; peu à peu nous nous effaçons, nous nous confondons, et nous disparaissons de la salle du théâtre pour nous introduire et passer sur la scène elle-même; nous nous mêlons, nous nous fusionnons avec tous les personnages qui s'y trouvent et s'y rencontrent...

« Shakspeare, comme poète, s'est endormi; il a dépouillé son être, sa personne, toute sa nature; puis son génie s'est transporté, s'est réveillé sur une sorte d'univers à la fois réel et fictif, imaginaire et vrai, où s'agitaient, se heurtaient et se mêlaient toutes les facultés, toutes les passions, tous les caractères de la civilisation. Il s'incarne, il vit dans chacun de ses héros; ce n'est point Roméo qui aime, Hamlet qui rêve, Coriolan qui entre en fureur, Richard III qui s'écrie : un cheval; le roi Lear qui se couronne de feuillages, qui tombe et qui meurt; c'est Shakspeare lui-même qui s'exalte, qui s'abat avec eux et en eux; il opère la transfusion de son sang dans leur sang; il se nourrit, il s'enivre de leur substance.

« Ce don de se dévouer, de s'oublier, de se perdre, est pour moi le don propre, le caractère particulier, le génie même de Shakspeare, et cela non point pour tel ou tel personnage déterminé, telle ou telle situation particulière; mais pour l'humanité tout entière, dans la bonne et dans la mauvaise fortune, dans le vice et dans la vertu, au foyer, dans la famille, et sur les places publiques ou les champs de bataille. Puis toute la nature intervient, apparaît; la mer, la tempête, le firmament, l'aurore, une nuit d'été, les ténèbres, l'esplanade glaciale et hantée d'Elseneur, ce verger de Vérone aussi beau que les jardins de l'Eden, cette immense bruyère vide à la fois et peuplée de terreur, d'épouvante, forment le vrai et réel espace où se meut et s'agite cette réelle, véritable et idéale humanité. Elle a le rire, elle a les larmes, elle a les bouffonneries, elle a surtout les cadavres, et volontiers le grand tragique les entasse en hautes piles. De même que la force éternelle, impassible et créatrice, Shakspeare éprouve autant de volupté ou d'indifférence à faire vivre les plus belles et les plus splendides créations qu'à les faire mourir, car toutes elles sont tranchées en leur plus jeune et plus brillante sève : Cordélie, Juliette, Desdémone, Ophélie.

« Oui, Shakspeare s'est dépouillé de sa propre vie; il l'a donnée, il l'a transmise à ses fictions, et c'est pour cela qu'elles sont vraiment en chair et en os; ce ne sont point des masques tragiques ou

comiques que nous considérons, mais des créatures toutes palpitantes et animées que nous voyons et entendons (1). »

Pour s'absorber ainsi dans ses personnages, pour leur infuser son sang, son âme, il ne fallait pas seulement l'ardente imagination du poète, il fallait encore la profonde sensibilité de l'homme. Aussi nous semble-t-il que dans l'apparente cruauté avec laquelle Shakspeare fait mourir ses plus belles créations, il y a moins « d'indifférence » que de cette « volupté » qui se repaît et s'enivre des larmes qu'elle fait répandre et qu'elle répand elle-même. Comme la femme, le poète décuple sa vie dans un insatiable besoin d'émotions. Mais au fond de l'âme de l'un et de l'autre, quelle immense pitié! Et si M. de Chambrun ne la retrouve plus au même degré dans la facilité avec laquelle le poète coupe dans leur première éclosion ces fleurs suaves qui ont nom Cornélie, Juliette, Desdémone, Ophélie, le psychologue sait aussi combien le poète a souffert de leurs larmes, de leurs angoisses, ou plutôt comme il a lui-même pleuré en elles, été torturé en elles! C'est bien à ces exquises créations que nous appliquerions cette admirable pensée de M. de Chambrun, « il s'incarne, il vit dans chacune d'elles... Il opère la transfusion de son sang dans leur sang; il se nourrit, il s'enivre de leur substance ».

Oui, redisons-le avec notre auteur : Shakspeare a « les larmes ». Et c'est pourquoi il fait pleurer; c'est pourquoi, dans un milieu encore barbare au fond, il a su peindre des plus tendres couleurs ces figures féminines dont la grâce voilée et le charme touchant n'ont été égalées dans nulle autre poésie. Qui mieux que lui s'est incliné devant la faiblesse de la femme, cette faiblesse sacrée à laquelle le comte de Chambrun a rendu un si chevaleresque hommage (2)? Quand Ophélie, brisée à la fois par le meurtre de son père et l'apparente folie du meurtrier, ce meurtrier qu'elle aime, a perdu la raison et qu'elle apparaît en chantant, sous sa couronne d'herbes et de fleurs, n'est-ce pas le poète lui-même qui dit avec Laërtes : « O rose de mai, chère jeune fille, tendre sœur, douce Ophélie! Cieux! est-il possible que la raison d'une jeune fille soit aussi mortelle que la vie d'un vieillard... Tu aurais ta raison et tu m'exhorterais à la vengeance, que cela ne pourrait m'y exciter autant (3). »

(1) *Shakspeare.*
(2) *Le Philosophe et la Muse*, Paris, 1884.
(3) ..... O rose of May!
Etc. (*Hamlet*, IV, IV.)

Et lorsque la jeune fille, flottant sur l'onde sous son linceul de fleurs, a achevé dans l'éternité son chant mélodieux, n'est-ce pas encore le poète qui, avec la reine Gertrude, jette sur son tombeau, avec des fleurs aussi, cet intraduisible adieu :

Sweets to the sweet! Adieu!
Les suaves à la suave! Adieu!

La faiblesse de la femme, Shakspeare l'a respectée, même dans ses plus coupables égarements. Voyez l'ombre du roi dans *Hamlet!* Au-delà de son trépas, de cet empoisonnement deux mois après lequel l'empoisonneur, son propre frère, a épousé sa veuve, quelle compassion survit à l'indignation de l'époux! Lorsque, dans cet entretien terrible pendant lequel le fils juge le crime de sa mère, le fantôme du père surgit, visible pour le fils seul, comme sa pitié éclate pour cette malheureuse qui tremble plus encore devant le remords de son crime que devant le châtiment qu'elle redoute de son fils. « Regarde, la stupeur est empreinte sur la personne de ta mère. Oh! interviens entre elle et son âme qui combat... Parle-lui, Hamlet (1)! » Et devant cette évocation de la miséricorde, comme Hamlet se sent désarmé, non pas seulement pour juger cette mère qu'il respectera toujours, mais même pour accomplir la mission vengeresse qui l'attend ailleurs! Comme il supplie l'ombre paternelle de ne pas le poursuivre de ce regard plein de pitié qui lui ferait répandre « des larmes peut-être, au lieu de sang (2)! »

Nulle part la pitié de Shakspeare n'est plus profonde que devant les infortunes de la vieillesse ou de l'enfance. « Ce n'est pas le roi Lear qui se couronne de feuillages, qui tombe et qui meurt, a dit M. de Chambrun. C'est Shakspeare lui-même (3). » Y a-t-il quelque chose de plus poignant que ce vieux roi insensé, rapportant dans ses bras le cadavre de son Antigone et pleurant sur elle jusqu'à ce que sa vie se brise dans un dernier sanglot? Y a-t-il quelque chose de plus déchirant que le meurtre des enfants d'Edouard, ce meurtre que, par une magnifique inspiration, le poète a fait peindre par les mains ensanglantées des meurtriers, à travers les larmes brûlantes de ces yeux habitués cependant à la vue du carnage :

(1) But, look, amazement on thy mother sits :
(*Hamlet*, act. III, sc. IV.)

(2) ..... Tears, perchance, for blood.
(*Id.*)

(3) Voir la page 69.

« L'action tyrannique et sanglante est accomplie. Le plus pitoyable massacre dont jamais cette terre ait encore été coupable! Dighton et Forrest, que j'avais subornés pour faire cet exemple de barbare boucherie, émus de tendresse et de compassion, bien qu'ils fussent des misérables acharnés à la curée, des chiens sanguinaires, pleuraient comme des enfants dans le triste récit de leur mort. — O ainsi, disait Dighton, étaient couchés les gentils petits enfants. — Ainsi, ainsi, disait Forrest, enlacés l'un à l'autre dans leurs innocents bras d'albâtre; leurs lèvres étaient quatre roses rouges, sur une tige, et qui, dans leur beauté épanouie, se baisaient l'une l'autre. Un livre de prières était posé sur leur oreiller; — ce qui d'abord, dit Forrest, changea presque mon esprit; mais, oh! le démon... » — Ici le misérable s'arrêta, tandis que Dighton poursuivit ainsi : « Nous avons tué le plus doux chef-d'œuvre que, depuis la première création, la nature ait formé! — Tous deux s'en sont allés avec leur conscience et leurs remords, ils ne pouvaient plus parler (1). »

Ah! volontiers ici le poète dirait, en détournant les yeux : « Pour ne pas être d'une sensibilité de femme, il ne faut voir ni un enfant, ni le visage d'une femme. Je me suis arrêté trop longtemps (2). »

III

SHAKSPEARE ET LES TRAGIQUES GREGS. — LA PASSION DANS SHAKSPEARE

Certes, M. de Chambrun admire le génie français, « ce génie qui est tout composé d'ordre et de mesure, de force à la fois épanchée et contenue; cet esprit de pondération, d'équilibre ». Dans cet esprit d'équilibre, le philosophe retrouve son propre esprit. Et cependant, avant même d'avoir approfondi l'étude de Shakspeare, il disait :

« ... Notre grand siècle, le dix-septième, notre grand roi Louis XIV, par tous leurs procédés, leurs méthodes, poursuivent un idéal de goût, de beauté, recherchent ce qui est exquis, sublime.

(1) The tyrannous and bloody act is done;
Etc.
(King Richard III, IV, III.)

(2) Not a woman's tenderness to be
Etc.
(*Coriolanus*, V, III.)

« Dans tous les pays d'ailleurs, dans tous les temps, il peut se rencontrer des génies amis de l'ordre, de la règle, de l'idéal adoré, contemplé, servi en lui-même, pour lui-même, Mozart alors écrit *Don Juan* ou la *Missa pro defunctis*, Raphaël peint une madone, il peint la *Transfiguration*, le Vinci exécute les fresques de Sainte-Marie des Grâces, le portrait de *Mona Lisa*, et ce sont tous leurs chefs-d'œuvre.

« Mais si nous sortons de mon propre esprit, de Versailles, des jardins de Le Nôtre, de la perfection des maîtres accomplis; si nous nous adressons aux fougueux, aux désordonnés, aux intempérants, aux fous, quelle est donc l'œuvre maîtresse de Michel-Ange; les *Prophètes* de la Sixtine, la coupole de Saint-Pierre, les tombeaux de Florence? Quelle est donc l'œuvre maîtresse de Beethoven?

. . . . . .

« C'était une erreur de prétendre qu'il y a de Shakspeare quatre chefs-d'œuvre. Autant que ceux que je viens d'étudier, j'aime et j'admire *Richard III*, *le roi Léar*, *Coriolan*, *Jules César*, *Timon d'Athènes*. Shakspeare, Beethoven, Michel-Ange sont des âmes du même désordre, de la même trempe, de la même race, s'il y a une race, s'il y a une trempe de cette sorte, et il n'y en a pas; il faut les embrasser et les saisir dans leur totalité, ne les approcher qu'à deux genoux », tout en reconnaissant « les distractions, les abandons, les écarts du génie, de la grandeur, du sublime humains ».

« Le génie français! dit-il aussi. Dans les travaux et les luttes de ma métaphysique, si on le conteste, je le défends; puis, quand il m'apparaît, arrive ma suprême interrogation, cette antinomie que je n'ai pu résoudre encore : où donc est le premier génie; est-ce bien celui de la raison, ne serait-ce point celui de la folie? Qu'y a-t-il au sommet des civilisations et des mondes : Corneille et Molière? ou bien Dante et Shakspeare? »

Mais alors le goût du critique français l'emportait sur les aspirations du psychologue, et M. de Chambrun se prononçait pour « l'âme sereine et pure de Corneille (1). »

Un esprit tel que celui de M. de Chambrun ne pouvait toutefois s'en tenir à cette première impression. Pendant trois années, il se fit lire le grand tragique anglais. Et devant l'immense création du poète, le psychologue fut vaincu, et, comme peintre de l'humanité, Shakspeare lui apparut dans une incomparable grandeur.

(1) *Le Philosophe et la Muse.*

« Dans Corneille, dit-il, ce ne sont point des hommes en vérité qui paraissent sur la scène; ce sont des statues de bronze ou de marbre qui s'expriment et parlent. Dans Racine, ce sont des fresques douces, aimables et quelque peu effacées; des fresques aussi chez Euripide; de la statuaire avec le grand Eschyle; une réunion de tous les dons, un mélange de tous les arts chez Sophocle, avec Œdipe, Antigone, les Trachiniennes.

« Entre les uns et les autres, il faut choisir, et j'ai choisi : j'ai donné la palme à Shakspeare. J'aurai même cette confiance, cette audace, de répéter pour lui ce que déjà j'ai dit de Beethoven : dans l'un des plateaux de la balance on peut placer tous les poètes, dans l'autre Shakspeare, et elle penchera de son côté. »

Et ce n'est pas seulement au-dessus des tragiques de tous les temps que l'auteur élève Shakspeare, c'est au-dessus de tous les poètes épiques.

« Homère, dit-il, a pour héros Ulysse ou Achille; Virgile, Enée; Dante, Satan; Lucrèce, la Nature; et à côté de ces épopées, les seules que je reconnaisse et que j'admire (avec celle qui a été conçue dans les bagnes de la Kasbah, dans la gloire de Lépante); au-dessus de ces épopées, se classe pour moi celle de Shakspeare : je l'appelle l'épopée humaine. Sans attacher plus d'importance qu'il ne convient à la règle des trois unités : le lieu, le temps, l'action; aux préceptes, à la logique, à la scolastique de la tragédie, il m'est impossible cependant d'attribuer la même dénomination, d'appliquer le même vocable à Cymbeline, à Cléopâtre, et à Polyeucte ou Britannicus. De là, mon titre d'épopée; de là aussi ma qualification, mon épithète, mon attribut : l'épopée humaine. Ce n'est point d'Ilion, en effet, qu'il s'agit, ou de Rome ou d'Ithaque, ni des supplices de l'enfer et des béatitudes éternelles, ni des éléments premiers, des atomes créateurs de toute la nature des choses; le héros ici, c'est la civilisation universelle, c'est l'histoire, la vie du monde; c'est l'âme de l'humanité. »

En élevant Shakspeare au-dessus de tous les poètes anciens et modernes, M. de Chambrun demeure fidèle, on le voit, à la grande idée qui le guide dans toutes ses études et qui lui fait rechercher partout l'âme de l'humanité. Dans l'esthétique, nous le savons, comme dans les sciences morales et politiques, il demeure psychologue.

M. de Chambrun, qui a voué sa noble vie à l'étude des principes

de la civilisation, se rencontre dans son admiration pour Shakspeare, avec l'historien même de la civilisation en Europe, M. Guizot, et cette rencontre témoigne une fois de plus de l'immense intérêt qu'offrent les drames de Shakspeare aux grands et rares esprits qui cherchent au-delà des formes périssables la vie même de l'humanité.

L'Angleterre était destinée à enfanter un tel poète. C'est là que, dans les temps modernes, le génie dramatique a dû son épanouissement non aux influences étrangères, mais à ses richesses nationales : fleur superbe qui retrouvait en Angleterre ce qui lui avait donné en Grèce une si radieuse éclosion : la vie publique! Non pas, comme M. Guizot l'a fait remarquer, que l'Angleterre eût alors les libres institutions de la Grèce, ni les loisirs d'un peuple qui, laissant aux esclaves le soin des occupations matérielles, passe sa vie au grand air, jouit en commun de toutes les beautés de l'art, de la poésie, de l'éloquence.

« Un Athénien, au cinquième siècle, dit M. de Chambrun, passait sa vie dans les triomphes, les extases et les délices de l'esprit. « Si la navette pouvait marcher seule, il n'y aurait pas besoin d'esclaves », a dit Aristote. Or, puisqu'il y avait pour un homme libre neuf esclaves, la navette tissait tout le jour pendant que les contemporains de Périclès passaient, des auditions et harangues de la tribune judiciaire, à celles de la tribune politique, puis aux représentations du théâtre de Bacchus, aux fêtes de Minerve Athéné, aussi heureux que les abeilles du mont Hymette sur les corolles et dans les calices de ses fleurs embaumées (1). »

Telle ne fut pas, dans son froid et brumeux climat, nous dit M. Guizot, la vie du peuple anglais. Mais ce peuple avait la communauté des occupations agricoles, la communauté des fêtes. Le gentleman-farmer et le paysan se rencontraient aux travaux des champs, aux fêtes rurales et à ce banquet de Noël, où la *convivialité* anglaise les réunissait dans la grande salle du château. Les représentations théâtrales qu'ils goûtaient si vivement et où ils aimaient à se retrouver étaient ainsi, non le délicat plaisir d'une élite de la société, mais le régal de tous (2), et c'est pourquoi en Angleterre comme en Grèce, l'âme de ce peuple se reflète dans son théâtre, et avec l'âme de ce peuple l'âme de l'humanité, comme la nomme

(1) *Quelques types de la civilisation.* (*Nos historiens. Guizot, Tocqueville, Thiers.* Paris, 1888.)

(2) Guizot, *Etude sur Shakspeare.*

éloquemment M. de Chambrun, l'âme de l'humanité d'autant plus visible ici qu'elle s'incarnait dans un peuple jeune, exubérant, et en qui l'art n'avait pas émondé l'œuvre de la nature.

Mais, par cela même, l'homme apparaît aussi moins dans l'équilibre de sa raison que dans la fougue de ses passions indomptées. Il n'en fut pas ainsi en Grèce. Même dans leur aspect matériel, le théâtre anglais, au temps de Shakspeare, et le théâtre grec nous diraient sous quelle influence différente l'homme apparaît ici au poète. Entre les deux manières de comprendre l'âme humaine, il y a tout le contraste qui existe entre l'atmosphère lumineuse et transparente de l'Attique et les brumes de la Tamise, entre cette espèce de « grosse tour », ceinte d'un « fossé boueux » qui se dresse sur une terre fangeuse (1), et ce théâtre immense qui, entouré de portiques, avait pour dôme la voûte du ciel de l'Attique, pour flambeau le disque du soleil, pour cadre la mer et les montagnes, l'un de ces incomparables horizons dont l'harmonie donna aux Grecs la première notion de leurs arts plastiques.

L'harmonie, c'est là l'essence du génie grec, et cette harmonie a rencontré dans le théâtre d'Athènes, et en particulier, dans l'œuvre de Sophocle, son expression la plus pure et la plus vivante. La domination de l'homme sur la douleur, la douleur la plus crucifiante, c'est là le spectacle qu'Eschyle avait déjà fait admirer dans la fulgurante atmosphère de son *Prométhée* et dont Sophocle montre la sublime beauté dans la sereine lumière de l'*Œdipe à Colone*. On voit que Sophocle avait pour modèle un peuple merveilleusement pondéré et déjà parvenu à la maturité de la civilisation.

Nous étudierons ailleurs, avec M. de Chambrun, le théâtre de Corneille au point de vue psychologique. Bornons-nous à faire remarquer ici que ce théâtre était le reflet d'une époque où la grandeur des caractères se développait librement au sein d'une noble civilisation.

A la différence du théâtre grec et du théâtre français, le théâtre anglais reflète une époque où, suivant l'expression de M. Taine, l'homme sort, non de la civilisation, mais de la barbarie (2). C'est la nature elle-même qui, dans sa sève frémissante, surgit et bouillonne.

La passion est le trait dominant de Shakspeare. Où le grand

(1) Taine, *Histoire de la littérature anglaise.*
(2) *Ibid.*

tragique anglais a-t-il mis ses héros aux prises avec leur propre cœur? Ils ne luttent pas, ils s'abandonnent à leurs instincts, ils vont jusqu'au bout de leurs passions dans l'ambition, dans le crime, dans la vengeance, dans l'amour.

Voyez Roméo, voyez Juliette. L'amour les a frappés comme d'un coup de foudre, ces beaux enfants de deux races ennemies, et d'un seul moment ils ont oublié les inimitiés de leurs maisons, les impossibilités de leur mariage, ou plutôt, ils ne s'en sont souvenus que pour franchir d'insurmontables obstacles. Et peu d'heures après s'être vus pour la première fois, ils sont, non pas seulement fiancés, mais époux. Et pour se garder à Roméo, Juliette brave la mort apparente qui lui donnera un lugubre réveil au milieu des tombeaux, la mort apparente qui, peut-être aussi, sera la mort réelle. Mais, au milieu de ces tombeaux, vivante ou morte, elle retrouvera son époux, et, portant à ses lèvres le narcotique, peut-être le poison, elle s'écrie : « Roméo, je viens! Je bois ceci à toi! (1) »

C'est l'amour plus fort que la mort, la mort que les deux jeunes époux vont se donner sur le corps l'un de l'autre.

En Othello, l'amour est devenu la jalousie, la jalousie qui, une fois excitée, court au meurtre de l'objet aimé : « Vous parlerez de moi, tel que je suis... Vous parlerez donc d'un homme qui n'aimait pas avec mesure, mais avec excès, d'un homme qui n'était pas aisément jaloux, mais qui, y étant poussé, tomba dans le trouble le plus extrême (2). »

L'excès en tout, c'est la logique de Shakspeare. C'est par l'excès de l'amour paternel aussi bien que par la faiblesse de l'âge que le roi Lear se laisse duper par les protestations ds ses filles aînées, et qu'il est trompé par le modeste silence de cette douce Cornélie qui ne sait qu'aimer et se taire (3). Ce père si tendre couronne les filles dénaturées qui le chasseront, et il exile l'enfant fidèle qui sera son bon ange dans ses malheurs. A ce moment, son aveuglement paternel l'aura mené à la folie.

En Hamlet, la folie n'est pas tout à fait jouée, et dans son rôle de

(1) Romeo, I come! This do I drink to thee.
(*Romeo and Juliet*, IV, III.)

(2) Speak of me as I am, etc.
(*Othello*, V, II.)

(3) What shall Cordelia do? Love, and be silent.
(*King Lear*, I, I.)

justicier, la passion de la vengeance ne lui laisse pas toujours la claire notion de sa tâche.

Chez Macbeth, la passion fatale, c'est l'ambition, allumée par les prédictions des sorcières, l'ambition entretenue et excitée par l'influence d'une femme sur un esprit faible. Et cette ambition élève de crime en crime, jusque sur le trône royal, cet homme qui, selon l'ironique témoignage de lady Macbeth, était « trop plein du lait de la tendresse humaine », et ne voulait que « saintement » les grandeurs d'ici-bas (1).

Shakspeare prend-il ses héros dans l'antiquité, il leur ôte le caractère, mesuré même dans ses écarts, que leur donne l'histoire, et il en fait des forcenés. Il en est ainsi de Coriolan, il en est ainsi de Timon d'Athènes, l'homme généreux et bon jusqu'à de folles prodigalités, et, trahi dans la mauvaise fortune par ses obligés, passant de la bienveillance la plus déraisonnable à la plus insensée des misanthropies.

Jamais de juste milieu, jamais de mesure. Que ce soit sur la pente du bien ou sur celle du mal, l'homme court aveuglément sans pouvoir s'arrêter, et rencontre la mort ou le crime.

Je ne remarque dans le théâtre de Shakspeare qu'un type où le vieil homme disparaisse pour faire place à l'homme nouveau : c'est le type du prince de Galles dans le drame de *Henri IV*. Mais cette transformation n'est pas le résultat d'une de ces luttes sanglantes, où le cœur demeure broyé : c'est le réveil, le naturel réveil de l'honneur devant les responsabilités du rang suprême.

Si nous voulions rapprocher le grand tragique anglais d'un tragique grec, ce serait d'Euripide, d'Euripide qui, après Eschyle et Sophocle, nous fait descendre sur la terre. Nul ne connut mieux le cœur humain; nul ne reproduisit avec plus de vérité les sentiments et les instincts de l'homme, nul ne les rendit avec un acceut plus pathétique. Suivant l'expression attribuée à Sophocle, il peignit les hommes tels qu'ils sont.

D'Eschyle, le tragique anglais n'a que la sombre énergie, les lugubres et inénarrables catastrophes. Mais nulle part il n'offrira un Prométhée martyr de son dévouement à l'humanité, et, rivé à son rocher, défiant toutes les puissances d'abattre son indomptable énergie. Nulle part surtout Shakspeare ne nous montrera cette

(1) ..... Yet do I fear thy nature;
Etc. (*Macbeth*, I, IV.)

majestueuse création de Sophole, un Œdipe, souffrant avec une profonde douleur, mais avec la sérénité d'une conscience pure, des calamités sans nom et réalisant ce type de l'homme supérieur par sa vertu, aux épreuves du destin.

IV

LE SENTIMENT MORAL EST-IL ABSENT DANS LE THÉATRE DE SHAKSPEARE? SHAKSPEARE ET LES DESTINÉES DE L'AME.

De ce que les héros de Shakspeare ignorent ce que c'est que la lutte entre le bien et le mal, faut-il dire avec M. Taine :

« Si Corneille ou Racine avait fait une psychologie, ils auraient dit avec Descartes : L'homme est une âme incorporelle, servie par des organes, douée de raison et de volonté, habitant des palais ou des portiques, faite pour la conversation et la société, dont l'action harmonieuse et idéale se développe par des discours et des répliques dans un monde construit par la logique en dehors du temps et du lieu.

« Si Shakspeare avait fait une psychologie, il aurait dit avec Esquirol : l'homme est une machine nerveuse, gouvernée par un tempérament, disposée aux hallucinations, emportée par des passions sans frein, déraisonnable par essence, mélange de l'animal et du poète, ayant la verve pour esprit, la sensibilité pour vertu, l'imagination pour ressort et pour guide, et conduite au hasard par les circonstances les plus déterminées et les plus complexes, à la douleur, au crime, à la démence et à la mort (1) ».

Mais s'il en est ainsi, comment accorderions-nous la prédilection absolue qu'a pour Shakspeare M. de Chambrun? Nous avons justifié cette opinion du psychologue à la recherche de l'âme humaine. Comment justifierons-nous cette opinion du philosophe chrétien qui, dans tous ses précédents ouvrages, avait fait du bien le but du beau, et avait vu se réaliser cette conception dans cette parole de saint Paul : *Proposuit Deus instaurare omnia in Christo, quæ in cœlis, et quæ in terra sunt.* C'est là ce que nous nous étions demandé. Poursuivons notre étude, et nous allons voir qu'ici encore M. de Chambrun n'a point perdu de vue le but sublime qu'il assigne à la civilisation.

Pour mon humble part, je ne crois pas que la psychologie de Shakspeare eût été celle que dépeint le célèbre auteur de *l'Histoire*

(1) Taine, *ouvrage cité.*

de la littérature anglaise. N'oublions pas que nous sommes avec le poète au milieu d'un peuple chrétien qui a bien pu perdre alors les mœurs de l'Évangile et l'intégrité de sa foi, mais qui a gardé sinon la pratique, au moins les principes de la vie chrétienne. N'oublions pas non plus que Shakspeare était, dit-on, catholique, et qu'il serait demeuré fidèle à sa foi alors que celle-ci était persécutée. Il a gardé le souvenir d'un Dieu juste et rémunérateur. Il a montré les affres de la conscience devant le crime dont le remords vengeur la poursuit. Quelle plus belle page de morale chrétienne que le monologue où le roi Claudius qui a tué son frère pour s'emparer de la couronne et de la femme de celui-ci, essaie de prier pour soulager son âme, son âme écrasée sous le poids de la plus ancienne des malédictions : le meurtre d'un frère! Caïn veut prier, mais il ne le peut pas, cri terrible que redira la Marguerite de *Faust*, prosternée dans l'église après avoir tué son enfant : « Malheureuse, je ne peux plus prier! » Ecoutons cet homme, ce roi, qui peut tout, qui dispose des biens et de la vie de ses sujets, mais dont la toute-puissance ne peut donner à son âme un moment de cette paix que seule donne la bonne conscience et dans le sein de laquelle s'endort chaque soir le plus humble de ses sujets, s'il est homme de bien.

« A quoi sert la miséricorde, sinon à affronter la face du crime? Et qu'y a-t-il dans la prière, sinon cette double force de nous retenir quand nous allons tomber, ou de nous pardonner quand nous avons succombé? Donc je relèverai la tête; ma faute est effacée. Mais, hélas! quelle forme de prière me conviendra! Pardonne-moi mon meurtre insensé! — Cela ne peut être, puisque je suis toujours en possession de ces choses pour lesquelles j'ai commis le meurtre; ma couronne, ma propre ambition et ma reine. Peut-on être pardonné, et garder l'objet du crime? » Claudius sait que l'on peut corrompre la justice humaine, mais non la justice divine. Le repentir seul peut la fléchir, le coupable ne l'ignore pas, mais il n'a point la force de cette action réparatrice sans laquelle le repentir n'est qu'un vain mot. Eperdu, invoquant les anges du ciel, il tombe à genoux... et longtemps après, se relève, découragé : « Mes paroles s'envolent, mes pensées restent. Les paroles sans les pensées ne vont jamais au ciel (1). »

(1) Whereto serves mercy,
But to confront the visage of offence?
Etc.

(*Hamlet*, III, III.)

Est-elle d'un écrivain matérialiste, cette page? Est-elle d'un écrivain matérialiste, cette autre scène, cette scène sublime où, supérieur ici à l'Oreste des tragiques grecs, Hamlet ne se constitue le juge de sa mère que pour l'exhorter au repentir, pour lui faire découvrir à elle-même les souillures d'une âme qui se brise en se voyant si coupable, mais à laquelle le justicier fait entendre ces miséricordieuses paroles : « Mère, pour l'amour de votre salut..., confessez-vous au ciel, repentez-vous de ce qui est passé, évitez ce qui est à venir... Et quand vous désirerez d'être bénie, je vous demanderai votre bénédiction (1). »

Est-elle d'un matérialiste, cette terrible voix du remords, du remords qui crie à l'assassin du roi Duncan : « Tu ne dormiras plus! Macbeth a tué le sommeil, l'innocent sommeil... bain du rude travail, baume des âmes affligées... Macbeth ne dormira plus (2)! »

Non, ils ne sont pas inconscients de leurs fautes, ces criminels qui voient leurs mains rougies de ce sang que ne pourraient laver tous les flots de la mer (3). Tout à l'heure nous entendions lady Macbeth se rire de l'hésitation que portait dans le meurtre cet époux qu'elle jugeait « trop plein du lait de la tendresse humaine ». Après le crime elle est demeurée impassible, mais le remords l'atteindra, elle aussi. Elle aussi, elle verra sur sa petite main la tache de sang dont l'odeur ne saurait être enlevée par tous les parfums de l'Arabie (4). Elle fera entendre le gémissement de son âme, et devant ce terrifiant spectacle, l'homme de science, venu pour la guérir, se sentira impuissant et dira : « Le cœur est cruellement chargé... La maladie est au-delà de ma sphère... Elle a plus besoin

(1) ..... Mother, for love of grace,
Etc.

(*Hamlet*, IV, IV.)

(2) Methought I heard a voice cry, *Sleep no more!*
Etc.

(*Macbeth*, II, II.)

(3) Will all great Neptune's ocean wash this blood
Clean from my hand? No.....

(*Id.*)

Comp. une expression analogue dans le monologue de Claudius. Eschyle avait déjà parlé du sang que ne sauraient laver tous les fleuves de la terre. (*Les Choéphores.*)

(4) Here's the smell of the blood still, etc.

(*Macbeth*, I, I.)

du prêtre que du médecin. Dieu, Dieu, pardonne-nous à tous (1) ».

Parfois le remords se personnifie dans une apparition, dans un spectre visible pour le coupable seul, et qui le poursuit partout. C'est l'ombre de Banquo s'asseyant à table sur le siège réservé au roi Macbeth et glaçant d'épouvante le meurtrier qui allait présider au festin. Dans ces spectres surgissent les apparitions vengeresses de la justice divine, et, la nuit qui précède la bataille de Bosworth, alors que dans les deux camps ennemis tout repose, les tentes des deux compétiteurs royaux s'ouvrent sur la scène pour nous montrer les victimes de Richard III, le prince Édouard, le roi Henri VI, les enfants d'Édouard, la reine Anne, Clarence, Hastings, Buckingham, d'autres encore, se dressant dans leurs suaires pour prédire au meurtrier la défaite et la mort; à Richmond, son noble rival, la victoire, la couronne (2).

Oui, il reconnaît une loi supérieure aux lois humaines, le grand tragique qui, toujours, montre le châtiment réservé au crime et qui sait que l'appui de « Celui qui est là-haut » bénit la prière de l'opprimé (3).

Si Shakspeare a peint l'homme dans l'exubérance de ses passions, il lui a du moins montré le néant des joies ou des vanités d'ici-bas. C'est au tombeau qu'aboutissent les radieuses amours de Roméo et de Juliette, d'Othello et de Desdémone; c'est au tombeau qu'aboutissent les criminelles ambitions de Richard III, de Macbeth. C'est dans un cimetière qu'est la suprême leçon de *Hamlet*, devant tous ces crânes que heurte la bêche du fossoyeur et qui ont appartenu à des politiciens, à des logiciens, voire même à l'un de ces bouffons dont le rictus est la dernière grimace. Comme dans la danse macabre, cette mélancolique inspiration du moyen âge, le charnier est le terme de toutes les grandeurs, de toutes les folies humaines. C'est là que nous arrivons en aspirant toujours au lendemain.

« Demain! et demain, et demain, se glisse à petits pas, de jour en jour, jusqu'à la dernière syllabe du temps inscrit, et tous nos hier ont abrégé, les fous, le chemin de la mort poudreuse... La vie n'est qu'une ombre qui marche (4). »

(1) The heart is sorely charg'd, etc. (*Macbeth*, I, I.)
(2) *Richard III*, V, III.
(3) *Macbeth*, III, VI.
(4) To-morrow, and to-morrow, and to-morrow,
Etc.
(*Macbeth*, V, V.)

Mais est-ce là tout? L'homme qui se sent las de la vie pourra-t-il chercher dans la mort le repos du néant?

« Etre ou n'être pas, c'est là la question. Y a-t-il plus de noblesse d'âme à supporter les coups et les flèches de l'injurieuse fortune, ou à prendre les armes contre cet océan de troubles, et, en s'y opposant, y mettre un terme? Mourir; — dormir; — rien de plus? Et par un sommeil, dire que nous mettons fin à l'angoisse de cœur, aux mille chocs naturels que la chair reçoit en héritage, c'est une consommation qui doit être ardemment souhaitée. Mourir; — dormir! rêver peut-être. Ah! là est l'obstacle... (1). »

Le rêve, le rêve dont on se réveille, l'au-delà du trépas, voilà ce qui arrête, au moment du suicide, l'homme que le doute a bien pu travailler un moment, mais qui garde encore au fond de son âme la foi des ancêtres. C'est ce même Hamlet qui, tout à l'heure, ne voudra pas tuer le meurtrier de son père parce que cet homme est en prières et qu'il l'enverrait au ciel : pensée peu charitable sans doute, mais qui atteste du moins la foi en l'immortalité. C'est ce même Hamlet qui courbe devant Dieu sa mère repentante. Et si, comme il a été dit, Hamlet, c'est Shakspeare, il est permis de croire que le doute ne l'arrêta qu'à de rapides moments devant le problème de la destinée humaine. Nous en avons pour garants toutes les inspirations si chrétiennes que nous venons de citer. Au-delà de la mort, le poète reconnaît, nous l'avons déjà vu, la justice rémunératrice, et la même main qui a peint le cimetière d'Elseneur a esquissé le ravissant tableau où, pendant une belle nuit d'Italie, un jeune époux montrant à sa compagne les cieux étoilés, lui fait entendre dans le chœur des astres une musique plus divine que celle qu'entendit Pythagore : « Il n'est pas jusqu'au plus petit de ces orbes que tu contemples qui, dans son mouvement, ne chante comme un ange, accompagnant sans fin le chœur des chérubins au juvénile regard. Telle harmonie existe dans les âmes immortelles. Mais tant que les nôtres sont renfermées dans ce périssable vêtement de limon, nous ne pouvons l'entendre (2). »

(1) To be, or not to be, that is the question :
Etc.

(*Hamlet*, III, I.)

(2) There's not the smallest orb, which thou behold'st,
Etc.

(*Merchant of Venice*, V, I.)

Un dernier trait. Au dernier acte de *Macbeth*, l'un des combattants dit au vieux Seward :

« Votre fils, mylord, a payé la dette d'un soldat : il n'a vécu que jusqu'à ce qu'il fût un homme, ce que sa valeur n'a pas tardé à confirmer dans l'intrépide attitude où il a combattu. Il est mort comme un homme. — Donc il est mort? » demande le père. — Oui... — A-t-il reçu ses blessures par devant? — Oui, sur le front. — Qu'il soit donc le soldat de Dieu! Eussé-je autant de fils que j'ai de cheveux, je ne lui souhaiterais pas une plus belle mort (1)!... Que Dieu soit avec lui! »

Le vieil Horace est ici vaincu. Ce n'est pas seulement l'horizon romain qui s'ouvre, c'est le ciel de la chevalerie, le ciel des soldats de Dieu. Pour trouver un sublime égal à celui-ci, il faut le chercher dans nos vieilles épopées françaises, dans la *Chanson de Roland*. Cette fois Corneille aurait reconnu dans le tragique anglais un ancêtre. Et nous voici bien loin d'une psychologie matérialiste de Shakspeare.

Supérieur à Eschyle, à Sophocle, à Corneille, pour l'analyse des caractères et la multiplicité des types humains, inférieur à ses glorieux rivaux pour la grandeur des caractères, Shakspeare dépasse, non certes, le sublime auteur de *Polyeucte*, mais les tragiques grecs dans la notion des lois éternelles qui président aux destinées humaines. C'est que Shakspeare, rappelons-le, était chrétien, catholique même, a-t-on dit. Sans doute l'Angleterre livrée, après de longs malheurs, à toutes les réactions d'une nature jeune et exubérante, l'Angleterre était, elle aussi, envahie par le souffle du seizième siècle. Chrétienne de nom et même de foi, elle était païenne dans ses mœurs, et c'est ce qui explique l'infériorité morale des personnages de Shakspeare comparés aux croyances qu'ils gardent dans leurs erreurs et dans leurs crimes. Quoi qu'il en soit, ces croyances subsistent. Dieu, la rémunération du bien et du mal, la puissance de la prière, l'expiation réparatrice, la vie éternelle, ce sont là des dogmes que l'antiquité n'avait fait qu'entrevoir, et qui mettent entre ses croyances et les nôtres toute la différence qu'il y a entre l'inflexible destin et la Providence, entre les dieux de la Grèce favorisant ou

(1) Your son, my lord, has paid a soldier's debt :
Etc.

(*Macbeth*, V, VII.)

combattant les hommes au gré de leurs mesquines passions, se divisant entre eux pour se mêler aux luttes humaines, et le Dieu unique, éternel, ne descendant sur terre que pour racheter l'humanité au prix de sa vie terrestre.

C'est l'honneur de Shakspeare d'avoir montré comment une société, qui, dans les éblouissantes peintures qu'il en a laissées, ne semblait livrée qu'aux phénomènes de l'instinct, était dominée, sans qu'elle s'en rendît toujours compte, par les lois éternelles que trop souvent elle violait, mais qui triomphaient toujours.

Nous remercions M. de Chambrun d'avoir provoqué l'étude qui a amené pour nous cette conclusion à laquelle, rappelons-le, nous ne nous attendions pas en commençant notre enquête. Et si nous nous sommes longuement étendue sur les points qui semblaient devoir créer un dissentiment entre l'auteur et nous, c'est que nous avons désiré de montrer aux lecteurs qui partageraient peut-être nos premières préventions, que le chemin même que nous prenions pour nous éloigner de sa théorie nous y ramenait.

Nous ne croyions trouver en Shakspeare que le peintre des passions humaines, nous avons rencontré en lui l'écho des lois divines. Et bien que nous ayons gardé nos préférences pour la sérénité que l'on respire dans l'harmonieux génie de Sophocle, pour l'héroïsme que souffle dans les âmes le vigoureux génie de notre grand Corneille, nous comprenons maintenant comment l'éminent psychologue a vu dans Shakspeare la révélation « de nos destinées, de nos origines, de notre histoire tout entière, de nos passions, nos joies, nos douleurs, de toute la civilisation de l'humanité ». Et nous redisons avec lui :

« ... Le héros, ici, c'est la civilisation universelle, c'est l'histoire, la vie du monde; c'est l'âme de l'humanité. »

CLARISSE BADER.

LES EXTASES, LA MÉDECINE ET L'ÉGLISE [1]

III

L'EXTASE HYSTÉRIQUE D'APRÈS LES HYSTÉROLOGUES. EXEMPLES D'EXTASE DANS LA GRANDE HYSTÉRIE

Dans le précédent article, nous avons donné, touchant l'affection hystérique, un ensemble de notions bien incomplètes, sans doute, mais suffisantes pour notre but et comme en possèdent certainement très peu d'individus parmi ceux qui, se faisant, comme de coutume, le naïf écho des autres, confondent franchement l'extase chrétienne avec les aberrations d'une névrose. Il nous faut maintenant sortir des abstractions et présenter à nos lecteurs quelque chose de concret, comme un échantillon de ce qu'est une extase ou une extatique hystérique, laissant à chacun le soin d'établir la comparaison, en appliquant ce type, si c'est possible, à une sainte Brigite, à une bienheureuse Marguerite-Marie Alacoque ou à telle autre personne qui leur serait mieux connue.

Prenons d'abord une extatique atteinte d'hystéro-épilepsie et soulevée ou plutôt précipitée dans l'extase, la malheureuse! pendant un accès régulier. Il y aurait une espèce de déloyauté ou de lâcheté littéraire à commencer nos citations par cette première catégorie d'exemples, mais la médecine incrédule nous en fait un devoir, n'hésitant pas, elle, à inaugurer par eux ses confrontations. Assistons donc à une de ces extases telles que Richer nous les décrit (2).

Pour premier prélude, dans les jours qui précédent le ravis-

(1) Voir la *Revue* du 1er décembre.
(2) *La Grande Hystérie*, ch. I, Prodromes, p. 1-30.

sement, l'extatique se sent mélancolique et abattue. Pendant des heures entières, on la voit, le visage défait, se tenir absorbée dans je ne sais quelles tristes pensées. Mais ces accès de mélancolie alternent avec des moments de joie folle, dont on ne peut comprendre le motif. Un rien provoque dans l'extatique un rire inextinguible, ou, si elle ne rit pas, elle se met à chanter sans fin toutes les ritournelles et toutes les chansons qu'elle a dans la mémoire, ou à exécuter toutes sortes d'enfantillages et d'extravagances. Se prenant de querelle avec tout le monde, elle est soupçonneuse, jalouse, intraitable; elle se fâche avec ses plus intimes et s'éprend d'une affection insolite pour celles qui lui sont le plus étrangères. Elle se livre à des courses échevelées autour des bassins d'eau ou à travers le jardin, gesticulant comme une forcenée. Tout à coup, elle se voit en présence de souris noires et sales ou de chats ou d'un lion rouge, ou de vipères, de corbeaux, de diables et autres fantômes, ordinairement horribles. Ajoutez à cela des vomissements, des douleurs, des spasmes, et enfin la sensation, dont nous avons déjà parlé, d'une boule qui l'étrangle.

Quand ces prodromes ont duré avec une intensité toujours croissante pendant plusieurs jours, quelquefois pendant des semaines, vient le moment où le mal s'apaise et l'accès commence. Après quelques instants de tremblement et de secousses, l'extatique sort d'elle-même et elle inaugure les détentes convulsives et les contorsions de la première période. Avec sa bouche grande ouverte et débordante de bave, avec sa langue démesurément tirée au dehors et se retournant tantôt d'un côté et tantôt de l'autre, avec ses yeux roulants et dont l'iris se cache sous la paupière supérieure, elle offre l'image d'une possédée du diable, tellement que les incrédules eux-mêmes ont cru voir la réfutation palpable de ceux qui croient encore aux possédés, lesquels, eux aussi, ne devaient être que des hystériques. Que dans l'hystérie, la prétendue obsédée soit la même qui, un moment après, se transforme en extatique, voilà une circonstance à laquelle ils ne daignent point prendre garde. Au reste, dans l'intérêt de leur cause, ils font bien.

Passons, sans les décrire, toutes les convulsions de la première période et même celles plus désordonnées et plus violentes de la seconde. Si quelqu'un désirait se les figurer plus vivement, il en pourra voir la peinture, soit dans l'*Iconographie photographique de la Salpêtrière*, publiée par Bourneville et Regnard, soit dans

l'ouvrage même de Richer que nous analysons. On y verra entre autres choses la scène de sept gaillardes infirmières qui réussissent à peine, avec de grands efforts, à tenir une de ces extatiques furibondes.

Nous voici maintenant à l'extase. Un des sujets auxquels se rapportent plus souvent les observations recueillies par Richer dans sa *Grande Hystérie* est une certaine Geneviève. C'est elle aussi qui fournit les cas d'extase mystique de l'hôpital. Le malheur veut que, pour raison de décence, nous ne puissions pas reproduire ici les discours que l'infortunée prononce dans la première partie de son extase. Nous lui prêterons ceux d'une de ses compagnes, chez laquelle l'impression de trois rencontres épouvantables qui furent la cause de sa maladie exclut, peut-être par un exemple unique, tout autre pensée et tout autre image. Lérida (supposons qu'elle s'appelle ainsi) entre dans la période des gestes passionnés : « Ah! Ah! s'écrie-t-elle, épouvantée, les assassins!... Les voici!... Les assassins!... C'est M. Coupat-Fontaine... Ce n'est pas pour moi... si; les gendarmes! au secours! »

Elle se jette de côté comme pour fuir, et, en même temps, son visage exprime une terreur indicible.

« M. Coupat-Font... Au secours! Ce n'est pas pour moi... » (Avec la partie supérieure de son corps, la malade fait comme des salutations, agitant les bras et traçant des cercles avec la tête.) ... « Les voici!... Les voleurs!... l'assassin... les bourreaux... Voici la mort!... Voici la mort!... Oh! Oh! Oh! ô Dieu! Les voleurs... Au secours... Le feu... les flammes... Les gendarmes!... Ce n'est pas pour moi... C'est M. Coupat-Fontaine, etc., etc. »

Celle que nous appelons Lérida pouvait bien ici entrer en extase mystique, puisque Geneviève y entre après un prélude beaucoup plus délirant et, ce qui pis est, nullement conforme à l'austérité ascétique. De fait, après un discours à faire rougir un dragon, tout d'un coup, elle se recueille, s'arrange, et la voilà « à genoux ou assise sur son lit, avec un regard tourné vers le ciel, avec les mains jointes et un doigt levé ». Elle demeure ainsi toute absorbée pendant quelques minutes, ou bien, elle s'écrie : « Mon Dieu, secourez-moi! » — « Sa prière, continue Richer, ne laisse pas d'être édifiante »; malheureusement l'illusion dure peu; car, « presque aussitôt, Geneviève retombe dans son délire libidineux ».

Il n'en va guère mieux, quand l'infortunée malade est atteinte de pareilles extases sans le cortège de convulsions que nous décrivions tout à l'heure. Bourneville parle, comme il suit, d'un de ces accès extatiques observé dans la même malade. — « Geneviève est assise. Tantôt, sa tête a une posture presque naturelle; les yeux sont légèrement levés en haut et les mains jointes reposent sur le lit; elle a l'attitude de la prière; tantôt, la tête est un peu repliée en arrière; d'autres fois, enfin, l'attitude est celle qu'on attribue aux illuminées, comme sainte Thérèse. Dans ce dernier cas, la tête est rejetée en arrière, le regard tourné vers le ciel; le visage respire une grande douceur et exprime une joie idéale; le cou est enflé et tendu; la respiration semble suspendue; l'immobilité du corps tout entier est, pour ainsi dire, absolue. Les mains jointes sur la poitrine lui donnent un dernier trait de ressemblance avec les images des saints tels que l'art le plus parfait les représente. »

Ainsi reste l'extatique pendant dix, quinze et vingt minutes; tel est le privilège de ces saintes Thérèse; puis, l'hystérie qui les a faites, les défait avec la même facilité pour les transporter dans une autre extase, ou dans un autre délire, triste ou gai ou pire encore, comme cela arrivait à la pauvre Geneviève. Seulement, reprend Bourneville, le constraste alors est plus frappant.

De fait, après avoir assisté à cette extase dans laquelle la malade est, en quelque sorte, transfigurée, l'observateur, qui n'est pas habitué à de pareilles scènes, reste stupéfait, en voyant les dégoûtantes contractions du visage et l'expression d'impudence effrontée que nous avons décrite.

Et cela ne s'arrête pas à l'expression du visage. Bourneville ayant entrepris de nous donner un échantillon du langage licencieux de l'extatique, se voit subitement obligé de supprimer la suite. Quant à nous, nous pensons mieux faire en supprimant tout. Nous ne dirons même rien des visions de chats, de souris, de singes, etc., de cercueils et de spectres sanglants, ainsi que des contractions et autres symptômes qui appartiennent à la quatrième période et clôturent dignement le ravissement d'une pauvre extatique hystérique.

Et maintenant, nous le demandons : y a-t-il du sens commun à comparer, fût-ce de loin, avec les extases rapportées dans la vie des saints, cet amas de convulsions, de contorsions, d'hallucina-

tions frénétiques, de délires dévergondés, précédés d'extravagances enfantines, fantasques et folles? Il faut avoir le rayon visuel aussi retréci que les hystériques elles-mêmes pour confondre encore, après un pareil tableau, l'image d'une pauvre convulsionnaire avec celle de sainte Thérèse. Quand il n'y aurait pas autre chose pour rendre impossible, non seulement toute confusion mais la simple comparaison, ne serait-il pas assez de ces lamentables dérèglements où aboutissent tous ces délires nerveux? Or, cet horrible mélange de phénomènes est tellement ordinaire, qu'en dehors du cas précité de Lérida, nous n'avons pu réussir à trouver un autre délire hystérique dont nous pussions décemment parler.

Et cela n'est pas étonnant, même si l'on fait abstraction de la qualité des malades recueillies dans les hôpitaux appartenant, pour la plupart, à la pire classe de la société; car, généralement parlant, étant donné les penchants dépravés de la nature humaine, on peut s'attendre à ce que, même chez des personnes de vie irréprochable l'imagination soustraite par la maladie à l'empire de la volonté, ou retenant mal les habitudes de la vertu, se porte sur des objets viciés et que les paroles du délirant se conforment à ses égarements. Mais quand est-ce qu'on a vu quelque chose de semblable dans les extases de l'hagiographie chrétienne?

Le simple fait de mentionner de pareils rapprochements ne nous paraît pas de nature à inspirer une grande confiance; c'est l'incrédule qui parle et non le médecin, et, de toute manière, il montre une connaissance bien limitée, au moins, de l'un des deux termes de la comparaison, c'est-à-dire de l'extase chrétienne.

Mais passons à quelque autre exemple de plus grande importance, au moins digne d'être discuté.

IV

AUTRES CAS REMARQUABLES D'EXTASES HYSTÉRIQUES

Dans les faits que nous allons raconter, la ressemblance de l'extase hystérique avec les véritables extases, ne se borne pas à des attitudes de dévotion accompagnées de quelques paroles pieuses, tout cela atténué par d'épouvantables convulsions et des scènes érotiques. Ici, les termes de comparaison se multiplient, et l'ensemble des phénomènes est tel qu'on comprend sans peine la

tendance des braves gens du peuple à leur supposer une cause surnaturelle.

Nous devons au docteur Sanderet (1) la description et la diagnose du fait suivant que nous ne faisons aucune difficulté de tenir pour vrai dans tous ses détails.

Dans le village de Varoy (Haute-Saône), à 12 kilomètres de Besançon, vivait une jeune fille nommée Alexandrine Lanois. Elle avait dix-sept ans. D'un aspect ordinaire, elle avait l'air bon et doux, et elle ne s'était fait distinguer dans le passé par aucune singularité. Issue d'une famille pauvre, elle vivait du travail de ses mains, aidant également sa mère dans les soins du ménage. En un mot, c'était une jeune fille *parfaitement insignifiante;* c'est l'expression de son propre curé.

Ses extases commencèrent vers la fin du mois de juillet 1850. Le médecin appelé auprès d'elle lui administra inutilement tous les remèdes préventifs que possède la science actuelle, tels que le mouvement, la danse, la distraction, le repos, les exercices musculaires. Le mal parut céder un instant à l'hydrothérapie; mais les accès reprirent au mois d'octobre, à peine avec quelque modification accidentelle.

Or, vers cette époque, il advint que le docteur Sanderet eut à passer par ce village, et une jeune dame de l'endroit le pressa vivement d'aller visiter la jeune *miraculée*, et comme il était quatre heures moins quelques minutes, elle lui recommanda de se hâter parce qu'à quatre heures précises, Alexandrine, comme elle disait elle-même, avait coutume de *partir*, et par ce mot, elle voulait signifier qu'elle allait contempler le paradis.

Le docteur ne perdit point de temps; mais il arriva trop tard; l'extatique venait de *partir* à l'instant. Elle était étendue sur son lit avec le visage calme, les yeux fermés et les paupières animées par un petit tremblement continu; les membres très souples retombaient doucement et sans efforts, lorsqu'on les lui soulevait... Ses mains étaient rapprochées et presque jointes sur la poitrine. Quelques instants après, elle les joignit après les avoir rapprochées lentement l'une de l'autre.

— Maintenant, elle va chanter, dit la mère au docteur.

Et, de fait, elle commença un cantique d'une voix pleine et

(1) *Union médicale*, 1851, 18 janvier. *Annales médico-psychologiques*, p. 347. Voir Richer, *loco citato*, p. 218.

vibrante, sans efforts et d'un timbre qui ne lui était pas ordinaire; et, bien que son cantique conservât les traditions campagnardes, il y avait incontestablement dans sa manière un sentiment très vif. Le cantique fini, Alexandrine reprit son immobilité. Alors le docteur la pinça fortement; elle ne parut rien sentir; il lui planta une grosse épingle dans la main; rien n'y fit; l'insensibilité était complète.

Il se passa quelques instants, puis la malade se remua comme pour repousser la couverture avec les pieds : ce qu'elle fit avec une vigueur pleine d'aisance et même de grâce, sans nullement s'aider des mains. Elle se mit d'abord sur son séant et, sans froisser le moindre pli de sa blanche jupe, elle se dressa dans cette espèce de niche ou de cadre que formaient autour d'elle les rideaux du lit. Sa tête était légèrement inclinée en avant et à gauche; ses deux bras pendants étaient quelque peu éloignés du corps à la partie inférieure; elle présentait les mains renversées avec les paumes tournées en avant; la jambe gauche était un peu courbée et le corps légèrement incliné.

Dans cette situation, elle représentait assez exactement l'attitude ordinaire des images ou statues de l'Immaculée-Conception. En se tenant ainsi, Alexandrine murmura quelques prières; sa prononciation était rapide et peu intelligible. Le médecin lui souleva plusieurs fois les bras à angle droit; ils redescendaient doucement et avec une marche uniforme : chose impossible dans les mouvements volontaires. Finalement, Alexandrine se replia sur elle-même avec une parfaite modestie; elle s'étendit de nouveau, revint à son immobilité première, mais pour recommencer bientôt après le même chant. Ainsi fit-elle pendant la grande heure que le docteur Sanderet passa auprès d'elle. Étant revenu la voir trois jours après, il la trouva délivrée de ses extases; elle avait, au reste, annoncé elle-même qu'elle n'en aurait plus de quelque temps.

Interrogée sur ce qu'elle avait vu dans ces voyages célestes, elle répondit qu'elle avait vu *Dieu*, qui était *tout blanc*, disait-elle, et le ciel qui était d'or et d'argent, etc.

Ces visions, conclut Sanderet, ne font pas grand honneur à son imagination. En vérité, quand Alexandrine était dans son état normal, elle ne lui parut jamais que comme une campagnarde, simple, douce, timide, d'esprit borné et, pour ce motif, incapable d'artifice.

Plus d'un de nos lecteurs avouera volontiers qu'assistant à une de ces extases d'Alexandrine, il aurait été en peine de se prononcer et de former un jugement. Cette insensibilité devant une aiguille enfoncée dans les chairs vives, lui aurait, sans doute, rappelé des faits analogues qu'on lit dans la description des extases de la bienheureuse Angèle de Foligno et d'autres saintes. Toutes les autres circonstances, cette voix d'une suavité insolite, cette pose céleste, cette modestie si parfaite, tout cela concourait bien à donner au phénomène l'apparence du caractère surnaturel. Et cependant, pour découvrir que tout cela n'était qu'un accès hystérique, on n'eut pas besoin du regard subtil de Sanderet, celui du jeune docteur Jennin, médecin ordinaire de Varoy, suffit à la besogne. Il fit remarquer, en effet, séance tenante, que, deux mois auparavant, la jeune fille avait été prise d'accès nerveux, qu'elle avait éprouvé des accidents hystériformes, des crises qui se renouvelaient vingt et trente fois par jour, et ne duraient que quelques minutes. La malade sortait alors d'elle-même et se débattait avec tant de violence que plusieurs personnes avaient de la peine à la tenir. Puis, dans l'extase elle-même, un œil expert aurait remarqué, comme le remarqua Sanderet, le clignotement des paupières, le retour régulier des bras à leur place, et d'autres particularités propres à l'hystérisme.

Notre diagnostic, à nous, aurait été encore beaucoup plus simple. D'abord, cette vision d'un *Dieu blanc* dans un paradis d'or et d'argent, nous eût suffi pour en exclure la probabilité d'une extase surnaturelle. Et, avec ce simple critère, peut-être serions-nous parvenus à conjecturer, — toujours réservant le jugement des maîtres, — qu'il n'y avait là qu'un trouble nerveux. Il est certain que la bonne Alexandrine, avec sa naïve idée du *Dieu blanc*, nous rappelle, non pas la bienheureuse Angèle ou quelqu'autre sainte, mais la fameuse Lérida de la Salpêtrière, dont nous avons parlé plus haut, qui était sujette à tous les accès de l'hystéro-épilepsie : ce qui ne l'empêchait point d'avoir quelquefois des extases de forme religieuse. Quand elle en sortait, elle savait bien dire qu'elle s'était vue au ciel, au milieu d'une splendeur éblouissante : « qu'on y apercevait de tout côté des pelouses de gazon avec *des petits saint-Jean* et *des petits agneaux tondus*, une grande quantité de diamants, des dessins, des tableaux, des étoiles de toutes couleurs... Quant à Notre-Seigneur, il a les cheveux châtains et bouclés, et

une grande barbe rousse. Il est beau, grand, fort et *tout d'or*. La sainte Vierge est d'argent ».

Quand une extase roule sur de telles âneries, il est difficile de se tromper, quand bien même elle serait accompagnée d'apparences extraordinaires et édifiantes, comme cela arrivait à Lérida. Lorsqu'elle avait ses visions de béatitude, elle avait coutume, par une étrange contradiction, de prendre l'attitude de crucifiée. A la suite d'une de ses crises habituelles de convulsions hystéro-épileptiques, — nous ne savons si c'est longtemps après ou entre deux crises, — elle était sujette à un accès de tétanos qui prenait la forme de *crucifiement*, « Toute la personne, écrit le docteur Bourneville, médecin à la Salpêtrière (1), le visage, le tronc, les membres sont rigides et immobiles. La tête est renversée en arrière, en ligne droite avec l'axe du corps, ou légèrement inclinée sur l'épaule droite. Les paupières, demi-ouvertes et quelquefois agitées par une vibration convulsive, laissent voir les globes oculaires retournés en haut et en dedans. Le visage penche du côté droit; les muscles des mâchoires sont contractés; les arcades dentales séparées d'un centimètre l'une de l'autre, ne peuvent plus ni se rapprocher, ni s'éloigner... Les bras sont étendus perpendiculairement au tronc, c'est-à-dire, *en croix;* les mains sont fermées et les doigts sont si fortement appuyés contre la paume qu'il n'y a pas moyen de les détacher. Les jambes sont serrées et étendues, les pointes des pieds pliées. En un mot, la rigidité est telle qu'on soulèverait le corps sans qu'elle quittât cette posture, plus que si elle était de fer... Au bout de deux heures, Lérida ouvre les yeux, reprend ses sens, et dit : « Mon Dieu! J'étais si bien! » Et cinq minutes après, elle retombe dans le même état pour une autre heure et demie. La *descente de la croix* (2) arrive petit à petit.

(1) Bourneville, *Science et miracle*. Louise Lateau, 2e édition, 1878, p. 45.

(2) Les mots de *crucifixion* et de *descente de la croix* signifient quelque chose, quand ils se rapportent aux gestes avec lesquels une personne extatique, contemplant la Passion du Rédempteur, accompagne ou retrace les faits dont elle est témoin dans sa vision ou, si vous aimez mieux, dans son hallucination. Mais ces mots n'ont plus de sens quand les hystérologues s'en servent pour indiquer d'une manière générale l'attitude d'un convulsionnaire ou d'une personne qui vient les bras en croix, rêvant à toute autre image qu'à celle de la Passion. Ainsi voyons-nous, dans Richer (*op. cit.* p. 92), la malade Gl. prendre la même posture, par le seul fait qu'elle s'imagine devoir être liée ainsi les bras ouverts. Dans Lérida, au contraire, l'hallucination et l'attitude prise ne s'accordent pas; d'où il est permis de penser

Les membres qui, pendant l'accès, étaient décolorés et quasi glacés, reviennent à leur état naturel, les bras se plient et puis s'étendent comme si la malade voulait se détirer. Elle porte sa main au cou et le déchirerait, si elle n'en était empêchée; il lui survient alors des sanglots qui vont croissant; la tête s'incline. En ce moment-là, Lérida semble sortir d'un rêve... Où suis-je? dit-elle. Elle se met sur son séant, et se lamente. « J'étais si bien là-haut! C'était si joli! » Et puis, elle expliquait *cette beauté* dont nous avons parlé tout à l'heure, qui est bien digne de marcher de pair avec celle de la pauvre Alexandrine, et qui envoie nos hystériques avec leurs extases aux antipodes des saintes extatiques et des extases surnaturelles.

Cette opposition ou plutôt ce contraste, Bourneville ne le fera point disparaître en observant, après beaucoup d'autres, que dans les hallucinations hystériques, la décence ou la grossièreté des images suit naturellement le degré d'instruction ou d'ignorance de la visionnaire. Nous soutenons ici tout simplement que, si les extases de l'hagiographie chrétienne étaient aussi stupides que celles citées par nous dans ce travail, les hystérologues n'avaient nul besoin de prendre tant de peine pour démontrer, par l'exemple de leurs sujets d'hôpital, que la nature malade peut venir à bout de les produire. Les théologiens du moyen âge arrivaient à cette conclusion et ceux de nos jours y arriveraient également, se refusant absolument à admettre l'intervention surnaturelle dans ces puériles visions du *Dieu blanc* et ces *petits saint-Jean* avec *leurs petits agneaux tondus*, et cela, en faisant pure abstraction des phénomènes nerveux concommitants. Après cela, la question de savoir si l'hystérie est capable de produire des extases comparables à celles de la mystique chrétienne, reste tout entière et restera tant qu'ils ne nous citeront pas des faits capables de soutenir la comparaison.

On répliquera sans doute que des faits allégués il ressort tout au moins que l'accès hystérique peut produire des symptômes très ressemblants et même en tous points semblables à ceux qu'on admire dans l'extase véritable, comme surnaturels. Cela est très vrai. Dans certains cas, en effet, la ressemblance est telle, et le défaut de tout

que l'attitude n'est déterminée que par des causes d'harmonie organique. Mais dans l'un comme dans l'autre cas, le mot de crucifixion n'indique pas autre chose que l'empressement des incrédules à vouloir faciliter la confusion des faits par la confusion inepte des mots.

criterium évident pour déclarer que le cas appartient, soit à l'ordre naturel, soit à l'ordre surnaturel, tellement absolu, que les théologiens eux-mêmes se divisent quand il s'agit de juger. Les exemples fourmillent dans l'histoire du passé, et peut-être en trouverions-nous autant dans notre siècle. Nous n'en citerons qu'un, celui de l'extatique de Fontet, qui donna lieu à une grande polémique et à propos de laquelle on put voir des ecclésiastiques beaucoup plus difficiles à se prononcer sur l'authenticité de l'extase controversée que certains laïques. Le docteur Richer, dont le langage est toujours modéré, nous nous plaisons à le reconnaître, et qui, lorsque l'occasion se présente, se plaît lui-même à reconnaître la prudence des autorités ecclésiastiques, défend l'extatique de Fontet de l'accusation de fourberie portée contre elle avec quelque apparence de raison, par MM. Mauriac et Verdalle. Pour sa part, il opine que tous les phénomènes observés dans le cas de cette femme peuvent se réduire à une variété de la grande hystérie, composée d'une série d'attitudes passionnées avec hallucination.

Marie Bergadieu, dite Berguille, était née à Loupiac (Gironde), en 1829. C'était une paysanne, d'une santé généralement bonne; elle avait été mariée. Au dire des deux médecins cités plus haut, elle avait donné des signes d'hystérie vers l'âge de seize ans. Plus tard, elle eut, pendant les nuits, des hallucinations de peurs du genre démonopathique. A la suite de la mort de sa fille survenue en 1871, elle eut, pendant plus d'un an, des visions nocturnes qui lui représentaient son enfant. Vers 1873, elle est atteinte de gastralgie. Surviennent des vomissements obstinés dont elle guérit subitement, grâce à l'eau de Notre-Dame de Lourdes. Elle a encore des visions pendant lesquelles elle voit la sainte Vierge, et fait des prophéties sur le retour d'Henri V, etc.

Vers 1875, les docteurs Mauriac et Verdalle assistèrent à l'accès extatique qu'ils décrivent dans les termes suivants; nous ne faisons qu'abréger le récit.

Berguille est couchée sur son lit; elle est tranquille. Mais petit à petit ses yeux se fixent; elle dirige le regard vers le bois du lit. Autour d'une heure commence l'extase. Berguille joint les mains sur sa poitrine; le regard est absolument fixe; on voit légèrement remuer ses lèvres; elle semble murmurer une prière.

Bientôt après commence la *Passion* ou le *Chemin de la Croix*, c'est-à-dire que, pendant trente-six minutes, la malade imitera les

diverses scènes de la Passion... Pendant tout ce temps, ses yeux demeurent absolument fixes et grands ouverts.

A une heure et dix minutes, ses bras sont pris d'un tremblement comme celui qu'on observe dans les muscles fatigués par suite d'une contraction prolongée. Les deux médecins lui mettent sous les narines un petit flacon d'ammoniaque concentré; l'odorat est devenu obtus, mais non complètement assoupi, car la malade semble retenir la respiration pour éviter l'odeur désagréable de l'ammoniaque. Berguille ne répond pas aux questions qu'on lui adresse; elle paraît insensible aux bruits extérieurs, mais non complètement; la peau également semble insensible aux pincées et aux piqûres,

A une heure quarante-sept minutes, le *Chemin de la Croix* est terminé; la *Crucifixion* va commencer. Tout d'un coup, la malade se laisse tomber en arrière, étend les bras et demeure immobile. Ses yeux sont fermés et semblent fuir la lumière. Les membres se sont raidis, et il faut un grand effort pour les plier. On tente une autre épreuve relativement à la sensibilité cutanée; elle a complètement disparu; la patiente ne sent plus rien, ni quand on la pince, ni quand on la pique.

Vers cinq heures, elle se met à parler et à chanter le *Salve Regina*. Sa première parole fut celle-ci : « Oh! quelle tristesse! » Elle murmura d'autres phrases interrompues et inintelligibles.

Enfin, à six heures, elle s'assoit sur son lit et se tourne du côté de la cheminée encombrée de statuettes, d'images, de chapelets et se met à contempler ces objets. C'est en ce moment-là, paraît-il, qu'elle voit la Vierge. Ses yeux se remplissent de larmes, et elle prie. Peu après, elle se couche de nouveau et tout est fini : Berguille est rentrée dans le monde des vivants. On lui présente des gâteaux, elle en mange et cause avec son entourage. Une demi-heure après, elle se lève et elle vaque immédiatement aux humbles travaux de la cuisine. Le lendemain, la voyante avait repris son train de vie ordinaire et parcourait dans la matinée 12 kilomètres pour assister à la première communion d'un de ses neveux.

Ici s'arrête le rapport des deux médecins Mauriac et Verdalle. En l'abrégeant nous avons supprimé à dessein toutes les insinuations de fraude, non que nous soyons à aucun degré prévenus en faveur de l'extatique, mais, au contraire, pour garder toute sa force à l'hypothèse de Richer, qui ne voit dans ce cas que de l'hystéro-épilepsie. Certainement il n'y a pas dans Berguille un seul phéno-

mène qui ne se révèle dans les accès hystériques; et si nous retranchons le soupçon de fourberie et la critique, un peu trop sévère, du témoin G... qui qualifiait de *peu intelligentes* les prières et les paroles de Berguille, nous ne voyons dans son fait aucune particularité qui contredise moralement une extase surnaturelle.

On pourrait poursuivre la comparaison en rappelant d'autres phénomènes de la haute mystique chrétienne. Les ravissements dans lesquels certaines saintes demeuraient pendant plusieurs jours, privées de sentiment et de respiration, et comme mortes, ont leur analogie dans les accès léthargiques qui sont une des formes de l'assaut hystérique mentionnées par Bernutz.

A ce propos, on a coutume de citer le cas d'une jeune fille viennoise qui, frappée d'un accès de ce genre, parut, aux yeux de cinq médecins qui l'assistaient ayant à leur tête l'illustre Franck, tellement morte, qu'ils donnèrent l'ordre de procéder à son enterrement. Ni le miroir, ni les plumes brûlées, ni l'ammoniaque, ni les piqûres n'avaient réussi à obtenir un signe quelconque de sensibilité de cet apparent cadavre. La cloche sonnait le glas funèbre; les amies avaient vêtu de blanc et enguirlandé la jeune fille; tout était prêt pour la sépulture. Il s'était écoulé ainsi vingt-huit heures. Le docteur Pfendler, un des médecins qui l'avaient soignée, s'approche du cadavre pour examiner le progrès de la putréfaction, et il lui sembla percevoir comme un très léger mouvement de respiration. Immédiatement, il recourt aux excitants, et la malheureuse, réveillée, revint bientôt à elle. Pendant sa léthargie, elle n'avait conservé que le sens de l'ouïe, et elle put répéter au docteur Franck les paroles latines dont il s'était servi pour prononcer sur elle sa terrible sentence.

Nous devrions faire remarquer que les circonstances de ce cas topique diffèrent sur plusieurs points capitaux de ce que l'on raconte des ravissements, dits léthargiques, d'une sainte Marie-Madeleine de Pazzi et d'autres... Mais, nous en tenant aux généralités, nous admettons volontiers que pour produire un accès léthargique, il n'est nullement besoin d'un miracle, pas plus qu'il n'en faut pour produire l'anesthésie et les visions du genre mystique et la plupart des autres phénomènes que l'on constate dans les véritables extases.

On dira peut-être : mais c'est précisément ce que la médecine incrédule prétend avoir démontré! Que lui faut-il de plus pour en

conclure que les prétendues extases surnaturelles, avec toutes leurs circonstances, ne sont et ne furent jamais qu'un phénomène hystérique; car on n'a pas le droit d'attribuer à des causes surnaturelles un effet que des causes naturelles suffisent à expliquer.

Pour les incrédules, ceci est l'endroit de la médaille, et nous nous sommes appliqués à le mettre en pleine lumière. Mais il nous reste à en montrer le revers; c'est ce que nous ferons dans un prochain article.

B. Gassiat, *Pr. ap.*

(D'après la *Civilta Cattolica.*)

UN JEUNE LAICISÉ [1]

La veille du jour fixé pour le départ d'Elzéar, elle déclara qu'elle ne demeurerait pas seule avec une gouvernante à Milburge, et, dans l'effarement de la frayeur, elle alla jusqu'à songer à demander asile à la marquise.

A cette proposition, timidement exprimée, le prêtre tressauta comme devant un désir monstrueux. Ce qui prouvait plus éloquemment encore les soupçons dont le marquis était l'objet de sa part.

— Y penses-tu? s'écria-t-il.

Elle dit en le regardant en face :

— Alors tu crois Roger coupable?

— Tout est contre lui, murmura-t-il.

Elle le regarda encore plus fixement.

— Sauf moi.

Le prêtre ne répliqua pas. Elle reprit :

— J'ai peur ici, à présent, et je n'y resterai pas après ton départ.

Son effroi était trop justifié pour qu'il protestât et le combattît.

— Veux-tu que j'écrive à une de nos parentes de Provence pour la prier de venir vivre auprès de toi?

Elle fit un mouvement de dénégation.

— Une inconnue, pour laquelle je devrai faire des frais de politesse, et qui entrera dans ma vie au moment où j'ai le plus grand désir de ne voir personne.

— Alors, quel parti faut-il prendre?

Elle hocha la tête.

— Je le sais bien, mais tu ne vas pas être de mon avis.

Il l'enveloppa d'un regard scrutateur.

— Parle.

(1) Voir la *Revue* du 1er décembre 1888.

Elle rougit.

— Ne puis-je m'installer à Paris?

Elzéar ne la laissa pas achever.

— Seule!

Elle se défendit.

— Avec Mlle Mercier.

— Elle n'est pas en âge de te protéger.

— Tu me protégeras, toi.

— Je ne m'appartiens pas assez pour remplir cette tâche avec la sollicitude indispensable. D'ailleurs, nous serions forcément séparés puisque nous ne vivrions pas sous le même toit.

Elle l'interrompit.

— Pourquoi pas?

Il sourit.

— Tu n'as pas la prétention, je suppose, d'élire domicile au presbytère de l'abbé Savine?

Elle ne se troubla pas.

— Certes! mais toi, tu peux te séparer du curé et venir vivre avec moi. Nous nous installerons au centre du quartier.

Il sourit encore.

— Toi! dans ce quartier-là!

— Enfin, conclut-elle irritée, je ne resterai pas ici pour y être assassinée à mon tour.

Ce n'était que trop juste.

— Soit, convint Elzéar, seulement je mettrai une condition à ton séjour à Paris.

— Laquelle?

Il plongea son regard affectueux dans les yeux de la jeune fille.

— Je te ferai préparer un appartement dans un couvent.

Elle protesta.

— Dans un cloître, peut-être?

Les lèvres du prêtre s'entr'ouvrirent de nouveau pour sourire.

— Non, dans une maison de retraite où tu seras relativement libre.

— Libre sous la ferrule des bonnes Sœurs...

Elle s'exaspéra.

— Et quand je sortirai, ce sera flanquée d'une escorte de tourières!

Il lui prit les mains avec un mouvement de mansuétude :

— Quelle idée as-tu là, chère petite sœur! Tu seras absolument maîtresse de tes actions. Tes sorties se feront sous l'unique protection de Mlle Mercier, et tu n'auras de compte à rendre qu'à ta conscience.

— En ce cas, pourquoi me retirerais-je dans un couvent, au lieu de rester dans le monde, où je saurais m'isoler?

— Parce que le couvent est un honorable asile pour une jeune fille de ton âge, de ton rang et possédant ta fortune. Il y aura là pour toi une sauvegarde, sinon effective, car je te crois trop raisonnable pour avoir besoin réellement de protection, du moins morale. Le monde a ses préjugés dont on n'a pas le droit de s'affranchir, surtout lorsque, comme toi, on appartient à une certaine classe de la société. Ton avenir peut dépendre de cette décision.

Elle fit un mouvement.

— Qu'est-ce que tu entends par mon avenir?

Il leva les yeux au ciel.

— Celui que Dieu te réserve...

Il ajouta :

— Probablement le mariage.

Elle le dévisagea.

— Tu as la persuasion que M. de Mercent est coupable, n'est-ce pas?

— J'ai cette crainte, et non cette persuasion.

Elle haussa les épaules, avec une douleur mêlée d'une nuance de dépit.

— N'importe! c'est la même chose.

— Pardon...

Elle lui coupa la parole.

— C'est la même chose, répéta-t-elle, à cela près que ta réticence est un outrage de plus.

Il allait protester, mais elle continua :

— Persuasion ou crainte, il n'y a là, étant donnée la situation, qu'une subtilité de mots. Quoi qu'il en soit, tu peux être certain que je n'épouserai pas un autre homme que M. de Mercent : ou il est coupable et alors je le repousserai de mon cœur et de ma mémoire ; ou il ne l'est pas, et ce sera bien le moins qu'on le dédommage de ses humiliations et de ses souffrances par cette union qui achèvera de le réhabiliter et de la façon la plus évidente.

— Je ne saurais te désapprouver, avoua Elzéar, bien que la der-

nière volonté de notre père demeure en contradiction avec ce projet.

Elle répliqua :

— Père lui-même, m'ordonnerait de réaliser les espérances et les vœux du marquis, si par une grâce, que je demande à Dieu, il est reconnu innocent du crime dont il est accusé...

Elle fit une pause et murmura avec amertume :

— Même par toi.

Elzéar garda le silence.

— Nie-le donc? insista-t-elle.

— Je ne l'accuse pas d'un assassinat; je le soupçonne coupable d'un homicide commis involontairement dans la fureur, sans préméditation et sans calcul d'intérêt.

Elle ne sut réprimer un rire empreint d'ironie et de désespoir.

— Tu es un peu plus généreux que le procureur de la République.

Elzéar se tut de nouveau.

La jeune fille réfléchit quelques minutes, puis relevant la tête tout à coup.

— Au fait, oui, j'irai au couvent.

Elle eut un tremblement dans la voix et ses lèvres se crispèrent.

— Ce sera la préface de l'avenir qui m'attend, si le marquis est condamné.

Les yeux d'Elzéar restaient fixés au sol. Il dit à mi-voix :

— S'il est condamné, c'est qu'il le méritera.

Elle se révolta.

— C'est une conviction arrêtée, tu es aussi sûr de sa culpabilité que de ton innocence... ton jugement est sans appel.

Il secoua la tête avec vivacité.

— Je suis sûr de moi et je doute de lui.

— Moi, je n'en doute pas, affirma-t-elle, et quand toutes les preuves seraient accumulées pour le condamner et que la sentence du juge pèserait sur sa tête, je crois que je douterais encore. Je ne me résignerai pas à rougir du sentiment qui, en dépit de tout, m'attache au marquis, et dont la clairvoyance ne saurait me tromper. A moins d'aveux de sa part, je refuserai toujours d'admettre que l'homme qui a pu rêver de m'associer à sa vie ait été capable, serait-ce dans l'emportement de la colère, de tremper ses mains dans le sang de mon père.

— Dieu veuille que tes prévisions se réalisent.

Elle rectifia :

— Mes convictions.

Il s'inclina et reprit :

— Que tes convictions se réalisent.

Il fut entendu, après délibération, que Julie et la gouvernante, conduites par l'abbé, se rendraient directement au couvent des Dames de la Retraite, dans le faubourg Saint-Germain. Le prêtre fit choix de cette maison religieuse de préférence à une autre, à cause du luxe et du confort de l'établissement. Il désirait que sa sœur ne fût privée d'aucun bien-être; et quoiqu'il eût personnellement fait l'abandon de toutes les jouissances matérielles, il comprenait que ces jouissances étaient, par l'habitude, devenues le nécessaire d'une personne plongée, comme elle, depuis sa naissance dans les exagérations du superflu.

Avant de partir, il congédia une partie des gens employés dans le château, et les rémunéra assez largement pour ôter tout prétexte à leurs récriminations.

Quelques autres serviteurs furent conservés, entre autres les jardiniers, la dévouée Germaine, son mari et leur fils, le petit Alcide.

Elzéar se trouvait maintenant à la tête de l'immense fortune de son père qui, malgré ses menaces, n'avait pris aucune disposition pour le priver de son héritage.

XXI

L'admission de Julie, en qualité de pensionnaire au couvent de la Retraite, ne souffrit aucun retard, ni aucune difficulté. Autant par égard pour le prêtre que pour la situation de l'orpheline, toutes les portes lui furent immédiatement ouvertes. Grâce au prix qu'Elzéar pouvait mettre à sa pension, on lui abandonna un vaste et luxueux appartement et l'on attacha à son service un véritable personnel de bonnes Sœurs. La supérieure, instruite par le prêtre des désirs d'indépendance de la jeune fille, promit de ne pas s'occuper de ses sorties, et pourvu qu'elle fût exacte aux heures des repas qu'on lui servait chez elle, et aux heures de fermeture des portes, le soir à neuf heures, elle lui octroya la plus absolue liberté.

Quand leur départ de Milburge avait été décidé, Elzéar avait permis à Julie de se rendre auprès de la marquise pour lui faire

ses adieux. Il ne l'accompagna pas à cause des multiples occupations qui le retenaient au château à la veille de s'en éloigner pour un temps indéfini, et il la laissa y aller sous l'égide de Mlle Mercier.

La vieille dame était en proie à une telle affliction, qu'elle paraissait à la veille de faire une maladie. Son chagrin redoubla en apprenant le départ de sa jeune amie, et elle déclara qu'elle aussi partirait et retournerait à Paris. Cette idée, que Julie avait peut-être eue déjà, fut hautement approuvée par elle. Elle conseilla à la marquise de mettre, sans délai, son projet à exécution. Mme de Mercent imita l'abbé et, avant de partir, elle congédia la plupart de ses gens, ne retenant que ceux réclamés par l'entretien de la propriété. Une décision telle était opportune. Ses revenus, mis au pillage par les dernières pertes de son fils, la lui imposaient. Elle revint à Paris s'installer dans un modeste appartement du faubourg Saint-Germain et ne conserva que deux domestiques, une cuisinière et une femme de chambre.

Julie et la marquise se promirent de se voir fréquemment et de se tenir au courant, l'une et l'autre, des moindres faits concernant l'enquête judiciaire qui se poursuivait.

En dehors des raisons de cœur que la marquise avait de vouloir revenir à Paris, en même temps que sa jeune amie, il était urgent qu'elle y fût, et elle eût été forcée, tôt ou tard, de se résigner à quitter Varcy, afin de profiter des quelques autorisations de visites que le parquet accorde aux proches parents des inculpés, pendant le temps de leur détention préventive. Il se peut que Julie, qui ne l'ignorait pas, eût encore, pour ce motif, désiré davantage amener la pauvre mère à la suivre dans la capitale.

La liberté d'allées et venues dont Mlle de Milburge jouissait favorisa leur fréquentation. Elles se virent si souvent, que les religieuses s'en étonnèrent et crurent devoir en prévenir l'abbé.

Ce dernier ne blâma pas sa sœur, cependant il lui donna à entendre que, dans le doute qui planait sur l'issue du procès, il serait peut-être convenable de raréfier leurs rapports. Julie accepta et suivit ce conseil dans une certaine mesure, c'est-à-dire qu'elle alla moins ostensiblement chez la marquise et qu'elle la reçut moins ouvertement chez elle.

L'enquête suivait son cours sans avancer beaucoup. Les recherches demeuraient inutiles, et la conviction que Roger était l'assassin se fortifiait chaque jour davantage dans les esprits. De temps en

temps les journaux l'avouaient dans de courts entrefilets de deux ou trois lignes.

Plusieurs mois s'écoulèrent ainsi, retenues à Paris par leur situation, Julie ni la marquise ne s'absentèrent pas, bien qu'on fut en été; au reste, le jardin des Dames de la Retraite adoucit pour Julie l'absence de villégiature. Elzéar, non plus, ne s'absenta pas; tout absorbé qu'il était par l'achèvement de son école, en eût-il eu l'habitude, qu'il y eût renoncé.

A l'aide des ressources presque inépuisables dont il disposa soudain, il s'empressa de multiplier les travailleurs. L'argent, ce métal magique, fit faire des prodiges; en quelques mois on termina la construction au dedans comme au dehors. La fête d'inauguration fut fixée, et un cardinal, célèbre par sa vertu et par son éloquence, promit de venir de l'une de nos grandes villes de province, où était sa résidence archiépiscopale, pour présider la cérémonie.

La populeuse paroisse de Belleville était de plus en plus enthousiaste à l'égard d'Elzéar. Il n'est pas de preuve de sympathie et d'estime qu'il ne reçût journellement de la part de tous. La Lippart, en le voyant, était presque tentée de baiser la trace de ses pas, et quant aux ouvriers, ils accentuaient, chaque jour, les témoignages de leur rude et franche amitié. Elzéar ne pouvait plus aller sur le chantier sans s'exposer à subir de véritables ovations.

Par malheur, toute médaille a son revers.

La bruyante popularité dont il jouissait lui fit du tort dans l'opinion de certains publicistes monarchistes, qui, irrités des éloges et de la déférence marqués à l'abbé de Milburge par leurs adversaires politiques, s'oublièrent, dans leur rancune, de parti pris, jusqu'à écrire des articles calomnieux contre lui. Des personnes impartiales s'étaient interposées et avaient conseillé au prêtre d'exiger des rectifications.

Il s'y refusa.

— Trop heureux, disait-il simplement, d'avoir quelques petits sacrifices à offrir au bon Dieu en reconnaissance de toutes les compensations morales dont il le comblait.

Les injustes insinuations des journaux conservateurs, bien que combattues par les journaux religieux, portèrent leurs fruits. Les racontars firent leur chemin, et Elzéar essuya nombre de mauvais procédés, tant en sous-entendus offensants qu'en allusions précises. Il n'y eut pas jusqu'à plusieurs de ces fausses dévotes qui sont la

plaie de l'Eglise et les bourreaux des confesseurs, qui ne se permirent de prendre parti contre lui. Dieu, dans cette épreuve, épargna au jeune prêtre le chagrin d'avoir à se plaindre de ses confrères dans le sacerdoce. La plus grande cordialité ne cessa d'exister dans les rapports qu'il eut avec eux. Aucun membre du clergé ne laissa jamais passer, sans les relever et les blâmer, les suppositions émises contre lui.

Ce n'était pas par un simple esprit de solidarité qu'ils agissaient ainsi, mais parce que tous connaissaient l'abbé de Milburge et qu'ils tenaient à rendre hommage autant à sa vertu qu'à la vérité.

Leur intervention n'empêcha pas la méchanceté de l'emporter dans cette lutte, tellement que, pour beaucoup de naïfs, même parmi les honnêtes gens, le fondateur de l'École chrétienne de Belleville n'avait pas à se reprocher que d'être le favori des radicaux. On n'osait pas l'accuser tout haut de parricide, mais le ton dont on l'en accusait tout bas ne laissait pas de place au doute sur ce point.

Les choses en étaient là, lorsqu'eut lieu la fête d'inauguration de l'école.

Le clergé de Paris, voulant profiter de cette occasion pour manifester hautement la sympathie et l'estime qu'inspirait le créateur de cette œuvre apostolique, se concerta pour donner le plus de pompe possible à la cérémonie. Il fut convenu que la présence du cardinal, de plusieurs évêques et d'un certain nombre de prêtres, rehausserait l'éclat de la fête. Quant aux gens du monde, il en vint peu, malgré les invitations du clergé. Julie, en grand deuil, accompagnée de Mlle Mercier, y assista. L'architecte, heureux et fier, était au premier rang de la foule et reçut les félicitations de tous. Le professeur Norbert vint aussi. Il se fit un devoir de donner cette marque d'affection et ce témoignage de reconnaissance à son bienfaiteur. Bien enteudu, ni Servais ni Norbert n'accordaient de créance aux monstrueuses calomnies répandues contre l'abbé de Milburge.

Toute la population du voisinage était présente. La libre-pensée aurait bien voulu protester, mais elle n'osa pas. Le souvenir des bienfaits d'Elzéar était trop vivant dans l'esprit et dans le cœur de chacun pour pouvoir être écarté. Au surplus, cette fête, quelque déploiement de pompe et de popularité qu'on lui prêtât, resta une fête privée, une fête de famille. La presse radicale ne s'enthousiasma pas jusqu'à renoncer absolument à ses précédents, même en cette circonstance; et, après les éloges accordés à l'abbé de Mil-

burge, sur sa simplicité de grand seigneur, sur sa fraternité de chrétien, elle ne manqua pas d'exprimer le regret qu'il n'eût pas employé l'argent dépensé dans la construction d'une école dont le programme était en opposition avec celui du gouvernement, à toute autre œuvre philanthropique. Seulement comme une critique ouverte eût irrité ses lecteurs habituels, elle glissa sur la question. La municipalité n'ignorait pas les faits, et, quelque dépit qu'elle ressentît de ce défi porté à ses décrets, elle feignit de ne rien voir, sachant bien que cette contrainte ne durerait qu'un jour, et certaine que si ce jour appartenait à l'ennemi, le lendemain lui appartiendrait à elle.

Les journaux conservateurs qui, les premiers, s'étaient acharnés à perdre l'abbé de Milburge, raillèrent, comme cela leur est arrivé en d'autres temps, l'union des journaux cléricaux et radicaux. Ces derniers profitèrent de l'attaque pour soutenir une querelle plus honorable pour eux que pour leurs adversaires.

Pierre Lippart assistait à cette fête. Le voyou, à sa sortie de l'hospice, avait revu le prêtre; et un jour que celui-ci l'interrogeait sur les causes de sa tentative de suicide, il lui révéla qu'il avait agi poussé par le chagrin de le voir injustement accusé du plus épouvantable des crimes et à la veille de passer en cour d'assises. L'affection que lui avait toujours marquée le drôle, jointe au caractère qu'il lui connaissait, ne firent pas paraître cette assertion trop invraisemblable à l'abbé, et cet aveu eut pour résultat de l'attacher davantage au petit misérable dont la tendresse reconnaissante le touchait.

Lippart avait repris sa vie mystérieuse, sous prétexte qu'il travaillait dans les usines des départements; il disparaissait pendant huit ou dix jours de suite et accourait de temps à autre faire une visite à son protecteur, Elzéar saisissait ces occasions pour lui adresser de petites semonces dont, disait le bon prêtre, « il garde, malgré lui, quelque chose ».

En effet, Pierre en gardait quelque chose, et la preuve, c'est que, dans l'espace de ces quelques mois, l'abbé avait réussi, non pas à le corriger, mais à faire pénétrer dans son cœur, prématurément perverti, les accents de cette voix terrible qui s'appelle le remords.

Le jeune gredin en subissait même si fortement l'influence qu'il en avait à peu près perdu sa jovialité d'autrefois. Il lui arrivait de rester des heures entières taciturne, et de ne pas pouvoir s'endormir pendant la nuit ou de s'éveiller en sursaut dans les épouvantements du cau-

chemar. Ceci était son secret, l'abbé ne le voyait qu'en de courtes entrevues, pendant lesquelles il eût été difficile qu'il se montrât différent de ce qu'il avait toujours été.

Pour obéir au prêtre, il allait chez sa mère chaque fois qu'il venait au presbytère de l'abbé Savine; et, peut-être dans le but d'acquérir la confiance de la brave femme, à plusieurs reprises, il lui remit de petites sommes d'argent qu'il prétendait être les économies de son travail. La mère, quoique défiante, était si heureuse de le croire, qu'elle ne voulait pas réfléchir, ni se rappeler le passé. Priant Dieu, nouvelle Monique, afin qu'il ramenât son fils dans la bonne voie et l'y retînt.

Pour la grande fête d'inauguration de l'école, Lippart s'habilla presque proprement, au moyen d'un de ces complets à bas prix, dont les maisons de vêtements d'hommes se font une réclame.

Le voyou n'était pas sans savoir de quelles attaques son protecteur était la victime. Ces attaques, qu'il savait injustes non moins qu'injurieuses, avaient le don de le mettre en rage. Certes! il n'eût pas fait bon de les répéter devant lui sur un ton de malveillance envers Elzéar. L'imprudent qui s'y fût risqué aurait fait, et sur l'heure, connaissance avec son poing, dont la force herculéenne, en contraste avec sa chétive personne, était l'un de ses orgueils.

Par une fatalité du sort, Lippart assista à la fête près d'un groupe composé de plusieurs femmes dans le nombre desquelles il en remarqua une tout d'abord, parce que le nom d'Elzéar fut distinctement prononcé par elle. Cette femme pouvait avoir soixante ans. Elle était petite et toute vêtue de noir, sans luxe, mais sans pauvreté. Ses yeux bruns étaient petits et brillants; son teint terreux, et l'expression de sa figure méchante. Elle appartenait à la catégorie de ces fausses dévotes qui compromettent le Dieu qu'elles ont la prétention de servir. Est-il nécessaire d'ajouter que c'était une vieille fille, se fâchant quand, par respect pour son âge, on l'appelait madame.

— Le pape aurait beau être venu en personne bénir l'école de M. de Milburge, que l'argent qu'elle a coûté n'en vaudrait pas mieux, insinua-t-elle, au moment où Pierre se rapprochait pour mieux l'entendre.

— Qui sait! objecta une des autres femmes du groupe, on répand tant de calomnies sur le compte des prêtres, qu'il est bien possible que l'abbé de Milburge n'ait rien à se reprocher.

Pierre, pâle par nature, pâlit encore. Il se retint d'intervenir et continua à écouter.

— Il est de fait, dit une troisième femme, qu'on peut être l'ami de la canaille, sans être pour cela capable de tuer son père.

— C'est certain, convint la mégère; seulement quand on a besoin d'argent pour jouer au saint Vincent de Paul et qu'on a un père millionnaire qui vous en refuse, on ne va pas par quatre chemins.

— Oh! oh! oh! protestèrent les interlocutrices de celle qui venait de parler.

— Récriez-vous tant qu'il vous plaira! insista la méchante vieille, je dis que quand on s'oublie dans l'amitié des voyous, on y perd ses préjugés.

La pâleur de Pierre se marbra de taches rouges. Il se sentait d'autant plus atteint par l'injure, qu'il était l'un de ces voyous dans l'amitié desquels le prêtre de Jésus-Christ avait, aux yeux de ceux qui interprètent l'Évangile à leur façon, la réputation de se déshonorer.

Il se contraignit pour ne pas intervenir encore; mais il eût été facile en l'observant avec attention à cet instant, de prévoir qu'un mot de plus de la calomniatrice mettrait le feu aux poudres. Ce mot, l'imprudente, ignorant le danger qui la menaçait, le prononça.

— Oui, oui, ricana-t-elle, on y perd ses préjugés et ses scrupules.

— C'est une accusation, murmurèrent, scandalisées, les autres femmes en se reculant.

La vipère se redressa.

— Eh! bien, oui, je l'accuse. Et ce n'est pas seulement en arrière que je le fais. L'autre jour, je lui en ai dit assez en face sur ce chapitre, pour l'obliger à me comprendre... Il m'a comprise et la preuve qu'il n'a pas la conscience tranquille, c'est qu'il n'a rien osé répliquer, et qu'il a rougi jusqu'aux oreilles.

Elle n'eut pas le temps d'achever, Pierre, le poing fermé, la frappa au visage, en hurlant.

— Ah! il a rougi! Eh! bien, rougis à ton tour, vieille femelle!

Avant qu'on l'eût saisi, il s'esquiva.

Elle avait, en effet, rougi sous le coup de poing du voyou. Un double flot de sang lui sortait du nez et de la mâchoire.

Les cris des assistants désignèrent Pierre avant qu'il n'eût le temps de gagner la rue. Son empressement à fuir acheva de le

trahir. On l'arrêta, et comme il ne nia pas, mais se loua et se vanta impudemment de son action, on le conduisit au poste.

Cet incident n'eut pas d'autres suites pour la fête, qui se termina au milieu des sentiments les plus sympathiques à l'égard de l'abbé. Ceux des habitants du quartier qui furent mis au courant des faits approuvèrent Pierre, et il n'y en eut pas un qui ne prît sa défense.

Le commissaire, au reste, tint compte du sentiment qui l'avait fait agir et débouta la plaignante de sa demande en justice, en lui conseillant de réfléchir sur les dangers de la calomnie.

A sa première entrevue avec Lippart, l'abbé de Milburge, cédant à l'émotion, voulut l'embrasser pour le récompenser, non pas d'avoir frappé celle qui le calomniait, il le blâma, au contraire, de cet acte, mais du dévouement militant et vraiment filial qu'il lui témoignait en toute circonstance.

Au grand étonnement du prêtre, Pierre n'accepta pas son étreinte qui, autrefois, l'eût rendu si fier et si heureux.

— Vous ne me devez rien, lui dit-il d'une voix sourde, en le repoussant doucement. Je mourrais pour vous, que je ne mériterais pas encore l'honneur que vous voulez me faire.

XXII

L'école avait été aménagée avec un extrême confort. Une partie était réservée aux garçons et l'autre aux filles. De plus, on avait consacré plusieurs vastes pièces avec cour et préau à une crèche, toujours sous la direction des Sœurs de Saint-Vincent de Paul. Les bonnes religieuses qui, après les expulsions, étaient venues trouver l'abbé Savine pour lui apporter leurs adieux et avaient, à ce moment, rencontré l'abbé de Milburge, se plaisaient à raconter cet incident, en comparant leur détresse d'alors à la prospérité actuelle. L'école avait pris de tels développements, aussi bien sous le rapport du local que du nombre des élèves, qu'il fallut aussi augmenter les membres dirigeants et ajouter quatre ou cinq religieuses à celles de l'école provisoire. Elzéar couronna cette chrétienne institution en consacrant les premiers étages de l'édifice à un orphelinat de jeunes filles, également dirigé par les Sœurs de Charité, dans lequel on devait garder les enfants jusqu'à l'âge de dix-huit ans.

L'école des Frères et celle des Sœurs étaient tout à fait indépendantes l'une de l'autre, ayant chacune leur entrée et leur jardin

séparés. L'immeuble ne manquait pas de se faire remarquer par une certaine élégance simple et de bon goût. Il était en pierre de taille, plus large que long, élevé seulement de deux étages, et surmonté d'une toiture à pignon, dominé par une belle croix en bronze doré. Au-dessus de la porte d'entrée de l'école des filles, on avait eu soin de creuser une niche dans laquelle on plaça la statue de la Sainte Vierge, l'image connue et vénérée aujourd'hui sous le vocable de Notre-Dame de Lourdes, si poétique avec sa longue ceinture flottante taillée dans l'azur, son visage à l'expression surhumaine, ses mains jointes et ses regards tournés vers le ciel, comme pour l'implorer en faveur de la terre.

Au-dessus de la porte de l'école des garçons, on creusa une autre niche destinée, celle-là, à la statue de saint Joseph, le protecteur du Fils de Dieu et, par ce fait, de toute l'humanité.

Julie ne se désintéressa pas de l'école, et, à partir de l'époque de son installation au couvent de la Retraite, elle s'y rendait fréquemment, contribuant pour son compte à l'ornement des classes et au bien-être des élèves. En reconnaissance, on donna son nom à l'ouvroir des orphelines, auxquelles, peut-être, à cause de la conformité de leur situation avec la sienne, sinon au point de vue de la fortune, du moins de la famille, elle s'attacha particulièrement.

Bien entendu, on n'oublia pas Dieu, et dans le milieu de l'emplacement réservé à un futur jardin, on lui éleva une ravissante chappelle, construite dans le style gothique, non encore achevée, et qu'Elzéar ne songea à faire édifier que lorsqu'il fut, par la mort de son père, mis en possession de la fortune des Milburge. En attendant l'achèvement de cette chapelle, on avait dressé dans l'une des pièces de l'école un autel provisoire où, de temps en temps, on célébrait la messe.

Les mois s'étaient écoulés et l'enquête judiciaire, quoi qu'ait fait la police, n'était arrivée à aucun résultat. L'affaire devait venir aux assises de la quinzaine, et l'opinion contre le marquis s'était de plus en plus accentuée, sauf de la part de ceux qui faisaient des réserves sur le compte d'Elzéar et insinuaient que la mort de son père s'était produite à un moment bien opportun pour lui donner le droit de puiser, à pleines mains, dans le coffre-fort. Ceux-là ne songeaient pas à ajouter que ces prodigalités avaient pour but le salut des âmes. Ils ne voyaient dans cette grandiose et apostolique entreprise qu'un moyen d'acheter une malsaine popularité. Par bonheur,

Elzéar n'avait pas travaillé pour obtenir l'approbation de ses semblables, et Dieu ne la lui refusait que pour rendre plus entière et lui faire mieux apprécier la récompense éternelle qu'il lui réservait.

La marquise, vieillie et découragée, attendait anxieuse le moment où l'affaire de son fils serait appelée.

Julie demeurait sa fidèle amie, quoiqu'elle eût compris que la prudence lui commandait une stricte réserve, surtout depuis que l'opinion se retournait, à la sourdine, contre Elzéar. Elle ne voulait pas paraître condamner son frère, en se déclarant trop ouvertement pour Roger. La pauvre fille vivait dans une poignante perplexité, elle appelait de ses vœux l'heure de la sentence, afin de sortir de la cruelle incertitude dans laquelle elle vivait depuis près d'une année. Enfin l'affaire fut appelée et les débats s'ouvrirent. La presse, sans doute, par égard pour les deux familles en cause, s'abstint de battre la grosse caisse en ces circonstances, néanmoins à la première audience l'affluence fut énorme.

Le matin de ce jour, Julie et la marquise se firent conduire à Notre-Dame des Victoires, malgré un temps affreux, pour y entendre la messe et y réciter les prières d'une neuvaine qu'elles avaient commencée ensemble, afin de demander à la Sainte Vierge le triomphe de Roger, son acquittement sans préjudice pour Elzéar.

C'était audacieux, presque insensé. Était-il possible à Marie, quelque pouvoir qu'elle ait, de faire surgir un assassin complaisant pour se reconnaître l'auteur du crime. La marquise et la jeune fille convenaient que la grâce qu'elles réclamaient de Notre-Dame des Victoires était l'équivalent d'un miracle, mais elles ne reculaient pas pour cela et continuaient la neuvaine dont, après calcul, le dernier jour devait tomber la veille ou le jour du verdict.

Dès la première audience, les charges relevées et accumulées contre le marquis étaient si nombreuses et si évidentes, que l'on ne douta pas de sa condamnation, quelque éloquence que pût déployer l'avocat célèbre chargé de le défendre.

Cette opinion était générale. Il n'était pas jusqu'à la déposition des témoins à décharges qui ne contribuât à l'enraciner dans les esprits, à ce point qu'un journaliste, rendant compte des débats, affirmait que l'accusé lui-même fût-il innocent, en pourrait venir à se croire coupable. Par quelques mots échappés à l'avocat du marquis, il était facile de prévoir que les arguments de sa plaidoi-

rie serait contre le prêtre, et qu'il essayerait de détourner sur lui les charges qui pesaient sur son client.

Cette tactique ne manquait pas d'habileté, si elle ne parvenait pas à tirer entièrement l'accusé d'affaire, du moins il y avait lieu d'espérer qu'elle ébranlerait la conviction des juges et les forcerait à se réfugier dans les adoucissements des circonstances atténuantes.

L'opinion troublée, inquiète, se passionnait.

Un soir, la veille précisément du jour de l'audience, à l'issue de laquelle le verdict devait être rendu, il y avait foule dans l'église Saint-Sulpice, à propos d'une retraite pascale prêchée aux hommes par un prédicateur en renom.

Plusieurs, parmi les individus qui avaient assisté à la prédication, s'étant réunis sur le seuil de l'église, à la sortie, s'interpellèrent.

— Pourquoi n'est-ce pas le P. Maxent qui a prêché ce soir? dit l'un d'eux.

Deux ou trois avouèrent qu'ils l'ignoraient. D'autres qui sortaient à ce moment de l'église déclarèrent qu'après informations prises à la sacristie, ils étaient en mesure de les renseigner.

— Eh bien? demandèrent vivement les premiers.

— Eh bien, le P. Maxent a eu une crise de synovie sans gravité, mais qui, cependant, l'a empêché de venir.

— Et demain, viendra-t-il?

— Probablement.

— Quel est le prêtre qui l'a remplacé?

Tous durent reconnaître qu'ils n'en savaient rien.

— Est-ce un religieux?

— Non. On dit que c'est un ecclésiastique appartenant à l'une des paroisses de Paris.

— Son nom?

— Du prêtre ou de la paroisse?

— Des deux.

Tous encore l'ignoraient.

— Enfin, il n'est pas mal, affirma l'un des causeurs, et il a très bien parlé.

— Oh! très bien! répétèrent les autres en chœur, et comme il est tout jeune, il a de l'avenir.

Cet avis fut unanime.

Peu à peu, le groupe se dispersa. Pendant que les derniers descendaient les marches du portail, un adolescent de vingt à vingt et

un ans, au visage pâle, à l'aspect malingre, vêtu pauvrement, les croisa sans les regarder. Les yeux et la tête de ce jeune homme étaient baissés. Il semblait désireux de passer inaperçu. Il pénétra dans l'église et s'arrêta indécis devant la première chapelle latérale dans laquelle il aperçut un confessionnal et des fidèles attendant leur tour de passer au guichet.

Partout il y avait une telle affluence de pénitents, qu'il hésitait et reprenait sa marche pour s'arrêter de nouveau devant la chapelle voisine. Il fit ainsi le tour de l'église sans entrer dans aucune, bien que son intention évidente fût de le faire; mais chaque fois, il était repoussé par la vue des nombreux fidèles se préparant à la confession.

Il allait recommencer sa tournée, quand il crut voir, dans l'ombre de l'un des coins du transept à droite de l'autel, un confessionnal et deux ou trois personnes seulement qui attendaient; il se joignit à elles, avec un visible embarras, et pour échapper à une curiosité dont il se croyait l'objet, mais qui n'était qu'imaginaire, car personne ne s'occupait de lui, il cacha sa tête entre ses mains. Au reste, grâce à la pénombre qui enveloppait l'église en cet endroit, il ne tarda pas à se rassurer et, relevant la tête. il jeta un regard intrigué et fureteur autour de lui.

A cet instant, le guichet se ferma et le pénitent que le prêtre venait de confesser, se leva et sortit. Un des individus qui attendaient avec le jeune inconnu prit la place du partant, et il se fit un remue-ménage de changement de chaises qu'il comprit, car il fit ainsi que les autres, afin de ne pas perdre son rang.

Il demeura là plus d'une demi-heure. Enfin, son tour arriva. Il se dressa, réfléchit, eut l'air d'hésiter, recula, puis avança et, prenant soudain une résolution, il vint précipitamment s'agenouiller aux pieds du prêtre.

Un reflet de lumière, provenant d'une lampe attachée au pilier contre lequel était adossé le confessionnal, donnait en plein sur le guichet, de sorte que le confesseur, en se penchant, pouvait voir son pénitent sans en être vu.

Le jeune homme dut encore faire là une station d'une dizaine de minutes, et plusieurs fois, dans l'espace de ces dix minutes, il ne sut réprimer un mouvement de recul comme pour s'enfuir. Peut-être allait-il décidément mettre son projet à exécution quand le guichet, en face duquel il se trouvait, s'ouvrit.

L'entretien entre lui et le prêtre dura près de trois quarts d'heure.

Plus d'une des personnes qui attendaient s'impatientèrent et partirent. D'ailleurs, il était tard, dix heures sonnaient à l'horloge du grand orgue, quand le jeune pénitent se retira le front plus bas qu'en venant, et comme s'il craignait, plus que jamais, d'être vu.

A peine avait-il disparu que le prêtre, sans souci des deux ou trois personnes restées à attendre, tourna le bouton de la porte du confessionnal, et parut pâle et ému sur le seuil.

Sans une parole d'excuse, sans un mot d'explication, il sortit et gagna, en chancelant, la sacristie.

— Il est malade sans doute, se dirent les fidèles, et ils se retirèrent déçus, mais résignés.

Olivier DES ARMOISES.

(*A suivre.*)

LES LIVRES DE PHILOSOPHIE

ET D'ÉCONOMIE POLITIQUE

I. *Le Miracle et ses contrefaçons*, par le R. P. de Bonniot. 1 vol. in-8°. Paris. (Retaux et Bray.) — II. *De l'esprit philosophique et de la liberté d'esprit*, par M. Charaux, professeur à la Faculté des lettres de Grenoble. 1 vol. in-12. Paris. (Pedone-Lauriel.) — III. *Psychologie*, par Antonio Rosmini Serbati; traduit de l'italien par E. Segond. 1 vol. in-8°. Paris. (Librairie académique Perrin.) — IV. *Les deux maîtres de l'enfance : le Prêtre et l'Instituteur*, par l'abbé Augustin Sicard. 1 vol. in-12. Paris. (Librairie académique Perrin.) — V. *L'Education en Angleterre : Collèges et Universités*, par Pierre de Coubertin. 1 vol. in-12. Paris. (Librairie Hachette.) — VI. *Un Siècle de révolutions en France*, par A. P. Marie. 1 vol. in-8°. Paris. (Librairie Victor Palmé.) — VII. *Histoire des États généraux*, par Georges Picot, membre de l'Institut. 5 vol. in-12. Paris. (Librairie Hachette.) — VIII. Les deux *Imitations de Jésus-Christ*, le *De Imitatione Christi* et *l'Imitation de Corneille*, comparées dans leurs parties principales, par Auguste Nisard. 1 vol. in-8°. Paris. (Librairie Retaux et Bray.) — IX. *De la latinité des Sermons de saint Augustin*, par Ad. Regnier. 1 vol. in-8°. Paris. (Librairie Hachette.)

I

Le R. P. de Bonniot, de la Société de Jésus, publie un fort volume in-8°, intitulé *le Miracle et ses contrefaçons*. Ce volume, comme le Révérend Père a grand soin de nous l'apprendre en toute conscience, est un recueil de morceaux publiés à des époques et dans des recueils différents, mais s'accordant entre eux et se prêtant un mutuel appui dans une pensée et une thèse communes. Il aurait été, en effet, bien regrettable que ces dissertations étendues, ou, pour mieux dire, ces petits traités eussent été perdus avec le temps, pour les intérêts de la science et pour l'édification des chrétiens.

La lecture de ce livre ne doit point être conseillée à tout le monde : il faut être capable de la soutenir, de la comprendre, de la mettre à profit. Cette étude des miracles, encore bien qu'il ne soit pas fait de réserve par l'auteur, est à proprement parler une œuvre de théologie. Il n'y faut pas chercher, pas plus que dans les autres ouvrages spéciaux, la satisfaction vaine d'une curiosité imprudente, ni l'occasion malsaine de controverser. Au contraire, les prêtres, les clercs, les hommes graves, trouveront moyen de s'y instruire et d'acquérir de nouvelles lumières sur ces problèmes particulièrement soulevés et débattus de notre temps. Ces lecteurs sérieux et instruits tireront d'autant plus de profit de cette étude que le R. P. de Bonniot y apporte, de son côté, plus d'érudition et de bonne foi. Il est bien passé le temps où les libres-penseurs, du haut de leur dédain, se croyaient en droit de sourire de pitié à la prétendue ignorance de leurs adversaires. Ce n'est toujours pas le R. P. de Bonniot qui tombera sous ce reproche. On en est à se demander quel renseignement il a négligé, quel document lui échappe, quel texte lui est inconnu, quelle expérience il ignore. Lorsqu'il expose une théorie qu'il a le dessein de critiquer, un argument qu'il va combattre, un fait qu'il est nécessaire de rectifier, il apporte dans cette exposition tant de scrupule, de délicatesse, d'inquiétude de conscience, que les adversaires eux-mêmes ne sauraient concevoir une façon plus heureuse de présenter et de faire valoir leurs propres idées : c'est la bonne foi poussée jusqu'au luxe. On comprend, en revanche, sans qu'il soit nécessaire d'y insister, quelle force et quelle sûreté un pareil système de controverse donne à la réfutation. Détruire l'erreur de cette façon-là, c'est en effet enseigner la vérité; l'esprit du lecteur ne se trouve pas seulement délivré, mais agrandi.

Le livre entier est partagé en deux moitiés un peu inégales : la première partie renferme une étude doctrinale et théologique sur le miracle; la seconde partie, une analyse critique des principales contrefaçons du miracle.

L'étude du miracle considéré en lui-même, abstraction faite de ses conséquences individuelles et sociales, comporte d'abord sa définition : une fois cette définition trouvée et arrêtée, la logique prévenue par les objections, conduit à considérer si le miracle est en effet possible, et par quelle méthode il peut être authentiquement constaté. Cette première partie se termine par un aperçu concernant

l'intervention des démons dans les affaires humaines et la manifestation extérieure de l'action des démons.

La seconde partie n'est, à vrai dire, qu'un recueil de dissertations, tantôt historiques, tantôt dogmatiques, tantôt scientifiques : ces dissertations vont des aperçus les plus généraux aux investigations les plus particulières. On demeure vraiment confondu de l'immensité de connaissances, sacrées et profanes, dont témoignent les différents chapitres de l'auteur.

Le R. P. de Bonniot aborde tour à tour les régions les plus distantes de nous par l'intervalle des temps et des lieux : d'abord l'antiquité hindoue et les miracles faussement attribués au Bouddha; puis l'époque grecque et l'époque alexandrine, les guérisons attribuées à Esculape et à Sérapis, les prodiges du thaumaturge Apollonius de Tyane; enfin, les prétendus miracles exploités par les hérétiques de tous les temps et de tous les pays. Le R. P. de Bonniot aurait pu, je crois, introduire une division dans cette seconde partie et comprendre dans cette nouvelle division, qui formerait alors la troisième partie du volume, tous les phénomènes qui relèvent du magnétisme, du spiritisme, de l'hypnotisme et de l'hystérie.

Je recommande particulièrement à l'attention des lecteurs l'appendice qu'ils trouveront à la fin de l'ouvrage, à la page 415. Je ne sais même pas s'ils ne feraient pas bien de commencer leur lecture par la méditation de ces quelques pages si substantielles et si opportunes. Elles sont intitulées : *Revue sommaire des arguments dirigés contre le miracle par les incrédules contemporains*. On retrouvera là, condensées par la main puissante du Père, toutes les objections qui traînent dans le monde présent, objections mille fois vaincues, à qui l'audace et la mauvaise foi prêtent chaque jour des formes nouvelles, mais dont la vraie puissance est dans la présomption et l'orgueil, aussi bien que dans l'esprit de révolte et d'incrédulité. On sentira mieux alors quel service le R. P. de Bonniot a rendu à ses contemporains. Il faudrait être bien ennemi de soi-même pour se refuser à ces lumières et à cette heureuse augmentation de notre sécurité.

II

M. Charaux, professeur à la Faculté des lettres de Grenoble, publie un petit volume intitulé : *de l'Esprit philosophique et de la Liberté d'esprit*. Il ne s'agit point d'un ouvrage composé d'une

seule haleine, et dont toutes les parties rentrent exactement dans un plan d'ensemble ordonné d'avance. L'auteur s'est contenté de rassembler sous un titre commun, sans même en modifier la forme, des discours prononcés dans des occasions diverses, tantôt à l'ouverture de son propre cours, tantôt dans quelque séance solennelle de l'Académie Delphinale; mais la pensée de M. Charaux est tellement arrêtée, elle se poursuit avec tant de vigueur et de logique. toujours constante et toujours lumineuse à travers les expressions qu'elle emprunte et les milieux qu'elle traverse, elle est si maîtresse d'elle-même, que le volume tire son unité de l'âme même de l'écrivain, sinon de la forme de la composition.

Cette question de l'esprit philosophique est plus générale qu'on ne le suppose, et elle embrasse des points de vue bien divers.

Comme le fait excellemment remarquer M. Charaux, « on ne dit pas seulement l'esprit d'une école, d'un philosophe, d'une doctrine, on dit encore : l'esprit d'une famille, d'une cité, l'esprit d'un peuple, l'esprit d'un siècle. On voit l'esprit partout, et l'on ne croit pas avoir entendu parfaitement quelque chose, que ce soit livre, entreprise, loi, paix, guerre, institution, traité, révolution ou simple transformation, si on ne l'a vue dans un point central, dans son inspiration, dans son esprit. On pense avec raison que cet esprit, s'il est une fois connu, montrera la suite et l'enchaînement des faits, éclairera ce qu'ils ont d'obscur, révélera le point de départ et les conséquences. L'esprit n'est donc pas seulement principe de vie, il est source de lumière : il fait vivre et il fait voir. Par lui nous pensons, par lui nous voyons clair dans nos pensées et dans celles d'autrui ».

Sans entrer dans ces vastes perspectives et à ne regarder que l'esprit philosophique, on trouve qu'il se réduit à quatre éléments essentiels :

« 1° La recherche curieuse de la vérité;

« 2° La liberté;

« 3° La mesure;

« 4° L'amour de l'ordre et de son principe. »

Ces quatre points de vue sont indiqués avec une grande vigueur et une grande précision dans la première partie du volume. La seconde partie de ce même volume n'est pas autre chose qu'un retour sur le même sujet, un commentaire avec de nouveaux développements. Il faut vraiment tout l'intérêt du sujet et tout le talent

de M. Charaux pour sauver cette méthode anormale de composition. Quant à moi, j'ai beau me dire qu'au point de vue théorique il y a là quelque chose d'irrégulier, je ne saurais cependant aller jusqu'à critiquer la méthode de l'auteur. Qui sait si, en définitive, elle n'est pas appropriée à l'état actuel des esprits? les intelligences sont devenues plus distraites, et partant plus affaiblies : l'idée de réfléchir ne vient à personne, et l'on ne s'intéresse guère à la solution d'un problème qu'on n'a pas eu soi-même la pensée ou la force de soulever.

En présence d'un pareil état psychologique, ce qu'on peut faire de mieux et de plus sage, c'est peut-être d'imiter les parents qui ne se lassent pas de répéter les mêmes choses à leurs enfants inattentifs. Ils recommencent, pour la troisième ou la quatrième fois, avec la même patience et le même effort, le discours qui n'est point arrivé à son but, et ils finissent ainsi par saisir et par dominer cette attention rebelle.

M. Charaux n'a peut-être pas agi bien différemment dans l'aménagement de son livre : il revient sur ses pas, il reprend, il recommence, et je n'oserais pas dire que ce ne soit pas pour le grand avantage du lecteur.

Il faut bien se persuader que ces mouvements *réflexes* de la pensée, pour employer le terme à la mode, sont loin d'être familiers à la plupart des hommes : cet empire de la pensée sur elle-même est difficile à exercer, et cependant la parfaite possession de notre intelligence est à ce prix. Les petites dimensions du livre de M. Charaux en rendront la lecture prompte et facile; mais si l'on voulait mettre par écrit toutes les pensées qu'il suggérera dans l'âme de ses lecteurs, on en ferait un bien gros volume. Ce don de s'exprimer par aphorismes, de dire peu pour faire beaucoup entrevoir, de parler sobrement pour inviter au recueillement et au silence, de contenir l'émotion de sa voix pour toucher plus sûrement les cœurs, ce sont là les dons propres de M. Charaux. Il pratique et il recommande une philosophie bien rare de nos jours, celle qui enseigne l'amour et le respect en même temps qu'elle éclaire l'intelligence, celle qui fait sa place au sentiment et lui demande d'aider notre vertu, celle enfin dont notre temps a besoin pour réagir contre les tentations du doute et les abaissements du désespoir.

III

La librairie académique Perrin publie le premier volume d'un ouvrage qui sera un véritable monument : *la Psychologie, par Antonio Rosmini Serbati, traduit de l'italien sur la nouvelle édition, par E. Segond, agrégé de philosophie, professeur de philosophie au Collège Stanislas.* Il y aura en tout quatre volumes in-8°, contenant chacun 500 pages. Le tome Ier est seul en vente; le second et le troisième suivront à peu d'intervalle; le quatrième contiendra la vie de Rosmini.

Ce n'est pas une affaire de médiocre importance que de conduire jusqu'à la fin la lecture de quinze cents pages. Au moins a-t-on ici cet avantage, aussi rare que précieux, d'avoir sous la main une traduction bien faite, élégamment écrite, et achevée avec tant de scrupule que l'auteur prend la peine de mettre entre parenthèses le mot italien lui-même, toutes les fois qu'il peut craindre de ne l'avoir pas rendu dans toute sa force.

Rosmini a résumé lui-même, en termes élevés, la première partie de sa psychologie. Elle traite de l'essence de l'âme humaine, des propriétés essentielles de cette essence, de son union avec le corps, de sa simplicité, enfin de son immortalité par opposition avec la mort de l'homme. « Maintenant, continue-t-il, nous croyons pouvoir dire en terminant cette première partie de la *Psychologie :* l'homme n'a pas à regretter la peine qu'il s'est donnée pour arriver à la connaissance de soi-même, si elle le conduit à une si heureuse conclusion, et lui donne la certitude que la partie la plus noble de son être, l'âme, par laquelle il vit et il entend, subsistera éternellement. Cette vérité l'élève au-dessus de tous les corps dont se compose l'univers, quelque vaste que soit leur masse, puisqu'ils sont destinés à se dissoudre; elle lui révèle que, né pour survivre à la dissolution de la matière, une demeure immortelle lui est réservée. Arrivé là, il peut se demander : Pourquoi donc mon âme est-elle faite? A quelle fin est-elle destinée? Quels sont les biens proportionnés à sa nature? A ces questions si sublimes, si nécessaires (car elles sont de telle conséquence que la nature humaine ne peut se résigner à vivre à cet égard dans l'ignorance ou dans l'incertitude), celui-là peut répondre avec assurance qui, en s'étudiant lui-même, a acquis une certitude invincible de l'immortalité de son âme. Car il est manifeste qu'à un être immortel ne sont proportionnés, ne peuvent convenir

que des biens immortels et divins. Ainsi la psychologie prépare et conduit l'homme à rechercher ces biens. »

Hélas! combien de personnes de notre temps ont-elles le loisir de s'occuper de ces graves problèmes? Combien prennent-elles la peine d'y penser? « Certains esprits, dit encore excellemment notre auteur, très sages à leurs propres yeux, mais en réalité ennemis de la sagesse, n'ont pas assez de sarcasmes contre quiconque applique son intelligence aux plus nobles recherches en élevant sa pensée au-dessus des sens. Rivés à la terre, ils ne cessent, d'un ton chagrin, de censurer l'active diligence des plus hautes intelligences, comme si elles voulaient faire l'impossible, et perdaient leur temps en vaines spéculations; car ils jugent vaines toutes celles qui procurent à l'homme la connaissance et lui préparent la possession des choses éternelles, parce qu'elles n'ont pour unique effet que d'accroître la somme des biens temporels dont il jouit. »

Ceux qui ont encore quelque temps à donner à l'exercice de la réflexion et à la culture de leur âme, trouveront de quoi se satisfaire dans ces pages pleines de vues grandioses, de recherches profondes, d'aspirations élevées. Je n'apprendrai à personne la haute piété, les sincères croyances, les œuvres charitables de Rosmini. Nous n'éprouvons donc point ici ce sentiment d'isolement pénible qui vous saisit d'ordinaire à la lecture de ce que le R. P. Gratry appelait si bien les *livres de philosophie séparée.* Ici, au contraire, nous voyons partout l'auteur ménager des points d'attache et mettre en saillie les pierres d'attente pour continuer et compléter par l'ordre surnaturel les premiers fondements et les premiers principes qui ont été établis au moyen de la raison. Cet achèvement de la doctrine qui trouvera sa place dans la suite de la psychologie, n'empêche pas l'écrivain de traiter son sujet avec toutes les ressources de la science moderne. Ceux-là même qui s'autorisent de ces récentes découvertes et de ces hypothèses hardies pour en faire autant d'armes contre la foi, ne sont pas toujours aussi au courant que lui des progrès, des expériences, des théories les plus récemment mises en circulation. Ces vastes connaissances sont accompagnées de la plus haute impartialité dans l'exposition, et de la plus entière bonne foi dans la critique. Il en résulte pour tous ceux qui se livrent à un examen un peu approfondi de la question, un redoublement de sécurité dans la possession du vrai. L'homme a beau être absolument certain de ce qu'il croit et de ce

qu'il pratique, il n'est pas indifférent à son bonheur et à son courage de se l'entendre prouver une fois de plus. Cette augmentation de la certitude par la démonstration est une véritable satisfaction que l'esprit se donne à lui-même; il se sent mieux défendu contre la velléité même du doute, et c'est là une satisfaction qu'il ne doit pas se refuser.

Dans cette série d'argumentations les plus variées et les plus diverses, il m'est sans doute permis de relever la tendance que montre Rosmini à chercher des démonstrations et des explications dans des analogies tirées des animaux. Nous sommes les premiers à reconnaître et à admirer les découvertes et les expériences récemment accomplies en psychologie et en histoire naturelle, et nous comprenons que ces analyses soient faites pour jeter du jour sur les rapports du physique et du moral; il y a là toute une étude nouvelle sur l'organisme. Toutefois ce que je ne saurais admettre, c'est l'insoutenable prétention d'éclairer le moral de l'homme par je ne sais quelle psychologie animale dont, au fond, nous ne pouvons absolument rien savoir. C'est une remarque qui remonte jusqu'à *la Métaphysique* d'Aristote; on ne peut pas éclairer l'homme par la connaissance de ce qui se passe dans les animaux, parce que, suivant lui, l'homme enveloppe et comprend l'animal, tandis que l'animal ne comprend et n'enveloppe pas l'homme. C'est précisément là une des grandes erreurs que nous voyons pratiquer à l'heure présente. On ne craint pas de nous raconter en détail la psychologie des fourmis et des vers de terre; peu s'en faut qu'à la description de leurs instincts on n'ajoute le récit de leurs méditations. Ces prétendues études peuvent faire honneur à l'imagination de nos philosophes contemporains, mais il ne faudrait pas que ce roman devînt une histoire et que ces suppositions ingénieuses prissent la valeur d'un fait acquis. Il ne faudrait pas qu'on vînt introduire, dans notre logique et notre morale, je ne sais quelles explications ou même quelles rectifications tirées de la logique des fourmis et de la morale des loups. Loin de nous la pensée de prêter de tels excès à la philosophie de Rosmini : ce que nous aurions à lui reprocher n'est pas une tendance à laquelle il cède, mais une complaisance à laquelle il se prête peut-être trop volontiers.

La première partie de *la Psychologie* aboutit à tirer de l'essence et de la nature de l'âme humaine des preuves décisives de sa durée immortelle, condition de son éternelle destinée; mais cette destinée

elle-même comporte l'accomplissement du devoir par la vertu, et, pour arriver plus sûrement à ce résultat, la connaissance des facultés et énergies dont l'âme est douée. Cette étude de nos puissances intellectuelles et morales doit faire l'objet du second et du troisième volume dont nous ne craindrons pas, en raison de l'importance du sujet, d'entretenir encore nos lecteurs, tout en faisant d'avance nos réserves au sujet des quarante propositions condamnées par l'Index.

IV

M. l'abbé Augustin Sicard est l'auteur de deux ouvrages, tous deux couronnés par l'Académie française, le premier intitulé : *l'Education morale et civique avant et pendant la Révolution;* le second, *les Etudes classiques avant la Révolution.* Nous avons rendu compte ici même de ces deux ouvrages, l'événement nous a donné pleinement raison, et l'auteur est assuré maintenant d'un solide et durable succès. L'ouvrage que nous avons aujourd'hui à présenter au lecteur porte pour titre : *les Deux maîtres de l'enfance : le prêtre de l'instituteur.*

Ce qui me frappe tout d'abord, et ce qu'il est de mon devoir de signaler, ce sont les progrès que fait de jour en jour le talent de M. l'abbé Augustin Sicard : son style s'affermit et se dégage de sa vaste érudition au point de la dominer et de la manœuvrer sans embarras ni obscurité. La note personnelle, les ardeurs du combat, l'émotion de l'éloquence agissent sur le lecteur : on est tout entier à la conviction qui vous a été communiquée, on perd de vue, on oublie les recherches et la science dont a d'abord fait provision l'orateur.

Le sujet de ce nouveau livre est, comme on le dit dans notre français barbare, d'une triste *actualité.* Il s'agit de l'éducation des enfants du peuple; et M. l'abbé Sicard pose la question dès la première page de son livre avec autant de verve que de vérité : « Avez-vous rencontré, le matin, se rendant en classe, ces petits garçons gais, alertes, turbulents, jouant, gambadant, galopant, avec leur léger bagage scolaire et leur sac sur le dos; ces petites filles fluettes, proprettes, trottinant dans la rue en capeline et jupon court, un carton d'une main et un panier de l'autre? Ils entrent, les uns à l'école laïque, les autres à l'école congréganiste, insouciants, distraits, volages, soupçonnant à peine le combat qui est livré sur leur tête. Comment ces êtres charmants, comment cet âge

de candeur aimable, d'ignorance heureuse, de naïveté confiante, comment cette troupe enfantine, étrangère aux haines qui nous divisent, aux passions qui nous dévorent, ont-ils allumé à leur insu la guerre engagée sous nos yeux? »

Hélas! la réponse à cette question est bien facile à donner. « C'est, dit M. Vessiot (1), une grande expérience qui se fait aujourd'hui : une société peut-elle vivre sans religion? L'histoire répond : non; mais le passé n'est pas nécessairement l'avenir, et il peut se faire que le progrès général de la raison assure aux sociétés modernes une force conservatrice et des éléments de moralité qui manquaient aux sociétés anciennes. »

Il paraîtra à tout homme de bon sens que de telles questions se trouvent résolues avant même d'avoir été posées; ou plutôt que, dans l'ordre pratique, elles ne doivent jamais être posées. L'autorité du genre humain s'est prononcée à cet égard d'une façon décisive, et il ne reste plus rien à faire aux civilisations raisonnables que de s'en rapporter à la tradition, à l'expérience pratique, au consentement unanime de tous les grands esprits. Cette preuve, par l'accord historique de tous les peuples, forme la troisième et dernière partie du volume. M. l'abbé Augustin Sicard a bien fait de développer cette preuve en terminant. Sa démonstration est tellement décisive et tellement écrasante qu'elle nous ôterait peut-être une partie du sang-froid nécessaire pour lire avec fruit l'ouvrage. Il faut avouer que nous sommes un peuple bien étrange et bien inconséquent. Lorsque, il y a une trentaine d'années, se produisirent les premiers essais de ce qu'on appelait alors *la morale indépendante*, et qu'il faudrait nommer avec plus de justesse la morale sans Dieu, il y eut alors, de la part des savants comme des illettrés, un véritable soulèvement. On voyait fort bien que c'était reculer en arrière du paganisme. La morale ainsi affaiblie devient une affaire d'appréciation personnelle; elle cesse tout à la fois d'avoir un fondement et une sanction. L'idée de former le moral des jeunes générations sans leur parler de Dieu, sans le leur faire aimer et connaître par la Religion, paraissait à bon droit aussi insensée que la tentative de maintenir les hommes dans le devoir sans leur imposer une magistrature et des tribunaux.

Telle est cependant l'entreprise impie et antinationale à laquelle

(1) *De l'Education à l'école.* 1885, p. 4.

se livrent nos législateurs et notre gouvernement. Nos plus cruels ennemis, avant l'heure de cette loi funeste, auraient payé bien cher ceux qui l'auraient persuadée aux Français. Avec ce système de servitude intellectuelle et d'obscurité morale, notre pays voit baisser rapidement le niveau de sa vertu, augmenter le nombre des délits et des crimes, se multiplier les récidives et les suicides, à ce point que les enfants eux-mêmes attentent à leurs jours et renoncent à la vie avant de l'avoir goûtée.

Ce lamentable état de choses n'est que trop facile à comprendre, et M. l'abbé Sicard nous en fait du doigt toucher la raison. Il compare, dans les deux premières parties de son volume, l'éducation religieuse avec l'éducation sans Dieu. Il ne se contente pas de les rapprocher par le dehors et par ce qu'on pourrait appeler leurs résultats extrinsèques; il entre dans l'âme même de l'enfant, afin d'y étudier son éclosion à la vie morale et d'en suivre avec plus de clarté le développement. Il revient à ces analyses psychologiques de la nature humaine qui sont, en définitive, le vrai et le seul moyen de nous bien connaître.

Il s'agit de former dans l'enfant son esprit qui a besoin de lumières, sa conscience à laquelle il faut apprendre le devoir, sa volonté qui doit être exercée à la pratique courageuse du bien, son cœur qui doit être formé à l'amour du divin, afin de résister aux épreuves de la jeunesse et d'aborder avec vaillance sa destinée. L'auteur montre, dans un langage modéré et convaincu, ce qu'il est donné à la Religion de faire pour les jeunes âmes. Malgré sa brièveté le tableau est complet, et l'on sent partout le prêtre qui a serré l'enfant contre son cœur, qui a écouté et absous l'aveu de ses premières fautes, qui a provoqué et séché les larmes de son premier repentir.

Hélas! Il ne faut rien attendre de pareil de l'éducation sans Dieu. Ce n'est pas même le règne de la raison réduite à sa triste solitude, c'est une vraie campagne menée contre la religion et ses ministres. Alors que les libres penseurs professent avec fracas la spécieuse intention d'assurer la liberté de conscience des pères de famille, au fond ce qu'ils veulent, ce qu'ils poursuivent, ce qu'ils imposent, c'est la renonciation à l'école chrétienne, aux croyances et aux pratiques religieuses; et, sous prétexte d'assurer l'indépendance de celui qui ne veut pas entendre une prière, ils refusent à l'unanimité des pères de famille la présence de Dieu dans l'âme de leurs enfants.

Cette seconde partie du livre de M. Sicard est assurément la

plus remarquable : il y fait preuve d'une rare et exacte connaissance de nos auteurs contemporains. Lorsqu'il montre les défaillances et les lacunes d'une pareille éducation pour l'esprit, la conscience, le cœur, la volonté, il ne se borne pas à de simples réflexions dont chacun peut prévoir l'enchaînement et deviner la teneur, il montre qu'il est absolument au courant de tout ce que les adversaires ont pu alléguer d'arguments en leur faveur comme aussi de toutes les violences qu'ils ont faites et de toutes les responsabilités qu'ils ont encourues; il les montre se démentant eux-mêmes à chaque instant, et, malgré toutes leurs prétentions, laissant apparaître le néant de leurs pratiques et la contradiction de leurs doctrines.

Les gens honnêtes qui sentent confusément toutes ces vérités sans avoir à leur disposition les habitudes d'esprit et les connaissances nécessaires pour en faire une démonstration en règle, seront heureux de trouver dans ce volume l'achèvement de leur propre esprit. Ils se sentiront ainsi fortifiés dans leurs propres pensées; ils y puiseront le courage nécessaire pour réagir contre cette violence faite au bon sens, à la justice, à la civilisation chrétienne.

V

Je me demande si le livre de M. Pierre de Coubertin, intitulé : *l'Education en Angleterre*, ne pourrait et ne devrait pas plutôt s'appeler *l'Education en France;* non pas qu'il y soit question d'autre chose que de l'Angleterre, mais parce que le vrai but de l'auteur est, comme il l'avoue lui-même de bonne grâce, d'amener de profondes modifications dans le système auquel est aujourd'hui soumise la jeunesse française. « En me promenant en Angleterre, dit l'auteur, j'ai recueilli le plus de faits possible, visitant les principales maisons d'éducation et interrogeant un grand nombre de professeurs et d'élèves. Cela s'appelle, si je ne me trompe, procéder par observation, et c'est ainsi que l'on acquiert cette certitude, pour ainsi dire matérielle, dont l'illustre Le Play a démontré la supériorité sur celle qui résulte de raisonnements *à priori* et de théories préconçues.

« Jetez un coup d'œil sur ces notes : vous y verrez que, dans un pays aussi chrétien et civilisé que le nôtre, on élève les enfants par des procédés diamétralement opposés à ceux que nous employons,

ce qui prouve, à tout le moins, qu'il existe des chemins différents pour atteindre au même but. »

Ces quelques paroles résument toute la pensée de M. de Coubertin ; et comme il n'est point lui-même ni un rêveur, ni un contemplatif, écrivant pour le plaisir d'écrire, chacun des faits qu'il a relevés, chacune des observations qu'il a pu faire a pris en quelque sorte dans sa pensée une forme active; il a tiré sur-le-champ la morale du récit et la conclusion du raisonnement. Ses notes de voyage n'ont point été pour lui, quoi qu'il en puisse dire, le simple souvenir d'un touriste, mais des documents à l'appui d'un système et le point de départ d'une véritable réforme. M. de Coubertin ne s'est point contenté de propager ses idées au moyen de son livre, il s'en est fait le promoteur et l'apôtre; il y a intéressé les plus grandes autorités de la pédagogie moderne; il a créé déjà des associations importantes et une vaste organisation, pour répondre aux besoins qu'il a signalés avec tant de clairvoyance et d'énergie.

Ces informations sont nécessaires pour lire l'ouvrage de M. Pierre de Coubertin avec l'intérêt qu'il mérite et pour en retirer le fruit qu'on en peut attendre. Tous les détails pleins d'exactitude et de vie que nous donne l'auteur sur les écoles privées et publiques, sur les universités et les collèges du Royaume-Uni, acquièrent, indépendamment de leur intérêt propre, une toute autre portée lorsqu'on y cherche un élément de comparaison avec notre propre manière d'agir et un argument contre le *surmenage* intellectuel, mot barbare, suivant M. Jules Simon, et auquel on ne saurait reprocher de l'être puisqu'il sert en effet à désigner une barbarie.

M. Pierre de Coubertin pense avec beaucoup de personnes, qu'il faut décharger les programmes, abréger les heures du travail et multiplier le temps des récréations. Il lui semble, en outre que les récréations telles qu'elles se pratiquent dans les établissements d'instruction publique laissent tout à désirer : « Si vous saviez, Monsieur le supérieur, comme ça nous ennuie de nous amuser de la sorte! » disait un jour un de ses élèves à Mgr Dupanloup, lorsque le prélat n'était encore que simple directeur d'établissement.

« Certes, dit M. Pierre de Coubertin dans une page écrite de verve et bien faite pour donner une idée de sa libre et franche allure, certes nos écoliers travaillent trop; leurs programmes sont trop étendus et l'enseignement même gagnerait à être restreint. Mais si l'on se borne à supprimer des heures de travail sans rien

mettre à la place, ce n'est vraiment pas la peine. Serait-ce seulement pour prolonger ce qu'on appelle, dans nos collèges, des récréations. Oh! alors non! Il faut encore mieux laisser les enfants courbés sur les pupitres que de les faire tourner entre quatre murs autour d'un arbre rachitique. On a évidemment trop donné à l'esprit, mais surtout on n'a pas assez donné au corps, et augmenter la durée des récréations, ce n'est pas combler la lacune. Vous avez beau dire aux enfants de jouer, à quoi voulez-vous qu'ils jouent, quand vous les lâchez dans ces préaux qui seraient trop étroits pour le sixième d'entre eux? C'est vraiment une recommandation un peu ironique. Ah! je sais! il y a les promenades, ces rondonnées malsaines à travers Paris. Peut-on voir passer sans serrement de cœur les longues files de collégiens, obligés d'employer de cette inepte façon leurs congés hebdomadaires. Si on diminue le temps de leurs études, il y aura sans doute deux de ces promenades par semaine au lieu d'une. Voilà une belle avance? Non! ce n'est pas là qu'est le remède; cherchons ailleurs. »

Le remède que propose M. de Coubertin, c'est précisément le sport pratiqué à la façon anglaise, les exercices du corps de toute espèce, deux demi-journées de liberté succédant à l'antique institution du jeudi, une vaste association d'autorités sociales s'appliquant à tirer le meilleur emploi d'une souscription modique demandée à chaque écolier. Les journaux ont parlé des essais tentés au Bois de Boulogne et de projets semblables dont on poursuit, avec ardeur et intelligence, l'accomplissement.

Nous voilà bien loin, en apparence, du livre de M. de Coubertin, et cependant il y a là une liaison intime, puisque ce sont bien certains côtés de l'éducation anglaise qu'on veut transporter dans notre pays. On peut assurément y trouver matière à discussion. La jeunesse anglaise prolonge bien plus longtemps que la nôtre la durée de ses études, et on ne voit pas chez elle cette passion démocratique qui rappelle tout le monde à un même et inexorable niveau. On trouvera dans M. de Coubertin lui-même tous les documents qui peuvent éclairer cette grave question. C'est là le vrai mérite d'un observateur fidèle et consciencieux, de pouvoir renseigner ses adversaires et leur fournir des arguments contre la doctrine ou l'entreprise dont on est soi-même le promoteur.

VI

M. A. de Sainte-Marie publie un volume intitulé : *De* 1789 *à* 1889. *Un siècle de révolutions en France. Politique de la révolution et politique chrétienne et française.* J'oserai appeler ce volume une véritable méditation politique et sociale. Quelque convaincu qu'on puisse être de ses propres opinions, il n'est pas mauvais de se remettre devant les yeux les motifs sur lesquels ces opinions se fondent. Il n'est pas nécessaire d'écrire toujours sous la forme agressive et de donner à tout ce qu'on peut dire les allures inquiètes et ardentes de la controverse. Il est bon aussi de se pénétrer plus profondément des vérités dont on est déjà convaincu : il en résulte pour la pratique de la vie, un surcroît de force et de courage qui prévient les faiblesses et fortifie les caractères.

Au reste, l'auteur annonce avec clarté son dessein : il n'entend pas faire œuvre d'annaliste mais de philosophe. « Aux histoires de la Révolution, dit-il, j'ai souvent trouvé qu'il manquait un inventaire des hommes et des idées. C'est cet inventaire que des ouvrages remarquables et récents ont commencé ou fait.

« Pour moi, laissant de côté les hommes afin de ne m'attacher qu'aux idées, je veux aussi faire cet inventaire historique de la Révolution, de ses principes et de leurs conséquences.

« Cette étude de la politique révolutionnaire nous fournira, par contraste, une étude première de la politique chrétienne. »

L'ensemble du livre est fort bien divisé, il se compose de trois parties seulement : 1° les idées, 2° les intérêts, 3° la politique. Cette dernière partie, un peu moins étendue que les autres, appellerait plus de développement. L'auteur fait remarquer lui-même qu'il faudrait ici un tome second, où la politique chrétienne serait mise en pleine lumière. Nous souhaitons à M. de Sainte-Marie de l'écrire lui-même et de compléter ainsi son œuvre. Nous n'avons point affaire ici à quelqu'un de ces esprits moroses qui voient les événements en noir et semblent prendre plaisir à jeter le découragement parmi leurs contemporains. M. de Sainte-Marie, malgré la légitime sévérité dont il use envers la Révolution, sait rendre justice à son temps et réserver les espérances de l'avenir. « Si, dans l'ordre des idées humaines, le dix-neuvième siècle a réhabilité les temps modernes; si, par ses progrès matériels étonnants et par ses inventions prodi-

gieuses, il a ouvert à la civilisation des voies plus larges que jamais et jusqu'à nous inconnues, de même il a, dans l'ordre des idées religieuses, réagi contre plusieurs siècles de gallicanisme et de jansénisme, il a rétabli en France l'unité entière de l'Église sous la direction suprême du Vicaire du Christ, il a ouvert de nouveaux horizons au Christianisme. Il n'a pas seulement retrouvé des apologistes éloquents et des historiens profonds, il a retrouvé des successeurs de saint Dominique et de saint Thomas d'Aquin; des successeurs aussi de ces grands Papes qui ne laissèrent pas succomber l'Église sous les pouvoirs temporels et qui sauvèrent au moyen âge la liberté des peuples, en faisant prévaloir les droits du Christianisme dans l'intérêt de la civilisation chrétienne.

« La colonne lumineuse faite pour éclairer les nations comme les individus a repris sa marche vers le perfectionnement, vers la terre promise.

« Or, c'est devant cette marche du Christianisme et du dix-neuvième siècle aux trois quarts de sa course, que la Révolution s'est de nouveau dressée dans sa haine, a retrouvé des forces, et pour se grandir a mis à profit la défaite de la France! »

Le revers de la médaille n'est pas marqué moins fortement et ne se dessine pas avec moins de netteté. Écoutons de nouveau M. Sainte-Marie :

« Le peuple tant de fois, depuis 1789, mis en mouvement au profit des classes moyennes, le peuple commençait à se demander ce qu'avaient produit pour lui les révolutions, et à vouloir régler ses comptes avec la bourgeoisie.

« Il se trouva des doctrinaires nouveaux pour dire au peuple que si la société avait été refaite au dix-huitième siècle au gré du Tiers-Etat, elle devrait être refaite au dix-neuvième siècle au gré et en faveur du peuple.

« Il fut dit que si l'aristocratie de la noblesse avait été odieuse au Tiers-Etat et abolie par lui, l'aristocratie de la bourgeoisie et de la richesse pouvait bien être regardée comme injuste et odieuse pour le peuple, et devait être abolie à son tour.

« Que les bourgeois patrons étaient le petit nombre et que le peuple formait la classe immense des travailleurs.

« Que le capital était le privilège, mais que le travail était la force! »

M. de Sainte-Marie fait quelque part une allusion discrète à un

livre publié par lui, peu après la révolution de 1848, livre qui, paraît-il, n'aurait pas attiré l'attention autant qu'il le méritait sans doute. Je dois dire que je ne m'en étonne pas beaucoup. Il ne faudrait pas croire que tous les esprits soient capables de suivre aisément M. de Sainte-Marie jusqu'au terme de ses spéculations. Le vulgaire des hommes est trop fortement frappé des causes les plus prochaines et les plus apparentes pour ne pas être disposé à s'y tenir; il n'éprouve pas le besoin de chercher ni de s'élever au delà; et cependant, il est certain qu'il y a d'autres causes plus profondes et dont l'action pour être moins visible n'en est pas moins dominante : par exemple, ce besoin de reproduire l'esprit et les formes de l'antiquité; cette prétention de refaire la France, au lieu de la continuer et de créer de toutes pièces un pouvoir constituant, cet anéantissement des classes, cette atteinte portée à tous les droits acquis, établissement lointain des principes qu'invoqueront plus tard le socialisme et le communisme.

On le voit : ce ne sont pas les sujets de réflexion qui manquent dans un tel livre. On aime à se laisser aller au courant des pensées de l'auteur; on se sent dans la noble compagnie d'une âme élevée, délicate, et qui souffre plus que personne des maux de ce temps. Toutefois l'écrivain ne se départ point de ce sang-froid supérieur qui fait taire l'indignation et laisse l'âme dans sa paix. Le jugement en acquiert plus d'autorité, et l'âme garde de cette lecture la clarté d'une lumière et non point le souvenir d'un froissement.

VII

L'Histoire des Etats Généraux, par M. Georges Picot, membre de l'Académie des sciences morales et politiques, n'est point une œuvre nouvelle, et personne ne saurait avoir la prétention de la recommander au public; cependant, au moment où son auteur lui donne une forme définitive, dans une seconde édition, admirablement soignée et complétée, il est peut-être opportun d'en parler.

L'Histoire des Etats Généraux ne comporte pas moins de cinq volumes. Elle va depuis les Etats Généraux, tenus pour la première fois sous Philippe le Bel, en 1302, jusqu'à la fin de l'Assemblée des Notables, à Paris, en 1627. Rien ne manque à la commodité du lecteur : les divisions sont d'une netteté et d'une clarté qui ne laissent rien à désirer. Un récit historique aussi sobre qu'exact sert

d'introduction à chacune des sessions étudiées et la replace pour ainsi dire dans son milieu naturel; chacun des objets sur lesquels s'est successivement portée l'attention de l'Assemblée est étudié à part, et chacun des documents qui s'y rapporte est détaché de l'ensemble et rapproché des renseignements analogues avec beaucoup d'art et de tact. On sent que M. Picot n'est pas un simple théoricien et un publiciste de plume; c'est plutôt un philosophe, un politique, un homme d'Etat. Il veut bien s'occuper des moyens à employer, mais sous condition de ne point perdre de vue le but à atteindre. Cette préoccupation du résultat, ces vues éminemment pratiques, ajoutent beaucoup à la valeur et à l'intérêt de l'œuvre : l'esprit de l'auditeur ne demeure pas dans le vague, et on ne lui laisse pas la tâche de conduire lui-même jusqu'au bout une pensée inachevée. Voici, par exemple, pour chaque assemblée, des tableaux synoptiques admirablement imaginés, où l'on voit en regard, d'un côté les cahiers de doléances présentés par les membres des états, et de l'autre côté les ordonnances rendues par les rois, ordonnances où se trouvent réalisés la plupart des vœux formulés.

Quelle que puisse être la bonne volonté des lecteurs, il ne me paraît pas qu'à moins de vouloir faire une étude spéciale, beaucoup de personnes soient en mesure de lire cinq volumes de quatre cents à quatre cent cinquante pages chacun : de telles entreprises excèdent le temps et la bonne volonté des hommes de nos jours. Il faut donc louer M. Picot de nous être venu en aide avec une diligence et un succès dont nous ne saurions lui être trop reconnaissants. Le tome cinquième renferme une table par ordre alphabétique où se trouve récapitulé et analysé, sous la forme la plus commode et la plus accessible, tout ce que l'ouvrage renferme. Cette table, qui occupe près de deux cents pages, renvoie au tome, au chapitre, à la ligne, dont on peut avoir besoin. Voilà précisément la science à laquelle devraient tenir les gens du monde; c'est une sorte d'enseignement par information : au lieu d'étudier l'ensemble d'un travail, on le consulte et on en tire les connaissances dont on a besoin.

Vous voyez, par exemple, ériger, en plein Paris, par le Conseil municipal, la statue d'Etienne Marcel, prévôt des marchands, lequel fut président du tiers aux Etats-Généraux tenus sous le roi Jean. Vos souvenirs de l'histoire de France, sans être aussi présents que dans votre jeunesse, ne vous laissent pas ignorer tout à fait le

triste rôle qu'il a joué. Mais combien ne serait-il pas plus intéressant de voir, dans M. Picot lui-même, pourquoi les sessions tenues sous le roi Jean « se distinguent absolument de celles qui les ont précédées ou suivies. Ces états du roi Jean n'ont aucun rapport avec les assemblées des siècles suivants. Ils ont montré un mélange de hardiesse et d'imprudence, de courage et de témérité qui permet difficilement, à la postérité, de retrouver clairement, au milieu de cette exubérance de projets et de rêves, les vœux permanents du pays ».

« On peindrait, sous les couleurs les plus fausses, le caractère général des états de France si l'on prenait ces assemblées pour type. Un roi mis en tutelle dès les premières réunions, l'administration passant aux mains des délégués de la nation, les impôts perçus en leur nom, puis, quand le roi est fait prisonnier, ses conseillers mis en jugement : telle fut la première période. Dans la seconde, les députés montrèrent encore plus de témérité : imposant au Dauphin leur volonté, ils exercèrent sur lui une domination complète jusqu'au jour où d'empiétements en empiétements, le prince, depuis longtemps sans autorité, se vit privé de sa liberté. Voilà ce que les états firent en deux ans, au milieu du quatorzième siècle. »

Je ne sais pas si je me fais illusion, mais il me semble que, à consulter ces volumes sur les points qui peuvent particulièrement nous intéresser, on en viendra bien vite à les lire d'un bout à l'autre. Il y a là des enseignements qui nous touchent de trop près. C'est en vain que Montesquieu a dit : « Les mêmes événements ne se reproduisent jamais deux fois de la même façon; » il n'en est pas moins vrai qu'en raison de l'unité de l'espèce humaine, les mêmes défaillances et les mêmes erreurs produisent toujours la même décadence, les mêmes efforts et les mêmes vertus une prospérité semblable : les lois du monde moral ne changent pas, et encore bien qu'elles se vérifient dans des circonstances et des milieux différents, elles n'en demeurent pas moins identiques. » Comme le dit très pertinemment M. Picot, dans l'Avant-Propos de la nouvelle édition de son livre. « Bien que l'imagination ne se lasse pas de calomnier l'histoire, de la déclarer souvent erronée et toujours inutile, celle que nous lui offrons, sans s'être jamais abaissée à des allusions, sans avoir cherché d'autres fins que la vérité, peut donc servir d'enseignement; mais l'enseignement de l'histoire n'est fécond que si, à la vue des déceptions de nos pères, nous apprenons la patience,

au spectacle de leurs engouements et de leurs colères irréfléchies, nous apprenons la mesure, si nous comprenons enfin, en voyant se reproduire de siècle en siècle les mêmes fautes, les mêmes illusions et les mêmes châtiments, que l'ardeur, fût-elle la plus généreuse, ne suffit jamais à fonder, et que les institutions ne peuvent s'établir, en triomphant de la légèreté et du caprice des foules, que par l'effort continu d'une élite animée d'une volonté ferme, inspirée par un désintéressement profond, guidée par l'expérience et prête à surmonter, sans violences ni faiblesses, toutes les déceptions. »

Ces paroles attestent, chez leur auteur, une tendance bien marquée à l'optimisme. Il ne faut pas compter sur cette sélection naturelle qui mettrait en relief et amènerait au pouvoir la plus haute élite de la nation, tant que nous en serons au régime du suffrage universel, tel qu'il est pratiqué parmi nous. Ces vues généreuses, pleines d'espoir et de force, donnent bien le ton général de cette œuvre insigne. Voilà la vraie histoire, celle qui ne se contente pas de satisfaire par l'exactitude de l'érudition les exigences de la curiosité, mais qui, suggérant aux hommes des jugements sûrs à l'égard du passé, leur apprend à marcher avec plus de courage dans les voies de l'avenir.

VIII

Le poète latin disait, à propos de ses vers aristocratiques, ces paroles décisives : *Nos canimus paucis.*

Je pense que M. Auguste Nisard pourrait en dire autant de son nouveau volume intitulé : *Les deux Imitations de Jésus-Christ : le* De Imitatione Christi *et l'Imitation de Corneille comparées dans leurs parties principales.* Il faut, en effet, un bien robuste tempérament littéraire et une rare puissance de méditation, pour accompagner l'auteur pendant 510 pages in-8° de commentaires, sur dix ou douze chapitres tirés de *l'Imitation de Jésus-Christ.* Toutefois, malgré ce vaste développement, l'ardeur et la verve de l'écrivain ne se ralentissent pas un seul instant : on sent, d'un bout à l'autre de l'ouvrage, à travers la haute science et l'expérience consommée de la vieillesse, une certaine juvénilité et une certaine fraîcheur d'impressions qui contrastent heureusement avec cette érudition si sobre et si sûre d'elle-même.

Il serait difficile de donner une analyse exacte et suivie de l'ouvrage, car il ne rentre pas dans un plan général. Ce sont plutôt

des méditations particulières auxquelles s'est livré un lecteur arrivé à une pleine possession de *l'Imitation de Jésus-Christ*, et dans le texte latin, et dans les vers de Pierre Corneille. Ce lecteur a pu, par une vue pleinement présente et en quelque sorte simultanée des livres, des chapitres et des versets, rassembler toutes les pensées et tous les passages relatifs à un même sujet, par exemple au sacrement de l'Eucharistie, à la mort, à l'oraison, à la grâce, aux épreuves, à l'éternité, au jugement des pécheurs, à la confiance des justes.

La compétence littéraire et philologique de l'auteur peut assez naturellement donner à penser que la question de la forme et le mérite de l'interprétation devaient le préoccuper avant tout : il n'en est rien cependant. « Défendons-nous, dit M. Auguste Nisard, défendons-nous, dans ce parallèle des deux *Imitations*, de toute confrontation pédantesque des deux textes, de tout amusement de grammaire et de philologie. Nous n'avons pas à louer non plus qu'à réprimander dans Corneille un écolier d'une belle force sur la traduction. Nous écoutons prier et se plaindre et se répandre devant Dieu les âmes de ces deux désolés, l'une en sa solitude et comme en son désert, l'autre dans le siècle, duquel il se retire, autant qu'il le peut, pour vaquer à l'affaire de son salut. »

Les quelques lignes que nous venons de citer indiquent la thèse fondamentale dont l'auteur poursuit de page en page la démonstration : M. Auguste Nisard estime que *l'Imitation* latine et *l'Imitation* française de Pierre Corneille sont l'une et l'autre deux œuvres originales. Pour la première, cela va sans dire, et il ne saurait y avoir besoin de démonstration ; rien de plus neuf ne fut jamais pensé dans aucune langue humaine. Quant à l'œuvre de Pierre Corneille, il semble à M. Auguste Nisard que ce n'est point là une traduction au sens précis du mot, c'est-à-dire un effort grammatical et littéraire pour rendre par un mot équivalent ou une tournure de même valeur la tournure et le mot du texte primitif. Au dire de l'écrivain, Corneille aurait pensé une seconde fois pour son propre compte ce qu'avait déjà vu et pensé avant lui le moine du moyen âge. Mais combien cette âme de poète et de gentilhomme du dix-septième siècle n'était-elle pas différente de l'âme d'un ascète ! Qu'il y avait peu de ressemblance entre les solitudes silencieuses du cloître et les tumultueuses antichambres des palais. Quel contraste de langage et de situation entre la vie paisible du

religieux et l'existence tumultueuse du courtisan. Ce serait donc, si j'entre bien dans la pensée de M. Nisard, comme une *Imitation* nouvelle que nous aurions sous les yeux, *l'Imitation* de l'homme du monde au dix-septième siècle, et non pas celle du premier venu, mais *l'Imitation* d'un Corneille méditant au pied de la Croix.

Je ne prendrai pas sur moi de contredire M. Auguste Nisard, un juste sentiment d'humilité et de respect me le défend; autrement, je me serais permis de faire quelques réserves sur ce point de vue fondamental. Il m'est arrivé, à moi aussi, de rapprocher le texte latin de la poésie de Corneille, et bien des fois je m'étais extasié sur cette fidélité merveilleuse qui trouve moyen de dépasser en vers l'exactitude de la prose la plus scrupuleuse; je n'avais pas seulement sous les yeux le sens de l'auteur latin, mais un véritable mot-à-mot, où la hardiesse féconde de la poésie permettait des exactitudes de reproduction inaccessibles à notre langage ordinaire. Je ne saurais renoncer aisément à des constatations qui portent presque sur tous les versets. D'un autre côté, Corneille pense avec tant de vigueur, il a marqué de tant d'individualité chacun des mots sortis de sa bouche, qu'il est bien difficile d'y voir seulement l'écho de la pensée d'autrui.

La vérité est qu'il se passe ici un phénomène merveilleux et trop rare dans l'histoire des littératures. Le chef-d'œuvre de la traduction comporte que la pensée et, si l'on peut le dire ainsi, l'âme du traducteur soit, de tous points, égale à l'âme et à la pensée de l'auteur original. C'est, pour ne citer qu'un seul exemple, la traduction de Plutarque par Amyot : telle la fleur qui naît d'une graine a bien été précédée d'une fleur de même espèce, mais elle ne laisse pas d'avoir toute son existence et toute sa beauté en propre.

Ce phénomène insigne d'une double et successive originalité devient plus facile à concevoir lorsqu'il s'agit non plus de vues humaines et particulières, mais du fond essentiel de notre nature représentée dans sa substance par la doctrine chrétienne. C'est assurément une preuve solide de la divinité de notre religion de voir que la prière d'un moine dans sa cellule et l'invocation d'un héros sur le champ de bataille parlent le même langage et arrivent au ciel par le même chemin.

Les lettrés trouveront dans le volume de M. Auguste Nisard un parallèle plein d'intérêt et de science entre le latin du moyen âge et la langue classique du siècle d'Auguste. L'érudition ordinaire

a vite fait d'appeler barbare ce latin de l'Église qui répond si bien aux besoins religieux de l'âme et de la civilisation chrétienne. Il y a là, dans M. Nisard, des vues dignes d'être méditées. J'aurais aimé que l'auteur tînt compte, par quelque côté, de la traduction des Psaumes et de l'Office de la Vierge, qui, pour être généralement ignorés, n'en demeurent pas moins au premier rang des œuvres de notre poésie lyrique.

Il est bien difficile de faire ressortir, dans cet abondant volume, tous les passages qui méritent l'attention et qui demanderaient à être étudiés à part. Le bagage littéraire de M. Auguste Nisard est si riche, qu'à chaque instant les pages qu'on tourne s'ouvrent sur les perspectives les plus vastes et les plus inattendues : la littérature profane se rencontre dans cette intelligence avec la littérature sacrée, et les ouvrages des païens servent à mieux entendre la doctrine chrétienne : le tout aboutit à la foi et à la vertu, et Corneille se trouve ainsi érigé en exemple comme un saint.

Pourquoi faut-il, et je terminerai par là, que M. Auguste Nisard, le classique et le puriste par excellence, l'homme des enseignements sévères et traditionnels, paraisse faire si peu de prix des coutumes imposées à la langue française dans l'emploi usuel des mots? Il en résulte, contrairement au dessein de l'auteur, un trouble et une confusion dont l'esprit ne saurait se défendre. Voyez plutôt ce passage de la préface :

« Qu'en pensent les gens du monde et nos épilogueurs de l'exégèse, lesquels lisent ce beau livre avec la pointe de leur occiput, le cœur n'étant pas formé chez eux, et qui nous soutiennent que ces choses de la vraie vie humaine dans *l'Imitation*, cette science des passions régnantes est le fait d'un tonsuré et prieur de couvent, un peu plus lettré que ses moines? Mais on a le fin mot de cette exégèse exotique, ergotante, calomnieuse et ravalante. Et ce fin mot, le voici : *l'Imitation de Jésus-Christ* est bien gênante en morale; elle l'est de jour et de nuit. Avec elle, on ne sait comment faire pour bien faire. Elle vous prend toujours en péché, ou tout près d'y être. On n'a vraiment pas ses commodités avec cette perpétuelle réprimandeuse. »

IX

M. Aldolphe Regnier vient de publier récemment un volume intitulé : *De la Latinité des Sermons de saint Augustin*.

Un auteur moins érudit et moins sûr de son sujet n'aurait pas manqué de se jeter dans des considérations générales, dans des aperçus littéraires et historiques. M. Regnier, tout au contraire, s'est strictement renfermé dans les limites qu'il s'était tracées d'avance, et la question, pour être ainsi restreinte, n'en présente pas moins le plus vif intérêt. Il y a là, en effet, un problème de la plus haute importance pour l'histoire de la langue latine : il s'agit de savoir pour quelle cause et dans quelle mesure le beau latin de Cicéron s'est transformé. Ces changements qui sont partout visibles dans les œuvres de saint Augustin, s'accusent d'une façon plus particulière dans les Sermons. C'est là, en effet, que, suivant les devoir de sa charge, l'évêque s'adresse spécialement au peuple ; il faut donc qu'il parle son langage, ou, s'il ne lui emprunte pas tout à fait sa manière de s'exprimer, qu'il fasse du moins quelques concessions à ses habitudes. Par exemple, M. Regnier fait remarquer très finement et avec beaucoup d'à-propos que s'il se rencontre parfois des hellénismes dans les Sermons, ces hellénismes n'attestent point les habitudes de l'érudit, mais simplement les usages de la langue. Saint Augustin nous dit en effet expressément dans ses *Confessions*, qu'il n'avait pas beaucoup de goût pour la langue et la grammaire grecques.

Il y a un point bien curieux à étudier dans ce livre, ce sont les traces du latin populaire tel qu'il nous apparaît dans les pièces comiques jouées sur le théâtre de Rome, tel surtout que nous le retrouvons dans les inscriptions du temps qui nous ont été conservées. On connaît, sur ce sujet, les recueils qui ont été relevés à Pompeï. Cette étude, poursuivie jusque dans ses derniers détails, indique déjà les transformations que subira l'idiome romain pour devenir une de nos langues modernes. Les désinences des noms, des adjectifs, des verbes, et généralement de tous les temps qui subissent des flexions grammaticales, tendent de bonne heure à disparaître : ce sont des mots auxiliaires et non plus des terminaisons qui marquent les rapports logiques des mots entre eux : au lieu d'un substantif avec son épithète, on voit plus fréquemment apparaître le mot abstrait qui joue un si grand rôle dans les langues modernes.

Malgré toutes ces transformations et malgré cette physionomie nouvelle, le fond des discours de saint Augustin n'en appartient pas moins à la bonne langue classique. Il ne faut pas oublier qu'il avait été lui-même un professeur de rhétorique éminent, et qu'il avait eu

de nombreux élèves sous sa direction. Au reste, s'il a eu occasion d'acquérir une connaissance approfondie des classiques, il n'a pas laissé dans son éloquence de sacrifier quelque chose au mauvais goût de son temps, et il est fort probable que, devant son auditoire, ces passages douteux obtenaient les plus vifs applaudissements. Il faut lire dans M. Regnier la liste des traits d'esprit, des jeux de mots, rapprochements, pointes de toutes sortes, calembourgs même et calembourgs par à peu près, dont le brave évêque ne craignait pas d'émailler ses discours. Le lecteur fera bien de se défendre ici d'une impression trop défavorable. Lorsqu'il s'agit de saillies qui peuvent aisément être condamnées en toute sévérité ou acceptées avec quelque indulgence, la plus sûre critique est encore celle qui penche du bon côté et qui subordonne ses jugements au milieu et aux circonstances au lieu de les formuler en toute rigueur.

Il serait bien à souhaiter que des travaux semblables à l'étude de M. Regnier fussent faits sur les auteurs dont la langue n'appartient pas à la période classique. Les index auxquels on se borne bien souvent fournissent sans doute des données précieuses et facilitent singulièrement la tâche à ceux qui veulent s'en servir, mais le lecteur en est réduit à découvrir et à confirmer lui-même ses propres idées; et, plus d'une fois, il n'est pas en mesure de procéder tout seul à de tels jugements. Il a besoin d'être averti, d'être guidé : au lieu d'emporter de sa lecture un problème à résoudre par un travail ultérieur et de garder son esprit incertain, il lui reste dans l'intelligence des affirmations nettes et précises qui augmentent et qui raffermissent son propre savoir.

Antonin Rondelet.

LES QUESTIONS SCIENTIFIQUES

I

« GRAND TEXTE »

L'homme préhistorique en Belgique. — Les Étoiles filantes. — Les travaux hydrauliques de l'ancienne Babylonie. — Les civilisations mexicaines. — Les manuscrits de Galilée et leur histoire.

Ceux des lecteurs de *la Revue du monde catholique* qui ont la constance de suivre nos comptes rendus de *la Revue des questions scientifiques*, se rappellent peut-être ce que nous avons dit, en mars 1888 (1), d'un travail intitulé *l'Homme préhistorique dans la basse Belgique*, par M. J. Hygen. Ce nom nous était inconnu; mais le travail au bas duquel il était inscrit méritait une sérieuse attention, et nous nous étions efforcé d'attirer sur lui celle de nos lecteurs. Le R. P. Vanden Gheyn donne, dans la livraison d'octobre 1888 de la même Revue, une suite à ce travail, sous ce titre : *l'Archéologie préhistorique en Belgique d'après les plus récents travaux*. Des fréquents renvois de cette dernière étude à la première, il résulte que M. Hygen et le P. Vanden Gheyn ne sont qu'une seule et même personne, le mot Hygen n'étant autre qu'un anagramme de Gheyn. Philologue et ethnologiste, le jeune et savant religieux est surtout connu par ses nombreux travaux sur les races indo-européennes, leurs migrations, leurs idiomes, leurs croyances : mais il n'est étranger à aucune des connaissances qui, de près ou de loin, peuvent se rattacher à ces ordres d'idées, ce qui lui permet de traiter avec une non moindre compétence les questions préhistoriques et anthropologiques. L'étude de lui qui nous occupe en ce moment est un résumé de l'état des connaissances préhistoriques concernant la Belgique, déjà commencé par l'étude précédente.

Trop présomptueuse, la préhistoire s'était attiré, de la part des

(1) Pp 577 à 579.

représentants des sciences circonvoisines, d'assez vertes admonestations, non toujours imméritées. Un peu plus modeste aujourd'hui, elle tend davantage à se renfermer dans son rôle : se borner à des monographies enregistant et décrivant ses découvertes, sans se lancer dans des théories arbitraires où l'imagination a plus de part que les faits.

Le fameux homme tertiaire, conception malheureuse de feu le savant abbé Bourgeois, n'a pas reçu la confirmation des faits observés en Belgique plus qu'ailleurs. Les silex taillés du terrain *landénien* (1) de Saint-Symphorien, qu'on avait cru d'abord résulter d'une taille intentionelle, proviennent de causes naturelles, ainsi que cela a été démontré à l'évidence par les travaux de M. Arcelin, en France, de M. de Munck, en Belgique. Aucun géologue autorisé n'admet plus aujourd'hui la possibilité même de l'existence de l'homme aux temps du tertiaire inférieur.

La question des squelettes trouvés dans la grotte de La Biche-aux-Roches, près de Spy, dans la vallée de la Meuse, a été l'ojet de nouvelles observations et de longues discussions dans lesquelles M. d'Acy a fait voir que toutes les probabilités sont pour la sépulture intentionnelle des hommes auxquels ils avaient appartenu. M. de Mortillet n'en veut pas convenir, parce que le fait contrarie ses théories matérialistes : mais les faits, en matière scientifique comme ailleurs, primeront toujours les théories.

Comme les écrivains de *la Revue des questions scientifiques* n'ont pas de parti pris, l'auteur de *l'Archéologie préhistorique en Belgique* repousse expressément l'opinion des esprits aventureux qui voudraient rattacher la station néolithique de Sainte-Gertrude et de Ryckholt (environ de Maëstricht) à l'époque de la domination romaine, tout en rendant hommage, d'ailleurs, à l'exactitude et à la précision des faits observés dans cette région par M. Ubaghs, qui devra renoncer à faire accepter les ateliers de Sainte-Gertrude pour l'arsenal des Eburons.

Enfin, il semble bien avéré que les poteries préhistoriques, trouvées dans le royaume belge, ne fournissent aucun argument sérieux contre la thèse générale qui recule jusqu'à l'âge néolithique les premiers essais de l'art céramique.

(1) Le *Landénien* des géologues belges correspond à peu près au sous-étage supérieur du *Suessonien* des géologues français, ou étage inférieur du système éocène.

Que sont les *étoiles filantes?* en elles-mêmes, pas grand'chose assurément, et souvent elles sont prises métaphoriquement pour désigner des êtres de peu d'importance qui jettent bien un éclat momentané, mais pour disparaître ensuite à jamais.

Ce n'est qu'une étoile qui file,
Qui file, file et disparaît,

a dit Béranger dans une des rares poésies de ce chansonnier libertin qui soient irréprochables. Cependant ces astres minuscules ont leur importance dans la marche de l'univers, et c'est par eux que le globe terrestre, isolé dans l'espace, est mis en communication avec les autres corps qui peuplent les insondables profondeurs des cieux. Pour justifier cette proposition, il ne suffit pas de savoir *ce que sont* ces étoiles éphémères; il faut aussi savoir d'*où elles viennent*. C'est ce que nous apprend le R. P. Carbonnelle, en résumant la belle théorie due à MM. Newton, directeur de l'Observatoire de New-Haven, aux États-Unis; Schiaparelli, directeur de l'Observatoire de Milan; Faye, président du Bureau des longitudes.

Quand une comète à orbite parabolique pénètre, en certaines conditions, dans notre système planétaire, elle est déviée de sa trajectoire normale par l'influence attractive de la planète dont elle se trouve rencontrer la sphère d'action, et reste emprisonnée dans le domaine de notre soleil, son orbite passant de la forme parabolique à celle de l'ellipse. Or l'observation constate que ces comètes, à révolutions de plus ou moins grands nombres d'années, reparaissent souvent amoindries à chacun de leurs périhélies, qu'elles se divisent quelquefois ostensiblement en deux ou plusieurs fragments, et qu'enfin il leur arrive de ne plus reparaître aux époques de leur retour. D'autre part, la position des *points radiants* des étoiles filantes, c'est-à-dire des points d'où, par une illusion d'optique, elles semblent partir pour diverger dans tous les sens; les directions en réalité parallèles des étoiles de chaque *essaim*; enfin les époques où elles sont assez abondantes pour qu'on ait pu signaler leurs apparitions sous le terme de *pluies d'étoiles filantes*, constituent un ensemble de données qui a permis de constater ceci : la direction de tel essaim n'est autre que la trajectoire de telle comète qui a cessé de se montrer; et l'apparition du dit essaim coïncide avec

le *nœud* de cette trajectoire, c'est-à-dire avec le point où celle-ci coupe l'orbite terrestre.

Ainsi les étoiles filantes ne sont autres que les éclats, les débris de la matière de comètes qui, venues des profondeurs des espaces intersidéraux et ensuite retenues captives dans la sphère d'action de notre soleil, s'y sont peu à peu désagrégées, en disséminant leurs débris tout le long de leur orbite. Ces lambeaux de matière cosmiques prennent feu lors de leur pénétration dans notre atmosphère, par suite de la rapidité de leur mouvement ralenti par le frottement contre les molécules de l'air atmosphérique. Telles sont les étoiles filantes : elles ne tardent pas à s'éteindre quand leur combustion est complète, et leur matière reste mêlée à notre air ou bien se précipite lentement sur le sol ou au fond des mers, fournissant ainsi à notre sphéroïde un incessant apport de matière cosmique. Car le nombre est incalculable, paraît-il, des corpuscules qui circulent dans tous les sens, le long d'orbites de tous diamètres, de tous angles avec le plan de l'écliptique. Les uns, dont nous venons de parler, donnent lieu aux étoiles filantes : les autres qui nous fournissent des météorites feront, dans une prochaine livraison, l'objet de la seconde partie du travail du P. Carbonnelle, intitulée par lui : *Étoile filantes et météorites.*

La Mésopotamie, cette vaste contrée qui s'étend, entre l'Arabie et la Perse, des montagnes de l'Anti-Taurus et du Kurdistan jusqu'au littoral nord du golfe Persique; qu'arrosent les deux célèbres fleuves du Tigre et de l'Euphrate; qu'illustrèrent, dès la plus haute antiquité, les puissants empires de Ninive et de Babylone, et qui eut encore, dans les premières périodes de l'ère moderne, ses jours de prospérité et de gloire relatives sous le règne des Califes de Bagdad, « la ville des merveilles »; la Mésopotamie ne comprend guère aujourd'hui, à petit nombre d'exceptions près, que des champs brûlés par une inexorable sécheresse alternant avec des marais pestilentiels. L'Islam et le Croissant ont passé là; et s'ils ont, à leurs débuts, jeté quelque éclat et fait montre d'une prospérité passagère, les germes de stagnation et de mort qu'implique le fatalisme de la religion de Mahomet ont, là comme ailleurs, porté leurs fruits. Toutefois, c'est à une époque bien antérieure que remontent les premiers commencements du déclin de la civilisation de ces contrées : les Califes n'en mirent en œuvre et n'en firent

briller que les dernières efflorescences. Déjà l'Euphrate, deux siècles après Alexandre le Grand, « roulait à peine un flot mourant jusqu'à la mer », ce qui révèle une décadence. Mais aux temps de Xénophon et d'Hérodote, et même plusieurs siècles après eux, toutes les plaines de la Mésopotamie étaient renommées pour leur fertilité extraordinaire et étonnaient les voyageurs par le spectacle de leur merveilleuse richesse. C'était le résultat d'un admirable ensemble de travaux hydrauliques : des réseaux d'innombrables canaux mettaient en communication l'Euphrate avec le Tigre ou partaient de ces deux fleuves pour répandre sur leurs rives la fertilité et la vie. Ces travaux avaient été exécutés « dans des proportions si vastes qu'ils surpassent, au jugement de plusieurs, tout ce qui a jamais été fait dans le même genre en aucun pays du monde ». Il fallait éviter aussi bien l'excès que le défaut de l'irrigation : l'on y parvenait par des alternatives d'obstruction et d'ouverture des prises d'eau sur le fleuve, travail éminemment pénible et laborieux en des temps où le barrage, l'écluse et la vanne étaient inconnus. Plus de vingt siècles avant notre ère, l'homme policé avait déjà, par d'ingénieux systèmes de travaux hydrauliques, asséché les lagunes et les marécages, arrosé et fertilisé les steppes inféconds, les landes arides des plaines du Sennaar, alors que, dans nos contrées occidentales, d'autres ramifications de la famille humaine vivaient misérablement en disputant, armées d'engins et d'outils de pierre et d'os, leur subsistance aux bêtes sauvages, leur existence même aux intempéries de climats rigoureux.

Ces considérations se dégagent d'elles-mêmes de la belle étude, sur *les Travaux hydrauliques de Babylone*, du R. P. Delattre, qui s'est fait une brillante spécialité de recherches assyriologiques. Son travail comprend d'abord la description, d'après Hérodote, Xénophon, Arrien, et les stèles et cylindres si ingénieusement déchiffrés de nos jours, du système de l'*irrigation en Babylonie;* et par *Babylonie*, il entend toute l'ancienne satrapie de ce nom, laquelle comprenait la Chaldée entière, avec les deux rives de l'Euphrate et toute la rive droite du Tigre, dès en amont de Ninive jusqu'au golfe Persique. Cette description implique en premier lieu le régime hydrographique des rives des deux fleuves, puis le mode de fonctionnement et d'entretien des canaux. Un tel état de choses, qui était la condition vitale d'une population alors aussi dense et

prospère qu'elle l'est peu aujourd'hui, nécessitait un travail perpétuel de réfection, de renouvellement, de création même, sur certains points du système hydraulique. Retracer, à l'aide des inscriptions cunéiformes sans nombre retrouvées dans les ruines laissées par ces civilisations disparues, l'historique de ces opérations, de ces travaux d'art continués sans interruption jusqu'à la conquête d'Alexandre et au delà, tel est l'objet de la seconde partie du travail du P. Delattre.

Les faits considérables que ce travail met en lumière constituent un bien énergique et double démenti, 1° aux partisans de la théorie du progrès continu, 2° à cette autre théorie plus en faveur encore de nos jours et d'après laquelle les sociétés humaines auraient, toujours et partout, commencé par l'état de sauvagerie.

Longtemps les Mexicains, après avoir parcouru, au moins pendant la durée de la domination espagnole, une assez brillante période intellectuelle et littéraire, avaient à peu près abandonné les études sérieuses, affectant un vrai mépris pour les œuvres nationales de leurs ancêtres et n'ayant d'estime et de goût que pour les productions européennes. Mais une réaction éclatante contre ces exagérations se manifeste au Mexique depuis ces dernières années; de laborieux érudits se mettent à fouiller les documents du passé, et l'on cite notamment M. Joaquin Garcia Icazbalceta, qui a réuni sous ce titre : *Bibliographia mexicana del Siglo XVI*, un ensemble considérable de documents et de matériaux de la plus haute importance sur l'histoire de la civilisation mexicaine, tant après que surtout avant la conquête.

Un important et détaillé résumé de cette histoire, établi sur les travaux de M. Icazbalceta et de plusieurs autres érudits, occupe trois livraisons (octobre 1887, juillet et octobre 1888) de *la Revue des questions scientifiques*. Nous avons attendu, pour l'analyser, qu'il fût terminé, ainsi que nous l'avions annoncé ici même dans la livraison du 1er mars dernier. Le R. P. Gerste, S. J., auteur de ce travail, commence par se livrer à un examen d'ensemble sur le résultat des recherches bibliographiques concernant le seizième siècle et sur « les excellentes dissertations » que le savant M. Icazbalceta y a enchâssées. Des publications spéciales dans les différents idiomes des peuples conquis, principalement des catéchismes, des grammaires, des vocabulaires, dues pour la plupart, au moins

au début, à des prêtres, à des évêques, à des instituts religieux, témoignent de l'ardeur avec laquelle le peuple envahisseur s'efforçait de s'assimiler les langues des populations soumises.

Mais il ne se bornait pas à ce travail philologique; et la bibliographie mexicaine du seizième siècle fournit des données précieuses et peu ou point connues sur l'état social et l'histoire de ces pays avant leur conquête par les Européens.

Les antiquités mexicaines sont décrites en des termes qui jettent un jour tout nouveau sur ce côté de la science archéologique. Les anciens livres mexicains, consultés avec sagacité, pourraient mettre les explorateurs de nos jours sur la trace de riches stations archéologiques ainsi que de gisements lapidaires précieux, exploités plus ou moins incomplètement par les anciens Aztèques, Hicastèques, Mistèques et autres peuples indiens.

Une des séries d'écrits que M. Icazbalceta a spécialement mises en lumière consiste dans les œuvres d'un pauvre moine franciscain, Fray Bernardino de Sahagun, qui a consacré soixante années de sa laborieuse existence aux indigènes, à leur conversion et à leur histoire. C'est là une mine inépuisable de renseignements sur l'ancienne mythologie mexicaine, sur les superstitions de ces peuples et les difficultés qu'elles opposaient à leur évangélisation. Les sacrifices humains s'y pratiquaient en grand avec d'horribles raffinements de cruauté, comme le prouvent, entre autres, les calendriers indigènes : le dernier de ceux-ci, datant de 1454, témoignait, du reste, de progrès récents, mais relativement considérables dans les connaissances astronomiques. On y procédait par séries de 260 jours composant l'année rituelle; et 1461 de ces années de 260 jours équivalent au cycle de 1040 années tropiques. Or, coïncidence bien étrange, on retrouve chez les anciens Égyptiens ce même nombre de 1461 années communes pour former leur grande période sothique! Ce n'est pas en cela seulement, du reste, que l'on constate des analogies et une certaine parenté entre l'antique civilisation des Mexicains, des Nahoas notamment, et celles, sans doute plus antiques encore, de Thèbes, de Memphis et de Babylone. La supériorité semblerait même être du côté des Nahoas, nonobstant un singulier alliage de superstitions et de puérilités avec un développement industriel remarquable et d'étonnantes connaissances dans les sciences naturelles, notamment en botanique et en médecine.

Cette dernière, quoique bien étrangement compliquée de supers-

titions et de rites magiques, n'en impliquait pas moins des connaissances pratiques de nature à mettre parfois en échec, après la conquête, la science même des médecins européens.

Quant à la matière médicale, les substances minérales y jouaient assurément un certain rôle; mais c'était surtout dans les plantes et les substances végétales qu'elle trouvait ses principaux éléments. Dans toutes les capitales ou villes importantes de l'Anahuac, les princes mexicains avaient créé des jardins botaniques, vastes champs d'études comparées sur les propriétés médicinales des plantes. Ils n'en étaient pas toutefois les inventeurs; ils étaient plutôt les propulseurs d'une renaissance de civilisations antérieures, point de départ d'une civilisation restaurée ou même nouvelle. On arriva ainsi à une science approfondie des végétaux à laquelle ne manquaient ni la classification, ni la synonymie, ni même l'iconographie. Cette dernière était de deux sortes : il y avait l'iconographie conventionnelle et symbolique, toute faite de bizarres hiéroglyphes, et l'iconographie figurative qui représentait chaque objet par la figuration exacte de ses principaux contours. Le dessin et la peinture ne se bornaient pas, du reste, à la reproduction des plantes; et les ruines des palais des anciens empereurs du Mexique contiennent encore des restes de fresques ou peintures murales fort remarquables représentant toute espèce de sujets.

Mais ce qu'il y a peut-être de plus digne d'attention quand on approfondit l'archéologie mexicaine, c'est ce fait que la géographie botanique, cette branche des connaissances humaines si récemment innovée parmi nous, n'était pas sans avoir attiré l'attention des anciens Nahoas. Tous les climats, grâce à la combinaison des latitudes intertropicales avec les hautes altitudes (1), sont représentés dans le vaste empire du Mexique qui, du niveau des mers aux limites des neiges perpétuelles, voit s'étager toute la variété des flores du pôle à celles des climats équatoriaux avec les cultures correspondantes. Les indigènes s'en étaient bien rendu compte, et avaient appliqué cette connaissance à de savantes combinaisons

(1) Le sommet du Popocatépelt est à 5410 mètres de hauteur supramarine, le pic d'Orizaba à 5400; et le territoire tout entier du Mexique actuel, sans compter les petits États de l'Amérique centrale (Guatemala, Honduras, etc.), est compris entre les 31e et 14e degrés de latitude. Le tropique du Cancer (23° 1/2) le traverse ainsi à peu près par le milieu.

d'acclimatation. Si bien qu'ils étaient arrivés à une science de la nomenclature et des propriétés médicales des simples tellement complète, que les renseignements résultant des recherches faites dans les vieux documents qu'ils ont laissés ne pourraient manquer, assure l'auteur, « d'enrichir notablement la matière médicale de la thérapeutique moderne ».

Retracer l'histoire des péripéties et des vicissitudes par lesquelles ont passé les manuscrits de Galilée ou concernant ses œuvres et sa vie, aujourd'hui réunis pour la plupart dans la Bibliothèque de la ville de Florence, tel est le but que s'est proposé M. Ph. Gilbert, le savant professeur de mathématiques transcendantes à l'université de Louvain. Ce géomètre, qui a la plume aussi élégamment littéraire que l'esprit rompu aux hautes spéculations du calcul infinitésimal, avait donné jadis, dans la même revue, un important travail sur la condamnation de Galilée et les récentes publications y relatives (1). Il était donc préparé, par ses études antérieures sur le grand astronome pisan, à raconter la série des faits se rattachant aux manuscrits qu'il a laissés, aux ouvrages qu'il a annotés de sa main, aux écrits contemporains relatifs à sa personne ou à ses œuvres. Plusieurs sont restés plus ou moins longtemps entre des mains inconnues, qui ont été plus tard retrouvés; et l'on n'avait pas manqué de mettre leur disparition, voire leur destruction, à la charge des moines fanatiques ou des « suppôts du Saint-Office ». Les légendes allaient grand train : des hommes masqués avaient envahi, de suite après son dernier soupir, la demeure du P. Renieri, forcé sa bibliothèque, par les ordres de l'Inquisiteur, et enlevé et détruit tous ses écrits et ceux de Galilée qu'il possédait.

Appuyé sur les faits et sur les documents récemment publiés, M. Gilbert n'a pas de peine, dans *les Manuscrits de Galilée et leur histoire*, à dégager la vérité de la fantaisie et de la légende. Il montre quelle avait été l'odyssée des manuscrits et ouvrages momentanément disparus et réunis, tous, aujourd'hui dans la Bibliothèque nationale de Florence et dans d'autres dépôts littéraires de la même cité.

(1) Cf. la *Revue des questions scientifiques*, t. I, p. 353; et t. II, p. 129. 1877. Il a récemment publié, sur Galilée, un volume dans lequel on a fait de très larges emprunts à ce travail de M. Gilbert, sans d'ailleurs le nommer. Est-ce un simple oubli?

II

« PETIT TEXTE »

Bibliographie et Recueils périodiques.

Nous passerons rapidement sur le « petit texte », non pas qu'il manque d'importance ou d'intérêt, mais parce que le « grand texte » nous a pris déjà beaucoup de place.

La « Bibliographie » proprement dite comprend les comptes rendus d'un assez grand nombre d'ouvrages ou mémoires : nous dirons quelques mots des principaux.

M. de la Vallée-Poussin, professeur de géologie à l'Université catholique de Louvain, et qui est une autorité en la matière, non seulement dans son pays, mais dans tout le monde savant, rend compte d'un volumineux in-4° en deux tomes, avec une cinquantaine de planches, publié à Paris par l'imprimerie nationale, sous ce titre : *les Formes du terrain*. L'auteur en est M. de la Noë, lieutenant-colonel de génie au service géographique, avec la collaboration de M. Emm. de Margerie, jeune savant de grand avenir. On y démontre que, dans la grande majorité des cas, les formes du relief actuel des continents résultent de l'action des eaux courantes, par l'effet de l'érosion tant pluviale que fluviale, les agents extérieurs ayant presque toujours remanié, plus ou moins profondément, le travail des forces intérieures du globe.

En rendant compte d'un traité de *Mécanique générale* de M. l'ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, A. Flamant, M. Maurice d'Ocagne, ingénieur des Ponts et Chaussées, lui aussi, critique, non sans raison, à notre avis, le parti pris de l'auteur de proscrire de son ouvrage la notion de *force* pour tout rapporter à celle de *masse*. C'est se priver d'un élément de clarté, sans que cette élimination soit d'ailleurs justifiée par les considérations métaphysiques indiquées.

Un autre ingénieur en chef, M. Bechmann, chargé du service municipal des eaux de Paris, a publié un in-8° de 700 pages, intitulé *Salubrité urbaine. Distribution d'eau. Assainissement*. M. d'Ocagne le résume et l'apprécie dans un long article de 18 pages de petit texte : c'est un traité complet de la question. Ces deux ouvrages font partie de *l'Encyclopédie des travaux publics* qui se publie sous la haute direction de M. l'inspecteur général des Ponts et Chaussées, Lechalas.

Les *Annuaires de l'Observatoire de Montsouris* pour 1887 et 1888; deux mémoires sur les *trombes*, *tourbillons*, *tempêtes*, etc., dus, l'un à M. Faye, membre de l'Institut et président du Bureau des longitudes, l'autre à M. C. S. Weyher, ingénieur mécanicien; un autre mémoire (traduit en français) du savant anglais William Crookes, sur ce qu'il appelle *éléments et méta-éléments*, sont également analysés à la suite des articles de M. d'Ocagne. Ce dernier mémoire est un essai d'extension à la chimie de la fameuse hypothèse évolutionniste. Les deux précédents ont trait à la grande querelle des météorologistes sur la question de savoir si les trombes, les tornades, les cyclones, proviennent d'un mouvement de haut en bas prenant naissance dans les hauteurs atmosphériques, ou de bas en haut prenant naissance à la surface des mers ou du sol.

Une douzaine, au moins, de mémoires et documents français et étrangers, relatifs à la falsification des denrées alimentaires et aux moyens employés pour en défendre le consommateur, sont résumés ou cités par M. J.-B. André, qui a la spécialité, dans la *Revue*, des questions d'hygiène. Puis le R. P. Ch. Houze rend compte du premier volume (logique) d'un *Cours de Philosophie* du P. Castelein, S. J., dans lequel l'auteur s'efforce sagement d'inculquer tout d'abord le véritable esprit philosophique à ses élèves. Que ne peut-on inculquer cet esprit à tant de savants qui excellent si bien dans l'art de déraisonner!

Signalons, dans la seconde partie de « petit texte » ou Revue des recueils périodiques, les nouvelles astronomiques résumées par le R. P. Thirion, avec son talent habituel, d'après les *Comptes rendus* de l'Académie des sciences de France, l'*Annuaire* du Bureau des longitudes, le journal *l'Astronomie*, les *Monthly Notices*, les *Mémoires* de l'Académie des sciences de Saint-Pétersbourg, etc. Un travail analogue, concernant la science de l'industrie des mines, est dû à M. V. Lambiotte. Les *Sciences agricoles*, au moins en ce qui concerne la Belgique; les faits géographiques tant sous le rapport scientifique que sous le rapport politique sur les divers points du globe; enfin, les observations et découvertes géologiques, font l'objet de trois articles spéciaux sous les signatures L. F., Van Ortroy et Sainier.

M. L. Dollo clôt le petit texte proprement dit par la continuation de ses études techniques sur les *Vertébrés*.

JEAN D'ESTIENNE.

REVUE LITTÉRAIRE

LES ROMANS NOUVEAUX

I. *Le Rêve*, par Zola. (Charpentier.) — II. *La Vocation du comte Ghislain*, par V. Cherbuliez. (Hachette.) — III. *Demi-crimes*, par Henri de Pène. (Ollendorff.) — IV. *Maud Dexter*, par Henri Gaullieur. (Plon.) — V. *La Seconde mère*, par Henry Gréville. (Calmann Lévy.) — VI. *Le Mariage de Jacques*, par Th. Bouzon. (Id.) — VII. *La Turquoise*, par Ch. Corbin. — VIII. *Un lycée sous la troisième République*, par Paul Verdun. (Dentu.) — IX. *Les Victimes de la vie*, par B. Mosé, officier de l'Instruction publique. (Marpon et Flammarion.) — X. *Le Prince Nekhlioudov*, par le comte Léon Tolstoi, traduit par Halpérine-Kamieski. (Perrin.) — XI. *Tragédie de village*, par Margaret L Woods, traduit par M. G. P. (Plon.) — XII. *Sans foyer*, par Marie Alix de Valtine. (Bibl. des mères de famille, Didot.) — XIII et XIV. *Hubert*, par M. Margan, et *Un Tournois au dix-neuvième siècle*, par Gabrielle d'Arvor. (Id.) — XV. *La Tâche de sœurette*, par Pierre Ficy. (Id.) — XVI. *L'Argentier du roi*, par Étienne Marcel, vol. illustré. (Lecène et Oudin.) — XVII. *Gabriel ou la fin de la piraterie sous Constantin*, 2 vol. in-8°, par M. J. Raymond. (Bloud et Barral.)

I

Le Rêve (Charpentier.) Aucune des œuvres de M. Zola n'ont été présentées ici, mais *le Rêve* diffère tellement des autres et donne lieu à tant de controverses, qu'il faut bien nous départir de la règle imposée. On connaît trop l'auteur de *la Faute de l'abbé Mouret*, de *Nana*, de *Pot-Bouille*, pour ne pas se défier de ses nouveaux procédés, on dirait volontiers, avec le vieux rat de La Fontaine :

Je soupçonne, dessous, encor quelque machine.
Rien ne te sert d'être farine.

M. Zola a-t-il cherché à faire admirer la souplesse de son art,

a-t-il cru qu'un profane pouvait toucher les pinceaux de Fra Angelico, après avoir tant abusé du burin de Callot? A-t-il vu qu'il était temps de soulager ses lecteurs pris de nausées, suppose-t-il qu'un vêtement décent est encore de rigueur pour entrer à l'Académie? Nous l'ignorons; le public honnête y gagne du moins un volume qu'on peut feuilleter sans se salir, et l'avantage de pouvoir juger l'écrivain sans trop rougir de l'avoir lu.

On aimerait à penser d'ailleurs, que le romancier naturaliste a subi, dans une certaine mesure, l'influence des nouvelles études auxquelles il s'est livré pour écrire cet ouvrage.

Désirant se montrer exact, il devait faire de ses personnages des braves gens, puisqu'il les représentait comme des croyants sincères. Certes, M. Zola connaît peu les pratiques de la vie chrétienne, et peut-être vaut-il mieux qu'il n'y ait point insisté; on sent cependant qu'il s'efforce de se figurer un intérieur pieux. Il prodigue trop la *légende dorée*, du moins il n'est pas insensible à sa poésie; il y voit les saints « au milieu de leurs nimbes resplendissants, beaux, souriants, victorieux ». Loin de reprocher au christianisme son visage austère comme l'ont fait tant de païens modernes, il l'accuse d'être trop joyeux, trop triomphant, trop dédaigneux des difficultés de la vie. La plume que le romancier trempait naguère, dans les boues noires du ruisseau parisien ou dans l'eau croupissante des fumiers, il la plonge, pour écrire *le Rêve*, dans l'encre d'or ou d'azur des vieux enlumineurs de missel, seulement on s'aperçoit souvent qu'il l'a mal essuyée. M. Zola a voulu faire sa légende après Jacques de Voragine; on l'a très bien dit, cette légende « est un conte bleu sur lequel il n'est ni permis de réfléchir, ni possible de raisonner »; du reste, elle ne manque guère plus d'intérêt que beaucoup des données sur lesquelles on bâtit les prétendues études naturalistes. Mais le romancier en poursuivant l'idéal dépasse le but, sa fiction ne tient pas debout. L'auteur de *Nana* se trahit malgré tout, quand il parle avec tant de complaisance des instincts dépravés de son héroïne ou des tentations de l'évêque. On lui saurait gré de dompter les vices héréditaires par l'éducation chrétienne et de vouloir qu'Angélique reste pure, même dans les transports de la passion, si Angélique n'était pas un fantôme pareil à ceux des rêves, et si M. Zola pouvait croire aux miracles qu'il raconte. Il a pourtant donné une certaine noblesse au caractère de l'évêque, personnage bien nouveau dans sa galerie. Voici, d'ailleurs, la légende des

Hautecœur. Un châtelain de cette antique maison s'était dévoué, jadis, pour ses vassaux pestiférés ; il parcourait les chaumières, guérissant tous ceux qu'il baisait sur la bouche, car Dieu récompensait par un prodige cet acte d'héroïque charité chaque fois qu'il l'accomplissait. L'évêque de Beaumont descend des Hautecœur, il a été marié avant d'entrer dans les ordres, il a un fils dix ou vingt fois millionnaire. Ce fils, « ce jeune dieu », tout rayonnant du charme de ses vingt ans, s'éprend d'une Psychée, qui n'est autre qu'Angélique, l'enfant de l'hospice, la petite brodeuse d'or, recueillie par les pieux chasubliers de la cathédrale. L'évêque refuse d'abord de consentir à la mésalliance, puis, quand il apprend que la jeune fille se meurt de chagrin, Mgr de Hautecœur va, lui-même, administrer les derniers sacrements à l'agonisante. Tout ému devant cette jeune vie qui s'éteint, il réclame de Dieu le pouvoir miraculeux accordé à son ancêtre, et d'un pieux baiser guérit l'enfant.

Cette scène, si forcée qu'elle soit, les âmes simples la liront avec émotion et n'y voudront chercher aucune mauvaise pensée, elles seront peut-être même touchées par le commentaire des admirables cérémonies de l'extrême-onction si étrangement poétique, sous la plume de M. Zola. Le romancier naturaliste et athée écrivait naguère : « Le mariage est, comme l'Église, une institution vieillie et mauvaise qui n'existera que tant qu'on n'aura pas trouvé quelque chose de mieux pour la remplacer. » Et cependant, les rites du mariage catholique l'ont frappé, non moins que ceux de l'extrême-onction ; il décrit, presque comme le ferait un auteur chrétien, les épousailles d'Angélique dans le chœur de cette vieille cathédrale qui, pour l'artiste naturaliste, est un être vivant et comme la personnification du passé.

Angélique meurt au sortir de la cérémonie nuptiale, où elle a été unie au dernier des Hautcœur. Elle expire dans sa virginale innocence, aux pieds de la statue de sainte Agnès, « la vierge enfant », qui lui a tant de fois souri sur ce portail, qui l'a guidée et protégée toute sa vie. Elle s'endort dans les délices du rêve, la couronne de marquise au front, l'amour triomphant au fond du cœur... « Tout n'est que rêve ! » soupire M. Zola. Mieux vaut du moins mourir en rêvant, comme Angélique, que de se traîner dans les turpitudes de la réalité comme tant d'autres héroïnes du romancier. Si un tel rêve console notre âme, l'illumine, la purifie, pourquoi travailler sans relâche à le dissiper ? Mais nous n'entreprenons point

de conclure en parlant d'une œuvre composée d'éléments si complexes, d'une œuvre toute d'artifice et où le savoir-faire tient la plus large place. En tirer quelque idée morale, serait aller contre les intuitions de l'auteur. La dynastie des Rougon-Maquart devait produire les diverses variétés de l'espèce, et M. Zola exécute un vrai tour de force qui émerveillera longtemps le bon public. Un de ses élèves déclarait que « vouloir peindre l'homme tel qu'il est et le rendre sympathique, équivaut à chercher la quadrature du cercle ». Lorsque la série des monstres s'épuise, on crée des personnages légendaires, des figures comme il s'en présente seulement en rêve, on en revient à essayer de peindre les anges; point de milieu entre eux et la bête, tant il est vrai que le naturalisme méconnaît la *nature* humaine!

II

La Vocation du comte Ghislain (Hachette). « Ghislain, dit quelque part M. Cherbuliez, avait écouté ce discours avec une attention polie, mais beaucoup de défiance; il croyait y sentir un mélange de vrai et de faux; il pensait que les plus dangereux imposteurs sont ceux qui délayent une ligne de vérité dans un gros volume de mensonges. » Nous n'appliquerons pas cette phrase un peu rude au nouveau roman de l'académicien originaire de Genève, mais nous ne pouvons dissimuler le danger de son livre, lequel contient, avec quelques principes moraux, beaucoup de passages qui ne le sont guère et de nombreuses attaques contre le catholicisme. Quoique dégagé, en partie, des attaches *confessionnelles*, M. Cherbuliez garde l'empreinte d'une éducation protestante, il ne saurait être impartial en traitant le sujet indiqué par le titre même. Son jeune comte Ghislain, dont le premier précepteur a été un ecclésiastique « au cerveau étroit », se serait enfermé dans un séminaire, dès l'âge de quinze ans, sans la formelle opposition de son père. Celui-ci le lance au milieu du tourbillon mondain, mais bientôt désabusé des jouissances et des plaisirs, Gislain revient à ses velléités de vocation. Il prétend que sa foi perdue luira de nouveau dès qu'il aura endossé la soutane, et que le dernier plaisir d'un blasé doit être de goûter les émotions du sacrifice. Le joli minois de l'entreprenante Léa ébranlera cette vocation imaginaire, puis la mort horrible de la mère de Ghislain,

brûlée le soir d'un bal, ramènera cet autre Rancé vers ses anciennes résolutions. Pour la troisième fois, un voyage en Tunisie et les pièges assez grossiers d'une aventurière, les lui font abandonner. Il épousera, enfin, Mlle Léa de Trélazé, après avoir manqué de se la voir soufflée par son propre père. Soit dit en passant, la constante rivalité du père et du fils est répugnante. Ghislain intéresse peu; inconséquent, indécis, sans caractère, il ne saurait être sympathique, aussi le véritable héros du livre est l'abbé Silvère. Ce prédicateur renommé, ce directeur prudent, a jugé, tout de suite, la vocation du comte Ghislain qui se débat en vain contre sa sagesse. Laissons le romancier tracer le portrait de ce prêtre à la Jean-Jacques : « Il était scrupuleusement orthodoxe, mais *tant vaut l'homme tant vaut la doctrine*. Il avait ce mysticisme du cœur qui *attendrit* les dogmes, en dissout les crudités, n'en conserve que l'esprit. L'abbé Silvère croyait au surnaturel, parce qu'il croyait aux miracles de l'amour, et l'on peut dire qu'il n'aimait pas parce qu'il croyait, mais qu'il croyait parce qu'il aimait. Il revenait toujours au principe que la vraie destinée de l'homme est de se donner, et que pour posséder son moi, il faut commencer par le perdre. Marc-Aurel, le moine inconnu qui écrivit l'*Imitation*, Fénelon et Spinosa (1) ont enseigné, à leur manière, la désappropriation de soi. A une certaine hauteur, tous les grands esprits se rencontrent, et l'abbé Silvère habitait sur les cimes. » En un mot, malgré sa singulière orthodoxie, l'abbé Silvère pourrait, peut-être, figurer parmi les ministres protestants de la fraction libérale; prêtre catholique, nous le regarderions comme un révolté. Croyant à la divinité de Celui qui nous a laissé sa doctrine, nous ne saurions admettre qu'aucun homme vaille mieux que cette doctrine même, nous savons aussi que la charité vraie vient d'en haut et qu'elle n'eût jamais habité la terre, si le Maître divin n'en avait donné le précepte, l'exemple et la grâce. Le prêtre de M. Cherbuliez cite plus souvent Voltaire que les Pères de l'Église; il se borne, dans ses missions en Orient, à prêcher « le savoir-vivre », une certaine propreté, et la manière de se procurer le confortable de la vie; il apprend, en retour, de ses néophytes, la science « de bien mourir ». Le romancier ne nous raconte-t-il pas, que « la plus dévouée des sœurs de l'Hôtel-Dieu était une obstinée voltairienne, qui récita toujours son chapelet à contre-

(1) On sait que Fénelon s'est appliqué à réfuter le panthéisme de Spinosa.

cœur » ? Il oppose, d'ailleurs, aux âmes amoureuses de l'idéal ou tourmentées par le bizarre instinct du sacrifice, un sceptique, un épicurien, lequel souffle malicieusement sur ces rêves sublimes, jouit de la vie tant qu'il peut, et ne semble pas avoir tort. Ce joyeux Eusèbe Furette, qui ne croit à rien, s'amuse de tout, ne s'embarrasse d'aucun scrupule, ne fait-il pas preuve d'une philosophie meilleure que celle de l'Evangile : « le pessimisme formulé en dogme », comme s'exprime Ghislain, dans ses moments de mauvaise humeur; n'est-il pas, au fond, l'enfant préféré du romancier? Mlle Léa de Trélazé n'inspire guère plus de sympathie que Gislain. Les romanciers du jour abusent de ce type d'ingénues audacieuses, dont l'innocence excuse mal les coquetteries, et dont les hardiesses eussent révolté nos mères. M. Cherbuliez défend son héroïne du soupçon de scepticisme. « Elle a, au contraire, une foi simple et candide. » Elle éprouve, seulement, un peu de peine quand il faut se plier à certaines règles... Elle désirait qu'on lui laissât une honnête liberté, elle aimait à mettre ordre, elle-même, à ses affaires... » En d'autres termes, la pieuse enfant se confessait le moins possible. Cette élève, fraîchement sortie des *Oiseaux*, « détestait l'Eglise catholique, et croyait à la fatalité du sort ». Du reste, on comprend la répugnance de Léa pour la confession, telle que l'auteur protestant l'entrevoit : « Interrogatoire pressant, incisif, brutal, curiosités féroces de la part du confesseur, etc. »

Le roman ainsi traité n'est plus qu'une thèse agrémentée de scènes plus ou moins alléchantes pour les appétits sensualistes. Il en est une, entre autres, qui revient toujours sous la plume de M. Cherbuliez, et dans laquelle l'âme abdique au profit de l'instinct bestial, on la retrouvera ici, lourdement étalée. Si les romanciers en vogue cessaient de plaider la cause de la chair contre l'esprit, s'ils n'attaquaient plus l'Eglise et sa morale, de quoi vivraient-ils? Leurs inventions ne sont ni très neuves ni très ingénieuses, on se fatigue de leurs fameuses analyses psychologiques, leur style est quelquefois bien plat, même chez les académiciens. Ils ne s'animent guère qu'en frappant sur le vieil édifice catholique. Certes, ils ne le détruiront pas, mais leurs coups ébranlent toujours les âmes; une partie de la démoralisation actuelle doit leur être imputée, à moins qu'on ne renverse la proposition et qu'on s'en prenne au public, lequel a, sans doute, les auteurs qu'il mérite.

III

Demi-Crimes. (Ollendorff,) *De mortuis aut bene, aut nihil...* disaient les anciens. Nous voudrions saluer, ici, M. H. de Pène, comme le champion de la bonne cause, mort les armes à la main et nous taire sur son dernier roman ; mais les œuvres survivent, quand l'homme disparaît; nos lecteurs réclameraient l'appréciation dont nous leur sommes redevables. Ce livre a été, certainement, inspiré par l'indignation d'une âme droite, en face des scandales, des compromis, des lâchetés de conscience dont elle était témoin chaque jour. Ces *demi-crimes*, ou plutôt ces crimes complets et monstrueux, mais élégants et savamment dissimulés par les dehors d'une civilisation menteuse, sont, comme le dit M. Arsène Houssaye : « le dissolvant et la mine des sociétés ». Henry de Pène voulait les dénoncer et les flétrir. Malheureusement, il n'a pu communiquer à ses personnages la vie qui lui échappait, ses maquettes ne sont pas devenues des hommes. D'ailleurs, le tableau de cette double famille du bigame, où s'entremêlent les fils d'intrigues plus ou moins honteuses, est par trop révoltant. La morale ne gagne rien, au contraire, à être vengée de la sorte; nous ne saurions insister davantage, l'analyse étant impossible ici. Le romancier posthume a mêlé quelques idées religieuses dans cette atmosphère malsaine, mais sans leur donner assez de force pour la purifier. L'auteur de tant de chroniques ultra-mondaines, du *Paris viveur*, du *Paris effronté*, affirmait volontiers, avec sa foi monarchique, sa foi catholique, et la gardait, assurent ses amis, dans un milieu où tant d'autres la perdent. On se demande ce qu'il penserait s'il lisait la préface ajoutée à son dernier roman, préface dans laquelle M. Arsène Houssaye, après avoir essayé un rapprochement bien forcé entre Henry de Pène et le ridicule Gambetta, tonitruant de la place des Tuileries, prononce, sur la tombe à peine fermée d'un croyant, ce triste blasphème contre la Providence qui, selon lui, n'est « qu'un des noms de la cruelle fatalité ».

IV à VII

Maud Dexter. (Plon.) Henry de Pène nous montrait tout à l'heure, les Américains à Paris, M. Gaullieur est allé les étudier chez eux, il nous les peint d'une façon très spirituelle, très amusante et, certainement très vraie. On verra, en lisant *Maud Dexter*, qu'en fait de

tripotages financiers et de pots-de-vin municipaux, les citoyens des républiques du nouveau comme de l'ancien monde pourraient rendre des points aux sujets des autocates. La vie du chercheur d'or actuel, la formation des jeunes cités qui surgissent, tout d'un coup, au sein des solitudes et se groupent autour d'une mine, sont racontées avec beaucoup de pittoresque et d'entrain par un observateur intelligent. Quel dommage de ne pouvoir recommander ce joli roman pour les lectures en famille; quelques pages des derniers chapitres ne nous le permettent guère. Nous regrettons aussi la manière dont le romancier fait disparaître son héros. Cette mort, sans aucun signe religieux, sans la moindre pensée d'au delà, cette « mort à la française », comme disent les Russes, à notre grande honte, enlève toute valeur aux épreuves de la vie par lesquelles le romancier cherche à nous émouvoir.

La Seconde Mère. (Calmann Lévy,) Mme Henry Gréville devient un auteur presque édifiant. Elle nous parle ici, fort convenablement, de la première communion, des pratiques religieuses, son héroïne s'agenouille devant le crucifix dans les moments d'angoisse, la foi l'aide à remplir les difficiles devoirs. Cette seconde mère, dévouée, pleine d'abnégation, de tact, de courage, travaillant sans cesse à renouer, entre le père et les enfants, des liens sacrés que d'imprudentes aïeules ont failli briser, rappelle les personnages si parfaits de Mme Bourdon. Seulement, nous ne pensons pas que, jamais, celle-ci se soit avisée de présenter le suicide d'un désespéré de vingt ans, comme le moyen de rétablir la paix au sein des familles. « Certaines situations tendues, écrit Mme Gréville, ne peuvent se dénouer que par un accident tragique, certains malentendus trouvent, par l'appréhension d'une catastrophe, une solution aisée et facile. Sans la tentative de suicide du malheureux Edme, les rapports entre son père et lui fussent peut-être restés pénibles éternellement et douloureux; la bonne foi du jeune homme ne pouvant plus être mise en doute, Richard sentit, dans son cœur, une grande floraison de tendresse pour son premier-né. » Il nous reste à souhaiter que la recette ne soit pas suivie trop à la lettre par de jeunes et infortunés lecteurs dont les parents méconnaissent les efforts au moment des examens.

Le Mariage de Jacques. (Calmann Lévy.) Trois nouvelles compo-

sent ce volume. La première, sous forme de journal, est la peinture très fraîche et extrêmement fine d'un caractère de jeune fille. Les contours, d'abord indécis, s'accusent à la fin ; la fillette mondaine deviendra une femme honnête et courageuse, meilleure que le milieu où elle a grandi. Là, tout le drame se passe au fond du cœur. Dans la seconde nouvelle, les passions ne se nuancent pas sous l'influence de la civilisation; les couleurs sont crues et brutales, les acteurs vont jusqu'au crime. Les mœurs de la Suisse allemande comportent cette étude violente qui fait contraste. La fable du *Savetier et du Financier* pourrait servir d'épigraphe à la troisième nouvelle. De charmants et rustiques détails accompagnent cette donnée et, au lieu d'un savetier, nous avons une famille de paysans gascons, copiée d'après nature. Tout en appréciant, comme il le mérite, le réel talent de la narratrice, nous devons faire remarquer que Mme Bouzon se montre un tant soit peu libre penseuse, et, par conséquent, quelque peu libre *moraliste* aussi, dans ses jolis contes.

La Turquoise. (Calmann Lévy.) On n'a point oublié, sans doute, un recueil de contes, paru il y a deux ans, et où le fantastique se revêtait d'une apparence de vraisemblance qui produisait un très dramatique effet. Ce recueil, intitulé *Mes Nuits blanches*, fut un régal pour les délicats; l'auteur qui signait alors, avec le pseudonyme de Charley, offre aujourd'hui au public, sous son véritable nom, Ch. Corbin, une seconde série des *Nuits blanches*, et peut se promettre, croyons-nous, le même succès près des *dilettanti* littéraires. Le plus long de ses nouveaux récits, *la Turquoise*, est d'autant plus curieux que les scènes se passent à Vienne, dont le conteur connaît admirablement la haute société. M. Ch. Corbin peint avec un grand charme, non seulement les habitudes des salons viennois, mais les rives poétiques du Danube et le paysage des environs de la capitale de l'Autriche. Nous n'analyserons point la légende : cette pierre fatale qui suce le sang de toutes les jeunes femmes assez imprudentes pour s'en parer et qui rend de si grands services aux maris jaloux, serait digne de figurer dans l'écrin d'Edgard Poë. Trop distingué et de trop bon ton pour être jamais cru ni brutal, le narrateur ne s'adresse pas, cependant, à un auditoire de jeunes filles. Nous le disons afin d'éviter tout malentendu.

VIII et IX

Un lycée sous la troisième République. (Librairie Dentu.) On croirait que le jeune auteur de ce livre a *vécu* lui-même cette vie de lycée dont il parle d'une manière technique (qu'on nous passe le mot). Il rassemble, depuis longtemps, les pièces du procès qu'il entame contre les établissements soutenus par l'État. Ces pièces sont accablantes, tant pour le système que pour le personnel universitaire. M. Ed. Drumont, auquel elles ont été communiquées, s'en est servi, sans les épuiser. Elles lui ont fourni la matière d'un de ses plus véhéments chapitres contre le régime actuel. « Je tiens à la disposition des critiques, annonce M. P. Verdun, les documents que je possède, ainsi que le nom et la date des journaux où furent publiés les faits que je reproduis. Mon étude réunit les marques les plus authentiques de la vérité. J'ai pensé que, puisque je possédais des documents sur la vie intime des lycées de province, il était de mon devoir d'écrivain d'exposer les causes qui les poussent à la ruine. A côté de chaque désordre, je montre la source qui le produit et, autant que possible, j'indique le remède à y apporter, quand ce remède existe. » La conscience du héros de M. P. Verdun, souvent blessée dans l'exercice de ses fonctions universitaires, s'est enfin révoltée ; le jeune professeur est revenu vers l'idée chrétienne que la fréquentation des collèges détruit presque toujours au fond de l'âme des adolescents. Il reconnaît la supériorité de l'enseignement basé sur la religion et donné par des congréganistes. Mais, en s'acheminant vers cette conclusion, notre auteur s'arrête beaucoup trop souvent au récit des aventures amoureuses d'un jeune sous-maître. M. P. Verdun nous annonçait, en commençant, qu'il ne parlerait point des mœurs « des élèves et n'avait pas l'intention de chercher le succès dans le scandale » ; il importait encore bien moins au but que se propose l'écrivain d'insister sur cette analyse de sensations érotiques, particulièrement déplacée au milieu d'un ouvrage où, comme il le dit lui-même, « la forme romanesque n'est employée que pour mieux introduire le lecteur dans les milieux qu'on veut lui faire connaître ».

Les Victimes de la vie (Marpon et Flammarion). Un juif maître d'école, instituteur des classes populaires. Voilà ce que nos pères n'eussent jamais pu comprendre et ce que nous voyons tous les jours.

M. Paul Verdun nous a montré le Juif allemand s'introduisant dans les lycées comme économe, mais l'Université est plus accueillante encore pour les Juifs. Le flot sémitique monte, de plus en plus, chez nous; il envahit toutes les places administratives et gouvernementales. Ce sont des Juifs, on le signalait naguère, qui ont édité ou composé la plupart des manuels de l'école laïque; l'éducation des jeunes Français est entre leurs mains. M. Mossé, l'un des auteurs de ces manuels, auteur aussi d'une réponse, plus ou moins victorieuse, à M. Ed. Drumont, rédacteur de *la Famille*, *de Jacob*, etc., etc., nous offre aujourd'hui : *les Victimes de la Vie*, ouvrage approuvé par son coreligionnaire M. Ad. Franck, de l'Institut, ce qui, pour nous autres catholiques, ne garantit rien du tout. M. Ad. Franck, de l'Institut, croit que ce livre « fera aimer la vie avec dignité », et « l'illustre auteur » de *Mireille*, qu'on ne s'attendait guère à voir en cette affaire, assure, dans une lettre laudative, que M. Mossé « ne travaille pas pour la gloire, mais pour le bien ». — Quant à ce dernier, il déclare, sans fausse modestie, qu'il vient « de découvrir un genre tout à fait nouveau, original, sortant des sentiers battus ». Bref il proclame son livre : « Une œuvre de progrès social! » En réalité, le genre que M. Mossé s'approprie est assez démodé. On peut juger de son français un peu israélite par cette phrase : « Henriette s'était *rendue* amoureuse d'Antoine. » — Ce qui chez l'auteur juif paraît vraiment original, c'est de prétendre moraliser en étalant une foule d'histoires scabreuses. Les moralistes chrétiens cherchent à toucher, à purifier, à élever les âmes par des exemples d'héroïsme, de vertu, de désintéressement, il ne leur est point venu à l'idée d'instruire et d'édifier le peuple ou les jeunes gens par le récit de turpitudes vulgaires, accompagnées de la punition naturelle qui suit souvent les excès des passions. Nous avons cru devoir signaler à nos lecteurs cet essai de propagation de la *morale de l'intérêt*, fait par un écrivain israélite.

X et XI

Le Prince Nékhioudov (Perrin). Ces fragments, empruntés au grand penseur russe, n'ont rien de romanesque. Le comte Tolstoï ne dissimule pas les vices du peuple, on sait jusqu'où va le réalisme de ses peintures, mais il ne s'abaisse point jusqu'à l'historiette scandaleuse. On trouvera dans ce nouveau volume une belle étude du moujik; le comte Tolstoï y revient toujours et nul ne peint comme

lui les types de paysan; à travers les modifications causées par le climat ou l'ancienne condition sociale du peuple russe, on reconnaît l'homme de la terre, tel qu'il est partout; il se détache avec un relief étonnant sur les fonds d'une simplicité merveilleuse dont l'illustre écrivain possède le secret. La seconde partie du volume eût pu être intitulée : « L'Egalité devant la loi. » Le comte de Tolstoï s'indigne de ce mensonge des législateurs humains. La loi ne réussira jamais à rendre les hommes égaux, ils ne le sont que devant Dieu. « Infinies sont la sagesse et la bonté de Celui qui permet aux contradictions de se produire, s'écrie l'auteur russe, ver méprisable qui essaie de pénétrer ses lois et ses instructions, pourquoi croire à des contradictions? Lui, regarde avec bonté son œuvre infinie et se réjouit de cette harmonie suprême, dans laquelle nous nous mouvons, en apparence contradictoirement. » L'idée dominante de la troisième partie est moins religieuse. La passion du jeu y entraîne, avec une invincible fatalité, sa victime à la ruine, puis au suicide. — L'homme, une fois dévoyé, devient incapable de l'effort qui ramène, du repentir qui sauve. — Le fatalisme dont les *Notes d'un marqueur de billard* sont empreintes, causent une impression intense et douloureuse; c'est le génie slave avec sa plainte désespérée contre le sort.

Tragédie de village. (Plon.) Une respectable Anglaise remplissait, dernièrement, de ces gémissantes protestations, un salon où nous nous trouvions comme elle. La bonne dame déplorait les tendances nouvelles de la littérature de son pays; elle n'avouait pas que le roman anglais si pudibond, si discret, si controversiste, mais en même temps, si protestant et si positif, devait aboutir au matérialisme de G. Eliot et de l'école moderne. Les filles des clergymen écrivent toujours, « afin d'être à la hauteur de leur père », comme le remarquait une spirituelle Espagnole, Mme Prado-Bazan; mais, si elles prêchent encore, ce n'est plus guère le saint Évangile. Dans sa *Tragédie de village*, Mme Woods se permet même de caricaturer les ministres anglicans et leurs pastorales moitiés. Elle cite la Bible non sans une espèce de dédain; elle va jusqu'à essayer un misérable persiflage d'une des plus admirables paraboles du Sauveur, celle de l'*Enfant prodigue*.

En s'apitoyant sur les souffrances des classes pauvres, l'authoress se laisse entraîner par les sophismes du jour. Dès qu'on rejette le dogme du péché originel, dès qu'on affirme la bonté native de la créature humaine, il faut excuser les désordres de la passion par la

fatalité. La résistance exigerait un héroïsme dont l'homme inculte et athée est incapable. Le malheureux succombera, moins par sa faute, que par celle des conditions d'existence au milieu desquelles il se trouve placé, ou encore, parce que la cruauté ou les préjugés de ses semblables le pousseront à la chute, malgré lui. S'il devient criminel, la société en sera responsable... On a soin de rendre odieux les gens que le vulgaire tient pour respectables, afin de nous forcer à reconnaître combien certains parias valent mieux que ces hypocrites. On idéalise ce que nous appellerions, crûment : le libertinage, on excuse l'union *spontanée* du jeune homme et de la jeune fille, quand les entraves sociales ou religieuses les gênent trop. Au moins nos romanciers naturalistes ne délaient point à l'eau de rose les boues qu'ils aiment à fouiller. — Comme toutes les tragédies, celle-ci se termine lugubrement. Le garçon de ferme, avec lequel vit la petite Annie, est écrasé sous une locomotive. Sans appui désormais, la malheureuse se souvint avoir entendu, à Londres « des ouvriers intelligents » soutenir que : Dieu n'existe pas et que la mort est la fin de tout : elle demande à un suicide, deux fois renouvelé, la délivrance des maux de ce monde, pour elle et pour son enfant. Nous louerions avec bien plus de plaisir le véritable talent de Mme Margaret Woods, s'il n'était employé à développer des thèses dangereuses sur lesquelles nous appuyons avec d'autant plus d'insistance qu'on est beaucoup trop disposé, parmi nous, à introduire, les yeux fermés, dans le cercle de la famille tous les romans éclos au-delà de la Manche.

XII à XVI

Les livres qui nous restent à mentionner sont écrits pour les jeunes filles ou pour les bibliothèques populaires.

Sans foyer (Didot) s'adresse particulièrement aux fillettes de douze à seize ans, quoique le petit roman finisse par un mariage. L'auteur prêche surtout la charité mutuelle, entre élèves; malheureusement, il n'appuie guère sa leçon que sur un précepte boudhiste. Le pensionnat dont Mlle A. de Voltine se fait historiographe, nous semble des plus laïques : aucune conviction religieuse ne sera blessée par la lecture de ces pages, mais cela ne suffit point, et l'absence de tout sentiment chrétien s'y fait beaucoup trop sentir. L'ouvrage n'y gagne de nulle façon; nous l'avons remarqué bien

souvent, le tact s'émousse chez la femme qui cherche à paraître libre penseuse.

Quant aux deux ouvrages intitulés : *Huberte* et *Un Tournois au dix-neuvième siècle*, les noms de leurs auteurs rassureront les mères de famille, les plus scrupuleuses et les plus pieuses. Mmes Maryan et d'Arvor, ces deux inépuisables conteuses du pays breton, où l'on conte si bien, ont pris rang depuis longtemps parmi les romanciers respectés autant qu'aimés de notre jeune public. L'histoire d'*Huberte*, comme toutes celles qui sortent du cœur et de la plume de Mme Maryan, contient, sous une forme attrayante, les leçons à la fois délicates et fortes de la morale chrétienne; elle prouve que la piété adoucit les amertumes du devoir, en aplanit les aspérités.

Mlle Gabrielle d'Arvor, dans le *Tournois au dix-neuvième siècle* et dans le *Mariage du docteur* qui complète le volume, se montre, peut-être, un peu romanesque; elle apprendra, du moins, à ses jeunes lectrices à réfléchir sérieusement quand il s'agit du choix d'un mari et à n'écouter ni les bavardages de fausses amies, ni les premiers élans d'un cœur sans expérience.

La Tâche de Sœurette. (Didot.) Nous avons déjà eu l'occasion de parler des œuvres si saines, si profondément chrétiennes que signe le pseudonyme de Pierre Ficy. Ce nouveau roman nous semble digne des aînés : simple histoire d'une pieuse et courageuse enfant des Vosges, qui se dévoue tout entière au bonheur des siens, on croirait que le romancier en a emprunté la donnée à l'un des traits racontés dans les discours académiques, sur les prix de vertu. Cette donnée, il l'enjolive d'une manière délicieuse et l'encadre de charmants détails; impossible d'indiquer de lecture meilleure, ni plus touchante pour les soirées en famille.

L'Argentier du Roi. (Lecène et Oudin.) Roman historique illustré et dû à la plume si féconde de Mme Etienne Marcel. L'histoire de Jacques Cœur, ainsi racontée, a de quoi frapper les jeunes imaginations qui se plaisent toujours aux récits historiques. Le célèbre *Argentier* de Charles VII fut cruellement persécuté par les envieux de son énorme et rapide fortune. Nos pères n'aimaient pas les gros spéculateurs. Le roi Charles fut ingrat envers son banquier, c'était assez son habitude, et Jacques Cœur se réfugia près du pape Calixte III. Mme Etienne Marcel, un pseudonyme qui oblige, profite de la circonstance pour maudire, presque à chaque page, les nobles et les rois; peu s'en faut que « les gens d'Eglise » et le bon Dieu lui-

même, ne soient pas mieux traités..... Ce livre, délicatement écrit, du reste, s'adresse pourtant aux familles chrétiennes; mais on regrette d'y voir soulever les questions politiques si fort envenimées de nos jours.

XVII

Gabriel ou la fin de la piraterie sous Constantin. L'auteur de ce volumineux roman a de généreuses ambitions, il voudrait se faire lire partout et plaider, devant tous, la sainte cause de l'Église, si injustement, si violemment attaquée dans les journaux, les revues, les livres qui se répandent sans cesse, comme une inondation dévastatrice, jusqu'au fond des campagnes les plus reculées. Il voudrait qu'on opposât à ce torrent, l'inondation des bonnes publications. On écrit beaucoup dans le camp spiritualiste, M. J. Raymond le reconnaît, mais il demande si « tous écrivent comme il convient? » M. J. Raymond exige des romanciers chrétiens, qu'ils soient « émouvants, intéressants, entraînants, sans intrigue ». Faire du roman sans roman, n'agir que sur la partie supérieure de l'âme, à une époque où les bas appétits sont si fiévreusement excités, renoncer à toutes les ressources du romancier sensualiste, et obtenir le même succès, voilà en effet le grand problème. — Nous ne croyons pas, hélas! que, malgré ses efforts et son zèle, notre auteur contribue beaucoup à le résoudre... Depuis la *Fabiola* du comte Wisman, on nous a souvent transportés aux premiers siècles du christianisme. M. Raymond choisit le moment où l'ère des persécutions va se fermer dans l'empire romain, on ne lui reprochera point, du moins, d'abuser de l'archéologie... Il écrit simplement, procède toujours par dialogues; ses pirates ressemblent fort aux francs-maçons peints par Léo Taxil, les scènes se passent dans l'ancienne Gaule, mais les acteurs sont des Français du dix-neuvième siècle. Certes ce roman chrétien trouvera des lecteurs dans des milieux bien préparés, nous le recommandons volontiers pour les cercles catholiques, les patronages, les bibliothèques paroissiales, etc.; malheureusement, nous n'osons guère espérer qu'il pénètre jusqu'à la grande masse d'un public alimenté, depuis si longtemps, par des productions empoisonnées et devenu incapable de goûter une saine nourriture.

J. DE ROCHAY.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Le ministère Floquet achèvera-t-il sa carrière de 1888? Le nouvel an le trouvera-t-il encore en fonction? Et après recommencera-t-il une nouvelle existence? Voilà les questions qui se posaient à la fin d'une année commencée dans le trouble et qui finit dans une confusion plus grande encore. On ne saurait dire si c'est la confiance ou la crainte qui règne dans les régions du pouvoir. Le ministère a résisté à l'épreuve de la journée du 2 Décembre. Dans cette manifestation organisée, sinon par lui, du moins avec son concours et celui des radicaux, comme une protestation du parti républicain contre les souvenirs de l'ancienne dictature et les projets de la nouvelle, le ministère Floquet aurait pu sombrer au milieu d'incidents qu'il n'eût pas été le maître de dominer. La manifestation s'est passée sans encombre et elle n'a eu d'autre caractère que celui qu'on était convenu de lui donner, c'est-à-dire qu'elle a montré les forces révolutionnaires de la capitale organisées sous la direction du Conseil municipal et prêtes à la fois à s'insurger contre un pouvoir dictatorial et contre un gouvernement républicain, qui lui interdirait d'exhiber le drapeau rouge et d'acclamer la Commune.

Comme il n'y a eu ni pillage, ni émeute dans cette démonstration révolutionnaire et qu'on y a vu seulement, à la suite du Conseil municipal, des groupes de sénateurs et de députés de l'extrême-gauche, des comités électoraux ultra-radicaux, des syndicats ouvriers socialistes, des sociétés de « libre-pensée » avec les loges maçonniques, défiler devant un cénotaphe de parade et exhiber des couronnes destinées à la tombe de Baudin; comme la masse de la population est restée indifférente à ce spectacle plus ou moins grotesque et que tout le parti boulangiste s'est abstenu d'y paraître, M. Floquet s'imaginait peut-être en avoir tiré une force nouvelle. Il a pu croire, avec sa fatuité, qu'il lui avait suffi de faire apparaître l'armée de la révolution, laquelle ne compterait cependant pas, d'après les calculs moyens, plus de trente ou quarante mille combattants, et de s'en montrer le chef, pour avoir définitivement anéanti le fantôme du « boulangisme ».

Et pourquoi, dès lors, ne conserverait-on pas au pouvoir ce ministre vainqueur, ce sauveur de la République, cet homme d'État capable à la fois de concentrer en lui le parti républicain et de diviser tous ses adversaires? Pourquoi un changement ministériel, s'il n'y a aucune difficulté dont ne puisse venir à bout M. Floquet, aucun danger qu'il ne soit de force à conjurer, aucune politique qui paraisse plus efficace que la sienne? C'est ainsi, sans doute, que raisonne M. Floquet; mais autour de lui, ses bons amis, les opportunistes, n'ont ni la même opinion de sa supériorité, ni la même confiance dans sa vertu. Ceux-ci ne paraissent nullement croire qu'on en ait fini avec le « boulangisme » par la manifestation du Deux-Décembre, ni même que cette journée ait commencé à marquer le déclin de la faveur du général. On se moque même en face des illusions du président du Conseil. « Hélas! lui dit-on. M. Floquet est homme à tout prendre au sérieux, tout, même les journalistes et les fabricants de harangues proclamant que des milliers de Baudin surgiraient au premier appel, sur la caisse des omnibus renversés, pour barrer le chemin de l'Élysée à l'aventurier et à ses bandes. » Malheureusement, les temps héroïques de la République sont finis. Les opportunistes savent bien qu'il n'y aurait pas tant de naïfs ou d'exaltés pour défendre la république au péril de leur vie et que le moindre obstacle à un coup d'État dictatorial serait la résistance des imitateurs de Baudin. Au lieu d'une promesse d'insurrection, ils aimeraient mieux un gouvernement faisant leurs affaires, un ministère moins préoccupé d'organiser des manifestations contre le Deux-Décembre que d'en prévenir le retour par une politique plus ferme et plus sage.

Loin d'être aussi rassuré que le paraît son chef, la majorité est plus que jamais anxieuse. Elle voit un double péril qui grandit avec la connivence ou l'impuissance du ministère. D'un côté, la Commune; de l'autre, le général Boulanger. Aux yeux de tout le monde, le Conseil municipal de Paris est devenu, à la faveur du cabinet radical, un quatrième pouvoir plus puissant que les autres. Et ce n'est pas seulement la manifestation du Deux-Décembre qui montre qu'il peut à son gré s'emparer de Paris, jeter une armée insurrectionnelle dans la rue, braver le gouvernement, terroriser la capitale; de jour en jour il se montre plus audacieux, plus révolutionnaire. C'est lui, il peut s'en vanter, qui a fait, l'an dernier, l'élection de M. Carnot, en menaçant le Congrès d'une émeute, si

M. Jules Ferry était élu; c'est lui qui peut tenir le prochain Congrès en échec et lui imposer le genre de révision qu'il voudra. Après la manifestation en l'honneur de Baudin, le Conseil municipal s'est affirmé comme l'héritier de la Commune, comme le gouvernement de la future insurrection. Non contente de glorifier Baudin, l'obscur député de 1851, devenu illustre par hasard, l'Assemblée de l'Hôtel de Ville a réclamé une tombe aussi glorieuse pour les héros de la guerre civile de 1871. Un de ses membres, ancien membre de la Commune aussi, le citoyen Vaillant, a exalté le général Eudes comme « l'une des gloires les plus pures » de la Commune; il a osé dire que son ami et ancien collègue n'était rien moins qu'un de ces hommes qui méritent d'être proposés comme modèles aux jeunes générations. « Il est tombé sur la brèche, s'est-il écrié, et qui pourrait donc douter un seul instant qu'il fût tombé, lui aussi, sur une barricade pour défendre ou conquérir la Commune, si la mort ne l'avait frappé en pleine lutte à la tribune? » Et les éloges de M. Vaillant se sont étendus au sinistre Ferré, l'assassin en chef des otages, et aux victimes de l'armée versaillaise, dont l'orateur a revendiqué l'héritage. C'est aux applaudissements de l'assemblée qu'il a pu dire en terminant : « Je suivrai toujours les idées et les opinions de la Commune contre tous les partis de réaction ou de dictature, contre tous les partis bourgeois, sans un écart dans la voie qui mène par la révolution à la république, du peuple à la Commune. » Et cette audacieuse glorification de la Commune de 1871, accompagnée de violentes provocations à une nouvelle guerre civile, a eu lieu devant le représentant du gouvernement, le préfet de la Seine, qui n'a pas su même protester dans la crainte ou de s'entendre dire qu'il n'était rien ici ou d'amener un conflit dont M. Floquet ne veut pas.

Y a-t-il lieu, pour les opportunistes, d'être bien rassurés devant des manifestations de ce genre, qui ne font que grandir le pouvoir du Conseil municipal, en humiliant de plus en plus l'autorité du gouvernement? Excitée par de pareils exemples, encouragée par la complicité du pouvoir, la logique révolutionnaire poursuit son œuvre. Pendant qu'à Paris on acclamait la Commune, dans le Var, les électeurs, vraiment conséquents avec les principes de la république, ont écarté à la fois les gêneurs de l'opportunisme et les impuissants du radicalisme, pour donner leurs voix à un homme d'action, à un vrai chef révolutionnaire, au citoyen Cluseret, ex-général de

l'insurrection de 1871. C'est la Commune qui entre peu à peu à la Chambre des députés, après avoir repris place dans l'assemblée de l'Hôtel de Ville. Cluseret est venu rejoindre Félix Pyat, et tous deux siègent à côté des Basly, des Camélinat, des Michelin et autres du groupe socialiste. La Révolution est là debout, menaçante, personnifiée dans des hommes qui ont fait leurs preuves et qui aspirent à reprendre leur rôle sinistre.

D'un autre côté, et par là le péril semble encore plus grand, ou du moins plus immédiat, aux républicains parlementaires, le mouvement qui porte le général Boulanger au pouvoir s'étend et se fortifie de toutes les adhésions que l'audace et l'heureuse fortune entraînent toujours après elles. C'est vers lui que les regards de la multitude se tournent, qu'un grand nombre de mains se tendent; et si les vrais royalistes protestent contre cet engouement qui détourne, au profit d'un héros d'aventure, les chances de la monarchie; si les catholiques se défient d'un homme qui ne leur a donné encore d'autres gages qu'une vague promesse de ne pas persécuter l'Eglise, la masse des conservateurs, des indifférents, n'en va pas moins avec lui, en suivant l'élan donné depuis longtemps déjà à l'opinion. Les plus confiants ne peuvent disconvenir que l'esprit républicain a fléchi depuis un an dans le pays. Sans doute, l'impuissance où semblent être les partis monarchiques de restaurer, soit la royauté, soit l'empire, les rassure. Et l'échec, dans les Ardennes, de M. Jules Auffray, candidat de la consultation nationale, mais suspect, aux yeux d'un grand nombre, d'arrière-pensée royaliste, peut leur être un argument de l'indifférence de la majorité à l'égard de la monarchie. Ils veulent croire que la république, en tant que forme du pouvoir, et comme gouvernement du pays, ne court aucun danger; mais à quoi leur servirait ce nom et cette forme, si la république cessait d'être ce qu'ils l'ont faite, si quelqu'un, après eux, s'en emparait pour en faire sa chose? Or, le général Boulanger ne parle point de renverser la république. Loin de là, il propose au pays une république ouverte, nationale, une république libérale à la fois et autoritaire, et il n'a point d'autre projet que d'en être le maître. C'est ce qui inquiète le parti républicain. Car si la république n'est pas menacée elle-même par l'entreprise du général Boulanger, qui décidément travaille bien pour son propre compte, les hommes et les choses de cette république risquent de disparaître avec l'avènement du prétendant. Il se peut que la masse des popu-

lations, soit indifférence politique, soit défiance et même aversion pour une forme monarchique de gouvernement, ne veuille pas le renversement de la république; mais le pays, en général, n'est plus républicain comme il semblait qu'il le fût, à voir la persistance avec laquelle le suffrage universel donnait ses voix aux candidats de la république; il se défie également des opportunistes et des radicaux; il est rebuté du régime parlementaire avec ses intrigues, ses tripotages, ses désordres; il est désillusionné de toutes les belles promesses de réforme qu'on lui a faites depuis dix ans; il est fatigué de voir son repos, son travail, ses intérêts à la merci de ces crises ministérielles incessantes qui font craindre, chaque fois qu'elles se produisent, qu'elles n'aboutissent, par quelque incident imprévu, à une révolution. Avec ces sentiments il est naturel que les populations subissent l'entraînement de l'homme qui leur promet d'en finir avec un régime usé, déconsidéré, avili, d'où viennent les causes de malaise et de crainte dont elles souffrent. Ces républicains assistent à cette évolution du pays, ils voient les progrès du général Boulanger dans l'opinion, ils considèrent avec angoisse que le temps de leur domination est sur le point de finir, qu'un autre pouvoir menace de s'élever et que, en perdant leur république, ils perdent leur position, leur influence, et beaucoup leur fortune. A toutes ces désillusions, à tous ces mécontentements, à toutes ces craintes, M. Challemel-Lacour a donné une expression éloquente, en faisant, lui républicain, hautement et hardiment, au milieu de l'émotion et des applaudissements du Sénat, le procès au régime établi depuis dix ans, et dont les fautes ont fait la fortune du « boulangisme ». Mais on ne veut pas s'en tenir à ces récriminations, inattendues dans une telle bouche, qui ne peuvent servir qu'à augmenter les griefs du pays contre la République et à accroître la popularité du général Boulanger. Plus le mal signalé par M. Challemel-Lacour existe, plus on craint le péril d'une réaction césarienne.

Les politiciens somment le gouvernement d'agir. Le coup d'Etat, sur lequel plusieurs journaux conservateurs avaient donné inopinément l'alarme, n'était qu'un rêve. Peut-être les moyens d'exécution ont-ils manqué avec les raisons de droit. Cependant les opportunistes continuent à dire que la conspiration existe, qu'elle est flagrante et que la loi fournit des armes suffisantes pour la réprimer. Ils demandent à M. Floquet s'il ignore qu'un grand pays comme la France ne peut vivre ainsi au jour le jour, et qu'il est

fort désagréable aux citoyens de se coucher chaque soir avec la perspective d'être réveillés par le fracas de l'abominable guerre civile; qu'une telle situation est intolérable et ne saurait se prolonger. Et puis, le ministère ne s'aperçoit-il pas qu'une longanimité poussée à l'extrême serait un danger, non seulement pour la république, mais pour la patrie? Car, si, grâce à l'incurie du gouvernement, le général Boulanger mettait la main sur le pouvoir exécutif, il deviendrait, du même coup, maître de l'armée, maître des destinées du pays; et, alors, à quelles redoutables éventualités la France ne devrait-elle pas s'attendre?

Voilà ce qu'on dit au gouvernement, et, en même temps, on adjure M. Floquet de regarder le pays, de l'écouter, de considérer qu'il ne se soucie nullement de la séparation de l'Eglise et de l'Etat, des évêchés concordataires ou non, de la révision constitutionnelle des parlementaires, des inventions financières de M. Peytral, ni de toutes les questions du même genre, dans lesquelles consiste le programme du ministère radical, mais qu'il demande au président du conseil et à ses collègues, ainsi qu'à la majorité parlementaire, de lui donner la sécurité du lendemain, la confiance dans la solidité du régime établi, et la sécurité de la patrie, de se montrer les défenseurs de l'ordre et de la légalité, en un mot, d'être un vrai gouvernement.

Les opportunistes ne dissimulent plus que le ministère radical leur paraît incapable de donner ces satisfactions au pays, de réprimer la conspiration boulangiste, de faire rentrer la république dans des voies sages et sûres, d'éviter les périls qui la menacent de divers côtés. Il y a tout un petit complot pour remplacer, à la première occasion favorable, le cabinet actuel par un ministère opportuniste, pour substituer M. Jules Ferry à M. Floquet, pour recommencer la politique de M. Gambetta; et la réunion retentissante tenue par eux à l'Hôtel Continental en est la preuve. Là ont reparu solennellement les chefs du parti, et M. Ferry a exposé le programme d'une nouvelle ère de l'opportunisme succédant à l'essai infructueux et périlleux du radicalisme. Mais ce qui manque aux opportunistes, ce n'est pas seulement l'occasion, c'est surtout le le nombre, la majorité. Par une coalition avec la droite, ils pourraient renverser le ministère Floquet, mais ensuite arriveraient-ils à constituer un ministère à eux et à le faire vivre par eux-mêmes? Et, d'ailleurs, les opportunistes, avec tous leurs beaux discours et

tous leurs beaux programmes, feraient-ils mieux pour sauver la république que les radicaux? N'ont-ils pas eu le pouvoir jusqu'ici? N'est-ce pas leur politique qui a préparé l'avènement du radicalisme? Ne sont-ce pas leurs fautes qui ont fait la popularité du général Boulanger? Au reste, comme s'ils sentaient toute leur responsabilité et aussi toute leur impuissance, ils se montrent beaucoup plus disposés à blâmer le ministre radical que prêt à le renverser. Voilà dix mois qu'ils le subissent sans oser ni l'attaquer, ni même le désavouer. La crainte d'ouvrir une nouvelle crise ministérielle et de favoriser l'entreprise boulangiste, la peur de l'inconnu, la conscience de leur insuffisance ont été autant de raisons pour les opportunistes d'hésiter à rompre avec le cabinet. Plusieurs fois ils ont été sur le point d'entrer en conflit et toujours ils ont reculé. Ils ne cessent d'attendre une occasion plus favorable, qu'ils attendront toujours. S'ils manifestent des velléités de luttes plus sérieuses, comme lorsque, à la suite de l'abstention du ministère dans le vote du budget des cultes, quelques-uns d'entre eux voulaient présenter une motion de défiance, il suffit à M. Floquet de prendre les devants et de défier ses adversaires de l'attaquer en face pour les faire rentrer dans l'ombre de leurs petites conspirations de couloir. Le moment ne leur semble pas encore venu, et on ne sait quand il viendra, de se débarrasser de M. Floquet. Les plans succèdent aux plans. En dernier lieu, comme les opportunistes trouveraient encore prématuré de prendre le pouvoir, ils voudraient achever de discréditer les radicaux en obligeant M. Clémenceau, le dernier de leurs hommes, à succéder à M. Floquet, et en gagnant avec ce nouveau président du conseil quelques mois, au bout desquels le parti radical, étant définitivement condamné, les chefs du groupe opportuniste reparaîtraient pour présider aux fêtes de l'Exposition du centenaire et mener les élections de 1889. Alors entrerait en application le programme de l'Hôtel Continental.

Si M. Floquet a triomphé si facilement en bravant ses adversaires, c'est que ceux-ci n'étaient rien moins que décidés à l'attaquer, et surtout à le renverser. Il leur suffisait d'amener le président du conseil à faire une déclaration capable de dissiper le mauvais effet de l'attitude du ministère dans le vote du budget des cultes. C'était trop déjà que M. Ferrouillat eut maintenu l'intégrité de ce budget contre les nouvelles réductions que voulaient lui faire subir les radicaux, en déclarant que le ministère préférait ne pas lui faire

subir de retranchements de détail jusqu'à ce que vînt le moment de le supprimer tout à fait : mais pour le ministère, n'était-ce pas commencer à le supprimer moralement que de s'abstenir de prendre part au vote? N'allait-on pas tourner contre la république l'attitude du cabinet et proclamer partout que dans la politique de M. Floquet le budget des cultes était déjà condamné en fait, du consentement de la majorité républicaine? Tout le parti opportuniste a senti le tort que cette équivoque pourrait causer au régime auprès de la majorité des électeurs, et il n'a pas voulu autre chose en menaçant M. Floquet d'une interpellation que l'obliger d'expliquer à la Chambre que l'abstention du ministère n'était qu'une absence des ministres, retenus à l'heure du vote par une conférence sur un objet des plus importants.

Cet objet, on l'a su, c'était le rétablissement du mode de scrutin uninominal par arrondissement, que le ministère est résolu à proposer. Ce serait là tout le coup d'État contre le général Boulanger. Avec le scrutin d'arrondissement, M. Floquet et ses collègues espèrent sauver la république de l'épreuve d'un plébiscite et écarter tout danger de dictature. C'est le dernier espoir, les députés hésitent, selon leur intérêt. Qui l'emportera du scrutin de liste ou du scrutin d'arrondissement? C'est la grosse question parlementaire.

Mais, au dehors, d'autres événements appellent l'attention. L'Autriche, si éprouvée depuis le commencement du règne de François-Joseph, vient d'avoir un jour heureux. Elle a fêté le quarantième anniversaire de l'avènement au trône de son empereur par des démonstrations de fidélité et de sympathie, et avec une unanimité de sentiments qui ont montré la nation tout entière unie dans son souverain, et aussi dévouée à sa personne et à sa dynastie, que si ce long règne de quarante ans avait été marqué par autant de succès et de bonheur qu'il a vu de revers et d'épreuves. Au point de vue de la situation intérieure, cet accord des esprits, cette communauté de sentiments dynastiques ont paru, avec raison, diminuer l'importance de certaines manifestations qui pouvaient passer pour des symptômes de dissolution nationale.

Malgré les dissentiments traditionnels entre certains peuples de la monarchie austro-hongroise, malgré la lutte sourde entre les éléments allemands, magyars, slaves, italiens, il y a plutôt rivalité pour la prépondérance que conspiration contre l'unité. Parmi les différentes nationalités réunies sous le sceptre des Habsbourg, il n'y

a guère que quelques groupes italiens qui se montrent franchement séparatistes. Ceux-ci font écho aux *irrédentistes* de l'autre côté de l'Adriatique, dont l'ardeur unitaire est particulièrement surexcitée depuis que la politique de M. Crispi a fait entrer l'Italie dans l'alliance austro-allemande. Sauf ces exaltés, les peuples d'origine différente de la monarchie austro-hongroise ont, dans leur attachement à la famille des Habsbourg, un lien national que ni les compétitions de race, ni les intrigues allemandes ne sont prêtes de rompre.

On a pu, en ces derniers temps, constater un certain trouble, craindre même quelque différend dans les relations intérieures des divers peuples de l'empire : ce n'était que l'effet de certaines susceptibilités nationales au sujet de l'immixtion trop prononcée de l'Allemagne dans les affaires de l'Autriche-Hongrie et l'expression des protestations du sentiment fédéraliste contre l'espèce de domination morale que certains organes autrichiens de l'opinion allemande voudraient exercer, à Vienne et à Pesth, au profit de l'hégémonie de l'Allemagne.

En Hongrie surtout, l'opinion se montre alarmée des prétentions que manifestent certains journaux officieux de Berlin, et auxquelles le parti allemand autrichien semble trop s'associer, de se servir de l'alliance austro-allemande pour imprimer à la politique de la monarchie des Habsbourg une direction toute germanique. De vives discussions entre les journaux des pays alliés ont pu faire croire que l'entente austro-allemande allait subir une crise. Les attaques dirigées par les organes de Berlin contre le ministère Taafe, les appréhensions manifestées au sujet des dangers réels ou imaginaires que les influences slaves et fédéralistes pourraient créer, soit à l'intérieur, soit dans le domaine de la politique internationale, semblaient présager une rupture des bons rapports entre l'Allemagne et l'Autriche; mais, depuis, les journaux à la solde de M. de Bismark ont bien voulu reconnaître que les symptômes signalés par eux comme très inquiétants n'avaient pas tant d'importance et que le maintien de l'alliance austro-allemande était suffisamment garanti par la fermeté des convictions personnelles de l'empereur François-Joseph, qui, malgré la confiance qu'il accorde à un ami de jeunesse, ne permettra jamais au comte Taafe d'inaugurer une politique extérieure opposée à celle du chancelier allemand.

Ce n'est pas que, en Hongrie même, on répudie l'alliance, mais on n'accepte pas tout le programme international que les feuilles

officieuses de Berlin voudraient en tirer. Les difficultés viennent surtout de la question toujours pendante des Balkans, à propos de laquelle on s'accuse, de part et d'autre, ou de vouloir forcer les Allemands à envisager la question au point de vue autrichien, ou de sacrifier les intérêts austro-hongrois aux visées de la politique allemande. Un des principaux organes de M. de Bismarck est venu calmer le débat en faisant observer que l'entente austro-allemande est une alliance purement pacifique et défensive; que pour l'Allemagne, la meilleure manière de servir les intérêts de l'Autriche en Orient est de lui laisser une entière liberté d'action et de ne s'attribuer que le rôle de médiateur entre la Russie et l'empire des Habsbourg, au lieu de peser de tout le poids de l'alliance sur chaque phrase particulière de la situation. Reste à trouver la démarcation de la sphère d'influence respective des deux empires russe et autrichien, que l'Allemagne se flatte d'assigner. Jusqu'ici cette médiation entre la Russie et l'Autriche, que l'on présente à Berlin comme devant constituer la mission particulière de l'Allemagne sur le terrain de la politique orientale, n'a pas donné d'autre résultat que de prolonger en Bulgarie une situation que la Russie considère toujours comme attentatoire aux droits qu'elle tient du traité de Berlin, et l'Autriche comme préjudiciable à ses intérêts et comme une cause de perturbation sur ses frontières.

A travers les polémiques de presse qui ont, un instant, troublé les bons rapports de l'Autriche et de l'Allemagne, et au milieu des manifestations provoquées par le jubilé quarantenaire de l'empereur François-Joseph, le sentiment autrichien s'est fait jour avec une intensité remarquable, comme si quelque chose de nouveau s'annonçait. Il semble que l'alliance austro-allemande soit quelque peu ébranlée dans l'esprit même de ses anciens partisans les plus convaincus, en Autriche-Hongrie, et qu'elle commence à devenir pesante au sentiment national. Les Autrichiens allemands et les Hongrois veulent bien être les alliés de l'Allemagne, mais non les serviteurs et, encore moins, les dupes de la politique de M. de Bismarck. Il y a comme un mouvement d'opinion qui tend à dégager l'indépendance politique de l'Autriche des obligations internationales de l'alliance. On dirait qu'un revirement se prépare. Du moins commence-t-on à envisager l'avenir autrement que le présent, à pronostiquer pour le prochain règne un changement de politique, à opposer l'archiduc Rodolphe à l'empereur François-

Joseph. Soit crainte réelle, soit tactique, la presse officieuse allemande est la première à se faire l'écho de ces sentiments. D'après les rumeurs en cours chez elle, le prince impérial serait l'adversaire déclaré de l'alliance avec l'Allemagne. En cela, il nourrirait des projets absolument opposés à ceux de son père. Il serait décidé à briser, dès son avènement au trône, les liens qui attachent la politique autrichienne à celle de M. de Bismarck, et tendant à en faire la vassale de la diplomatie de Berlin. Il rendrait à l'Autriche sa liberté d'action; il se dégagerait de toute attache avec les Hohenzollern qu'il regarde, à bon droit, comme les pires ennemis de la monarchie des Habsbourg.

Pour les organes du chancelier, ces prévisions ou suppositions sont l'occasion de certains avertissements comminatoires à l'adresse du futur empereur et de l'empereur actuel. Mais de telles menaces ne peuvent servir qu'à augmenter le refroidissement dans les relations de l'Autriche et de l'Allemagne. Les beaux temps de l'alliance semblent passés; les feuilles gouvernementales de Berlin constatent elles-mêmes que les rapports d'amitié qui unissaient jusqu'ici les deux puissances se sont sensiblement modifiées; elles conviennent que la seule espérance du maintien de l'alliance austro-allemande repose dans l'influence bienfaisante de l'empereur François-Joseph. Déjà perce l'idée d'un changement possible de direction dans la politique européenne. A Berlin, on s'inquiète de manifestations nouvelles de l'idée autrichienne, on se préoccupe des efforts de la presse russe pour mettre en circulation le projet d'un nouveau groupement des États, d'une nouvelle alliance entre l'Autriche, la Russie et la France. On n'est plus indifférent aux tendances qui rapprochent de plus en plus la France de la Russie et dont on verra, sans doute, un nouvel indice dans l'empressement avec lequel l'épargne française a souscrit à l'emprunt russe.

Assurément, ces conjectures et ces craintes, plus ou moins plausibles, plus ou moins sérieuses, ne reposent que sur des éventualités bien lointaines encore et non moins incertaines. La France, surtout, ne paraît point prête à prendre la place qui lui serait réservée dans cette nouvelle combinaison des puissances, et, moins que jamais, elle offre de garanties pour une alliance de ce genre. Mais, si dans ces incidents nouveaux on ne peut voir encore le point de départ d'un changement de politique, en Europe, du moins semble-t-il que l'alliance austro-allemande est entrée dans une

phase nouvelle, moins favorable aux projets de l'Allemagne.

Tout dépendra de la tournure que prendront les affaires de Bulgarie et de Serbie, où se trouvent engagées de plus près l'Autriche et la Russie. En Serbie, surtout, les derniers événements ont rendu la situation plus aiguë. L'initiative de la réforme constitutionnelle que le roi Milan n'avait prise que pour détourner l'attention de ses sujets de la question irritante de son divorce, ne lui a pas acquis la popularité qu'il en attendait. L'antagonisme qui existe entre le roi et une grande partie du pays n'a fait que s'aggraver. L'annulation des élections du premier degré pour la grande Skoupchtina n'a servi qu'à donner une plus forte majorité au parti radical. L'agitation politique va augmenter. Déjà la question dynastique se pose et avec elle la perspective de complications extérieures. Avec le triomphe du parti radical, l'abdication du roi Milan paraît inévitable. En lui triomphe aussi la politique hostile à l'influence autrichienne, que le roi personnifiait; en sorte que cette crise intérieure de la Serbie risque d'aggraver l'antagonisme depuis longtemps contenu, de la Russie et de l'Autriche.

Au-delà de cet Orient européen, qui peut devenir, d'un moment à l'autre, la cause de si gros conflits, des affaires d'une nature non moins grave viennent de surgir, qui mettent encore en présence les grandes puissances de l'Europe.

On peut craindre aujourd'hui que la croisade antiesclavagiste, dont le signal est parti de Carthage et de Rome, et qui avait provoqué, à la voix de Léon XIII et du cardinal Lavigerie, de si généreuses sympathies, à laquelle les gouvernements mêmes étaient prêts à s'associer, ne dégénère en une entreprise particulière de la politique allemande. L'Allemagne semble, en effet, y avoir trouvé l'occasion qu'elle cherchait depuis longtemps, de faire concourir une inspiration aussi généreuse au succès de sa politique d'expansion coloniale en Afrique, compromise par le désastre de la Compagnie de l'Afrique orientale. Les négociations dont elle a pris l'initiative à la suite de cette catastrophe et qui ont amené les puissances européennes à concourir, par manière de représailles, au blocus de la côte de Zanzibar, l'ont, en quelque sorte, investie d'un mandat dont elle paraît vouloir tirer à elle tout le profit. En donnant pour prétexte à cette mesure qu'elle voulait arriver à détruire la traite des Noirs sur la côte orientale d'Afrique, l'Allemagne semblait uniquement servir la cause de l'humanité et de

la civilisation. C'est dans ce but que l'Angleterre a accepté de coopérer activement au blocus, que l'Italie s'est jointe à elle avec le Portugal, que la France enfin a reconnu aux croiseurs anglo-allemands, comme une conséquence du blocus déclaré, le droit de visite sur les embarcations battant pavillon tricolore, lequel a servi trop souvent à couvrir l'odieux trafic de chair humaine prohibé sur mer. En Allemagne, il y a, sans doute, des cœurs généreux qui ne comprennent pas autrement l'entreprise. Au Reichstag, M. Windhorst a hautement déclaré que l'expédition ne devait pas avoir d'autre objet que l'abolition de l'esclavage. Pour lui, l'Allemagne n'a point d'affaire particulière en Afrique, point de représailles personnelles à exercer. Ce ne sont pas, à ses yeux, les fautes de la Compagnie de l'Afrique orientale qui ont amené les soulèvements des indigènes; ces fautes, probablement exagérées par l'évêque anglican de Zanzibar, qui impute à « la conduite monstrueuse » de la Compagnie allemande la responsabilité des troubles, ces fautes, toutes regrettables qu'elles soient, n'ont pas eu, dans l'opinion de l'éminent orateur catholique, de telles conséquences. C'est uniquement à la traite des noirs qu'il attribue ces troubles, et, tant qu'elle existera, la paix ne pourra être rétablie dans ces parages. C'est en vain qu'on ferait une expédition très coûteuse, c'est en vain que les navires allemands combattront les indigènes; les troubles continueraient et recommenceraient à chaque instant, si on parvenait à les apaiser un jour. Il n'y a pas d'autre lutte à engager qu'avec les esclavagistes, qui sont les vrais malfaiteurs de ces contrées. Avec tous les catholiques allemands, M. Windhorst ne veut pas que l'entreprise dévie en s'attaquant aux indigènes de la côte de Zanzibar, au lieu d'atteindre les marchands d'esclaves qui sont tous musulmans. D'accord avec la vieille tradition de l'Europe chrétienne, le chef du centre a déclaré que c'est aux musulmans seuls qu'il fallait s'en prendre. Il demande qu'une croisade générale se tourne contre eux, dans laquelle tous les peuples d'Europe seront unis. D'après ce programme, on pouvait commencer par le blocus de la côte, en vue de la répression de la traite sur mer, mais il fallait se garder de faire une expédition à main armée.

Mais ce n'est pas ainsi que l'entend la politique de M. de Bismarck. Pour lui, il n'y a qu'une question de domination. Sa pensée est de créer sur la côte orientale africaine, à proximité de l'Angleterre, de la France et de l'Italie, des colonies d'où l'action allemande

rayonnerait à la fois en Afrique et en Asie et le disputerait à l'influence des autres puissances européennes. A l'initiative privée, impuissante à préparer les voies à la domination allemande, M. de Bismarck a voulu substituer l'action de l'État, mais en associant l'Angleterre à son entreprise, pour profiter à la fois de son expérience et de son prestige. C'est dans ce but qu'il l'a invitée à coopérer à la répression de l'esclavage, et le gouvernement britannique a accepté, partie par zèle antiesclavagiste, partie pour surveiller de plus près les agissements allemands à Zanzibar. Mais déjà l'enthousiasme avec lequel l'entente avec l'Allemagne pour l'établissement du blocus de la côte de Zanzibar avait été accueilli en Angleterre, est bien tombé. A la manière dont l'Allemagne a procédé de prime abord, on a vu se révéler trop clairement ses desseins. Les scènes de cruauté qui ont signalé l'action militaire de l'escadre allemande, le bombardement de Bagamoyo, la destruction des biens d'une quantité de colons indiens, jouissant du droit de protection du gouvernement anglais, et le dessein des Allemands de poursuivre sur terre les bandes de rebelles du chef Bouschiri, tout cela a ouvert les yeux. Ces procédés excessifs, contraires au traité passé entre lord Salisbury et le prince de Bismarck, soulèvent une vive indignation en Angleterre et vont, sans doute, amener un échange de notes entre les deux cabinets de Londres et de Berlin. A la Chambre des communes, lord Salisbury, en rappelant que l'Angleterre s'était engagée à participer aux opérations sur mer, mais rien de plus, a déjà déclaré que si l'Allemagne faisait la moindre entreprise sur le continent, l'Angleterre se retirerait. Les Anglais ont peut-être trop cru au désintéressement de l'Allemagne et à ses protestations humanitaires. Chez eux, on en vient à s'apercevoir que l'alliance conclue entre les deux gouvernements contre l'esclavagisme pourrait bien n'être qu'une duperie pour l'Angleterre. Celle-ci a des intérêts beaucoup plus considérables que l'Allemagne, sur la côte orientale d'Afrique et dans toute cette partie du monde, qu'elle risquerait de compromettre en assumant sur elle l'odieux de la répression exercée contre les indigènes par la flotte allemande et des actes plus rigoureux encore qui suivraient un débarquement. Sans doute, le cabinet de Saint-James est trop engagé maintenant pour pouvoir rompre à l'avance le pacte conclu avec le gouvernement allemand; mais en aucun cas, ni le ministère Salisbury ne pourrait supporter des actes qui tendraient à sup-

planter l'Angleterre dans ces nouvelles Indes africaines, à la conquête desquelles Gordon et Stanley ont déjà été sacrifiés, ni l'opinion anglaise ne tolérerait la transformation de la croisade antiesclavagiste en une guerre faite au profit de l'Allemagne contre la population indigène.

L'Angleterre ne cédera pas à l'Allemagne la place qu'elle travaille depuis longtemps, à l'aide des missions, à conquérir dans cette partie de l'Afrique et pour lesquelles elle a repris la lutte engagée autour de Souakim. Cette ville, qui n'est plus occupée depuis la malheureuse entreprise de Gordon que par une garnison égyptienne, était depuis longtemps aussi assiégée par Osman Digma, le principal lieutenant de l'ancien mahdi, à la tête de nombreuses troupes soudaniennes. Les échecs éprouvés par l'armée anglaise elle-même dans ses tentatives contre Khartoum pesaient sur le prestige de l'Angleterre, et le gouvernement britannique s'est décidé à faire un nouvel effort pour dégager Souakim et repousser l'invasion soudanaise qui menace l'Égypte. L'entreprise a réussi. A la tête de 4,000 hommes de troupes anglaises et égyptiennes, le général Grenfell a emporté d'assaut les redoutes et les tranchées de l'ennemi. Mais la nombreuse armée d'Osman Digma et des derviches du Madhi est toujours là. L'Angleterre n'est pas au bout de ses efforts. C'est une nouvelle guerre à poursuivre, de nouveaux risques à courir, de nouveaux mécomptes peut-être à éprouver.

Obligée de défendre son influence et ses intérêts en Égypte, sur la mer Rouge et sur la côte orientale africaine, l'Angleterre travaille aussi à protéger sa situation en Asie. La question persane qui vient de surgir inopinément n'est qu'un incident dans la lutte diplomatique que se livrent en Asie, depuis de longues années, la Russie et l'Angleterre; mais un incident assez sérieux vient d'éveiller l'attention de l'Europe.

Depuis de longues années, la Perse subissait patiemment l'influence dominatrice de la Russie. Ni l'Angleterre ni la Turquie n'avaient réussi à rompre les liens de dépendance et de bonnes relations qui l'unissaient à son puissant voisin du Nord. Aussi l'étonnement a-t-il été grand à Saint-Pétersbourg, lorsqu'on a appris que le schah de Perse venait de manifester des velléités de révolte en accordant à l'Angleterre, à l'encontre des anciennes conventions conclues avec la Russie, des privilèges qui compromettent les intérêts des nationaux russes dans les provinces septentrionales de la Perse, et

tendent à annihiler l'influence du gouvernement impérial dans ce pays. Il y a bien des années déjà que l'Angleterre travaille à se substituer en Perse à la suprématie des czars. La nomination de sir H. Drumond-Wolf au poste d'ambassadeur de la Grande-Bretagne à Téhéran, semble indiquer que la politique anglaise en Perse entre dans une phase nouvelle d'action et que la lutte entre les deux influences russe et britanique va s'accentuer de plus en plus. L'ultimatum envoyé à la Perse par le cabinet de Saint-Pétersbourg peut être le commencement de graves difficultés entre les deux grands empires rivaux.

Dans une autre partie du monde se dessine une autre lutte non moins grave entre l'Angleterre et les États-Unis. Depuis l'expulsion de son ambassadeur, lord Sackville, qui avait eu, au moment de l'élection du nouveau président, le tort de s'immiscer d'une manière indiscrète dans les affaires du pays auprès duquel il était accrédité, le cabinet britannique a adopté une politique de bouderie et de mauvaise humeur altière, qui ne peut qu'aggraver les difficultés depuis longtemps pendantes entre les deux États, notamment à propos de l'affaire des pêcheries. En succédant dans quatre mois à M. Cleveland, le nouveau président, M. Harrisson, ne fera que continuer à une politique hostile à l'Angleterre, qui est encore plus accentuée dans le parti républicain qu'il représente, que dans le parti démocrate qui disparaît du pouvoir avec M. Claveland. Déjà se manifestent des velléités d'annexion du Canada aux États-Unis. Ce serait l'occasion d'une rupture ouverte avec l'Angleterre, qu'on prévoit depuis longtemps. Il ne resterait plus ensuite à l'Amérique du Nord, pour être tout à fait maîtresse chez elle, que de mettre la main sur le canal de Panama, qu'un vote de la Chambre des députés en France vient de livrer aux convoitises des États-Unis. Il s'agissait de sauver d'une crise momentanée une entreprise où tant de capitaux français sont engagés, en autorisant la Compagnie à proroger de trois mois ses paiements. Cette Chambre est si corrompue et si décriée, qu'elle a craint ou d'être accusée de vénalité en décrétant une mesure d'exception en faveur d'une affaire privée, ou d'être rendue responsable du préjudice financier qui pourrait résulter de l'insuccès final de l'opération. Belle fin d'année pour la France que cette débâcle du canal de Panama, qui pourrait bien hâter la débâcle de la république !

Arthur Loth.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

LIVRES D'ÉTRENNES

L'année qui va finir s'est ressentie plus que jamais de la crise aiguë qui continue à peser d'une façon si alarmante sur toutes les branches de notre industrie nationale; et l'activité fiévreuse qui règne d'ordinaire, à cette époque, dans tous les magasins de commerce, a fait place, à quelques rares exceptions près, à une accalmie désastreuse; chacun a restreint ses productions et les a limitées au strict nécessaire. La Librairie surtout a été particulièrement atteinte et la majorité des grands éditeurs a cru devoir, par prudence, renoncer, pour cette année, du moins, à faire les frais énormes, de splendides publications illustrées dont ils craignaient de n'avoir pas le placement.

Quelque réduit que soit leur nombre, nous ne leur devons pas moins ici le compte rendu que nous consacrons d'habitude aux livres d'étrennes. Commençons donc par les publications de la Société générale de Librairie catholique.

***

La Société générale de Librairie de catholique nous offre le sixième et dernier volume du *Littoral de la France*. Ce volume complète admirablement les cinq autres dont le succès a été si grand et ne s'est point encore ralenti dans le monde littéraire et artistique. Ajoutons de suite qu'il ne leur cède en rien au point de vue du style, de l'élévation des pensées, de l'entrain communicatif et de la beauté des dessins et des cartes. Comme les précédents, il abonde en chapitres intéressants et instructifs, en descriptions attrayantes et pittoresques. C'est la suite du brillant panorama que nous avons tant admiré de Dunkerque aux abords de Marseille et qui continue à se dérouler aujourd'hui de Marseille à la frontière d'Italie.

Saluons de suite Marseille, la Reine de la Méditerranée, avec son cortège de légendes populaires, ses souvenirs historiques qui se perdent dans la nuit des temps, ses établissements en tous genres, ses belles promenades, ses monuments civils et religieux, son vaste port qui sert de rendez-vous à tous les navires du monde civilisé.

Voici Aix, en Provence, renommée par ses plants d'oliviers, célèbre

par la victoire qu'y remporta Marius sur les troupes teutones, par les vestiges sans nombre qu'y laissa la domination romaine et par les grands hommes auxquels elle a donné le jour. Là sont les bassins houillers des Bouches-du-Rhône, les mines de Gardenne et de Gréasque-Valdonne; la montagne de la Sainte-Baume, une des merveilles de la Provence; la grotte légendaire où, suivant une tradition constante, Marie-Madeleine passa trente-trois années de sa vie dans les austérités de la pénitence; la cime de Saint-Pilon, dominant cette grotte de 80 mètres. Auriol, Roquevaire, Aubagne, Cyrate et la Ciotat, l'un des principaux chantiers maritimes du monde.

Chemin faisant vers Toulon, nous voyons le golfe de Lègues, Saint-Cyr, l'emplacement où fut Tauroentum, Bandol, Ollioules, Saint-Nazaire du Var. Enfin, voici Toulon, fondée, comme Marseille, par une colonie phénicienne et dont l'origine remonte à la plus haute antiquité; la Seyne et ses chantiers en renom; Syxfours, ses bouquets, ses chênes, ses cyprès et ses genêts toujours verts; la presqu'île de Sepet, la vallée des Dardennes, le cap Brun, Sainte-Marguerite, aux mille aspects merveilleux; les îles d'Hyères, leur vieux château, l'un des plus beaux que l'on puisse voir; la presqu'île de Giens, Bormes, ses ruines, son château et sa rade entourée de bois; Saint-Tropez, Grimaud, ses ruines; La Garde-Freinet; Fréjus, patrie du cardinal Fleury, ministre de Louis XV; Saint-Raphaël, Théoule, la Napoule et son splendide golfe; Cannes, une des plus aristocratiques stations balnéaires de la Méditerranee; les îles de Lérins, le fort Sainte-Marguerite, où séjourna le mystérieux Masque de fer; Grasse, Antibes, Biot, Cagnes-Vence, Saint-Laurent, l'embouchure du Var; Nice, l'une des plus charmantes cités des temps modernes. De Nice, nous nous rendons à Monaco, en visitant Cimiez, la Grotte de Saint-André, Villefranche, Beaulieu, Saint-Jean, célèbre par les souvenirs historiques qu'y ont laissés les chevaliers de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem; Eza, Notre-Dame de Laghet, la Turbie, Roquebrune, Menton, et enfin Monaco, dont la petite principauté est un pays de protectorat, et qui nous offre comme curiosités un magnifique palais, l'église Saint-Charles, Monte-Carlo, de beaux jardins, un féerique casino et une salle de jeu, connu dans le monde entier.

Le Littoral, pour nous servir de l'expression d'un chroniqueur distingué, est une des œuvres les plus remarquables de l'époque, et à ce titre il doit faire partie de toutes les bibliothèques de France.

*
* *

Signalons encore, parmi les plus beaux livres d'étrennes de la Société de Librairie catholique, deux chefs-d'œuvre hors ligne : la *Vie des Saints*, par Mgr Guérin, et la *Chevalerie*, par M. Léon Gautier. La *Vie des Saints*, d'un format grand in-4°, illustrée avec le plus grand soin par Yan'Dargent, a mérité les éloges unanimes de toute la presse; amis et ennemis se sont accordés à proclamer bien haut sa supériorité sur toutes les publications du même genre. Le texte et l'illustration ont ici les mêmes charmes, et l'on ne sait qu'admirer le plus ou la diction pure, claire et rapide de l'auteur des

Petits Bollandistes, ou les dessins variés, délicats et riches, dus aux crayons vivifiants de l'artiste chrétien.

Le nom seul de l'auteur de la *Chevalerie* suffirait à faire l'éloge de ce chef-d'œuvre de notre histoire nationale, qui vient d'être honoré, par l'Académie française, du grand prix Gobert. La *Chevalerie* nous rappelle tout à la fois les luttes historiques de nos pères pour la défense de leur pays et de leur foi, les croisades, la guerre de Cent ans et mille autres souvenirs patriotiques. Ce livre s'adresse à toutes les classes de lecteurs, aux femmes, aux enfants et surtout aux jeunes gens, qui puiseront là des exemples sans nombre de courage et de dévouement.

Mentionnons, en outre, les *Episodes miraculeux de Notre-Dame de Lourdes*, par M. Henri Lasserre, édition monumentale, dont le succès ne s'est jamais ralenti, et qui a été traduit dans toutes les langues.

Le *Christophe Colomb*, du comte Roselly de Lorgues, splendide édition in-4° illustrée; *Jérusalem, souvenirs d'un voyage en Terre-Sainte*, par de Belloc; *A travers l'hémisphère sud*, 1re et 2e séries, par Ernest Michel; *Devant l'ennemi*, par E. d'Avesne; *Madagascar*, la *Reine des îles africaines*, par Charles Buet; les *Veillées de la famille*, par Paul Féval; l'*Illustré pour tous;* la *Bibliothèque du jeune âge*.

Un grand nombre de personnes profitent du nouvel an pour faire, en dehors des livres d'étrennes, un cadeau spécial à des amis ou à des bienfaiteurs. A ces personnes qui sont souvent embarrassées dans leur choix, nous leur dirons : Voulez-vous offrir un cadeau à une mère de famille, à une jeune fille, à un enfant qui se prépare à sa première communion, à un prêtre, à un séminariste, à une supérieure de communauté ou à une religieuse? Choisissez entre tous : l'*Ecrin elzévirien des dames*, composé de 4 volumes, ou l'*Écrin complet*, comprenant dix volumes, par Mgr Landriot; les divers écrins des jeunes personnes et des jeunes filles, les allégories illustrées à l'usage des petits et des grands enfants, par le R. P. Ratisbonne; la *Première aventure de Corentin Quimper et les contes de Bretagne*, par Paul Féval; la *Première Communion*, illustrée, par Mme Léon Gautier; la *Vie de Jésus-Christ*, d'après Ludolphe le Chartreux; l'*Histoire du monde*, par de Riancey; la *Sainte-Cécile*, de dom Guéranger; les *Souvenirs illustres du pays de sainte Thérèse;* les *Serviteurs de Dieu au dix-neuvième siècle* ou l'*Ecrin des jeunes gens*, composé de cinq chefs-d'œuvre de Louis Veuillot; *Au Service du pays*, par le R. P. Chauveau; l'*Algérie contemporaine*, par Lady Herbert ou l'*Histoire contemporaine de France*, par Petit.

Ch. de B.

La maison Didot publie, cette année, plusieurs ouvrages importants pour l'Histoire, et, en première ligne, un livre aussi savant qu'intéressant, *l'Art Etrusque*, par M. Martha, professeur à la Sorbonne. Il intéresse, en effet, les hommes instruits et les artistes, qui y trouvent réunis toutes les notions, éparses çà et là, sur une des plus anciennes civilisations du monde païen, et les gens du monde, pour qui ce livre sera une révélation. Quoi de plus curieux, de plus attachant, que cette résurrection de tout un peuple,

de ses monuments, de ses habitations, de ses temples, de ses jeux, de ses mœurs, de ses cérémonies, etc.! Les musées de Paris, de Londres, d'Italie, les villes mortes et ensevelies que les fouilles ont découvertes en Toscane (l'ancienne Etrurie), ont été mis à contribution pour nous représenter tout ce qui peut donner une idée de ces peuples disparus. Les écrivains latins en parlent peu ou ont singulièrement diminué leur importance; mais les sépultures et les ruines de leurs cités révèlent les connaissances étendues que possédait cette Etrurie, qui donna plusieurs de ses rois aux Romains et leur disputa si longtemps la domination de l'Italie. Les Etrusques, on n'en pourrait douter, si on l'ignorait, à la vue de toutes ces œuvres d'art, ces monuments, ces peintures, ces bronzes, ces bijoux, furent les révélateurs de la civilisation pour les Romains. Les hypogées et les nécropoles ont révélé leur vie, leurs métiers et leurs arts, comme les pyramides et les sépultures Égyptiennes les mœurs de l'antique terre de Memnon. Les Etrusques ont un art qui leur est propre, avant de subir l'influence des Egyptiens et des Grecs, et cet art est singulièrement original, parfois bizarre, mais presque toujours ingénieux; partout l'on en trouve la trace, dans les moindres ustensiles, telles qu'un seau, une passoire, un réchaud, un bassin, aussi bien que dans leurs bijoux si riches et leurs vases si élégants; et ce qu'on ne peut trop remarquer, c'est que cet art est noble, simple de lignes comme de couleurs : les Etrusques sont bien les ancêtres des Italiens modernes qui aiment la couleur, mais ils n'emploient que des couleurs peu éclatantes, harmonieuses et en petit nombre : le noir, le jaune et le rouge; ils ont le sentiment du beau qui s'approche d'autant plus de la perfection qu'il s'éloigne moins de la simplicité. Ils se servent, du reste, de tous les moyens qui sont à la disposition des modernes : ils savent travailler l'or, l'argent, le bronze, l'ivoire, l'albâtre, et y déploient une imagination féconde et réglée par le goût : ils inventent des bassins sur roue très ingénieux, et des trépieds montés sur des chevaux qui se cabrent; ils ornent leurs boucliers de scènes guerrières ou champêtres, comme ceux d'Homère; ils représentent sur leurs vases, sur leurs urnes, sur les murs de leurs chambres sépulcrales, des scènes de toute sorte, combats, processions funèbres, chasses, banquets, danses, pêches, courses, sacrifices, où les personnages sont toujours dessinés dans une attitude juste et vraie, et où l'on fait, d'ailleurs, des observations curieuses : ainsi, les danseuses sont complètement vêtues de la tête aux pieds, sans la moindre nudité; nul qui pût s'en choquer; dans un combat singulier, un des personnages a un chapeau à petits bords, semblable à nos chapeaux modernes, dits *melons*. A mesure que l'on s'avance, on reconnaît l'influence de la Grèce, et le dessin est plus correct; mais les premiers temps sont les plus intéressants, parce qu'ils font revivre une civilisation dont il reste peu de traces. Tout cela est mis sous nos yeux par de très nombreuses gravures très bien faites, et est expliqué fort clairement dans un texte qui se fait comprendre des plus ignorants. *L'Art Etrusque* est un superbe, instructif et savant album et livre d'histoire.

Un autre ouvrage de la maison Didot sera recherché en même temps par les curieux, les industriels et les érudits, *la Télégraphie historique*.

L'auteur, M. Alexis Belloc, chef d'un service important à la direction des Postes et Télégraphes, est un des hommes les plus compétents en ces matières. Aussi le sujet est-il traité à fond, depuis les signaux imaginés par les anciens, au moyen du feu, jusqu'à la télégraphie militaire récemment appliquée dans nos armées. Voici les tours de signaux élevés sur les montagnes, et dont plusieurs restent encore sur les côtes de Sardaigne, où elles ont été érigées par les Carthaginois et les Grecs, les tours du Guet en France, dont quelques-unes étaient défendues par des chiens; *la pile de Cinq Mars*, en Touraine, était probablement une tour de signaux. A la veille de la Révolution (pour laquelle M. A. Belloc a une admiration un peu exagérée, soit dit en passant), Chappe invente le *Télégraphe* aérien qui, tout de suite, fait abandonner les vieux procédés et qui a rendu de si grands services, jusqu'à ce qu'il soit lui-même délaissé pour l'électricité. Mais il ne faut pas croire que ces progrès, si évidents qu'ils soient, aient été adoptés sans résistance; les premières machines de Chappe sont détruites par la populace de Paris, et il faut l'intervention directe de Leverrier pour renverser les arguments qu'on accumulait contre l'emploi du télégraphe électrique. Aujourd'hui, le télégraphe électrique fonctionne d'une extrémité du monde à l'autre, et l'Angleterre reçoit en quelques heures des nouvelles de ses colonies de l'Inde et de l'Australie, quand il fallait jadis attendre *cinq mois* l'arrivée d'un navire. Après le télégraphe et l'électricité, voici le téléphone, que tout le monde connaît maintenant, et dont une des applications les plus curieuses est la communication établie du pavillon royal d'Ostende, à Bruxelles, communication qui permet au roi des Belges, pendant la saison des bains, d'entendre de son cabinet un opéra chanté sur le théâtre de la Monnaie. Ces découvertes et ces inventions sont expliquées dans ce beau volume de *la Télégraphie historique* par des gravures fort claires, et accompagnées des premières dépêches de l'époque de la Terreur, et des portraits de Chappe, Daunou, un des examinateurs du télégraphe, Hughes, qui a perfectionné l'appareil électrique, etc. On ne peut plus et mieux dire pour le présent et le passé, en attendant un nouveau progrès.

Avec *la Télégraphie* et *l'Art Etrusque*, MM. Didot éditent deux ouvrages d'Histoire contemporaine, *la Guerre de Crimée*, par M. G. Marchal, et la Campagne de France, 1870-71, sous le titre de *la Retraite infernale*, par M. Deschaumes, l'un et l'autre illustrés par M. Q. de Beaurepaire, qui a la spécialité des sujets militaires, et qui les traite avec pittoresque et entrain. Ces deux pages d'histoire ont été si souvent écrites, qu'il serait superflu d'insister; autant la guerre de Crimée fut glorieuse, autant la guerre de 1870-71 fut désastreuse; mais les actions héroïques ne manquent pas plus dans l'une que dans l'autre, et nos soldats, à quinze ans de distance, se montrèrent dignes de leurs aînés. Les zouaves de Charette, les soldats de Sonis, les mobiles Bretons, les volontaires, les francs-tireurs, se firent admirer par leur valeur, par leur constance à supporter toutes les privations et les rigueurs du plus cruel hiver, par leur dévouement, par leurs sentiments religieux; et les noms de Pathay, Coulmiers, Orléans, Chateaudun, Le Mans, peuvent être cités avec honneur après les grandes victoires d'autrefois. Chanzy, qui ne désespère pas, Vinoy, qui ramène à Paris une divi-

sion de la vaillante armée de Sedan, d'Aurèle de Paladines, La Motte Rouge, des Pallières, Martineau des Chenetz, etc., méritent des éloges pour les qualités qu'ils déploient, et qui, dans une autre situation, leur eussent donné la victoire. Ce qui manquait, c'était un gouvernement; les hommes qui avaient commis le crime de renverser le gouvernement impérial avaient, par cette trahison devant l'ennemi, désorganisé à la fois l'administration et l'armée, et leur agitation épileptique était impuissante à rétablir l'ordre, la discipline et tous les moyens de la défense. Aussi, portent-ils tout le poids des défaites successives, continues, des hécatombes de nos jeunes et courageux soldats, de la ruine de nos finances, d'une paix désastreuse et de la perte de deux provinces, la Lorraine et l'Alsace. Les mères les ont maudits; l'histoire les flétrira. Ces récits sont aussi dramatiques que douloureux, et on les lira dans ce nouvel ouvrage, *la Retraite Infernale*, avec un intérêt palpitant.

C'est la maison Hachette qui publie, comme tous les ans, le plus de livres d'étrennes, et elle ne se fait pas remarquer seulement par la quantité; elle y joint la qualité. Elle a, cette année, plusieurs ouvrages distingués et qui appellent l'attention : d'abord le tome III et dernier de l'*Histoire des Grecs*, par M. Duruy, dont il n'est plus nécessaire de faire l'éloge; par l'étendue et la sûreté des recherches, par la reproduction des monuments les plus authentiques, par l'agrément du récit, l'*Histoire des Grecs* est un ouvrage qui l'emporte sur toutes les histoires de la Grèce que nous possédions auparavant, et M. Duruy, dans les quelques lignes qu'il a écrites, à la dernière page de son livre, avec une sorte de mélancolie et un noble orgueil, a pu justement s'honorer d'avoir mené à fin un si grand travail. Je ne sais s'il sera refait un jour, mais, ce qui est certain, c'est qu'il ne sera pas de si tôt égalé.

Autre livre d'un ordre tout à fait supérieur, l'*Histoire de l'Art*, par M. Muntz, conservateur de l'école des Beaux-Arts. L'auteur traite, dans ce volume, de l'art en Italie, à l'époque de la Renaissance, et nous fait connaître les primitifs; ce nom de *primitif* semblerait s'appliquer à des artistes qui laissent fort à désirer. Mais, que l'on parcoure le livre de M. Muntz, qu'on regarde les représentations excellentes de leurs œuvres, qu'il donne avec une riche abondance à l'appui de ses études, et l'on sera surpris et charmé des qualités admirables que l'on y découvre : le sentiment chrétien, l'expression vive, la justesse des attitudes et des mouvements; ces artistes, peu ou incomplètement connus en France, Masaccio, Mantegna, Gozzoli, Fra Phil. Lippi, Bellin, Ghirlandajo, etc., etc., possédaient déjà la science autant que le sentiment profond de l'art, et ils ont rempli l'Italie d'œuvres dans tous les genres, peinture, architecture, sculpture, qui ont contribué à former les génies du seizième siècle, Raphaël, Michel-Ange, Léonard de Vinci, etc. Entre tous brille Fra Angelico, le peintre des vierges et des saints, le peintre du *Paradis*. Ce sont ces grands artistes dont les œuvres sont présentées, analysées et expliquées au public avec une compétence indiscutable par M. Muntz, et qui nous sont rendues visibles par de nombreuses planches, copies des tableaux, des statues et des monuments les plus célèbres de l'Italie, exécutées avec le plus grand soin et un art excellent.

Après l'histoire et l'art, voici les voyages. Les *Fouilles de Suze*, opérées sous la direction de M. Dieulafoy, avec la collaboration de Mme Dieulafoy (elle a donné le premier coup de pioche et inauguré les travaux « jusqu'à extinction de ses forces »), ont enrichi le musée du Louvre de monuments Persans de la plus haute valeur. On peut juger, par les gravures qui accompagnent le texte, des difficultés que les courageux explorateurs ont eu à vaincre, le désert, la maladie, la chaleur torride, les pluies diluviennes, la mauvaise volonté, la rapacité des chefs indigènes, la paresse, l'indiscipline, la rébellion des travailleurs, qui croyaient que les Français cherchaient des trésors, etc.; on s'étonne qu'ils aient pu persister dans leur entreprise pendant trois ans, et réussir enfin à arracher de ces contrées devenues barbares les beaux restes de la civilisation des anciens Perses. Ils ont rapporté trois cent vingt-sept caisses, remplies de débris qui, rajustés, font l'admiration des artistes. Mais ce n'est pas là seulement un exposé des travaux des savants archéologues, c'est aussi un livre de voyages, et je ne saurais trop le recommander comme une lecture des plus vives et des plus agréables. Mme Dieulafoy raconte les découvertes d'un lion ou d'un taureau émaillés, avec un enthousiasme communicatif, met en scène les Persans ou les Arabes, avec une verve spirituelle, et dans une langue claire, nette, nuancée de quelques *parisianismes*, qui vous font sourire, quand vous pensez que ces dialogues si rapides et si piquants ont lieu en plein désert, sur des ruines, au bord du golfe Persique, ou près du tombeau de Daniel. On peut donc promettre aux lecteurs, non pas un livre sec d'histoire et d'antiquités, mais un voyage amusant, instructif et gai, où abondent les scènes et les traits de mœurs, les types des différentes races, le tout accompagné de gravures signées de Bida, Girardet, Sirouy, Tofani, Vuillier, Rixens, etc., et de M. Dieulafoy; ces noms suffisent pour être assurés de la qualité de ces beaux dessins.

Le voyage *Dans les glaces artiques*, par M. Greely, chef de l'expédition envoyée par les États-Unis dans les mers polaires, est d'un tout autre genre, mais non moins attachant. C'est le journal de cette expédition, qui devait durer deux ans, et qui en dura quatre : commencée en 1881, on devait aller chercher les voyageurs en 1882 ou 1883, au plus tard; ils ne furent rapatriés qu'en 1885, il leur fallut passer trois hivers au nord du 81e degré de latitude, selon les instructions du gouvernement Américain. On peut supposer, mais il faut en lire le détail, la vie qu'ils menèrent littéralement dans les glaces, quand le thermomètre marquait 24 et 32 degrés pendant plusieurs mois, quand ils avaient à peine assez de vivres pour se soutenir, qu'ils étaient obligés de se réduire à la ration, que leurs fatigues étaient telles qu'ils avaient besoin de quatorze et seize heures de sommeil par jour, et qu'enfin si un petit nombre succombèrent, la plupart revinrent épuisés, malades et resteront peut-être infirmes toute leur vie. Il est vrai qu'ils peuvent se vanter « d'avoir planté le drapeau étoilé sur la terre la plus septentrionale qu'aient jamais foulée les pas de l'homme ». Cet orgueil, on ne peut ne pas le trouver légitime, mais je doute qu'il soit beaucoup envié. A ce journal, détaillé, précis, écrit avec bonne humeur et qui raconte des excursions à travers les régions désolées, sont jointes de nombreuses gravures qui nous font voir les torrents du pôle nord, les banquises de 8 à 15 mètres de profon-

deur, les costumes et les types des Groënlandais et Esquimaux : il nous donne la plus haute estime de ces soldats mi-savants, mi-marins, qui avaient commencé leur séjour en instituant le repos et la prière du dimanche, ce qui ne les empêchait, quelle que soit l'opinion de nos *laïcisateurs*, d'être courageux, patients, persévérants et honnêtes gens dans tous les sens du mot.

Il faut encore signaler un très beau volume, *les grands Voyageurs de notre siècle*, par M. Meissas. C'est une biographie de ces illustres et vaillants voyageurs et un résumé des explorations de notre époque, qui sera appelée le siècle des découvertes géographiques autant que des découvertes scientifiques. Le titre du livre en dit l'objet, sans qu'il soit besoin de développement : il convient, pourtant, d'ajouter que ces biographies de Levaillant, Caillé, Mango-Park, Franklin, Dumont-d'Urville, le P. Huc, Lejean, Palgrave, Burke, Speke, Stanley, Livingstone, Brazza, Hayes, Crévaux, etc., sont accompagnées de leurs portraits, de cartes et de vues qui nous font littéralement parcourir la terre entière, et nous donnent une idée de la grandeur, de la difficulté des entreprises et des fortes qualités de ces hommes à qui nous devons la connaissance d'une partie considérable de notre globe; c'est une lecture saine, instructive et agréable, aussi intéressante pour les hommes faits que pour les jeunes gens.

La librairie Hachette a plusieurs publications qui s'adressent particulièrement à la jeunesse; on sait le succès mérité de sa *bibliothèque des Merveilles*, de ses romans illustrés, de son *Journal de la Jeunesse*, de *Mon Journal* destiné aux petits enfants, etc. Elle publie, cette année, dans la *Bibliothèque des Merveilles*, les *Abeilles*, par M. Pérez, professeur à la faculté des sciences de Bordeaux; *les Spectacles dans l'Antiquité*, par Augé de Lassus; et *le Pôle Sud*, par Wilfrid de Fonvielle, voyage dans des régions bien plus inconnues que le Pôle Nord; texte très clair, et dans les trois volumes dessins très exacts; plusieurs romans illustrés : *les Révoltes de Sylvie*, par Mme Colomb; *le fils Valansé*, par Girardin; *la filleule de saint Louis*, par Frédéric Dillaye; *le Général du Maine*, par Mme de Nanteuil, *les Premières pages*, par Mlle Zenaïde Fleuriot. Ces noms d'auteurs aimés indiquent dans quel esprit sont écrits ces récits; ils peuvent être mis dans toutes les mains. Enfin, *les Femmes dans l'Histoire*, par Mme de Witt. Ce dernier volume n'est pas un roman; c'est une biographie agréablement racontée des femmes de l'Antiquité, du Moyen âge et de notre temps, qui ont marqué par leurs vertus, leurs talents, leurs belles actions ou leur sainteté. On ne pouvait, grâce à Dieu, les citer toutes, mais le choix en a été bien fait. C'est Antigone, Éponine, la mère des Gracques, etc., beaux caractères de l'Antiquité; puis, quand la femme, tombée si bas dans le monde païen qu'elle n'était plus qu'une servante et une esclave, est « relevée par la Vierge, qui la replace à son rang de compagne de l'homme », on voit resplendir des vertus bien plus éclatantes et plus sublimes : sainte Monique, sainte Geneviève, sainte Clotilde, sainte Agnès, sainte Radegonde, etc., Jeanne d'Arc, Blanche de Castille, Jeanne de Chantal. Mme de Witt y joint des femmes illustres à d'autres titres : Vittoria Colonna, poète, la mère Arnauld, Jacqueline Pascal, Jeanne d'Albret, Mme Legras, Mlle de Sombreuil, Julie d'Angennes, duchesse de Montausier, marquise d'Ayen, et elle termine par ces femmes qui, de nos jours, sont le

type de l'abnégation et de la charité, les *Petites Sœurs des pauvres*. Les gravures sont presque toutes des copies d'estampes ou tableaux du temps, ainsi que la représentation des églises, des cloîtres, des palais, etc. On a, dans le même volume, une histoire des plus fortifiantes et édifiantes et une œuvre d'art très distinguée.

La maison Plon et Nourrit a, comme à l'ordinaire, plusieurs livres d'étrennes qui s'adressent à diverses classes de lecteurs. En premier lieu, un voyage : *Du Caucase aux Indes à travers le Pamir*, par M. C. Bonvalot, pérégrination des plus curieuses, que peu de personnes ont faite et, j'ajoute, seront tentées de faire. Ce n'est pas seulement, en effet, la traversée de l'Inde centrale, l'Afghanistan, le Lenkoran, le Talich, la Perse, le Turkestan, etc., qui est difficile, bien d'autres l'ont tentée et en reviennent. M. Bonvalot nous peint le chemin de fer Russe du général Annenkoff s'avançant, pour ainsi dire, à vue d'œil, de telle sorte qu'on va maintenant à Samarcande, presque comme à Marseille; mais, le vrai voyage nouveau c'est l'ascension du Pamir, le *toit du monde*, le plateau central, d'où sont descendus, — du moins les *savants* l'affirment, — les premiers hommes, pour aller à l'est, à l'ouest, au sud, au nord, peupler la terre. Et, de fait, quand on lit la relation de M. Bonvalot, on comprend que nos arrières-aïeux n'aient pas eu grand regret à quitter de pareils lieux : il faut lire ce voyage, où se succèdent les monts, les neiges éternelles, les précipices, les déserts, les marais, les boues, les steppes, etc., parmi les orages, les tempêtes, les avalanches, en employant tous les moyens de locomotion, à pied, à cheval, en bateau, à âne, à chameau, à yack, les chûtes, les escalades, la faim, la soif, etc., etc.; on admire les voyageurs, mais on n'a guère envie de les imiter. Du reste, les voyageurs, à travers toutes ces péripéties, sont toujours de bonne humeur; ils rient, ils plaisantent, et leurs dialogues avec les naturels du pays égaient le trajet qui ne semble plus aussi long. L'un d'eux est un peintre, M. Albert Pepin, qui prend des croquis, dessine des types, des costumes, fait des portraits et donne ainsi, dans de nombreux dessins, une idée juste du pays et de ses habitants. Les lecteurs ne formeront pas une caravane pour monter au Pamir, mais ils y suivront très agréablement les intrépides touristes qui nous racontent et nous peignent si bien leur excursion dans une contrée si peu connue.

Avec ce grand ouvrage, la librairie Plon et Nourrit publie des *albums*, dont il suffit de nommer les auteurs pour les faire apprécier : *les Fables* de La Fontaine interprétées par le crayon de M. B. de Monvel. On a illustré bien des fois La Fontaine : M de Monvel a seulement choisi une trentaine de fables, mais avec quelle originalité, quelle finesse, il les a traduites? On sourit autant à voir ces spirituels dessins qu'à lire le texte de l'*inimitable* fabuliste. Je vous recommande surtout *le Meunier, son Fils et l'Âne*, c'est un chef-d'œuvre d'observation, et *le Loup et l'Agneau*, et *le Savetier et le Financier*, toutes, d'ailleurs.

Puis, Crafty, *la Chasse à Courre*, qu'il suffit de nommer aux sportmen et aux chasseurs, car est-il un artiste qui connaisse mieux les chevaux, les chiens, les battues, les incidents de chasse que Crafty, et qui les représente

mieux? Le troisième album, supérieur à mon avis, est celui intitulé : *Aux rives d'or*, titre bien trouvé, puisque cette rive est bordée de ces villes dorées par le soleil : Nice, Gênes, Hyères, Cannes, etc., et l'on sait avec quel sens du pittoresque, Mars reproduit ces paysages grandioses, ces villas charmantes, ces types animés et caractérisés du Midi; de nos villes du Nord, il nous transporte au pays du soleil; on a chaud déjà en regardant ces gravures si bien observées et dessinées du crayon le plus fin, le plus exact, sans exagération, et le plus propre à inspirer le désir de voler aux rives d'or.

Les Courses dans l'antiquité, de Caran d'Ache, sont une fantaisie désopilante, une invention comique, où, avec sa verve et son imagination habituelles, Caran d'Ache a représenté, sous des costumes mi-grecs, mi-français, nos politiciens, nos cocottes, nos petits crevés, nos prudhommes, nos rastaquouères, etc., leurs gestes, leurs poses, leurs physionomies, qui vous empêchent absolument de garder votre sérieux et arracheraient l'Anglais le plus morose au spleen le plus funèbre et le plus noir. Outre ces albums, enfin, il faut signaler tout particulièrement *les plus jolies Chansons du pays de France*, accompagnées des airs notés, et illustrées par L. Métivet. Ces chansons, beaucoup de nous les ont entendues le soir retentir dans les champs, ou se rappellent que leur aïeule les fredonnait quand ils étaient petits; ce sont des airs simples, clairs, faciles à retenir, avec des paroles franches, naïves, tendres ou mélancoliques, parfois gouailleuses, et qui font sourire. On a du plaisir à les retrouver ici réunies, ces chansons des prairies et des bois, et l'artiste leur a donné comme une nouvelle vie, fraîche et jeune, par les gracieuses inventions de ses élégants dessins.

Le livre le plus beau de la maison Mame, et un des plus beaux livres d'étrennes de l'année, est *la Vie du Bienheureux J.-B. de la Salle*, fondateur des Frères des Écoles chrétiennes, par M. Arm. Ravelet (complétée après sa mort par un savant élève de l'École des Chartes), avec une introduction éloquente de Mgr d'Hulst. C'est l'Institut des Frères qui a voulu élever ce monument à son saint fondateur, et il n'a rien épargné pour qu'il fût digne de l'un et de l'autre : les gravures, les photographies, ont été confiées à des artistes éminents, et exécutées avec un soin qui n'a négligé aucun détail : il suffit de nommer MM. Detaille, Flandrin, Hanoteau, Maignan, Clerget, Lafont, Grellet, Mouchot, Ch. Muller, Luminais, etc.; plusieurs planches sont de véritables tableaux. En outre, on a reproduit, d'après les anciennes estampes, les portraits des hommes célèbres qu'a connus, les vues des villes où a séjourné, le B. de la Salle, et les scènes principales de sa vie, qui reportent les lecteurs dans le milieu et au temps même où il a accompli son œuvre immortelle. Ainsi, l'on retrouve, telles qu'elles étaient au dix-septième siècle, les villes de Paris, Rouen, Reims, Chartres, Marseille, Laon, etc. Ces reproductions sont aussi intéressantes pour l'artiste et l'archéologue que pour le chrétien. Mais, quelque excellente que soit l'exécution artistique et matérielle de ce livre, le récit est bien autrement précieux : la vie du B. de la Salle est un modèle de dévouement, d'abnégation, de courage, de résignation, de persistance, de volonté, de sainteté. Il ne faut pas croire qu'il put facilement créer son œuvre, parce que c'était une œuvre de bienfaisance; il

est toujours plus difficile de faire le bien que le mal. Il eut à surmonter toutes sortes d'obstacles, et des plus ardus et des plus pénibles, à vaincre l'opposition de sa famille, de l'administration, d'une partie du clergé même. La règle de l'Institut, qu'il avait mise sous la protection de la Vierge, impotait aux Frères la pauvreté; cette pauvreté alla quelquefois jusqu'au dénuement le plus absolu : pendant la disette de 1693, il y eut des jours où les Frères furent menés au réfectoire, et dirent le *Benedicite* « devant une table side ». Longtemps, logés comme des pauvres, vêtus de haillons, ils vécurent d'aumônes. Ces difficultés n'arrêtèrent ni le zèle, ni les projets, ni les fondations de l'admirable serviteur de Dieu; il allait par toute la France, créant des écoles, finissant par triompher de toutes les oppositions, et gagnant l'appui des grands (on connait les belles œuvres d'une des bienfaitrices de l'Institut, Mme la duchesse de Galliera, qui vient de mourir), des Papes, des Empereurs et des Rois. Les Frères avaient été chassés par la Révolution, décimés par la Terreur; le premier Consul les rétablit. On faisait des objections autour de lui : « Tout le monde me les demande », dit Napoléon, et il leur assura l'existence, avec les moyens de s'étendre par toute la France, et l'on garde dans la maison-mère de la rue Oudinot le portrait en pied de M. Ambr. Rendu, un des fondateurs de l'Université impériale, qui s'était particulièrement chargé de patronner les Frères, et qui les patronna toute sa vie.

Il est presque superflu d'insister sur les bienfaits de l'Institut des Frères : ils sont partout maintenant, élevant, instruisant les enfants du peuple, dans toute l'Europe, en Égypte, en Syrie, dans l'Inde, aux États-Unis, dans l'Amérique méridionale, partout loués et bénis, pour leurs vertus. Mais comment oublier leur admirable conduite pendant la guerre, où, sous la direction du Frère Philippe, leur supérieur général, ils se firent infirmiers, sur les champs de bataille, relevant et soignant les blessés, ne craignant rien, s'avançant même si loin, que les généraux les rappelaient, et payant leur dévouement de la mort de l'un d'eux, le Frère Nethelme, et des blessures de plusieurs autres : « Mon Frère, dit le célèbre docteur Ricard, à un Frère qu'il rencontra un soir de combat, s'embrasse-t-on chez vous? Permettez-moi d'avoir l'honneur de vous embrasser. Portez ce baiser au Frère Philippe et à tous vos Frères, et dites-leur que nous vous remercions tous, en notre nom, et au nom de la France! » Je m'arrête sur ce beau mot, témoignage d'un savant médecin, auquel vint s'ajouter celui de l'Académie Française, qui décerna aux Frères le prix du courage et du dévouement. Cette *Vie du B. de la Salle* est à la fois une œuvre d'art et un livre des plus édifiants.

La maison Mame, qui a publié tant de bons ouvrages instructifs et d'éducation, a, de plus, deux livres très intéressants : *les Explorateurs de l'Afrique* et *les Grandes Entreprises modernes*, par M. Paul Bory. Le premier raconte les voyages des hommes ardents et courageux qui, de nos jours, ont pénétré dans le continent noir et, à travers mille dangers, en ont fait connaître la plus grande partie. Ces tentatives multipliées n'ont pas seulement pour mobile la curiosité de l'homme qui veut aller jusqu'aux extrémités du domaine que lui a départi le Créateur; elles ont un but plus élevé, d'apporter les bienfaits du christianisme et les avantages de la civilisation

à des races déshéritées et de mettre fin à un crime abominable, l'esclavage qui, chaque année, décime ces malheureuses populations, grande œuvre du cardinal Lavigerie, pour laquelle il a créé tout un ordre de missionnaires. Aussi, est-ce avec un vif attrait qu'on suit les pérégrinations, les combats, la mort, le martyre de tant de héros, la plupart obscurs et inconnus, victimes de leur zèle et de leur dévouement. En première ligne, il faut mettre nos missionnaires, non seulement ceux que les sauvages ont massacrés, mais ceux que tuent le climat, les maladies et les effluves empestées de terres tour à tour inondées et brûlées par le soleil; puis, tous ces voyageurs célèbres, dont le monde sait aujourd'hui le nom : Nachtigal, Livingstone, Stanley, le colonel Flatters, Baker, Lenz, Révoil, de Brazza, etc. Nous parcourons avec eux des régions à peine soupçonnées, il y a peu d'années : le Sahara, le Soudan, le Congo, Timbouctou, les rives du Niger, les grands Lacs, le Nyanza, le Tanganika, les sources du Nil, le pays des Somalis, etc.; et, à leur suite, nous observons les peuplades avec lesquelles ils sont en contact, leurs mœurs, leurs cultes, leurs aptitudes, leur commerce, leur industrie, les premiers bienfaits de la Religion, c'est-à-dire, l'adoption des enfants abandonnés et la croisade contre l'esclavage, et nous entrevoyons, pour ces vastes régions, l'espérance d'un meilleur avenir et d'une régénération féconde. Bien entendu, des cartes permettent d'accompagner les explorateurs, et de nombreuses gravures très fidèles nous représentent les types, les paysages, les habitations, les scènes de mœurs de ces pays qui viennent enfin de nous être révélés. Ce livre, *les Explorateurs de l'Afrique*, peut remplacer de nombreux ouvrages de voyages en Afrique; il les résume tous avec agrément.

Les Grandes Entreprises modernes ont un autre intérêt, et non moins vif : c'est un exposé des principales œuvres industrielles du dix-neuvième siècle, et il faut avouer qu'ici l'auteur n'a eu que l'embarras de choisir. De quelle quantité d'œuvres, en effet, de chefs-d'œuvre et d'inductions surprenantes notre temps a été témoin et admirateur! M. P. Bory nous fait assister tour à tour à tous ces travaux gigantesques : le percement de *l'Isthme de Suez*, en nous initiant à toutes les difficultés qu'a dû surmonter M. de Lesseps, pour obtenir la permission d'entreprendre ce grand travail, et celles qu'ont rencontrées ensuite les ingénieurs et qu'ils ont dû vaincre; *la Traversée des Alpes*, pour laquelle les machines nouvelles ont été inventées; la pose du *Câble transatlantique*, entreprise compliquée et exposée à tant d'accidents, que l'on a patiemment et coup sur coup surmontés; *le Chemin de fer de New-York à San Francisco*, qui réunit l'Atlantique au Pacifique, en traversant un continent de 1100 lieues, à la stupéfaction des sauvages, que nous voyons bientôt, dans une gravure amusante, transformés en cantonniers de chemin du fer; le pont gigantesque de *Brook'yn* qui, de loin, ressemble à une passerelle soutenue par des milliers de fils d'araignées, sous lequel passent les hauts mâts des plus grands navires, tandis que dessus filent les tramways à vapeur; le dessèchement du lac *Fucin*, en Italie, qui a apporté la vie, la richesse et la fertilité à tout un pays marécageux et stérile, œuvre immense, qui a coûté plus de vingt ans de travail et a été accomplie par des ingénieurs Français que préféra à tous les autres

le prince Torlonia, et que le prince a mise sous la protection de la sainte Vierge, en lui élevant une statue, « monument de foi et témoin historique en même temps ».

Toutes ces œuvres sont admirables, fait remarquer l'auteur, mais nous ne devons pas trop nous enorgueillir, quand nous considérons les monuments prodigieux élevés par les Anciens, et avec des moyens bien moins puissants que les nôtres; et il cite, non sans raison, des ouvrages d'une grandeur, d'une force et d'une beauté, que nous avons, on ne dira pas surpassées, mais à peine égalées : les Pyramides, le Colysée, le Pont du Gard, l'ancien canal de Suez, du roi Néchos, qui fonctionna pendant plusieurs siècles, etc. Il n'en est pas moins intéressant de connaître les œuvres de notre temps et l'art avec lequel on en est venu à bout; c'est ce que montre clairement, et avec l'aide de gravures bien faites, ce livre des *Grandes Entreprises modernes*, qui instruira autant qu'il excitera d'étonnement et d'admiration.

A ces grands ouvrages, la maison Mame a joint un très joli album, *la Bible à l'usage des Enfants*, texte de M. l'abbé Verger et dessins de Carot, qui fera comprendre à ces jeunes intelligences les scènes les plus importantes de l'Histoire Sainte : Noë, Abraham, Joseph, Judith, etc. C'est un livre de lecture et d'images excellent.

La librairie Bloud et Barral a la spécialité des ouvrages destinés à vulgariser les connaissances utiles; je citerai, particulièrement un des livres qui ont eu le plus de succès, en ces derniers temps, *les Récits militaires* du général Ambert. Cette année, elle publie un grand ouvrage : *Biographies du dix-neuvième siècle*, dont trois volumes ont déjà paru, et qui sera très propre à apprendre la vie des hommes éminents de ce siècle. Ces biographies, écrites par des rédacteurs animés d'un esprit chrétien, embrassent toutes les sortes d'illustrations ou de célébrités : nous y trouvons côte à côte, le tzar Alexandre Ier et Abd-el-Kader, le P. Gratry et Aug. Thierry, Fouché et Gaillard, non moins pieux qu'artiste supérieur, Sainte-Beuve et W. Pitt, Victor-Emmanuel et l'abbé Perreyve, etc. Très complètes, remplies d'anecdotes et de faits, ces notices sont accompagnées de portraits, et seront très appréciées des gens du monde, qui veulent s'instruire sans se donner trop de peine, et des jeunes gens, qui y trouveront un complément précieux de l'enseignement de l'histoire contemporaine.

Autre ouvrage historique, que l'on a à peine besoin de recommander : *les Récits de Crimée*, par M. E. Perret, ancien capitaine de zouaves; c'est un tableau de cette guerre qui a donné le spectacle de tant de vertus guerrières, courage, patience, dévouement, résignation, tableau animé, rapide, des luttes, des combats, des travaux, des assauts du siège de Sébastopol, égayé par des épisodes qui font apprécier le génie et le caractère des nations alliées, et estimer leurs ennemis, livre très attachant, où l'on rencontre avec plaisir, les portraits des généraux les plus renommés : l'héroïque maréchal de Saint-Arnaud, l'imperturbable lord Raglan, le très habile défenseur de Sébastopol Totleben, le général Bosquet, Gorschakoff, l'empereur Nicolas, Canrobert, si

vaillant à la fois et si modeste; le maréchal Pélissier, qui remporta la dernière victoire et mérita d'en porter le nom glorieux.

Quant à *la Salette*, par M. l'abbé I. Bertrand, il est inutile de le recommander; il s'annonce tout seul et sera très bien accueilli, quand on saura que nul livre ne donne un résumé plus complet et mieux fait de l'histoire du miracle qui a rendu le nom de la Salette immortel : l'auteur a donné un récit circonstancié de tous les faits, depuis l'apparition miraculeuse, jusqu'à la consécration de la basilique et le couronnement de la Vierge; de nombreuses gravures mettent sous les yeux, le pays, les portraits des personnages principaux, la basilique, la statue, etc. C'est une page historique et, en même temps un édifiant livre de piété.

E. L.

Livres scientifiques.

La librairie G. Masson peut montrer avec orgueil sa superbe collection du journal *la Nature*, qui est la plus populaire et la plus répandue des revues consacrées aux sciences et à leurs applications. C'est de là qu'est sortie cette magnifique *Bibliothèque de la nature* dont nous avons analysé les nombreux volumes les années précédentes.

Cette année, nous attirons l'attention de nos lecteurs sur l'ouvrage de M. Ch. Laboulaye, *l'Art industriel*, ou les beaux arts considérés dans leurs rapports avec l'industrie moderne. C'est une étude fort intéressante des différents styles en architecture et en sculpture, ainsi qu'un examen attentif des différentes écoles qui se sont succédé en peinture. C'est, pour ainsi dire, le seul moyen de rattacher les beaux-arts à l'industrie et de tenir compte des divers progrès accomplis dans les différentes branches d'industrie qui concourent à l'ameublement, à l'orfèvrerie, a la bijouterie, à la gravure, à l'art des mosaïques, à la fabrication des tissus et dentelles, etc. C'est cette corrélation entre les beaux-arts et les industries qui s'y rattachent que fait ressortir l'ouvrage de M. Laboulaye sur l'art industriel. Il est inutile de faire remarquer que la compétence de l'auteur assure un succès certain à ce livre aussi instructif pour les jeunes gens que pour les hommes faits.

M. Gauthier-Villars nous offre, comme les années précédentes, la revue mensuelle *d'Astronomie populaire*, de météorologie et de physique du globe. Rien n'est plus propre que cette science à nous détacher par moments de notre planète et à faire pénétrer notre intelligence dans les profondeurs de l'infini où le Créateur nous a ménagé tant de merveilles. C'est un point de vue que nous rappelons volontiers à M. Charles Flammarion, directeur de *la Revue d'Astronomie*.

A côté, mais dans un autre genre d'idées, nous plaçons *le Calcul des probabilités*, par J. Bertrand, membre de l'Académie française, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences (in-8° de 332 pages). C'est un ouvrage fort sérieux, dont la lecture enchantera ceux qui croient à l'idée d'ordre qui gouverne le monde. Ils verront que le hasard ne mérite pas d'être invoqué aussi souvent qu'on le fait, car bien souvent le hasard a ses lois. La partie la plus intéressante de ce curieux ouvrage est certainement la préface. Nous

ne parlerons pas de l'ouvrage en lui-même qu'il serait difficile d'analyser brièvement. Nous attirerons tout particulièrement l'attention sur le chapitre VI où est longuement et savamment traitée *la ruine des joueurs*, et dont la conclusion se formule ainsi : Lorsqu'un joueur joue indéfiniment à un jeu équitable, tôt ou tard sa ruine est certaine.

Disons un mot des *étoiles filantes et des bolides* de M. Félix Hément (in-8° de 108 pages, orné de 31 figures). Ce sont des notions d'astronomie populaire qui n'ont d'autre tort que de n'avoir pas pour auteur un homme du métier. Les figures empruntées aux ouvrages d'astronomie en forment une partie très intéressante. L'auteur admet comme conclusion de son livre celle de Chladni, d'après lequel la « nature a la puissance de former des corps célestes, de les détruire, et d'en composer d'autres avec leurs débris ». Il est bien fâcheux que Chladni se soit arrêté en si bon chemin et ne se soit pas demandé qui avait attribué une telle puissance à cette nature. M. Félix Hément, qui doit connaître la Bible, trouvera la réponse dans le premier verset de la Genèse.

A la librairie Didot, nous mentionnerons le beau volume que M. Alexis Belloc, inspecteur du contrôle à la Direction générale des postes et télégraphes, a consacré à *la Télégraphie historique* (in-f° orné de 76 gravures). C'est une histoire fort agréable des divers procédés en usage depuis l'antiquité, pour établir des communications rapides entre les lieux éloignés. L'auteur n'avait que peu de choses à dire des inventions qui ont précédé le télégraphe aérien de Chappe. Il s'étend longuement sur cet appareil ainsi que sur le télégraphe électrique. Ce qui donne un vif intérêt à ce livre, c'est la reproduction des dépêches les plus importantes de notre histoire nationale. L'ouvrage se termine par un chapitre sur les téléphones et sur le télégraphe militaire. Sa lecture sera fort agréable à la jeunesse, qui y verra les progrès accomplis depuis quarante ans dans la rapidité des communications. L'ouvrage est fort bien imprimé et les gravures en sont magnifiques.

M. Daubrée, membre de l'Institut, a enrichi la *Bibliothèque scientifique internationale* d'un exposé de ses travaux sur les eaux souterraines et sur les météorites. C'est ce qui explique le titre de son ouvrage : *les Régions invisibles du globe et des espaces célestes*, eaux souterraines, tremblements de terre, météorites. Ceux qui n'ont pas lu ses autres livres : les eaux souterraines à l'époque actuelle, les eaux souterraines aux époques anciennes et ses études synthétiques de géologie expérimentale (4 volumes in-8°, Dunod, éditeur) trouveront dans celui dont nous parlons, un exposé clair et méthodique de ces nombreux problèmes géologiques et minéralogiques. On sait que M. Daubrée s'est surtout appliqué à la synthèse et à la reproduction artificielle des minéraux de la croûte terrestre. On verra, en lisant ce volume fort intéressant, tout le parti que l'auteur a su tirer de ses expériences de laboratoire pour expliquer la formation naturelle des minéraux. Les travaux de captage et des conduits des eaux thermales à Plombières, Bourbonne-les-Bains, etc., l'ont amené à des résultats entièrement curieux. Tout ce qu'il nous dit des tremblements de terre et des météorites est également fort remarquable. Il ne tire d'autre conclusion de son livre qu'une preuve convaincante de l'unité de constitution matérielle qui règne dans l'univers. Il n'est donc pas assez

philosophe pour s'élever au-dessus de la matière et voir dans cet ordre, admirable, l'Intelligence qui a ordonné les lois qui font son admiration.

Puisque, cette année, nous ne parlons que de livres sérieux, nous mentionnerons en terminant, parmi les volumes de la grande encyclopédie chimique publiée sous la direction de M. Fremy (Dunod, éditeur), ceux qui sont plus spécialement consacrés à certaines applications de la chimie inorganique et dont la lecture ne nécessite pas des connaissances trop spéciales et trop approfondies. Tels sont en particulier les deux volumes qui traitent *du verre et du cristal* et de la *porcelaine*. Le premier a pour auteur M. Henrivaux. Le second est dû à la plume de M. Dubreuil, président de la chambre de commerce à Limoges. Que de personnes s'intéresseraient à ces deux belles industries du verre, du cristal et de la porcelaine, si elles lisaient ces deux volumes dont la rédaction a été confiée à des hommes d'une compétence toute spéciale.

Dr T.

La librairie Ollendorff a eu l'idée de publier un livre de cuisine pour les enfants, *Bébé Cordon-Bleu*, par Mme Mary Brandès. *Bébé Cordon-Bleu* contient une série de recettes culinaires. Les petits plats, ainsi confectionnés, pourront être servis à leurs poupées par les petites filles; et quand on voudra plus tard enseigner aux jeunes filles l'art de la cuisine, ces demoiselles deviendront facilement de bonnes ménagères. Comme il faut que tous les livres qui s'adressent à la jeunesse et à l'enfance aient un aspect attrayant, *Bébé Cordon-Bleu* est illustré par le caricaturiste Doès, qui a très bien réussi dans ce nouveau genre de dessins.

MEMENTO CHRONOLOGIQUE

« 27 *novembre.* — Les journaux anglais publient la lettre adressée récemment par le Pape au cardinal Manning et aux évêques anglais. En voici la traduction :

« Quoique Nous n'ayons pas un instant douté que vous ne fussiez en parfait accord, vous et les autres évêques de l'Eglise, pour condamner les nouvelles lois édictées par le gouvernement italien contre le clergé sous prétexte de réprimer les attaques contre l'autorité, néanmoins, votre lettre collective qui Nous apporte la preuve de cet accord, Nous a été la bienvenue, comme si Nous n'avions pas compté sur cette entente entre vous.

« Votre lettre Nous montre de plus en plus clairement l'unité d'esprit qui guide divinement les pasteurs de l'Eglise et les fait être en parfaite communion de pensée et de jugement. Cette lettre est une preuve sûre que, dans Notre condamnation des lois dont il s'agit, Nous n'avons été influencés ni par l'envie, ni par la haine pour le gouvernement de ce pays, mais qu'obéissant aux devoirs de notre auguste office, Nous Nous sommes levé pour la défense de la loi éternelle qui commande ce qui est bien et défend ce qui est mal.

« Nous sommes heureux que dans votre clairvoyance, vous ayez dénoncé ces nouvelles lois, comme contraires à l'esprit de la civilisation moderne et portant atteinte non seulement aux droits de l'Eglise, mais aussi à ceux des citoyens; droits qui, bien que proclamés en paroles, sont violés dans les actes.

« De même que, dans les temps passés, vous avez pris part à Nos joies, de même maintenant vous sympathisez à Nos douleurs.

« L'offre que vous Nous apportez de toute l'aide qu'il est en votre pouvoir de donner, ne Nous a pas été une consolation légère.

« En proclamant sans crainte Nos droits devant les hommes, en élevant vos prières à Dieu pour notre cause, vous désirez, par la voix et l'autorité de tous les justes, faire échouer les tentatives des ennemis de la religion, de façon que Dieu puisse apaiser l'orage qui agite l'Eglise.

« En attendant, Nous acceptons avec gratitude vos bons souhaits. Nous prions le Seigneur de vous couvrir de sa grâce et, en témoignage de Notre constante affection, Nous vous accordons, à vous, Notre fils bien-aimé, à vous, vénérables frères, et aux ouailles confiées à vos soins, Notre bénédiction apostolique donnée à Saint-Pierre de Rome, le 16e jour de novembre, en l'année 1888, 16e année de notre pontificat. »

M. le comte de Paris reçoit à Sheen-House une nombreuse députation de cultivateurs du pays d'Auge qui lui sont présentés par M. Chevallier, M. de Croissy et M. Pierre de Witt, commissaires du banquet offert au mois d'août à M. Bocher par ses électeurs.

La réception a lieu dans le grand salon de Sheen-House. Un des membres de la députation lit une adresse où se trouvent résumés les plaintes et les vœux de ses compagnons. Voici le texte de cette adresse :

« Monseigneur,

« Nous venons à vous parce que nous sommes lassés de la République. Elle nous opprime en nous ruinant. Nous avons besoin d'un gouvernement réparateur.

« Propriétaires, cultivateurs, ouvriers, nous sommes fatigués de voir disparaître le fruit de nos épargnes ou de nos travaux, entre les mains de gens qui ne cherchent dans le pouvoir qu'un moyen de s'enrichir en nous appauvrissant. La Normandie est trop riche, disait hier encore un ministre qui sait bien mal ce dont il parle. Il oublie que depuis dix ans nous sommes gouvernés par ses amis.

« Pour détruire cette prétendue richesse, on nous menace de charges nouvelles, et des impôts vexatoires, perçus à l'aide de procédés inquisitoriaux, vont permettre aux républicains de nous frapper pour ce que nous pensons. L'impôt sur les revenus sera un impôt sur les opinions.

« Monseigneur, nous en avons trop et nous comptons sur vous pour nous délivrer en sauvant la France.

« Nous voulons vivre et travailler en paix sous un gouvernement fort et respecté; nous voulons que nos enfants puissent recevoir une éducation chrétienne dans les écoles où le nom de Dieu soit prononcé; nous voulons que la justice soit rendue sans souci des opinions de ceux qui l'invoquent; nous voulons rester maitres chez nous sans nous trouver toujours soumis à un régime d'espionnage et de délation.

« Nous ne voulons plus de la République.

« Nous le savons, Monseigneur, il vous faudra bien du temps pour guérir tous les maux causés par la tyrannie et l'incurie des républicains; mais, vous rendrez la confiance à ceux qui travaillent; l'espérance à ceux que l'incertitude du lendemain arrête, sans cesse, dans leurs entreprises.

« Il y a trois mois, M. Bocher nous rappelait, à Pont-Lévêque, comment la France avait pu réparer ses désastres et refaire sa fortune sous la monarchie. C'est en écoutant sa voix éloquente que nous nous sommes décidés à venir vous trouver.

« Nous avons fait ce voyage pour vous dire combien nous souffrons; dans votre exil immérité, vous prenez part à tous nos malheurs, mais cet exil finira; nous vous reverrons dans les campagnes que vous connaissez bien et où nous retournerons demain.

« Nous vous attendons avec impatience, Monseigneur, nous vous recevrons avec joie. Et le plus tôt sera le mieux ! »

M. le Comte de Paris répond en ces termes :

« Messieurs,

« Je vous remercie de votre visite. Vous n'êtes pas seulement venus m'apporter un témoignage de sympathie auquel je suis très sensible. Vous êtes venus aussi m'entretenir des cruelles souffrances de l'agriculture française.

« Vous savez combien je m'en préoccupe. Vous le savez mieux que personne, vous qui envoyez au Sénat, pour défendre vos intérêts moraux et matériels, mon représentant politique, M. Bocher, le confident le plus intime de toutes mes pensées. Vous avez eu récemment la bonne fortune de l'entendre à Pont-Lévêque : Que ne pouvais-je être alors au milieu de vous, pour étudier les besoins de cette France que nous voulons tous voir grande, calme et prospère!

« Chaque jour prouve plus clairement qu'elle ne saurait trouver la prospérité, la grandeur sous le régime républicain qui la livre comme une proie sans défense à tous les appétits, tous les cupidités des ambitieux qui l'exploitent.

« Ces maux de l'agriculture nationale sont dus sans doute à des causes nombreuses et diverses. Mais combien sont-ils aggravés par l'imprévoyance, par l'indifférence et la prodigalité de ceux qui, pour son malheur, tiennent aujourd'hui entre leurs mains la fortune du pays.

« Il ne pourra se relever que le jour où la monarchie lui donnera la stabilité et la confiance, relèvera les finances et préparera avec persévérance l'allègement de quelques-unes des charges qui l'écrasent. Il ne reprendra espoir que le jour où il verra le soin de ses destinées confié à d'honnêtes gens.

« En retournant chez vous, ne cessez de demander que la France puisse être gouvernée par des honnêtes gens. Que ce soit aujourd'hui le cri commun de tous les bons citoyens ! »

28. — M. Veil-Picard adresse à M. le Président de la Chambre une demande en autorisation de poursuites contre M. Wilson.

Mort du Président de la République helvétique.

Au Palais-Bourbon, cinq demandes de poursuites sont déposées contre M. Numa Gilly, puis la Chambre passe à la discussion du budget de la Légion d'honneur, sur lequel on opère quelques réductions insignifiantes.

29. — La Chambre des députés adopte les conclusions du rapport de la commission chargée d'examiner les demandes de poursuites contre M. Numa Gilly et se prononce par l'autorisation.

30. — La Chambre reprend la discussion des dépenses résultant des conventions de l'État avec les grandes Compagnies de chemins de fer. M. Sabatier attaque les conclusions de la commission et, en passant, les grandes Compagnies que M. Deluns-Montaud défend vigoureusement. Finalement ce budget est voté, ainsi que celui du budget des chemins de fer de l'État.

1er *décembre*. — Les membres du Congrès des catholiques du Nord et du Pas-de-Calais, votent l'Adresse suivante au Saint-Père :

« Très Saint-Père,

« Vos humbles fils, les catholiques du Nord et du Pas-de-Calais, réunis pour la seizième fois à Lille en assemblée générale, sous la haute présidence de NN. SS. les évêques d'Arras, de Lydda et d'Olympie apportent à vos pieds sacrés l'hommage de leurs délibérations et de leurs résolutions.

« C'est un filial hommage de félicitations vives et profondes, au déclin de cette année qui vit les magnifiques, les inoubliables fêtes de votre glorieux jubilé sacerdotal.

« C'est un fidèle hommage d'obéissance, de reconnaissance pour l'admirable et si opportune Encyclique naguère publiée par Votre Sainteté afin d'éclairer les nations modernes sur la nature, les limites et l'usage légitime de la liberté humaine.

« C'est l'hommage enfin des vœux ardents que nous formons pour que l'indépendance nécessaire à la sécurité et à la dignité du Siège apostolique, nécessaire à l'exercice du ministère que Jésus-Christ lui a confié pour le bien de nos âmes et des sociétés humaines elles-mêmes, lui soit enfin restituée dans les conditions plusieurs fois déterminées par Votre sagesse si clairvoyante et si ferme.

« Que Dieu accorde à Votre Sainteté de longs jours encore pour achever l'œuvre de vérité, de paix, d'universelle charité, dont le calme et puissant développement rend si lumineuses et si fécondes toutes les années de votre magnifique pontificat.

« De Votre Sainteté, les très humbles et très obéissants sujets, les fils très obéissants et très aimants. »

S. Em. le cardinal Lavigerie adresse au *Corriere di Napoli* la lettre suivante, qui confirme une information donnée par nous avant-hier :

« Monsieur le Directeur du *Corriere di Napoli*,

« Je ne puis garder pour moi seul les sentiments de ma reconnaissance. Ils débordent vraiment de mon cœur pour tout ce que Naples a voulu témoigner de sympathie à mes pauvres noirs et à leur humble missionnaire.

« Mais il est surtout un témoignage de charité que je dois vous faire connaître. Il s'élève, il est vrai, jusqu'à l'héroïsme, mais il n'étonnera personne, lorsqu'on saura que c'est l'œuvre de votre grand et charitable archevêque.

« Son Éminence le cardinal San Felice avait reçu de son peuple, après l'épreuve terrible du choléra, un souvenir auquel il tenait, je le sais, plus qu'à tout autre. C'est une croix pectorale enrichie de pierres précieuses et suspendue à une chaîne d'or. Il vient de me l'envoyer par Mgr Pacifico, avec sa carte de visite, qui porte simplement les mots qui suivent :

All'Emo e Rmo. lignor cardinale Lavigerie.

« Il cardinale Sanfelice, gloriandiosi di non avere danari, e non vergo-
« gnandosi avere debiti contratti per questa carissima Chiesa di Napoli,
« manda al l'Êminenza Vostra la catena di oro e la croce ricammente gem-
« mata che mi donarono i mei napoletani, perchè si vendano in beneficio
« dell'opera contro la schiavitù africana ».

« En lisant ces lignes, je me suis rappelé avec attendrissement les exemples de la primitive Église, lorsque saint Cyprien, dont je suis sur le siège de Carthage l'indigne successeur, faisait vendre les vases sacrés de ses sanctuaires pour racheter les esclaves africains, et j'ai baisé avec respect la croix qui m'était envoyée et le nom de celui qui en faisait si généreusement le sacrifice pour nos esclaves noirs.

« Mais cette croix, puis-je maintenant la garder et la vendre? Je croirais vraiment commettre un sacrilège, et surtout faire, au cœur des catholiques napolitains, la plus douloureuse des blessures.

« Je viens donc vous prier de m'accorder les secours de publicité, pour faire connaître à vos compatriotes, dont je sens que je suis devenu l'ami, que je leur offre à mon tour la croix que je viens de recevoir de votre cardinal-archevêque. A cet effet je l'envoie dans vos bureaux, où la portera mon secrétaire, et je vous prie de vouloir bien, de concert avec un certain nombre de prêtres et de catholiques de votre cité, décider de quelle manière elle pourra être rachetée.

« Peut-être une loterie dont le prix serait remis au Comité antiesclavagiste de Naples qui est en voie de formation, serait-elle le mode le plus simple et aussi le plus convenable, dans ce sens que celui qui aurait le numéro vainqueur, gagnerait simplement l'honneur de reporter sa croix à votre grand archevêque au nom de toute la population de son diocèse.

« En la remettant à l'heureux mandataire, vous pourrez l'assurer qu'il sera suivi auprès du cardinal San-Felice par les cœurs de tous ceux qui, dans le monde entier, conservent encore les sentiments de la charité, de l'humanité et de l'honneur chrétien.

« Veuillez agréer, Monsieur le directeur, l'expression de mes sentiments les plus distingués et les plus reconnaissants.

« † Charles, card. Lavigerie,
« *Archevêque d'Alger et de Carthage,*
« *Primat d'Afrique.* »

2. — La grande manifestation organisée par le Conseil municipal de Paris en l'honneur de Baudin échoue piteusement, au grand déplaisir des meneurs du parti radical, et nos gouvernants en sont pour leurs frais de déploiement de forces. Le défilé a lieu devant des curieux relativement peu nombreux qui lui marchandent l'aumône de quelques cris approbateurs. A peine un millier en tout d'enthousiastes quand même salue nos édiles parisiens de ses vivats obligés. Le reste se montre indifférent à cette parade révolutionnaire ou hausse les épaules. Un discours d'apparat est prononcé par le président du Conseil municipal de Paris autour du cénotaphe de Baudin, élevé à l'entrée de l'avenue du cimetière Montmartre, et la comédie est jouée; mais les acteurs en sont pour leur désenchantement.

3. — M. Chesnelong fait, au Congrès des catholiques du Nord, à Lille, un grand discours sur le domaine temporel du Pape, dont il démontre la nécessité comme garantie de l'indépendance spirituelle des Papes. En voici quelques extraits :

« Sous les Césars païens, la Papauté compta soixante martyrs; elle ne

connut que l'indépendance que la mort assure à ceux qui mettent le devoir au-dessus de la vie. Sous les Césars de Byzance, les Papes furent souvent traqués, exilés, frappés dans leur liberté, menacés dans leur vie, parce qu'ils se refusaient à couvrir de leur autorité dogmatique des hérésies officielles qui cherchaient à s'imposer par la persécution. Quant aux temps sombres du moyen âge, les empereurs d'Allemagne ou les factions féodales dominèrent à Rome, on vit des schismes honteux se produire sous le couvert de la force brutale, et le château Saint-Ange reçut souvent dans ses cachots les Papes qui ne consentaient pas à abdiquer leurs inviolables prérogatives. Et si on nous dit que les mœurs n'autoriseraient plus aujourd'hui de telles violences, les prisons de Valence, de Savone et de Fontainebleau sont là pour attester que, même de notre temps, l'indépendance spirituelle des Papes peut n'avoir d'autre refuge qu'une résistance héroïque dans sa passivité, à la force persécutrice, lorsque la garantie de la souveraineté temporelle ne la préserve pas.

« Eh bien! est-il juste, est-il légitime, est-il admissible qu'on fasse à une institution qui, je l'ai montré, porte en soi la liberté de l'Eglise et la liberté des âmes, une situation telle que son indépendance ne puisse être sauvegardée que par un héroïsme en quelque sorte continu? Ne faut-il pas respecter, dans un intérêt aussi sacré, les conditions de la justice et de la prévoyance humaines? Nous disons, nous, non pas, sans doute, que la foi catholique serait atteinte dans son essence, mais que l'Église catholique serait profondément troublée dans son fonctionnement régulier et normal par la suppression définitive du pouvoir temporel. Nous disons que dans le Pape le souverain temporel doit garantir l'indépendance du pontife, comme l'indépendance du pontife garantit à son tour la liberté de l'Église et la liberté des consciences catholiques; nous disons enfin que, selon une parole qui disait l'expression exacte, dans sa ferme concision, d'une vérité évidente, il importe que le pouvoir spirituel et le pouvoir temporel soient réunis dans le Pape pour qu'ils soient distingués partout ailleurs. »

Mais il y a plus. Non seulement la liberté de l'Église et la liberté des consciences catholiques sont engagées dans la question de l'indépendance du Souverain Pontife, cette indépendance n'est pas moins nécessaire à l'intérêt social des nations chrétiennes. Voici comment l'orateur catholique fait cette démonstration :

« La paix sociale est pour les peuples une suprême condition de vie. Or, à ne la considérer même que par le côté qui touche aux rapports de la propriété et du travail, la paix sociale est partout en grave péril. L'Angleterre a ses fenians, l'Allemagne a ses socialistes, la Russie a ses nihilistes, la France, elle aussi, a ses possibilistes, ses collectivistes, ses anarchistes, ses communistes. Partout la question se dresse comme une menace au-dessus d'un abîme. Qui nous rendra la paix? Ce n'est pas, à coup sûr, je vous le disais il y a quelques années, et c'est toujours vrai, ce socialisme révolutionnaire qui s'est décoré, dans ces derniers temps, de tant de noms divers et qui ne serait qu'un retour à la barbarie par la destruction de la propriété individuelle; ce n'est pas davantage le socialisme d'État, qui ne serait qu'une organisation savante de la spoliation des uns et de la servitude des autres pour aboutir à leur commun abaissement; ce n'est pas non plus

la lutte égoïste des droits et des intérêts contraires s'armant en guerre pour se combattre réciproquement. La paix ne renaîtra que si le patronat et le travail se tendent la main et le cœur et s'unissent tous deux dans les associations où ils se rapprochent, au lieu de s'isoler dans des associations de combat. Mais, pour cela, la première condition, c'est leur retour commun à la vérité chrétienne, à la justice chrétienne, à la charité chrétienne. Cela est vrai moralement et économiquement.....

« Ne soyez pas surpris, Messieurs, que la même conclusion revienne toujours. Toute parole divine a nécessairement le caractère d'une vérité totale et universelle. Quand le Christ dit à Pierre : « Tu seras la pierre vivante sur laquelle je bâtirai mon Eglise », c'est comme s'il lui avait dit : « Tu seras la pierre vivante sur laquelle je bâtirai l'ordre moral du monde, la liberté du monde, la paix du monde »; car l'Eglise garde toutes ces choses par sa doctrine et vivifie toutes ces choses par la grâce dont elle est la souveraine dispensatrice.

« Espérons, Messieurs, que la confusion ne durera pas, que la lumière se fera, qu'un congrès international se saisira de cette grande question, et que, dans ce congrès, un accord se produira, au nom de l'intérêt supérieur de toutes les nations chrétiennes, pour rendre sa pleine et souveraine indépendance, et par conséquent la souveraineté temporelle, à cette principauté sacrée, comme l'appelait Bossuet, qui porte dans l'histoire ce grand nom : la Papauté; à ce pouvoir primatial, régénérateur des âmes, vivification des sociétés, organe infaillible et gardien indéfectible des croyances qui sont la vie et l'honneur des nations; à ce pouvoir conservateur et civilisateur qui, planant au-dessus de toutes les erreurs et de toutes les défaillances contemporaines, maintient avec une imposante fermeté, — les encycliques de notre grand Léon XIII en sont le magnifique témoignage, — les devoirs et les prérogatives de l'autorité, les droits imprescriptibles et les limites nécessaires de la liberté, les conditions de la paix sociale sous la loi de justice et de charité que le christianisme apporta au monde.

« Ce sera, Messieurs, la solution de la question. C'est celle que Léon XIII désire, celle qu'il poursuit, celle que le monde catholique attend, celle qu'en nous associant à toutes les pensées et à tous les sentiments du Saint-Père, nous allons tout à l'heure appeler de nos vœux les plus ardents et les plus chers, dans l'unanimité de nos cœurs. Que si on nous dit que cette solution est hérissée de difficultés, notre confiance ne s'en troublera pas, car nous savons que Dieu et la Papauté ont la coutume de faire les choses difficiles et d'y réussir. »

4. — Le gouvernement italien s'émeut de l'impression profonde produite en Europe par le pétitionnement en faveur de l'indépendance du pape, pétitionnement dont l'Œuvre des Congrès catholiques a pris l'initiative. En présence des sévices que le ministre Crispi fait subir à cette occasion à plusieurs catholiques notables, les membres des Congrès catholiques d'Italie renoncent à présenter au parlement les pétitions recueillies, et préfèrent en faire un hommage direct au Souverain Pontife. A cet hommage de foi et d'attachement, le Saint-Père fait répondre par la lettre suivante de son Cardinal secrétaire d'État.

A M. le commandeur Marcellin Venturoli, Président de l'Œuvre des Congrès catholiques de l'Italie.

« Très honoré Monsieur,

« Maintenant qu'il a été mis fin à la pétition bien connue dont l'Œuvre bien méritante des Congrès catholiques en Italie avait pris l'initiative, en faveur de la liberté et l'indépendance du souverain pontificat, le Saint-Père m'a chargé de renouveler le témoignage de sa haute satisfaction et de sa vive reconnaissance pour le filial dévouement que cette Œuvre et surtout son Comité général ont déployé dans un but si légitime et si important.

« Le résultat des signatures obtenues est reconnu comme bien satisfaisant par l'auguste Pontife; mais il est aisé de comprendre combien ce résultat eût été plus important si la pétition avait pu circuler librement et si les autorités civiles n'avaient pas recouru à des actes de violence et de vraie persécution.

« Sa Sainteté a été vivement affectée de cette persécution qu'ont eu à endurer tant de fils dévoués, à cause de leurs sentiments catholiques. Aussi désire-t-Elle que nul ne soit exposé plus longtemps à en encourir les cruels effets et elle estime que ç'a été une sage décision de votre Comité de donner à cette pétition une destination différente de celle qui avait été établie d'abord. »

5. — La Chambre des députés adopte un projet de loi voté par le Sénat, concernant la destruction des insectes et autres animaux nuisibles à l'agriculture, puis elle passe à la suite de la discussion du budget des Beaux-Arts. M. Barré critique le luxe d'échafaudages déployé en pure perte au mont Saint-Michel, eu égard au chiffre relativement minime, affecté annuellement aux réparations.

La fin de la séance est consacrée au commencement de la discussion du budget des cultes. M. Gustave Rivet, au nom de ses amis politiques, ressasse en termes bien connus la formule usitée en faveur de la séparation de l'Église et de l'État. Après une réplique de M. le ministre de la justice et des cultes, la proposition Rivet est rejetée, ainsi que celle de M. Labrousse, tendant à obtenir la suppression des évêchés non concordataires. Il ressort des débats soulevés à cette occasion que le ministère actuel s'est déclaré fermement résolu à poursuivre la séparation de l'Église et de l'État. Nous en prenons acte.

6. — La Chambre des députés, à mains levées et à la presque unanimité, accorde à M. Veil-Picard l'autorisation, qu'il a demandée, de poursuivre M. Wilson.

La fin de la discussion du budget des cultes est marquée par un tumulte inoui et une lutte à mains plates entre MM. Besly et de Suisini. On sépare à grand'peine les combattants.

7. — Au commencement de la séance de la Chambre, M. Gaussorgues demande à poser une question au ministre de l'intérieur, au sujet de l'arrêté suspendant M. Numa Gilly de ses fonctions de maire de Nîmes. L'interpellant désirait savoir si le préfet a eu l'initiative de cette mesure ou s'il a agi d'après des instructions ministérielles, M. Floquet lui répond, sur un ton

solennel, que l'arrêté a été rédigé au ministère et envoyé au préfet. Cette réponse provoque une verte réplique de la part de MM. Dugué de la Fauconnerie et Gaussorgues, et finalement une altercation malsonnante et des gros mots à l'adresse de M. Rouvier.

8. — Des élections législatives ont lieu dans les Ardennes et dans le Var. Ces élections ne donnent aucun résultat dans les Ardennes et par suite il y aura ballottage. Dans le Var, M. Cluseret, ex-général de la commune, est élu par 14,776 voix contre 1875 à divers, à la suite du désistement donné en sa faveur par les autres candidats radicaux.

9. — La Chambre est appelée à voter sur l'ensemble du budget. Avant le vote, M. d'Aillières fait la déclaration suivante au nom de la droite.

« La droite, dit M. d'Aillières, ne votera pas le budget, parce qu'il est en contradiction absolue avec les promesses faites aux électeurs; la majorité républicaine n'a su réaliser ni la réforme des abus, ni les économies nécessaires, parce que le budget de 1889 met encore à la charge de l'État 600 millions d'emprunt. La droite ne le votera pas surtout, parce que ce n'est pas un budget sincère. Ce n'est pas un exposé clair et complet de la vérité. Il n'est en équilibre qu'en apparence puisqu'on n'a pas encore fait rentrer les dépenses extraordinaires dans le budget ordinaire.

« Les prévisions de dépenses y sont notoirement inférieures aux réalités certaines. Voter le budget dans ces conditions, c'est tromper volontairement le pays sur la situation de nos finances. »

M. Méline interrompt M. d'Aillières pour lui dire qu'il ne peut pas laisser accuser le gouvernement et la Chambre de tromper volontairement le pays.

M. d'Aillières répond qu'il n'a pas un mot à retirer. Il répète sa phrase : « On trompe volontairement le pays », ce qui lui vaut un rappel à l'ordre.

10. — Une campagne boulangiste est entreprise dans l'Est, à Épinal et à Saint-Dié, par MM. Laisant et Laguerre. A Épinal, M. Laguerre, constamment interrompu et hué par les manifestants, ne peut se faire entendre, et force est de dissoudre la réunion. Il est plus heureux à Saint-Dié et peut faire l'historique de la république depuis 1870 jusqu'à présent, s'attaquant surtout au régime parlementaire actuel qui s'oppose à toute réforme, critiquant vivement l'institution du Sénat et faisant l'éloge de la politique du général Boulanger. A la suite de cette conférence, la réunion vote un ordre du jour, réclamant la dissolution et la révision de la constitution.

Léon XIII adresse la lettre suivante aux Evêques d'Amérique :

« Vénérables Frères, salut et bénédiction apostolique.

« Combien malheureuse et funeste est la condition de ceux qui, chaque année, émigrent par troupes de l'Italie vers les régions de l'Amérique, pour y chercher des moyens de subsistance, c'est chose qui vous est pleinement notoire et qui n'a pas besoin que nous l'expliquions longuement. En effet, vous voyez de près les maux dont ils sont opprimés, et plus d'une fois, dans les lettres qui Nous ont été adressées par beaucoup d'entre vous vous les avez mentionnés avec douleur. Il est à déplorer, en vérité, que tant de malheureux habitants de l'Italie, contraints par la misère à quitter le sol natif, tombent bien souvent dans des maux plus graves encore que

ceux auxquels ils ont voulu échapper. Et bien souvent aussi aux travaux de tout genre auxquels sont voués leurs corps, s'ajoute la ruine beaucoup plus misérable de leurs âmes.

« D'abord, la traversée même des émigrants est pleine de périls et d'inconvénients; ils tombent, en effet, pour la plupart entre les mains d'hommes cupides, dont ils deviennent, en quelque sorte les esclaves, et, amassés par troupes sur des navires, traités d'une façon inhumaine, ils sont poussés de plus en plus à la dépravation de leur nature. Lorsqu'ils abordent aux plages où ils sont destinés, leur ignorance des lieux et de la langue, les travaux journaliers auxquels ils sont voués, les livrent à la merci des embûches d'hommes pervers et de ceux aux pouvoirs desquels ils se sont assujettis.

« Que si quelques-uns parviennent par leur activité à gagner suffisamment de quoi vivre, ils ne s'en trouvent pas moins en contact assidu avec des gens qui rapportent toutes choses au lucre et à l'utilité matérielle, et, venant ainsi à perdre insensiblement tout sentiment noble et humain, ils apprennent à mener la vie de ceux qui font converger vers la terre toutes leurs espérances et toutes leurs pensées. A cela s'ajoutent l'aliment offert de toutes parts aux passions, les fraudes des sectes qui exercent dans ces lieux leurs ravages contre la religion et qui entraînent un grand nombre dans la voie qui mène à leur perte.

« Ce qu'il y a de plus lamentable parmi ces maux, c'est que, au milieu d'une si grande multitude d'hommes, d'une si vaste étendue de territoire et de si graves difficultés locales, il n'est point facile que les émigrants trouvent auprès d'eux, comme il conviendrait, cette salutaire assistance des ministres de Dieu, qui, sachant l'italien, puissent leur apporter la parole de vie, leur administrer les sacrements, et leur prêter ces secours opportuns par lesquels leur âme serait élevée à l'espérance des biens célestes, et leur vie spirituelle serait soutenue et fortifiée. De là, en bien des lieux, le trop petit nombre de ceux qui, à leur mort, sont assistés par un prêtre, et le cas non moins fréquent de ceux qui, à leur naissance, sont privés du ministre sacré pour leur administrer le baptême de la régénération. Bien nombreux aussi sont ceux qui contractent le mariage sans aucun égard pour les lois de l'Eglise, d'où viennent des enfants semblables à leurs pères; et c'est ainsi que chez de tels hommes les mœurs chrétiennes tombent insensiblement dans l'oubli et qu'il s'en introduit d'autres détestables.

« En méditant ces choses dans Notre cœur et déplorant le misérable sort d'un si grand nombre d'hommes, à travers des sentiers abrupts et des endroits périlleux, et réfléchissant en même temps à la charité du Pasteur éternel et à ses préceptes, Nous avons pensé qu'il était du devoir de Notre charge de leur venir en aide de tout Notre pouvoir, de leur assurer des pâturages salutaires et de pourvoir, par tous les moyens, à leur prospérité et à leur salut. Nous l'entreprenons d'autant plus volontiers, que Nous y sommes portés davantage par l'amour envers ces hommes qui ont eu avec Nous une même patrie, et que, d'autre part, Nous avons le ferme espoir de ne voir jamais Nous manquer l'aide de votre zèle et de votre œuvre.

« C'est pourquoi, Nous avons eu soin que la Sacrée Congrégation de la

Propagande eût à délibérer sur ce point, et Nous lui avons ordonné que, après avoir recherché et diligemment examiné les remèdes par lesquels on pourrait conjurer ou atténuer au moins tant de maux et d'inconvénients, elle Nous proposât ce qu'il conviendrait le mieux de faire, en ayant présent le double but de pourvoir au salut des âmes et d'alléger autant que possible les souffrances des émigrants. Or, comme la cause principale de l'accroissement de ces maux consiste en ce que ces malheureux sont privés du ministère sacerdotal, par lequel est dispensée et accrue la grâce céleste, Nous avons décidé d'envoyer chez vous plusieurs prêtres italiens qui soient à même de soulager leurs nationaux en parlant leur propre langue, de les instruire de la doctrine de la foi et des préceptes, ignorés ou négligés, de la vie chrétienne, d'exercer auprès d'eux l'administration salutaire des sacrements, d'élever la génération croissante dans la religion et dans des sentiments d'humanité, d'être enfin utile à tous par le conseil et l'assistance et de leur venir en aide par les soins du ministère sacerdotal. Et pour que cela puisse être réalisé d'une manière plus facile et plus efficace, Nous avons, par Nos lettres, données sous l'anneau du Pêcheur, le 17 des calendes de décembre de l'année dernière, institué un Collège apostolique auprès du siège épiscopal de Plaisance, fondé par les soins de l'évêque de ce même siège, Notre Vénérable Frère Jean-Baptiste, afin que les ecclésiastiques qu'enflamme la charité du Christ s'y rendent des diverses parties de l'Italie et que là ils s'adonnent aux études et s'exercent sous la discipline voulue à l'accomplissement des fonctions qui leur permettront de remplir vaillamment et heureusement leur mission au nom du Christ, auprès des fils lointains de l'Italie, en devenant parmi eux les fidèles dispensateurs des divins mystères.

« En outre, parmi les élèves de ce Collège qui doit être comme un Séminaire des ministres de Dieu, pour le salut des Italiens habitant l'Amérique, Nous voulons aussi qu'on instruise des jeunes gens de vos contrées, nés de parents italiens, pourvu que, favorisés de la vocation du Seigneur, ils désirent être initiés aux choses saintes, afin qu'ensuite, investis du sacerdoce et revenant auprès de vous, ils remplissent, sous votre pouvoir pastoral, toutes les fonctions réputées les plus utiles du ministère apostolique.

« Nous ne doutons point, en effet, que vous ne les accueilliez à leur retour avec une charité toute paternelle et que vous ne leur accordiez les facultés opportunes pour remplir, d'accord avec les curés respectifs, les devoirs du saint ministère à l'égard de leurs nationaux. Ils viendront ainsi à vous comme des troupes auxiliaires, afin que, sous l'autorité de chacun de vous, selon le diocèse auquel ils appartiennent, ils prêtent leur œuvre dans les rangs de la milice sacrée. Certes, au début, ces secours ne seront pas aussi abondants que l'exigerait la nécessité des temps et des choses, et l'œuvre de ceux qui seront ainsi envoyés ne pourra pas répondre de telle sorte au nombre et aux besoins des fidèles qu'il soit donné de constituer dans chacune des localités éloignées des prêtres ayant charge d'âmes.

« Nous pensons donc que ce sera chose excellente si dans les diocèses où les émigrants italiens sont plus nombreux, on établit des communautés de prêtres qui, partant à tour de rôle pour les divers points de la région envi-

ronnante, puissent la parcourir dans leurs saintes expéditions. Il appartient à votre prudence de décider de quelle façon et dans quelles localités il est plus opportun de constituer ces communautés. — Voilà ce que, dans Notre sollicitude pastorale, Nous tenions à vous notifier par les présentes lettres. Que si quelqu'un de vous trouve, soit d'après son propre sentiment et jugement, soit d'un commun avis avec les évêques ses frères, quelque autre moyen qui puisse être employé par Nous pour l'utilité et le soulagement de ceux en vue desquels Nous avons écrit cette lettre, qu'il sache qu'il Nous fera chose agréable d'en saisir avec empressement la Sacrée Congrégation de la Propagande.

« Pour Nous, Nous attendons des fruits abondants de cette œuvre entreprise pour l'aide et le secours d'un si grand nombre d'âmes dépourvues de toute consolation de la religion catholique; et les fruits en seront d'autant plus abondants que cette œuvre sera soutenue et favorisée par ceux des fidèles dont la piété et le zèle égalent les ressources. — Au reste, Nous supplions le Dieu très clément, qui veut que tous les hommes obtiennent le salut et parviennent à la connaissance de la vérité, afin que, dans sa bonté, Il favorise cette entreprise et la fasse prospérer de plus en plus. Et en attendant, comme gage de Notre vive charité, Nous vous accordons affectueusement dans le Seigneur la bénédiction apostolique à Vous, Vénérables Frères, ainsi qu'à tout votre clergé et aux fidèles à la direction desquels vous êtes préposé.

« Donné à Rome, près de Saint-Pierre, le 10 décembre 1888, en la onzième année de Notre Pontificat.

« Léon XIII, Pape. »

Le Saint Père adresse la lettre suivante aux Archevêques et Evêques espagnols :

« Chers Fils et Vénérables Frères, Salut et bénédiction apostolique.

« Les vicissitudes nombreuses des choses et des temps qui se sont produites sous Notre Pontificat Nous ont fréquemment donné l'occasion de constater en vous cette constance de fidélité et de respect que vous avez héritée de vos ancêtres et dont vous Nous avez donné la preuve dans les circonstances prospères comme dans l'adversité. Cette fidélité et ce respect, vous Nous les avez témoignés de nouveau et d'une façon éclatante par la lettre que vous Nous avez adressée, avec une unanimité admirable de sentiments aussitôt que vous avez eu reçu communication de Notre Lettre encyclique du 20 juin dernier au sujet de la liberté humaine.

« Nous n'avons point été surpris de voir que Notre lettre a été reçue par vous avec cette piété religieuse avec laquelle vous avez habitude d'accueillir tout ce qui émane de cette chaire de la vérité. Nous avons cependant éprouvé de ce fait une satisfaction toute particulière, parce que Nous avons compris que vous Nous avez adressé cette lettre non seulement pour montrer votre dévouement respectueux, mais pour manifester votre joie profonde, comme des fils affectueux auxquels parvient la voix désirée de leur père.

« Cette circonstance Nous fait espérer que vous tâcherez par tous les

moyens en votre pouvoir d'obtenir que les fidèles qui vous sont confiés apprennent et suivent scrupuleusement Nos enseignements, de sorte que ces enseignements puissent donner, dans les affaires publiques comme dans les affaires privées, des fruits abondants de salut qui répondent entièrement à Notre sollicitude et à Nos désirs.

« Le zèle pastoral ardent qui vous anime et l'affection si grande que vous Nous témoignez Nous sont une garantie certaine que votre concours empressé ne Nous fera pas défaut pour la réalisation de ce que Nous désirons. Ce sont, en effet, ce zèle et cette affection qui arrachent de votre bouche les plaintes si justes sur les traitements indignes de Notre haut ministère qui Nous sont infligés; c'est ce même zèle et cette même affection qui ne vous permettent pas de voir avec indifférence que le Pontife romain continue à être privé de la liberté qu'il a perdue lorsqu'il a été dépouillé du pouvoir temporel, qui en a été pendant tant de siècles le rempart solide; c'est encore ce zèle et cette affection qui vous déterminent, comme vos autres frères dans l'épiscopat, à vous dévouer à la défense énergique des droits sacrés du Siège Apostolique, droits dont le mépris entraîne inévitablement le trouble et le désordre dans la société entière.

« A ce témoignage éclatant de votre dévouement envers Nous, il convenait que Nous répondions par la manifestation de Notre bienveillance envers vous. Nous désirons donc que vous soyez certains que, Nous souvenant toujours de vous, Nous faisons des prières ardentes pour vous et pour la catholique nation espagnole tout entière, dont les Églises vous ont été confiées par Dieu. Qu'il vous accorde abondamment, à vous et à vos fidèles, les dons les plus précieux de sa grâce, et puisse vous être un gage de sa miséricorde la bénédiction apostolique que Nous vous donnons très affectueusement dans le Seigneur, à vous, chers Fils et vénérables Frères, ainsi qu'au clergé et aux fidèles confiés à votre sollicitude.

« Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 10 novembre 1888, la onzième de Notre Pontificat.

« Léon XIII, Pape. »

11. — Le succès de l'emprunt russe est la grande nouvelle du jour. Il dépasse de beaucoup la portée ordinaire des événements de ce genre, et a toute l'importance d'un événement politique. La Russie demandait à l'épargne privée une somme de 500,000 millions, elle lui a répondu en lui en offrant plus de 1,600.

12. — Le *Journal Officiel* publie les convocations électorales suivantes : celles de la Charente et de la Somme pour le 6 janvier prochain. Les électeurs sénatoriaux de la Creuse se réuniront le 27 janvier.

Charles de Beaulieu.

Le Directeur-Gérant : Victor PALMÉ.

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 18, RUE DES FOSSÉS-SAINT-JACQUES

ROME AU PAPE

« Un passé qui ne peut pas revenir; un présent qui ne peut pas durer. » C'est ainsi qu'un éminent homme d'État, membre de l'Académie française, résumait la question romaine, dans un salon ami, à la suite d'un récent voyage au Vatican. Problème effroyable, qui paraîtrait insoluble si l'on pouvait douter de la mission providentielle de la Papauté. Mais, à un passé qui ne peut pas revenir, à un présent qui ne peut pas durer, doit succéder un avenir, plus ou moins éloigné mais certain, qui rendra au Chef de l'Église la liberté, l'indépendance et la souveraineté qui lui sont nécessaires.

Il est vrai, M. Crispi a d'autres espérances. M. Crispi est de ceux qui, comme pour se le persuader à eux-mêmes, s'en vont répétant chaque jour que la question romaine n'est plus une question. La dernière circulaire du premier ministre d'Humbert Ier témoigne à la fois de cet état d'esprit et de cet état de choses. A la date du 2 décembre 1888, M. Crispi envoie aux représentants de l'Italie officielle à l'étranger une lettre qu'il divise en deux parties.

Dans la première, le président du conseil italien appelle l'attention de la diplomatie sur les Congrès catholiques qui se tiennent dans tous les pays et sur les résolutions qu'on y émet relativement à la nécessité du pouvoir temporel du Saint-Siège. Constatant la gravité de ce mouvement, il ordonne à ses représentants d'essayer de faire comprendre aux cabinets étrangers que le gouvernement italien respecte la loi des garanties, mais qu'il ne peut « tolérer » qu'on soulève une question de cette nature.

Dans la seconde partie de la circulaire, M. Crispi traite la question du départ éventuel du Pape, et il montre le vif intérêt qu'il prendrait à connaître les négociations secrètes engagées à ce sujet entre le Vatican et les cours de l'Europe.

La circulaire de M. Crispi répond donc à ceux qui croient la

question romaine résolue et à ceux qui pensent, qu'en aucun cas, le Pape ne se déciderait à quitter Rome et le Vatican.

La vérité, c'est que la question romaine n'a rien perdu de sa gravité, ni de son opportunité.

La vérité, c'est que, depuis le 20 septembre 1870, Pie IX et Léon XIII ont dû se demander à chacun des nouveaux attentats contre l'indépendance nécessaire du Souverain Pontificat s'il ne valait pas mieux laisser momentanément Rome aux mains des envahisseurs et attendre hors de la ville éternelle le triomphe du droit pontifical.

Mais, dit-on, le Pape peut-il quitter Rome?

Le voudrait-il?

L'exil du Pape, ne serait-ce pas la renonciation du pouvoir temporel?

Et quelques politiques ajoutent : « Les inconvénients, les dangers même dont se plaint à bon droit le Saint-Siège, depuis la brèche de la Porta-Pia, seraient-ils moindres, ne seraient-ils pas plus grands, au contraire, hors de Rome? Où donc mieux qu'à Rome, malgré l'état précaire auquel la Papauté est réduite, le Pape trouverait-il, à l'heure actuelle, assez d'indépendance, assez de liberté? »

Il n'est pas douteux qu'avec cette haute intelligence, cet esprit si fin et si pénétrant, cette prudence si ferme et si digne à la fois, qui en imposent à tous, catholiques ou dissidents, il ne peut pas être douteux, que Léon XIII n'ait tout envisagé, tout pesé. Et même, en dehors de l'assistance divine que les fidèles lui reconnaissent, le monde entier saura, s'il prend un jour, — peut-être prochain, — le chemin de l'exil, que le Pape, « poussé aux dernières extrémités », n'a pas pu reculer, qu'il a dû partir.

Léon XIII désire-t-il en arriver là? Nous ne le croyons pas.

Qu'il le puisse? Cela ne peut faire l'ombre d'un doute.

Qu'il le doive? Lui seul peut le dire.

Mais ce que l'on sait à n'en pouvoir douter, c'est que Léon XIII quittera Rome le jour où il estimera que sa dignité de Pontife et la liberté essentielle de son ministère apostolique n'auront plus rien à attendre ni à espérer dans Rome, livrée aux sectes antireligieuses.

Il est si difficile de concevoir Rome sans Pape que, renversant les termes de cette question, beaucoup se sont imaginé que Léon XIII ne pourrait quitter Rome sans paraître renoncer à ses

droits, — disons le mot, — sans déserter. Mais ne serait-il pas plus exact d'affirmer que Rome ne pourrait vivre sans le Pape. Le Pape ne renoncera jamais à ses droits sur Rome : il l'a déclaré. Si le Pape opprimé et captif quitte Rome, c'est pour que la Papauté revienne triomphante et libre à Rome. L'histoire, et même l'histoire d'hier, le prouvent.

De Libère à Pie IX, de l'an 352 à 1849, je n'ai pas compté moins de vingt-deux Papes qui aient dû quitter Rome. Et il a paru si naturel qu'ils y revinssent que la mémoire est obligée de faire un effort pour se rappeler qu'ils en soient sortis.

Le premier, le Pape Libère, est conduit en exil à Bérée, en Thrace. Mais il revient lui-même à Rome.

Le second, Agapit, meurt en exil; mais la Papauté revient à Rome.

Sylvère meurt en exil.

Vigile aussi.

Saint Martin Ier est exilé dans la Chersonèse Taurique.

Sergius Ier est exilé pendant sept années.

Léon III s'enfuit de sa prison; mais il est ramené à Rome par Charlemagne.

Benoît V meurt en exil.

Grégoire V, dépouillé, prend la route de l'exil.

Benoît VIII est forcé de quitter Rome et de s'enfuir jusqu'en Saxe.

Alexandre II meurt en exil.

Grégoire VII, à Saverne, jette au monde ce grand cri de la Papauté et de la vraie liberté : « J'ai aimé la justice et haï l'iniquité, voilà pourquoi je meurs en exil. »

Pascal II meurt exilé à Bénévent.

Gélase II, s'évadant de sa prison, vient mourir à Cluny.

Alexandre II, pour échapper aux violences de Frédéric Barberousse, s'exile et vient en France.

Lucius III meurt en exil.

Innocent IV n'échappe aux attentats de Frédéric III qu'en s'exilant en France.

Alexandre IV meurt en exil à Viterbe.

Clément V s'exile et vient se fixer à Avignon, où la Papauté trouve un abri pendant soixante-dix ans.

Mais le Pape revient toujours à Rome!...

Et, de nos jours, Pie VI, arraché de son palais romain, meurt en exil à Valence.

Pie VII, enlevé de Rome, demeure exilé à Grenoble, à Savone, à Fontainebleau.

Enfin Pie IX s'enfuit à Gaëte, devant la Révolution triomphante, mais c'est pour revenir à Rome, où la Papauté demeure et demeurera malgré les persécutions, malgré l'exil.

Ainsi, plus de vingt fois en quatorze cents ans, et trois fois déjà en moins d'un siècle, le Pape a quitté Rome. Ainsi trente Papes ont été massacrés, plus de vingt ont dû partir pour l'exil. Les plus puissants monarques ont attaqué la Papauté, depuis Alaric, Othon, Henri III, Henri IV, les empereurs de Germanie et d'Allemagne, jusqu'à Frédéric Barberousse, Philippe le Bel, et Napoléon Ier. Ainsi toutes ces forces ont pu méconnaître, violer, outrager momentanément les droits du Saint-Siège, sans pouvoir jamais les anéantir. Et ni M. Crispi ni le roi Humbert, n'ont su profiter de cette leçon. Ils ont cru que la force ou la ruse viendraient à bout des droits du Pape. Mais s'ils n'ont pas foi dans l'Évangile, du moins qu'ils relisent l'histoire : elle leur répondra par la plume d'un illustre homme d'État anglais :

« La république de Venise, qui venait après la Papauté, en fait d'origine antique, dit Macaulay, était moderne comparativement. La république de Venise n'est plus, et la Papauté subsiste. La Papauté subsiste, non en état de décadence, non comme une ruine, mais pleine de vie et d'une jeunesse vigoureuse. L'Église catholique envoie encore jusqu'aux extrémités du monde des missionnaires aussi zélés que ceux qui débarquèrent dans le comté de Kent, avec Augustin, des missionnaires osant encore parler aux rois ennemis avec la même assurance qui inspira le Pape Léon, en présence d'Attila. Le nombre de ses enfants est plus considérable que dans aucun des siècles antérieurs. Les acquisitions dans le nouveau monde ont plus que compensé ce qu'elle a perdu dans l'ancien. Sa suprématie spirituelle s'étend sur des vastes contrées situées entre les plaines de Missouri et du cap Horn, contrées qui avant un siècle contiendront probablement une population égale à celle de l'Europe. Les membres de sa communion peuvent certainement s'évaluer à 150 millions, et il est facile de montrer que toutes les autres sectes réunies ne s'élèvent pas à 120 millions. Aucun signe n'indique que le terme de cette longue souveraineté soit proche. Elle a vu le commencement de tous les gouvernements et de tous les établissements ecclésiastiques qui existent aujourd'hui, et nous n'oserions

pas dire qu'elle n'est pas destinée à en voir la fin. Elle était grande, respectée avant que les Saxons eussent passé le Rhin, quand l'éloquence grecque était florissante encore à Antioche, quand les idoles étaient adorées encore dans le temple de la Mecque. Elle peut donc être grande et respectée encore, alors que quelque voyageur de la Nouvelle-Zélande s'arrêtera, au milieu d'une vaste solitude, contre une arche brisée du pont de Londres pour dessiner les ruines de Saint-Paul (1). »

J'ai dit que l'exil du Pape ne serait jamais une renonciation aux droits du Saint-Siège.

En toute hypothèse, il est bien évident que l'exil du Pape, s'il est inévitable, ne sera jamais un abandon. L'absence durera plus ou moins longtemps, la Providence seule le sait, mais il est certain que la pacification ne se fera que quand la Papauté reviendra libre et souveraine à Rome.

Et qu'on ne vienne pas dire : les temps sont changés; la situation n'est plus ce qu'elle était dans les siècles passés! Certes! tout change, ou plutôt tout se transforme dans la politique, et la situation n'est plus aujourd'hui ce qu'elle était hier, pas plus que le règne de Constantin n'était semblable à celui de Charlemagne, le règne de saint Louis au règne de Louis XIV ou de Napoléon Ier. Mais toujours et sous tous les régimes, les Papes ont été l'objet de la haine, des convoitises, des révoltes; toujours les Papes sont restés les gardiens et souvent les martyrs du droit et de la justice; et toujours, l'Église, qui a vu disparaître et s'écrouler autour d'elle les trônes, les dynasties, les institutions humaines, les puissances, les États, l'oppression même, toujours, toujours, l'Église est restée debout. Sous ce point de vue, du moins, la situation n'a jamais changé. « Dans les conditions actuelles de la société et de l'Église, écrivait le cardinal Wisemann, rien n'est venu affaiblir, et tout au contraire confirme et fortifie ces hautes raisons de Providence pour lesquelles Dieu donna, au huitième siècle, la souveraineté temporelle aux Pontifes romains, et pour lesquelles, depuis onze siècles, il leur a conservé cette souveraineté (2). »

Et lorsqu'il y a quatre ou cinq ans, à la suite de la spoliation de

(1) Macaulay, article de *la Revue d'Edimbourg*, n° d'octobre 1840, traduit en 1841 dans *la Revue britannique*.

(2) Lettre du 25 mars 1860.

la Propagande et de l'affaire Theodoli-Martinucci, la question d'un exil du Pape fut agitée dans la presse, avec l'hypothèse d'un séjour de Léon XIII à l'île de Malte, un publiciste s'écria : « Malte serait le Saint-Hélène de la Papauté (1) », on eut raison de lui répondre :

« Si le Pape quitte Rome pour quelque autre pays qu'il veuille, à la différence de Napoléon Ier, il y reviendra un jour, sûrement, en triomphe et plus puissant que jamais. Les Papes ont connu le chemin de l'exil, mais ils ont connu également celui qui les ramène à leur siège *naturel;* les Napoléons n'eurent pas, eux, une existence nécessaire au monde, ou un siège *naturel* à Paris; pour lors, ils furent démembrés et disloqués, et Sainte-Hélène couvrit pour toujours les triomphes du premier Napoléon..... La raison en est celle-ci, que Sainte-Hélène n'est que pour les oppresseurs du Pape; le Pape, au contraire, chassé par la Révolution, pourra, dans ses pérégrinations, traverser Avignon, Valence, Fontainebleau, Gaëte et aussi Malte, s'il le veut, mais Sainte-Hélène, non pas (2). »

L'exil, au moment que le Pape choisira comme opportun, n'est donc point pour épouvanter les timorés sur le maintien des droits du pouvoir temporel.

Il y a deux ans, Léon XIII disait à un diplomate français (3) : — « On s'imagine généralement que parce que je suis Italien, et que l'on me sait très patriote, je ne me déciderai jamais à quitter Rome. C'est à tort, car avant d'être Italien, je suis chef de l'Église catholique! »

Les journaux les plus connus pour l'exactitude de leurs informations romaines n'ont pas cessé d'exprimer cette pensée (4). Il est d'ailleurs certain, et nous le disions tout à l'heure, qu'en 1870, et plus tard, le Pape Pie IX, comme ensuite le Pape Léon XIII, ont été sur le point de partir pour l'exil. Après l'invasion de septembre faite au mépris des engagements les plus formels contractés vis-à-

(1) *Journal des Débats*, article de M. John Lemoine, sénateur, membre de l'Académie française.

(2) *Unita cattolica* de Turin, du 4 avril 1884.

(3) Le marquis de R...

(4) Pour n'en citer qu'un, l'*Osservatore romano*, du 24 mars 1884, dit que « l'époque (du départ) ne dépend point du Pape, mais du gouvernement italien. Le jour où le Pape verra sa dignité par trop compromise, sa liberté par trop entravée, il brisera le cercle qui l'étreint, et comme l'ont fait ses prédécesseurs, il ira chercher ailleurs un asile plus libre et plus sûr. »

vis du monde chrétien, les autorités italiennes redoutaient cette détermination. Rien n'était préparé. Pie IX crut devoir rester prisonnier momentanément. Mais il fit louer pour plusieurs années, au mois de novembre 1870, une villa près de Bastia, dans la Corse, en prévision d'un départ de Rome. Le rappel de l'*Orénoque* modifia ces dispositions.

En 1872, dans la crainte de difficultés pour le conclave, l'empereur d'Autriche offrit au Saint-Siège, dans le Tyrol, l'hospitalité à Brixen (Bressanone) près de Salzbourg. Dès cette époque l'Autriche avait offert Trente, comme elle proposa, dit-on, plus tard, en 1882, Brixen, Insbruck, Salzbourg et Miramar, près Trieste.

A ce moment le départ du Pape dut paraître si imminent que le jour et l'heure étaient fixés. Le vaisseau chargé de porter Pie IX était à l'ancre à Civitta Vecchia, et les meubles destinés à la cabine du Saint-Père étaient placés. Le Pape devait partir de la gare de Saint-Paul avec l'ambassadeur d'Autriche, l'unique confident de cette résolution, comme en 1849, lorsqu'un incident imprévu retarda, puis empêcha ce départ.

En 1882, l'acquisition d'importants immeubles dans l'île de Malte par un membre des plus distingués du Sacré Collège ne paraît pas avoir été étrangère à ces préoccupations. Au même moment la Curie pontificale envoyait aux nonces une simple dépêche, les informant que ce départ pourrait avoir lieu « bientôt ».

En 1884, après la visite au Quirinal du roi catholique de Bavière, que Léon XIII ne put recevoir; après surtout la confiscation mal déguisée des biens de la Propagande, la question du départ du Pape fut envisagée plus sérieusement que jamais. Toutes les dispositions furent prises pour que le Pape quittât Rome sans éveiller l'attention de personne. Plusieurs puissances catholiques et schismatiques offrirent spontanément l'hospitalité au Saint-Père, comprenant, avec plus d'intelligence que l'Italie officielle, le grand honneur et le grand profit qu'elles retireraient d'un séjour du chef de l'Église. Il serait assurément téméraire d'ajouter foi à tout ce qui a été dit ou écrit alors autour du Vatican. Malgré les offres de l'abbaye de Fulda par l'Allemagne protestante, qui semblait affecter de rendre plus d'hommages au Saint-Père, depuis qu'un gouvernement coupable imposait à la France catholique une imitation de son kulturkampff, depuis que les lois Ferry plagiaient les lois Falk, l'île de Malte, avec les bienveillants offices de l'Angleterre, parais-

sait plus susceptible d'avoir l'honneur de donner l'hospitalité au Saint-Père, malgré les inconvénients de sa situation excentrique (1). Il y avait là d'ailleurs et il y aurait partout des inconvénients, des difficultés partout : pas plus qu'à Rome envahie. Le départ du Pape n'eut pas lieu. Mais dans une mémorable allocution consistoriale, Léon XIII, qui n'avait jamais cessé de protester avec dignité contre les faits accomplis en 1870, formulait, avec une énergie plus grande encore, sa « réprobation », sa « condamnation » des actes violents et hypocrites du gouvernement italien contre la Papauté. On nous forcera à recourir « aux dernières extrémités », disait le Saint-Père, dans un passage de son discours, où il faisait une allusion plus claire encore à un départ éventuel de Rome.

Depuis ce temps, depuis quatre ans, la situation que Léon XIII déclarait naguère « intolérable » s'est-elle améliorée? C'est le Pape lui-même qui répondra dans son discours au Sacré-Collège du 24 décembre 1888. Parlant de cette magnifique apothéose de la Papauté prisonnière, à l'occasion de son jubilé, Léon XIII dit aux cardinaux : « Pendant qu'il a plu au Seigneur de nous consoler et de nous réconforter abondamment, il ne lui a pas plu également, dans ses mystérieux desseins, d'alléger et de rendre moins dure notre condition; il a même permis qu'elle vînt *à s'aggraver*. Tout le monde voit ce qu'elle est et à *quelles extrémités on veut nous pousser*. Maintenant, *plus que jamais*, la guerre est systématiquement déclarée contre tout ce qui est catholique!... »

La situation du Pape devient donc chaque jour plus pénible, plus difficile, plus précaire. Et l'on frémit à la pensée qu'une guerre civile,

(1) Le journal *le Figaro*, publia, en tête de son numéro du 3 avril 1884, un grand article sur *l'exil du Pape*, signé de l'auteur de ces pages. Il se produisit alors un curieux phénomène La presse libérale d'Italie affecta de l'ignorer aussi longtemps que possible. Elle n'en parla, pour le dénaturer, que quand toute la presse européenne l'eut traduit et commenté, bien que l'*Osservatore romano* l'eût traduit en entier, dans sa première page, et que *le Moniteur de Rome* l'eût reproduit, ainsi que l'*Unita cattolica* et le *Corriere di Torino*. C'est seulement lorsque la *Germania*, *la Gazette de Cologne*, la *Reichszeitung*, le *Berliner Tagblatt*, *la Gazette populaire de Cologne*, le *Vaterland*, la *Neue Frei Press*, l'*Algemeine Zeitung*, le *Frankfurteszeitung*, la *Politische Fragmente* de Vienne, le *Times* de Londres, *le Nord*, *le Journal de Genève*, *le Journal* et *le Courrier de Bruxelles*, *le Mémorial diplomatique*, la *Union* de Madrid, entre autres commentèrent cette étude, que les journaux italiens comme le *Diritto*, la *Nazione* de Florence, la *Gazetta d'Italia*, la *Rassegna*, etc., se virent contraints d'en parler! Comme aujourd'hui M. Crispi, ils affectaient de croire déjà que la question romaine n'était plus une question!...

ou une guerre étrangère, livrerait le Vatican et son hôte auguste à la lie de la populace. Qui oserait alors conseiller au Pape, — non d'affronter le martyre, les Papes ne craignent pas le martyre, trente Papes ont versé leur sang pour la foi, — mais d'humilier son incomparable Majesté devant l'émeute toute-puissante? Qui donc oserait s'étonner qu'en ses éventualités, — et d'autres encore, — Léon XIII ne prît, comme tant d'autres de ses prédécesseurs, le chemin de l'exil?...

Certes pour qu'un Pape aussi patriote, aussi ami de la paix, aussi opposé à toute solution violente et à toute expression outrée, vienne déclarer sa situation « intolérable » et jette de tels cris d'angoisse, il faut bien reconnaître que toutes les affirmations contraires, — même celles de M. Crispi, — ne sont point pour en atténuer l'effet ni la portée.

Le Pape seul peut connaître toute la gravité des difficultés de sa tâche. Mais tout le monde voit croître l'audace des ennemis du Saint-Siège.

Après le coup du 20 septembre 1870, — au mépris des engagements les plus solennellement pris vis-à-vis du monde, et spécialement vis-à-vis de la France, ne l'oublions pas, — les envahisseurs de Rome entreprirent de rassurer la diplomatie européenne par ce qu'ils appelèrent « la loi des garanties ». Peu à peu cette « loi des garanties » fut négligée, oubliée, puis dénoncée; aujourd'hui elle est tombée en désuétude; on nous dit que c'était là une simple tromperie : on ne craint plus de l'avouer. Et tous les jours, non seulement les feuilles révolutionnaires, mais les feuilles du gouvernement, réclament l'abolition de cette loi des garanties; certains journaux ajoutent « la suppression des garanties *et du garanti* », c'est-à-dire, — on ne la cache plus, — la suppression du Pape.

Mais il faut jeter un coup d'œil sur la Genèse de ces entreprises contre la Papauté. Interrogeons les hommes d'État les plus en vue de l'Italie.

« Dès le moment, écrivait, ces dernières années, M. Minghetti, dès le moment où nous nous sommes proposé comme but de détrôner le pouvoir temporel et de faire de Rome notre capitale, nous avons en même temps *pris des engagements moraux auxquels nous ne pouvons nous soustraire* (1). »

(1) L. Minghetti, *l'Etat et l'Eglise*, édit. de Laveleye. 1882, in-8°, p. 52.

Et pourquoi ces engagements ont-ils été pris? C'est que l'Europe était frappée de stupeur à l'idée que l'indépendance et la souveraineté du Pape, telles que les siècles les avaient établies, risquaient d'être compromises :

« Ce palladium anéanti, dit ailleurs M. Minghetti, en parlant du pouvoir temporel, on voyait se dresser des *périls* de toute sorte : le Pape errant hors de Rome, en mendiant sublime, à l'extrême péril du repos des États qu'il traversait, ou le Pape prisonnier dans Rome, ou enfin le Pape instrument de domination, et comme on le disait, en style suranné, chapelain et grand aumônier d'Italie. Si on faisait sonner bien haut l'hypothèse de la captivité pour émouvoir les âmes pieuses, l'autre était surtout goûtée par les cabinets; il leur semblait qu'un roi dans Rome, d'accord avec le Pape, et faisant servir les influences religieuses à ses fins politiques, atteindrait dans le monde une force capable de venir à bout de tout (1). »

C'est alors qu'apparurent successivement, et les circulaires diplomatiques, et les discours, et enfin la loi dite des garanties.

Dès le 7 septembre 1870, avant la brèche de la Porta-Pia, M. Visconti-Venosta écrivait aux représentants de son gouvernement à l'étranger : « S. M. le Roi... prend..., en face de l'Europe et de la catholicité, la responsabilité de la sauvegarde du Saint-Siège. » — Le 11 octobre, il revenait sur cet engagement, et rejetait « comme injurieuse et absurde l'accusation de vouloir garder le Pape prisonnier au Vatican ». — Le 14 octobre, M. Visconti-Venosta assure encore que, « quelles que soient les décisions du Saint-Père (on craignait fort que Pie IX quittât la ville envahie), ni le gouvernement, ni les populations ne manqueront jamais de l'entourer de tous les honneurs et de toutes les marques de respect qui lui sont dues. Le monde catholique ne sera pas menacé dans ses croyances. Et d'abord, ajoute-t-il, la grande situation qui appartient personnellement au Saint-Père ne sera nullement amoindrie... Le Saint-Père, qui eu la bonne inspiration de ne pas s'éloigner du Vatican, est entouré, par les autorités royales et par les populations, des égards les plus respectueux ».

Il fallait, à tout prix, rassurer l'Europe. Le général Cadorna disait en même temps (11 septembre 1870) dans sa proclamation : « Vous

(1) Minghetti, *l'Église et l'Etat*, p. 170.

saurez prouver à l'Europe que... *l'indépendance* du Saint-Siège restera *inviolable* au milieu des libertés civiles. »

M. Raeli, garde des sceaux, écrit, de son côté, aux évêques du nouveau royaume d'Italie : « Le gouvernement ne permettra jamais qu'on fasse la moindre insulte à l'Église, à ses ministres et à l'exercice de leur ministère spirituel. »

Le roi Victor-Emmanuel, lui-même, éprouve le besoin d'écrire à Pie IX, dès le 8 septembre, afin de revendiquer la responsabilité de la liberté du ministère apostolique. Le Pape doit, dit-il, « conserver sur les bords du Tibre un siège glorieux et *indépendant de toute souveraineté humaine* ». Un mois plus tard, après le plébiscite arraché aux Romains, le 9 octobre, Victor-Emmanuel, proclamant l'unité italienne, déclare solennellement, « comme roi et comme catholique », qu'il reste « ferme dans la résolution *d'assurer* la *liberté de l'Eglise et l'indépendance du Souverain Pontife* ». Le 5 décembre, dans son discours du trône, Victor-Emmanuel adresse les paroles suivantes au Parlement : « Nous resterons à Rome, en tenant *les promesses que nous nous sommes faites solennellement à nous-même*, c'est-à-dire en respectant *la liberté* de l'Église, la *pleine indépendance du Siège pontifical* dans l'exercice de son ministère religieux et dans ses relations avec la catholicité. »

Et lorsque la loi des garanties fut présentée à la Chambre, M. Berti, depuis ministre, affirmait, après tant d'autres, que « l'Eglise catholique *veut* que son chef soit *libre*. Et ce *chef ne peut être libre*, ajoutait M. Berti, s'il n'est pas *souverain* et *maître de lui-même* (1) ».

Voilà les assurances données au monde inquiet sur le sort de la Papauté. Voilà les déclarations des ministres, des hommes d'État, du roi lui-même.

Et comme on l'a vu depuis, et comme on a eu le cynisme de le reconnaître, toutes ces assurances, toutes ces déclarations, tous ces serments jurés à la face de l'Europe, n'auraient été que des paroles « d'une simple opportunité, d'un caractère provisoire ». Le mot a été dit, mais ce n'est pas le mot propre : disons-le, ce n'était qu'une indigne comédie pour tromper les chancelleries.

Il semblerait même que l'hostilité contre le Saint-Siège devient d'autant plus audacieuse, que le monde entier professe plus de

(1) Séance du 27 janvier 1871. (Actes officiels.)

respect envers le Chef de l'Église. La même secte, — la secte qui gouverne en réalité, — celle qui, malgré d'Azeglio, malgré Cavour lui-même, fit de Rome la capitale de l'Italie unifiée, ne craignit pas d'interpréter la loi des garanties, et les serments officiels, en outrageant les vénérables dépouilles de Pie IX, à la cérémonie de ses obsèques, sans plus d'égards pour la majesté de la mort que pour la majesté de cette souveraineté pontificale, si souvent reconnue et si haut proclamée. Déjà Léon XIII n'avait pu paraître un instant à la fenêtre de son palais sans provoquer des manifestations turbulentes. On avait, du moins, promis l'inviolabilité du Vatican. Et dans l'affaire Théodoli Martinucci, en 1882, la magistrature italienne entreprit de s'immiscer dans une difficulté qui ne regardait que le Pape et son ministère des Palais Apostoliques. Dans les réunions publiques, dans les journaux, libres jusqu'à la plus indigne licence, le Pape est bafoué, calomnié, ridiculisé. Des congrès « libres-penseurs » et révolutionnaires sont tolérés à la porte même du Vatican. Les fondations d'écoles hétérodoxes, de cercles anarchistes sont laissées libres, parfois encouragées. Et pendant que le roi Humbert Ier croyait pouvoir proclamer lui-même Rome « intangible », — sans paraître se douter que ce mot pouvait et devait se retourner contre les envahisseurs, — l'homme qui allait devenir le chef du gouvernement royal, le bigame républicain Crispi, l'ennemi de la France, osait tenir le langage le plus odieux contre l'Église, et permettait qu'on rappelât, en sa présence, — malgré la loi des garanties et le rapport de M. Berti, — l'injurieuse parole de Garibaldi contre le Pape, qu'il s'agit « d'extirper de l'Italie, comme un chancre » ! Voilà « les égards les plus respectueux » que le roi, d'après le témoignage des ministres et son propre serment, s'engageait à professer vis-à-vis du Pape, libre et souverain ! Quant à « l'exercice du ministère religieux » de la Papauté et ses « relations avec la catholicité », nul n'a oublié cette iniquité qu'on a appelé par euphémisme « la *conversion* des biens de la Propagande ». Les biens de la Propagande, — les biens donnés par la chrétienté tout entière, et par la France notamment, pour prêcher l'Evangile, — ces biens ont été confisqués par le pouvoir et mis en rentes sur l'Etat : il serviront peut-être, un jour prochain, à fournir des armes contre nous, contre tous ceux qui les ont destinés à la propagation de la Foi.

Enfin l'année 1888 amène la superbe manifestation du Jubilé de Léon XIII : le gouvernement du roi Humbert promet au monde

catholique toute liberté pour venir apporter au Pape le tribut de ses hommages et de sa vénération. Mais il n'empêche pas les insultes contre les pèlerins. Et quand tous les gouvernements, monarchies ou républiques, catholiques ou protestants viennent offrir à Léon XIII quelque présent, l'Italie, qui a l'honneur d'avoir chez elle le siège de la Papauté, ne trouve rien de mieux à donner au Saint-Père pour ses noces d'or, qu'une loi perfide et méchante contre l'Eglise, où se dissimule mal une véritable mise hors la loi de tout le clergé catholique, sous le titre de « code pénal » et sous le prétexte de droit commun !

Qu'a-t-on voulu faire avec cette loi, qu'on a justement qualifiée, dans la presse indépendante, de « loi de la peur? » On a voulu pouvoir mettre la main sur tout prêtre ou évêque qui voudrait user de son droit de réclamer l'indépendance du chef de l'Eglise. Lorsque, en 1877, Mancini eut présenté une loi analogue, le Sénat l'avait repoussée, et l'un des sénateurs ne craignit pas de dire qu'aucun honnête homme ne pourrait admettre une loi aussi immorale. On y voyait avec raison « le retour à la loi des suspects, et à la pire des inquisitions, à celle qui prétend pénétrer jusqu'au plus intime de l'homme, jusqu'à sa conscience ».

Après seize ans, Crispi étant ministre, la loi « immorale », rejetée par le sénat italien, devient loi d'Etat, au milieu des pompes du Jubilé de Léon XIII. Que nous voilà loin des garanties promises à l'indépendance, à la liberté, à la majesté du Souverain Pontife! Et que ne peut-on craindre d'une secte qui, en dix-huit années, a fait tant de progrès en mal!...

Et cependant, les adversaires de l'Eglise ont-ils pu reprocher jamais à Léon XIII un acte, un mot, un signe, qui ne fût pas l'expression de l'attitude la plus superbement fière et digne, mais aussi la plus pacificatrice qui se pût voir!

Cette noblesse, cette persévérance, cette unité dans l'attitude, ne permettant jamais que le droit pût être prescrit, mais n'offrant jamais un prétexte aux représailles de ses plus implacables ennemis, cette politique de Léon XIII a produit dans le monde, non seulement dans le monde catholique, mais partout, une impression qui ne saurait s'effacer, et qui aura tôt ou tard ses résultats.

Croit-on que le jour où ce Pape si prudent, si maître de lui-même, si calme dans son droit imprescriptible, viendra dire à l'Europe, non pas : « Je quitte », mais « J'ai quitté Rome, où ma

vie et ma liberté de vicaire de Jésus-Christ n'étaient plus en sûreté », croyez-vous que si cette « dernière extrémité » se produit, ce qu'à Dieu ne plaise, le monde entier ne sera pas convaincu qu'un grand malheur est arrivé, qu'un grand crime a été commis, qu'un grand péril le menace?

Les amis de M. Crispi vont jusqu'à dire : « Si le Pape quitte Rome, tant mieux; nous occuperons le Vatican, nous serons débarrassés d'une « forte épine », et l'*Italia fara da se!* » C'est digne de Pasquin. Assez aveugle pour ne pas voir la gloire et le profit que tirerait l'Italie à vivre en paix avec la Papauté, vous vous imaginez que tout serait fini! Tout commencerait. C'est qu'il ne dépend pas de tel ou tel ministre de dire, comme M. Crispi dans sa circulaire du 2 décembre 1888, que le gouvernement italien ne saurait *tolérer* qu'on soulève la question du pouvoir temporel. Cette question n'a jamais été résolue; elle est toujours pendante : elle attend, elle *appelle* une solution qui satisfasse le Pape et le monde chrétien. C'est une question qui n'appartient point exclusivement à M. Crispi, ni même exclusivement à l'Italie. C'est une question cosmopolite.

L'abolition du pouvoir temporel, écrivit Minghetti, « portait en elle un problème plus vaste que la patrie elle-même, elle avait un caractère plus général et qui *touchait au reste du monde* (1) ». Et M. Bonghi, l'un des premiers écrivains politiques d'Italie, l'a déclaré également : « La question romaine est *cosmopolite;* il s'agit des conditions essentielles du gouvernement du catholicisme qui est, ainsi que son nom le dit, un fait religieux *aussi étendu que le monde* (2). » M. Bonghi ajoute que la question romaine « n'est pas internationale, car le maintien du chef de cette religion ne peut être le devoir exclusif d'aucune nation, ni un droit que puisse revendiquer aucune autre ». Donc, comme le disait un publiciste français, « l'Italie n'est pas, sous ce rapport, dans une situation particulière; elle ne peut pas, *seule*, ce qu'aucune autre nation *seule* ne pourrait (3) ». Or, d'après la récente circulaire de M. Crispi, le but poursuivi par la secte est visible : régler, seule, le sort de la Papauté, « sans le concours d'aucune puissance », — comme on l'a écrit ailleurs; — et cette fois on le dit plus audacieu-

(1) *L'Eglise et l'Etat*, p. 52.
(2) *Revue des Deux-Mondes*, mai 1873.
(3) Emile Ollivier, *le Concile du Vatican*, t. II, p. 477.

sement, on va jusqu'à déclarer que l'on ne peut « tolérer » le caractère international de la question romaine et du pouvoir temporel...

Cependant, on l'a toujours affirmé, et Fénelon en moins de mots, mais non moins fortement que notre vieux Montaigne : « Rome est vraiment la patrie commune de tout chrétien. Tout évêque, tout catholique est chez lui, à Rome. »

Rome n'est pas à l'Italie. Rome est la propriété indivise de la catholicité tout entière. Et, comme on le déclarait à l'Assemblée française de 1849, c'est le catholicisme qui a fondé l'Etat romain, ce n'est pas l'Italie. C'est le monde catholique qui a maintenu les Etats du Saint-Siège, jusqu'aux calamités et aux défaillances coupables de 1870. Et pourquoi? « C'est parce que ce qui n'avait été d'abord qu'un élan, qu'un instinct des premiers fidèles, qui voulaient entourer leur chef spirituel de dignité, de grandeur, était devenu, plus tard, un calcul de la politique; c'est parce que les nations catholiques avaient compris que cette volonté, d'un exercice si redoutable, ne pouvait être à la merci de personne, ni de l'Autriche, ni de la France, ni de l'Espagne; c'est parce qu'il fallait que le Pape, comme il n'y a pas de position intermédiaire entre l'obéissance et le commandement, pour pouvoir répondre dans l'univers, ainsi que le disait le président Hénault, à ceux qui y commandent, eût lui-même la souveraineté.

« C'est là, la raison de l'établissement de l'Etat romain; c'est là sa destination certaine, c'est là le motif certain de son maintien.

« Pourquoi fallait-il à la Papauté la souveraineté?

« C'est parce que les conditions de l'indépendance des pouvoirs s'élèvent en proportion de la grandeur de ces pouvoirs, en proportion de l'indocilité des sujets auxquels ils s'adressent, en proportion de la délicatesse et de la gravité des sujets sur lesquels ils portent. En effet, quand tous les peuples intelligents ont voulu entourer la magistrature de respect, ils se sont dessaisis envers elle d'une partie de leur souveraineté, et ils l'ont investie de l'inamovibilité. S'il en a été jugé ainsi pour la magistrature, qui n'a pourtant à prononcer que sur les intérêts, les passions, l'honneur ou la vie des hommes, de quelles conditions, plus rigoureuses, ne devait pas être entourée l'indépendance du Saint-Père, dont le pouvoir est, sans contredit, le plus grand qu'il y ait au monde, puisqu'il s'étend sur tout l'univers; celui qui s'adresse au sujet le plus indocile qui se puisse imaginer, puisqu'il s'agit de l'âme humaine; celui qui porte sur les

objets les plus graves et les plus délicats, puisqu'il s'agit des convictions et des croyances! Voilà pourquoi il fallait que le Pape fût souverain. Il fallait qu'il fût souverain, parce que si l'âme humaine, si la puissance temporelle avaient pu suspecter son indépendance, s'il n'avait pas eu l'évidence, la renommée de l'indépendance, les âmes et les puissances temporelles qui ont un penchant si naturel à la résistance, auraient résisté à ses décrets; il fallait qu'il fût souverain, parce que s'il n'avait pas été souverain, il aurait été soumis, assujetti à toutes les vicissitudes diplomatiques, politiques et militaires d'un État qu'il n'aurait pas gouverné; il fallait qu'il fût souverain enfin, parce que de même que l'âme humaine a besoin, pour agir, de l'organe des sens, il fallait que le pouvoir spirituel eût une atmosphère libre, des agents libres à sa volonté.

« C'est donc pour être la résidence, l'agence, l'organe temporel de la souveraineté spirituelle du Saint-Père que l'État romain a été créé. De là, ce nom d'État du Saint-Siège donné à l'État romain; de là cette souveraineté élue par la catholicité tout entière, et qu'elle a bien apparemment le droit de défendre, puisqu'elle a le droit de l'élire; de là tous ces grands établissements, tous ces grands ministères de la catholicité qui étendent leurs décrets sur tout l'univers; de là cette admirable *institution de la propagande* qui va chercher sur tous les points du monde des idolâtres qu'elle discipline, qu'elle éclaire, qu'elle instruit, et qu'elle renvoie plus tard sur les différents points d'où ils étaient partis comme des précurseurs de votre foi, en même temps que comme des missionnaires de vos intérêts et de vos arts (1). »

N'est-ce pas ce que Napoléon, alors premier consul, disait lui-même :

« L'institution qui maintient l'unité de la foi, c'est-à-dire le Pape, gardien de l'unité catholique, est une institution admirable. On reproche à ce chef d'être un souverain étranger. Ce chef est étranger, en effet, et il faut en remercier le Ciel.

« Quoi! *dans le même pays se figure-t-on une autorité pareille à côté du gouvernement de l'État?* Réunie au gouvernement, cette autorité deviendrait *le despotisme des sultans*. Séparée, hostile peut-être, elle produirait une rivalité affreuse, *intolérable* (C'est le mot de Léon XIII).

(1) Discours de M. de la Rosière. *Moniteur*, 1849.

« Le Pape est hors de Paris, et cela est bien. Il n'est ni à Madrid, ni à Vienne, et c'est pourquoi nous supportons son autorité spirituelle. A Vienne, à Madrid, on est fondé à en dire autant.

« Croit-on que, s'il était à Paris, les Viennois, les Espagnols consentiraient à recevoir ses décisions. On est donc trop heureux qu'il réside hors de chez nous, et qu'en résidant hors de chez nous, *il ne réside pas chez les rivaux*, qu'il habite dans cette vieille Rome, loin de la main des empereurs d'Allemagne, loin de celle des rois de France ou des rois d'Espagne, tenant la balance entre les souverains catholiques.

« Ce sont les siècles qui ont fait cela et ils ont bien fait. Pour le gouvernement des âmes, c'est la meilleure, la plus bienfaisante institution qu'on puisse imaginer.

« Je ne soutiens pas ces choses, ajoutait le Premier consul, par entêtement de dévot, mais par raison (1). »

Et, de fait, bon nombre de journaux « libéraux » en Italie ou en Belgique, radicaux en France, ne sont point absolument épouvantés de cette disparition qu'ils rêvent de la Papauté!... Mazzini ne disait-il pas, lui : « Lorsque nous aurons renversé le pouvoir temporel du Pape, *nous aviserons à renverser son pouvoir spirituel.* » Et qu'est-ce donc que cette Papauté qu'ils rêvent de renverser?

Léon XIII, dans sa première Encyclique, l'a définie lui-même : « Le pouvoir suprême du Pontife romain établi pour défendre et affirmer ici-bas les règles éternelles et immuables du bien et de la justice (2). » Ne parlons pas de la mission providentielle du Pape et de son indestructibilité qui, pour nous catholiques, est au-dessus de toute discussion; nous ne nous occupons ici que du rôle politique et social de la Papauté. Mais quelle monarchie, quelle république, quel gouvernement peut se prévaloir d'un rôle politique et social aussi magnifique? Imaginez maintenant que cette formidable puissance vienne à manquer au monde! Mais peut-on l'imaginer sans imaginer la fin de ce monde, le retour à la barbarie?

La Réforme et les dissensions qu'elle a suscitées vous laissent deviner ce que serait cette disparition. Un auteur peu suspect, Samuel Puffendorff, fils d'un ministre luthérien, l'un des plus grands historiens de l'Allemagne, et réputé comme l'un des fonda-

(1) Cité par le comte de Falloux, à l'Assemblée législative. (*Moniteur* du 8 août 1849.)

(2) Encyclique, datée du 21 avril 1878.

teurs du droit public, a déclaré que l'autorité du Souverain Pontife est à ce point nécessaire qu'elle a été regrettée même par les dissidents : « La suppression de l'autorité du Pape, dit-il, a semé dans le monde des germes infinis de discorde. Comme il n'y a aucune autorité souveraine pour terminer les disputes qui s'élèvent de toutes parts, on a vu les protestants se diviser entre eux et se déchirer les entrailles (1). » Et, comme « la religion chrétienne, qui ne semble avoir d'objet que pour la félicité de l'autre vie, fait encore notre bonheur dans celle-ci (2) », on ne peut s'étonner que M. Thiers ait considéré la Papauté comme « une autorité qui est nécessaire à l'univers chrétien », par cette raison que, « sans l'autorité du Souverain Pontife, l'unité catholique se dissoudrait; sans cette unité le catholicisme périrait au milieu des sectes, et le monde moral, déjà si fortement ébranlé, serait bouleversé de fond en comble (3) ».

Et M. Crispi prétend que les puissances et les peuples laisseraient accomplir ce crime politique et social!

Non. « Le monde catholique, ainsi que le disait Montalembert à la tribune française, ne consentira jamais que le Pape subisse le sort des patriarches de Byzance, en perdant son indépendance, son autorité et sa dignité dans un labyrinthe de factions et de partis politiques, dont une souveraineté réelle peut *seule* le mettre à l'abri (4). »

Le monde catholique n'y consentira jamais. Le Pape n'y consentira pas davantage. Et si l'exil est nécessaire, le Pape prendra le chemin de l'exil. S'il le faut, le Pape jettera au monde ce cri suprême de la conscience outragée et violentée : « J'ai haï l'iniquité! voilà pourquoi j'ai pris le chemin de l'exil... J'ai voulu sauvegarder mon indépendance, qui est l'indépendance du monde. A tous mes efforts pour résoudre pacifiquement la question romaine, mes geôliers n'ont répondu qu'en rendant ma prison plus étroite et plus rigoureuse. J'ai brisé ces entraves. Je ne puis être le sujet d'aucune puissance... »

Alors, si cet événement doit se produire, n'en déplaise à M. Crispi et à ses amis, le Pape n'en restera pas moins le Pape, autorité

(1) *De monarchia Pontificis romani.*
(2) Montesquieu, *Esprit des lois*, l. XXIV, ch. III.
(3) *Moniteur*, Assemblée législative de 1849, séance du 13 octobre.
(4) *Moniteur, ibid.*, séance du 12 octobre 1849.

infaillible et souveraine de plus de 200 millions d'âmes. M. Minghetti n'en doutait pas, lorsqu'il écrivait, il y a quelques années seulement : « Un Pape proscrit ne manquerait jamais d'un asile sûr d'où il pourrait proclamer ses doctrines et lancer ses anathèmes (1). »

Quelles difficultés pour l'Italie, quelles difficultés pour le monde, quelles difficultés pour tous!...

Pour l'Italie, d'abord et surtout, car il faut être aveugles pour ne point voir que si le Pape se trouve, comme il y a lieu de le craindre, forcé de quitter le Vatican, son départ précipiterait le dénouement, et montrerait qu'une monarchie qui s'appuie sur les ennemis de l'autel, ne peut sauver son trône. Et ce n'est pas seulement à M. Crispi que paraît avoir pensé M. Bonghi, lorsqu'il disait en 1881 : « Ceux qui entreprendraient d'arracher le Pape du sol italien devraient s'attendre à être jetés par terre par leur effort même, ou à remuer autour de l'arbre, en le déracinant, beaucoup plus de terre qu'ils n'auraient prévu... Sa ruine ne serait pas la seule qui couvrirait le sol de l'Italie; et peut-être les radicaux n'ont une si grande envie et une si grande hâte de le détruire, que parce qu'ils voient et espèrent que sa chute serait suivie de près au sein de notre patrie agitée, par d'autres destructions, qui lui tiennent encore plus au cœur (2). »

Ainsi, la guerre à la papauté, c'est l'exil du Pape; l'exil du Pape, c'est la ruine du trône de l'Italie, et la ruine de la monarchie, c'est la désagrégation de l'unité italienne. Un de ceux qui ont le plus contribué à cette unité, disait à un journaliste : « J'avoue que je ne craindrais pas la République si elle menaçait seulement la dynastie, malgré mes sentiments sympathiques à celle-ci; mais la République menacera l'unité italienne elle-même. A peine sera-t-elle établie que nous commencerons à nous désagréger (3). » Est-ce là ce que veut l'Italie?...

Voilà dix-huit ans que dure l'essai de cohabitation du Pape et du roi, à Rome.

Le temps loin d'améliorer la situation ne fait que l'aggraver tous les jours.

(1) *L'Eglise et l'Etat*, édit. de Laveleye, p. 176.

(2) M. Visconti-Venostra aurait dit de même à M. de Laveleye, que « l'Italie n'a aucun intérêt à ce que le Pape abandonne Rome ». (*Nouvelles lettres sur l'Italie*, 1884.)

(3) Correspondance du *Times*. Paris, 10 octobre 1881.

Comment remédier à cet état de choses intolérable?

Il n'y a qu'une solution possible pour éviter de grands, de très grands malheurs : — rendre Rome au Pape.

On a dit avec raison que la monarchie de Savoie « campait » à Rome, depuis 1870. Qu'elle lève le camp. Si elle avait suivi les conseils de Massimo d'Azeglio, et de tant d'autres patriotes, elle n'eût pas même fait cette « expérience »; elle eût abandonné plus tôt cette « chimère » de Rome-capitale.

Aucun gouvernement n'a ratifié la prise de possession de Rome : la France, au contraire, par M. Jules Favre, alors ministre des affaires étrangères de la République, la Prusse, la Bavière, l'Angleterre, l'Espagne, la Belgique, la Suisse, tous ont formellement réservé la question de Rome-capitale, comme devant être résolue collectivement par les puissances, et non par la seule Italie. On n'a pas oublié les solennelles déclarations faites au Reichstag sur ce point par M. de Bismarck. Ces jours-ci même (décembre 1888), M. Gladstone écrivait au marquis de Viso : « Je considère la question sur laquelle vous appelez mon attention (la question romaine), comme tellement importante qu'elle mériterait fort bien l'intervention d'un arbitrage international (1). » Cette année encore il n'y a pas une seule capitale ou des assemblées et des congrès n'aient protesté contre l'état de choses actuel, au point que M. Crispi ait cru très politique de s'en montrer si fort ému!

Ces protestations significatives de la part des gouvernements et des peuples catholiques ou protestants n'ont pas cessé depuis près de vingt ans. Depuis près de vingt ans « l'expérience », tentée par l'Italie se continue sans que la situation soit tolérable. Par la force des choses et selon la prédiction des plus clairvoyants patriotes, la crise devient au contraire chaque jour plus aiguë. Pouvons-nous donc être surpris d'entendre plus forts, plus fréquents, ces cris d'angoisse poussés par le Souverain Pontife qui ne peut devenir, ni pour sa propre dignité, ni pour notre propre sauvegarde, une sorte de sujet ou de vassal du roi d'Italie, prisonnier lui-même des sectes révolutionnaires.

On l'a dit cent fois, « Rome-capitale ne pouvait être que la conception de ceux qui aspirent à se débarrasser du même coup de

(1) Lettre publiée dans les journaux de décembre 1888 et janvier 1889. — Pour les autres documents, voir *les Archives diplomatiques*, 1870, 1871, et la suite.

la monarchie et de la Papauté (1). » Aussi, M. Tommaseo, qui cependant avait combattu le pouvoir temporel, écrivait-il à M. de Gubernatis, en 1872, deux ans après l'occupation de Rome : « Je désirais qu'on laissât au Pontife suprême du catholicisme une terre où il ne fut point sous la dépendance d'un roi. » Cette parcelle de terrain ne fût même pas laissée au Souverain Pontife.

C'est qu' « il est des hommes, — comme l'écrivait César Balbo, — qui se prétendent libéraux et progressistes, et qui aspirent à la chute de cette souveraineté, si populaire dans son origine, si progressive dans son histoire, si féconde dans sa puissance, où tout est populaire, les électeurs et les élus. Qui ne sait que l'Église fut le seul pouvoir du moyen âge intervenant au nom du peuple? Inconséquents autant qu'égoïstes, ces Italiens-là se proclament quelquefois chrétiens catholiques, et ennemis de la puissance *temporelle* du Pape; ils oublient que cette puissance est en *connexion intime avec la chrétienté*, avec son union, sa puissance, sa civilisation, en un mot avec son gouvernement et son existence. Pauvres gens sans instinct de l'avenir, sans intelligence de la situation, des expériences, des souffrances de l'Italie, sourds devant son histoire, aveugles devant sa mission. » Et l'éminent écrivain ajoutait cette prédiction : « Si par malheur on les écoute, nous assisterons de nouveau à la ruine des plus belles espérances (2). » On les a écoutés. Le désastre prédit n'a pas encore fondu sur l'Italie. Mais on le devine, on le pressent. Et l'état d'inertie momentané des grandes chancelleries n'empêche pas les protestations incessantes et générales, en faveur des droits imprescriptibles de la Papauté sur Rome, patrie et capitale de tout le monde chrétien. Or, si la question romaine a cette vitalité qui survit à tous les égoïsmes, à toutes les apathies, et je dirai à toutes les défaillances, qui donc oserait affirmer qu'il ne s'élèvera pas, — et bientôt peut-être, en faveur de l'indépendance nécessaire du chef de l'Église, une voix assez puissante pour se faire entendre, assez écoutée pour se faire obéir? Que cette voix vienne de la France, — à son grand honneur, — ou de l'Allemagne, de l'Angleterre ou de l'Autriche, de l'Espagne ou de la Russie, d'un pays catholique ou dissident, nul ne le pourrait dire aujourd'hui, dans l'inconnu du lendemain. N'a-t-on pas vu, par un concours manifestement providentiel, trois puissances non catholiques, l'An-

(1) Emile Ollivier, *l'Eglise et l'Etat au Concile du Vatican.*
(2) *Pensieri sulla storia d'Italia.* Firenze, 1858, p. 578-579.

gleterre, la Prusse et la Russie, faire rendre au Pape ses États, en 1815?

On peut donc, en dépit des circulaires de M. Crispi, engager l'Italie officielle à s'arrêter dans cette voie périlleuse. Il en est temps encore, mais il n'est que temps. N'amenez pas le Pape aux « dernières extrémités ». Ne le forcez pas à quitter le Vatican!... La sage politique ne consiste point à s'obstiner. Reconnaître son erreur dénote parfois plus de force, et toujours plus de grandeur. Et ce n'est pas en allant résolument à Canossa, — comme on l'a dit, — que votre ami d'aujourd'hui, le prince de Bismarck, s'est mis dans son tort, après ses essais impolitiques de kulturkampf. Revenez aux conseils de vos véritables amis, aux conseils des César Balbo, des Manzoni, des Ferrari, des Georgini, des Gino Capponi et d'Azeglio, celui qui pensait que vous sauver de Rome-capitale eût été vous rendre un service non moins grand que celui qui vous fut rendu à Solférino (1). N'hésitez plus. Renoncez à cette « chimère » ou renoncez à votre trône et renoncez à la paix, à la grandeur de l'Italie, en même temps qu'au droit et à la justice. L'expérience de chaque jour le démontre : le Pape, où qu'il soit, peut se passer de vous. Et vous ne pouvez vous passer de la paix avec le Pape. Le Pape prisonnier au Vatican, ou errant sur les routes, n'en sera pas moins la plus grande puissance du monde. La guerre tour à tour violente ou sournoise que vous lui faites ne peut atteindre son infaillible autorité doctrinale et morale. Et si le Pape vous déclarait la guerre, vous ne pourriez pas vivre (2). Rome vous gêne. Rome pèse sur vos épaules comme la chape de plomb dont parle votre sublime Dante. Rome vous écrase et vous tue. C'est que Rome est au Pape et au monde. Rome n'est pas à vous. Rendez Rome au Pape. Délivrez le Pape. Délivrez le monde. Délivrez-vous vous-mêmes, sans attendre que le monde délivre le Pape, sans vous, malgré vous, — et peut-être contre vous.

Joseph Denais.

(1) Lettre à M. Eugène Rendu.

(2) « Léon XIII au Vatican peut être incommode; établi à Brixen, il deviendrait une menace permanente pour l'Italie », disait le journal *le Nord*, en avril 1884.

LA VÉRITÉ SUR 1789

I

Il est bien entendu, — n'est-ce pas, — que 1793 est une date néfaste, le commencement d'une ère de honte, d'oppression et de tyrannie; — où il n'y a que des gredins au pouvoir; — où les noyades, les fusillades et surtout l'horrible guillotine sont à l'ordre du jour et regardées comme un moyen de gouvernement.

A moins d'être un révolutionnaire enragé, personne n'oserait faire l'éloge de cet affreux régime, de cette époque sanglante, qui souille d'une tache indélébile les pages de notre histoire nationale et fera rougir de honte notre plus lointaine postérité.

Mais jusqu'à ces derniers temps, il était admis presque sans conteste, par la majorité des historiens et des publicistes, que 1789 fut une heureuse année, le commencement d'une ère de gloire, de liberté, de civilisation et de progrès. Cette *légende* avait cours principalement dans les écrits prétendus historiques de certains *romanciers*, doués de plus d'imagination que de science véritable et qui aimaient mieux broder sur un thème tout fait des phrases sentimentales toujours bien accueillies d'un public léger et frivole, que de se donner la peine de recourir aux sources, de compulser nos archives nationales et de poursuivre, au prix de longues veilles et de dures fatigues, la recherche de la vérité.

Dieu merci, nous n'en sommes plus là aujourd'hui. Grâce aux efforts persévérants, grâce aux travaux consciencieux de plusieurs hommes d'un grand mérite, le jour commence à se faire, et leurs savants ouvrages sont venus jeter sur cette époque, si faussement appréciée jusqu'ici, une lumière inattendue.

M. Taine, en particulier, — bien qu'il ne soit encore ni royaliste

ni clérical, — s'est trouvé amené par ses études à porter un jugement sévère sur les origine de notre *glorieuse* Révolution; et, en publiant avec une bonne foi qui l'honore le résultat de ses longues recherches, il aura contribué, dans une large mesure, à démolir les illusions plus ou moins calculées par lesquelles les héritiers des prétendus réformateurs de la société française aimaient à se laisser tromper.

Espérons que M. Taine ne s'en tiendra pas là et que ses investigations persévérantes le conduiront un jour à contempler dans tout leur éclat les splendeurs du vrai, du beau et du bien.

En attendant, profitons de son travail et servons-nous de son livre pour rectifier bien des idées fausses et pour détruire de funestes erreurs.

Et, pour commencer, établissons d'abord que cette fameuse ère de prospérité dont l'année 1789 nous offre, dit-on, un si parfait modèle, ne ressemble, en rien, à l'âge d'or rêvé par les poètes, et qui est resté l'idéal d'une félicité sans mélange.

De toutes parts, en effet, dès les premiers mois de cette année trop vantée, on voit éclater en France plus de trois cents émeutes. Il y en a de mois en mois et de semaine en semaine, en Poitou, en Bretagne, en Touraine, dans l'Orléanais, la Normandie, l'Ile de France, la Picardie, la Champagne, l'Alsace, la Bourgogne, le Nivernais, l'Auvergne, le Languedoc, la Provence. Les contemporains ne savent que penser d'un tel fléau, ils ne comprennent rien à cette innombrable quantité de malfaiteurs qui surgissent partout à la fois, et qui, sans chefs apparents, semblent être d'intelligence pour se livrer partout aux mêmes excès.

Dès le premier moment des troubles, comme il arrive d'ordinaire en pareille circonstance, la lie de la population est remontée à la surface. Contrebandiers, faux-sauniers, braconniers, vagabonds, mendiants, repris de justice, se sont hâtés d'apporter leur contingent à l'émeute et de prendre part au mouvement dont ils espèrent bien profiter. Aussi les vols, les pillages, les assassinats, se multiplieront-ils bientôt à un tel point, qu'il n'y aura plus en France aucune sécurité, et que les biens, la vie même des plus honnêtes citoyens, seront exposés à des dangers continuels.

Pour comble de malheur, le gouvernement lâche les rênes au moment même où il eût fallu les saisir d'une main plus ferme, pour contenir dans le devoir cette multitude affolée par la famine et la

misère. Bientôt ce n'est plus le peuple qui obéit aux autorités, ce sont les autorités qui obéissent au peuple, et l'on ne voit plus en tous lieux que le désordre et l'anarchie la plus complète. Parmi les magistrats, les uns se troublent et faiblissent devant la clameur immense; les autres croient remédier à tout par des concessions passagères, se flattant que les choses tourneront mieux une autre fois. Et voilà que la force publique, insuffisante, dispersée, chancelante, va trouver ameutés contre elle, non seulement les fureurs aveugles de la faim, mais encore les instincts malfaisants qui profitent de tout désordre, et les convoitises permanentes que tout ébranlement politique délivre de leur frein.

Par suite de cette faiblesse du pouvoir, les émeutiers se croiront bientôt tout permis : ils édicteront des lois, se conduiront en souverains, exerceront la puissance publique, et, sommairement, arbitrairement, brutalement, renverseront tout ce qui essaiera de s'opposer à leurs précieuses volontés. Dès lors, malheur aux représentants de la loi! Malheur à ceux-là mêmes qui, en conservant leurs fonctions, n'auront pas eu le courage d'en accomplir les devoirs.

Le commandant de la Bourgogne est prisonnier à Dijon; — celui de Caen est assiégé dans le vieux palais et réduit à capituler; — celui de Bordeaux est obligé de livrer Château-Trompette avec les équipements et les fusils; — celui de Metz subit les ordres et les insultes de la populace. — L'intendant de Besançon est en fuite; — celui de Bretagne erre au hasard dans sa province; — celui de Rouen voit sa maison saccagée de fond en comble et se sauve parmi les cris d'une bande qui demande sa tête, etc., etc., etc.

Il serait trop long de raconter toutes les violences auxquelles se livre cette multitude en délire : convois arrêtés, blés pillés, meuniers et marchands de grains pendus, décapités, massacrés, propriétaires rançonnés, maisons saccagées, archives publiques jetées au vent ou consumées par les flammes.

Mais ce n'est rien encore, et la suite des événements va justifier ce mot de Malouet, que la Terreur date du 14 juillet 1789. On croirait lire l'histoire de quelque peuplade barbare et non celle d'un peuple chrétien et civilisé.

A Troyes, Huez, maire de cette ville, qui n'a jamais fait de mal à personne et qui n'est connu que par son abnégation et ses bienfaits, est en butte aux plus horribles traitements. En quittant son tribunal pour se rendre à sa demeure, il est renversé par les émeu-

tiers, meurtri à coups de pied et de poing, frappé à la tête d'un coup de sabot, jeté en bas du grand escalier. Une femme, — une mégère, — lui enfonce ses ciseaux dans les yeux à plusieurs reprises; il est traîné, la corde au cou, par les rues, dans les ruisseaux, jusqu'à ce qu'il expire!

A Caen, le major de Belsunce, tout aussi innocent et garanti par la foi jurée, subit un supplice non moins horrible : il est dépecé comme La Pérouse le fut par les cannibales, et une femme lui dévore le cœur!

Sans autre motif que des soupçons injustes, M. Cureau, lieutenant au maire du Mans, est arrêté avec M. de Montesson, son gendre. Pendant le chemin, on les traîne par terre, on se les jette de main en main, on les foule aux pieds, on leur crache à la figure, on les souille d'ordures. Enfin, M. de Montesson est tué à coups de fusil; M. Cureau est massacré en détail!

Dans le Languedoc, M. de Barras est coupé en morceaux devant sa femme près d'accoucher et qui en est morte; — dans la Franche-Comté, Mme de Bathilly est forcée, la hache sur la tête, de donner ses titres et même sa terre; — Mme de Listenay est forcée au même abandon, ayant la fourche au col et ses deux filles évanouies à ses pieds; — le chevalier d'Ambly est arraché de son château, traîné nu dans son village, enterré dans du fumier, après avoir eu les sourcils et tous les cheveux arrachés pendant qu'on dansait autour de lui!

Ainsi procède la *justice* populaire. Chaque attroupement se croit le droit de rendre des sentences, et il les exécute lui-même sur les vies et sur les biens.

Dans les provinces de l'Ouest, du Centre et du Midi, ces explosions sont isolées, mais du côté de l'Est, sur une bande large de de 30 à 50 lieues, et depuis l'extrême Nord jusqu'à la Provence, la conflagration est universelle.

Dès le 16 juillet, le château de Sancy, à la princesse de Baufremont, est saccagé, puis, le 18, ceux de Lure, de Béhaine et de Molans. Le 29, le château de M. de Memmuy est incendié, et, dans la semaine suivante, trois abbayes sont détruites, onze châteaux ruinés, d'autres pillés.

Dans la Franche-Comté, près de quarante châteaux et maisons seigneuriales sont pillés et brûlés; — de Langres à Gray, en moyenne, trois châteaux sur cinq sont saccagés; dans le Dauphiné,

vingt-sept sont incendiés ou dévastés, cinq dans le pays du Viennois, et, outre cela, tous les monastères.

Telle est la vie publique en France depuis la prise de la Bastille. Telle est la prospérité dont on y jouit. Telles sont les douceurs du nouveau régime. Et tout cela est authentique; M. Taine n'avance rien que pièces en mains et avec preuves à l'appui.

Notez que nous n'avons encore rien dit de Paris, ni de Versailles. Mais c'est bien assez d'horreurs comme cela pour une fois : nous y reviendrons.

II

Dans un premier article, j'ai essayé de tracer, en me servant du livre de M. Taine, une esquisse bien incomplète de *l'ère de prospérité*, dont nos pères eurent le bonheur de jouir en l'an de grâce 1789. Mais je n'ai parlé jusqu'ici que de la province. Je voudrais aujourd'hui compléter le tableau, en présentant à mes lecteurs la physionomie de Paris, à cette époque. Je puiserai à la même source que la première fois et, grâce à ce puissant secours, j'arriverai, je l'espère, à dire des choses aussi utiles qu'intéressantes,

Quelle qu'ait été l'effervescence des provinces, c'est cependant au centre du pays que les secousses convulsives ont été les plus fortes. Là, rien ne manque pour aggraver l'émeute : ni les excitations plus vives pour la provoquer, ni les bandes plus nombreuses pour la faire. Tous les alentours de Paris fournissent des recrues à la révolte; il en vient de 30, 40 et 60 lieues. Tout cela flotte autour de Paris et s'y engouffre comme dans un égout, les malheureux et les malfaiteurs. Pendant les derniers jours d'avril, les commis voient entrer par les barrières un nombre effrayant d'hommes mal vêtus et d'une figure sinistre. On remarque que l'aspect de la foule est changé; il s'y mêle une quantité d'étrangers, venus de tous pays, la plupart déguenillés, armés de grands bâtons et dont le seul aspect annonce tout ce qu'on en doit craindre. Notez que déjà, avant cet afflux final, la sentine publique était pleine et regorgeait. Dès lors, l'armée du désordre est prête et l'on comprend avec quelle force irrésistible elle foncera sur l'obstacle que, du doigt, on lui aura montré.

L'excitation avait commencé, dès le 21 avril, avec les assemblées électorales, où les nouveaux citoyens venaient déclamer et s'exalter. La presse, qui vient d'obtenir une liberté absolue, se met de la

partie. Coup sur coup éclatent les pamphlets révolutionnaires qui sont répandus par centaines et par milliers. Au mois de juin, ils seront dans toutes les mains; les laquais eux-mêmes les dévoreront à la porte des hôtels.

Mais déjà les agitateurs sont en permanence; le Palais-Royal est un club en plein air où, toute la journée et jusque bien avant dans la nuit, ils s'exaltent les uns les autres et poussent la foule aux coups de main. Camille Desmoulins, l'un des orateurs ordinaires de ces réunions, annonce et provoque la Jacquerie en termes précis. « Puisque la bête est dans le piège, dit-il, qu'on l'assomme... Jamais plus riche proie n'aura été offerte au vainqueur. Quarante mille palais, hôtels, châteaux, les deux cinquièmes des biens de la France, seront le prix de la valeur. Ceux qui se prétendent conquérants seront conquis à leur tour et la nation sera purgée. » N'est-ce pas là déjà le programme de la *Terreur?*

Quant aux auditeurs avides d'entendre de pareilles déclamations, ils sont dignes du lieu qui les rassemble. Centre de la prostitution, du jeu, de l'oisiveté, le Palais-Royal attire à lui toute cette population sans racines qui flotte dans une grande ville et qui, n'ayant ni métier ni ménage, ne vit que pour la curiosité ou pour le plaisir. Habitués des cafés, coureurs de tripots, aventuriers et déclassés, enfants perdus de la littérature, de l'art et du barreau, clercs de procureur, étudiants des écoles, badauds, flâneurs, étrangers et habitués d'hôtels garnis, remplissent le jardin et les galeries. Jugez, si vous le pouvez, de l'effet de ces provocations incendiaires tombant au milieu d'une pareille foule et calculez-en les conséquences.

Dans ces assemblées, les motions les plus meurtrières sont à l'ordre du jour et nulle contradiction n'est tolérée. Un jour, un assistant ayant témoigné son horreur pour de pareils excès, il est saisi au collet, on l'oblige à se mettre à genoux, à faire amende honorable, à baiser la terre; on lui inflige le châtiment des enfants, on l'enfonce plusieurs fois dans un des bassins; après quoi, on le livre à la populace, qui le roule dans la boue. Quelques jours après, le 22 juin, il y a encore deux exécutions semblables. Dans la première semaine de juillet, un abbé qui parle mal de Necker est fouetté; une femme qui dit des injures au buste de Necker est troussée et frappée jusqu'au sang par les poissardes. Un autre jour, un homme de la police est reconnu, on le poursuit, on le force comme on force un cerf, on le baigne dans le bassin, on lui jette

des pierres, on lui donne des coups de canne, on lui met un œil hors de l'orbite; enfin, malgré ses prières et bien qu'il criât merci, on l'a jeté une seconde fois dans le bassin. Son supplice a duré depuis midi jusqu'à cinq heures, et il y avait bien dix mille bourreaux.

Considérez maintenant l'effet d'un pareil foyer au milieu d'une cité si impressionnable et dans un pareil moment. D'autant plus que le pouvoir est faible et va s'affaiblissant tous les jours.

Dès le mois de février 1789, Necker avoue « qu'il n'y a plus d'obéissance nulle part, et qu'on n'est pas même sûr des troupes ». Il ne se trompait pas. Quelques mois après, la défection de l'armée commence, et bientôt la plus grande partie des soldats a tourné et fait cause commune avec la révolte.

Maintenant le nouveau souverain peut entrer en scène, il ne trouvera nulle part de sérieuse résistance.

Déjà, au mois d'avril, la foule avait voulu faire l'essai de ses forces. Elle avait envahi et saccagé de fond en comble la maison d'un nommé Réveillon, fabricant de papiers peints de la rue Saint-Antoine, *accusé d'avoir mal parlé du peuple*. Pendant plusieurs heures, les mutins, ivres de vin et de fureur, avaient résisté à la troupe et s'étaient défendus en désespérés. On n'en était venu à bout qu'avec du canon et les attroupements s'étaient prolongés bien avant dans la nuit.

Mais depuis lors les choses ont marché, la troupe a été démoralisée comme tout le reste de la société. Bien loin de réprimer l'émeute, elle se joindra à elle et marchera à sa tête, comme au 14 juillet, où cinq bataillons sur six firent une honteuse défection, et où les gardes-françaises eurent l'infamie de faire feu sur un régiment fidèle au devoir.

D'ailleurs, l'émeute est armée maintenant, car elle a pillé les boutiques des armuriers, et cette fois elle sera victorieuse.

Le 13 juillet, la capitale se trouve à la merci de la dernière plèbe et des bandits. Pendant la nuit du 13 au 14, les hommes de la plus vile populace, armés de fusils, de broches et de piques, se font ouvrir les portes des maisons, donner à boire et à manger, de l'argent et des armes. Vagabonds déguenillés, plusieurs presque nus, la plupart armés comme des sauvages, d'une physionomie effrayante, ils sont de ceux qu'on ne se souvient pas d'avoir rencontrés au grand jour. On dit qu'il y en a cinquante mille comme cela dans Paris, où ils se sont emparés des principaux postes.

« Pendant deux jours et deux nuits, dit Bailly; Paris courut risque d'être livré au pillage, et ne fut sauvé des bandits que par la garde nationale. »

Le lendemain est le jour mémorable de la prise de la Bastille, ce *glorieux* fait d'armes dont les républicains sont si fiers, tandis que les *vainqueurs* eux-mêmes sont obligés d'avouer « que la Bastille n'a pas été prise de vive force, qu'elle s'est rendue, avant même d'être attaquée, par capitulation, *sur la promesse qu'il ne serait fait de mal à personne* ». Ce qui ne doit pas enorgueillir les républicains, c'est la manière dont cette capitulation fut observée. A peine la porte est-elle ouverte que les invalides, gardiens de la vieille forteresse, sont écharpés. On entraîne les officiers, on en tue cinq avec trois soldats. Le gouverneur, M. de Launay, qui a montré à l'égard des insurgés une longanimité, une patience excessives, reçoit en sortant un coup d'épée à l'épaule droite; on s'empare de sa personne, on le charge de coups, on lui arrache les cheveux. Arrivé sous l'arcade Saint-Jean, il était déjà très blessé. Alors, désespéré et voulant abréger son supplice, il demande la mort et tombe percé par des baïonnettes. La foule s'acharne sur son cadavre, qu'elle traîne dans les ruisseaux. Enfin, on lui coupe la tête, on la met au bout d'une fourche à trois dents, et on la promène ainsi par les rues.

Le même jour, au Palais-Royal, des listes de proscription sont dressées. M. de Flesselles, prévôt des marchands, *pour s'être montré tiède*, est arrêté, abattu dans la rue d'un coup de pistolet, et sa tête portée sur une pique va rejoindre celle de M. de Launay.

Dès lors, la multitude livrée aux révolutionnaires a comme des soubresauts meurtriers, et toute vie est suspendue à un fil.

Le 22 juillet, Foulon et Berthier, proscrits publiquement depuis huit jours par le Palais-Royal, sont arrêtés et amenés à Paris. Le premier, vieillard de soixante-quatorze ans, est pendu jusqu'à trois fois à la lanterne, la corde ayant cassé les deux premières fois. Le second est conduit à l'Abbaye, mais son escorte est dispersée en chemin et il tombe entre les mains de la foule. Alors, se voyant perdu, il arrache le fusil d'un des émeutiers et se défend en brave. Mais un soldat lui fend le ventre d'un coup de sabre, un autre lui arrache le cœur, puis on coupe la tête du cadavre, et cet horrible trophée est porté à l'Hôtel de Ville.

Désormais il est clair qu'il n'y a plus de sécurité pour personne.

Ni la nouvelle milice, ni les nouvelles autorités ne suffisent à faire respecter la loi. Bien plus, on glorifie l'insurrection, pas un assassin n'est recherché, et l'on décerne des récompenses aux *vainqueurs* de la Bastille, on déclare qu'ils ont sauvé la France. On célèbre le peuple souverain, on loue son grand sens, sa magnanimité, sa justice; on lui répète dans les journaux, à l'Assemblée, qu'il a toutes les vertus, tous les droits, tous les pouvoirs. On ne doute pas d'ailleurs que la nouvelle Constitution qui se prépare ne ramène dans les esprits le calme et le bonheur, et l'on se résigne à l'orage qui conduit à un si beau port.

En attendant, il y a soixante républiques dans Paris, car chaque district est un pouvoir indépendant, isolé, qui ne reçoit aucun ordre sans le contrôler, et qui est toujours en désaccord, souvent en conflit, avec les autorités du centre ou avec les autres districts. Dans cette dislocation universelle, la capitale, comme le royaume, ressemble à une pétaudière quand elle ne ressemble pas à une Babel.

Mais, sous ces autorités discordantes, le véritable souverain qui est la foule apparaît, et il exerce tous les droits de la souveraineté. C'est sous sa pression continue qu'on administre, et malheur aux élus du peuple s'ils sont seulement soupçonnés, car à cette époque le moindre soupçon est mortel pour celui qui en est l'objet. Non seulement le peuple condamne, mais il exécute, et comme toujours en aveugle. Non seulement le peuple exécute, mais il fait grâce, et toujours avec le même discernement.

Pauvre monarque que sa souveraineté reconnue laisse plus misérable qu'auparavant; car la disette continue, les affaires sont nulles, et le chômage devient général. Tous ceux qui faisaient la richesse de Paris en lui procurant du travail, en favorisant son commerce, se sont enfuis devant ses fureurs, emportant avec eux ses ressources et l'abandonnant à son triste sort.

En vérité, il faut être halluciné pour voir dans un pareil état de choses une contrefaçon de l'âge d'or, une ère de rénovation, de perfectionnement et de progrès; tandis que c'est en réalité la plus effroyable anarchie et l'effondrement complet de toutes les institutions, de toutes les garanties et de tout le bonheur d'une grande et illustre nation.

Il nous reste à exposer la lutte définitive entre le souverain nouveau-né et la vieille royauté qui siège à Versailles. Ce sera

l'objet d'un nouvel et dernier article qui complétera le tableau de toutes ces horreurs.

III

Louis XIV n'aimait point Paris : il n'avait jamais oublié les troubles de la Fronde et les dangers auxquels la cour avait été en butte à cette époque; et c'est en partie pour n'être pas exposé derechef aux insolences et à la violence d'un peuple factieux qu'il fit plus tard de Versailles sa résidence habituelle et le siège du gouvernement. Cette précaution ne devait pas suffire à sauver Louis XVI des fureurs de la Révolution.

Versailles était donc le siège du gouvernement; c'est là que les États généraux furent convoqués; c'est là qu'ils se réunirent le 5 mai 1789.

Cette assemblée avait reçu de ses électeurs la mission de sauver la France, en apportant à son antique Constitution monarchique les perfectionnements réclamés par les besoins du temps et les dispositions des esprits. Infidèle à son mandat, elle aima mieux faire table rase de tout le passé, et se précipiter aveuglément vers une liberté chimérique, espérant qu'elle y trouverait le bonheur.

Du reste, comme le remarque M. Taine, cette Assemblée n'était pas à la hauteur de la mission que la France lui avait confiée : il était impossible dès lors qu'elle pût produire les heureux résultats qu'on en attendait.

Et d'abord, elle était beaucoup trop nombreuse. « Ils sont là près de douze cents, une foule, presque une cohue. » Encore aujourd'hui, dans nos Chambres de cinq à six cents députés, les interruptions sont incessantes et le bourdonnement continu; cela ressemble assez à une classe d'écoliers tapageurs et insubordonnés. Avec un nombre double de représentants, comment faire pour imposer le silence et le calme nécessaires aux délibérations? Le tumulte et la violence deviennent choses habituelles, et une Assemblée perd la moitié de ses chances de sagesse. Elle n'est plus un conclave de législateurs, mais un club de motionnaires!

De plus, quand des centaines de personnes délibèrent ensemble, il leur faudrait au préalable une sorte de police intérieure, un code d'usages consacrés ou de précédents écrits, pour préparer, diviser, limiter, accorder et conduire leurs propres actes. Ici, rien de semblable. Et cependant le meilleur de ces codes est tout fait, à portée.

Sur la demande de Mirabeau, Romilly a envoyé à nos représentants le règlement de la Chambre des Communes anglaises. Mais, dans leur présomption de novices, ils n'y font point attention; ils croient pouvoir s'en passer; ils n'accordent rien à l'expérience; et, non contents de rejeter les formes qu'elle prescrit, c'est à peine s'ils suivent une règle quelconque. Que pouvait-il résulter d'une pareille manière d'agir, sinon le désordre le plus complet et le plus lamentable?

Ajoutez à cela que, dans cette Assemblée de douze cents membres, « il y a trop de talents moyens et trop peu de talents supérieurs ». A la rigueur et en cherchant bien, on aurait pu trouver alors en France cinq à six cents hommes d'expérience, tous gens de sens et de poids, ayant manié les hommes et les affaires, humains, libéraux, modérés, capables de comprendre la difficulté aussi bien que la nécessité d'une grande réforme. Mais les suffrages sont si mal dirigés, que la plupart de ces lumières restent sous le boisseau; quelques-unes seulement arrivent à l'Assemblée; elles y brillent sans éclairer, et bientôt elles seront soufflées par un vent d'orage.

La grosse majorité du tiers état, qui aura dans l'Assemblée constituante une influence prépondérante, parce qu'il est le nombre, cette majorité se compose d'avocats inconnus et de gens de loi subalternes, enfermés depuis leur jeunesse dans le cercle étroit d'une médiocre juridiction ou d'une routine paperassière. « Il y a dans l'Assemblée nationale, écrit le ministre américain, quelques hommes capables, mais par malheur il en est un grand nombre qui, avec beaucoup d'imagination, ont peu de connaissances, peu de sens et de réflexion. » Joignez à cela qu'ils sont doués d'une forte dose de présomption et infatués de leur propre mérite. Jamais on n'avait vu tant d'hommes s'imaginer qu'ils étaient tous législateurs et qu'ils étaient là pour réparer toutes les fautes du passé, remédier à toutes les erreurs de l'esprit humain et assurer le bonheur des siècles futurs. Le doute n'avait point de place en leur esprit, et l'infaillibilité présidait toujours à leurs décrets contradictoires. Impossible de peindre la confusion des idées, le dérèglement des imaginations, que l'on rencontrait chez ces apprentis législateurs.

Aussi n'est-il pas étonnant que de pareils hommes se soient épris d'admiration pour des vues impraticables, des systèmes chimériques, de folles idées d'une perfection imaginaire, et se soient engagés au hasard dans les réformes les plus radicales, au risque

d'être maudits par la postérité, *comme les aventuriers les plus effrénés qui aient jamais fait honte à l'humanité.*

Et voilà les hommes à la gloire desquels notre troisième République se propose d'élever un monument à Versailles, au lieu même où ils ont donné tant de preuves de leur incapacité et de leur folie!!!

Mais ce n'est pas tout encore, et pour augmenter le désarroi déjà trop considérable, cette pauvre Assemblée devra délibérer sous la pression continuelle de la foule.

« Quoique notre salle fût interdite, dit Bailly, il y avait toujours plus de six cents spectateurs, non pas respectueux et muets, mais actifs, bruyants, mêlés aux députés, levant la main aux motions, en tout cas prenant part aux délibérations, par leurs applaudissements et par leurs huées, assemblée collatérale et qui, souvent, impose à l'autre sa volonté. »

C'est sous cette pression grossière que passèrent plusieurs décrets.

A partir du 1er août, dans toutes les grandes délibérations : abolition du régime féodal, suppression des dîmes, Déclaration des Droits de l'homme, question des deux Chambres, véto du roi, c'est la pression du dehors qui fait pencher la balance. C'est ainsi que la Déclaration des Droits, repoussée en séance secrète par vingt-huit bureaux sur trente, est imposée par les tribunes en séance publique et passe à la majorité des voix.

Pour vaincre les dernières oppositions, le peuple de Versailles vient chaque jour aux portes de l'Assemblée molester ceux qu'on appelle *aristocrates*. Des valets chassés de chez leurs maîtres, des déserteurs, des femmes en haillons, promettent aux récalcitrants *la lanterne*, et leur portent le poing sous le nez. Ils sont hués, honnis, conspués, bafoués, à périr de honte et de rage, quand ils ne sont pas maltraités et lapidés.

Après cela, l'Assemblée nationale a beau s'indigner, déclarer qu'elle méprise les menaces, protester de son indépendance, l'impression n'en est pas moins produite. Au bout de quelque temps, la plupart des représentants ont tourné, les uns parce qu'ils ne veulent pas se faire égorger avec leurs femmes et leurs enfants, les autres parce qu'ils craignent un soulèvement général et ne veulent pas mettre en péril les jours du roi et de sa famille.

Mais de semblables concessions ne font que provoquer des extorsions nouvelles. Les politiques de la rue savent maintenant par expérience ce que peut la violence brutale sur l'autorité légale.

Enhardis par le succès et l'impunité, ils mesurent leur force et sa faiblesse. Encore un coup de main, ils seront les maîtres et sans conteste.

Les journées des 5 et 6 octobre verront ce dernier attentat. Le parti violent qui règne à Paris trouve que les chefs de la France sont encore trop libres à Versailles; il veut les avoir sous la main, afin de leur imposer plus facilement ses volontés et d'annihiler toute velléité de résistance.

Ces affreuses journées sont trop connues pour que nous reproduisions ici dans tous ses détails le récit émouvant qu'en fait M. Taine; nous nous contenterons de l'abréger.

Plusieurs jours auparavant, l'expédition avait été préparée. Des hommes et des femmes immondes avaient été embauchés. Hommes et femmes, on n'avait pas eu de peine à les trouver parmi les filles du Palais-Royal et les soldats transfuges qui leur servaient de souteneurs. Joignez à cela des gens sans aveu, des rôdeurs de rue, des bandits, des voleurs, toute cette lie qui s'est entassée à Paris et qui surnage à chaque secousse. Voilà la fange qui, en arrière, en avant, roule vers la ville de Versailles avec le flot populaire. Quoi qu'on fasse pour la refouler, elle s'étale et laissera sa tache à tous les degrés du débordement.

L'Assemblée nationale est envahie par cette horde immonde, qui remplit d'abord les galeries, puis la salle elle-même; et le président, investi, menacé, insulté, quitte enfin son fauteuil, qu'une femme occupe aussitôt.

Sous cette pression, une députation de l'Assemblée, surveillée par une escorte hurlante de femmes et d'hommes à pique, se rend auprès du roi, et lui arrache l'acceptation pure et simple de la *Déclaration des Droits* et la sanction des articles constitutionnels.

Pendant ce temps, autour du château, l'écume a bouillonné. La troupe rangée en bataille sur la place, et qui a reçu l'ordre de ne pas tirer, est séduite. Vers minuit, la garde nationale de Paris arrive, apportant une émeute par-dessus l'émeute, car elle aussi a violenté ses chefs. Dès le grand matin, le château est envahi; la foule force les gardes nationaux à tirer sur les gardes du roi et tranche la tête de ceux qu'elle peut saisir. Puis elle monte les escaliers, assomme et foule aux pieds les gardes qu'elle rencontre, enfonce les portes et cherche partout la reine, en proférant contre elle les plus horribles imprécations. Enfin, La Fayette arrive avec

ses grenadiers, et sauve ce qui peut encore être sauvé, la vie du roi et de sa famille.

Bientôt, du milieu de la foule entassée dans la cour de marbre, part une clameur : « Le roi à Paris! » et le roi se soumet à cet ordre. On se met en marche. En tête, une bande qui porte au bout de deux perches les têtes coupées. Au centre, la famille royale et cent députés dans des voitures. Tout autour, la foule hurlante et grouillante, qui chante et danse dans la boue; mardi gras meurtrier et politique, formidable descente de la Courtille, qui, précédée par ces insignes de mort, traîne avec elle les chefs de la France, roi, ministres et députés, pour les contraindre à gouverner selon ses folies, et pour les tenir sous ses piques jusqu'au moment où il lui plaira de les égorger.

Cette fois, on n'en peut plus douter, la *Terreur* est établie, et à demeure. Il n'est pas besoin d'attendre 1793, qui pourra bien prolonger ces horreurs, mais qui n'aura pas grand'chose à y ajouter.

Et maintenant, chantez les louanges de 1789, historiens remplis d'imagination, publicistes au cœur tendre et sensible; nous savons à quoi nous en tenir sur cet âge d'or de la Révolution!

Maintenant, peuple français, peuple vain et léger, ignorant et oublieux, célèbre avec enthousiasme, comme l'on t'y invite, le centenaire de cette année *funeste*. Convie les peuples et les rois à fêter avec toi ce sanglant anniversaire. Mais ne sois pas trop étonné si, au lieu des applaudissements que tu te promets, tu ne recueilles, de la part du plus grand nombre que l'horreur ou le mépris.

Terminons cet aperçu en rendant grâce à M. Taine de nous avoir si bien fait connaître cette époque néfaste; et souhaitons-lui comme récompense de connaître à son tour et de contempler face à face Celui qui est l'éternelle et souveraine vérité.

L. Jouan.

L'UNIVERSITÉ DE PARIS

AUX DERNIERS SIÈCLES (1)

I

On sait l'éclat jeté au milieu de l'obscurantisme prétendu du moyen âge par tant d'universités célèbres qui étaient nées, qui avaient grandi à l'ombre tutélaire de l'Église. Ce n'étaient pas seulement autant de foyers de science et d'étude; c'étaient encore autant de traits d'union entre des peuples et des races hostiles. Comme le proclamait tout récemment M. G. Boissier aux fêtes du huitième centenaire de l'Université de Bologne, là vivaient en paix les nations qui se combattaient ailleurs : dans toutes, on parlait la même langue, on suivait les mêmes méthodes. Les haines de caste et de parti, les rivalités patriotiques paraissaient s'effacer devant la communauté des enseignements. Il y avait bien vraiment alors une « république des lettres », dont les limites se confondaient avec celles de la chrétienté. La théologie, écrit M. Liard lui-même, avait fourni la conception générale et l'idéal qui rapprochait et reliait les diverses facultés.

Mais quelle est l'étymologie, quelle est la signification de ce mot d'*Université?* J'emprunte la réponse au préambule des lettres patentes qui réorganisèrent en 1763 les collèges de province : « Dans les siècles d'ignorance et de confusion, disait Louis XV, les lettres trouvèrent un asile dans les églises cathédrales et dans les monastères les plus célèbres, tandis que l'Université de Paris, de l'origine la plus ancienne, traçait dès lors le modèle d'un autre genre d'école, plus régulier et plus complet. A l'exemple de cette

(1) *Histoire de l'Université de Paris au dix-septième et au dix-huitième siècle*, par Charles Jourdain, de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Paris, 1888.

première Université, formée sous les yeux des rois nos prédécesseurs, et appuyée de toute leur faveur et de toute leur protection, il en a été établi d'autres en plusieurs villes principales de notre royaume, où chacune d'elles présente un ensemble d'études et de savoir universel, érigé en corps d'*Université*, composé de personnes ecclésiastiques et séculières, partagé en autant de facultés qu'on a cru distinguer de genres principaux de sciences relatives au service de l'Eglise et de l'Etat. »

Par une subordination naturelle, l'enseignement secondaire relevait alors de l'enseignement supérieur dont tout le sépare aujourd'hui. C'est ainsi que la seule Université de Paris comprenait sous sa juridiction jusqu'à quarante collèges, pendant que quatorze bénéfices ecclésiastiques étaient à sa nomination et sous son patronage. D'après leur origine, les étudiants de la Faculté des arts se répartissaient, selon l'expression du temps, entre les quatre nations de France, de Normandie, d'Allemagne et de Picardie. La première, comme on devait s'y attendre, était la plus nombreuse et le plus riche, tandis que la seconde empruntait une réputation particulière à son esprit permanent de chicane et d'opposition. Chose bizarre, le service des messageries, qui paraît si étranger à l'éducation de la jeunesse, était l'un de ceux que l'Université se montrait le plus jalouse de conserver sous sa dépendance. M. Jourdain va nous expliquer cette singulière énigme : « Les étudiants, qui dès le treizième siècle affluaient à Paris de tous les coins de la France et même de l'Europe, n'avaient jamais renoncé à se tenir en relation avec leurs familles, ne fût-ce que pour recevoir d'elles les ressources pécuniaires indispensables pendant le cours de leurs études. Telle fut l'origine des messagers qui transportaient des pays lointains les bagages et l'argent des écoliers. Mais quelquefois la distance des lieux, des empêchements physiques, comme des inondations, trop souvent des guerres, rendaient difficiles, sinon impossibles, les communications d'une ville à une autre; dans ce cas des personnes de confiance, choisies par chaque nation, mais résidant toujours à Paris, et assez riches pour pouvoir faire des avances aux étudiants, se chargeaient de leur procurer l'argent nécessaire à leurs besoins. Cette classe de correspondants prit aussi le nom de *messagers* et tant à cause de l'importance de leurs fonctions que de leur position sociale (c'étaient ordinairement les marchands les plus accrédités), ils furent appelés *grands messagers*, tandis que ceux qui voyageaient

continuellement pour le service des écoliers se nommaient *messagers volants* ou *petits messagers.* »

A ses débuts, l'Université de Paris, comme toutes ses émules et ses rivales, était soumise uniquement à l'autorité pontificale, qui avait veillé sur son berceau : plus tard jalouse de jouer un rôle politique, elle rechercha ou subit la protection du pouvoir séculier, se qualifiant, non sans quelque orgueil, de « fille aînée » de nos rois. A la longue, cette subordination lui coûta cher, lorsqu'avec tous les autres membres de l'État elle dut s'incliner devant les ordres du souverain. En 1652, un roi de quatorze ans se chargeait de lui apprendre « que le soin de régler les intérêts de l'État ne concernait pas les maîtres de la jeunesse : que l'enseignement était leur unique fonction, et que descendus de leur chaire, ils n'avaient point qualité pour donner des avis au gouvernement sur la marche des affaires publiques ». En même temps le magistrat civil fera rentrer les questions d'éducation dans sa compétence, comme étant « un des objets qui importent le plus à la constitution intérieure et au bon ordre des États ».

Mais sans remonter jusqu'à sa naissance, prenons l'Université de Paris à la date où débute son savant historien, et dépouillons à notre tour ses annales, moins pour nous mettre en quête de faits curieux, d'anecdotes piquantes, que pour y suivre les variations de l'esprit public.

Pendant la seconde moitié du seizième siècle, les agitations qui déchirent le royaume et surtout les guerres de religion avaient eu sur le progrès des études une influence fatale. Chez les maîtres, comme chez les élèves, l'amour des lettres, le respect de la règle avaient fait place aux sombres passions et aux habitudes dissolues que présentait le reste de la société. Là comme ailleurs, Henri IV fit sentir sa main réparatrice. Des commissaires royaux employèrent trois ans à visiter les collèges, à recueillir les opinions des doyens des Facultés, des procureurs des nations et des principaux, à réviser les statuts anciens et à préparer ceux qui devaient les remplacer. Veut-on savoir quel était l'esprit de ces fameux règlements de 1598, sous l'empire desquels la France devait s'élever graduellement à l'apogée de sa gloire littéraire ?

« L'antiquité grecque et romaine, dans ce qu'elle avait produit de plus accompli, se trouvait appelée à former le jugement et le goût des nouvelles générations. Les poètes, les orateurs, les historiens et

même les philosophes païens, étaient les principaux modèles offerts à l'étude et à l'imitation de la jeunesse. Plus sensible aux beautés de leurs ouvrages que préoccupé de l'empreinte dont les avait marqués le polythéisme, le législateur les préférait, malgré les écarts de leur génie, à tous les autres guides, et confiait à la piété et au discernement des maîtres le soin de corriger ce qu'ils pouvaient offrir de défectueux... Sous l'ancienne monarchie, Bossuet, Fénelon, les Jésuites et Port-Royal, comme à l'aurore du dix-neuvième siècle les fondateurs de l'Université impériale, n'ont pas connu d'autre plan d'éducation : et nous-mêmes, que nous proposons-nous dans nos écoles? Quel est, après de si profondes innovations, l'esprit général qui prévaut dans notre système d'enseignement, sinon la pensée persévérante et généreuse d'unir, autant qu'il dépendra de nous, la perfection des formes antiques à la solidité de l'esprit chrétien? » Inutile, je pense, de faire remarquer que ces lignes ont été écrites il y a vingt-cinq ans, longtemps avant l'avènement néfaste de ces grands-maîtres qui s'appellent Ferry, Goblet et Lockroy. Ajoutons seulement que le pieux Rollin avait déjà signalé, dirai-je les lacunes ou le péril de ce système d'éducation. « L'Université, écrit-il dans son *Traité des études*, consent que l'on tire des auteurs païens la beauté et la délicatesse des expressions et des pensées : mais elle craindrait que dans ces coupes empoisonnées on ne présentât encore aux jeunes gens le vin de l'erreur, comme s'en plaignait saint Augustin, si parmi tant de voix profanes dont retentissent continuellement les écoles, celle de Jésus-Christ, l'unique maître des hommes, ne s'y faisait entendre. » Et Rollin couronna, en quelque sorte, son rectorat par un mandement célèbre, où il étendait à toutes les classes la pieuse coutume de quelques professeurs d'humanités et de philosophie, qui, chaque jour, faisaient réciter à leurs élèves quelques sentences tirées du Nouveau Testament.

Toujours d'après le règlement de 1598, le cours de philosophie, longtemps le principal domaine de la Faculté des arts, durait deux ans consacrés à la lecture, pour ainsi dire exclusive, des livres d'Aristote. L'autorité du Stagirite était encore si absolue, qu'en 1625, une thèse contre sa doctrine sur les éléments et la forme substantielle fut, de l'avis de la Faculté, condamnée par le Parlement à être lacérée. Mais le moment approche où Aristote partagera le discrédit de ses interprètes, et où sa philosophie, dépréciée même dans l'école, devra céder le pas à la méthode et à la doctrine

de Descartes. Puis on tentera de revenir à la tradition; trop d'attachement aux idées nouvelles, pas assez de respect des anciens et de l'autorité, un penchant dangereux pour les curiosités de la physique, des écarts en théologie, tels sont, au dix-huitième siècle, les griefs principaux élevés avec persistance, d'un certain côté, contre l'enseignement des collèges. Locke, prôné par Voltaire et le clan des encyclopédistes, était devenu l'oracle de toute une école d'opposition.

Quant aux grades et titres universitaires, ils étaient déjà désignés et depuis longtemps sous leurs noms actuels : mais quelle différence dans les conditions d'admission? Que de choses alors naturelles, aujourd'hui jugées ridicules! Qu'étaient-ce, par exemple, que la *petite Ordinaire*, la *grande Ordinaire* et la *Sorbonique*, imposées aux candidats à la licence en théologie? Pour être court, je renvoie au livre de M. Jourdain les lecteurs curieux de ces antiquités académiques : ils y trouveront pleine et entière satisfaction. Exercices et concours scolaires, assez poursuivis de nos jours, avaient lieu au dix-septième siècle avec une réelle solennité. Le P. Quesnel, dans son *Histoire de M. Arnauld*, les range au nombre « des plus beaux spectacles qui se trouvent dans le monde ».

Telle fut, ramenée à ses grands traits, cette réformation célèbre, qui devait rendre à l'Université de Paris son ancien lustre, et ouvrir pour elle une ère nouvelle de prospérité. Veut-on savoir pourquoi la réalité ne répondit que très imparfaitement à d'aussi belles espérances? Notre auteur va répondre. « Les statuts de 1598 sont un règlement de police intérieure fort habilement rédigé, mais où la main du maître qui l'a dicté, roi ou parlement, se fait sentir à chaque pas, tour à tour bienveillante et sévère, ici redressant les abus, là effaçant les derniers vestiges de la liberté académique, et subordonnant au bon plaisir du prince les moindres détails de l'organisation de l'enseignement. Cette réforme pouvait rétablir l'ordre sur les points où la confusion s'était introduite : elle ne pouvait pas ranimer la vie des écoles, ni faire circuler dans leur sein, par sa seule efficacité, la sève puissante dont la foi et le génie sont les véritables sources, et que les combinaisons administratives, disons-le à l'honneur de l'esprit humain, eurent bien rarement la vertu de produire. » Sages leçons, trop peu méditées, on s'en doute, par certains politiques contemporains!

II

Atteinte ainsi dans son autorité et dans son prestige, l'Université de Paris n'en apporta que plus de ténacité dans la défense des privilèges qu'elle avait conservés et, en mainte circonstance, on put lui reprocher de se préoccuper infiniment plus de son intérêt particulier que du bien général. Nulle part cette attitude n'est plus visible que dans son opposition à la Compagnie de Jésus, qui lui disputait la confiance de la nation et l'éducation de la jeunesse : opposition incessante, opiniâtre, que, pendant deux siècles, rien ne put désarmer (1). C'est l'illusion commune de tous les grands corps de se persuader que nul ne peut et ne doit les égaler dans les services rendus à la République.

On sait qu'Henri IV, trompé par de faux rapports, avait d'abord exilé les Jésuites de son royaume et que, plus tard, mieux éclairé, il leur rendit sa confiance, et avec éclat. A la pensée des développements que va prendre leur ordre, le Parlement s'alarme, mais Henri IV confond ces appréhensions pusillanimes, et nous aimons à citer ici le témoignage d'un roi resté justement populaire :

« Je vous sçay bon gré du soing que vous avés de ma personne et de mon Estat. Vous m'avez proposé des difficultez qui vous semblent grandes et considérables, et n'avés sceu que tout ce que vous avez dict a esté pensé et considéré par moy il y a huict ou neuf ans, et que les meilleures résolutions pour l'advenir se tirent de la considération des choses passées, desquelles j'ay plus de cognoissance qu'autre qui soit... Si la Sorbonne a condamné les Jésuites, ç'a esté sans les cognoistre. L'Université a occasion de les regretter, puisque, par leur absence, elle a esté comme déserte, et les escholiers, nonobstant tous vos arrests, les ont esté chercher dedans et dehors mon royaume. Ils attirent à eulx les beaux esprits et choisissent les meilleurs, et c'est de quoy je les estime... Je les tiens nécessaires à mon Estat, et s'ils y ont esté par tolérance, je veux qu'ils y soyent par arrest. Dieu m'a réservé la gloire de les y restablir par édict. Ils sont nez en mon royaume et sous mon

(1) Si dans le récit de cette longue rivalité, quelques expressions et même quelques appréciations de M. Jourdain étonnent, il convient de se souvenir que, malgré ses profondes convictions catholiques, l'auteur, élevé à l'un des plus hauts rangs de la hiérarchie universitaire, était tenu à l'égard de l'ancienne Université à certaines réserves pleines de courtoisie.

obéissance : je ne veux entrer en ombrage de mes naturels subjects.[1]» Louis XIV devait aller plus loin encore en permettant aux Jésuites d'établir au cœur même de Paris une maison d'éducation assimilée sous le rapport des privilèges à celles de l'Université : c'était le collège de Clermont, auquel ils donnèrent, en l'honneur du puissant monarque leur protecteur, le nom de *Louis-le-Grand* qu'il porte encore aujourd'hui.

D'autres auxiliaires se présentaient pour partager avec l'Université le fardeau toujours croissant de l'instruction publique : la plupart trouvèrent chez elle moins de reconnaissance que de jalousie. Au commencement du dix-septième siècle, une sainte émulation inspirait à quelques âmes d'une piété profonde tantôt la réforme d'institutions anciennes, tantôt la création de communautés nouvelles. Le Carmel, la Trappe, les Prêtres de la Mission, les Sœurs de charité, les Prêtres de l'Oratoire, quelle admirable floraison de vertus chrétiennes et monastiques! L'œuvre de Pierre de Bérulle, en particulier, avait été accueillie par la Faculté de théologie avec une faveur singulière : mais les efforts du trop célèbre Richer réussirent à persuader aux députés des trois autres Facultés que les nouveaux venus n'étaient pas moins à redouter que les Jésuites, et il fallut des lettres patentes du roi pour empêcher leur exclusion de l'Université. Quand fut autorisée, en 1676, la fondation du collège de Soissons, confié aux religieux de l'Oratoire, les éloges solennels qu'ils reçurent, à cette occasion, de Louis XIV furent une compensation légitime de l'injuste opposition qu'ils avaient d'abord rencontrée. On sait également à combien de vexations fut en butte de la part des maîtres des petites écoles, l'admirable Institut des Frères de la Doctrine chrétienne, création du bienheureux de La Salle. C'est le propre des œuvres appelées à un long et fécond avenir de grandir au milieu des épreuves et des persécutions.

Mais voici une hérésie nouvelle, qui devait être plus fatale au catholicisme français que le protestantisme lui-même. L'école de Paris mit d'autant plus d'empressement à embrasser les opinions théologiques de Jansénius qu'elle se trouvait d'accord avec lui sur la politique et sur la morale. Heureusement l'Église veillait : un maître doué du sens le plus ferme et le plus droit, Nicolas Cornet, celui-là même dont Bossuet nous a laissé une si touchante oraison funèbre, osa, au risque de faire éclater sur sa tête les foudres d'Arnauld, condamner le jansénisme, dans lequel il dénonçait « une

doctrine lugubre, implacable, qui, à force d'humilier l'homme, étouffe dans son âme tout courage et toute espérance ». Ce fut le prélude de la guerre qui, pendant plus d'un siècle, déchira l'Église de France sans toutefois, à ses débuts du moins, troubler au sein de l'Université elle-même le cours régulier de la vie scolaire.

Sur plusieurs questions d'enseignement de la plus haute importance, d'assez heureuses réformes, il faut le reconnaître, partirent de Port-Royal, notamment un ensemble à peu près complet d'ouvrages scolaires écrits en français, chose bien rare jusqu'alors, et remarquables tant par la disposition rationnelle des matières que par la simplicité lumineuse de l'exposition. Pendant que l'Université s'attardait outre mesure dans ses anciens errements, ceux qu'on appelait « les solitaires » n'hésitaient pas à se faire les interprètes convaincus des revendications du bon sens contre la routine : l'infatigable érudition des Jésuites enrichissait la littérature classique de travaux d'un véritable prix : un peu plus tard les Oratoriens feront œuvre à la fois de religion et de patriotisme en introduisant notre histoire nationale dans leurs maisons d'éducation, alors que dans l'Université on s'occupait à ce point de la Grèce et de Rome, que la France en était oubliée : enfin lorsque paraît le célèbre édit de 1679 rétablissant l'étude du droit romain et du droit canon, et organisant l'enseignement de notre jurisprudence nationale, cette réforme si impatiemment désirée émane tout entière de l'autorité royale, éclairée par de sages conseillers. Tant est prodigieuse la force d'inertie opposée par les grands corps à toute tentative de suppression ou de progrès !

Ce n'est pas que les faveurs du pouvoir se fussent détournées de l'Université : au contraire, elle avait constamment trouvé en Richelieu un protecteur bienveillant, dont la munificence avait admirablement restauré la Sorbonne ; la même sollicitude éclairée pour les bonnes études revit en son successeur, et le fondateur du collège des Quatre-Nations et de la bibliothèque Mazarine n'a pas acquis moins de titres à la reconnaissance des gens de lettres. Malgré tout, écrit M. Jourdain, nous sommes en face d'institutions usées qui restent dans leur isolement : de plus en plus livrées à elles-mêmes, elles continuent d'offrir le spectacle de mesquines rivalités, de querelles intérieures et de préoccupations égoïstes. Si leur historien y a trouvé la matière de quelques piquants épisodes, d'autres plus sévères s'en armeraient pour composer un réquisitoire. Mais,

tel n'est point ici notre but, et nous aurons garde d'insister.

On sait l'éclat incomparable attaché à notre grand siècle littéraire : l'Université de Paris n'était destinée ni à provoquer ni même à suivre ces progrès inespérés de la grandeur et de la gloire nationales. « Tandis qu'autour d'elle circule une sève généreuse qui vivifie toutes les branches de l'activité humaine, poésie, éloquence, législation, commerce, arts et philosophie, elle languit et s'efface : l'éclat même dont elle est environnée achève d'éclipser ses pâles rayons : attachée trop étroitement à ses traditions surannées, elle est hors d'état d'exercer une influence vraiment féconde, je ne dirai pas dans l'ordre politique, mais dans le domaine alors si brillant de la littérature. » On se demande même ce qu'est devenue son ancienne indépendance, lorsqu'on voit, en 1682, la déclaration du clergé transcrite sur ses registres, sans qu'aucune voix ne se fasse entendre pour contredire la volonté royale. Chose triste à dire, l'Université ne prit une attitude factieuse que pour soutenir à la fois et contre le Pape et contre le roi le jansénisme dont elle avait fini par s'éprendre. Rollin, lui-même, ce modèle des recteurs, ce restaurateur de la discipline et des études, ce rare mélange d'une vertu presque irréprochable et de quelques-uns des plus nobles dons de l'intelligence, eut le tort de se laisser gagner par ce mouvement. Dans les premières années du dix-huitième siècle, les divers collèges étaient le foyer où s'entretenaient les résistances, le théâtre où se sont passées plusieurs des scènes les plus douloureuses de ces temps de discorde. Ces agitations et ces luttes stérilement opiniâtres avaient eu tant d'écho au dehors que des démonstrations sincères de joie éclatèrent en 1739 dans tout le royaume, à la nouvelle que l'Université, cédant à une autorité plus haute, avait enfin adhéré à la célèbre bulle *Unigenitus*.

III

Le dix-huitième siècle n'a que médiocrement contribué à relever l'éclat de l'Université de Paris : et, cependant, à cette époque ses annales ont à enregistrer plus d'une réforme importante.

Notons d'abord les lettres patentes de 1719, portant établissement de l'instruction gratuite. Dans les collèges des Jésuites comme à celui des Quatre-Nations, fondation de Mazarin, les classes étaient ouvertes, sans rétribution, à tous les enfants que leurs familles

jugeaient à propos d'y envoyer. Depuis longtemps l'Université sollicitait des pouvoirs publics le droit et les moyens de ne pas être moins généreuse : jusque-là pour les instituteurs de la jeunesse, que de soucis cuisants, que de démarches coûteuses et pénibles afin d'obtenir le salaire exigé des écoliers ! Désormais, écrit M. Jourdain, les sources du savoir le plus élevé, ces pures traditions de la littérature et du goût, sans lesquelles l'éducation de l'homme ne saurait être complète, devenaient accessibles à quiconque avait la vocation d'y puiser. Et, ici, les réflexions du moraliste se pressent à côté du récit de l'historien.

« Nous ne sommes pas les détracteurs de notre siècle et nous n'avons pas pris la plume pour exalter à ses dépens les institutions du passé. Cependant ne nous sera-t-il pas permis de demander où sont aujourd'hui les écoles publiques, lycées ou collèges, qui ouvrent leurs portes à la jeunesse sans exiger d'elle aucune rétribution? Qu'est devenue cette gratuité de l'instruction, fondée, il y a un siècle et demi, aux applaudissements de nos pères et qu'ils croyaient destinée à durer toujours? Cette création libérale de l'ancienne monarchie a été emportée par le flot des révolutions. »

Chose singulière : au siècle dernier comme de nos jours, on vit l'obligation suivre de près la gratuité. Le désir de propager et d'affermir la foi catholique dans les nombreuses provinces où avait pénétré l'hérésie dicta au pouvoir un décret qui, entre les mains de nos maîtres actuels, devait se retourner contre cette foi elle-même. Lorsque M. Jourdain écrivait son livre, l'obligation n'était encore qu'une menace, depuis elle est devenue une réalité, circonstance qui ne donne que plus de force à cette noble protestation : « L'État est intéressé, sans doute, à combattre l'ignorance, à répandre les lumières; mais, pour atteindre ce noble but, pour surmonter les résistances, devra-t-il donc recourir à la contrainte? Imitons le zèle politique et religieux de l'ancienne monarchie pour le développement de l'instruction; mais respectons mieux la liberté du père de famille et ne laissons pas introduire dans nos lois ces clauses vexatoires et inefficaces que nos mœurs repoussent et que la nécessité ne justifie pas. »

En 1734, un chanoine de Notre-Dame, Legendre, léguait en mourant la meilleure partie de sa fortune pour fonder des prix destinés aux personnes qui auraient fait, « en français, les trois plus belles pièces en prose ou en vers héroïques; en latin, les trois

plus belles odes; enfin les trois plus belles pièces de musique à la louange de la nation ». Chargée par le Parlement, en 1746, de l'exécution de ce legs, l'Université le transforma en une joute littéraire entre les élèves des divers collèges de Paris. Telle fut l'origine du *Concours général*, lequel, après avoir eu des annales glorieuses, va disparaître, hélas! pour la plus grande satisfaction des instincts démocratiques et égalitaires de notre temps.

Enfin, en 1766, parut le décret créant dans la Faculté des Arts soixante places de docteurs agrégés; admis à la suite d'un concours spécial, c'est dans leurs rangs que devait être recruté, en première ligne, le personnel enseignant des divers collèges. Cette organisation, dont le curieux règlement subsiste encore aujourd'hui dans ses traits essentiels, a survécu et méritait de survivre à toutes les vicissitudes de la politique : c'est qu'en effet ces concours ont pour résultat d'introduire chaque année dans le personnel enseignant de l'Université une jeunesse d'élite, préparée par de remarquables travaux à sa future mission.

Mais, pendant que ces événements s'accomplissaient, si je puis ainsi parler, à l'extérieur, l'esprit d'irréligion comme un ver rongeur s'insinuait dans tous les rangs de la société et gagnait jusqu'aux professeurs chargés de l'éducation de la jeunesse. Sous prétexte de revendiquer les droits temporels de l'homme, une philosophie menteuse ne craignait pas de contester les droits éternels de Dieu (1). Entre le clergé et la magistrature, gagnée aux idées nouvelles, la scission devenait chaque jour plus profonde. Nous touchons à cette période où la Révolution prélude, par l'attaque des ouvrages avancés, à l'assaut général qu'elle va livrer aux institutions et aux croyances. Fait déplorable à constater, elle a pour complice de ses projets et de ses haines l'incroyable aveuglement des pouvoirs publics. Le duc de Choiseul se vante tout haut de ses sympathies pour les encyclopédistes.

Ce n'est point ici le lieu de faire justice des accusations perfides alors incessamment lancées contre les Jésuites et sous le poids desquelles ils finirent par succomber : nous ne nous autoriserons même pas du souvenir encore vivant des iniques expulsions de 1880, pour rapprocher des conseillers de Louis XV les ministres de M. Grévy. Que l'Université de Paris, l'ennemie déclarée des seuls rivaux

(1) Voir la première partie du beau livre de M. l'abbé Sicard : *L'Education morale et civique avant et pendant la Révolution* (Paris, 1884).

qu'elle eût à redouter, ait été la première à applaudir à leur disgrâce, c'est ce que M. Jourdain essaie d'expliquer, sinon d'excuser : en échange de vieilles masures, n'allait-elle pas recevoir de la munificence de l'État, pour en faire son chef-lieu, comme on disait alors, les terrains spacieux et le vaste édifice où avaient enseigné, durant un siècle, tant de doctes et savants religieux? Mais n'était-ce pas montrer une animosité inouïe que de voter avec tant de précipitation un décret interdisant aux principaux des collèges « de recevoir dans leurs établissements aucune personne ayant porté en 1761 l'habit de la compagnie de Jésus? » Je ne crois pas cependant que dès cette époque on se soit avisé de qualifier « d'immoralité » la moindre contravention à cet ostracisme impitoyable. Ce progrès était réservé à notre temps.

Pour toute vengeance, laissons parler M. Jourdain : « Lorsqu'on s'élève, écrit-il, au-dessus des préjugés de l'esprit de corps et des petites jalousies de profession, comment méconnaître les services éminents que la société de Jésus avait rendus à la jeunesse et aux familles, depuis son rétablissement sous Henri IV? Ceux de ses ennemis qui veulent être impartiaux et sincères avouent que ses collèges étaient bien tenus : que la discipline en était à la fois ferme et douce, exacte et paternelle : que la routine scolastique s'y trouvait corrigée par de sages innovations, appropriées habilement au progrès des mœurs et aux convenances sociales : que les maîtres étaient modestes, dévoués, instruits, le plus grand nombre consommés dans l'art d'élever la jeunesse, ceux-ci humanistes éprouvés, ceux-là savants de premier ordre, si réguliers dans les habitudes de leur vie que jamais reproche d'inconduite ne fut articulé contre eux. Dira-t-on que malgré des apparences qui séduisent, l'éducation donnée par les Jésuites manquait de solidité, et qu'ils substituaient trop souvent aux sérieux travaux, seuls efficaces pour le développement moral de l'homme, des pratiques frivoles ou de mondains exercices? Ils pouvaient répondre en citant les noms des élèves qu'ils avaient formés, et qui figuraient avec honneur dans les sciences et dans les lettres, à la cour et dans les armées, dans les rangs de la bourgeoisie comme dans ceux de la noblesse. » Et lorsqu'un peu plus loin M. Jourdain rencontre sur sa route le bref fameux du 21 juillet 1773, il constate l'ébranlement profond causé dans la chrétienté. Privée de la milice puissante et intrépide qui la servait avec tant de courage, l'Église allait se trouver sans auxiliaires et

sans défenseurs dans l'une des crises les plus redoutables qu'elle eût jamais traversées.

L'expulsion des Jésuites avait laissé de grands vides dans le personnel enseignant : vingt-sept collèges durent être supprimés, et par un édit de 1763 ceux qui étaient maintenus échappaient au contrôle et à la direction des autorités locales pour recevoir une organisation administrative uniforme. C'était un pas de plus dans la voie de la centralisation. En même temps, sous couleur de protéger la personne et les droits des professeurs, le pouvoir judiciaire établit pour l'instruction publique des règlements qui poussaient la prévoyance jusqu'à la minutie. De tous côtés, on demandait des sujets instruits, honnêtes, ayant la vocation de l'enseignement et la capacité nécessaire pour préserver les études d'une décadence prochaine.

L'Université elle-même fut punie d'avoir sollicité l'appui des Parlements. Lorsque, en 1764, elle tenta pour défendre ses prérogatives d'adresser au roi d'humbles remontrances, elle dut reconnaître, nous dit son historien, combien elle était déchue même aux yeux de ses protecteurs, qui consentaient bien à veiller sur ses intérêts et à les favoriser, mais à la condition qu'elle resterait en tutelle et sous leur entière dépendance. « Le Parlement de Paris et presque tous les autres à son exemple, disait à Louis XV en 1765 l'assemblée du clergé, exercent sur les collèges une autorité despotique... Partout l'arbitraire règne à l'ombre des formes : des arrêts imprévus viennent troubler l'administration et déranger l'ordre établi. » Alors comme aujourd'hui, ne s'agissait-il pas en effet avant tout de disputer et même de soustraire entièrement à l'Église l'éducation de la jeunesse? Ne voit-on pas dès 1762 La Chalotais demander, en termes pleins de mépris pour les représentants de la religion, que la mission de former des citoyens ne soit confiée qu'à des hommes entièrement dévoués à l'État et animés de son esprit? En 1770, avec un accent de tristesse prophétique, le clergé de France représentait au monarque que c'en était fait de la génération future, si l'on ne se hâtait d'opposer une digue infranchissable aux progrès de l'incrédulité.

Mais en face de la secte de plus en plus redoutable qui battait en brèche les vérités religieuses, l'Université s'était elle-même désarmée : elle se trouva faible et impuissante, sans même obtenir la considération et le respect des soi-disant philosophes dont elle avait recherché la faveur ou subi l'ascendant. Voltaire n'écrivait-il pas à Dalembert : « Gardez-vous de recevoir jamais à l'Académie

aucun homme de l'Université? » En vain, éclairée par les événements qui se précipitaient, essaya-t-elle de remonter la pente : efforts tardifs et inutiles! Distraite par d'autres soins, l'Assemblée constituante n'avait pas eu le loisir de renverser et de rebâtir à sa guise l'immense édifice de l'instruction publique : du moins avait-elle pu lire, dans un rapport déposé par M. de Talleyrand, l'arrêt ou plutôt l'anathème lancé contre toutes les anciennes écoles sans exception. Sans les frapper directement, on les atteignait tout à la fois dans leurs privilèges, dans leur indépendance et dans leurs biens. Dès lors, tout en restant pour quelque mois encore en possession de leurs vieux murs, elles étaient virtuellement détruites. Avant d'être proscrite à son tour, il fallait que l'Université de Paris eût la douleur d'être décriée et avilie.

Devant la Législative, Condorcet se montra plus agressif encore que Talleyrand : à ses yeux le latin, interprète et dépositaire de tous les préjugés des anciens, devait à jamais disparaître pour faire place non sans doute à la géographie, mais « aux sciences physiques et mathématiques, véritable fondement de l'éducation qui convient à un peuple libre ». De telles théories font sourire, elles sont dignes du rêveur dangereux que M. Jourdain nous représente « bien décidé à ne respecter aucune tradition, afin de n'être le jouet d'aucune chimère, trop enclin à bouleverser toutes choses afin de les renouveler toutes, sans excepter les croyances religieuses, dont il ne comprit jamais la nécessité sociale ni l'indestructible et inépuisable vertu ».

L'œuvre de destruction devait être accomplie par la Convention : rien de plus logique. Par un décret de mars 1793, tous les biens des collèges et des autres établissements d'instruction publique sont déclarés propriété de l'Etat, et le 15 septembre de la même année ces établissements sont supprimés. L'Université de Paris avait vécu.

En terminant ces deux volumes, fruit de tant de recherches et d'investigations si consciencieuses, l'historien de l'Université de Paris ne pouvait manquer, après avoir déploré sa décadence, de rappeler ses titres à la reconnaissance de la postérité; nous ne le suivrons pas dans cette énumération. Les dernières lignes nous font assister à la joie des anciens maîtres universitaires quand il leur fut donné de voir renaître dans l'Université impériale leur école vénérée, autant que le permettait la différence des temps. Avec le

décret de 1808, nous entrons dans une période nouvelle, hors des cadres de notre sujet; mais de ce qui précède se dégagent, à ce qu'il nous semble, certaines conclusions capitales.

Faute d'accepter librement les exigences d'une émulation salutaire, l'ancienne Université a perdu graduellement toute initiative, toute indépendance : si, de Henri IV à Louis XVI, elle a travaillé à sa régénération, ce fut toujours sous l'œil vigilant des magistrats. En matière d'instruction publique, la centralisation, avec l'uniformité inflexible qu'elle entraîne, avec les obstacles qu'elle oppose à toute réforme, a des résultats funestes qui sont loin de compenser ses avantages réels ou prétendus : enfin rien de moins justifiable, rien de moins libéral dans l'éducation de la jeunesse que l'ingérence du pouvoir, prompt à transformer en un instrument de règne celle de toutes les fonctions publiques qui, par la nature si délicate de ses services, doit demeurer le plus étrangère à toutes les querelles politiques, à toutes les discordes religieuses. Voilà ce qu'apprend l'histoire de l'Université de Paris au dix-septième et au dix-huitième siècle : et au dix-neuvième, celle de l'Université de France ne contiendrait-elle pas le même enseignement?

C. Huit.

LES EXTASES, LA MÉDECINE ET L'ÉGLISE [1]

V

L'HYPOTHÈSE DU CARACTÈRE HYSTÉRIQUE DES VRAIES EXTASES EST EN CONTRADICTION AVEC LES LOIS RELATIVES A L'AGE HYSTÉROPATHIQUE, AUX DISPOSITIONS INDIVIDUELLES ET AUX CAUSES DÉTERMINANTES DE LA MALADIE.

Bien que nous ayons cherché à dissimuler, autant que possible, les côtés faibles de la doctrine qui réduit les extases chrétiennes à une simple manifestation d'hystérisme, le lecteur se sera certainement aperçu que ce parallélisme se supporte avec quelque apparence de vérité tant qu'il se borne à certains points superficiels, mais qu'il devient obscur, incertain et menace d'aboutir à un résultat entièrement opposé, si on le pousse loyalement jusqu'à ses dernières limites.

Pour mener à bonne fin cette seconde partie de la comparaison avec les observations convenables, tant au point de vue pratique qu'au point de vue théorique, il faudrait être médecin, et nous ne le sommes pas. Mais il l'était et il jouissait de l'estime de toute l'Europe, le docte Lefebvre, lorsqu'à la face de ses collègues rationalistes, il soutint et démontra, à coup de science, que les phénomènes constatés dans Louise Lateau ne pouvaient être expliqués naturellement par la médecine moderne. Nous pensons que cet illustre médecin ne serait pas moins fort aujourd'hui pour répéter sa démonstration, quoique, pendant les treize ans écoulés depuis lors, les hystérologues aient accumulé de nouvelles observations à l'appui de leur thèse.

Quant à nous et au public invité avec nous à accepter cette démonstration comme bonne, nous ne pouvons apporter dans la discussion aucun élément nouveau, mais nous avons pour nous le rai-

(1) Voir la *Revue* du 1er janvier 1889.

sonnement et la bonne logique à laquelle aucune découverte scientifique ne saurait se dérober. Nous admettons donc de bonne foi les faits tels qu'on nous les expose, et, avec les faits, les lois auxquelles des études plus récentes et plus sérieuses ont assujetti les causes et les symptômes de l'hystérie. Ceci n'est pas de l'algèbre, et chacun peut le comprendre facilement. Pour ce qui est de la conclusion qu'on en veut tirer, c'est une question de logique; et, lorsqu'il s'agit de logique, le plus humble mortel, même en matière médicale, peut rivaliser avec les plus forts professeurs de la faculté, lesquels ne sont pas toujours bien ferrés sur ce point.

La première des lois susdites concerne l'âge. Sous ce rapport, les hystérologues nous apprennent qu'en règle générale, ce qu'on appelle l'âge critique, de quarante à cinquante ans, met fin aux accès hystériques. Ce qui veut dire que, généralement, l'hystérie est une maladie particulière de la jeunesse et de la première moitié de l'âge mûr, comme le croup est celle de l'enfance, la chlorose celle de l'adolescence et de la première jeunesse. Cela posé, quand nous entendons les médecins rationalistes dire de toutes nos saintes en masse qu'elles sont hystériques, cela nous produit le même effet que si un médecin disait d'une masse de vieilles femmes : « elles sont toutes chlorotiques; ou, en les entendant tousser : « elles ont le croup »; ou bien encore, en voyant quelques-unes d'entr'elles prises de convulsions : « ce n'est pas étonnant; c'est une conséquence de la dentition! » En bonne logique, la première diagnose n'est pas moins ridicule que toutes celles-ci.

En un mot, à moins d'admettre l'hystérisme à tout âge, il n'est pas possible, en bonne diagnose, d'expliquer en masse les extases de l'hagiographie chrétienne par l'hypothèse d'hystérie.

Or la susdite loi de l'âge est désormais parfaitement établie par les docteurs Dubois, Béclard, Bernutz, malgré quelque résistance du docteur Briquet, et amplement confirmée par les statistiques et l'ensemble des observations qui ont été faites et enregistrées. Il reste donc démontré que la supposition d'hystérisme dans les extases de l'hagiographie chrétienne est contredite par la médecine elle-même.

Nous avons déjà mentionné deux autres lois qui conduisent à la même conclusion. La première concerne *la rareté de l'hystérie* chez les personnes *vivant dans le célibat* et spécialement *chez les religieuses*. La seconde concerne les *causes éloignées et prochaines de la maladie.*

Nous ne reviendrons pas sur la première de ces deux lois qui parle assez clair d'elle-même. Quant à la seconde, pour une moitié des malades, l'hystérisme a sa source dans des dispositions transmises héréditairement par des parents ou ascendants hystériques ou épileptiques ou sujets à tout autre trouble nerveux. Il faudrait donc relever cette circonstance dans chacun des cas, toutes les fois qu'elle existe et qu'on voudrait en faire un argument positif dans notre question. Mais existe-t-elle ou non? Il n'y a pas un seul hystérologue qui, après avoir mentionné les autres causes pénibles telles que les contrariétés, les mauvais traitements, les peurs et autres choses semblables, n'attribue d'une manière particulière le développement de l'hystérie au désordre moral d'une âme non habituée à réprimer ses passions. « Quand une jeune fille, écrit le docteur Lefebvre (1), n'a pas tiré le germe de l'hystérie du sang de sa race, la maladie est presque toujours un effet de son éducation et de son genre de vie » déréglé. Et il poursuit en citant ces paroles de Niemeyer, l'un des plus éminents pathologues de notre époque : « Si l'on n'habitue pas de bonne heure les petites filles à se dominer elles-mêmes, si on leur passe tous leurs caprices, si l'on craint de les châtier lorsque, pour la moindre contrariété, elles entrent en fureur et se roulent par terre, elles risquent fortement de devenir hystériques... Qu'on ne laisse pas les fillettes devenues plus grandes passer tout leur temps à broder ou livrées à d'autres occupations qui permettent à leur esprit de divaguer librement dans la fantaisie; qu'on éloigne d'elles les mauvais livres qui exaltent l'imagination, et l'on aura dressé ainsi les obstacles les plus efficaces au développement de l'hystérie (2). »

On voit, par là, combien est puissante l'influence attribuée par les hystérologues à l'état moral de l'individu, autant pour développer que pour éviter la maladie. Abstraction faite d'une tendance héréditaire qu'il faudrait prouver chaque fois, ce qui, d'après eux, dispose presque inévitablement à son développement, c'est le trouble moral provoqué soit par des secousses violentes et subites, comme

(1) Lefebvre, *Louise Lateau*. Louvain, 2e édition, p. 78.

(2) *Eléments de pathologie interne*, par Niemeyer, professeur à l'Université de Tubingue, traduits par le docteur Cornil, 1869, t. II, p. 357. Le docteur Landouzi, dans son *Traité complet de l'hystérie*, attribue le développement de la maladie à l'oisiveté, aux bals, aux spectacles, aux coquetteries, à l'étude prématurée de la musique expressive. Il y ajoute le mysticisme et les jeûnes, ce qui peut être vrai, pourvu qu'on l'entende comme il faut.

les contrariétés et les peurs, soit, — ce qui est plus fréquent, — par l'agitation continuelle et désordonnée d'amours sans frein; et nous nous servons à dessein de ces expressions parce qu'au dire de Bernutz, l'amour simplement contrarié, pourtant si fréquent dans le monde et cause de tant d'affreux chagrins, ne conduit jamais à l'hystérie.

Au contraire, les mêmes hystérologues présentent comme diathèse, c'est-à-dire comme disposition absolument négative à la maladie, le fait d'une personne qui, dès sa plus tendre enfance, a été dressée à vaincre ses passions ou qui s'y applique elle-même à temps en menant un genre de vie tranquille, loin des tempêtes du monde, quand bien même son esprit et son cœur seraient exclusivement tournés vers un seul objet.

Et maintenant, je le demande, trouverait-on, dans toute la société, une classe de personnes en qui cette diathèse se vérifie d'une manière plus exacte et plus parfaite que dans les saintes extatiques du christianisme? La susdite doctrine des hystérologues, traduite en langage ascétique, se réduit uniquement à ceci : les personnes qui s'appliquent à mortifier leurs sens, à dominer l'imagination en la tenant sous l'empire de la raison; celles, en particulier, qui, par une suite ininterrompue de victoires sur elles-mêmes, sont parvenues à conquérir l'imperturbable paix de l'âme en s'absorbant dans le désir et l'amour des choses célestes; ces personnes, disons-nous, — et telles sont, précisément, les saintes du martyrologe chrétien, — présentent aux yeux d'un médecin la diathèse la plus absolument opposée à la présomption d'hystérisme.

Comment donc se fait-il qu'on les déclare hystériques toutes en bloc? On comprendrait cinq, dix exceptions sur cent; nous voulons bien en concéder vingt, la moitié si l'on veut; mais pour la seconde moitié, nous soutenons que l'hystérologie moderne les déclare indemnes de tout soupçon d'hystérie, et, s'il en est ainsi, elle peut bien, sans se compromettre, nous concéder également les autres.

VI

COMMENT L'ÉGLISE REQUIERT POUR LA CANONISATION DES SERVANTES DE DIEU LA PREUVE JURIDIQUE QU'ELLES NE FURENT PAS HYSTÉRIQUES

Après ce qui a été dit jusqu'ici, le moment est venu pour nous de soutenir une proposition à laquelle quelques-uns sont loin de

s'attendre; mais qu'on en rie ou qu'on la dédaigne, peu nous importe, parce que c'est une vérité qu'on ne devrait même pas mettre en question. Cette proposition est celle-ci : avant d'élever une extatique aux honneurs de l'autel, l'Eglise s'assure, avant tout, par un très vigoureux procès, qu'elle n'eût aucun des symptômes de l'hystérisme.

La chose paraîtra nouvelle à certains médecins qui croient volontiers, avec Maury, membre de l'Institut de France, que, lorsqu'on présente pour la Béatification le nom d'une servante de Dieu, l'Eglise exige, en premier, la preuve que la sainte avait des extases, et qu'elle ne demande pas autre chose pour la proposer au culte des fidèles.

C'est de la pure imagination. Comme nous l'avons dit, dans les procès de Béatification, la question des extases est placée au second rang, comme chose accessoire. En première ligne vient la grande démonstration au moyen de laquelle est exclu des Vénérables tout ce qui caractérise les hystériques. C'est si vrai que, sans cela, on n'examine même pas quelles extases a pu avoir le sujet dans sa vie, ou si seulement il en a eu.

Quels sont les propres caractères d'un hystérique? Selon notre habitude, nous le laisserons définir par la médecine moderne. Celle-ci distingue très bien deux états ou degrés de la maladie : l'état aigu, — c'est celui des crises et des accès, — et l'état habituel, — c'est celui qui n'est jamais suivi de crises ou se trouve entre deux crises, à des intervalles quelquefois longs. On comprendra combien il importe d'étudier les caractères et les symptômes de la maladie dans ce second état ou degré, non seulement parce que, pour la moitié des malades, la maladie se borne à cet état, mais aussi parce que, dans le cas d'un accès de nature équivoque, si l'on sait que, hors de cet accès, la personne est ou n'est pas hystérique, il sera plus aisé d'établir la diagnose touchant la nature de la crise elle-même. Heureusement encore, comme dit le docteur Lefebvre(1), l'hystérie permanente, ou état hystérique, est toujours facile à constater pour un médecin exercé à diagnostiquer les maladies; et cela se comprend très bien quand on voit avec quelle unanimité, avec quelle clarté et quelle précision les hystérologues en décrivent les symptômes, spécialement les mentaux; car, il ne faut pas oublier

(1) Dans l'ouvrage déjà cité, page 17.

que l'hystérie est une maladie de nature *non moins psychique que somatique*. Issue, en effet, d'un trouble cérébral quelconque, elle s'étend au système nerveux, de telle sorte que le désordre des fonctions mentales va et doit aller de pair avec le désordre des fonctions somatiques. C'est ainsi que la médecine a pu former un corps de symptomatologie mentale et composer un type auquel, en règle générale, toute hystérique devra être conforme, au moins dans les traits principaux.

Or, le caractère fondamental de ce type, disent-ils, est, ainsi que nous l'avons déjà indiqué, le désordre dans l'usage de la volonté. Répétons les paroles déjà citées des docteurs Huchard et Richer : « Les hystériques ne savent et ne peuvent pas vouloir. L'hystérie est l'impuissance de la volonté à réprimer les mouvements des passions. » — La volonté libre, écrit avec beaucoup de sens le P. Bonniot, est la faculté qui met et maintient l'ordre dans les opérations de toutes les autres facultés : dans les sensations, dans les souvenirs, les émotions, les désirs, les images, dans la succession même des idées et jusque dans l'exercice du jugement et de la raison. Si la volonté s'évanouit, le reste ne disparaît point; au contraire, l'activité des autres facultés s'exalte; mais leurs opérations s'accumulent, se heurtent, se poursuivent en désordre et à l'aventure (1).

On voit l'hystérique agir toujours avec impétuosité.

« La passion ou l'impression du moment, écrit le docteur Richet (2), conduit toujours les hystériques, et elles se laissent aller là où cette impression les porte. Si c'est le vent de la colère ou de la jalousie qui souffle, tant pis; elles s'y abandonnent sans résistance. Si elles sont poussées par la charité ou l'obéissance, tant mieux; vous les aurez charitables et obéissantes comme de petits agneaux. S'il leur prend la fantaisie de dire une impertinence ou une bêtise, l'une et l'autre sont bel et bien dites. » — « L'hystérique, ajoute Huchard (3), n'est pas maîtresse des impulsions qui lui germent dans le cerveau. »

En somme, le premier caractère qui distingue une hystérique des personnes bien portantes, c'est une extraordinaire *impuissance à se*

(1) *Cosmos*, 22 février 1886, page 344.

(2) *L'Homme et l'Intelligence*, fragments de physiologie et de psychologie. Paris, 1884.

(3) *Caractère, mœurs et état mental des hystériques*. Paris, 1882.

dominer, même en ce qui est commun à tout le monde dans la vie sociale et ordinaire.

Cette impuissance est la source d'une grande *mobilité*, laquelle, à son tour, est considérée par la plupart des hystérologues comme un signe caractéristique dans certaines personnes. « D'une heure à l'autre, et d'une minute à l'autre, elles passent, avec une incroyable rapidité, de la joie à la tristesse, du rire aux larmes. Versatiles, fantasques, capricieuses, elles parlent par moments avec une étonnante loquacité, et puis, tout à coup, elles deviennent sombres, taciturnes, pensives. » Ainsi s'exprime Huchard. Richet continue : « Elles ne conservent jamais longtemps la même pensée; elles passent d'un sentiment à un autre avec une rapidité merveilleuse. Leur esprit voltige d'ici de là sans jamais se poser... Le bon sens leur fait complètement défaut. »

Voilà le second caractère que présentent toutes les hystériques : une inconstance et une légèreté qui paraissent anormales même dans une femme, capable pourtant de les pousser très loin sans faire soupçonner de malaise.

Arrivons au troisième symptôme. Il consiste dans *une fureur irrésistible et inépuisable de mentir*. « Tous les auteurs, écrit Huchard (1), se sont plu et avec raison à insister sur l'incroyable tendance des hystériques pour le mensonge. » — « Un caractère qui leur est propre, dit Tardieu, c'est l'instinct de la dissimulation, c'est le besoin invétéré et incessant de mentir sans intérêt, sans but, uniquement pour mentir, non seulement en paroles, mais encore en actions. » Écoutons Niemeyer : « Le talent de ces malades pour inventer des états pour se faire remarquer ou exciter la compassion, touche à l'incroyable. » Richet dit encore : « Rien ne leur fait plus de plaisir que d'induire en erreur ceux qui les interrogent et de leur raconter des histoires absolument fausses, qui n'ont même pas l'excuse de la vraisemblance, et de raconter au long tout ce qu'elles ont fait et n'ont pas fait avec un luxe ineffable de particularités fausses de tout point. Ces mensonges sont proférés avec une audace, une crudité et une force d'affirmation qui déconcertent. » Ce vilain défaut des malades semble troubler le docteur Richet; il y revient à plusieurs reprises : « Elles racontent, dit-il, des histoires invraisemblables, elles mentent effrontément, et quand on les

(1) *Traité des névroses*, par Axfeneld et Huchard, 1883.

a convaincues de mensonge, elles ne se tiennent nullement pour offensées. » — « Il nous arrive quelquefois, écrit également le docteur Charcot, de devoir admirer la sagacité ou la ténacité inouïes avec lesquelles les hystéro-épileptiques s'appliquent à tromper. »

Voilà donc le troisième caractère que les hystérologues attribuent à l'hystérie : tendance extraordinaire au mensonge, et, comme la volonté est incapable de résister à cette tendance, de là un déluge de menteries qu'aucun de ces messieurs ne trouve le moyen de décrire.

Enfin, Niémeyer écrit : « La *vanité* de faire parler de soi, de se donner des airs merveilleux et surnaturels, arrive dans les hystériques à un degré qui dépasse tout ce qu'on pourrait imaginer, et devient le mobile unique d'actions étranges dont le motif ne pourrait être soupçonné de ceux qui ignorent la nature des névroses dont nous parlons. » Cette vanité, disent les hystérologues, est souvent la source des mensonges dont nous venons de parler. Mais, même en dehors du mensonge, les hystériques, dit Richet, « ne désirent qu'une chose : que l'on s'occupe d'elles, qu'on s'intéresse à leurs petites passions, qu'on partage leurs dédains, leurs penchants, qu'on admire leur génie, leur toilette; car la toilette et les fanfreluches sont des points qui occupent principalement une hystérique. A l'hôpital, elle est perpétuellement appliquée à ajuster des fleurs ou des rubans à sa coiffure, à se décorer de quelque chiffon de parade, à étudier les diverses manières de se faire admirer sottement et sous tous les rapports, car, en même temps qu'elle dissimule assez mal la satisfaction que lui donne un ruban noué sur sa coiffure, elle descend déchaussée dans la cour. Chercher à acquérir l'estime d'autrui par un genre de vie extérieurement grave et vertueux, une hystérique ne peut même y penser, inconstante comme elle est, par la force de la maladie même. Elle ne réussit pas davantage à se faire admirer pour son esprit; car, bien que dans l'exaltation de son imagination elle converse avec vivacité et avec un brio souvent peu ordinaire, on ne tarde pas à s'apercevoir du désordre mental qu'Huchard décrit ainsi : « Elles laissent courir leurs pensées au gré d'une imagination vagabonde et déréglée qu'elles sont incapables de gouverner, absolument comme si elles étaient sous la perpétuelle influence d'un empoisonnement par le *haschisch*. »

Nous avons ainsi un quatrième caractère particulier aux hystériques : une vanité sans bornes d'autant plus facile à constater que,

d'une part, elle est très véhémente, et que, de l'autre, elle est incapable de se cacher en raison du désordre mental et moral inhérent à la maladie.

Contentons-nous de ces quatre caractères, bien qu'il nous fût aisé d'en découvrir quelque autre de non moindre importance pour le diagnostic; mais dans notre cas et pour notre but, nous en avons assez et même de reste.

En effet, en les parcourant, le lecteur aura déjà reconnu de lui-même la vérité de cette affirmation, peut-être un peu étrange de prime abord, à savoir : que, avant d'élever une servante de Dieu aux honneurs de l'autel et d'en authentiquer ainsi indirectement et d'une manière générale les extases, si du moins elle en a eu, l'Église s'assure par un procès des plus sévères qu'il n'y eut dans cette sainte aucun des symptômes assignés par la médecine moderne à l'état hystérique.

Nous ne prétendons pas, c'est évident, que l'Église, dans ses procès de béatification, pose la question en ces termes, à savoir : si la servante de Dieu présentait les symptômes de l'hystérisme. Nous disons seulement que, dans ces procès, l'Église veut qu'il soit démontré en premier lieu que l'extatique proposée pour la béatification fût exempte de ces habitudes vicieuses qui accompagnent inséparablement l'hystérisme; elle veut non seulement que le sujet en ait été exempt, mais qu'il ait montré en lui les habitudes contraires à un degré extraordinaire, et, pour me servir de l'expression technique, à un degré héroïque.

De fait, la première et la plus substantielle partie du procès de Béatification est celle dans laquelle on discute les vertus du personnage que les promoteurs ou postulateurs de la cause demandent qu'on introduise dans le catalogue des saints, c'est-à-dire parmi les héroïques disciples et observateurs de la morale chrétienne. Or, où prend-on cette morale? Dans le domaine de la volonté bien réglée et maîtresse de toutes les passions quelles qu'elles soient et de leurs mouvements; or ceci est, mot pour mot, le contraire de ce que, de sa nature, l'hystérie comporte. C'est sur ce point que roule toujours la discussion, qu'il s'agisse des vertus théologales : la Foi, l'Espérance, la Charité, ou des vertus cardinales : la Prudence, la Justice, la Tempérance et la Force. Sur ces points, les objets examinés varient, mais la question est toujours la même, à savoir si, dans les actes relatifs à ces vertus, la sainte ou le saint a montré continuel-

lement et dans les circonstances les plus difficiles un tel empire de la volonté sur les passions, qu'il l'emportât sur le commun des âmes pieuses et pût être qualifié d'héroïque. Si, au dire de Richet, *l'hystérie est l'impuissance de la volonté à dompter les passions*, la vertu héroïque chrétienne requise par l'Église dans une extatique, avant de la canoniser, est une *vigueur extraordinaire de la volonté*, aidée de la grâce, *à dompter les passions.*

S'il n'y a pas là une démonstration de fait, et par un procès juridique, que l'extatique n'offre pas le caractère principal de l'état hystérique, nous ne savons vraiment pas où on pourrait la trouver. Et qu'on remarque bien que cet empire extraordinaire de la volonté sur les passions, sur les impressions, sur l'imagination déréglée, doit être prouvé et fut prouvé dans les saintes déjà canonisées, comme étant le privilège habituel des extatiques et maintenu par elles pendant de longues années et jusqu'à la fin de leur existence. C'est même dans la continuité de cet empire sur les passions que resplendit son héroïcité.

Est-il besoin d'ajouter que ce premier caractère d'hystérisme disparaissant, aucun autre de ceux que nous avons énumérés en quelque sorte sous la dictée des médecins ne peut plus subsister. Les *avocats du diable* (1), si subtils à trouver quelque défaut dans les candidats à la canonisation, n'auraient plus tant à se creuser la tête, s'ils avaient à éplucher la vie d'une hystérique avec sa mobilité caractéristique, ses extravagances et ses caprices et, — ce qui pis est, — avec ses inévitables mensonges et son invincible vanité. Il ne serait pas nécessaire de constater de griefs graves, le plus léger suffirait pour que la cause fût immédiatement abandonnée.

On connaît assez les interminables examens auxquels on soumet les témoins, particulièrement ceux qui connurent plus intimement le saint ou la sainte, pour avoir été leurs contemporains et avoir eu des relations fréquentes avec eux. On sait avec quel soin on recherche quelle opinion ils s'étaient formée du saint ou de la sainte; notamment s'ils avaient constaté en eux quelque défaut et lequel. Les juges ecclésiastiques, en effet, même humainement parlant

(1) Soit dit pour quelque lecteur étranger qui pourrait ignorer la chose; le peuple appelle ainsi l'avocat qui, dans les procès de béatification, est chargé de recueillir et de présenter, avec la plus grande force possible, toutes les objections soit contre la vertu héroïque du serviteur de Dieu, dont on instruit le procès, soit contre les miracles qui lui sont attribués par le postulateur.

(nous devons nous exprimer ainsi pour nous faire comprendre des incrédules), ont tout intérêt à ce que, lorsqu'ils ont jugé une personne digne de l'auréole de sainteté, nul parmi les contemporains ou dans la suite des siècles ne puisse le contester. En outre, le peuple fidèle et les témoins qu'il fournit, d'ordinaire excellents chrétiens et souvent très cultivés et très doctes, sont subtils et sévères en raison même de leur piété. Au reste, il est une observation que chacun a pu faire. S'il nous est arrivé dans la vie de dire d'un individu que c'est un homme vertueux et même un *saint homme*, rarement et peut-être jamais nous n'avons trouvé quelqu'un qui répondît à l'idée que nous nous faisions de la sainteté; de manière à pouvoir dire : *celui-ci est un saint*, *celle-là une sainte*. Le moindre indice d'une passion mal réglée suffit pour nous faire porter un jugement opposé, et ce penchant qui nous est naturel, bien loin de nous aveugler dans la recherche de ces indices, nous les fait apercevoir plus vite, même lorsque la passion est gouvernée par la volonté. Examinons maintenant si les extatiques de la mystique chrétienne auraient pu passer pour saintes, si elles avaient eu les allures de pauvres hystériques.

Qu'on ouvre plutôt la vie de l'une d'elles, n'importe laquelle. Dans toutes, on trouvera le chapitre de leur humilité, le désir de se cacher, de se dérober à toute exhibition, et jusqu'à la recherche des humiliations et du mépris. Dans toutes, vous constatez une inaltérable douceur à l'égard des personnes qui les molestent, une courageuse victoire sur toute affection déréglée vis-à-vis des personnes naturellement les plus chères, une absolue possession de soi-même en toute circonstance agréable ou pénible : l'évangélique simplicité qui hait le mensonge et la dissimulation; l'horreur pratique de tout péché, quel qu'il soit, même véniel, c'est-à-dire d'un acte quelconque dans lequel la passion, fût-ce en matière légère, se tienne indépendante de la raison. Qu'on prenne le type de ces saintes, résultat d'une volonté si extraordinairement puissante que très peu d'hommes, c'est-à-dire les saints seuls réussissent à le réaliser, et d'une répression si parfaite des passions qu'il n'est possible de l'obtenir que par une victoire continuelle sur soi-même. Ensuite, que l'on compare ce type avec celui que les médecins ont formé avec leurs hystériques essentiellement capricieuses, légères, impatientes, gourmandes, mauvaises langues, effrontées, menteuses, calomniatrices, vaniteuses, et tout ce qu'elles ont envie d'être ou de

paraître ; et qu'on nous dise si ce double type peut se trouver dans la même personne ! En un mot, l'hystérie, dans ses effets mentaux et moraux, se réduit à une exagération morbide des défauts propres au sexe faible, tels que la facilité à céder aux impressions, l'irritabilité, la simulation et la vanité ; l'ascétisme chrétien, au contraire, tend à introduire dans l'âme de la femme chrétienne les qualités contraires à ces défauts, et le jugement porté par l'Eglise sur les vertus héroïques démontre que, grâce aux procès dont aucune procédure au monde n'égale la rigueur, ces défauts, donnés par la médecine comme symptômes d'hystérisme, n'existaient nullement dans la sainte canonisée.

VII

RÉPONSE A DEUX OBJECTIONS, ET CONFIRMATION DE CE QUI A ÉTÉ DIT

On pourrait formuler deux objections. Voici la première. Une pauvre femme, parce qu'elle a le malheur d'être hystérique, ne pourra donc pas être canonisée.

Cette plainte ne peut vraiment venir que de quelque brave personne atteinte d'hystérie et qui, parmi les autres vanités, a celle de monter un jour sur les autels. Suivant, en cela, la méthode des hystérologues, nous nous garderons bien de la contrarier, parce que ce serait peine inutile. Tâchons de nous arranger. Comme il a été dit, l'hystérie est une maladie qui trouble les fonctions mentales et, spécialement, celles de la volonté raisonnable dans la direction des autres facultés. Sous ce rapport, elle constitue une espèce de folie sous l'empire de laquelle, non seulement il n'est pas possible d'aspirer aux honneurs réservés à une volonté héroïquement et intégralement soumise à la raison, mais encore de mériter ou de démériter, puisqu'il n'y a plus, du moins entièrement, le libre arbitre. C'est le sort commun à tous les aliénés. Si l'impressionabilité, la tendance à la légèreté, à la dissimulation, à la vaine gloire ne sont pas telles que la volonté se sente incapable de les dominer, la question change ; nous ne sommes plus dans le cas d'une maladie hystérique qui, d'une part, produit les symptômes susdits et, en plus, les convulsions, les extases hystériques, etc., nous sommes uniquement dans le cas d'un tempérament plus ou moins sujet aux défauts du sexe faible, et alors, en combattant ces défauts avec sa volonté, aidée de la grâce divine, la personne en question pourra non seulement être

canonisée, mais encore avoir des extases qui n'offriront pas le moindre soupçon raisonnable d'hystérisme.

La seconde objection nous sera faite par quelque médecin, lequel prétendra que les quatre symptômes relevés par nous ne sont pas si inséparablement connexes avec l'hystérie, que celle-ci ne puisse exister sans eux. C'est à cause de cela, répondrons-nous, que nous avons rapporté les propres paroles des plus éminents hystérologues, afin qu'on observât bien l'absolutisme de leurs assertions touchant les caractères mentaux et moraux que présentent les hystériques. Tels, du reste, ils doivent être, puisque la nature intime de l'hystérie, pour la partie psychique, réside dans le *trouble fonctionnel de la volonté*. Si donc ils ne paraissent pas, la bonne logique exige que les phénomènes qui paraissent soient regardés, tout au plus, comme hystéroïdes, mais non comme hystériques.

En vérité, quelle confiance voulez-vous qu'inspire l'incohérence avec laquelle ces hystérologues établissent dans les termes les plus absolus le trouble mental propre à l'hystérie, d'une part, et de l'autre, déclarent hystériques, avec une incroyable désinvolture, des personnes chez lesquelles on ne découvre jamais ce trouble? Nous avons remarqué qu'ils agissaient ainsi précisément à l'égard de personnes dont les extases offraient plus de ressemblance avec les extases vraies. Alexandrine de Varoy et Berguille, dont nous avons déjà parlé, sont de ce nombre. On ne dit pas de cette dernière qu'elle montrât la moindre marque de cette défaillance de la volonté et de son cortège d'habitudes connues dont le docteur Richer a fait la définition même de l'hystérisme. Quant à Alexandrine, on le nie implicitement, et d'une manière non moins formelle, en lui attribuant un tempérament absolument conforme à l'ordinaire.

On dira que l'hystérisme se révèle en elles par d'autres symptômes. Nous répondrons d'abord que l'absence des caractères mentaux et de l'habitude hystérique nous autorisent à penser que ces phénomènes pouvaient bien être hytéroïdes, mais qu'ils provenaient d'une autre névrose. Mais en supposant qu'ils fussent des effets vraiment hystériques, il ne s'ensuit pas que les fausses extases de ces deux malades fussent des accès hystériques; car ils pouvaient procéder d'un autre trouble cérébral concommittant de l'hystérie, si l'on veut, mais non identique avec le trouble cérébral hystérique.

Et qu'on ne voie point là des subtilités inventées par nous; ce sont

des prévisions que nous suggèrent les hystérologues eux-mêmes, car ils nous recommandent de bien distinguer dans les hystériques les effets propres à l'hystérie avec d'autres troubles névropathiques qui coexistent avec elle; car il arrive plus d'une fois que, dans les crises, les accès épileptiques proprement dits alternent avec des accès épileptoïdes produit par l'hystérisme. Par conséquent, étant donnée l'absence de l'habitude hystérique, la présence des autres symptômes dans une malade n'est nullement la preuve péremptoire de la nature hystérique de ses extases.

Cette preuve est moindre encore quand les extases elles-mêmes présentent des caractères tout à fait différents de ceux que les hystérologues attribuent aux fausses extases hystériques. Parlant de celles-ci, le docteur Huchard leur donne comme premier caractère la mobilité des idées. Voici comment il s'exprime : « La facilité avec laquelle les hystériques dans leurs accès délirants passent d'un sujet à l'autre, du joyeux au triste, du plaisant au sévère, du comique au pathétique, etc., est véritablement surprenant. Les sentiments les plus élevés, les pensées les plus pures exprimées dans un langage plus soigné, font place soudainement et sans transition aux instincts les plus vils, aux inclinations les plus répugnantes, traduites par le langage le plus grossier. »

Voilà la peinture que les hystérologues nous font de l'extase hystérique. Nous sommes donc en droit de conclure que ces extases qui nous présentent des caractères complètement opposés avec un état tout à fait différent, quoique pourtant morbide, sont d'une autre nature. Peu importe qu'il se présente quelque rare cas de pseudo-extase tranquille, au milieu de cent autres tapageuses, dans une malade hystérique comme était Lérida. Une anomalie de ce genre peut être attribuée à des dispositions particulières de la malade, sans nous contraindre à renverser de fond en comble la règle générale.

L'application de tout ce raisonnement aux saintes extatiques le rend encore plus évident. En effet, voici une collection de femmes dont l'âge avancé, le célibat, le genre de vie, éloignent déjà la présomption d'hystérisme et qui, pour couronner le tout, présentent une diathèse mentale et morale souverainement antihystérique. Cependant, en constatant en elles le phénomène de l'extase, vous n'hésitez pas à déclarer qu'elles sont toutes hystériques ; mais que leur hystérie est d'une forme anormale, dans laquelle n'apparais-

sent point les symptômes ordinaires de cette maladie. Le premier mouvement serait de rire d'une pareille sentence; mais gardons le sérieux. — De grâce, répondez-nous, grands interprètes de la science moderne! Êtes-vous bien sûrs qu'il existe une forme d'hystérie aussi larvée? — D'après ce que nous avons dit jusqu'ici, il y a au moins lieu d'en douter. Et si elle existe, ne vous semble-t-il pas un hasard bien extraordinaire que l'hystérie, entrant dans les personnes saintes, prenne toujours cette forme, perde les trois quarts de ses symptômes diagnostiques et devienne méconnaissable? De toute manière, afin de présumer que cette anomalie a lieu dans des cas particuliers, faudrait-il au moins alléguer pour chacun de ces cas un ensemble d'autres symptômes *évidemment hystériques*, et non cette futilité de gastralgies, de vomissements, d'hallucinations nocturnes et même de convulsions qui, en dehors de tout examen sérieux, ne prouvent absolument rien, pouvant procéder de quelque autre désordre maladif.

Nous oserons dire que, sous ce rapport, les diagnoses que nous avons déjà citées d'Alexandrine et de Berguille n'avaient pas été établies avec soin. Mais n'importe, supposons-les parfaites; pour qualifier d'hystériques les saintes extatiques, il conviendrait de constater dans chacune d'elles au moins autant de symptômes et d'un poids égal sinon plus grand, en raison de leurs précédents, très contraires à la présomption d'hystérie. Cette diagnose l'a-t-on faite, la fait-on pour chacune des saintes extatiques? Nous disons pour chacune; car si elle faisait défaut pour quelques-unes d'entre elles, même pour une seule, l'école incrédule n'aurait rien conclu en faveur de son dessein qui est de suppimer le surnaturel, comme l'a fort bien observé Boëns.

Désormais, après tout ce qui a été écrit sur la symptomatologie de l'hystérisme, on peut franchement affirmer que, s'il s'agissait d'entreprendre cette diagnose sur les vies des saintes, on ne trouverait pas un seul médecin, pas même un médecin incrédule, assez hardi pour les déclarer hystériques d'après les symptômes qu'elles présentent, pourvu qu'il soit mis en demeure non pas de combattre le surnaturel, mais simplement de répondre à une consultation ordinaire. Il se pourrait bien qu'il trouvât, même en grand nombre, ces troubles de tout genre, si communs au sexe faible; mais malheur à celui qui, à la découverte de ces apparences, conclurait à l'hystérisme.

Qu'on n'oublie pas d'ailleurs que, lors même que l'affection hystérique serait démontrée dans ces saintes à la faveur d'autres symptômes somatiques, il ne serait nullement certain que l'extase, même en la supposant morbide, fût de nature hystérique et non due à la complication de quelque autre désordre encéphalique, eu égard surtout à l'absence de l'habitude hystérique, selon la diathèse psychique.

Reprenant le fil de notre discours, nous disons : puisque la médecine incrédule doit avouer qu'elle n'a point entrepris une diagnose régulière touchant l'hystérisme supposé des saintes extatiques, — travail, au reste, qui n'aboutirait à rien, — il demeure établi, de fait, que son diagnostic sommaire s'appuie tout entier sur le phénomène même de leurs extases qui, pour ce motif, doivent lui sembler identiques aux délires des hystériques. Mais ici, il y a de quoi rester confondu. Qu'on prétende donner comme symptôme d'hystérisme les gastralgies, les artralgies, les céphalagies, les toux, etc., etc. ; cela se comprend. Bien que toutes ces souffrances puissent provenir de quelqu'autre affection morbide, elles peuvent également provenir d'un principe hystérique. Si ces symptômes ne sont pas concluants, ils ont au moins quelque apparence. Mais en vertu de quelle logique nous présenterait-on comme extases hystériques les extases des saintes, après nous avoir décrit les premières dans leur développement désordonné, après en avoir classifié si méticuleusement les caractères, comme l'ont fait Axenfeld, Huchard et avec eux Richet? Et les extases chrétiennes dans lesquelles resplendit un ordre, une pureté, une noblesse toujours irréprochables et parfois merveilleux, il faudra les attribuer à un trouble cérébral parmi les caractères duquel il faut noter l'incohérence, la mobilité et, par-dessus le marché, l'érotisme! Ouvrez donc les gros volumes de vos observations où vous avez enregistré les bavardages fous et impossibles à reproduire de vos pauvres hystériques, et essayez d'en tirer un livre qui puisse ressembler de loin à ceux qui contiennent les révélations de sainte Brigitte, de sainte Gertrude et de sainte Thérèse. Une page nous suffira... Mais ce serait temps perdu de l'attendre...

Nous pourrions, dès maintenant, conclure que les extases de l'hagiographie chrétienne ne sont pas même l'effet naturel d'une névrose quelconque. Mais nous n'avons cure de tirer, pour le moment, cette conclusion. Notre unique dessein est d'étudier ici ce

que peut avoir de solide cette théorie nouvelle répandue aux quatre vents du ciel comme une découverte décisive de la médecine moderne, et d'après laquelle les extases de l'hagiographie chrétienne sont purement et simplement *des phénomènes hystériques*. L'examen que nous en avons commencé nous conduit à conclure que cette découverte, importée de l'étranger, est un tissu de contradictions et d'incohérences. Que cela nous suffise pour le moment; mais il nous reste à confirmer cette conclusion par la preuve la plus éclatante de toutes.

VIII

JUGEMENT DU DOCTEUR MANTEGAZZA SUR CEUX QUI VOIENT DANS LES EXTASES DES SAINTES UN EFFET D'HYSTÉRIE

Le célèbre Mantegazza, médecin incrédule et épicurien, est l'auteur d'un ouvrage sur les extases (1), et il y flagelle en termes peu respectueux la théorie qui comprend l'extase chrétienne parmi les phénomènes hystériques. Doué d'un fin sentiment de l'esthétique que l'épicurisme n'a pu éteindre en lui, il passe en revue de longs extraits des ouvrages de ces saintes que Legrand du Saulle qualifie en masse d'hystériques; il s'arrête notamment sur quelques passages des livres de sainte Thérèse; il en fait ressortir la sublimité, la profondeur, l'harmonieuse beauté et la justesse analytique, et, pour toute réponse aux modernes hystérologues qui assigneraient volontiers à cette illustre femme une place dans leurs infirmeries, il leur jette en passant cette expression de mépris ou de pitié : « Et penser, dit-il, que des écrivassiers vains et menteurs ne trouvent en elle qu'une simple hystérique et rien de plus (2). » Le docteur n'ajoute pas un mot à son jugement et il a bien raison. La réponse à cette assertion insensée se trouve à chaque page des écrits de sainte Thérèse et d'autres saintes extatiques, et quiconque la répète aussi inconsidérément ne mérite vraiment qu'un sourire de pitié.

On arrive à une conclusion identique en comparant, ainsi que nous l'avons fait, cette malheureuse hypothèse avec les criterium établis par les hystérologues incrédules eux-mêmes et surtout en pensant à la distraction que, pour comble de disgrâce, ils ont eue

(1) Paul Mantegazza, *les Extases humaines*. Cet ouvrage, écrit également dans l'esprit de l'incrédulité, sera ultérieurement l'objet de nos observations. Nous examinerons la pensée de l'auteur sur l'extase chrétienne comme sur les autres, qu'il réduit à des phénomènes d'hypnotisme.

(2) Vol. I, p. 323.

et qu'ils ont encore quand ils nous présentent leur théorie. De fait, comment ne pas prendre en pitié ce groupe de médecins qui se vantent d'avoir découvert la véritable nature de l'extase chrétienne en l'attribuant à une maladie particulière des femmes, lorsque, pour la moitié des cas au moins, ce phénomène est signalé dans les hommes? Il en est pourtant ainsi : dans leur fureur à vouloir supprimer le surnaturel de l'extase mystique, ces grands savants ont commis et commettent chaque jour la bévue de ne vouloir la considérer que dans les saintes, accessibles à l'hystérisme par la seule condition de leur sexe. Avec cet argument *a possibili* en main et passant outre, comme nous l'avons vu, à toutes les lois les mieux établies de l'hystérologie, il leur fut facile de découvrir et d'annoncer au monde que l'extase chrétienne, d'après les plus récentes conclusions de la science, n'était pas autre chose qu'un phénomène hystérique. Or, en admettant que ce terme ait perdu sa signification étymologique d'utérin, — signification qui, appliquée à l'origine de l'extase dans les saints, passerait vraiment toutes les bornes du ridicule, il n'en demeure pas moins vrai qu'il indique une névrose particulière au sexe faible, et cela suffit pour que les hystérologues soient forcément un peu déconcertés en se voyant opposer un nombre d'extatiques hommes, non moins considérable que celui des extatiques femmes et qu'ils en soient réduits à soutenir que les hommes aussi étaient tous hystériques.

Qu'on ne dise pas qu'aujourd'hui on a découvert pas mal de cas d'hystérisme dans les hommes; nous le savons, car cela se publie dans les journaux; nous dirons même bientôt ce qu'en dit et ce qu'en laisse penser le docteur Charcot dans ses leçons, nous dirons le nombre de cas qu'il a pu recueillir en Europe et en Amérique, et nous ne chercherons pas à nous prévaloir des doutes émis par quelques médecins indépendants, sur la valeur illimitée des diagnoses qui ont servi à en déterminer le nombre. Pour le moment, et pour le commun de nos lecteurs, nous retenons que l'extase est une névrose propre au sexe faible; qu'on ne la voit se développer dans l'homme que rarement, par suite de violentes secousses, le plus souvent physiques, comme les chutes, les coups et choses semblables et sous des formes qui ne rappellent en rien les vraies extases, pas même les fausses extases ascétiques des malades hystériques. Quant à ceux de nos lecteurs qui pourraient connaître déjà les observations modernes sur l'hystérisme de l'homme, nous

les engageons à se les remettre bien en mémoire et, après en avoir bien compris toute la force inductive, qu'ils essaient vaillamment d'appliquer l'hypothèse hystérologique aux extatiques hommes que nous énumérerons. Nous les y aiderons par tous les moyens d'un bon hystérologue rationaliste; mais nous craignons bien qu'ils soient les premiers ennuyés de cette plaisanterie non moins injurieuse pour la science que pour la religion.

Prenons d'abord la sainte Écriture et voyons le Nouveau Testament. Aux Actes des apôtres (1), il est raconté que saint Pierre, revenant à Joppé ou Jafa, chez un corroyeur nommé Simon, se sentit faim et demanda à manger. Pendant qu'on lui préparait des aliments, étant monté au haut de la maison pour prier, il fut ravi en extase et il vit descendre du ciel une grande nappe suspendue par les quatre coins et remplie d'animaux immondes de toute espèce, de quadrupèdes, parmi lesquels, sans doute, devait se trouver quelque représentant de la race porcine, des rats et des chats; puis des serpents, des oiseaux, tout cela dégoûtant. Pour un hystérologue, la diagnose ici est très facile. Nous avons d'abord le jeûne qui, d'après Michea, Landouzi et tous les autres, prédispose à l'extase. Nous croyons peu à cela vraiment, car, à ce compte, l'Italie serait pleine d'extatiques, les quatre cinquièmes de sa population étant, sous ce rapport, en prédisposition prochaine à l'extase. Mais trêve d'allusions.

Il y a, en outre, dans la vision de saint Pierre, la zoopsie, symptôme très connu, c'est-à-dire l'hallucination d'animaux dégoûtants, très fréquente dans les accès hystériques et dans d'autres délires. Il y a aussi l'hallucination de l'ouïe, car saint Pierre crut entendre ces paroles : « Lève-toi et mange », et d'autres encore. Il n'y a plus de doute possible : c'était là un accès d'hystérie et conséquemment saint Pierre était lui-même hystérique.

Il est vrai que cette vision se reliait à l'arrivée des messagers du centurion Corneille, hommes appartenant à la gentilité et réputés impurs par les Juifs de la même manière que les animaux déclarés tels par la loi mosaïque. Ces messagers venaient de la part de leur capitaine, nécessairement hystérique lui aussi, puisque, se trouvant à Césarée, il avait appris dans une vision la demeure et le refuge de Pierre, et reçu l'ordre de lui faire demander des nou-

(1) Chap. x, v. 9 et suiv.

velles de la vraie Foi. La vision de Pierre était sans aucun doute prophétique, symbolique et communiquée de Dieu. Par cette vision, Dieu lui enjoignait de ne tenir aucun compte des préjugés hébraïques, en lui disant par trois fois : « N'appelle pas impur ce que Dieu a purifié. » — Pour dire vrai, cette sorte d'hystérie qui produit des visions prophétiques, nous ne croyons pas qu'elle ait jamais été signalée par nos hystérologues dans leurs hôpitaux.

Nous n'avons jamais lu non plus qu'à l'une des nombreuses hystériques de la Salpêtrière, si désireuses de fuir l'hôpital, il soit arrivé une opportune hallucination pendant laquelle elle aurait vu tomber d'eux-mêmes la camisole de force et les autres liens, à la grande stupéfaction des infirmières de garde et du médecin, et serait sortie librement, par le portail s'ouvrant de lui-même sous ses pas. Voilà pourtant ce que savait produire la singulière hystérie de saint Pierre : nous le voyons briser les deux chaînes de fer qui l'enlaçaient; nous le voyons, lui prisonnier, procédant à sa toilette, s'habillant, se chaussant, sans réveiller les deux soldats de garde, s'ils dormaient, ou sans qu'ils aient fait la moindre opposition, s'ils étaient éveillés; nous le voyons de la même manière rendre stupéfaits deux corps de garde, ouvrir enfin la porte de fer qui donnait sur la ville. Telle fut la vision très pratique, on en conviendra, grâce à laquelle l'apôtre s'échappa de la prison d'Hérode (1).

Pour expliquer naturellement de telles visions, le sens commun exige autre chose que les mots d'hystérie, de zoopsie, d'hallucination visive et auditive. Mais notre dessein est de ne considérer les phénomènes rapportés que dans leur relation avec les symptômes propres de l'extatique, favorisant autant que possible l'hypothèse hystéerologique. Disons donc, malgré l'évidence des faits, que saint Pierre était atteint d'hystérie, et avec saint Pierre, Corneille; en voilà deux à la fois.

Mais à saint Pierre, il convient d'ajouter saint Paul. Il se révèle

(1) *Actes* XII, v. 6 et suiv. *Erat Petrus dormiens inter duos milites, vinctus catenis duabus : et custodes ante ostium custodiebant carcerem. Et ecce angelus Domini astitit, et lumen refulsit in habitaculo, percussoque latere Petri, excitavit eum dicens : Surge velociter. Et ceciderunt catenæ de manibus ejus. Dixit autem angelus ad eum : Præcingere et calcea te caligas tuas. Et fecit sic. Et dixit illi : Circumda tibi vestimentum tuum, et sequere me. Et exiens sequebatur eum, et nesciebat quia verum est, quod fiebat per angelum; existimat autem se visum videre. Transeuntes autem primam ac secundam custodiam, venerunt ad portam ferream, quæ ducit ad civitatem, quæ ultro aperta est eis.*

d'abord dans son Épître aux Galates, en leur racontant qu'il a été ravi au troisième ciel et qu'il y a vu des choses que la langue humaine ne saurait exprimer. Un hystérologue ne manquera pas d'observer que les hystériques, revenant de leurs délires extatiques, disent quelquefois la même chose. Ajoutez à cela le fait de la conversion de Paul, où les symptômes sont encore plus manifestes; on y signale la prostration en terre, l'illusion d'une lumière éblouissante, la cécité passagère et l'apparition d'un personnage imaginaire qui n'est vu de personne que de saint Paul avec lequel il converse. On y découvre jusqu'à la pratique de l'hypnotisme dans l'imposition des mains que lui fait Ananie (1). On sait que l'hypnotisme avec ses passes de main, quand on juge à propos d'en user, est un des éléments modernes employés pour la cure de l'hystérisme. On sait également qu'il ne fait jamais le miracle de rendre la vue aux aveugles, spécialement à ceux devenus tels, non par suite d'une affection nerveuse, mais par suite de la concrétion de la cornée, comme c'était le cas de saint Paul (2).

Dans cette démonstration, nous ne regrettons qu'une chose, c'est qu'elle s'arrête à moitié route, se bornant à ne découvrir dans ce fait que deux hystériques, saint Paul et Ananie. Il y en a bien d'autres. Ayant promis d'aider les hystérologues dans l'application de leur doctrine, nous nous ferions scrupule de nous arrêter là où ils s'arrêtent on ne sait pourquoi, à moins que ce ne soit parce qu'à leurs yeux les visions des saints doivent seules être hystériques. De fait, il convient de savoir que la partie la plus substantielle des symptômes manifestés dans cette conjoncture de saint Paul, s'est révélée de la même manière dans tous ses compagnons, quels qu'ils soient, officiers ou simples soldats; et ils devaient être nombreux; et, — voyez le hasard, — il n'y en avait pas un qui ne fût hystérique! On voyait en eux les mêmes indices que dans saint

(1) Ananie, qui, dans une vision (voilà encore un hystérique), avait eu connaissance du fait et de la conversion de Paul, étant venu à lui, lui dit en lui imposant les mains : « Saul, mon frère, le Seigneur Jésus, qui t'est apparu dans le chemin par où tu venais, m'a envoyé afin que tu voies et que tu sois rempli de l'Esprit-Saint. » (Actes, ch. IX, v. 17.)

C'était le rite chrétien suivi encore maintenant dans le baptême et les ordinations, pour indiquer la communication du Saint-Esprit, laquelle, dans saint Paul converti, était accompagnée de la guérison miraculeuse de ses yeux. Et nos farceurs modernes confondent cette imposition des mains avec les passes en usage dans l'hypnotisme!

(2)... *Ceciderunt ab oculis tamquam squammæ, et visum recepit.* (*Ibid.*, v. 19).

Paul. Ainsi, à la subite apparition de cette lumière fulgurante que l'Apôtre, dans son récit, compare à la lumière du soleil, *lumen de cœlo, supra splendorem solis*, tous, sans exception, furent renversés par terre. C'est bien le signe évident que l'accès commence et qu'il est déterminé par un objet éblouissant, comme on l'a souvent observé dans les hystériques. *Omnesque nos cum decidissemus in terram* (1), comme nous étions tous tombés par terre, racontait plus tard le même saint Paul au roi Agrippa en plein tribunal. L'hallucination visive, s'il y en a eu, saint Paul seul l'a éprouvée; car lui seul a vu Jésus-Christ. Quant à l'hallucination auditive, toute la troupe l'a éprouvée; car il est dit au chapitre IX des *Actes*, que tout le monde était dans la stupeur d'entendre une voix sans voir personne : *Stabant stupefacti audientes quidem vocem et neminem videntes*. Cependant au chapitre XXII, v. 9, il est dit qu'ils virent la lumière, mais qu'ils n'entendirent pas la voix de celui qui parlait avec l'Apôtre, *lumen quidem viderunt, vocem autem non audierunt ejus qui loquebatur mecum*. Peut-être pourrait-on concilier ces deux textes, en admettant que les assistants entendirent la voix de l'apparition, mais d'une manière confuse et sans distinguer les paroles. Quoi qu'il en soit, qu'ils aient ou qu'ils n'aient pas entendu, n'importe : cette manière de rouler par terre à la seule apparition d'une lumière qui n'était pas la foudre, n'est pas ordinaire pour des hommes bien portants. Cela rappelle plutôt ces accès simultanés que les hystérologues expérimentateurs obtiennent sur une salle entière d'hystériques en jouant à l'improviste d'un tam-tam ou d'un trombone. Le cas est au moins suspect; et, si cette troupe de policiers et d'exécuteurs n'eût pu être admise à titre de pensionnaire à l'hôpital de la Salpêtrière, le docteur Charcot n'aurait toujours pas pu leur refuser au moins une place dans ses salles d'observation. Laissons-les donc à l'examen, et revenons aux cas non douteux (d'après la théorie hystérologique) de saint Pierre avec Corneille et de saint Paul avec Ananie. En voilà deux paires : c'est déjà bien.

Nous parions que le médecin qui nous lit commence à devenir rêveur devant cette abondance d'hommes hystériques que l'application de cette théorie fait pulluler en ses mains. Sur douze apôtres, en trouver deux atteints d'une maladie aussi rare! Et nous disons

(1) Actes, ch. XXVI, v. 14.

deux ; c'est trois qu'il faut dire ; car il faut ajouter, ou plutôt mettre au premier rang saint Jean l'Évangéliste, le grand extatique de Pathmos, qui, au moyen de sa vision, écrivit son livre inspiré de l'Apocalypse. Il y a également saint Philippe, dont le chapitre huitième des Actes raconte l'hallucination : hallucination pendant laquelle un ange lui ordonnait de marcher vers le midi, sur la route qui conduit de Jérusalem à Gaza, où il devait rencontrer l'eunuque de la reine Candace. L'hystérisme de Philippe ressort facilement de cette circonstance ; et il n'est pas moins manifeste, d'après nous, dans tous les autres apôtres, pour peu que l'on considère les nombreuses visions qu'ils eurent du Christ ressuscité. Mais nous n'insisterons pas sur ce point, parce que les rationalistes, Straus en tête, ne comprennent pas ces visions au nombre des hallucinations ; ils admettent les apparitions du Christ, non du Christ ressuscité, mais du Christ échappé à la mort : ceci nous mènerait trop loin. Étant donnée au contraire la grande découverte, à savoir, que l'extase chrétienne s'explique très naturellement par l'hystérisme, comment refuser le brevet d'hystérique à saint Étienne pour l'extase qu'il eut en plein prétoire à l'heure même où les Juifs demandaient sa mort, et où, levant les yeux au ciel, il vit la gloire de Dieu, Jésus à la droite de son Père, et s'écria : « Je vois les cieux ouverts et le Fils de l'Homme debout à côté de Dieu ! (1) »

Et ce n'est là que la porte du chaos dans lequel les hystérologues rationalistes se sont inconsidérément précipités en ne considérant l'extase que dans les saintes et en établissant comme une règle qu'elle n'est qu'une manifestation hystérique. Legrand du Saulle lui-même, qui ne craignait pas d'appeler hystériques une masse de saintes pour la simple raison qu'elles étaient extatiques, aurait, croyons-nous, hésité à prononcer la même sentence sur saint Pierre, saint Paul, saint Jean, saint Philippe, saint Étienne, le centurion Corneille et Ananie. Or, que dirait-il, lui ou quelqu'autre imperturbable hystérologue, s'il se voyait contraint à déclarer également hystériques saint Dominique, saint François, saint Ignace, saint Gaétan, sainte Camille de Lelli, les sept fondateurs de l'ordre des Servites, saint Jérôme Miani, saint Félix de Valois, saint Joseph Calasanz, saint Jean de la Croix, saint François de Paule, saint

(1) *Cum autem esset plenus Spiritu Sancto, intendens in cœlum, vidit gloriam Dei et Jesum stantem a dextris Dei, et dixit : Ecce video cœlos apertos Filium hominis stantem a dextris Dei.* (Actes, ch. VII, v. 55.)

François-Xavier, saint François Borgia, saint Jérôme, saint Philippe de Néri, saint Thomas d'Aquin, saint Joseph de Cupertin, et de centaines d'autres saints honorés par l'Église, sans parler de milliers d'autres personnages qui ont mené une vie sainte, mais qui n'ont pas été élevés aux honneurs de l'autel. Hommes de tout âge, de tempéraments divers, dont quelques-uns doués d'un génie extraordinaire non moins pratique que spéculatif et d'un caractère riche des qualités les plus brillantes et les plus viriles. Tous ces individus, nos modernes hystérologues doivent, d'après leur raisonnement, les juger tous atteints d'une maladie semblable, propre aux femmes, très rares chez les hommes, l'hystérie (à moins qu'il n'y ait ici une misérable équivoque, comme nous le verrons). Et comment le nier? Il suffit de parcourir la vie d'un de nos saints quelconques, ou, d'une manière générale, de tous les hommes éminents du christianisme, qui se sont distingués dans la pratique des vertus chrétiennes. A peine si l'on en trouvera quelqu'un que Dieu n'ait pas favorisé d'une communication plus intime avec lui dans l'oraison, qui ne fût quelquefois fréquemment et presque tous les jours ravi en extase. Il y a, sous ce rapport, peu de différence entre les saints et les saintes; et parmi les premiers, quelques-uns menaient une vie très active dans le service de Dieu et ils ne le cèdent en rien aux solitaires et aux contemplatifs. Avec ses extases sensibles et intellectuelles, saint Ignace va de pair avec saint Jean de la Croix.

On nous dispensera facilement de fournir les preuves de tout cela par des faits particuliers. Elles se trouvent dans tous les recueils hagiographiques. Il n'y a donc pas de milieu : ou bien, en affirmant l'hystérisme, on se borne aux seules extases des saintes, et alors le rationalisme avec sa fameuse découverte ne conclut à rien, comme l'a fort bien remarqué le voltairien Boëns; car à quoi servirait de supprimer le surnaturel dans la moitié des cas, si on le laisse intact dans l'autre moitié? Ou bien, cette hypothèse doit valoir généralement pour tous les cas, et alors tous les saints extatiques furent aussi hystériques, Or, cette hypothèse, abstraction faite de tout autre observation et pour la seule raison du nombre, est une nouveauté tellement miraculeuse, que, pour l'admettre à l'encontre des assertions plus certaines de la vraie science, il faut l'héroïque crédulité des incrédules : *credo quia absurdum.*

B. Gassiat, *Pr. ap.*

(D'après la *Civiltà Cattolica.*)

LA PRISON SANS DIEU

II

Au cours de cette discussion si intéressante, si curieuse, si grave du budget pénitentiaire, discussion que les passions antireligieuses ont fait aboutir à la suppression du prêtre dans les lieux où son influence est le plus salutaire, le plus essentielle, les orateurs catholiques ont cité sans cesse, avec une bonne foi désireuse de convaincre, l'opinion de fonctionnaires, d'administrateurs des prisons, d'hommes ayant vécu, vivant depuis des années au milieu des malfaiteurs ou de la chiourme. Ils voulaient ainsi répondre par des faits, par une constatation bien réelle, aux théories en l'air, aux attaques déclamatoires de politiqueurs agissant en parfaite ignorance de cause, mais obéissant à un mot d'ordre de haine contre Dieu, contre Jésus-Christ et son Eglise.

Par une coïncidence providentielle plusieurs ouvrages très remarquables ont été publiés sur ces matières du régime pénitentiaire, de la moralisation des détenus, de l'influence du prêtre dans les prisons, au moment même où elles allaient être tranchées pratiquement, désastreusement, par une majorité parlementaire antireligieuse; et quel est l'auteur de ces ouvrages, tout à la fois un fonctionnaire ayant vécu dans le monde des prisons, un esprit d'élite, un écrivain aussi brillant que libéral, un prêtre de l'Eglise de France, ancien aumônier des prisons de Paris.

J'analyserai donc volontiers le *Monde des prisons*, de M. l'abbé Georges Moreau; il sera précieux pour tous ceux que captivent les questions pénitentiaires, aujourd'hui mêlées du fait de l'athéisme

(1) Voir la *Revue* du 1er décembre 1888.

officiel à l'avenir moral de la patrie, de connaître et les impressions et l'avis d'un auteur exceptionnellement compétent.

« Comment introduire des réformes utiles dans le monde des prisons, comment en parler, puisqu'en général on ne le connaît pas, puisque l'étouffement est pratiqué au sujet de tout ce qui le concerne et que le bien qui devrait s'y faire est empêché par ceux-là même qui ont pour mission de le réaliser? » Ancien aumônier de Mazas et de la Grande-Roquette, ami intime de l'illustre abbé Crozes, M. Moreau, parlant de choses vues, vécues, échappe à la première de ces difficultés et dénonce la seconde. « La rechute dans le mal, la *récidive* a acquis dans ces derniers temps une importance non seulement morale, elle en a toujours eu une grande comme révélation du degré vicieux, mais une importance légale, administrative, par l'essai de guérison violente qu'a introduit dans notre pénalité la loi de 1885 avec la relégation. La relégation est une suppression définitive par l'éloignement de ceux de ses membres que la société renonce à améliorer; non seulement elle les écarte comme pourris eux-mêmes, mais aussi parce qu'elle ne veut point que leur gangrène se communique aux autres malades du même mal restés plus ou moins sains. La relégation c'est l'internement perpétuel, sur le territoire des colonies ou possessions françaises, des condamnés à un certain nombre de peines successives, fréquence qui indique leur malice invétérée. La relégation a d'une part le grave inconvénient d'ouvrir aux coquins des perspectives de bonheur, de vie tranquille aux frais du gouvernement, alors qu'ils auront épuisé la série des malechances criminelles, et d'autre part le défaut encore plus grave de ne tenir aucune de ses promesses au point de vue du relèvement et même de la justice. La vie du relégué, du transporté, là-bas est une vie d'enfer; il est entré dans une agglomération de misérables plus misérables dans leur pseudo-liberté qu'au bagne, de malfaiteurs de toutes les catégories dont les vices se centuplent par le rapprochement sans surveillance. Tuez, si vous le voulez, les gredins dont les méfaits compromettent la sécurité publique, mais ne les faites pas souffrir longtemps avant de les tuer, et souffrir après les avoir grisés de rêves que vous saviez irréalisables. Dans la relégation la société se débarrasse en marâtre, elle évacue les immondices qui l'empestent sans s'occuper de l'égout où ils coulent, sans chercher une fois encore les débris profitables qui s'y trouvent, elle proclame son impuissance sur

l'âme d'une certaine catégorie de misérables et les parque en chiens enragés qu'on laisse libres de se dévorer entre eux, mais que l'on n'approche plus que le fusil à la main. La relégation dans les conditions où elle s'opère est cruelle, matérialiste, elle n'est pas moralisatrice, chrétienne, puisque l'expérience séculaire est là pour nous apprendre que l'on ne doit jamais désespérer du cœur de l'homme créé à l'image de Dieu, de l'homme racheté du sang de Jésus-Christ.

« M. Moreau et avec lui l'abbé Crozes proposent une autre combinaison qui arriverait à donner satisfaction aussi bien aux pieux désirs de régénération qu'aux idées actuelles sur la répression et sur le châtiment suprême. La relégation qui, comme je l'ai dit plus haut, parque les pires des scélérats en liberté relative sur un point colonial quelconque fait de cette contrée une caverne de voleurs, ni les hommes, ni le sol n'en profitent, au contraire; d'un autre côté la subsistance et le travail des détenus ordinaires dans les maisons centrales sont, par suite de la détresse des finances, des chômages et de la concurrence, l'objet de charges et de soucis considérables pour l'Etat; enfin la peine de mort appliquée avec hésitation, souvent théâtrale ou répugnante, est l'objet des attaques les plus graves. Il faudrait envoyer aux colonies, pour y travailler en surveillance, les détenus des maisons centrales auxquels cette aggravation de peine par la distance du lieu d'expiation donnerait à réfléchir, et interner les forçats dans ces mêmes maisons centrales transformées en prisons cellulaires exclusivement. La cellule, voilà pour les malfaiteurs d'habitude, pour les voleurs de profession, le plus effroyable, le dernier des châtiments; on ne s'imagine pas l'indécible terreur qu'inspire aux bandits la seule pensée de l'isolement absolu. Autant la solitude, le silence, l'oubli, sont choses précieuses pour l'infortuné tombé accidentellement dans le crime, autant la célébrité, le bruit, la parade, sont désirées des coquins de profession, des habitués du bagne, lesquels se font une gloire du nombre et de l'énormité de leurs sanglantes prouesses. Ceux qui seraient encore susceptibles d'un retour au bien ne s'amenderont qu'en cellule, les autres deviendront fous ou mourront et il n'y aura pas lieu de verser sur eux les pleurs grotesques de M. Millerand. Condamnés à temps, à perpétuité, à mort, ils trouveraient dans la cellule non seulement une peine terrible, mais aussi la guérison morale pour presque

tous; car il n'en est guère qui résistent à l'influence salutaire de la séquestration, si conforme aux besoins de l'âme humaine que la Bruyère a pu écrire : « Tout notre mal vient de ne pouvoir être seuls. » La terreur de la cellule fera plus dans le monde des voleurs que les ingrédients chimiques dans nos vignobles phylloxérés, et ces parasites sociaux disparaîtront promptement d'eux-mêmes.

« La mémoire de MM. Moreau et Crozes est pleine de souvenirs, leurs portefeuilles sont bondés de lettres qui montrent ce que le prêtre peut sur le cœur des détenus, combien consolantes arrivent leurs paroles à l'âme découragée, effrayée des misérables. Non seulement l'aumônier des prisons est souvent, toujours, un homme d'une inépuisable charité, mais aussi, mais d'abord il est le ministre d'un Dieu supplicié, d'un Dieu tout de pardon et tout d'amour, d'un Dieu qui se penche d'autant plus vers l'homme, qui lui ouvre les bras d'autant plus large, qu'il est tombé plus bas, qu'il a failli davantage. A ceux qui veulent sincèrement la moralisation des détenus, qui ne tiennent pas seulement à se débarrasser de voisins gênants ou dangereux, il y a des remèdes énergiques, remèdes de guérison et remèdes de préservation, à indiquer. Le personnel des prisons, le haut personnel surtout, dont la nomination est, la plupart du temps, l'œuvre d'influences parlementaires, de démarches intéressées, en général composé d'autoritaires à l'esprit étroit, suivant paresseusement les vieilles routines, de brutaux voyant d'abord dans le prisonnier une canaille à fouler aux pieds, aurait besoin d'être plus conforme à une tâche aussi spéciale, aussi délicate que celle qui lui incombe. Les agents secondaires devraient également être dressés à moins s'occuper de détails matériels et davantage de choses morales. Les révoltes de plus en plus fréquentes dans les prisons y éclatent presque toujours du fait de l'administration qui néglige les condamnés ou abuse de son autorité sur eux; on ne songe pas assez que la maison centrale est un hôpital, un hôpital des maladies de l'âme, et que c'est aux mains de médecins et non de bourreaux qu'il faut en confier les malades. Ces maladies de l'âme propres aux prisons s'y développent, s'y gagnent par le fait du rapprochement, du contact avec une rapidité étonnante; infirmes d'un membre à leur entrée, les détenus, les jeunes principalement, en sortent gangrénés de la tête aux pieds; au lieu de les guérir, l'hôpital-prison les rend donc malades davantage. Il y faudrait par

conséquent une plus grande dose de *justice prévoyante*, une application véritable et de plus en plus pratique et étendue de la loi de 1875 sur l'emprisonnement cellulaire qui évite la promiscuité, la contamination. Que penserait-on d'un hôpital où les fiévreux, les aliénés, les syphilitiques, les varioleux et les amputés, seraient répartis indistinctement dans les salles, au hasard des places vacantes et de l'heure d'arrivée? C'est cependant ce qui arrive dans le monde des prisons où l'enfant abandonné coudoie le vieux forçat, où le vagabond, le délinquant, mangent, travaillent, couchent en compagnie des voleurs, des assassins, des infâmes. Quoi d'étonnant après cela que la prison revomisse sans cesse sur la société une lie de plus en plus pestilentielle, et qu'après avoir débuté par les bancs de la correctionnelle, les condamnés continuent fatalement par ceux de la cour d'assises et par la plate-forme de la guillotine. Les récidivistes se multiplient de plus en plus par la contamination du lieu de châtiment d'abord et ensuite par l'absence de secours, d'asiles ouverts, au libéré que chacun repousse et qui, manquant de travail et de pain, retourne d'autant plus facilement au mal que sa nature l'y portait déjà davantage, que les conseils de la prison l'ont rendu plus expert dans l'art d'abuser des autres. Isolement du condamné sur lequel on aura plus d'action pour le transformer, souci du libéré qui ne peut se tirer seul de la lutte pour l'existence honnête si on ne lui tend la main; voilà les deux moyens les plus efficaces pour la guérison morale des malfaiteurs et nuls ne s'y sont consacrés jusqu'à présent, nuls n'y sont plus aptes que ceux qu'anime l'esprit de charité, esprit de charité dont les sources vraies se trouvent dans l'Eglise de Jésus-Christ. »

III

J'ai eu occasion de visiter en détail, soit comme écrivain, soit comme administrateur, en France et à l'étranger, de grands centres de répression. J'ai raconté ici même ou ailleurs mes souvenirs de la si curieuse maison centrale de Berrouaghia, en Afrique, des pénitenciers militaires, de l'immense maison centrale de Clairvaux, le superbe couvent du grand saint Bernard transformé en bagne, de la maison centrale d'Embrun, si pittoresquement bâtie au milieu des cimes neigeuses des Alpes françaises, enfin mes impressions émues au retour d'établissements privés de jeunes détenus où j'avais admiré de pauvres prêtres, d'humbles religieux dans l'exercice de

vertus héroïques, dans la pratique d'une charité allant jusqu'à l'oubli absolu de leurs propres personnes. Je n'y reviendrai pas, me contentant de conduire le lecteur qui voudra bien me suivre dans les prisons de la Seine, particulièrement intéressantes, particulièrement visées par les lois récentes, particulièrement menacées, plus ou moins dépendantes qu'elles sont matériellement d'une assemblée municipale dont il n'y a plus rien à dire en fait de folies sociales et de haine religieuse.

La prison de Paris qui excite le plus tout à la fois la curiosité et la pitié, c'est la prison des femmes, c'est Saint-Lazare, dont le nom sonore retentit effroyablement aux oreilles des prostituées et des voleuses de la grande ville. Saint-Lazare que bien peu d'hommes sérieux ont visité et connaissent, Saint-Lazare sur lequel tant de fables absurdes sont journellement débitées, Saint Lazare dont parlent avec une sensiblerie niaise et en termes prudhommesques les journalistes ignorants et les bourgeois badauds. Du moment qu'il s'agit de femmes, il semble permis de déraisonner dans le chevaleresque pays de France; quoique les cruelles et immondes femelles parmi lesquelles se recrutent les pensionnaires de Saint-Lazare ou des maisons centrales n'aient rien de commun avec les nobles dames d'antan, et quoiqu'aussi leurs défenseurs ne rappellent absolument point, par la pureté des intentions ou des mœurs, les paladins de jadis. Pour terminer d'un coup avec les inepties et les criailleries de gens qui n'ont jamais rien vu, je dirai que Saint-Lazare est une prison tout aussi bien aménagée, située, composée et administrée que n'importe quelle prison et que ceux qui viennent nous parler de bagne, d'enfer, de cages d'animaux féroces, de séjour horrible, de murs infâmes, sont ou des imbéciles ou de mauvais plaisants. Étant donné l'état lamentable de nos finances, les gens qui demandent aussi légèrement des démolitions, des reconstructions à propos d'une prison très suffisante et où quelques simples modifications dans l'aménagement intérieur seraient nécessaires, me semblent au moins de singulières gens. Saint-Lazare, comme une foule d'autres édifices publics, n'a rien coûté à l'État qui a trouvé plus simple d'en dépouiller les ordres religieux constructeurs et propriétaires; pour Dieu qu'il s'en tienne à ce vol dont les contribuables profiteront au moins en ce sens qu'on ne leur imposera pas de nouvelles charges pour remplacer, par des prisons coûtant plusieurs centaines de millions, les édifices religieux laïque-

ment transformés. Quelqu'un d'absolument compétent par une longue pratique administrative des prisons et des prisons de femmes en particulier m'affirmait que Saint-Lazare, qui n'a contre lui que d'être un vieil édifice et de gêner peut-être quelques expropriations municipales plus ou moins lucratives pour les démolisseurs, ne laisse rien à désirer comme commodités et comme hygiène; avec quelques cloisons enlevées ici et là, on en aurait fait une prison parfaite, tandis qu'on parle de le raser à peu près complètement en vraie Bastille contemporaine.

Mais il est temps d'entrer à Saint-Lazare, et il sera préférable d'y faire sur place même, au fur et à mesure, la constatation de la justesse de nos dires.

Ce qu'il y a de plus laid, de plus triste à Saint-Lazare, c'en est l'entrée basse, noire, insignifiante comme celle du Mont-de-Piété ou de la maison d'arrêt d'une petite ville de province; rien extérieurement ne fait présager le développement et la richesse architecturale de l'édifice à l'intérieur. Ces longs murs épais, aux belles lignes simples, aux larges fenêtres à corniche, aux gargouilles massives, aux toits d'ardoise mansardés, ont bien ce je ne sais quoi de riche et de lourd, de pompeux et de stable, propre aux édifices du siècle de Louis XIV. Je disais donc que rien n'indique extérieurement aux nombreux passants, qui arrivent des gares du Nord ou de l'Est, que ce porche et ces quelques fenêtres grillées, placés aux abords du faubourg Saint-Denis, appartiennent à l'enfer dont ils ont entendu parler, enfer d'autant plus anormal à Paris que la galanterie française en a toujours fait un soi-disant paradis pour les femmes. Après tout, il n'est pas bien nécessaire que des plaques de marbre et des colonnades attirent l'attention sur le refuge et le lieu de châtiment de tant de misérables créatures. La plupart des choses sont cependant intéressantes à Saint-Lazare, soit dans la maçonnerie, soit dans le bois ou dans les pièces forgées, parce qu'elles datent de loin déjà, et que plusieurs même ont une valeur historique. Le portail et les portes d'entrée sont de l'époque de la construction. Qu'il en a vu entrer et qu'il en a vu sortir des personnages divers, ce porche, depuis le glorieux Vincent de Paul usqu'à Louise Michel, Mme Clovis Hugues et la Ratazzi; sur combien d'infortunes et sur combien de honte ne se sont-elles pas refermées ces portes dont des orphelins, des missionnaires, des savants, des rois, des saints, des victimes de la Terreur, des crimi-

nels, des folles et des prostituées, ont franchi le seuil, ont entendu les gonds grincer et les verrous se tirer! Autrefois, Saint-Lazare était non seulement un séminaire célèbre, mais aussi un hôpital, un asile de retraite pour les personnes de qualité, une station des cercueils des rois de France s'en allant pompeusement vers les caveaux de Saint-Denis; astre rayonnant de charité, Vincent de Paul attirait à lui tous les sacrifices, toutes les compassions, toutes les infortunes.

Je sonne et j'entre dans une première salle vide où se tient le concierge ordinaire chargé de répondre aux questions banales, aux demandes quelconques des passants, d'examiner derrière son guichet s'il y a lieu d'ouvrir la porte de l'intérieur ou de la refermer impitoyablement. Une seconde porte s'ouvre dans cette première salle, d'autres verrous se tirent; un second gardien-portier se montre. On me laisse pénétrer dans une sorte de parloir allongé dont les fenêtres grillées donnent sur une cour; je me sens déjà séparé de la rue, de Paris libre par des murs, des portes, des verrous, des serrures, je me sens à l'intérieur d'une prison de femmes en percevant un bruit vague de sabots et de chuchottements, en voyant de loin, dans la cour, des religieuses qui passent suivies de filles en droguet brun ou gris. Au bout du parloir deux grands cabinets, le premier obscur avec de grossiers accessoires de toilette, le second avec des bancs et des grillages de bois; on déshabille, on fouille les femmes qui entrent dans le premier, dans le second les prévenues peuvent s'entretenir avec leurs avocats. Le greffe est en face du cabinet du directeur, puis encore une porte et une salle de bureau de police ou de corps de garde où se tiennent des surveillants et leurs brigadiers; ils prennent sur la détenue des renseignements, lui donnent un numéro, inscrivent sur un registre tout ce qui la concerne, puis une dernière porte s'ouvre et les hommes ne la revoient plus, aucun d'eux, autre que le brigadier-chef, ne devant pénétrer dans l'intérieur. Une prostituée syphilitique et demi-folle, dont la vie est tout un roman (enfant volée par des saltimbanques, elle a été abandonnée plus tard sur les routes et n'a trouvé d'asile que dans une maison de tolérance), se trouve là par hasard à mon arrivée et s'enfuit en traînant ses galoches. Un large escalier droit, à vastes paliers, tel qu'on les construisait autrefois, me conduit au premier étage; je suis enfin dans Saint-Lazare, cette prison mystérieuse, au si difficile accès. A ce propos des difficultés

à voir et à étudier Saint-Lazare, je répéterai qu'on ne l'a guère, que je sache, sérieusement visité et étudié. J'ai lu quelques fantaisies de reporters entrés là pour y voir des femmes d'exception, écrire quelques phrases romanesques et sagement ne point se risquer à traiter des questions dont ils ne connaissaient pas le premier mot; j'ai lu l'homme le plus compétent dans ces visites au Paris étrange, au Paris sous tous les aspects, M. Maxime du Camp, et, chose singulière, lui l'écrivain scrupuleux, l'écrivain aux mille détails, n'a, sur Saint-Lazare, que quelques lignes. Il a un chapitre qui porte ce titre et qui est presque une supercherie littéraire puisqu'il est composé de tous autres renseignements que ceux que l'on espérait y trouver; à dire vrai on se demande s'il est jamais allé en personne dans la célèbre prison de femmes.

En haut de l'escalier d'arrivée, une lingerie installée dans un vaste entresol mansardé, obscur, où une religieuse plie du linge en compagnie de détenues qui se lèvent brusquement de leurs sièges, mais tiennent, en apparence du moins, les yeux baissés. Une lingerie avec des piles énormes de draps et de chemises en grosse toile bise, avec cette odeur particulière des quantités de linge lavé, séché; une lingerie, ça sent la propreté, ça annonce l'hygiène, le confortable et cependant c'est à la lingerie que l'observateur, pour peu qu'il réfléchisse un instant aux délicatesses et à la santé de la femme, trouve la peine sans doute la plus dure pour les détenues de Saint-Lazare. Cette peine, c'est la privation de linge, c'est la nature de ce même linge parcimonieusement donné; une dure chemise et de durs draps de loin en loin, mais point d'essuie-mains, point de mouchoirs, point de morceaux de calicot quelconques. Les préposées à la lingerie font le possible, mais les crédits alloués à l'usage du linge, pour les femmes détenues, ne permettent pas davantage; et à ce point de vue, essentiel pour elles, les femmes sont plus mal traitées que les hommes, car à la Santé, par exemple, on leur donne de vieux draps coupés comme serviettes de toilette. La femme, si rustique qu'elle soit, souffre tout particulièrement de la privation de linge, au contact de linge qui lui écorche la peau; et ici la plupart des femmes ne sont point des filles de la campagne, des filles insensibilisées par l'air et par les rudes travaux, ce sont des enfants nées à la ville, des Parisiennes souvent, dont beaucoup sont habituées au luxe, dont beaucoup sont malades, phtisiques, névrosées.

Saint-Lazare comprend quatre grandes divisions qu'il faut avoir

présentes à la mémoire pour se faire une idée exacte de la prison et ne point se perdre, intellectuellement parlant, dans le dédale de ses corridors, de ses escaliers, de ses cellules et de ses salles, pour ne point tomber dans des confusions regrettables qui sont, en partie, cause de toutes les énormités écrites et dites sur son compte : le quartier des prévenues, celui des condamnées, celui des filles publiques détenues administrativement et enfin celui des jeunes filles en correction paternelle.

Ces différentes catégories de recluses sont parfaitement distinctes, n'ont aucun point de contact que d'avoir le même ordre de religieuses pour surveillantes ; elles ne sont ni vêtues, ni logées, ni soignées, ni nourries de la même façon, elles ne respirent pour ainsi dire point le même air, ayant des cours et des promenades autres. Ce n'est plus ici cette promiscuité du vice, cette contagion de maladies distinctes comme nature et comme intensité dont je me plaignais plus haut, avec M. l'abbé Moreau, et que nous retrouverons pour les hommes surtout à la Grande Roquette. A Saint-Lazare les femmes sont non seulement réparties dans les quartiers d'après les causes bien différentes de leur entrée, mais elles sont encore redivisées entre mêmes natures de fautes d'après leur âge, leur caractère, les dispositions plus ou moins vicieuses qu'elles montrent, leurs antécédents. Il y a donc lieu de s'étonner des anathèmes et des lamentations d'écrivains sérieux ou non sérieux qui se voilent la face aux yeux de leurs lecteurs en songeant aux effroyables abominations dont le rapprochement doit être cause entre femmes détenues. Une femme couchant en cellule avec d'autres peut toujours demander, sans avoir même à en donner les motifs, un changement de compagnes que l'administration essaie de trouver en rapport absolu avec les sympathies morales de la plaignante. Cette agglomération de Saint-Lazare, loin d'être un mal, me semble donc un avantage puisqu'elle réunit, sur un même point, en simplifiant le service, les différentes catégories de femmes détenues dans la Seine et que l'on sait toujours trouver là.

Saint-Lazare, d'abord séminaire, comme je l'ai dit, se ressent dans les dispositions intérieures, dans l'aspect, de sa destination religieuse première. J'ai retrouvé, du premier coup, à mon entrée dans ses interminables corridors carrelés, demi-obscurs, aux lourdes portes peintes en jaune ou en bleu-gris, sans vernis, quelques-unes des impressions éprouvées ici et là dans les cloîtres de la Compagnie

de Jésus, de l'ordre de Saint-François, de certains évêchés à origine ancienne; mais cloîtres agrandis dans les proportions de ceux du colossal château des Papes, à Avignon, et qui correspondent bien, du reste, à l'aspect Louis XIV de l'extérieur, mais cloîtres que ferment, de distance en distance d'énormes grilles, dont les portes de cellules sont percées de judas. Nous voici d'abord dans le quartier des prévenues, prévenues isolées, prévenues qui demandent à être réunies ou que l'on réunit à de fausses amies pour les faire parler, prévenues indigentes et prévenues en pistole, ces dernières presque soignées comme dans un hôtel médiocre. Il ne faut pas trop le regretter en ce qui concerne de pauvres femmes surtout, mais dans les prisons, plus qu'ailleurs, l'argent opère des miracles et vous fait accorder jusqu'à la liberté même. Cette constatation a quelque chose qui froisse, qui peine, cependant, car, dans la plupart des cas, c'est le détenu le plus méritant qui a le moins occasion d'être soulagé; l'or volé, le produit de la prostitution, ne sont-ils les bourses assez ordinaires du monde des prisons? Je ferai immédiatement une restriction en ce qui concerne les prévenues, lesquelles peuvent être de fort honnêtes personnes que la loi française, loi très modifiable, sur la prévention, détient arbitrairement; et aussi une restriction en ce qui concerne les suppléments de vivres que les détenues achètent avec leur travail. Les cellules sont toutes grillées, carrelées, exceptionnellement munies d'un petit poêle en fonte, avec de sommaires lits de camp, en fer, composés d'une paillasse, d'une couverture grise, de ce gris roux qui semble être la séculaire livrée des prisons, de draps grossiers, un pot de terre pour tous usages sous le lit, une petite table et une chaise, celles-ci dans les cellules de prévenues seulement : voilà le mobilier ordinaire aux chambres de Saint-Lazare. Ces chambres étant encore les mêmes que celles destinées autrefois à un seul prêtre, se trouvent étroites, très étroites pour trois ou quatre lits de femmes; les détenues renfermées à la même heure ne peuvent s'y déshabiller, s'y mouvoir ensemble que difficilement, mais une religieuse veille dans le corridor, le long des portes percées de judas, et elle peut toujours faire sortir celles qui en ont besoin. Cette mauvaise disposition de femmes couchées par petits groupes au lieu de l'être par masses dans un dortoir, est le seul inconvénient réel d'ordre intérieur à Saint-Lazare; quelques cloisons séparatives de cinq ou six cellules étant abattues, tous inconvénients du repos par trois ou quatre sujets ensemble

disparaîtraient. Et encore ces inconvénients sont-ils singulièrement atténués par la présence permanente d'une religieuse qui se tient à portée du moindre appel, qui peut voir et peut entendre; ce repos isolé n'est-il pas, du reste, préconisé dans le système auburnien le plus en faveur, et entre femmes de même catégorie criminelle, se déplaçant à volonté, est-il si immoral, si dangereux que cela? Assez donc de récriminations, ou ces bons messieurs qui réclament en poussant les hauts cris, me rappelleraient trop que « qui n'a pas le mal en soi ne le voit pas autant chez les autres ».

Les prévenues se tiennent dans leurs cellules à la disposition des magistrats qui les envoient prendre et les font ramener par les voitures du Palais, à la disposition de leurs avocats; elles descendent dans les cours de promenade à certaines heures particulières, pour elles réservées, et y peuvent circuler et causer en compagnie les unes des autres, en compagnie de religieuses, à la façon des pensionnaires d'un couvent. Les condamnées tournent en rond, silencieusement, à la queue leu leu, avec ce bruit de sabots particulier que connaissent tous ceux qui ont visité une maison de force quelconque; dans la journée elles sont renfermées dans des ateliers de couture, dans leur grand réfectoire, le seul des prisons de la Seine et très remarquable par son architecture de salle du chapitre abbatial. Signalons en passant deux différences entre les condamnés hommes et les condamnées femmes des prisons de la Seine : c'est d'abord qu'avec la femme il ne se produit aucune incertitude, aucun ennui en ce qui concerne le genre de travail connu, de travail sans apprentissage à leur distribuer, toutes les détenues savent coudre plus ou moins et cousent par conséquent; c'est ensuite qu'elle est heureusement la seule à laquelle il soit donné de manger à couvert; les hommes, non en cellule, n'ayant pour s'abriter pendant leurs repas, hiver comme été, que de courts auvents sous lesquels la pluie et la neige viennent les tremper, le froid vient glacer leurs aliments liquides.

A l'atelier, les condamnées travaillent en silence, leurs chaises de bois blanc et de jonc serrées les unes auprès des autres, par files; une religieuse, montée dans une chaire qui domine l'ensemble de la salle, lit lentement un livre gai, une histoire morale sans être ennuyeuse, des aventures telles que les aiment les détenues, c'est-à-dire où la femme est relevée à ses propres yeux, où elle est estimée comme elle le mérite, où un époux qui la chérit et beaucoup

d'enfants qui l'adorent viennent lui créer ce milieu rêvé dont elle est la souveraine. Ce goût des femmes déchues, perverties, souillées, pour les deux choses qui rendent la femme vraiment grande, l'amour légitime et la maternité, est un grave enseignement pour ceux qui savent le comprendre. Il montre qu'aimer et se dévouer à un homme, son maître, qu'aimer et se dévouer davantage encore peut-être à ses enfants, sa chair et son âme, voilà non seulement le devoir inné de la femme, mais mieux, par une disposition providentielle, le rêve de son cœur, la passion de sa vie. La plus infâme prostituée se fait librement l'esclave d'un misérable qui la foule aux pieds, et il faut que la condamnée soit bien mauvaise pour ne pas changer le jour où elle met au monde un petit être, car de cet instant ce n'est plus pour elle, mais pour lui qu'elle vit, qu'elle fuit la souillure. Ah! oui la femme souffrira tout ce que vous voudrez, plus que l'imagination ne saurait le concevoir, mais que ce soit pour quelqu'un, pour quelque chose qui la domine, qui l'ait séduite, créature ou idée; ah! oui elle pourra être vicieuse, malfaisante avec des étrangers, mais elle ne s'exposera jamais à rougir aux yeux de son enfant. Cette passion de la femme pour l'amour et pour le sacrifice obscur à ce qu'elle aime indique du premier coup la cause de presque toutes ses chutes, elle indique aussi les sûrs moyens de la métamorphoser. La femme est une argile aux mains de qui sait s'en faire craindre, s'en faire aimer : donnez donc un potier consciencieux à cette argile d'autant plus chère qu'elle sert à pétrir les générations de toute une caste de déshérités. Voulant sans doute satisfaire par avance le désir chrétien et patriotique ici formulé, l'administration supérieure a ouvert des cours laïques dont elle espère que l'enseignement, aussi matérialiste que primaire, contribuera puissamment à galvaniser ce cadavre moral qu'est la fille tombée. Le système métrique et les manuels civiques des amis de M. Millerand ne guériront pas un cœur malade en cent ans, et la parabole de l'Enfant prodigue, l'histoire de sainte Thaïs la courtisane, le pardon de Jésus renvoyant absoute, heureuse, la femme adultère, dans la bouche d'une vieille religieuse, qui est une sainte, d'une jeune Sœur, qui est un ange, en ouvrira plusieurs chaque jour et les fera déborder en douces larmes de repentir, d'espoir. Un des ateliers de condamnées avait été affecté aux machines à coudre, il est aujourd'hui désert, faute de travailleuses sachant s'en servir utilement, ce qui prouverait beaucoup en faveur de la vertu des mé-

caniciennes ou contre l'usage des machines, parfois épuisantes pour celles qui s'en servent; un autre atelier où l'on accède par un escalier à rampe de fer forgé est cette salle dont les fenêtres grillées au jour douteux, les voûtes basses, les portes à verrous, sont dans la mémoire de tout ceux qui ont admiré la si populaire gravure de l'*Appel des condamnés sous la Terreur*, l'escalier à la rampe de fer forgé est encore le même que celui au haut duquel se tenait le représentant du peuple ou le guichetier chargés d'épeler la liste sanglante.

Les filles publiques détenues administrativement sont de beaucoup les mieux logées; et, par le fait, l'administration a ici affaire plutôt à des malades qu'à des prisonnières, puisque le jour de leur guérison sera le jour de leur liberté et que le juge de cette sorte de condamnées c'est le médecin. Leur quartier est aussi le plus intéressant, à quelque point de vue que l'on se place, et de même que la misère morale dont elles souffrent prime tous les autres vices de la femme, de même, cette catégorie de détenues attirant davantage la curiosité, je dirais presque la sympathie, a donné à Saint-Lazare entier sa physionomie spéciale dans l'esprit public, lui a acquis sa triste célébrité, en a surtout fait le synonyme d'enfer pour une trop grande partie de la population féminine parisienne. Le nombre des prostituées en traitement forcé à Saint-Lazare est du double, cela se comprend, des détenues ordinaires, mais ce nombre varie beaucoup et pour les causes les plus diverses; on peut l'élever à une moyenne de six à huit cents. La disposition de leurs salles, salles qui leur servent à la fois de dortoir, d'atelier, de préau, rappelle assez celle des salles de nos musées : hautes, avec de larges fenêtres, un parquet soigneusement entretenu, un corridor, ou mieux, une allée, sur un seul côté. Les malades travaillent au pied de leur lit, dans le costume de la prison; et c'est un des spectacles les plus étrangement tristes, que celui de ces fillettes, de ces filles, de ces femmes, de ces vieilles en droguet gris, en petit bonnet, dont beaucoup sont jolies, plusieurs distinguées, quelques-unes dignes de la plus large pitié, mais toutes, invariablement, marquées au sceau d'une déchéance suprême, toutes, invariablement, meurtries au visage par l'affreux soufflet de la luxure. Elles sont soignées, nourries autrement que les autres pensionnaires de l'établissement; on s'en occupe aussi davantage moralement, car, en dehors des religieuses, une société de pieuses femmes se fait un devoir et un bonheur de les visiter, de les entre-

tenir, de leur apprendre des vérités religieuses dont quelques-une ne se doutent même pas. Une salle garnie de porte-manteaux et de larges placards renferme, ainsi qu'une salle de Mont-de-Piété, le costume numéroté que chacune des filles publiques détenues portait à son entrée à Saint-Lazare, costume qu'elle reprendra en sortant; vue lamentable aussi que celle de ces défroques ficelées, attendant une propriétaire dont le plus grand bonheur serait de ne les reprendre jamais. Robes, manteaux, toques, fourrures, dentelles, velours, châles, bonnets, cotonnades, batiste, toile, bottines, souliers, sabots, pantoufles, tout cela riche ou guenilleux, neuf ou vieux, venu de chez la faiseuse à la mode ou de chez le fripier, de chez la pauvre mère restée seule et gémissante au village ou de chez le juif recéleur attitré des boulevards extérieurs, tout cela brillant ou terni, parfumé ou taché de boue, de sang, d'ordure, tout cela vendu par Satan tentateur au prix de la chair souillée ou acheté par la faim comme appât suprême, tout cela poussière dorée cachant mal un squelette hideux; voilà l'arsenal des dangereuses prostituées de Saint-Lazare, arsenal dont les armes feraient rire comme les grotesques oripeaux d'une mascarade gigantesque s'ils ne faisaient pleurer. Le nombre des prostituées, loin d'augmenter ainsi que le pourrait faire craindre l'indéniable et progressif relâchement des mœurs, diminue, paraît-il, au contraire; le nombre des condamnées diminue aussi, même à tel point, que certains services intérieurs, autrefois assurés par les détenues, certaines entreprises de confection, possibles avec leur aide, ne le sont plus aujourd'hui. L'administration évidemment, et elle serait bien naïve de parler un autre langage, attribue ce stupéfiant résultat à sa vigilance sanitaire, à l'efficacité de la relégation. Je ne crois pas que cela soit exact, quoique je sois loin de nier les mesures énergiques prises par la police et quoique j'aie pu constater à maintes reprises la légitime terreur que la relégation inspire à la population vicieuse de Paris. En ce qui concerne les prostituées, la diminution de celles qui se font enfermer vient au contraire de ce que le métier semblant de moins en moins honteux aux yeux d'une race plus dégradée, elles n'hésitent plus à remplir les formalités de cette sorte d'écrou de l'infamie; de ce que l'hygiène du vice est plus connue, plus générale; de ce que mille professions ont été inventées qui ne sont que de la débauche déguisée et où il est impossible à la police des mœurs d'exercer un contrôle. En ce qui concerne

les condamnées, la difficulté croissante de vivre, pour les malfaiteurs comme pour les ouvriers honnêtes, la démolition successive de leurs repaires commodes, l'envahissement de la place, au point de vue criminel, par les voleurs étrangers, a pu les rejeter dans les départements limitrophes, les répandre un peu par toute la France; il y a moins de condamnées, à Saint-Lazare en particulier, mais il n'y a pas moins de condamnations de femmes, dans le pays, en général.

Quand nous aurons visité le quartier des jeunes filles qui subissent la correction paternelle, les infirmeries et les dépôts de celles qui attendent leur départ pour les colonies de relégation, nous en aurons fini avec Saint-Lazare, pour quelque temps encore aussi boulangerie centrale des prisons de la Seine, mais qui ne va plus l'être. Il y a peu, presque point, de jeunes filles en correction paternelle à Saint-Lazare, pour cette raison bien simple que les familles vraiment dignes de remplir leur rôle comme protection, comme châtiment, si pauvres qu'elles soient, prennent d'autres moyens que l'internement d'une prison déshonorant à jamais leurs enfants dans le préjugé populaire, et que les autres, les nichées de misérables vicieux, de vagabonds et de malfaiteurs, loin de corriger leurs filles, les poussent au contraire à une débauche dont elles bénéficient. Les fillettes enfermées, cependant, dans cette catégorie, par suite de circonstances exceptionnelles, sont d'ordinaire des natures d'une effroyable précocité pour le mal, d'une perversion innée, maladive, et sur lesquelles rien n'agit, aussi rebelles aux conseils, aux exemples, à l'affection dévouée de leurs institutrices que l'acier est dur aux dents de la lime. *Corruptio optimi pessima*, les femmes folles sont plus dangereuses, plus violentes, plus dissimulées que les fous; les femmes prisonnières, plus difficiles, plus méchantes que les prisonniers; les petites filles vicieuses sont plus inguérissables encore que les affreux garnements que nous retrouverons tout à l'heure à la Petite-Roquette. Dans le quartier des jeunes filles en correction paternelle se trouvent ces cellules de nuit, à peu près vides, du reste, dont on a fait un épouvantail, une sorte de cachots de torture sous le nom de *Ménagerie*. Ces cellules grillées, s'ouvrant sur les corridors éclairés, aérés, n'ont d'autre inconvénient que d'être doubles dans le sens de la profondeur, c'est-à-dire avec une ouverture sur deux couloirs différents et cloison grillagée commune par le milieu; de sorte que les détenues peuvent sinon se toucher, du moins se voir, se parler pendant les heures de repos.

Il y a évidemment là un moyen de corruption pour les plus âgées, les plus vicieuses sur les plus jeunes, les dernières arrivées, car le démon de perversité qui pousse les mauvais à tout souiller est encore plus agissant chez la femme que chez l'homme. Les ruses de la femme vicieuse et enfermée dépassent à chaque instant les prévisions les plus expérimentées, à ce point que de vieilles religieuses surveillantes, ayant été jadis employées dans des services d'hommes, m'avouaient préférer une infirmerie entière de malfaiteurs à trois filles vicieuses réunies quelque part que ce fût; elles souffraient dix fois moins comme responsabilité, comme scandale, comme rebellion, comme injures.

Une salle étroite, sombre, une jeune religieuse qui lit doucement, sept ou huit femmes ou âgées ou à la figure bestiale : voilà le quartier très réduit de la relégation. Les vieilles ont descendu degré par degré l'escalier du vice condamné, ce qu'elles appellent de la malchance répétée; les autres en ont franchi les marches en trois sauts, sans reprendre haleine, et se trouvent à vingt ans écrasées sous ce poids de flétrissures accumulées, de châtiments entassés, qui fait considérer un être comme incurablement pervers. Par quel mystérieux atavisme criminel, par quel lamentable enchaînement d'adversités, à la suite de quelles promiscuités de bouges et de quels abandons dans le ruisseau la pauvre petite fille innocente, folâtre, poursuivant à sept ans les papillons des squares, chantant avec les fauvettes de l'oiseleur, n'enviant rien autre chose qu'une orange d'étal ou une poupée de bazar, en arrive à être à quatorze ans la chose sans nom, l'animal puant et dangereux, la mégère qui, pourrie jusqu'aux moelles, hoquetant l'alcool, cache d'une main ses haillons et ses plaies pendant qu'elle arrête le passant avec l'autre, qui bégaie ou rugit des ordures et des blasphèmes, qui vole partout où elle le peut quand elle ne fait pas sentinelle pour le compte des assassins? Deux fois sept ans et pour la fille perdue de Paris le cycle de la débauche, du crime ne relevant que de la conscience, est parcouru; à quatorze ans, la loi humaine commence à frapper; à vingt et un, trois fois sept ans, lasse de punir inutilement, cette même loi l'envoie aux antipodes en scorie morale que l'on ne sait à quel dépotoir jeter. Femme, à vingt et un ans, et n'être plus déjà qu'un cadavre empesté, voilà la jeune reléguée. La vieille est plus misérable encore, car c'est toujours volontairement, après avoir eu le temps et à maintes reprises la facilité

de changer de route qu'elle aboutit là; on peut l'affirmer sans crainte de se tromper, nous avons vu en effet que la fille condamnée dès sa naissance, grandie dans la boue, n'arrive pas à la vieillesse, et qu'à vingt ans, quelquefois à moins, cette malheureuse presqu'irresponsable a épuisé la série des peines correctives.

Je disais au commencement de cette étude que les malédictions jetées à Saint-Lazare étaient à la fois sottes et injustes, l'ignorance est du reste la compagne forcée de la bêtise. Ce prétendu mélange de corruptions diverses, corruptions s'activant les unes par les autres, qu'on lui reproche, est si peu exact, que même pour les maladies aiguës, même à l'infirmerie, les détenues sont séparées, ce qui n'a point lieu dans beaucoup d'autres établissements où, estimant avec raison que la promiscuité n'est pas bien dangereuse au point de vue moral entre agonisants, on réunit dans ce lieu de douleur les différents habitants de quartiers séparés. Chacune des divisions a donc son infirmerie avec les accessoires tels que pharmacie, bains, douches, tisanerie, et le tout fort bien tenu. Le quartier des filles publiques n'est, pourrait-on dire, qu'une vaste infirmerie, mais la maladie spéciale à cette division, devenue chez les détenues une sorte d'état ordinaire, ne peut pas être considérée comme maladie d'infirmerie à proprement parler et encore moins les exonère-t-elle des autres infirmités communes. Si donc la division des prostituées a une population en traitement journalier de bains, de pansements, d'injections et d'absorptions, avec une pharmacie à l'odeur caractéristique d'iodure de potassium, de préparations mercurielles, de sparadrap et de soufre, elle a aussi une population en traitement exceptionnel pour les maladies courantes. Cette infirmerie des prostituées détenues administrativement est peut-être des infirmeries du monde celle qui excite la pitié la plus profonde, celle où les ignominies de la chair et le néant de la pauvre humanité sont le plus tangibles. La mort sous toutes les formes s'attaque là à des créatures succombant déjà sous le poids de douleurs physiques et de douleurs morales immenses; c'est la maladie greffée sur la maladie. Entrez et dites-moi si vous avez jamais vu misères pareilles? Voici une rangée de lits où toussent des phtisiques, où suffoquent des cardiaques, où se tordent des cancéreuses, où dodelinent de la tête des alcooliques idiotisées, où sursautent des hystériques; chacune des femmes a sa maladie spéciale, et toutes ont une lèpre commune. Comme air chassant les miasmes

confondus les senteurs de l'égout, comme chansons amenant le sourire aux lèvres le grondement fatigant et triste de Paris affairé, comme gai soleil des murs noirs et des barreaux de fer derrière des fenêtres obscures. Traversez la galerie et pénétrez dans une autre salle. Voici d'interminables files de grabats au pied desquels des jeunes filles, des femmes presque toutes belles ou jolies se tiennent debout, la main appuyée sur un berceau ; c'est l'infirmerie des mères, des accouchées aux pauvres petits poupons hâves, jaunes, malingres, qu'attend le rachitisme ou la scrofule, marqués de taches sinistres qui annoncent la flétrissure de mères qui, concevant dans le crime, leur ont transmis un sang à jamais vicié, et ne leur peuvent, encore aujourd'hui, donner qu'un lait ou des baisers empoisonnés. Conçoit-on la torture de ces mères, de celles du moins qui se rendent un compte exact de leur malheur? Conçoit-on châtiment plus terrible que celui de ces accouchées de seize ans, à la santé perdue pour toujours, qui n'ont pas même ouverte la porte du retour au bien par l'enfant, qui voudraient chérir ce petit être, s'accrocher à son amour pour l'avenir et qui contemplent avec égarement un avorton déjà gangréné?

Il est temps de parler des bons anges de cet enfer moral de Saint-Lazare, des saintes amies des abandonnées que l'on y détient, des mères, des sœurs, des infirmières, des compagnes que l'amour héroïque de la croix de Jésus-Christ y fait retrouver aux flétries, aux prostituées, aux vicieuses. De pures jeunes filles, de chastes femmes, nées et élevées dans des familles honorables, chrétiennes, ne connaissant rien du mal, quittent la chère demeure familiale, renoncent aux baisers de la vieille mère, à l'amour futur de l'époux et des enfants bénis, pour venir s'enfermer avec le honteux rebut de leur sexe, avec des femmes comme elles ne supposaient même point qu'il en existât, avec cette famille hideuse de malfaiteurs femelles, laquelle va de l'enfant pourri de la prostituée, de la petite fille de sept ans déjà pervertie à la pierreuse assassine des boulevards extérieurs, à l'immonde proxénète de soixante-dix ans. Elles se font volontairement, joyeusement, Sœurs de Marie-Joseph, et de leur maison mère du Limousin elles partent se verrouiller dans toutes les prisons françaises. La religieuse qui soigne et enseigne les petits enfants, les orphelines; celle qui panse les blessés et ensevelit les cholériques; celle qui habille, lave les vieillards, les fous et mange leurs restes, sont toutes également admirables ; mais

on peut dire qu'elles trouvent souvent la consolation, la récompense, auprès de la peine. Leurs enfants, leurs soldats, leurs malades, leurs vieillards les chérissent, les enveloppent de leur admiration respectueuse, ne leur font entendre qu'un concert de bénédictions. Avec les détenues, avec la prostituée en particulier, rien de semblable : aucune conversion à espérer, des ordures jetées au visage comme remerciements, une atmosphère suffocante de paroles, de désirs, de regrets ignobles, des maladies à la contagion honteuse, des sueurs perdues sur une terre maudite, des appels inutiles à des cœurs fermés, voilà quel est le lot de la religieuse des prisons, de la Sœur de Marie-Joseph à Saint-Lazare, de la Sœur que M. Millerand et ses amis remplaceraient avec une confiance absolue par des surveillantes laïques et obligatoires sans doute, mais nullement gratuites et garanties. J'ai vu cette fleur qui ne fleurit nulle part ailleurs que dans les jardins de l'Église catholique, la religieuse servante de Dieu, dans des positions bien diverses, sous plusieurs soleils, appartenant à des ordres dont la mission différait singulièrement de celle des autres : classiques Sœurs de la Charité, Sœurs de Saint-Charles, Sœurs de la Doctrine chrétienne, Sœurs de Saint-François, Petites-Sœurs des Pauvres, etc., etc.; je n'en ai vu aucune d'aussi belle dans son sacrifice, aucune d'aussi sympathique à quelqu'âme généreuse que ce fût, chrétienne ou non, que la Sœur des prisons. Quelles inoubliables physionomies que celles des surveillantes de condamnées, des infirmières de prostituées! Quel contraste entre leurs regards francs, purs, doux, leur carnation saine, leurs attitudes énergiques et modestes et les regards effrontés, sournois, haineux, le teint plombé, les déhanchements lascifs des détenues! Je me souviendrai toujours de telle petite cour sombre, aux murs particulièrement élevés où sabottaient en cercle, autour de maigres arbres, trente femmes redoutables, l'aristocratie du monde des voleurs et des infâmes, les nobles dames des gentilshommes de la nuit, sous les yeux compatissants d'une jeune et douce religieuse; quelle lumière et quelles ombres! Vous souvenez-vous de ce Rembrandt, dans lequel Judas appuie, à la lueur d'une torche, ses lèvres de damné sur la rayonnante figure du Maître?

La nourriture à Saint-Lazare est saine, assez abondante, variée avec les besoins. On y confectionne non seulement la lingerie commandée par les magasins de l'extérieur, mais les robes, les vestes, les pantalons, les chemises, les draps qu'exige le service péniten-

tiaire de divers établissements. Non seulement la prison sert de boulangerie centrale, comme je l'ai dit plus haut, mais on y entrepose bien des objets encombrants, venus d'autres maisons de force; ce qui indique entre parenthèses que l'on ne s'y trouve pas déjà si à l'étroit. Le personnel administratif et médical est nombreux et choisi; tout s'y passe dans un ordre admirable. Comptant avec la population féminine particulièrement impressionnable, compressible, fantasque, qui vit à Saint-Lazare, on y a réglé chaque chose avec un soin minutieux, avec une sévérité impitoyable, de sorte que l'on a pas trop à se plaindre de cette garnison d'incurables vicieuses. On pourrait même dire que si l'on tendait la main aux détenues sortantes, que si elles trouvaient des abris et du travail, il y aurait encore à espérer pour plusieurs; des œuvres nombreuses de libérées seraient un bienfait inestimable pour les femmes détenues, plus encore que pour les hommes. Il faut que la femme aime quelque chose, la boue ou le ciel; la vicieuse des prisons y a la nostalgie de la boue parce qu'elle ne connaît que cela, mais on lui fait parfois entrevoir le ciel sous les verrous, et elle l'aimerait si la boue ne la guettait point à la porte, si d'autres saintes femmes que les Sœurs de Marie-Joseph lui criaient : « Nous t'adoptons, viens avec nous, tes meilleures amies! » Ainsi ce que l'on ne croirait pas, en entendant l'opinion de M. Millerand sur les aumôniers et l'influence de la religion dans les établissements pénitentiaires, c'est que les détenues de toutes les catégories suivent avec empressement les offices religieux de la chapelle de Saint-Lazare, que la plus grande punition qu'on puisse leur infliger c'est de les en priver, qu'elles s'y tiennent toujours fort décemment. Outre la chapelle pour les détenues, il y a encore dans la prison un oratoire réservé aux religieuses et aménagé dans l'ancienne chambre de cet apôtre merveilleux de la charité qui fut Vincent de Paul. Le grand souvenir de ce héros et de ce saint plane sur cet hospice des misères vicieuses; qu'est devenu le Saint-Lazare d'autrefois, souvenir religieux mêlé à celui des illustres et des gracieuses victimes de la Terreur : tribuns, soldats, poètes, abbés et marquises qui y ont passé leurs dernières heures, rachetant de leurs larmes et de leur sang les erreurs de la patrie comme les religieuses de Marie-Joseph y rachètent aujourd'hui, de leur dévouement et de leurs prières, les fautes de femmes que le baptême a faites leurs enfants et leurs sœurs en Jésus-Christ.

(*A suivre.*) Auguste GEOFFROY.

UN JEUNE LAICISÉ [1]

XXIII

L'aube du jour terrible se leva.

Julie et la marquise se rendirent le matin, comme d'habitude, à Notre-Dame des Victoires pour l'heure de la messe. Toutes deux communièrent, afin de bien terminer la neuvaine, Hélas! rien, aucun indice ne semblait leur annoncer l'intervention de la sainte Vierge. Il n'y avait plus de place pour l'espérance. Encore quelques heures, et c'en serait fait.

— Je ne survivrai pas à sa condamnation! disait la marquise.

Julie gardait le silence, essuyant, à la dérobée, les larmes qui tombaient de ses paupières sur ses joues.

— Il aurait dû m'écouter, reprenait Mme de Mercent, et ne pas risquer les injustices d'un jugement.

Julie se taisait toujours.

La vieille dame, hors d'elle, continuait; se parlant à elle-même :

— Il ne doit pas en être à ses premiers regrets, l'infortuné!

Elle s'interrompait, et, riant avec désespoir :

— Il croyait au triomphe du droit, et craignait, en essayant de se soustraire à la honte, de s'asseoir sur les bancs de la cour d'assise, de paraître reconnaître sa culpabilité... Il est bien avancé aujourd'hui!... On le condamnera... et au lieu de mourir avec dignité et volontairement, il mourra de la mort des assassins sous le couteau de la guillotine.

A cette pensée, les mains de la pauvre mère se crispaient; ses ongles, à travers ses gants, s'enfonçaient dans sa chair. Son attitude désespérée intriguait les passants.

(1) Voir la *Revue* du 1er janvier 1889.

Les deux femmes étaient en ce moment sous le porche de l'église. Julie se hâta de la conduire à la voiture qui les attendait, et après s'être assise à ses côtés, elle ferma elle-même la portière en détournant, confuse, son regard d'un groupe de badauds rassemblés pour les regarder.

Mlle de Milburge avait trop besoin de consolations personnellement pour être en état de consoler sa compagne. Aussi ne put-elle que joindre ses larmes aux siennes.

La marquise ne cessait de se lamenter et de récriminer. Quelque tendresse qu'elle eût pour son fils, les préjugés nobiliaires dont elle était imbue, et qui avaient pour elle force de lois, étouffaient presque ses sentiments maternels. Elle frémissait en songeant à la tache indélébile que la condamnation de son fils allait imprimer sur leur blason. Ce nom sans souillure des Mercent, porté par une légion de gentilshommes irréprochables, allait, par le verdict des juges, en ce jour, être à jamais déshonoré. Elle se sentait devenir folle.

— Et puisqu'il devait quand même mourir, ne valait-il pas mieux, s'écriait-elle avec affolement, que ce fût avant d'être flétri! avant de s'être laissé traîner devant cette réunion d'hommes en robes rouges, dont l'impassibilité méprisante est une humiliation de plus.

Julie s'effrayait des réflexions de la marquise. La jeune fille, élevée dans les sentiments les plus chrétiens, ne comprenait pas qu'on pût penser, même pour échapper à la honte de l'échafaud, à sortir de la vie à l'aide du suicide. Elle ne se dissimulait pas que le marquis eut été plus séparé d'elle par une tentative de cette nature, dont il eût été réellement coupable, que par la condamnation flétrissante mais injuste de ses juges. D'accord avec l'Église, elle trouvait que le suicide est l'acte d'un lâche qui recule devant des maux plus grands que la mort, et que son apparent courage n'est que l'exaltation d'une défaillance. A coup sûr, le marquis, accablé d'affronts, ployant sous les outrages, et dont la chevelure s'était, dans les longs mois de sa détention, blanchie à force de souffrances, n'avait pas perdu de son prestige à ses yeux, loin de là. Et s'il lui eût fallu se prononcer entre l'élégant joueur d'autrefois et la victime qu'elle avait maintenant devant elle, non seulement elle n'eût pas hésité dans ses préférences, mais elle se fût fait un crime d'une hésitation. Bien entendu, elle n'admettait pas la possibilité de sa culpabilité, et, ainsi qu'elle l'avait déclaré à Elzéar, quand tout

s'accorderait contre lui, les hommes et les choses, elle ne douterait pas encore de son innocence. Hélas! ce moment était arrivé, et, fidèle à l'engagement pris, elle gardait sa foi dans l'homme auquel elle avait été fiancée. Certes! elle avait des heures de découragement. Cependant elle luttait, et jusqu'en cet instant où quelques heures au plus la séparaient du suprême dénouement, sans qu'une lueur d'espoir eût le droit d'éclairer les ténèbres qui l'enveloppaient, elle ne cessait pas encore d'adresser ses vœux à Celle, que, au dire d'un illustre saint, l'on n'invoque pas en vain.

— Non, non, répétait-elle; non, non, je l'ai trop bien priée pour qu'elle ait dédaigné ma prière. Elle l'exaucera! Sa gloire est en cause, il le faut; le contraire n'est pas possible! J'en ai la certitude, à ce point que si j'entendais le juge prononcer le verdict de mort, et que si je voyais Roger sur l'échafaud et sa tête rouler sous le choc du couperet, je dirais que c'est faux et je croirais que j'ai rêvé!

En l'entendant, la marquise haussait les épaules avec un désespoir irrité; sa foi de mondaine n'avait pas su résister à l'épreuve, et voilà comment elle en venait à déplorer que son fils, un fils qu'elle chérissait, pourtant, n'eût pas devancé la sentence du tribunal en se tuant.

Bien avant l'heure des assises, la salle des Pas perdus était remplie de curieux, surtout aux abords de la salle d'audience. Des gardiens de la paix, chargés de maintenir l'ordre, faisaient à grand'peine leur service et n'y parvenaient pas sans provoquer des mécontentements de la part des impatients qui se pressaient contre la porte, dans une attitude si énergique, qu'on eût pu supposer qu'ils se préparaient à la prendre d'assaut.

Les curieux et les blasés, avides d'émotion, n'avaient pas craint d'affronter les fatigues d'une attente debout de plusieurs heures. Il y en avait, dans le nombre, qui, plutôt que de s'exposer à perdre leur rang, s'étaient munis d'aliments qu'ils mangeaient sur le pouce.

Julie, la marquise et les autres personnes intéressées comme elles dans l'affaire, à titre de témoins, et qui, par cette circonstance, n'avaient pas à craindre d'être mal placées, ne se présentèrent au palais que pour l'heure de l'ouverture des portes.

Comme les jours précédents, et plus encore ce jour-là que jamais, l'affluence du public fut énorme et la salle trop petite pour contenir tout le monde.

Elzéar avait assisté la veille aux premiers débats et ne pouvait se

dispenser d'assister à ceux qui allaient s'ouvrir. D'ailleurs, il était appelé à donner son témoignage et, sous aucun prétexte, il ne semblait possible qu'il s'affranchît de ce douloureux devoir.

Cependant, avant que le tribunal entrât en séance, l'abbé Savine apporta au président une déclaration, signée du médecin, affirmant que l'abbé de Milburge, en proie, depuis la veille au soir, à un violent accès de fièvre, n'était pas en état de paraître. Cet incident, au courant duquel le tribunal et le public furent mis, indisposa chacun contre l'absent. Les soupçons émis sur son compte prirent de la consistance, et les moins prévenus se demandèrent s'il n'y avait pas, dans cette maladie si prompte et si opportune, une défaite pour échapper à l'obligation d'accuser, par son témoignage, un innocent. Quoi qu'il en soit, les choses suivirent leur cours, et le marquis comme la veille, fut amené.

Une rumeur de sympathie parcourut la salle à son entrée, et c'était justice, car enfin sa discussion violente avec le comte, le soir de l'assassinat, s'expliquait par les motifs même de cette discussion, soulevée au sujet des nouvelles instances qu'il adressa au père de sa fiancée, pour le faire revenir sur leur rupture.

Julie, qui ne savait rien du malaise de son frère, trouva, comme la foule, que cette indisposition surgissait trop à propos pour n'être pas mal interprétée.

Mme de Mercent, assise aux côtés de l'avocat de son fils, était si éperdue, qu'au lieu de comprendre le sens sympathique de la rumeur qui salua l'entrée de Roger, elle crut à un murmure réprobateur et sentit ses angoisses s'accroître.

Pendant le réquisitoire de l'avocat général, il se produisit un tumulte dans la direction de la porte d'entrée, toutes les têtes se tournèrent et mille réflexions s'échangèrent. Le tribunal, par l'intermédiaire de qui de droit, réclama le silence; les chuchottements, un instant apaisés, reprirent peu à peu et si bruyants, cette fois, que l'avocat général dut se résigner à s'interrompre et à attendre de connaître les causes de l'agitation. Le nom d'Elzéar fut proféré.

— C'est l'abbé de Milburge! murmura un agent placé près de la porte.

On se transmit de rang en rang cette nouvelle étonnante.

Vingt, trente exclamations l'accueillirent, nul n'en croyait ses oreilles.

— Lui! jamais de la vie, assura quelqu'un.

— Et son accès de fièvre! demandèrent d'autres en ricanant.

— C'était peut-être un accès de fièvre chaude, insinua un des membres du barreau.

Un journaliste présent sourit. Ce sourire empreint de défiance fut remarqué par les personnes placées au premier rang des assistants.

— Il aura échappé à ses gardiens, dit l'une d'elles.

— C'est le propre de ces sortes de fièvre, ajouta une autre.

— Enfin que vient-il faire?

— Apporter son témoignage, il faut bien qu'il fasse condamner le marquis, c'est une condition pour détourner de lui les soupçons.

On n'osa pas répliquer, tant les intérêts en jeu étaient graves.

Pendant ce chasse-croisé de paroles, l'abbé, car, en effet, c'était lui, avait réussi à se frayer un chemin à travers la foule et arrivait en vue des juges.

— Comme il est pâle! dirent quelques femmes prises de pitié.

— Bah! c'est le remords!

— Il chancelle! voyez donc, s'exclamèrent d'autres.

A l'aspect de son frère, Julie se dressa et, remarquant, ce que tout le monde avait remarqué, qu'il était d'une pâleur livide et chancelant, elle voulut sortir de son banc pour venir à lui.

Il devina son projet, au mouvement qu'elle fit, et, d'un signe de la main, il lui commanda de rester à sa place.

Le président interpella sévèrement le prêtre, le sommant d'expliquer les raisons de son apparition inattendue.

Elzéar ouvrit la bouche pour répondre, mais il fut saisi d'une défaillance et l'on dut lui porter secours.

La salle s'emplit de murmures.

— Des grimaces! ricanèrent plusieurs individus.

Le président, impatienté, rappela le public au sentiment du respect dû à la magistrature dans ses fonctions et menaça de faire évacuer la salle, si les manifestations inconvenantes ne cessaient pas immédiatement.

Pendant ce temps, Elzéar, rentré en possession, sinon de ses forces, du moins de ses sens, se souleva et, soutenu par Julie, qui n'avait pu s'empêcher de se porter à son secours, il étendit le bras vers le crucifix accroché au mur, sur la tête des juges et dit en élevant la voix :

— Au nom de Dieu et de ma conscience, je jure que le marquis

Roger de Mercent, accusé de l'assassinat du comte de Milburge, mon père, est innocent.

Le tumulte qui suivit ce serment fut indescriptible. Toute la cour se leva. On dut emporter la marquise. Elle venait de s'évanouir.

Après l'effort qu'il venait de s'imposer, Elzéar fut repris d'une défaillance. L'antipathie qu'il inspirait à ce moment s'était si bien communiquée à tous les assistants, que ce fut à peine si l'on consentit à lui laisser le temps de se remettre, pour exiger des explications. Le président lui-même, avec une dureté en désaccord avec son mandat et qui n'était pas de son rôle, se faisant l'interprète de la malveillance de tous, lui ordonna de prouver ses assertions, en nommant le véritable coupable.

Elzéar secoua la tête.

— J'ai dit la vérité, répondit-il, je n'ai pas le droit de prononcer un mot de plus.

Un immense ricanement partit de tous les coins de la salle.

— Il croit que ça se passera comme çà, le curé! grommela la multitude.

— Vous vous raillez de la justice, fit le président, en foudroyant Elzéar d'un regard irrité et hautain. Prenez garde!

Sans audace et sans confusion, l'ecclésiastique regarda en face le magistrat.

— J'ai dit la vérité, répéta-t-il.

Le président ne le laissa pas achever. Un silence terrible s'était établi après de multiples *chuts*, tout le monde sentait que la tête d'un innocent était l'enjeu de cette scène.

— Nommez le coupable, insista le représentant de la loi.

Le prêtre fit un signe négatif.

— Je n'ai plus rien à dire.

— Prenez garde, reprit le président. Nous nous passerons de votre aveu, pour dénoncer l'assassin.

— C'est lui! c'est lui! c'est lui! hurla la foule en montrant Elzéar du doigt.

Le magistrat, loin de réprimer cette accusation prématurée, essaya de s'en servir pour forcer les révélations de l'ecclésiastique.

— Vous entendez, lui dit-il.

Elzéar garda le silence et leva ses yeux sur l'image du Sauveur.

— Pas de comédie, conseilla le juge auquel l'acte du prêtre n'échappa point, pas de comédie, défendez-vous, en nommant le

coupable, si vous ne voulez que nos soupçons deviennent des certitudes.

— Parle! parle! gémit Julie en tendant ses mains jointes vers son frère.

Il l'enveloppa d'un regard, dans lequel il fit passer son âme, et se tournant ensuite vers le président avec le même calme, toujours sans audace et sans confusion :

— J'ai dit la vérité, répéta-t-il pour la troisième fois, je n'ai pas le droit de prononcer un mot de plus.

A cette déclaration formelle, le magistrat indigné perdit tout son sang-froid, et désignant le prêtre :

— Emparez-vous de cet homme, ordonna-t-il aux gendarmes de planton à la porte de la salle.

XXIV

La révélation du prêtre n'avait pas entièrement convaincu les juges de l'innocence du marquis. Bien qu'ils ne doutassent pas un instant de la culpabilité d'Elzéar, ils hésitèrent à réhabiliter le gentilhomme. Le soupçon de la complicité de l'abbé et du marquis les hantait.

— Tous deux avaient un égal intérêt, se disaient-ils, à la mort du comte. Pourquoi ne se seraient-ils pas entendus pour commettre le crime dont ils devaient profiter.

Le public partageait cette opinion; aussi personne ne fut-il étonné lorsqu'on apprit que la marquis ne serait pas encore mis en liberté.

Ces indécisions de la justice, ces tergiversations après plus de dix mois d'enquête, furent un prétexte d'attaques et de raillerie contre la justice. Les journaux saisirent cette occasion pour récapituler tous les forfaits demeurés impunis par la faute des policiers qui n'avaient pas su découvrir les criminels.

Elzéar eut, en cette circonstance, la preuve la plus incontestable de la fragilité des sentiments humains. Il expérimenta à ses dépens le néant de la popularité. Le peuple toujours lui-même, ce peuple qui, après avoir jeté des palmes sur le passage de son Messie, demandait à grands cris sa mort quelques jours plus tard, se montra dans toute son impudente inconstance à l'égard du prêtre. Ces

ouvriers si pleins de dévouement pour lui, qui le poursuivaient de leurs protestations lorsqu'il leur donnait du travail, dont il avait secouru les misères et consolé les chagrins, à présent que le pactole s'était à peu près tari, depuis le presqu'achèvement de l'école, se laissèrent gagner par le courant de l'opinion, et sans rougir de leur revirement, ils furent les plus acharnés à la calomnie. Ils s'en voulaient d'avoir été pris, prétendaient-ils, par les apparences hypocrites du scélérat.

Pour se justifier, ils se remémoraient sa bonté, sa prodigalité dans l'aumône, ses largesses envers les travailleurs, sa simplicité à l'égard des humbles, et ils concluaient en chœur que tous ces semblants de vertu n'avaient été pratiqués que pour mieux dépister la défiance. La certitude qu'il avait prémédité son coup de longue date et qu'ils s'étaient tous fait naïvement le pavois, le piédestal de ce saint en pain d'épice, les mettait en rage. Ils oubliaient qu'aussitôt après le meurtre, lors de la première arrestation de l'abbé, quand ils avaient encore devant eux une longue série de journées de labeurs et qu'ils supposaient, admettant la culpabilité du prêtre, qu'il n'avait été poussé au crime que par le désir de ne pas leur faire attendre leur salaire, il n'y en eut pas un, parmi eux, qui ne prît parti pour le parricide. Il est si aisé, quand la conscience est sourde, muette et aveugle, d'oublier ce dont on a honte de se souvenir. Le journal ou plutôt les journaux qui, dans ce temps, fidèles interprètes des passions de leur seigneur et maître, le peuple, avaient encensé Elzéar et lui avaient, par leurs éloges outrés, attiré l'hostilité des feuilles conservatrices, ouvrirent les écluses de leur encrier pour l'accabler de leurs plus grossières injures. Ils tiraient comme conséquence de ce fait, qu'il ne pouvait pas y avoir un seul honnête homme dans les rangs des gens d'Église, et se servaient de ce prétexte pour mener une campagne contre les ministres de l'Évangile. Les journaux conservateurs qui avaient, de tous temps, poursuivi le malheureux ecclésiastique, triomphaient, et, chaque jour, ils se plaisaient à démontrer dans quels abîmes conduisent les entraînements de la popularité. Plus généreuses et plus prudentes, les feuilles qualifiées de cléricales, demandaient d'attendre pour se prononcer. Le doute avait traversé aussi l'esprit de leurs rédacteurs, et ce ne fut pas la moindre des douleurs du prêtre. Sous prétexte de l'amener à l'aveu de son crime, mais en réalité par un raffinement de cruauté, le juge d'instruction permit qu'on lui fît parvenir les

articles écrits sur lui. L'abandon discret des siens fut la plus lourde croix que Dieu fit peser sur ses épaules. Et parmi les siens, il n'y eut pas que la presse catholique qui l'abandonna. Julie, si ferme dans sa confiance envers son fiancé, subit l'influence de l'opinion, et, tout en s'efforçant de cacher à Elzéar ses sentiments d'involontaire répulsion, elle le priait, à mains jointes, de nommer le criminel, s'il était vrai qu'il y en eût un.

Le soupçon renfermé dans ces mots fut l'un des traits les plus cruels qui s'enfoncèrent dans le cœur du prêtre, devenu la cible de ses amis et de ses ennemis.

On n'attendit pas qu'il invoquât, comme argument de défense, les devoirs du secret de la confession; on alla au-devant, en le prévenant qu'il n'avait pas à compter sur ce moyen, vieux jeu.

— Il serait vraiment par trop commode pour les curés de se livrer au crime! déclara un jour le directeur d'un journal libre-penseur, dans un premier Paris, s'ils pouvaient charger de leurs propres forfaits des pénitents imaginaires, que le secret professionnel les dispenserait de nommer.

Le procureur de la république, le juge d'instruction et ceux de leurs collègues de la magistrature qui eurent des rapports avec l'inculpé à propos de son procès, lui conseillèrent de ne pas jouer au martyr, en se cantonnant dans la forteresse du secret de la confession.

— Votre culpabilité, insinua devant lui l'un des personnages cités ci-dessus, est trop évidente pour que vous retiriez autre chose d'une pareille tactique, si ce n'est d'éloigner de votre cause (non pas les sympathies; il y avait longtemps, au dire de tous, qu'il s'en était rendu indigne), mais les derniers souffles de la pitié.

Ecrasé par cette avalanche d'outrages et d'affronts, Elzéar courbait la tête sous la main de Dieu, sans la permission de qui rien n'arrive en ce monde et, ne songeait guère à inventer des moyens de défense. Au reste, eût-il eu à sa disposition celui que la rancune de ses adversaires s'était hâtée de lui ravir, qu'il n'est pas certain, par un scrupule sacerdotal, qu'il l'eût invoqué, afin de détourner de lui les accusations dont il était l'objet, et cela uniquement de peur de porter l'attention sur le véritable coupable et de trahir incidemment, si peu que ce soit, son secret de confesseur. Il se borna à répéter dans chaque nouvel interrogatoire qu'il eut à subir sa réponse de la première heure :

— J'ai dit la vérité, je n'ai pas le droit de prononcer un mot de plus.

— Avouez enfin que vous êtes le coupable! s'écria le juge d'instruction, au cours d'une entrevue pendant laquelle Elzéar avait lassé sa patience par la monotonie et l'entêtement de son immuable réplique.

— Non, affirma le prêtre avec un calme plein de sérénité, je ne suis pas le coupable.

Tout le monde l'avait à ce point abandonné, que la Lippart elle-même, quoique toujours reconnaissante des bienfaits passés, ne pouvait nier que, elle aussi, le croyait coupable.

— Il ferait mieux d'en finir et de se dénoncer, dit-elle un jour à Pierre, resté le seul avocat de son protecteur.

Jamais, jusque-là, le voyou n'avait franchi les dernières limites de la perversité, en levant la main sur sa mère. Il s'était querellé avec elle. Il l'avait souvent accablée de reproches injustes, d'injures imméritées, néanmoins, dans l'emportement de la discussion, elle l'eût souffleté, qu'il n'aurait pas osé, même alors, la frapper. Cette fois, il bondit sur elle, la saisit à la gorge et, la serrant à l'étrangler :

— Demande pardon au bon Dieu de M. l'abbé de ce que tu viens de dire, hurla-t-il, ou je te jure, sur le souvenir du père Lippart, que je te tue, pour t'empêcher de rouvrir la bouche :

La face congestionnée et tremblante, sous la pression des doigts du misérable, elle fit signe qu'elle acceptait ses conditions.

Il lui rendit la liberté, mais la regardant face à face en levant devant elle son doigt menaçant :

— T'es avertie de ce qui t'attend. Si tu reprononces la canaille de parole que tu viens de prononcer, tu n'en reprononceras pas d'autres.

La Lippart, le regard radieux, contemplait le monstre et lui ouvrant ses bras :

— Eh bien! fit-elle avec orgueil, que M'sieu l'abbé soit ce qu'il voudra; du moins mon garçon n'est pas un ingrat. Il ne se retourne pas, comme les crapules de notre quartier, contre celui qui lui a fourni du travail, après avoir donné du pain à son père quand il ne pouvait plus en gagner... C'est un vaurien, mon garçon, c'est vrai, mais ce n'est pas un serpent, et je peux encore être fière de lui... Quoiqu'il ait une rude poigne, ajouta-t-elle, en portant la main à son cou rouge de l'empreinte des doigts de Pierre.

Plus irrité que flatté des louanges de sa mère, ce dernier grommela, en haussant les épaules :

— Tu peux être fière de moi! Ah! oui! il y a de quoi!

Pierre n'avait pas revu Elzéar, depuis son incarcération. Il ne savait que par les journaux ce qui était arrivé. Plus d'une fois il était venu interroger l'abbé Savine, se faisant humble auprès de Mariette, pour obtenir d'elle qu'elle ne refusât pas de l'introduire.

— Alors, disait-il, paraissant étrangement préoccupé, M. l'abbé a juré que le marquis n'est pas le coupable.

— Oui, avouait le curé.

— Et pour le récompenser d'avoir ouvert les yeux de la justice, c'est lui qu'on accuse.

— Oui.

Un jour qu'il était plus préoccupé que d'habitude, Pierre aborda le curé dans la rue.

— Comment que ça se fait, lui demanda-t-il, que M. l'abbé est sûr que le marquis n'est pas coupable?

L'ecclésiastique eut un mouvement de doute.

— C'est son secret.

Lippart baissa la tête de plus en plus préoccupé.

Le prêtre, qui s'était arrêté pour lui parler, reprit son chemin, Pierre emboîta le pas à ses côtés.

Ils marchèrent quelque temps en silence; soudain, posant sa main sur le bras du vieillard, le voyou le força à s'arrêter de nouveau.

— Je croyais que le secret de la confession c'était sacré, lui dit-il brusquement.

— Vous n'êtes pas dans l'erreur, affirma l'abbé Savine!

Pierre hocha la tête.

— Je pourrai vous prouver le contraire.

— Vous! s'écria le prêtre en toisant, avec un involontaire mépris, son interlocuteur.

— Oui, moi, répliqua Pierre sans trouble.

Le curé dévisagea le vaurien.

— Je vous écoute, parlez.

Le drôle ricana.

— Ça serait une histoire un peu longue à vous raconter. Tout ce que je peux vous certifier c'est que, si le secret de la confession est sacré pour vous, il ne l'est pas pour tous vos confrères.

— Vous êtes un calomniateur.

— Ah! ça non! par exemple!

— Vous connaissez un prêtre capable de trahir le secret de la confession?

— Oui.

— Nommez-le donc?

— Vous exigez l'impossible, car je ne sais pas son nom.

— Bien entendu, puisque ce prêtre ne peut pas exister.

Pierre releva la tête.

— Si je ne peux pas vous nommer le prêtre qui est, je ne dis pas capable de trahir le secret de la confession, mais qui l'a bel et bien trahi, je puis du moins vous le désigner.

— Je vous en défie!

— Vous avez tort, et la preuve, écoutez bien.

Il est à croire que la description des faits donnée par Pierre au sujet du prêtre perfide parut assez vraisemblable au curé pour lui permettre de le découvrir, car, après avoir pris des notes, il s'engagea à confronter le calomnié avec le calomniateur, afin d'obliger Lippart à se rétracter ou à prouver ses dires.

Les ricanements du mauvais sujet n'ébranlèrent pas la confiance du prêtre dans la discrétion sacerdotale de son collègue incriminé et, dès le jour même, il se mit à la recherche de ce dernier.

Le procès d'Elzéar ne traîna pas en longueur. L'opinion des juges et du public était contre lui et si profondément enracinée que sa condamnation n'était douteuse pour personne. L'affaire fut appelée moins d'un mois après les événements qui motivèrent sa seconde arrestation. La marquise, intéressée à la perte d'Elzéar, était si convaincue de sa culpabilité qu'elle ne se cachait pas d'exprimer la rancune qu'il lui inspirait et les vœux qu'elle adressait au Ciel pour que ses juges fussent implacables et fissent éclater au grand jour l'innocence de son fils. Le marquis était passé du banc des accusés au banc des témoins. Quant à Julie, elle était brisée, sa confiance dans l'intervention suprême de la sainte Vierge était le seul sentiment qui survivait en elle. A plusieurs reprises, Pierre Lippart, dans les derniers temps, avant l'ouverture des débats du procès d'Elzéar, était venu la prier de lui obtenir l'autorisation de voir l'inculpé, mais inutilement. Elle ne s'y prêta pas, certaine d'abord que cette autorisation serait refusée, et persuadée que le voyou n'avait, malgré ses protestations, aucune bonne raison pour justifier cette entrevue.

Le public tenait à assister au jugement du prêtre. Jamais, de mémoire d'homme, la curiosité n'avait atteint à ce degré, quoiqu'on pût à l'avance, cependant, prévoir l'implacabilité du verdict qui serait rendu.

La réprobation inspirée par l'accusé était si violente qu'à son entrée dans la salle d'audience, une clameur de mépris s'éleva. La foule, sans pitié, ne voulut pas remarquer les changements survenus dans la personne du malheureux pendant le mois qui venait de s'écouler. L'abbé de Milburge n'était plus que l'ombre de lui-même. Très souffrant lors de son arrestation, il n'avait pas reçu tous les soins nécessités, en ce moment, par sa santé; et son indisposition qui, sans cette négligence, n'eût probablement pas eu de suite, avait dégénéré en une maladie lente qui le minait. A peine parvenait-il à se tenir debout, mais ni les juges ni les assistants ne se laissèrent attendrir. La haine s'était, à ce point, emparée de tous, que dans cette foule, composée de gens tout prêts à s'apitoyer sur le sort d'un chien sans asile, il n'y eut pas une voix pour protester, lorsque les soldats molestèrent l'infortuné, afin de l'obliger à gagner son banc plus vite.

Nombre de curieux stationnaient à la porte de la salle d'audience, trop petite pour contenir tout le monde. Parmi ceux-ci se trouvaient Lippart et l'abbé Savine.

Le hasard, qui n'est souvent que l'agent de la Providence, à un remous de la foule les réunit. Ce fut le curé qui, le premier, aperçut Pierre.

Il joua du coude pour se rapprocher de lui et y parvint.

Lippart ne le voyait pas, tant il était attentif à ce qui passait dans la salle.

— Eh bien, mon gaillard, dit l'abbé Savine, en lui posant la main sur l'épaule, le moment est bien choisi pour vous confondre.

— Hein! grogna Pierre furieux d'être dérangé.

Le prêtre s'expliqua et il ajouta :

— Je l'ai trouvé le confesseur que vous avez calomnié.

— Un joli coco! fit le voyou, en se détournant pour redevenir attendif aux faits et gestes du tribunal.

L'abbé Savine lui remit la main sur l'épaule.

— Vous n'en parleriez pas ainsi, si vous le connaissiez.

Pierre haussa les épaules et se retourna une seconde fois vers les hommes en robe rouge.

Le curé se pencha vers lui.

— Voulez-vous que je vous apprenne son nom?

— Oui, fit Lippart distraitement, et fichez-moi la paix.

Les voisins écoutaient.

L'ecclésiastique se redressa et plongeant son regard dans celui du voyou irrité.

— Le confesseur que vous avez calomnié s'appelle l'abbé Elzéar de Milburge.

Sans doute ce nom fut pour Pierre toute une révélation, éclairant soudain, d'une lueur éclatante, des ténèbres intimes dans lesquelles se tourmentait sa pensée.

Il pâlit, ses yeux s'arrondirent de stupeur et dévisageant le vieillard, il essaya de le démentir.

— M. de Milburge, objecta-t-il, n'a pas l'habitude de confesser dans l'église Saint-Sulpice.

— Non, avoua l'abbé, mais le soir du jour que vous avez indiqué, on prêchait une retraite d'hommes dans cette paroisse, et le prédicateur, un ami de M. de Milburge, s'étant trouvé empêché de prêcher ce soir-là, le pria de le remplacer; quoique plongé alors dans tous les soucis du procès de M. de Mercent, l'abbé, toujours bon et charitable, n'eut pas le cœur de laisser son ami dans l'embarras. Il se dévoua, monta en chaire à la place du P. Maxent, et ensuite, comme les confessionnaux étaient, ce soir-là, assaillis par la foule des fidèles, il mit le comble à la complaisance en confessant les pénitents, sans pasteur attitrés, qui voulurent bien s'adresser à lui.

Cette explication dut paraître plausible à Pierre, car, de plus en plus ému, il s'écria à haute voix :

— Si c'est comme çà, il n'y a pas à barguigner... il faut que je passe... holà! vous autres!

Ce disant, il se précipita en avant et fit une trouée dans la foule qui, sous le choc, poussa des cris de colère.

— Il n'y a pas, il n'y a pas, il faut que je passe, criait-il en allant toujours de l'avant, sans souci des récriminations... il faut que je passe... gueulez tant que vous voudrez, je passerai.

En effet, il passa.

Comme il arrivait aux premiers rangs de l'assistance, il entendit l'avocat général, emballé dans son réquisitoire, accabler Elzéar d'outrages et entre autres insultes à son adresse, il lança cette provocation :

« — Nous avions craint que l'accusé ne se fît, contre l'évidence de son épouvantable forfait, un argument du secret de la confession, mais, par un reste de respect pour la robe qu'il porte et qu'il a déshonorée, il s'en est tenu au silence. »

Pierre entendit et frémit. Les yeux hors de l'orbite et la face grimaçante, il se baissa, ôta fébrilement son lourd soulier cloué, s'avança de quelques pas, visa le représentant du ministère public et lui jetant à la tête son arme improvisée :

— Assez de menteries comme çà ! crapule.

Le scandale ne saurait se décrire.

L'avocat général atteint en plein visage se renversa étourdi et dut être emporté.

Pierre, qui n'avait pas cherché à fuir, fut saisi et traîné devant la barre.

De plus en plus hors de lui, il tourna la tête effrontément vers le président et lui dit :

— J'ai à répondre de plus que çà et on ne peut pas me prendre plus que la vie... Maintenant, il vous faut des explications... eh bien... vous, et les autres, écoutez tous.

Les deux gendarmes qui le tenaient cherchèrent à l'entraîner. Le président leur ordonna de le laisser parler.

Ils obéirent.

Cet acte de condescendance enhardit Pierre. Il donna une poussée aux gendarmes et avec un geste de violence audacieuse, sans cesser de regarder le magistrat, il étendit le bras vers l'accusé.

— C'est pas lui qu'a fait le coup, c'est moi !

Elzéar s'était levé, Julie, la marquise et Roger, debout également, écoutaient émus. La foule était muette.

Un des juges insinua que l'accusation portée par ce gamin malingre contre lui-même était une plaisanterie que la justice lui ferait expier.

Lippart s'offensa de la bonne opinion qu'il inspirait à ce juge plus qu'il ne se fût offensé d'un affront et s'écria :

— On n'a pas besoin d'être un colosse pour avoir de la moelle dans les os. C'est dommage qu'il ne me reste pas vingt-quatre heures de liberté, je me serais payé le plaisir de vous le prouver, Monsieur le juge.

Il ajouta avec un ricanement :

— Et à domicile encore, pour ne pas vous déranger.

Cette impudence indigna le président.

— Emmenez ce misérable, commanda-t-il aux gendarmes.

Lippart résista.

— Je n'ai pas tout dit... c'est dans l'intérêt de la justice que je parle... et c'est mon droit.

— Qu'avez-vous à dire, demanda le président, tenant compte de la réclamation du vaurien, par égard pour les droits de la justice qu'il invoquait.

Au lieu de répondre au magistrat, Pierre se tourna vers Elzéar.

— Je sais tout, M'sieu l'abbé, le confesseur c'était vous... et le brigand qui vous a avoué son crime un soir dans un confessionnal de l'église Saint-Sulpice... eh bien! c'était moi...

— Je vous avais reconnu, Pierre, murmura l'homme de Dieu.

Le silence était tel en ce moment, que ces mots proférés à voix basse furent cependant entendus de tout le monde.

Un frémissement courut dans la salle, Pierre était tombé à genoux aux pieds d'Elzéar dans une attitude suppliante.

Le prêtre le releva.

— Mon fils, lui dit-il, le jour, où, cédant au remords et à l'appel de la grâce, vous avez demandé au représentant de Jésus-Christ l'absolution de votre crime, Dieu vous a pardonné, le disciple n'est pas plus que le Maître, je vous pardonne à mon tour.

XXV

On parla peu de cet événement inouï. Le tribunal, la presse, le public, étaient trop répréhensibles, à l'égard de l'abbé de Milburge, pour insister longuement sur un fait devenu la condamnation de tous. Il n'était pas jusqu'à Julie et la marquise qui n'eussent à se reprocher d'avoir douté de son innocence. Evidemment on ne put absolument se taire. Il fallut bien enregistrer les principaux incidents. La multitude de lecteurs, moins engagée en somme que les journalistes, voulut être renseignée, et plus d'un, parmi cette multitude, écrivit aux rédacteurs pour obtenir des détails. Le lecteur paie, il a droit à des égards, et les folliculaires, contents ou non, durent se soumettre aux exigences du maître; seulement, il est si facile de faire le silence sur un fait, tout en le racontant et surtout il est si aisé de le dénaturer, en paraissant se borner à le citer, qu'en

dépit des aveux de Pierre, on persistait à retenir des doutes et, pour un peu, on eût été jusqu'à supposer que le voyou était un bouc émissaire de complaisance, comme si ces choses-là se pouvaient. Quand la passion s'en mêle, la déraison a seule voix au chapitre, et l'homme le meilleur, sous son égide et par son concours, ne recule devant aucune sottise. Au lieu de reconnaître l'héroïsme, le sublime de la conduite du prêtre, on osa critiquer le devoir divin qui impose le silence des aveux prononcés sous le sceau de la confession. Le scepticisme qui ne sait pas s'élever jusqu'aux grandes actions, qui se rit de l'abnégation quand elle ne la blâme pas, ne comprit point ou feignit de ne point comprendre les mobiles à la faveur duquel le prêtre avait agi.

— Il est étrange, en vérité ! s'écriait-on, que, par un sentiment inexplicable, un innocent, en possession d'un secret qu'il détient, en vertu de je ne sais quelle obligation surhumaine, s'expose personnellement à la mort, et expose la justice à commettre la plus irréparable des erreurs, au profit d'un assassin qui a mérité la guillotine et qui n'est digne d'aucune commisération.

Ils oubliaient d'ajouter que l'institution du sacrement de la pénitence ne subsiste qu'à cette condition. Le secret en est la base et en assure la sécurité. Il faut bien que le pardon de Dieu ait des privilèges et des avantages dont est privé le pardon de l'homme.

La presse catholique eût pu lutter contre le mauvais vouloir de la presse mondaine et antichrétienne. Elle eût eu le droit, sinon le devoir, de battre la grosse caisse, en faveur de l'un des siens, victime des procédés au moins irréfléchis et des accusations certainement malveillantes et anticipées de ses adversaires contre un homme, non seulement irréprochable, mais dont la vertu avait atteint, en cette circonstance, les plus hauts sommets de la perfection évangélique. Elle n'en fit rien et son indifférence n'est que la conséquence de l'habitude qu'on a, dans les rangs des disciples de Jésus-Christ, de considérer le bien comme un acte ordinaire au chrétien. Pour les cléricaux, l'abbé de Milburge n'avait fait que son devoir. Il serait monté sur l'échafaud avant la révélation de Lippart, qu'encore on ne se fût pas cru tenu d'élever des statues à sa mémoire. L'Eglise, en bonne et sage mère, se serait contentée d'exiger sa réhabilitation. En eût-il été ainsi si le héros eût appartenu à la phalange de la libre-pensée? Non certes, Elzéar de Milburge serait passé à la postérité dans les rayonnements de l'apothéose, et

ceci s'explique : Les chrétiens ont pour devoir la pratique de vertus surhumaines que la libre-pensée n'oserait pas même admettre en théorie.

Lippart fut immédiatement mis au secret. L'enquête ne fut pas de longue durée. Les aveux du jeune assassin facilitèrent singulièrement l'enquête des juges. Il expliqua les points restés obscurs et raconta comment, avant de consommer son forfait, il avait eu soin de se rendre à Milburge pendant une nuit bien sombre; il arriva à Brunoy par le dernier train et n'eut pas de peine, à pareille heure, à se dissimuler. Il gagna la campagne et atteignit la propriété, grâce à la souplesse de ses jambes, en fort peu de temps. Là il ne fut arrêté par aucune difficulté. Le plan du château, tomé du portefeuille d'Elzéar, avait été suffisamment étudié par lui pour aplanir les obstacles sous ses pas. A ce premier voyage, il prit les empreintes de la serrure d'une porte dérobée, donnant accès dans le parc afin d'éviter l'escalade de la grille d'entrée, qu'il n'eût pu accomplir sans courir beaucoup de risques et sans laisser des preuves de son passage.

Muni de cette clef, il revint à Milburge la nuit du crime, vers onze heures, certain que tout le monde dormirait déjà dans cette paisible demeure. Il ouvrit les portes de la maison sans bruit, à l'aide des instruments de son métier et se rendit tout droit à la chambre du comte, dans laquelle il pénétra si doucement, que le gentilhomme, non encore couché et occupé devant une table à feuilleter des paperasses, ne l'entendit pas.

Lippart avoua qu'il avait failli se trahir en se trouvant en face de M. de Villarchel éveillé, alors qu'il le supposait plongé dans les lourdeurs du premier sommeil. Il n'y avait pas à reculer, il fondit sur sa victime et lui asséna sur le crâne un tel coup de hache de sa poigne redoutable, que le malheureux s'affaissa sans pousser un cri. Avant de prendre le temps de s'assurer s'il avait cessé de vivre, il fouilla quelques meubles et s'empara d'un étui en bois, rempli de pièces de 20 francs, et repartit comme il était venu, sans bruit, sans violence, sans escalade, s'appliquant surtout à ne pas laisser de traces d'effraction.

— Mais, objecta le juge d'instruction, comment avez-vous eu l'idée d'assassiner le père de votre bienfaiteur?

Lippart leva les bras au ciel dans un geste de profond désespoir.

— Il aurait fallu d'abord deviner que c'était son père. Ils ne

s'appelaient pas du même nom et, par une coïncidence maudite, M. de Villarchel était mon ennemi mortel.

Il raconta sa première rencontre avec le comte, ainsi que le serment fait le jour de l'exécution de son complice. Ensuite il arriva à l'histoire de sa visite inattendue chez le prêtre, au moment où il venait de recevoir une lettre injurieuse qui lui avait arraché des larmes, larmes qu'il avait juré de venger avec d'autant plus d'enthousiasme, que l'insulteur était ce comte de Villarchel, qu'il détestait déjà pour tant d'autres causes.

— Si encore, conclut le malheureux, en levant pour la seconde fois, dans un nouveau geste désespéré, ses bras au ciel, il y avait eu un mot dans la lettre pour marquer qu'il s'adressait à son fils, mais non, il le qualifiait de *monsieur*... Pensez donc! moi qui aurais mis en miette un géant s'il eût regardé mon abbé de travers...

Il se tut un instant, de plus en plus désespéré, et reprit :

— Il faut tout de même qu'un guignon du diable s'en soit mêlé pour que M. l'abbé, brouillé à mort avec son père, se soit justement trouvé au château la nuit du crime.

— Ce guignon, dit le juge qui, athée ou non, cédait à l'évidence, s'appelle le doigt de Dieu. C'est lors de cette première arrestation du prêtre que vous avez tenté de vous noyer en vous jetant dans la Seine?

— Oui, avoua Lippart, et, sans l'ordonnance de non-lieu, je recommençais.

— Vous avez revu l'abbé de Milburge pendant le mois consacré à l'enquête?

— Oui, et bien souvent.

— Vous n'avez pas eu de remords de vous approcher de ce saint homme et de lui laisser serrer votre main, teinte du sang de son père.

— Du moment qu'il ne se doutait de rien, qu'on ne le tracassait pas, qu'il avait été remis en liberté et qu'il avait l'argent du vieux, j'étais content.

Le magistrat ne put réprimer un mouvement de dégoût.

— Vous l'estimiez pourtant ce prêtre?

Le vaurien se redressa.

— Plus que vous ne me méprisez.

L'impassible visage du juge s'éclaira d'un semblant de sourire; ce cynisme bon enfant le désarmait, malgré la sévérité de son mandat.

— Vous ne pouviez, par conséquent, compter sur sa complicité tacite, non plus que sur son approbation.

— Ah! ça! s'exclama Pierre, est-ce que vous croyez que j'aurais été lui révéler mes projets ou mes actes?

— Vous vous êtes cependant confessé à lui?

Lippart partit d'un immense éclat de rire.

— Vlà encore où le guignon du diable s'en est mêlé. D'abord faut que vous sachiez que M'sieu l'abbé a promis à p'pa, en l'administrant, de sauver mon âme. Sous le prétexte que les promesses qu'on fait aux mourants sont sacrées, il voulait tenir la sienne et, pour en venir à bout, il me sermonait tout le long de l'année, pendant le Carême plus que jamais, à cause des Pâques. A force de l'entendre me rebâcher sa morale, j'ai fini par défaillir. Il y a eu quelque chose en moi qui s'est remué. Une espèce de remords éclairé d'une lueur de foi. Eh oui... c'est qu'aussi il me faisait de si jolis tableaux du paradis, que je croyais le voir avec ses anges à grandes ailes, ses saints couronnés de soleil, ses saintes couronnées de fleurs, et son bon Dieu qui n'oblige pas les pauvres à porter la truelle pour gagner leur subsistance... Ah! si c'était vrai que ce paradis-là existe, ça vaudrait la peine qu'on soit honnête et qu'on s'embête sur la terre pour le mériter, mais tout ça c'est des bêtises, il n'y a pas d'anges, il n'y a pas de saints, il n'y a pas de paradis, il n'y a pas de Dieu! Seulement M'sieu l'abbé en parle si bien qu'on y est pris... Le diable lui-même n'y résisterait point.

Le regard du magistrat eut une expression hautaine.

— Le diable n'est pas en cause. Arrivez au fait.

Cette apostrophe dérouta Lippart.

— Où donc que j'en étais? dit-il.

Il réfléchit et s'écria, en relevant la tête vers le juge :

— Ah! oui, je vous racontais que ma conscience, tout le monde en a une, s'était mise à jaboter et à resasser un tas de vieux potins, que c'en était pire qu'un mal de dents... J'en avais le cauchemar... Pour la faire taire, j'ai fait ce qu'on fait quand on a mal aux dents et qu'on a envie de dormir, à cette différence près qu'au lieu d'aller chez le dentiste, j'ai été chez le curé. Je savais que les confesseurs doivent pardonner tous les péchés et n'ont pas le droit de vous vendre n'importe ce qu'on leur dit. Quand même, par précaution, je n'ai pas voulu m'adresser à un prêtre du quartier, je me suis rendu par l'omnibus à l'église Saint-Sulpice, parce qu'il y a dans

cette église-là plus de curés qu'ailleurs, et que j'avais une chance de plus de n'être pas reconnu et de ne pas reconnaître. On a beau être sûr que le confesseur ne bavardera pas, c'est gênant de penser qu'il a de la mémoire. J'ai donc suivi mon projet, tout a marché comme sur des roulettes, je me suis confessé, j'ai reçu l'absolution, et, pour tranquilliser M'sieu l'abbé, je me proposais de me reconfesser à lui, ce qui n'était pas un péché. Je lui aurais conté mes petites fredaines, pour lui donner confiance, et j'aurais communié. Il aurait été si heureux et moi aussi; mais vl'an, la débâcle arrive le lendemain. Il jure au tribunal que le marquis est innocent, on l'arrête, le trak me prend, je crois que l'autre m'a vendu, et je fais tout mon possible pour voir M'sieu l'abbé dans sa prison. La sœur de M'sieu l'abbé, qui est une demoiselle de la haute, m'envoie dinguer; je suis obligé d'attendre le procès pour savoir ce qu'il en sera, car enfin je ne voulais me dénoncer que pour sauver M'sieu l'abbé et j'apprends, pendant l'audience, que mon confesseur de Saint-Sulpice, c'est lui!

— Ainsi, vous n'auriez pas parlé, s'il n'était point intervenu au risque de sa tête?

Lippart leva un regard hardi sur son interlocuteur.

— Ah! çà, affirma-t-il, vous pouvez en être sûr.

— Brute! murmura le juge d'instruction entre ses dents.

Il reprit à haute voix :

— Vous manquez donc absolument de sens moral, malheureux?

Lippart dévisagea le magistrat avec un étonnement plein de bonne foi.

— C'est une vertu ça, n'est-ce pas?

Le juge acquiesça d'un signe.

Lippart fit un mouvement, indiquant qu'il s'expliquait un fait.

— Alors, c'est naturel que j'en manque. J'ai été élevé dans une institution athée, et vous savez, M'sieu le juge, la vertu c'est une chrétienne qui n'a pas ses grandes entrées là.

Le juge fronça les sourcils.

— Le sens moral n'est pas une vertu particulière au christianisme. Il naît de la raison et de la dignité humaine.

Lippart hocha la tête.

— La raison ne pousse pas comme la mauvaise herbe dans les champs, c'est du luxe, ça se cultive; et quant à la dignité, connais pas...

— Brute! répéta le juge.

Lippart entendit et s'offensa.

— Dame! ricana-t-il, on est ce qu'on peut.

— Dites qu'on est ce que l'on se fait.

Le voyou approuva.

— Ça, c'est vrai; moi, j'ai voulu me faire riche, et j'étais en route, j'aurais réussi si j'avais été moins sentimental. Mon amitié pour M'sieu de Milburge est venue à la traverse de mon avenir. Voyez un peu, c'est la seule bonne chose que j'aie dans le cœur qui m'a perdu... Après ça, pourquoi marcher dans le droit chemin, ça ne vous empêche pas de faire la culbute dans le trou et d'y pourrir... bonsoir!... Je n'ai qu'un regret, c'est d'avoir eu le bonheur de rencontrer mon curé. Sans lui, j'aurais été loin. J'avais une destinée devant moi, et la preuve, tenez, c'est que je suis plus fort, à moi tout seul, que vous avec toute votre police. Si je ne m'étais pas dénoncé, vous coupiez la tête à un innocent, qu'est-ce que je dis, à un saint, après avoir manqué de la couper à un marquis. Oh! là là! toute votre confrérie judiciaire ne me va pas à la cheville.

— Parlez avec plus de respect de la justice, et rappelez-vous devant qui vous êtes.

Lippart garda le silence, mais son regard ironique répliqua pour lui.

— Vos parents ne vous ont donc donné aucune notion de l'honneur et des compensations que l'on trouve dans la pratique de ses devoirs?

— Ils n'ont fait que ça toute leur vie, et, en attendant, p'pa est mort dans un taudis, sur un grabat, et il serait parti avec la faim dans le ventre sans M'sieu l'abbé. Ces choses-là, c'était bon quand on croyait qu'il y avait là-haut un vieux père éternel de bon Dieu pour rendre la justice; du moment que c'est fini au Champ des navets, faut jouir avant d'y arriver, et tant pis pour ceux qui tombent en chemin! C'est comme dans les batailles de peuples, les vaincus ont tort; je suis vaincu, non pas pour avoir tué un comte, mais pour avoir eu du cœur... V'la ce que c'est! Avis aux camarades.

Tant que dura l'instruction de son procès et même pendant l'audience du verdict, il ne se départit pas un instant de sa gouaillerie et ne chercha nullement à intéresser ses juges; au contraire, il se montra si impudent et si fanfaron qu'on eût pu croire qu'il était las de la vie et voulait éloigner de lui toute pitié. Il y réussit.

Son attitude menaçante, les voies de fait auxquelles il s'était livré contre l'avocat général, sa précoce et monstrueuse habileté dans le crime, le firent condamner à la peine de mort sans circonstances atténuantes.

Il dédaigna de signer un recours en grâce.

A partir du jour de sa condamnation, autant pour céder aux larmes, aux supplications de sa mère, que pour procurer une suprême consolation à son bienfaiteur, il cessa d'être rebelle à la voix de la grâce, et non seulement il prêta l'oreille à ses appels divins, mais il y répondit et se prépara à paraître devant Dieu en pécheur repentant.

— Après tout, dit-il, s'excusant de ce qu'il regardait, dans l'entêtement de son scepticisme, comme une défaillance, le ciel, c'est une chance à courir! S'il y en a un, il ne m'aura pas coûté grand'chose. S'il n'y en a pas...

Il fit un geste d'insouciance.

— Je ne risque qu'un enjeu de quelques jours, à présent que je suis condamné... Allons-y!

Il y alla et résolument.

Elzéar l'assista jusqu'à la fin. Il reçut l'aveu de ses fautes, et lui apporta, dans son cachot, après une généreuse absolution, le Dieu mort sur la croix pour la rédemption des pécheurs.

Le prêtre suivit le condamné jusque sur l'échafaud et vida la coupe du sacrifice en donnant, au nom de Jésus-Christ, l'accolade de la fraternité et du pardon à l'assassin de son père.

XXVI

La maternité ne perd jamais ses droits. La femme Lippart réclama le corps du supplicié et remplit toutes les formalités nécessaires pour que ses restes reposassent en terre sainte.

Par un sentiment de commisération pour cette mère infortunée, et peut-être aussi en souvenir de la profonde affection qu'il inspira au misérable, Elzéar acheta à perpétuité le terrain dans lequel son cercueil fut déposé et fit placer une croix sur sa tombe, avec une inscription portant son nom, la date de sa naissance et de sa mort.

Julie n'avait pas désespéré, et Dieu, en récompense de sa confiance et de sa foi, lui accorda enfin le miracle demandé. Un

assassin autre qu'Elzéar et Roger s'était dénoncé à temps pour empêcher la flétrissure d'une condamnation de tomber sur eux.

Le marquis épousa Julie; cette compensation était bien due à ses longues souffrances.

Quant au prêtre, il n'abandonna aucune parcelle de son héritage et consacra cette immense fortune à la fondation d'œuvres pieuses et philanthropiques.

A cause de sa santé, ébranlée par tant de secousses, il demanda et obtint de se retirer en province, au grand regret de l'abbé Savine, voire même de la vieille Mariette.

L'architecte Servais et nombre d'autres personnes que son départ affligeaient profondément, n'épargnèrent rien pour le faire change de résolution, mais n'y parvinrent pas.

Conformément à ses souhaits, on le nomma curé d'une pauvre commune où il évangélise actuellement d'humbles paysans qui, bien qu'ignorant son passé, le vénèrent comme un saint et le chérissent comme un père.

Olivier DES ARMOISES.

LA BIBLIOTHÈQUE THÉOLOGIQUE DU XIXe SIÈCLE [1].

Pourquoi cette publication nouvelle entreprise par le hardi, on peut dire l'héroïque éditeur des *Bollandistes des Historiens de France*, du *Gallia Christiana*, de *l'Histoire littéraire*, etc. etc.?

Pourquoi? Parce qu'elle est utile, nécessaire et désirée, parce qu'elle fournira, à tous les esprits curieux de connaître les derniers résultats des recherches scientifiques, une vue d'ensemble dans un tableau complet, enfin parce que les travailleurs (*et ils commencent* à être nombreux) trouveront dans cette *Bibliothèque* un répertoire immense avec l'indication des sources.

Nous espérons arriver à cette démonstration sans froisser aucune susceptibilité; cependant cela nous impose un long détour.

I

« Oui, les Bénédictins français des siècles derniers ont composé de savants ouvrages, mais... il n'y a que nous, professeurs et savants de *l'Université*, qui les lisions. » Ce propos a été tenu par feu M. Egger, dans un de ces entretiens familiers auxquels il conviait, le dimanche matin, quelques étudiants d'élite. Sous cet éloge bien sincère de la science bénédictine perce évidemment un reproche ou plutôt un regret. Oui, disons plutôt regret, car nul ne fut plus bienveillant que M. Egger, plus encourageant pour les jeunes talents. On ne peut guère lui reprocher que d'avoir *couvé* M. Renan dans son œuf, et d'avoir fermé les yeux sur ses premières témérités. Un écrivain fameux par son scepticisme matérialiste disait du regretté M. Caro : « Oui, Caro fut un de mes meilleurs élèves,

(1) Rédigée par les plus éminents docteurs des universités catholiques de l'Allemagne et traduite en français, elle se compose d'une série de traités distincts et complets sur toutes les branches des sciences ecclésiastiques.

mais il a mal tourné. » M. Egger aurait pu dire de même, sans donner aucune entorse à la signification des mots.

Il regrettait donc de voir trop peu lus ces ouvrages admirables que nous ont légués les moines et le clergé des siècles précédents. Ce regret fort louable est aussi très légitime, mais un simple coup d'œil sur l'histoire de France depuis cent ans, fera comprendre que, jusqu'à ces dernières années, le clergé français demeura dépourvu de tous les moyens de cultiver les hautes sciences, surtout les sciences théologiques, de tous les instruments de travail si libéralement prodigués aux professeurs de l'Université, enfin de toutes les ressources et des loisirs indispensables à l'étude approfondie et désintéressée de la science.

Si la Révolution avait anéanti toutes les institutions du passé, la Convention elle-même déjà, l'Empire bientôt, relevèrent de ses ruines l'enseignement public, uniquement au profit de l'État. L'École normale, où l'on avait appelé comme professeurs les plus grands savants qui avaient survécu à la tempête, n'a pas cessé depuis de former des générations de jeunes maîtres, dont un grand nombre ont été l'honneur et la force de l'Université. A ceux-là donc furent départis abondamment tous les secours, tous les soins propres à développer leurs facultés natives, à guider leurs pas, à faciliter leurs recherches, à favoriser leur génie, à récompenser leurs travaux, à encourager leurs succès. De là ce grand nombre de livres remarquables qui rajeunirent et renouvelèrent en France l'étude de l'histoire, de la littérature, de la philosophie et de toutes les sciences. De telles œuvres ne sont possibles qu'à ceux qui disposent de larges loisirs.

Quelle était, d'autre part, la situation du clergé et des ordres religieux ? Les anciennes congrégations avaient disparu : leurs membres avaient été exilés ou mis à mort : leurs belles bibliothèques livrées aux flammes ou confisquées, leurs monastères démolis. Non seulement les savants avaient péri, mais les foyers de la science, les sanctuaires du travail n'existaient plus. Le voyageur qui parcourt d'un pas plus ou moins rapide nos provinces de France, songe-t-il, à la vue de ces innombrables ruines d'abbayes, aux trésors incomparables de manuscrits rares, d'œuvres d'art, de livres précieux, trésors qui se grossissaient chaque année par des acquisitions nouvelles et fournissaient ainsi un écoulement certain à ces publications colossales que la munificence royale n'aurait pu suffire à soutenir et

même à défrayer. Qui n'a admiré les majestueux grands in-folio revêtus de superbes reliures, imprimés avec un art et un soin incomparables sur le plus beau vélin? L'éditeur savait à l'avance que ses publications allaient, au sortir de presse, enrichir les bibliothèques des monastères de France et, sans préoccupation pénible, il formait des entreprises nouvelles.

Qu'est-il resté de tout cela? Les abbayes n'ont pu se relever; les quelques efforts tentés pour ressusciter les ordres savants ont été bien vite réprimés; le silence règne toujours dans les cloîtres déserts; les moines, de nouveau dispersés, cherchent aujourd'hui encore dans l'exil le maigre salaire qui achètera leur pain quotidien. Les ordres religieux n'ont donc pu nullement, on le voit, travailler beaucoup à la restauration de la science ecclésiastique.

Le clergé séculier a-t-il été mieux partagé? A-t-il disposé des moyens et des loisirs nécessaires pour s'adonner à l'étude approfondie des sciences?

Les faits palpables permettent de répondre que jusqu'à la loi libératrice de 1850, l'enseignement catholique a été tenu en tutelle par tous les gouvernements. Après le rétablissement d'abord officieux, puis officiel du culte, les principaux efforts des évêques se concentrèrent sur le recrutement du clergé paroissial. Les vides causés dans ses rangs par l'échafaud et l'exil étaient sans nombre; pour les combler, on s'empressa de réunir dans les grands séminaires les jeunes gens qu'une foi vive, animée d'un désir sincère, appelait au service de l'Eglise renaissante. Leurs études élémentaires de théologie dogmatique et morale ne pouvaient être poussées bien loin et, dès lors, absorbés par les mille travaux de la réorganisation de leur paroisse, ils n'avaient ni le loisir ni le goût pour des études nouvelles.

Les professeurs des petits séminaires étaient souvent encore des étudiants en théologie; leurs connaissances classiques étaient médiocres comme celles de leur génération contemporaine. Ils ne pouvaient même pas prendre leurs grades académiques, car il aurait fallu suivre pendant deux ans les cours du lycée. En effet jusqu'à la loi de 1850, *presque aucun* établissement religieux ne jouit du *plein exercice*. Les professeurs des petits séminaires étaient donc aussi bien que leurs élèves confinés dans les plus étroites limites du plus étroit enseignement élémentaire. Un tel enseignement, sans horizon, sans avenir, avec mille sujétions, n'était pas fait

pour retenir et former des professeurs. Il n'était pas une carrière, il ne pouvait pas le devenir.

Et dans ces conditions, dignes et braves professeurs des petits séminaires, courage! faites des études savantes, lisez les ouvrages des Bénédictins, écrivez de beaux livres, vous qui, en descendant de la chaire de professeur, allez surveiller la récréation de vos élèves pour remonter ensuite dans la chaire du maître d'étude.

Insere nunc, Melibœe, pyros : pone ordine vites.

Le soir, à la lueur de la lampe fumeuse du dortoir, vous vous délasserez en corrigeant les devoirs de vos écoliers.

Cette situation déplorable dura un demi-siècle. On conviendra qu'elle n'était pas favorable au développement des études littéraires, scientifiques ou théologiques dans le clergé, et que tout lui manquait pour reconquérir son ancienne gloire. Les quelques Facultés de théologie que l'on avait instituées produisirent des résultats médiocres, vu leur manque de prestige et d'indépendance, vu le manque de vrais auditeurs surtout. Les conférences apologétiques du christianisme, depuis Mgr de Frayssinous jusqu'aux PP. de Ravignan et Lacordaire, produisirent de belles œuvres oratoires, mais où étaient les hautes études théologiques? Pas, assurément, dans les manuels de théologie qui formaient et forment encore, je le crains, la base de l'enseignement dans la plupart des grands séminaires. On les a justement comparés à ces gros manuels du baccalauréat qui fleurissent, d'ailleurs, eux aussi, aujourd'hui plus que jamais et qui n'ont jamais aidé à former même un demi-savant. Aussi la docte compagnie de Saint-Sulpice essaya-t-elle de remédier à ce défaut grave, en instituant ses cours supérieurs de théologie. Les manuels de théologie dont je parle en connaissance de cause, car on m'en a mis entre les mains au moins quatre successivement, tant ils paraissaient défectueux, sont en général des livres hâtivement composés et souvent en collaboration par de trop jeunes professeurs, trop peu expérimentés. Ces traités sont d'ailleurs à peu près tous coulés dans le même moule et les thèses y sont toujours établies de la même façon, sans donner assez de place et de développement à *la raison théologique*. Faut-il ajouter que, composées de pièces et de morceaux empruntés à différents auteurs, c'est-à-dire de fragments de textes juxtaposés et mal assortis, le lien logique y fait parfois défaut.

Tels quels, ces traités suffisent pour donner les notions indispensables et la brièveté du temps des études rend impossibles, pour la majorité, des recherches plus profondes. Mais, en somme, ce n'est là que la théologie élémentaire, et si elle suffit pour la pratique du confessionnal, elle ne suffit pas à la défense de la vérité, elle ne suffit pas à l'apologie et surtout à la réfutation des objections. Variables d'ailleurs, selon les temps, les objections revêtent des formes diverses qu'il faut bien connaître pour y répondre. Le seizième siècle attaqua l'Eglise et l'autorité du Pape, le dix-huitième siècle la divinité de Jésus-Christ. Les apologies fort estimables que l'on opposa à ces attaques, sont aujourd'hui des armes inefficaces contre l'athéïsme contemporain. C'est pourquoi, ni la réimpression des monuments du passé courageusement réalisée par Migne, ni les essais d'apologétique plus récents ne forment un arsenal complet. Il ne s'agit plus de répondre à Luther, ni à Voltaire, mais de poursuivre, de pénétrer et de réfuter ces systèmes audacieux, souvent obscurs, mais perfides, séduisants que le scepticisme allemand a produits depuis Kant et que nos prétendus savants ont acclimatés en France. Grande a été en Allemagne la vogue de ces systèmes, mais elle n'a pas eu une bien longue durée. Dès le premier jour de l'attaque, commença la défense, et cette lutte qui se poursuit encore a suscité d'innombrables écrits dont nous soupçonnons à peine l'existence.

II

Les ouvrages scientifiques, opposés à l'invasion de l'athéisme et du matérialisme contemporain, sont presque tous sortis des universités allemandes; malgré les égarements où se sont fourvoyés plusieurs d'entre eux, les docteurs catholiques ont vaillamment fait front à l'ennemi. Déjà même, depuis longues années, nous possédons une bonne traduction française du *Dictionnaire encyclopédique de Théologie catholique*, mais sa forme même et son plan par ordre alphabétique excluent tout enchaînement rigoureux. Il faut d'ailleurs adapter au progrès vrai ou prétendu de la science la démonstration victorieuse de la foi. La vie la plus longue du plus grand des savants ne suffirait pas aujourd'hui à développer ce vaste enseignement; mais ce qu'un seul savant ne pouvait accomplir, quelques générations de savants catholiques l'ont mené à

bonne fin. Ce ne fut pas l'œuvre d'un jour, mais celle d'un siècle. L'Allemagne, en effet, bien que foulée et écrasée durant plus de quinze ans par la guerre, conserva et augmenta même le nombre de ses universités : celle de Berlin fut fondée au lendemain du désastre d'Iéna; et c'est au bruit des tambours français qui parcouraient encore cette capitale que Fichte y faisait retentir ses belliqueux *Discours à la nation allemande*. Depuis lors, malgré toutes les agitations politiques ou sociales, les Universités allemandes ont continué en silence leurs travaux, comme, en silence aussi, la nation préparait la revanche. Pour la plupart riches et bien dotées, indépendantes, elles offraient à leurs professeurs une vie calme et honorée avec toutes les ressources et du bien-être et de la sécurité. C'est pendant cette longue période que le sceptre de la philologie classique, qui avait jadis appartenu à l'Italie et à la France tomba aux mains des Allemands qui le détiennent encore. Mais nous devons envisager, ici surtout, les recherches qui se portèrent sur tous les points de la science ecclésiastique, archéologie, liturgie, exégèse, Écriture sainte et langues orientales, droit canon, patrologie, histoire de l'Eglise, histoire des conciles, histoire des Papes, théologie dogmatique et morale, histoire des dogmes, etc. Les découvertes faites dans les fouilles des cités antiques de l'Orient apportèrent des éléments inattendus dans les discussions; les investigations de la géologie et de l'histoire naturelle grossirent encore ce contingent de faits nouveaux. L'incrédulité triompha d'abord, croyant y trouver des preuves contre la foi, mais dans chaque découverte de la science on dut reconnaître plutôt la confirmation de la vérité par ces témoins oubliés des âges antérieurs. L'incrédulité n'a pas été vaincue, mais l'arrogance des incrédules a fait place à des aveux ou à un silence significatif.

Depuis trente ans et plus, ce mouvement de recherches scientifiques a été si vif qu'il est impossible, à l'esprit même le plus actif et le plus pénétrant, d'en embrasser les détails. C'est pourquoi il a paru désirable de condenser en un certain nombre de traités les résultats acquis dans tous les ordres des sciences ecclésiastiques. Ces ouvrages (ce ne sont pas des manuels) s'adressent même aux hommes du monde qui s'intéressent à toutes les questions du haut enseignement. Le grand bénéfice en sera surtout pour le jeune clergé séculier et régulier, pour les élèves des grands séminaires, pour les étudiants des Écoles supérieures de théologie; pour tous

les prêtres enfin qu'une étude spéciale sur un point déterminé oblige à des recherches souvent difficiles, faute d'indications.

Il fut toujours de bonne guerre de prendre à l'ennemi ses propres armes, quand elles sont préférables aux nôtres. Ainsi donc, jusqu'à ce que notre armement ait été renouvelé par nos jeunes Universités catholiques (et elles y travaillent avec activité et succès), nous pouvons, non pas nous parer, mais nous servir des armes de l'étranger.

Jetons un coup d'œil sur quelques ouvrages de la *Bibliothèque théologique.*

III

L'histoire universelle de l'Église a été rédigée par le cardinal Hergenrœther. Le docteur Joseph Hergenrœther professait le droit canonique et l'histoire de l'Eglise à l'Université de Wurtzbourg, lorsqu'il publia, en 1872, un ouvrage considérable qui eut un retentissement immense : *l'Église catholique et l'État chrétien* dans leur développement historique et au point de vue des questions du jour. Souvenons-nous que le fameux *Kulturkampf* (la lutte pour la civilisation *contre l'Église*) venait d'être déchaîné par le terrible chancelier. Les petits hommes d'Etat de la Bavière et de Bade secondaient avec leur souplesse de *reptiles* les projets de la Prusse et les efforts des *vieux-catholiques.* Le savant professeur ne se laissa pas intimider; après avoir exposé, dans toute leur intégrité, les doctrines du concile du Vatican, il terminait hardiment son livre par ces paroles menaçantes pour le nouvel empire d'Allemagne : « Non, même un Etat chrétien n'a qu'une durée limitée; il ne possède aucune promesse divine, aucune garantie de perpétuité : l'Eglise catholique, au contraire, œuvre de l'Homme-Dieu, a la plénitude des promesses, et la certitude inébranlable de sa durée jusqu'à la fin des siècles. » Ce fier défi ne fut pas relevé : le Kulturkampf a pris fin, les *vieux-catholiques* disparaissent de la scène, et le pape Léon XIII a décoré de la pourpre romaine le vaillant champion de l'Eglise. Tel est l'auteur de *l'Histoire de l'Eglise,* dont quatre volumes ont déjà paru en français. Le cinquième volume est sous presse. La trame des récits du cardinal Hergenrœther est très serrée; c'est pourquoi, sans rien omettre, il a pu dans des proportions relativement restreintes renfermer un tableau très complet de l'histoire ecclésiastique.

L'un des avantages les plus précieux de ce livre est l'indication

des sources et les remarques critiques qui accompagnent et complètent chaque paragraphe. L'importance et l'étendue de ces notes est telle que, dans l'édition allemande, elles forment *seules* un in-8° de 634 pages très compactes, malgré les abréviations constantes. Le traducteur français, bien inspiré, a inséré ces notes à la suite du paragraphe qu'elles expliquent et complètent, car elles renferment souvent des citations considérables qui auraient ralenti, alourdi même la marche du récit, comme on peut le remarquer dans les grandes *Histoires de l'Église* que nous possédons. On a objecté que toutes ces indications seront inutiles pour les lecteurs, dont aucun ne possède *tous ces ouvrages*. Eh bien! Allons plus loin, et supposons que le lecteur n'en possède *aucun;* s'il veut remonter aux sources indiquées, il les trouvera dans les bibliothèques publiques ou dans les archives. Quel est le savant qui n'ait à puiser que dans sa propre bibliothèque? Pour éclaircir *un seul point* d'histoire, l'érudit, le simple chercheur, s'imposent même de longs voyages. Abstraction d'ailleurs faite des sources, n'est-il pas indispensable avant tout de connaître les travaux antérieurs et les résultats acquis? Prenez au hasard soit la question de la prétendue papesse Jeanne, soit la question plus sérieuse des Templiers, vous trouvez ici, en plusieurs pages de petit texte, tout ce que l'on connaît sur ce sujet.

Un répertoire des sources et aussi des ouvrages de seconde main sur l'histoire de l'Église : quel est le professeur, le travailleur et même le laïque instruit qui n'ait désiré l'existence d'un pareil livre? On vient de publier une *Bibliographie de l'histoire de France*, depuis les origines jusqu'en 1789. L'auteur, M. G. Monod, reconnaît que son œuvre est encore imparfaite, et il invite tous ses lecteurs à lui adresser leurs critiques. Ardue en effet et minutieuse est la besogne, mais combien précieux sont les résultats! Si un savant sacrifie ainsi la moitié de sa vie à la composition, puis à la rédaction d'un pareil catalogue, quel service rendu à ses successeurs!

Les livres de nos historiens récents préludent d'ordinaire par une ou deux pages de bibliographie. L'intention est louable, mais rarement le but est complètement atteint : l'auteur nous dit quels livres il a consultés, mais non tous ceux que l'on pourrait consulter.

Or, il se rencontre, pour l'histoire de l'Église, ce fait remarquable : Sans le *prévoir*, sans y *penser*, le cardinal Hergenrœther

a réalisé ce *desideratum*. Son *troisième* volume est *un vrai répertoire*, et le seul qui existe, des *sources de l'histoire ecclésiastique*, non seulement en grec, en latin et dans les langues modernes, mais encore dans les langues orientales.

Le livre est fait, nous l'avons sous les yeux. Il ne reste qu'à lui donner une forme méthodique et chronologique dans un ordre clair et facile, tel que les recherches ne s'y puissent égarer. Dieu veuille que parmi ceux qui liront ces lignes se trouve un jeune et courageux travailleur qui entreprenne et mène à bien cette œuvre méritoire.

Bien longtemps avant de composer son *Apologétique*, le docteur Franz Hettinger, professeur de théologie à l'université de Würzbourg, avait commencé la publication de son *Apologie du christianisme*. Une *apparente* similitude de titre a produit la confusion, dans certains esprits, entre deux ouvrages *entièrement distincts* par le fond, le but, la méthode et les développements; quelques mots d'explication sont donc nécessaires.

L'Apologie du christianisme est un recueil de conférences religieuses que le savant professeur a faites aux étudiants de l'université de Würzbourg, depuis l'année 1864. Traduites en français, elles forment en cinq volumes un ouvrage que l'on peut comparer aux œuvres de Frayssinous, Ravignan, Lacordaire, etc.

L'Apologétique est un traité de la *Théologie fondamentale*. Le premier volume (déjà paru en français) contient une démonstration complète et scientifique de *la véritable religion*. Le second volume traite de *la véritable Eglise*. Cet ouvrage, en un mot, enseigne la science théorique ou l'art de composer une apologie du christianisme. Guidé par les citations des Pères de l'Église et des grands théologiens, le lecteur pénètre aisément dans l'esprit de l'antiquité chrétienne et dans l'intelligence de la haute théologie.

L'auteur n'est pas seulement un habile théologien, mais il possède des connaissances synthétiques. C'est sous le feu de toutes les attaques de l'antichristianisme allemand que le vaillant lutteur a composé ses savantes études dont nous n'avons qu'à cueillir les fruits. Quiconque a lu son *Apologie*, qui est une œuvre oratoire et de polémique, désirera lire *l'Apologétique*, œuvre de science critique pure et d'une immense érudition; tous les systèmes où s'est égaré l'esprit religieux des peuples sauvages ou civilisés y sont exposés. Tout le domaine de la théologie étant aujourd'hui menacé par

l'athéisme au nom d'une prétendue science, il est avantageux pour nous d'emprunter leurs moyens de défense à ceux qui ont soutenu la lutte et que l'on ne saurait accuser d'ignorance.

On rencontre parfois dans les livres que nous recommandons ici aux esprits studieux des accents d'une rude franchise. Pourquoi s'en offusquer? Parfois aussi, l'étonnement saisit quand on aperçoit les questions sous un aspect nouveau et inattendu, et ceci est un grand bien; la curiosité éveillée nous sollicite alors à de nouvelles recherches. L'histoire n'a pas encore livré tous ses secrets, et réserve certainement bien des surprises aux travailleurs patients ou heureux.

C'est ainsi que M. Louis Pastor, bien connu des lecteurs de *la Revue des questions historiques* et, depuis peu, professeur à l'université d'Innsprück, écrit une *Histoire des Papes* depuis la fin du moyen âge, d'après un grand nombre de documents inédits tirés des archives secrètes du Vatican et autres. Ce n'est, a-t-on dit, ni une histoire de l'Église, ni une histoire de la Papauté, mais une histoire des Papes, pleine de faits nouveaux. Les deux premiers volumes de la traduction française ont paru et s'arrêtent à la mort de Calixte III. Cette histoire, qui débute par le pontificat de Martin V, est précédée d'une longue introduction en 219 pages. On y trouve d'abord une étude sur la Renaissance littéraire en Italie et son action sur l'Église, puis une vue d'ensemble sur l'histoire des Papes, depuis le commencement de l'exil d'Avignon jusqu'à la fin du grand schisme. Beaucoup de détails curieux y sont révélés sur la vraie et la fausse Renaissance, sur le rôle trop important que les humanistes jouèrent à la cour pontificale, même à Avignon, mais surtout à Rome. L'historien multiplie les indications fort nouvelles sur le nombre des étrangers, des *Allemands*, *surtout*, fixés à Rome aux quinzième et seizième siècles, et formant des corporations puissantes. C'est de bien loin, ajoute-t-il, que date le regret des Allemands pour cette Italie qu'ils avaient jadis possédée.

Oui, nous le comprenons, et c'est, dit-on, ce même regret d'une *patrie* perdue qui inspira à Gœthe la mélancolique chanson de Mignon :

Kennst Du Das Land, etc.
Dahin! Dahin! Mœchte Ich, etc.

« Oui, c'est vers l'Italie que tendent tous mes rêves. »

IV

Ce que nous avons dit, au début et accidentellement, de la situation fâcheuse où se trouva *longtemps* le clergé, au point de vue des *Etudes littéraires et scientifiques*, appelle un complément d'informations. Ce n'est pas une rectification, mais un acte de justice, que nous n'avons pu accomplir plus tôt. Ici, ce ne sera pas un hors-d'œuvre, mais un simple coup d'œil sur les quarante-trois dernières années et particulièrement sur les années écoulées, de 1875 à 1888. Dans ce court intervalle s'est accomplie une rénovation prodigieuse dans *les études classiques* du clergé et dans l'enseignement des petits séminaires.

Ce mouvement eut pour point de départ l'Ecole des Carmes, fondée à Paris, vers 1845, par Mgr Affre, et confiée à l'habile direction de M. l'abbé Cruice. Même avant la loi de Falloux, cette école ecclésiastique de Hautes-Études avait déjà produit des licenciés et des docteurs. Ce fut même *l'âge héroïque* de l'Ecole des Carmes. La plupart de ses premiers gradués occupent aujourd'hui encore des situations éminentes dans l'épiscopat; l'un d'entre eux, mêmes, est revêtu de la pourpre romaine. Les *Epigones* de l'âge suivant ont eu l'honneur d'occuper les premières chaires des universités catholiques en 1875. Les successeurs de Mgr Affre continuèrent son bienveillant patronage à la maison des Hautes-Études. Je n'oublierai jamais l'audience *dernière* que nous accorda le doux Mgr Sibour, le 31 décembre 1856. Légèrement appuyé sur la console du premier salon, il nous entretint de nos études et de ses espérances et aussi avec des larmes dans la voix, de ses inquiétudes pour la santé de son parent et auxiliaire, Mgr de Tripoli. Trois jours après, le samedi 3 janvier 1857, Paris, saisi de stupeur, pleurait son saint archevêque.

Sous l'empire, et, malgré les tendances diverses des ministres qui régirent le département de l'instruction publique, l'École des Carmes continua ses paisibles études qui étaient d'ailleurs encouragées par les professeurs de la Sorbonne et les membres de l'Institut. MM. Villemain et Saint-Marc Girardin daignaient assister aux séances littéraires. Cette bienveillance que les candidats de l'Ecole trouvèrent d'ailleurs dans *toutes* les Facultés de France (je le dis hautement, car, s'il y eut quelque exception, elle fut purement

individuelle), cette bienveillance, dis-je, établit entre les juges et les futurs gradués un commerce de relations courtoises qui effaça bien des préjugés. C'est ainsi que, dans l'espace de quarante ans environ, l'Ecole des Carmes a pu fournir des professeurs licenciés ou docteurs à presque tous les établissements religieux de France, et même aux universités du Canada. Désormais, la grande lacune était comblée, et l'enseignement secondaire classique du clergé pouvait *au moins* rivaliser avec l'enseignement officiel.

Enfin, depuis la loi de 1875, la création des universités libres, en multipliant les foyers d'études supérieures, a décuplé le nombre des étudiants de toutes les facultés et dans tous les ordres de sciences. Bien que l'agrégation soit purement un *titre universitaire* et non un *grade académique*, quelques jeunes ecclésiastiques ont obtenu ce titre. Une vie nouvelle circule donc, aujourd'hui, dans les rangs du jeune clergé : il ne reste indifférent à aucune des connaissances divines et humaines. La théologie se relève dans des cours supérieurs : l'histoire sacrée et l'histoire de l'Eglise profitent largement des découvertes de l'archéologie sacrée ou profane : l'Ecriture sainte éclaircit ses points obscurs par une étude plus large et plus profonde des monuments du passé et des langues orientales. Désormais la bonne semence est jetée dans un sol qui ne manqua de fécondité que parce qu'on lui avait refusé la culture, Nous faisons aussi des vœux pour que l'étude des langues *étrangères* se répande plus largement : c'est ainsi seulement que nous pourrons, dans quelques années, nous dispenser des traductions et puiser sûrement dans les sources originales.

J. Danglard,

Docteur ès-lettres, aumônier de la Maison d'Enghien.

CHRONIQUE SCIENTIFIQUE

La Strophanthine et les Strophanthus à l'Académie de médecine. M. Bucquoy et M. G. Sée. Notions botaniques sur les Strophanthus. Siège du principe actif. Effets thérapeuthiques des Strophanthus différents de ceux de la Strophanthine. Pourquoi cette différence? M. Farges, la vie et l'évolution des espèces; les problèmes de la vie. — Le diabète expérimental par la Phloridzine, son traitement par l'Ovalgésine. Une nouvelle plante à Gutta. Le bacille cholérique, procédés d'augmentation et de diminution de sa virulence. — Annuaire du Bureau des longitudes pour 1889. — Les irrigations par Ronna. — Accord de la science et de la religion par le docteur Devers; exposé et appréciation.

Depuis le commencement de cette année, il n'est guère question à l'Académie de médecine que de Strophanthine et de *Strophanthus*, médicaments cardiaques, sur la valeur relative desquels M. G. Sée n'est pas d'accord avec ses savants collègues MM. Bucquoy, Dujardin-Beaumetz, C. Paul, etc. Le débat qui s'est prolongé pendant plusieurs séances s'est ouvert par une fort importante communication de M. Bucquoy, sur le *Strophanthus* dans les maladies du cœur, communication qui n'était qu'une réponse à l'attaque que M. Germain Sée avait faite deux mois auparavant contre ce médicament. Prévenons immédiatement nos lecteurs que ce dernier académicien est partisan de la Strophanthine, au point de vouloir rejeter le Strophanthus. Ce n'est pas l'avis de M. Bucquoy et des membres de l'Académie que nous avons nommés plus haut.

Les *Strophanthus* sont connus depuis longtemps des botanistes. Ils appartiennent à la famille des Apocynacées et ils sont voisins du Laurier-rose (*Nerium Oleander*). C'est De Candolle qui a fondé le genre *Strophanthus* et il en décrit dix espèces dans le *Prodromus*. Bentham et Hooker en signalent dix-huit espèces. Si on cherche des renseignements dans les auteurs les plus récents, on ne trouve rien ou à peine une mention insignifiante. Dans son

Traité de botanique médicale phanérogamique (in-8°, Hachette éditeur), M. H. Baillon décrit le *Strophanthus hispidus* qu'on croit être l'*Iné* ou *Onaie*, poison d'épreuve des Pahouins. Ceux-ci connaissent depuis longtemps les propriétés éminemment toxiques de l'Iné. Ils font avec les semences une composition qui sert à empoisonner les flèches à l'aide desquelles ils tuent les animaux, et souvent aussi leurs semblables. Ce poison agit avec une rapidité telle que tout animal blessé est une capture facile. L'Iné est l'un des plus violents poisons du règne végétal. Hardy et Gallois en ont retiré deux alcaloïdes ou mieux deux principes actifs, l'*Inéine* et la *Strophanthine*. L'Inéine a été autrefois l'objet de recherches physiologiques de la part de Carville et de M. Polaillon. Il y a peu de temps qu'on a pu se procurer de nouveau ces semences. C'est ce qui explique le peu de renseignements qui les concernent.

Quoi qu'il en soit, les *Strophanthus* sont caractérisés par une longue corolle à cinq lobes prolongés en queue et par des fruits formés de deux follicules allongés, divergents et rigides. Sous leur paroi épaisse on trouve des graines comprimées, surmontées d'une longue baguette toute chargée de soies. Il en résulte une longue aigrette qui favorise la dissémination de ces plantes au moment de la déhiscence des fruits. Les *Strophanthus* sont des arbustes ou des arbrisseaux généralement grimpants, c'est-à-dire des lianes, dont les feuilles sont opposées. Les dix-huit espèces décrites sont disséminées dans les régions tropicales de l'Asie et de l'Afrique. Une seule, le *Strophanthus capensis*, appartient à l'Afrique australe et extratropicale. Toutes ne sont pas employées en médecine. On peut se procurer facilement aujourd'hui deux sortes (nous ne disons pas espèces) de *Strophanthus*. L'une arrive par la côte occidentale d'Afrique sous le nom de *provenance du Niger*. Elle appartient au *Strophanthus hispidus* ou à ses variétés. L'autre, recueillie dans les régions du grand lac ou du Zambèze, nous arrive par la côte orientale. Elle est fournie par le *Strophanthus Kombe*. C'est celle-ci qui est la plus abondante sur le marché. Signalons aussi une troisième espèce, le *Strophanthus* glabre du Gabon, qui est remarquable par sa richesse en substance active. C'est celui qui aurait servi aux premières expériences physiologiques. Mais il est tellement rare qu'on n'en trouve pas. Puissent ces lignes tomber sous les yeux de nos missionnaires au Gabon. Ces apôtres qui ont déjà tout fait pour l'extension de nos connaissances botaniques sur

cette possession française, ne manqueraient pas de signaler l'importance de cette plante aux négociants. Il est à espérer que les espèces indiennes contiennent le même principe actif et que d'ici peu le Strophanthus sera assez abondant sur les marchés d'Europe pour suffire à la consommation qui va suivre la discussion de l'Académie de médecine.

On n'emploie en médecine que les semences des *Strophanthus*. Est-il vrai, comme on le dit, que la Strophanthine se trouve dans les graines et l'inéine dans l'aigrette? Ces graines servent à différentes préparations qui sont loin de se ressembler. On en a fait des teintures mais dans des proportions variables, au cinquième, au huitième, au vingtième, etc. Ces différences dans les proportions rendent l'emploi de ces teintures fort difficiles. Comme le médicament est très actif, on risque de nuire en donnant trop d'une teinture au cinquième, ou de ne produire aucun effet en ne donnant pas assez d'une teinture au vingtième. C'est pour éviter cet inconvénient que M. Bucquoy recourt à l'extrait alcoolique qu'on obtient dans la proportion de 15 pour 100. On administre cet extrait en pilules qui en contiennent chacune un milligramme.

La Strophanthine est un *glycoside* et non un *alcaloïde*. On la prescrit en pilules, contenant chacune un dixième de milligramme. Mais la Strophantine représente-t-elle bien toutes les vertus des strophantus? C'est là une question qui se débat depuis longtemps dans les sociétés de médecine, *et adhuc sub judice lis est.*

Il est évident qu'il est préférable d'avoir recours au principe actif qui se retrouve toujours le même et qu'on peut ordonner à une dose rigoureusement mathématique, tandis que la plante, suivant la nature du sol, les conditions atmosphériques, les soins consécutifs à la récolte, peut avoir une activité variable. Mais pour cela, il est nécessaire que le principe actif, le produit chimique qu'on en obtient, représente parfaitement les propriétés du médicament. C'est ce qui n'a pas toujours lieu. Le fait est bien connu pour la digitale. Malgré toutes les recherches faites sur la digitaline, on n'est pas encore fixé sur le principe actif de cette plante. Toutes les digitalines ne se ressemblent ni par leurs propriétés chimiques, ni par leurs propriétés physiologiques. Les unes sont plus actives que les autres. Aussi dans la pratique, les médecins préfèrent-ils recourir à la digitale en nature, à la poudre de la feuille, bien qu'il soit évident que les feuilles n'ont pas toutes la même activité.

Ce qui a lieu pour la digitale se répète pour l'aconit dont les diverses aconitines sont loin d'avoir la même activité et les mêmes propriétés. Nous croyons, toutefois, que ces différences entre l'action du principe actif et celle du médicament d'où elle est tirée disparaîtront aussitôt qu'on aura trouvé des procédés chimiques permettant de retirer un principe actif toujours identique à lui-même. Ce jour-là, nous serons entièrement de l'avis de M. G. Sée, qui préfère les principes actifs, les alcoloïdes aux médicaments employés en nature. Mais jusque-là nous faisons des réserves.

Quelle est l'action des *Strophanthus* dans les maladies du cœur, et quelles sont les circonstances où il faut lui donner la préférence sur les autres médicaments cardiaques? Le *Strophanthus* est un tonique du cœur; il augmente l'énergie de la contraction ventriculaire. Voilà le fait brutal. Maintenant on discute pour savoir de quelle façon se produit cette action. Les uns, avec Fraser d'Édimbourg, y voient une action directe du médicament sur la fibre cardiaque, les autres pensent que cette action se produit par l'intermédiaire du système nerveux, c'est l'opinion de MM. Gley et Lapicque, ainsi que de M. le professeur Germain Sée.

Sous l'influence de cette action tonique, la diurèse augmente. Celle-ci n'atteint pas les proportions que donne la digitale, mais elle se produit plus vite, ce qui est un grand avantage dans les maladies où le soulagement et l'amélioration ne s'obtiennent guère que lorsque les reins commencent à fonctionner avec beaucoup d'activité. Ces effets sont souvent appréciables au pouls, qui devient plus fort, diminue de fréquence et se régularise. Les deux premières actions s'expliquent très bien. La contraction ventriculaire étant plus énergique, l'ondée sanguine est poussée avec plus de vigueur, vient battre plus vivement contre la paroi artérielle. Cette augmentation dans la force de la contraction rend celle-ci plus longue, ce qui en diminue le nombre et ramène la moindre fréquence du pouls. La régularité ne survient pas toujours et sous ce rapport le *Strophanthus* est inférieur à la digitale.

Le *Strophanthus* a une très grande influence sur la dyspnée. Ce qui a le plus frappé M. Bucquoy, c'est le soulagement rapide éprouvé par les malades. On sait que la dyspnée ou difficulté de respirer et l'oppression sont les symptômes les plus pénibles dans les maladies de cœur. M. G. Sée, qui n'emploie que la Strophanthine, n'est pas de cet avis. Ce qui veut dire que le produit connu et pré-

paré aujourd'hui sous le nom de Strophanthine ne représente pas toutes les propriétés du *Strophanthus*, de même que la digitaline ne peut pas remplacer absolument la digitale. C'est, du reste, la conclusion naturelle qui ressort de la longue argumentation de M. Germain Sée.

En résumé, M. Bucquoy a eu à se louer du *Strophanthus* dans les lésions mitrales, lorsque la compensation devient insuffisante et qu'apparaissent les symptômes d'asystolie. « L'œdème des extrémités s'efface, dit-il, la dyspnée et les palpitations diminuent, et le malade se trouve bientôt un bien-être qu'il ne connaissait plus. » Contrairement à ce qu'on aurait pu prévoir, le *Strophanthus* a encore donné de bons résultats dans les affections cardiaco-aortiques. L'angine de poitrine s'est également améliorée sous l'influence de ce médicament, et le goître exophtalmique ou maladie de Basedow a rétrocédé une fois sur quatre cas.

Mais ce qui fait du *Strophanthus* un médicament précieux, c'est que l'accoutumance ne détruit pas ses effets, qu'il ne s'accumule pas dans l'économie, qu'il n'exerce pas d'action nauséeuse sur l'estomac. Il réussit mieux que la digitale dans les dégénérescences cardiaques, pourvu que ces dégénérescences ne soient pas trop graves, auquel cas aucun médicament n'a plus d'action. Ce qui domine cette longue étude de M. Bucquoy sur le *Strophanthus*, c'est qu'il n'a jamais observé aucun accident consécutif à l'emploi, même intempestif, de ce médicament qui devient ainsi une précieuse ressource dans les maladies du cœur.

Nous craindrions maintenant de fatiguer nos lecteurs en leur résumant la longue dissertation que M. G. Sée a faite en réponse à la communication de M. Bucquoy. C'est, pour ainsi dire, le programme d'un traité des maladies du cœur avec l'action des divers médicaments cardiaques. MM. Dujardin-Beaumetz et C. Paul se sont rangés à l'opinion de M. Bucquoy. Ils préfèrent, comme ce dernier, le *Strophanthus* à la strophanthine. Ne paraît-il pas légitime de conclure qu'il y a lieu de se méfier de l'action d'un médicament qui ne donne d'excellents résultats que s'il est ordonné par un certain médecin et préparé dans une certaine officine?

Les nombreuses questions que soulève le problème de la vie n'ont été traitées, depuis longtemps, par les physiologistes, que d'une façon incomplète. Leurs observations si curieuses, leurs expériences si admirables, n'ont pu être groupées en un système scientifique

complet. Il y a longtemps que l'école n'a plus d'idée directrice. Depuis qu'elle a relégué la notion de Dieu et de l'âme humaine dans le domaine philosophique, c'est-à-dire dans un domaine qu'elle ne connaît pas et ne veut pas connaître, elle ne recueille que des faits qu'elle essaie en vain de grouper autour d'hypothèses plus ou moins ingénieuses. Mais aussitôt que la science veut quitter le terre à terre et s'élever, elle se trouve dans une région inconnue où, faute de guide, elle perd pied à chaque instant.

A-t-on assez critiqué et bafoué Aristote et sa docte cabale, a-t-on tourné en ridicule cette philosophie scolastique qu'on a traitée d'impuissante. C'est cependant là qu'il faut aller puiser, si on veut trouver les idées directrices qui nous permettront de voir clair dans les problèmes de la vie. C'est cette connaissance d'Aristote et de la philosophie de saint Thomas qui a manqué à nos plus grands physiologistes, à Claude Bernard principalement, et qui les a empêchés de sortir du dédale où tout leur paraissait obscurité. Voici cependant la démonstration de cette thèse qui, au premier abord, paraîtra paradoxale à beaucoup de savants. M. Albert Farges, prêtre de Saint-Sulpice, directeur à l'École des Carmes, lui a consacré un volume des plus intéressants : *la Vie et l'évolution des espèces* (in-8°, Letouzey et Ané, éditeurs). Montrer que les écrits d'Aristote, que la philosophie de saint Thomas, renferment une puissance philosophique qui permet de s'élever à des conceptions synthétiques larges et grandioses dont les cadres, vigoureux et flexibles, peuvent embrasser tous les faits connus, et tous ceux que les progrès à venir découvriront encore, était une tâche ardue qui demandait de longues et patientes recherches et, par-dessus tout, cet esprit philosophique qui s'était déjà révélé dans l'auteur des brillantes dissertations où était successivement étudiée la théorie fondamentale de l'*acte* et de la *puissance*, du *moteur* et du *mobile*, de la *matière* et de la *forme*.

Après avoir hésité sur les difficultés de son sujet, M. Farges est parti de l'avant, en voyant qu'il n'avait plus qu'un pas à faire pour comprendre la matière et la forme des composés organiques et vivants, et pour résoudre le grand problème de la vie. Nous ne pouvons que le féliciter de cette incursion dans un domaine qui paraissait devoir lui rester étranger, mais qu'il a exploré au point de nous en montrer les plus petits détails, car il nous parle des phénomènes physiologiques comme un habitué de laboratoire, et il nous esquisse

les doctrines d'Aristote et de saint Thomas comme un homme exercé depuis longtemps à jouer avec les plus difficiles questions philosophiques.

Son ouvrage est divisé en huit chapitres, que nous allons parcourir rapidement pour donner une idée de cette méthode et de cette dialectique qui permettent de poser la question en quelques mots, de donner les solutions de la science et d'indiquer celles beaucoup plus conformes à la réalité qui se trouvent dans Aristote et saint Thomas. Le premier chapitre a pour objet *les phénomènes vitaux*. Nous y voyons que la vie est un mouvement *spontané, capable d'immanence et d'habitude*, trois caractères qui différencient complètement les êtres vivants des corps inorganiques. Dans le second chapitre, où est traitée la *nature du principe de vie*, l'auteur réfute successivement l'organisme mécanique de Descartes, qui n'explique ni le mouvement de l'organe, ni sa formation; l'organisme physico-chimique, qui confond les forces matérielles et les forces vivantes, et ne distingue pas avec assez de soin ce qui, dans un être vivant, est vivant et ce qui ne l'est pas; le semi-organisme de l'école de Paris, qui regarde l'organisation comme la cause de la vie, sans se demander quelle est la cause de l'organisation; enfin, le stahlianisme et le vitalisme, ces deux systèmes d'un spiritualisme exagéré. Il conclut alors au retour à l'animisme modéré de l'école péripapétienne d'après lequel, le principe de vie est une *forme matérielle*, c'est-à-dire un principe simple, inséparable de la matière qu'il informe. Les chapitres III et IV, consacrés à l'unité du principe dans la vie végétative et dans les trois vies, forment une des parties capitales de l'ouvrage. On y trouve une brillante et solide réfutation de Descartes, dont les doctrines mécaniques aboutissent à un matérialisme plus éhonté que celui de Buchner et autres auteurs tudesques. On y verra surtout qu'Aristote connaissait très bien les expériences semblables à celles qui ont rendu Trembley si célèbre au siècle dernier. Dans le chapitre V, origine de la vie, se trouve exposée la doctrine d'après laquelle seule la vie produit la vie *omne vivum ex vivo*, ce qui nécessite une réfutation complète de l'hétérogénie. Une question fort importante est traitée dans le chapitre VI, transmission de la vie, c'est la création de l'âme humaine et le moment de son infusion dans le corps. Faut-il préférer la doctrine thomiste qui admet plusieurs âmes successives, à celle d'Aristote qui admet l'information de l'âme

dès la conception? Quoique l'auteur ne veuille pas trancher une question si obscure, dit-il, nous avouerons que la doctrine d'Aristote a toutes nos préférences.

M. Farges, après avoir ainsi traité de la vie, arrive à l'évolution des espèces, l'un des problèmes les plus considérables de la biologie, celui qui, depuis un quart de siècle, est le plus souvent discuté. Elargissant la question et l'exposant avec toute son ampleur, le savant prêtre de Saint-Sulpice nous montre les formes possibles de l'évolution, distinguant avec soin celles qui réclament l'intervention divine de celles qui prétendent s'en passer. Dans cette dernière catégorie se trouvent le transformisme universel ou *monisme*, le transformisme restreint et le darwinisme que l'auteur critique et réfute. Mais ce qui domine dans ce chapitre, c'est la démonstration péremptoire que le fait de l'apparition lente et progressive des espèces, à travers les âges géologiques, n'est pas prouvé. Le transformisme n'existe donc pas en réalité. C'est la thèse que nous avons toujours soutenue et qui nous paraît seule soutenable quand on laisse les possibles pour aborder la réalité. Incidemment, l'auteur traite une question qui est souvent revenue sous notre plume dans la longue série de ces chroniques scientifiques. La Bible est-elle favorable à la doctrine de la fixité des espèces ou à celle de l'évolution. Les deux opinions ont des défenseurs. Nous croyons, comme M. Farges, que ces deux solutions sont également exagérées et qu'il est plus sage de penser que Moïse, ayant uniquement en vue un but moralisateur et religieux, a laissé de côté toute préoccupation scientifique sur les genres et les espèces. Nous approuvons également M. Farges, quand il regrette les attaques vives et passionnées contre la doctrine de l'évolution, qui n'avaient d'autre base que des textes bibliques. On laissait ainsi croire aux ignorants que le triomphe de l'évolution serait la ruine de la spiritualité de l'âme et de l'existence de Dieu, et on jetait dans le matérialisme tous ceux qui voulaient combattre le cléricalisme. On peut même dire que le transformisme n'a eu tant de vogue que parce qu'on y a vu une machine de guerre contre l'idée religieuse. L'école d'anthropologie de Paris ne s'est pas proposé d'autre but.

Le chapitre VIII, Mort et Réviviscence, contient des aperçus fort curieux, entre autres celui où, contrairement aux matérialistes, il est prouvé que la mort est une preuve de l'existence de l'âme. Nous ne pouvons nous y arrêter, non plus que sur les pages où il

est question des deux étapes qui suivent la mort, la première pendant laquelle les cellules reprennent spontanément leur vie individuelle et indépendante, la seconde pendant laquelle ces mêmes cellules se résolvent en matière minérale. Cette première étape explique les phénomènes qui caractérisent la mort successive de nos différents tissus. C'est cette mort successive qui fournit à quelques auteurs de mauvais arguments contre l'existence de l'âme.

Ce que nous avons dit de l'ouvrage de M. Farges, *la Vie et l'Évolution des espèces*, nous dispense de formuler ses conclusions. Mais nous ne pouvons que conseiller la lecture de ce livre, qui prouve clairement la nécessité de revenir à l'école péripatéticienne et à la philosophie scolastique. Car toutes les grandes idées fondamentales de cette métaphysique scolastique qu'on a représentées si souvent comme un ensemble de conceptions *à priori*, Aristote les a tirées des entrailles de la nature vivante et des enseignements positifs de ces sciences biologiques où il excellait. Quelle différence avec Descartes qui, s'isolant du monde extérieur pour se confiner dans la partie consciente, a imaginé un système qui aboutit au matérialisme le plus abject.

A l'avant-dernière séance de l'Académie des sciences, MM. G. Sée et E. Gley ont fait une communication sur le diabète expérimental. En excitant d'une façon permanente le bout central du nerf vague ou pneumogastrique droit, chez le chien, ils ont obtenu, au lieu de glycosurie, qui se produit habituellement, une azoturie avec amaigrissement notable et rapide. Afin de rendre plus sûrement les chiens glycosuriques, ils ont alors employé le procédé signalé par von Mering, qui consiste à faire ingérer quotidiennement de la phloridzine à un chien. On en donne 1 gramme par kilogramme d'animal. La phloridzine est un glycoside qu'on retire de la racine de divers arbres fruitiers. Ce procédé amène sûrement le sucre dans les urines. Ce sucre se maintient quel que soit le régime de l'animal; cependant il est plus abondant avec une alimentation mixte qu'avec de la viande dégraissée ou un régime gras. Or, von Mering a démontré que toute la matière glycogène est rapidement détruite chez un animal qui absorbe de la phloridzine, on en conclut que le glycose peut se former dans l'organisme aux dépens des matières albuminoïdes et des graisses. L'animal acquiert bientôt un appétit vorace et il maigrirait si on ne le suralimentait pas.

Mais voici le côté intéressant de cette expérience. On soumet suc-

cessivement cet animal, rendu expérimentalement glycosurique, aux divers traitements institués contre le diabète, et on constate que l'emploi successif du bicarbonate de soude et de l'arsenic n'amènent aucune diminution de glucose. Le bromure de potassium, à la dose de 1 gramme par jour, fit tomber le sucre de 12 à 10 grammes. On essaya alors l'antipyrine ou mieux l'analgésine, comme on appelle aujourd'hui ce produit. Le résultat fut plus heureux. A la dose de 1 gramme par jour, on vit le sucre diminuer de près de moitié. Il n'y avait plus qu'à administrer ce médicament chez les diabétiques, ce qu'on fit avec un certain succès. Or on sait que l'analgésine diminue l'excitabilité du système nerveux, et il est tout naturel de se demander si le diabète ne tient pas plutôt à une exagération qu'à un ralentissement de la nutrition. Il serait important d'apporter de nouvelles preuves en faveur de cette opinion qui serait en opposition avec les recherches de M. Bouchard sur les maladies par ralentissement de la nutrition. Le diabète passe précisément pour être dans ce dernier cas.

C'est dans la même séance que M. Berthelot, au nom de M. A. Tanret, fait connaître la composition et les propriétés de l'ergostérine, nouveau principe immédiat qu'il a retiré de l'ergot de seigle. Nous rappellerons que ce dernier corps est un champignon, ou mieux un *mycélium* sur lequel germe, dans des conditions déterminées, un petit champignon qu'on appelle *Claviceps purpurea*. Ce qu'il y a de plus remarquable dans l'ergostérine, c'est qu'elle présente de très grands rapports avec la cholestérine. Les analyses de l'ergostérine conduisent à la formule $C^{52}H^{4}O^{2}H^{2}O^{2}$. Cette nouvelle substance cristallise dans l'alcool en paillettes nacrées et dans l'éther en fines aiguilles. Elle est plus soluble à chaud qu'à froid. Comme rôle chimique, c'est un alcool monoatomique dont on connaît déjà les éthers formique, acétique et butyrique. Ses réactions sont assez nettes. Pour la distinguer de la cholestérine dont elle possède la plupart des propriétés, on la traite par l'acide sulfurique et le chloroforme, et on obtient une solution incolore ou à peu près, tandis qu'avec le premier corps en obtient une solution jaune-orangé, qui ne tarde pas à viser au rouge et au violet.

L'ergostérine n'a pas encore été examinée au point de vue physiologique et thérapeutique. Il serait à souhaiter que des expériences fussent promptement instituées, car l'ergot de seigle est un médicament précieux dans plusieurs cas graves.

MM. Édouard Heckel et Schlagdenhauffen ont fait connaître la constitution chimique et la valeur industrielle du latex concentré du *Bassia latifolia* Roxl. Il en résulte que cet arbre peut être exploité pour la production d'une gutta qui diffère de celle du Soudan, fournie par le *Bassia Parkii* et de celle des îles de la Sonde et de l'Abyssinie qui provient, disent-ils, des *Minusops* des *Paynea*. C'est un produit de qualité inférieure, qui ne pourra être employé seul, à cause de ses propriétés adhésives et de sa grande facilité à durcir. En la mélangeant à la gutta de commerce, on pourra l'employer à la confection des galvanos. Nous ajouterons pour nos lecteurs que la gutta-percha que MM. Heckel Schlagdenhauffen appellent simplement gutta, est le latex solidifié de nombreuses plantes qui appartiennent à la famille des Sapotacées, dont les *Bassia* font partie. Le *Bassia latifolia*, outre la gutta-percha qu'il pourra fournir, produit déjà des graines dont on extrait une huile comestible, mais employée aussi pour l'éclairage et la fabrication du savon et des corolles charnues dont on nourrit les hommes et les animaux. En séchant, ces corolles prennent la couleur, le goût sucré et l'odeur des raisins secs. On en prépare une boisson alcoolique par distillation.

On se rappellera sans doute ce que nous avons dit des recherches de M. Gamaleia sur la virulence du bacille du choléra qu'il avait pu renforcer en le faisant passer par le pigeon. M. Lœwenthal est arrivé au même résultat en cultivant le bacille dans un milieu approprié, analogue au magma intestinal, et dans lequel le suc pancréatique joue le principal rôle. Il a constaté en outre que le salol empêchait le développement du bacille. M. Hueppe avait déjà montré les variations de virulence du bacille suivant les cultures, et avait indiqué, au point de vue thérapeutique, le tribromo-phénol, le salicylate de bismuth et le salol comme propres à s'opposer au développement du bacille. Ce même auteur a constaté en outre que la virulence de ce bacille s'augmentait dans les cultures anaérobies, dans l'albumine de l'œuf, par exemple, beaucoup plus vite que dans les cultures aérobies, il l'attribue à ce fait : que dans les premières, les ptomaïnes, les produits basiques résultant de la dislocation de la matière albuminoïde, ne sont pas ultérieurement détruits, tandis qu'ils sont oxydés dans la vie aérobie. Alors ne peut-on pas se demander si l'augmentation de virulence obtenue par MM. Gamaleia et Lœwenthal dans leurs cultures, ne tiendrait pas à ce que dans le

sang d'un pigeon comme dans le magma intestinal, il ne se développerait que la vie aérobie.

Dans *l'Annuaire du Bureau des Longitudes* (Gauthier-Villars et fils, éditeurs) qui vient de paraître, nous remarquons une amélioration considérable. Outre les renseignements qu'il contient comme d'habitude, celui de l'année 1889 renferme un grand nombre de notices fort importantes. Jamais *l'Annuaire* n'en avait renfermé autant. M. Faye y expose les quatre sessions de l'association géodésique internationale à Paris, Berlin, Nice et Salzbourg, et M. E. Tisserand y traite la mesure des masses en astronomie.

Nous avons exposé longuement, dans notre dernière chronique, les expériences de M. Janssen sur le mont Blanc, expériences qui l'ont conduit à attribuer à l'atmosphère terrestre et à sa vapeur d'eau les raies de l'oxygène qu'on observe dans le spectre solaire quand on l'examine à une faible altitude. Nous retrouvons cette même question traitée dans *l'Annuaire*. M. Bouquet de la Grye y a inséré la notice intéressante : *Une ascension au pic de Ténériffe* qu'il a lue à la réunion de cinq académies. Ce récit contient une foule de détails topographiques et de curieuses observations sur les mœurs des habitants. Ce qu'il dit du langage sifflé des bergers de Gomera est on ne peut plus curieux. M. A. Cornu a fourni le discours prononcé à l'inauguration de la statue d'Ampère, à Lyon. Enfin, le secrétaire a complété toutes ces notices par une revue des principaux travaux du Bureau des Longitudes en 1885.

On sait l'immense intérêt qui s'attache aujourd'hui à toutes les questions agricoles. Ce qui le prouve, c'est l'influence désastreuse que la crise agricole exerce sur toutes les industries. C'est ce motif qui nous a fait signaler, dès leur apparition, les divers volumes de la *Bibliothèque de l'enseignement agricole* (Didot, éditeur), publiés sous la direction de M. A. Muntz. M. A. Ronna, ingénieur civil, membre du conseil supérieur de l'Agriculture, vient de l'enrichir d'un volume sur *les irrigations*, dont le tome Ier, seul paru, comprend les eaux d'irrigation et les machines. Les bienfaits et les résultats heureux de l'irrigation sont bien connus. La démonstration est surabondante, les jardiniers le savent. Elles donnent, dans quelques pays, des résultats extraordinaires. Pourquoi sont-elles si peu répandues! Pourquoi laisse-t-on inutilement couler à la rivière, l'eau qui répandrait l'abondance sur des terrains dont la culture récompense à peine le travail de l'agriculteur? C'est que les

irrigations exigent des travaux d'ensemble, des vrais travaux publics dont nos législateurs, trop souvent, hélas! dédaigneux des intérêts pratiques et utiles, ne s'occupent pas. Il était bon que M. Ronna vînt de nouveau appeler l'attention sur ce sujet et nous donnât ce livre dans lequel le côté pratique l'emporte sur les considérations vagues et générales. Après l'avoir lu, un cultivateur intelligent connaîtra tout le parti qu'il peut tirer d'une faible source ou d'un filet d'eau pour faire rendre au sol des produits rémunérateurs. *Les irrigations* forment le sixième volume paru de la Bibliothèque de l'enseignement agricole.

Il me reste à parler d'un livre fort important dû à la plume d'un de nos confrères, le docteur Alfred Devers, médecin en chef de l'hôpital de Saint-Jean d'Angély. Cet ouvrage mérite une mention d'autant plus spéciale qu'il sort davantage des études ordinaires du médecin. Il s'agit de *l'Accord de la science et de la religion* (1 vol. in-12, Société générale de Librairie catholique, Victor Palmé, éditeur). Ce qui prouve que les médecins catholiques et pratiquants ne sont pas aussi rares qu'on le pense. Profondément convaincu de l'excellence de la religion catholique, intimement persuadé que seule elle nous donne la clef de la situation de l'homme ici-bas, pris de pitié pour l'incrédule et l'impie qui ne voient rien au-delà de ce bas monde, M. Devers a entrepris de démontrer que tous les plus grands esprits de l'humanité ont tous été des hommes croyants et religieux. Dans ce but, il a réuni de courts extraits de leurs œuvres, extraits dans lesquels ils ont le mieux manifesté leurs sentiments, et il en a fait un faisceau compact avec lequel il espère, avec raison, entamer toutes les objections qui peuvent surgir contre la religion. Tout d'abord il dédie son livre aux hommes de bonne volonté, et il leur chante le refrain des anges à la naissance du Sauveur : *Gloria in excelsis Deo et pax in terra hominibus bonæ voluntatis*. Sa préface où les citations poétiques se croisent à chaque pas, n'est que l'explication du but qu'il s'est proposé. S'appropriant deux vers de Louis Veuillot :

> Dans les nobles desseins dont l'âme est occupée,
> Les vers sont le clairon, mais la prose est l'épée.

Il se fait poète et dans près de vingt pages toutes remplies de vers élégants, parfois audacieux et hardis, il sonne la charge et raconte la vie de Jésus-Christ, la prédication des apôtres, l'éta-

blissement du christianisme, ce miracle si extraordinaire qu'il faut fermer volontairement les yeux pour ne pas le voir, les persécutions qui ont affermi la religion, loin de la détruire comme l'espéraient les empereurs romains, le triomphe de l'Église sur les hérésies et sur toutes les théories scientifiques subversives.

Il s'agit maintenant de brandir l'épée. Mais l'épée de M. Devers est armée de nombreuses pointes, elle blesse de toutes parts. C'est plutôt un faisceau d'armes dans lequel il a groupé fort habilement celle des amis et des ennemis. Cependant ce combat acharné qu'il livre n'a pas pour but de blesser et de nuire, mais de persuader et de convaincre. Comme il a craint de ne point suffire à cette immense besogne, il dédaigne ses propres forces, il appelle à son aide tous les génies et tous les grands hommes; tous par ordre alphabétique se rendent à son appel et viennent déposer en faveur de la religion catholique ou de Dieu. Vous y rencontrerez des païens, des chrétiens, des savants de toutes espèces, astronomes, philosophes, physiciens, chimistes, naturalistes, des rois, des empereurs, des ministres, des hommes d'État, des prosateurs, des poètes, etc. Parfois vous entendez une voix discordante qui se tord dans le désespoir et regrette de n'avoir point ouvert les yeux à la divine lumière qui illumine le monde.

Comme nous comprenons le vœu de notre confrère quand il désire voir ce livre dans les mains des élèves des classes de rhétorique et de philosophie de nos établissements d'enseignement libre. « Quelle influence, dit-il, ne pourra-t-il pas avoir sur ces intelligences non encore prévenues et dévoyées, en leur montrant réunies en un seul faisceau, les immortelles croyances de l'humanité représentée par ses plus grands génies et comme un couronnement suprême, la resplendissante auréole de l'Église catholique, apostolique et romaine.

Puissiez-vous, cher confrère, voir vos vœux comblés au-delà de vos espérances ?

Nous ferons toutefois une remarque fort importante au sujet du titre de cet excellent livre. En effet, ce titre ne dit pas suffisamment ce que contient l'ouvrage. Au premier abord, on s'imagine volontiers que l'auteur, prenant, les unes après les autres, toutes les objections contre Dieu et la religion, qu'on trouve plus souvent dans les livres des demi-savants que dans ceux des vrais savants, a entrepris de les réfuter. Dans ce cas, nous l'aurions peu loué, à

moins qu'il n'eût évité, ce qui est le défaut grave de ces sortes d'apologie, de faire accorder quand même la religion avec les théories scientifiques actuelles, qui demain auront fait place à d'autres, tandis que la religion, ayant pour but la conduite morale de l'homme, ne change jamais ses principes. M. le docteur Devers a heureusement compris sa tâche autrement que ne le fait tout d'abord supposer le titre de son livre. Ce ne sont pas les objections ou les difficultés scientifiques qu'il a voulu réfuter ou résoudre. Tout au contraire, il a appelé les savants à témoigner en faveur des croyances qui lui sont chères et qu'il voudrait voir partagées par tous. C'est là un procédé qui ne peut manquer de fortement impressionner les esprits qui ne seront pas peu flattés de se trouver en communion d'idées et de sentiments avec tout ce que l'humanité compte de plus grands génies et de plus nobles intelligences. Encore une fois nous formons les vœux les plus sincères pour la grande diffusion du livre de M. Devers.

Dr Tison.

LES LIVRES RÉCENTS D'HISTOIRE

I. *L'Allemagne et la Réforme*, par J. Janssen. (Plon.) — II. *L'Histoire abrégée de l'Allemagne*, par J. Zeller, de l'Institut. (Perrin.) — III. *Autour d'une révolution*, par le comte d'Hérisson. (Ollendorf.) — IV. *Journal des prisons de mon père, de ma mère et des miennes*. (Plon.) — V. *Les Représentants du peuple en mission*, par Wallon, de l'Institut. (Hachette.) — VI. *Villars*, par le marquis de Vogüé, de l'Institut. (Plon.) — VII. *Vie de Mgr Darboy*, par l'abbé Guillemin. (Bloud et Barral.) — VIII. *Désirée*, reine *de Suède et de Norwège*, par le baron Hotschild. (Plon.) — *La Vendée Angevine*, par Célestin Port. (Hachette.)

I — II

La traduction française du deuxième volume du grand ouvrage du docteur Janssen sur *l'Allemagne et la Réforme*, vient de paraître (Plon). Le quinzième siècle avait été pour l'Allemagne, — on pourrait dire pour l'Europe entière, — un siècle de décadence. Pendant que les faux dehors d'une civilisation matérielle brillante faisaient illusion aux esprits légers et superficiels, l'affaiblissement du sens chrétien, l'abaissement du niveau moral, suggéraient aux penseurs et aux méditatifs de sombres pressentiments. Trois phénomènes historiques caractérisent l'aurore du seizième siècle : le premier, c'est la dégénérescence de l'humanisme qui, contenu d'abord dans de sages limites et ne s'appliquant guère qu'à l'étude des modèles de goût fournis par l'antiquité, avait fini par embrasser l'homme tout entier et à ressusciter, non seulement la littérature et l'art, mais encore les mœurs et la philosophie du paganisme. En second lieu, on est frappé du relâchement général du clergé, relâchement d'autant plus sensible et d'une conséquence d'autant plus funeste que ce sont les chefs qui donnent l'exemple. Enfin l'État lui-même semble sur le point de se dissoudre : l'autorité impériale est méconnue; la petite noblesse ruinée; la bourgeoisie pillée par les chevaliers d'aventures; les paysans, succombant sous le poids de

redevances sans cesse croissantes, regrettent la prospérité d'autrefois. Les princes seuls émergent au milieu de cet effondrement universel; devenus indépendants du pouvoir central, ils tyrannisent leurs sujets et insultent à la misère publique par leur orgueil et par leur faste. Bref, la société, au triple point de vue intellectuel, religieux, civil, s'affaisse. L'Allemagne ressemble à un vaste amas de poudre qui n'attend qu'une étincelle pour voler en éclats. Cette étincelle, ce sera Luther qui la fera jaillir dans un moment de colère. Parmi les humanistes de la seconde école, Érasme est un de ceux qui ont exercé le plus d'influence et joué le rôle le plus brillant. Les mœurs de ce moine qui avait de bonne heure abandonné son couvent, laissaient fort à désirer, et son respect de l'Église et de la tradition était des plus médiocres. Néanmoins il conservait quelques croyances chrétiennes. Pour donner une idée des excès où étaient tombés certains amateurs de la belle antiquité, nous citerons ce que dit le docteur J. Janssen du chanoine Mutian, qui était considéré par la jeunesse de l'Université d'Erfurt comme le « maître intègre de la vertu » et « le père de la paix bienheureuse ». Mutian n'a pas exposé ses idées dans de savants traités, ayant coutume de dire que ni Socrate, ni Jésus-Christ, n'ont rien laissé par écrit; mais sa volumineuse correspondance permet de juger ses tendances et d'affirmer que, « pendant un certain temps, du moins, il rompit avec tout christianisme positif ». Il concevait le christianisme comme la doctrine de l'humanité pure, directement opposée au mosaïsme, mais au fond absolument indépendante des faits de la révélation. « La religion du Christ, écrit-il à Spalatin, n'a pas commencé avec l'Incarnation, car elle était avant tous les siècles... Qu'est-ce que le Christ? Qu'est-ce que le Fils de Dieu, sinon, comme le dit saint Paul, la sagesse du Père? Or, cette sagesse n'a pas été exclusivement dévolue aux Juifs, elle a brillé chez les Grecs, les Italiens et les Germains. » Après avoir rappelé le précepte de la charité, il ajoute : « Celui qui goûte de cette cène, fait quelque chose de divin, car le véritable corps du Christ, c'est la paix et la concorde. »

Dans une courte lettre, parlant de la fête de Pâques qui approche, Mutian dit : « Que faut-il entendre par le Rédempteur? La justice, la paix, l'allégresse. Voilà le Christ qui est descendu du ciel. » Et plus loin : « Le véritable Christ est esprit et intelligence; il ne saurait être vu de nos yeux, ni touché de nos mains. »

Dans la Bible Mutian ne voyait que des allégories, il trouvait sage l'opinion des musulmans qui prétendent que ce n'est pas Jésus-Christ, mais un homme ressemblant à Jésus-Christ, qui a été mis en croix. La nature de la divinité est confuse dans l'esprit de Mutian. « Il n'y a qu'un Dieu, explique-t-il à un de ses amis, il n'y a qu'une déesse; mais il y a beaucoup d'êtres divins, beaucoup de dénominations : Jupiter, le Soleil, Apollon, Moïse, Christ, la Lune, Cérès, Proserpine, la Terre, Marie. » Après ces énormités, la prudence reprend le dessus : « Garde-toi bien, recommande-t-il, de répandre ces choses; il faut les envelopper dans le silence, comme l'étaient jadis les mystères d'Eleusis. »

Mutian, on le croira sans peine, s'abstenait de dire la messe et de communier, il rejetait la confession auriculaire, blâmait le jeûne et les abstinences et regardait comme perdues les heures passées au chœur. « Je viens d'être appelé par la cloche au pieux marmottage », écrit-il à un de ses amis. Parmi les livres dont il recommande la lecture, il cite les *Facéties* de Henri Babel, recueil d'anecdotes obscènes, de contes satiriques et de blasphèmes. Babel ne se contentait pas de railler les moines et leurs momeries, il attaquait encore plusieurs dogmes fondamentaux du christianisme, la Trinité, par exemple, et l'Incarnation.

Un des disciples de Mutian, Crotius Rubianus, ne valait pas mieux que lui : il appelait la messe une comédie papiste; les reliques, des os de potence; l'office religieux, un hurlement de chiens; Cicéron était un grand apôtre, et un bien plus illustre pontife que Léon X.

Tous les humanistes n'allaient pas aussi loin; mais la plupart descendaient la même pente : éblouis par l'éclat extérieur de la civilisation païenne, ils méprisaient la simplicité de l'Evangile, et rougissaient des pratiques de l'Eglise et en usage parmi les fidèles.

Pendant que le christianisme était ainsi sapé par sa base, quel spectacle donnait l'Eglise d'Allemagne représentée par ses dignitaires les plus éminents? quelle résistance opposait-elle aux attaques de l'incrédulité des lettrés? Pour répondre à ces questions, nous empruntons au livre du docteur Janssen le portrait d'Albert de Brandebourg, archevêque de Mayence et primat de Germanie.

« Albert de Mayence, prince rempli de vanité, rêvait de faire de son palais un centre d'humanistes et de poètes en renom, et d'être pour l'Allemagne un autre Médicis. Des peintres comme Albert Dürer, Mathieu Guinewald, des miniaturistes comme Beham et Glockendon,

recevaient les nombreuses commandes de l'Electeur; des orfèvres, des sculpteurs de talent, princièrement récompensés, enrichissaient la cathédrale de Mayence et son trésor de splendides œuvres d'art. L'archevêque était aussi un amateur passionné de musique... De riches tapis, d'étincelants miroirs, ornaient les salles et les appartements particuliers du palais; les tables étaient chargées de mets délicats et de vins exquis. Lorsqu'il se montrait en public, l'Electeur se plaisait à étaler un faste imposant. Il entretenait une garde du corps composée de cent cinquante cavaliers armés. Une troupe de valets, magnifiquement vêtus, formaient sa suite, et les jeunes nobles du pays passaient pour recevoir à sa cour et sous sa direction la « véritable éducation chevaleresque »... Ses convictions religieuses n'étaient ni profondes, ni raisonnées, et sa conduite morale était loin de mériter le respect. Il n'avait pas fait de sérieuses études théologiques et ne se mettait nullement en peine de discipliner et d'organiser son clergé. Si le mot scolastique était pour lui synonyme de barbarie, il se montrait ravi du « divin génie » d'Erasme et l'assurait de sa protection. Aussi Erasme appelle-t-il l'archevêque « le plus bel ornement de l'Allemagne dans le siècle présent; toutefois, il ne peut s'empêcher de déplorer qu'Albert, en acceptant le chapeau de cardinal, ait méconnu sa vraie grandeur en consentant à descendre au simple rang de « moine du Pape ».

Les *Epîtres des hommes obscurs*, qui sont, à la vérité, un abominable pamphlet, rapportent que les « poètes » qui habitaient le palais archiépiscopal, tous libres penseurs, tous contempteurs de la religion, avaient coutume de se réunir dans une auberge où, l'épée ou le poignard suspendus à la ceinture, ils tenaient des propos impies, jouaient aux dés des billets d'indulgence et menaçaient les moines que leur mauvaise étoile conduisait dans ce lieu.

Il est aussi triste que curieux de constater que les agissements de ce singulier prélat furent une des causes occasionnelles de la Réforme. Voici, d'après l'historien que nous avons sous les yeux, comment les choses se passèrent. Suivant la coutume, certainement abusive, l'archevêque de Mayence devait payer à Rome, pour obtenir le pallium, une somme considérable, soit 20,000 ducats. Ce tribut était prélevé sur les divers bénéfices du diocèse et devenait une lourde charge, surtout quand les changements fréquents de titulaires en multipliaient les paiements. Dans l'espace de dix ans, il avait fallu verser deux fois cette somme. A la dernière

vacance du siège, Albert de Brandebourg offrit de prendre tous les frais à sa charge, s'il était élu. Cette considération d'intérêt lui concilia tous les suffrages qui pouvaient, ce semble, passer pour être entachés de simonie. Le nouveau prélat, pour faire face aux engagements qu'il avait contractés un peu à la légère, eut recours aux Fugger, célèbres banquiers d'Augsbourg en ce temps-là; les Fugger, au bout de certain temps d'attente, demandèrent naturellement à être remboursés. Vers le même temps, le pape Léon X, à court d'argent lui aussi, désireux de continuer la splendide basilique que son prédécesseur, Jules II, avait commencée sur les fondations de la vieille église Saint-Pierre du Vatican, ouvrit le trésor des indulgences aux fidèles qui, après avoir, bien entendu, accompli les conditions spirituelles requises, concourraient, par un subside pécuniaire, à l'exécution de cette grande œuvre qui donnerait à la capitale du monde chrétien un temple digne de la Ville éternelle. Au fond, tout cela était parfaitement correct, et les âmes pieuses pouvaient, en toute sécurité de conscience et avec une pleine foi, profiter des faveurs spirituelles qui leur étaient accordées et se retremper dans l'amour du bien, à l'aide des prédications qui eurent lieu partout. Malheureusement, il se glissa dans la forme plusieurs abus. Il y eut scandale quand on apprit qu'en vertu d'arrangements particuliers, la maison Fugger reçut, à titre d'indemnité pour les avances faites à l'archevêque Albert, une part déterminée dans les aumônes des fidèles. On sait, au surplus, qu'un grand nombre de personnes pieuses avaient déploré la destruction de l'ancienne basilique du Vatican qui renfermait tant de souvenirs, mais il faut faire attention qu'une bonne partie de ces souvenirs a été conservée avec les fondations de l'antique monument dans la crypte qui s'étend sous le moderne édifice.

La Réforme avait des causes bien plus sérieuses et bien plus profondes. Luther lui-même, qui donna le signal, ne fut, à bien dire, que l'instrument le plus souvent inconscient d'une sorte d'insurrection anonyme contre la puissance divine de l'Église dont on ne voulait pas supporter les imperfections.

Luther, en effet, se vit promptement débordé, et il est hors de doute qu'il a été entraîné bien au-delà de ses premières visées, preuve évidente qu'il n'a pas dirigé le mouvement. Sans parler même des excès antisociaux des anabaptistes qu'il réprouva toujours énergiquement, la suppression violente du culte liturgique,

notamment de la messe, provoqua son blâme. Cette attitude n'était peut-être pas en harmonie avec ceux de ses écrits où il appelait la messe une idolâtrie; mais s'il avait donné lieu par ses diatribes furibondes aux saturnales d'Erfurt, il en récusait obstinément la responsabilité.

Au fond, Luther, quelles que fussent son impétuosité et son audace apparentes, était un peureux. C'est la peur du diable qui l'a poussé dans le cloître où il n'était pas du tout appelé par la volonté divine; le même sentiment lui a suggéré des scrupules qui ont fait le tourment de son existence pendant son séjour dans le cloître, et qui ont fini par le jeter, en vertu d'une réaction qui s'explique, dans le mépris de toutes les lois de la morale, et dans la rébellion contre ses supérieurs et contre l'Eglise. C'est parce qu'il avait commencé par désespérer de son salut qu'il a embrassé la doctrine absurde de la justification par la foi seule, indépendamment des œuvres. Intimement persuadé qu'il ne commettait que des péchés, et ne pouvant se résoudre à se croire damné pour l'éternité, il en conclut qu'il serait sauvé quand même, en se fiant aveuglément aux mérites du Christ qui devait l'attirer à lui en dépit de ses blasphèmes et de ses autres crimes. Il y a là une sorte de réaction contre un désespoir initial. Ainsi s'expliquent les aberrations de la doctrine de Luther et de sa conduite. Son point de départ était faux et devait fatalement, s'il ne retournait en arrière, le conduire à l'abîme. Or, il n'a jamais voulu revenir sur ses pas.

Les fureurs du moine révolté de Wittemberg dépassèrent rarement les limites que lui traçait la prudence. Il avait commencé par ménager le Pape, parce qu'il craignait que les foudres de l'Église n'attirassent sur lui les foudres bien plus redoutées de la puissance civile; mais quand il se crut assuré de l'appui de puissants protecteurs, il rompit, sur-le-champ, avec Rome. Lui-même en fait l'aveu avec un cynisme qu'il est bon de signaler. Lorsque le chevalier Sylvestre de Schaumbourg lui offre cent cavaliers nobles pour le protéger, il écrit à son confident Spalatin : « Les dés sont jetés, je méprise la colère des Romains. Sylvestre de Schaumbourg et Franz de Sickingen (une sorte de chevalier bandit) m'ont affranchi de toute crainte humaine. » Il transmet les mêmes nouvelles à un frère de son ordre et ajoute : « Désormais je ne crains plus rien. Je suis en train de publier, en allemand, un livre sur le Pape et sur la réforme de la société chrétienne. J'y attaque le Pape de la

façon la plus violente et je vais jusqu'à l'assimiler à l'antéchrist. » On sait qu'il tint littéralement parole.

Luther fait donc alliance avec le parti révolutionnaire, il ne craint pas de bouleverser la constitution religieuse et politique de l'Allemagne. Mais quand son nouveau patron, Franz de Sickingen, a échoué dans son entreprise contre l'archevêque de Trèves, et qu'un mouvement conservateur, comme on dirait de nos jours, se dessine dans l'empire, il se ravise et cesse de déclamer contre les princes parce qu'ils sont vainqueurs. Il tombe malade et se tait.

Il est difficile de disculper Luther de mauvaise foi ou d'aberration lorsqu'on l'entend, après avoir soutenu son étrange doctrine de la justification par la foi seule, à l'exclusion des œuvres, et tonné contre la mortification, célébrer dans les termes qu'on va lire, la joie que produit l'exercice des vertus chrétiennes : « Les bonnes œuvres s'offrent aux regards du chrétien, car il ne doit pas rester dans l'inaction, il faut que son corps soit exercé aux jeûnes, aux saintes veilles, au travail, soumis à une règle de tempérance exacte, afin que, parfaitement dompté, il obéisse à l'homme intérieur et à la foi, et n'apporte plus aucune résistance à l'âme, comme il a coutume de le faire lorsqu'on lui laisse pleine liberté. »

Luther excellait à tirer parti des circonstances et à flatter les passions régnantes; grâce à ces procédés, il s'était attiré beaucoup d'amis et de protecteurs. Est-il besoin de faire remarquer que les premiers prédicateurs de l'Evangile avaient suivi une voie bien différente, en attaquant de front, et sans ménagement, les erreurs et les vices de leur temps? Le réformateur s'était fait l'homme de la petite noblesse, qui était alors excessivement jalouse de la puissance, des prérogatives et de la fortune de l'ordre des princes : ses griefs, il faut le reconnaître, n'étaient pas tous sans fondements. « Le prolétariat de la noblesse, dit Janssen, formait une classe considérable, et les seigneurs ruinés, déchus, jetaient un œil d'envie sur les riches couvents, les abbayes florissantes, surtout les collégiales princières. Le faste des prélats faisait détester davantage l'organisation ecclésiastique. Plusieurs des gentilshommes regardaient comme un des privilèges de la noblesse le droit de dépouiller ceux qui possédaient. Dans beaucoup de territoires impériaux les chevaliers brigands avaient conquis une position redoutable. Pour eux, le vol à main armée constituait une opération honorable; les moines tonnaient contre eux en chaire avec raison. Le peuple, foulé aux

pieds, inclinait à la révolte. » Certainement, les prédications furibondes de Luther hâtèrent le soulèvement. Son grand tort fut, après l'avoir provoqué, de pousser à une répression sans pitié avec une énergie vraiment sauvage.

Une des pages les plus curieuses de ce volume est celle où l'auteur nous montre, à l'encontre de certaines opinions trop accréditées, une recrudescence de la servitude sous l'influence d'une législation devenue de moins en moins chrétienne. « Beaucoup de petits souverains et de seigneurs fonciers, spirituels et temporels, travaillaient, petit à petit, à établir le servage parmi les nombreux paysans libres de leurs possessions, et cherchaient sans cesse de nouveaux prétextes pour augmenter les dîmes et les corvées. Plus le droit chrétien germanique était opprimé par le droit romain, plus la situation du « pauvre homme » empirait. Avec ses anciens droits il avait perdu son antique liberté. Les juristes, appliquant à l'Allemagne les lois d'un État païen, basé sur l'esclavage, avaient fourni à leurs protecteurs des moyens « légaux » pour dompter une paysannerie récalcitrante. Ils avaient appris aux seigneurs l'art de confisquer les biens communaux, de lever de nouveaux impôts, d'exiger des redevances et des corvées nouvelles; ils avaient astreint les droits des villageois au communal de bois, de champ et de pâturage, et avaient été jusqu'à leur retirer leur droit d'usage, déjà très circonscrit. Enfin le communal des forêts fut mis « au ban » par les cruelles lois de chasse nouvellement établies. La chasse fut complètement interdite au paysan. De plus, la défense d'abattre le trop nombreux gibier, réservé aux chasses seigneuriales, nuisait à l'agriculture. » A rapprocher de ces faits l'introduction du servage, à une époque récente, en Russie, où il était primitivement inconnu; à rapprocher également l'accroissement des charges féodales en France, à la veille de la Révolution. En somme, il y avait décadence. Ces désordres favorisèrent singulièrement la Réforme de Luther, mais ils n'excusent pas le réformateur.

L'ouvrage de M. Janssen, bien qu'écrit avec beaucoup d'impartialité, est inspiré par une pensée essentiellement chrétienne et catholique. Le résumé de M. Jules Zeller, de l'Institut (Perrin), qui embrasse toute l'histoire de l'Allemagne jusqu'à la fin du règne de Frédéric II, ne révèle pas la même foi. L'auteur, cependant, comprend fort bien le rôle éminemment civilisateur de l'Église et il rend justice à ses grands pontifes. Si l'on écarte de rares saillies

qui trahissent, non pas l'hostilité, mais le rationalisme, son langage est généralement des plus convenables. Il fait très bien ressortir la différence entre l'empire vraiment chrétien, fondé par S. Léon III, en faveur de Charlemagne et au profit de l'Église, protectrice du droit, et celui qu'Othon, dit le Grand, s'efforça de restaurer et qui n'assura que la prépondérance de l'Allemagne, sans garantir la sécurité de l'État ou la liberté de l'Église. Au point de vue purement historique, la suite fort embrouillée des événements est présentée avec une grande clarté et d'une manière intéressante.

III — IV — V

Autour d'une Révolution (Ollendorf), n'est qu'une macédoine de divers pièces dont on n'aperçoit pas clairement le lien et qui n'ont été réunies qu'afin de jeter du discrédit sur Louis XVIII et de plaider la cause, fort compromise, des Nauendorf. On peut soutenir toutes les thèses, même les plus saugrenues, mais il faut le faire avec une certaine méthode et au moins avec apparence d'argumentation. Or ce livre est absolument dépourvu de critique, l'auteur cite, à la suite les uns des autres, une foule de documents dont quelques-uns méritent toute créance, tandis que d'autres auraient besoin de prouver leur authenticité. Rien de plus obscur, par exemple, que l'affaire du marquis de Favras, rien de plus étrange que ce prétendu récit de M. de Sémonville, soi-disant adressé au baron Mounier, fils du célèbre constituant de ce nom, sans que l'on sache comment cette longue élucubration d'un vieillard qui, nous assure-t-on, n'écrivait jamais, est arrivée à la publicité. D'ailleurs, quand même le comte de Provence aurait eu l'extrême prudence, ou si l'on aime mieux, la lâcheté de désavouer un complice que sa propre confession ne pouvait ravir à l'échafaud, la logique ne permettrait pas de conclure que ce prince était capable de faire disparaître le fils de son frère et de l'éloigner du trône pour régner en sa place. Nous aimons mieux porter notre attention sur une correspondance fort curieuse de Mallet du Pan avec Mounier. La clairvoyance du publiciste y éclate presque à chaque page. C'est un des contemporains qui ont le plus sainement et de meilleure heure jugé la Révolution et ses principaux coryphées. Il fait tomber les masques et abat les piédestaux sur lesquels une administration complaisante en a juché plusieurs et des plus huppés.

C'est lui qui nous apprend que le fameux Lafayette, que l'on croyait si humain, si avare du sang du peuple, disait un jour, à propos de soulèvements annoncés en province qui auraient mérité, selon lui, une sévère répression, que dix mille hommes de moins n'étaient rien pour arrêter la Révolution. C'est du Robespierrisme tout pur. Marat, lui-même, n'a fait qu'amplifier cette sentence. La fatuité, la platitude, la pusillanimité du héros des deux mondes, s'étalent dans tout leur jour. Il n'intervient que pour favoriser le désordre. Necker n'est pas mieux traité. Mallet du Pan aperçoit sa main dans les prodromes de la Révolution. Témoin des premiers mouvements, il nous montre, dès le 4 décembre 1790, vingt mille bandits à Paris, dont deux mille d'élite chargés des principales opérations, dominant la capitale, dévastant les hôtels, terrorisant l'Assemblée. Le « vertueux » Bailly se montre plein d'indulgence pour les émeutiers. Quant à la garde nationale, il est admis qu'elle ne doit s'armer que pour les amis de la Constitution. Plus tard, Mallet du Pan ne peut s'expliquer l'insuccès de la coalition en septembre 1792; la défaite de Valmy passe sa compréhension; il croit à la trahison, à la vénalité des principaux chefs, et le duc de Brunswick, grand maître de la franc-maçonnerie allemande, n'est pas, à ses yeux, le moins suspect. La France n'est pas seule malade; la contagion s'étend à toute l'Europe, et l'on peut prévoir une longue suite de calamités. Les prévisions du publicite génevois se sont réalisées, elles ont même hélas! été dépassées.

Si l'on veut goûter, pour ainsi dire, et savourer toutes les horreurs de la révolution, il faut lire le livre intitulé : *Journal des prisons de mon père, de ma mère et des miennes* (Plon). L'auteur, Mme la duchesse de Duras, née de Noailles, comptait une cinquantaine d'années, et habitait avec son père, lieutenant général des armées, chevalier des ordres du roi et de la Toison d'or, grand d'Espagne, et avec sa mère qui était une d'Arpajon, le château de Mouchy, lorsqu'elle fut mise en arrestation et renfermée au château de Chantilly, converti en prison. Peu de temps après, son père et sa mère furent arrêtés à leur tour, transportés à Paris et incarcérés au palais du Luxembourg, devenu à son tour un lieu de détention. Toutes ces mesures avaient été prises en exécution de la loi des suspects. A force d'instances, la duchesse de Duras obtint d'être transférée à Paris où on lui avait promis de la réunir à ses parents; mais elle fut écrouée à la prison du Plessis et elle continua

à être sevrée de la présence des êtres qui lui étaient le plus chers au monde. Il leur fut pourtant permis de communiquer entre eux par lettres ouvertes, bien entendu. Ces billets insignifiants faisaient toute leur consolation, car ils attestaient leur existence, ils vinrent un jour à manquer. Mme de Duras fut en proie à de cruelles alarmes, hélas! trop justifiées, car elle apprit, peu de jours après, que son père et sa mère étaient montés sur l'échafaud et avaient péri dans le court intervalle de quelques minutes. Lorsque le vieux maréchal de Noailles Mouchy fut transféré à la Conciergerie, surnommée à juste titre l'antichambre de la guillotine, il dit aux détenus qui l'accompagnèrent jusqu'à la porte avec tous les signes d'une profonde douleur : « A seize ans, j'ai monté à la tranchée pour mon roi; à quatre-vingts ans, je monte à l'échafaud pour mon Dieu, je ne suis pas à plaindre. » Quelques jours après, ce fut le tour des Noailles. Trois générations furent moissonnées à la fois. La fin de la maréchale de Noailles, de la duchesse d'Ayen, sa belle-fille, de la vicomtesse de Noailles fut admirable de paix et de sérénité. Un prêtre, témoin oculaire de leurs derniers instants, put leur donner l'absolution. La jeune vicomtesse (vingt-quatre ans) avait l'air rayonnante, au point d'arracher à des spectateurs cette exclamation : « Ah! cette jeune fille, comme elle est contente, comme elle lève les yeux au ciel, comme elle prie! » Quand le sang coula abondant et vermeil de ce beau col, l'ecclésiastique, vivement ému, ne put s'empêcher de dire intérieurement : « Comme elle est heureuse! »

La duchesse de Duras, moins exaltée, est l'image de la vertu solide. Elle a le cœur brisé par la mort de ses proches, elle-même voit sans cesse sa vie menacée, chaque jour la fatale charrette venait prendre une fournée de victimes, on n'avait donc pas plus de vingt-quatre heures d'assurées. Au milieu de ces angoisses, elle accomplit avec calme tous les devoirs de la vie chrétienne : priant, faisant maigre, jeûnant suivant les prescriptions de l'Église, lisant l'office de la Passion, récitant les exercices des agonisants pour les autres et pour elle-même, surtout gardant avec une force invincible le précepte de la charité, ne nourrissant aucun sentiment d'amertume, ne proférant aucune parole d'indignation contre ses bourreaux, se multipliant pour venir en aide à ses compagnes de captivité, les exhortant au courage, les préparant au suprême sacrifice, les protégeant au besoin contre les mauvais traitements des geôliers. Ce

qui donne un cachet tout particulier à ces récits, c'est la simplicité et le calme dont l'auteur ne se départ jamais. En racontant ses propres infortunes, il a l'air de parler d'étrangers et d'indifférents. Cette résignation sublime décuple l'émotion du lecteur.

L'affreux régime des prisons est décrit avec une minutieuse exactitude, mais sans l'ombre d'une plainte, sans forme de réflexion. On dirait un procès-verbal. « Il semblait qu'on eut cherché avec attention tout ce qui pouvait exciter le dégoût. Les tables sans nappes n'étaient jamais lavées; comme on y répandait beaucoup de vin, c'était une odeur insoutenable; les plats étaient remplis de cheveux, et les plus sales détenus étaient chargés de nous servir. Des cochons se promenaient dans le réfectoire pendant le dîner. On supprima le souper en totalité. Mmes de Courteilles, de Rochechouart, de Richelieu, mangeaient avec les princesses, et Mme et Mlle de Pons, avec Mlle Dervieux, de l'Opéra, une négresse et ce qu'on appelait des sans-culottes féminines. » Cet ouvrage, un des plus émouvants que nous ayons lus sur la Révolution, se vend au profit des pauvres, ainsi que *la Marquise de Montagu*, dont la librairie Plon publie une nouvelle édition.

Mme de Duras ne soulève qu'un coin du voile. M. Wallon, de l'Institut, s'apprête à nous montrer le tableau tout entier dans ses *Représentants du peuple en mission*, dont le premier volume, *la Vendée*, vient de paraître (Hachette). C'est tout simplement épouvantable. Parmi ces monstres Carrier tient le premier rang. Il suffit de le citer lui-même : « Il y a dans les prisons de Nantes, des gens arrêtés comme champions de la Vendée. Au lieu de m'amuser à leur faire faire leur procès, je les enverrai à l'endroit de leur résidence pour les faire fusiller. » Et le Comité de salut public lui envoie ses félicitations : « En continuant à purger le corps politique de toutes les mauvaises humeurs qui y circulent, vous accélérez l'heureuse époque où la liberté, assise sur les ruines du despotisme, fera goûter au peuple français le vrai bonheur. » Carrier ajoutait : « Nous ferons de la France un cimetière plutôt que de ne pas la régénérer à notre façon. » Et encore : « Tous les riches, tous les marchands, sont des contre-révolutionnaires, dénoncez-les-moi, et je les ferai tomber sous le rasoir national. » Et à la société populaire d'Ancenis : « Ignorez-vous que les richesses de ces gros négociants vous appartiennent, et la rivière n'est-elle pas là? » En effet, on eut recours aux « déportations verticales », « aux baignades », et la

Loire devint la « baignoire nationale ». Il y eut au moins « sept noyades » qui coutèrent la vie, de l'aveu de Carrier lui-même, à deux mille huit cents victimes. Le charpentier Affilé et un autre témoin vont jusqu'à neuf mille. Quant aux fusillades, il convient qu'on fusillait *cent cinquante et deux cents prisonniers* par jour, et cela sans jugement; mais il en avait informé la Convention qui avait applaudi et ordonné l'insertion de sa lettre au *Bulletin*. On ne fera jamais connaître assez l'étendue et la multiplicité de ces horreurs.

Ce procédé sommaire révolta l'accusateur public, Vaugeois. Ce sanguinaire jeune homme avait pourtant envoyé à la mort dix-neuf cents hommes, sans plus de trois acquittements. Les cadavres étaient rejetés sur les bords du fleuve, des enfants furent noyés avec leurs mères qui les portaient en allant au bateau; on fut un jour sur le point de noyer le fils du concierge de la prison. Carrier faisait souvent procéder aux exécutions sans le moindre appareil de la justice. Une fois quatre sœurs furent mises à mort sans avoir comparu devant aucun tribunal, des enfants à la mamelle furent noyés. Carrier, rappelé à Paris non pour ses crimes, mais parce que par son faste il avait offensé certains sans-culottes, revint siéger avec honneur à la Convention; il assista sans être inquiété à la chute de Robespierre. Il fallut l'avis de trois comités, le rapport d'une commission et deux débats contradictoires pour l'envoyer prendre place au banc des accusés. Jusqu'à la fin il ne cessa de soutenir que ses actes avaient été reconnus de la Convention, qui les avait, au moins implicitement, approuvés. Et c'est la vérité.

VI

Le nom de Villars éveille chez tous les Français un sentiment bien vif de sympathie, parce qu'il flatte leur patriotisme en leur rappelant une glorieuse revanche après tant de défaites, et qu'il projette une sorte de rayonnement sur les jours attristés de la fin du règne de Louis XIV. C'est donc avec un empressement bien naturel qu'on ouvrira les nouveaux volumes consacrés au vainqueur de Denain (Plon); ajoutons sans tarder que le lecteur sera retenu non seulement par l'intérêt du sujet, mais aussi par la clarté de l'exposition et le charme du récit. M. le marquis de Vogüé, de l'Institut, appartient à la famille du héros, car un de ses ancêtres avait épousé la sœur de Villars. Nous n'avons pas ici une biographie proprement

dite, les *Mémoires de Villars*, dont M. de Vogüé publie en ce moment, pour la Société de l'histoire de France, le texte authentique, en faisant à peu près l'office : c'est un portrait plus fidèle parce qu'il est moins flatté, mais à coup sûr très vivant. Le riche, très riche cadre où il se trouve placé, en rehausse grandement la valeur. Nous soupçonnons même l'écrivain d'avoir été surtout séduit par la tentation de mettre en lumière et dans une très vive lumière tout un côté des plus importants du règne de Louis XIV. Villars a principalement figuré, on le sait, dans la guerre de la Succession d'Espagne, il a même joué un rôle, bien effacé, il est vrai, dans les négociations qui l'ont précédée et qui avaient pour but de la prévenir. Cet homme de guerre, doublé d'un diplomate d'occasion, fournit donc un prétexte excellent pour aborder cette grande question, qui fut la principale préoccupation de Louis XIV, pendant la plus grande partie de son long règne. M. de Vogüé profite de cette circonstance pour serrer de près ce grand problème et il révèle dans cette étude de vraies qualités d'historien. On ne pouvait trouver un meilleur guide.

Nous sommes trop habitués à considérer dans Louis XIV le monarque à l'attitude un peu théâtrale, rapportant tout à lui-même et aux intérêts de sa gloire, faisant tout plier sous sa volonté. Un examen plus attentif, basé sur la connaissance des faits, nous montre un prince véritablement humain et assez maître de lui-même pour refréner son orgueil pour le bien général. Le trait qui domine en lui, lorsque l'on scrute ces innombrables dépêches toutes écrites de sa main ou sous son inspiration personnelle, relatives aux épineuses négociations touchant la succession de Charles II, c'est la modération. Et quand on y regarde de près, on ne tarde pas à s'apercevoir que cette modération est le produit de deux qualités maîtresses, le bon sens et la bonne volonté. Certes, on pourrait s'attendre à voir le grand roi, proclamé après tant de triomphes éclatants l'arbitre de l'Europe, profiter de sa renommée et de sa force réelle pour prétendre à l'acquisition complète de la monarchie espagnole que le droit d'héritage semblait livrer à sa légitime ambition. Il n'en est rien. Le politique a prévu que l'Europe se soulèverait contre cette tentative alarmante pour sa sécurité, il restreint volontairement ses visées, et pour mieux s'assurer la part relativement modeste qu'il s'est réservée, il ne craint pas de s'adresser à son rival le plus obstiné, à son adversaire le plus intraitable qu'il espère désar-

mer en faisant appel à sa raison et à son intérêt. Non seulement il réussit dans cette entreprise ardue, mais il parvient à faire de Guillaume d'Orange l'auxiliaire de sa politique. Ce triomphe de sa diplomatie lui coûte de grands sacrifices contre lesquels il se débat, pour ainsi dire, pied à pied, mais auxquels il finit par se résoudre avec une sérénité admirable. A peine a-t-il achevé ce laborieux édifice, que la mort imprévue du prince électoral de Bavière vient le détruire par la base. Le grand roi, sans se laisser abattre, invente de nouvelles combinaisons qu'il est assez heureux pour faire adopter. Rien de curieux et d'étonnant comme cette négociation en partie triple engagée simultanément à Londres, à Vienne et à Madrid, dont lui seul tient tous les fils. Toutes les chances sont prévues, tous les obstacles tournés ou dominés, tous les périls conjurés ou atténués dans la mesure du possible. Louis XIV est prêt pour toutes les éventualités, sans que sa loyauté souffre la moindre atteinte. Il n'a trompé personne, il s'est contenté d'être discret : les mobiles les plus avouables, les plus nobles, les plus élevés ont dicté sa conduite. Il préfère la sécurité de l'État et son agrandissement raisonnable à la chimère de la monarchie universelle et à la satisfaction qui séduira un jour Napoléon, d'asseoir des princes de sa maison sur plusieurs trônes. Enfin il met au-dessus de sa propre gloire, dont il était pourtant si jaloux, le maintien de la paix et le soulagement de ses peuples dont il se plaît à se considérer comme le père.

Il faut avouer que ce souverain si sage, si modéré, ne ressemble guère à celui qu'on a vu entreprendre la guerre de Hollande pour des libelles diffamatoires et une médaille injurieuse, étaler un faste insolent et affecter vis-à-vis de l'Europe le rôle de maître impérieux. Il s'est opéré évidemment un changement dans ce caractère naguère si altier. D'où est venu ce changement? M. de Vogüé, qui nous met sous les yeux avec tant d'exactitude et de clarté les divers éléments de ce problème, ne s'est pas posé le problème lui-même, il s'est borné au rôle si important déjà d'historien. Sans essayer de le résoudre dans toutes ses parties, car il y a là une complexité visible, ne nous est-il pas permis d'attribuer, pour une bonne part, cette pleine possession de soi-même qui va jusqu'à se tracer spontanément des limites, modestie presque inouïe chez un conquérant, au progrès incessant que faisait dans cette âme naturellement droite et éprise de la vérité, la connaissance et la pratique

des vertus que le christianisme inspire. Louis XIV s'était, à la lettre, *converti;* il avait renoncé à ses amours scandaleuses, il s'était habitué à se dompter lui-même, à renoncer à son propre sens, à s'éclairer de lumières plus vives que les siennes propres, à s'incliner devant une volonté supérieure à la sienne. Et voilà pourquoi, nous en sommes convaincu, il a déployé dans l'administration de l'État et dans les ressorts de la politique étrangère un esprit plus sage, plus contenu, plus ferme et, pour tout dire, plus chrétien.

Si nous descendons dans les détails et arrivons aux influences personnelles, nous rencontrons tout d'abord Mme de Maintenon, dont notre historien signale à bon droit l'action discrète, mesurée, mais réelle et efficace dans telle circonstance décisive. Cette femme d'un grand sens et d'une religion sincère, qui savait si bien s'effacer et se compter pour rien, quand il s'agissait des intérêts et de l'honneur du roi ou de l'État, adoucissait l'humeur de celui auquel elle tenait de si près, et lui inspirait des pensées et des résolutions dignes de sa vocation de prince chrétien. Elle eut le mérite de distinguer Villars, et de le soutenir résolument contre les cabales des courtisans, contre ses propres défaillances. On lira avec la plus vive curiosité la correspondance entre ces deux personnages si différents l'un de l'autre, mais qui s'appréciaient et qui se goûtaient mutuellement. Un des grands charmes de cet ouvrage, c'est le récit circonstancié, jour par jour, et pour ainsi dire heure par heure, de cette lutte héroïque attristée par tant de désastres, mais qui se termina par le coup audacieux et fortuné de Denain. Il y a là une véritable consolation pour notre amour-propre national, de voir par quels efforts la France remonta la pente le long de laquelle elle descendait depuis longtemps, et obtint un jour une éclatante revanche. L'auteur, après nous avoir rendu témoins des angoisses patriotiques du roi, de sa compagne, de Villars, répartit d'une façon qui nous semble très équitable les mérites et les louanges. Nous ne pouvons mieux faire que de le citer. « Cette armée dont il (Villars) a su mettre en œuvre les qualités assoupies, quelle n'était pas sa valeur! Cette cavalerie, qui disputait si brillamment l'effroyable champ de bataille de Malplaquet; cette infanterie, qui le quittait en si bon ordre, et qui, trois ans plus tard, enlevait, l'arme aux bras, les retranchements de Denain, c'étaient les régiments que le patient génie de Louvois avait créés, où le sentiment militaire, l'esprit du sacrifice, la fierté du métier, la

cohésion des soldats et des officiers étaient poussés à un point qui ne fut jamais dépassé; et au sommet de cette forte organisation, comme le cœur faisant vibrer tous les cœurs, inspirant et résumant toutes les énergies de la patrie, Louis XIV, fort de son pouvoir incontesté, appuyé sur un peuple fidèle, plus grand dans l'adversité que dans la prospérité; espérant contre toute espérance, il soutient les courages, dirige les résistances, veille à tout; quand le chef d'armée, devenu modeste, hésite, discute, il presse, réfute les objections, montre l'occasion favorable, désigne le point à frapper, exige le combat et impose la victoire. Si la France envahie, menacée dans son existence, a retrouvé ses frontières et son honneur, sachons le reconnaître, c'est qu'elle avait une armée, un capitaine et un roi. »

VII — VIII

Mgr Darboy a occupé le siège de Paris dans des circonstances extrêmement difficiles : il est juste d'en tenir compte à sa mémoire. Sa fin tragique a, d'ailleurs, jeté un voile sur les défaillances de sa vie. Qui oserait lui reprocher ces défaillances, quand on songe aux pièges et aux périls de sa situation et surtout au sacrifice vraiment généreux qu'il fit de sa liberté et de sa vie le jour où, averti des funestes projets formés contre lui, il refusa de prendre la fuite. M. l'abbé Guillemin a puisé à des sources authentiques pour écrire la vie de ce prélat, qui se rattache si intimement à l'histoire même de l'Église de France. Un membre de la famille de Mgr Darboy a fourni à l'auteur de nombreux détails inédits sur la captivité de l'archevêque de Paris. Cet ouvrage, d'une lecture facile, est marqué au coin d'une véritable impartialité et d'une rare orthodoxie. Ainsi que le dit Mgr Oury, évêque de Fréjus, dans une lettre élogieuse adressée au biographe, celui-ci n'a pas craint de dire la vérité, jugeant avec raison que l'ombre, s'il s'en est trouvé dans l'éminent prélat, ne pouvait ternir l'éclat d'une si belle vie. On nous met successivement sous les yeux l'écrivain dans les *Femmes de la Bible* et les *Lettres pastorales*, l'orateur habile à saisir toutes les circonstances pour gagner les âmes, le père dirigeant avec douceur son troupeau.

Désirée, qui s'assit sur le trône de Suède aux côtés de Bernadotte, son épouse (Plon), méritait une courte biographie. On s'attache à la lecture de ces pages un peu trop laudatives peut-être, qui retra-

cent les étonnantes péripéties de cette étrange fortune. Mlle Clary, fille d'un riche négociant de Marseille, semblait, du reste, destinée à un trône, car elle avait dû d'abord épouser, — le croirait-on? — Napoléon Bonaparte, qui paraissait fort épris de son aimable fiancée. Des préoccupations ambitieuses lui firent préférer la veuve du général Beauharnais. Désirée fut probablement plus heureuse en ne s'enchaînant pas au fameux conquérant. C'est, en somme, malgré le dénouement princier, une histoire assez bourgeoise, dont l'héroïne, femme vulgaire après tout, était fort indifférente en matière de religion, bien qu'elle soit restée catholique. Son biographe constate le fait sans y attacher lui-même aucune importance.

Léonce de la Rallaye.

La Vendée angevine, par M. Célestin Port (Hachette), est, d'après l'auteur, non seulement une nouvelle, mais la seule histoire vraie de la Vendée. Et voici sur quoi il se fonde : les témoins oculaires n'ont pas vu, n'ont pas su la vérité; tout ce qu'ils ont écrit, tout ce qu'on a écrit d'après leur témoignage, est une légende : « ils ont eu un étourdissement de crédulité. » Apparemment, ils ont eu aussi cet étourdissement, le général Savary, qui combattit les Vendéens et les admirait; et Napoléon, qui appelait la guerre de Vendée une « guerre de géants ». M. Port, lui, arrive, au bout d'un siècle, quand tous les témoins sont morts; il est archiviste et républicain, il fouille dans les archives d'Angers où se trouvent les rapports des républicains; il interroge La Réveillère-Lepeaux, cet homme si perspicace, qui inventa le culte des théophilanthropes; voilà ses documents et ses témoins; et il déclare et prétend nous imposer la conviction que le soulèvement de la Vendée n'eut pas pour cause la foi religieuse des populations, leur attachement au roi, pas même l'appel des 300,000 hommes. Il n'entend pas non plus que Cathelineau ait été un des principaux chefs de l'armée Vendéenne, c'est encore une légende. Tous les cahiers des paroisses Vendéennes protestent, il est vrai, de leur affection, de leur respect, de leur dévouement pour le roi, « le chéri du peuple ». En vain, les Vendéens, dès 1791, s'écrient avec douleur et indignation, par la bouche d'un

de leurs maires : « Nous n'avions de consolation que la religion, et on veut nous l'ôter, c'est la religion que nous voulons défendre au péril de notre vie. » L'auteur de la *Vendée angevine* n'attache aucune importance à ces protestations; il a découvert que l'insurrection du peuple Vendéen est due « à des excitations coupables d'affidés, aux agents, à une propagande étrangère d'au-delà du Rhin ». Voyez-vous les paysans du Poitou se soulevant en masse, sur les conseils d'un agent de la Prusse ou de l'Autriche! Et des prêtres aussi, ajoute M. C. Port, des prêtres, qui étaient bien disposés d'abord pour les réformes, mais que « la vie emporta, plus tard, par des voies contraires ». Ce que M. l'archiviste appelle *la vie*, dans son singulier style, c'est le serment de fidélité à la Constitution civile du clergé, la persécution, les prisons, l'exil et l'échafaud; on serait emporté à moins « par des voies contraires »! De même pour la noblesse : sur la liste de souscription pour les drapeaux de juillet 1789, on trouve, dit-il, les plus grands noms de la noblesse, qui, « un an après, faisaient *bande* avec l'émigration ». (Toujours le même style distingué et élégant.) Hélas! qui ne conçoit l'émigration de ces nobles, quand on pillait, quand on brûlait leurs châteaux, et même (en Périgord,) dès 1790, le chatelain avec! Si donc la France eut à gémir d'une « lutte impie », ce n'est pas la noblesse, le clergé, les vaillants et fidèles paysans Vendéens qui la rendirent inévitable, ce fut l'indigne, l'injuste, la sauvage Révolution dont, aujourd'hui encore, après cent ans, nous souffrons, nous gémissons et nous périssons. Mais, que dis-je, qu'on lise les dernières lignes de l'Introduction de l'auteur, ou plutôt qu'on écoute cette hymne d'adoration et d'amour : « A toi, dans mon humble cœur, je dédie ce livre, ô toi en qui vivent toute notre âme et tout notre être, toi, qui as *créé la patrie*, *régénéré* la famille, *purifié* le temple, *attendri* toute loi, brisé toute *servitude*, et d'un seul coup, en rendant au travail son *honneur* et sa *liberté*, renouvelé le monde, *O maîtresse de justice*, ô Révolution, bonne mère! » Et quand on aura entendu cette tirade, où tous les mots sont le contraire de la vérité, on saura ce que l'on doit penser de cette nouvelle histoire de la Vendée.

N. B. — M. C. Port est *membre de l'Institut*, oui, de l'Institut.

Eugène Loudun.

REVUE LITTÉRAIRE

VOYAGES ET VARIÉTÉS

I. *Au Pays de Chine*, par Paul Antonini. (Bloud et Barral.) — II. *Le Pays des Balkans, de Paris à Constantinople, Athènes.* (*Guides Joanne.* Hachette.) — III. *Voyage d'une Femme aux Montagnes-Rocheuses*, par Mrs Bird, traduction Martineau des Chesney. (Plon.) — IV. *Le Bienheureux Nicolas de Flué*, par M. J. T. Belloc. (Retaux-Bray.) — V. *Le Folk-Lore brésilien*, par M. de Santa-Anna Nery. (Perrin.) — VI. *La Poésie de G. Léopardi*, par Auguste Lacaussade. (Lemerre.) — VII. *Les Feuilles volantes*, par Nemo. (Haton.) — VIII. *Les Soirs de défaite*, par le marquis de Pimodan. (Calmann Levy.) — IX. *L'Ame des choses*, par M. Ch. Fuster. (Monnerat.) — X. *Les Poésies posthumes de Mme Vallat.* (Perrin.) — XI. *Histoire de la Littérature sous la monarchie de Juillet.* (Bloud et Barral.) — XII. *Chronique des élections à l'Académie française*, par M. Léon Rouxel. (Firmin-Didot.) — XIII. *Souvenirs d'un homme de lettres*, par Alphonse Daudet. (Marpon.) — XIV. *Souvenirs intimes de la cour des Tuileries*, par Mme Carette. (Ollendorff.) — XV. *La Révolution de Septembre* (*Paris assiégé*), par Fidus. (Savine.) — XVI. *Les Reflets*, par Jules Legoux. (Ollendorff.) — XVII. *La Vie et les Aventures d'un corniste*, par Ch. Limouzin. (Eugène Vivier.) — *Saint Vincent de Paul à Tunis*, par M. Verrier. (Burdin et Cie, Angers.)

I

En nous transportant *Au pays de Chine* (Bloud et Barral), M. Antonini aborde plusieurs questions qu'il n'avait pas eu l'occasion de traiter encore dans ses derniers ouvrages sur l'empire du Milieu. Il envisage la position géographique de cette terre, aussi vaste qu'un monde, fait valoir l'importance de ses ports, et montre partout l'affluence d'une population bizarre, tenace et intelligente. Il réunit en une sorte de synthèse toutes les notions qui peuvent intéresser le lecteur, curieux de connaître la société chinoise et

d'en deviner les mœurs, l'industrie, la littérature et la langue. L'ouvrage se termine par un long exposé du catholicisme en Chine : l'origine des missions, le zèle de saint François-Xavier, l'influence salutaire des Jésuites et des Franciscains, sont racontés en détail : les dernières pages enfin sont consacrées aux martyrs qui sont morts là-bas. La société chinoise est établie à l'image d'une famille sur des bases artificielles, un peu comme à Rome, autrefois. Il y aurait même de grands rapports à montrer entre la famille romaine et la famille chinoise : l'autorité toute-puissante du père, les cérémonies du mariage identiques dans les deux sociétés, le même nom porté par ceux qui obéissent à la même puissance paternelle, le respect pour le souvenir des aïeux, sont autant de traits communs. Disciples de Confucius, les Chinois ne voient pas toujours sans dépit les chrétientés se fonder et prospérer. La persécution cesse parfois, mais elle est toujours latente et n'attend qu'une occasion pour reprendre, sanglante et cruelle, comme jadis. L'influence du pape Léon XIII, universellement acceptée aujourd'hui, contribuera à rendre moins fréquente pour l'avenir ou même à faire disparaître ces tristes scènes de meurtre, si les négociations poursuivies pour l'établissement d'un nonce, et d'un nonce français à Pékin, réussissent à souhait. La morale de Confucius, à laquelle les Chinois devraient obéir, est élevée et repose sur un principe divin :

« L'homme doit se perfectionner, il doit être satisfait de son sort, et penser que le travail est une loi salutaire. » Voilà des conseils que le philosophe donne au peuple : conseils peu suivis d'ailleurs, si l'on en juge par les mœurs administratives et judiciaires, qui ne sont ni honnêtes, ni dignes. Au souverain, Confucius recommande de se faire aimer du peuple par les qualités du cœur et de l'esprit : « Pendant les grandes calamités, on exhume du passé un usage remarquable et d'un caractère touchant, la confession publique de l'empereur. Le chef de l'État assume alors la responsabilité des fautes commises dans l'empire : il s'en accuse en vertu de ce principe, « qu'un homme suffit à perdre une nation », et que si le prince donnait à tous l'exemple des plus nobles vertus, tous le suivraient dans la voie du bien. Si donc le ciel envoie des malheurs au peuple en châtiment de ses fautes, c'est que le chef de l'État n'a pas été à la hauteur de ses devoirs. Quand il a fait cet aveu pénible, l'empereur implore la clémence du ciel. Le souverain qui se prête à

cette pieuse cérémonie va ainsi au-devant des remontrances que le peuple par la voix de ses poètes, chantres de ses douleurs, ne manquerait pas de lui adresser sous forme d'allégorie. »

M. Antonini promettait beaucoup. A-t-il tenu toutes ses promesses? Malgré de nombreuses divisions, l'ordre des matières est plus apparent que réel; on dirait des notes de cours hâtivement rédigées; puis, dans cet amas de documents, les aperçus originaux et les observations comparées manquent. Je me souviens d'un livre du colonel Tcheng-Ki-Tong, où les *Chinois peints par eux-mêmes* étaient beaucoup plus intéressants et plus spirituels que les personnages trop convenus de M. Antonini. L'auteur sans doute n'a vu la Chine que de son cabinet. Le lecteur, cependant, trouvera des renseignements utiles dans cet ouvrage.

Les trois nouveaux guides (*Etats du Danube et des Balkans*, *de Paris à Constantinople*, *Grèce*, *Athènes*) (Hachette), publiés sous la direction de M. Joanne, donnent une juste impression du pays qu'ils décrivent; les deux premiers, dus à la plume habile de M. Léon Rousset, résument un voyage de plus de sept mois. En traversant la contrée des Balkans, en descendant sur l'Adriatique, vers cette péninsule de l'Istrie, comparable au golfe de Naples par la beauté et la splendeur de ses rives, les provinces peu connues de la Hongrie, de la Dalmatie, de la Bosnie et de l'Herzégovine, sont décrites avec une minutieuse exactitude. « Au Monténégro, ce n'est plus le charme du voyage qu'il faut rechercher, c'est l'impression saisissante que donne la vue d'une nature grandiose, mais âpre et sauvage, d'un aspect dur et implacable, d'une population restée primitive dans ses mœurs, et qui puise dans la rudesse de son sol de pierre une énergie sans pareille : ce sont aussi les sensations rares que procurent les surprises imprévues d'un voyage qui est presque un voyage d'exploration. »

M. Léon Rousset nous dévoile encore la Turquie si différente de nos contrées : il décrit l'existence intime des populations musulmanes, leurs visites dans les mosquées ou leurs promenades dans les cimetières : « On trouve éparpillés dans les divers quartiers de Stamboul, nombre de petits cimetières qui, loin d'attrister la physionomie de la grande ville, lui communiquent un charme mystérieux et pittoresque indéfinissable. Les cimetières sont, pour les Turcs, un lieu de promenade, comme on peut s'en convaincre à Scutari; ou de délassement, comme on en a souvent la preuve, en les voyant

tranquillement assis sur le bord des tombes ou étendus à terre et endormis à l'ombre de cyprès. » Nous avons de longs détails sur les industries de l'Orient, sur le caractère de ces peuples paresseux qui flânent de longues heures dans les bazars, perdus dans des contemplations sans fin. Aperçu du Bosphore « sous un ciel inondé de lumière », Stamboul apparaît comme une vision féérique : l'illusion s'envole un peu quand on descend à terre : mais le souvenir ne s'efface pas, et il ressort bien des explications de M. Rousset, qu'un des plus beaux voyages à entreprendre est celui de Constantinople.

Les préférences personnelles de M. Joanne paraissent le rattacher à la Grèce et à Athènes, « la Grèce de la Grèce ». Celui qui va là-bas, doit être nourri de quelques souvenirs classiques et assez instruit pour comprendre les merveilles archéologiques qui témoignent de l'antique cité athénienne. Qu'il traverse l'Ionie; qu'arrivant à Athènes, il visite le Parthénon, l'Aréopage, le Pnyx, les Portiques...; que surtout il se rende à l'Acropole, le soir, par un beau clair de lune « les nuits attiques, éclatantes et profondes, donnant aux monuments une grandeur inimaginable »; qu'il gravisse le Pentelique d'où furent extraits les marbres dont les teintes rendent les ruines athéniennes si splendides; qu'au coucher du soleil, il aille sur le mont Hymette, qu'il y traverse la plaine de Marathon, et s'embarque au Pirée pour regagner Egine et Salamine; qu'il se promène un jour près d'Eleusis, si déchue de sa grandeur d'autrefois... il aura vu les plus beaux spectacles dont puisse s'émouvoir un voyageur.

Les touristes qui savent l'importance d'un bon guide, trouveront dans ces nouveaux volumes, les renseignements de tout genre, cartes, plans, index si nécessaires au cours des excursions; ils y liront de plus des détails archéologiques puisés aux meilleures sources, et dont ils apprécieront l'utilité, en parcourant des régions pleines de souvenirs d'un autre âge.

II

Les voyages en Europe ou dans certains grands pays d'Amérique se bornent, le plus souvent, à des itinéraires tracés d'avance. Voilà qui eût déplu à Mrs J.-L. Bird, que M. E. Martineau des Chesnez a fait connaître, quand il a si joliment traduit *le Voyage d'une femme aux Montagnes-Rocheuses* (Plon). Ce n'est pas un livre, à vrai dire : ce sont des notes prises au jour le jour, sous forme de

lettres, remplies de récits captivants d'intérêt ou de menus détails insignifiants, au milieu desquels l'imagination féminine de Mrs J.-L. Bird paraissait se complaire. Galopant sans fin, dans les montagnes, souvent seule, souvent en compagnie de ces aventuriers que l'on désigne du nom si triste de « desperado », pleine de courage et d'entrain, luttant contre les animaux sauvages, elle poursuivait sa route, uniquement occupée des spectacles de la nature; pour mieux contempler un panorama splendide, elle fait les ascensions les plus périlleuses, en automne, quand les neiges vont tout envahir. Elle a vécu de l'existence pauvre des colons, a traversé des contrées solitaires que nul voyageur n'avait vues avant elle. Jamais elle ne se trouve plus heureuse que dans de tels moments, et son âme, portée à l'adoration quand l'enthousiasme déborde, trouve des accents très simples et très vrais pour exprimer les impressions qui l'agitent. « Du pic gris et glacé au-dessus de nos têtes, de la station des neiges éternelles et des pins argentés, jusqu'aux chaînes de montagnes, aux profondeurs d'une pourpre de Tyr, nous regardions les plaines froides se déroulant dans un bleu gris, semblables à la mer le matin, sous un horizon lointain, soudain pareil d'abord à une raie éblouissante qui grossit rapidement, pour former une étincelante sphère; le soleil s'est avancé au-dessus de la ligne grise, gloire et lumière comme lorsqu'il fut créé. Involontairement, Jim ôta respectueusement son chapeau et s'écria : « Je crois qu'il y a « un Dieu. » Assurément le Très-Haut n'habite pas les temples faits par la main des hommes. »

Ce grand attrait des montagnes qu'éprouvait Mrs Bird, par amour de vie indépendante et libre, d'autres l'ont ressenti comme elle, pour un motif plus élevé : les solitaires de la primitive Église, par exemple, qui peuplèrent les régions de l'Ecosse, le *Bienheureux Nicolas de Fluë* aussi, dont Mme J.-T. de Belloc retrace la sainte existence dans des pages poétiques : *la Suisse d'autrefois* (Retaux-Bray). C'est en 1417 que naquit Nicolas de Fluë, dans le canton d'Unterwald, alors que la Suisse entière était catholique. Son enfance fut pleine de grâce, sa jeunesse, pleine de prière et de travail. Sur les conseil de son père il se marie. Magistrat, père de famille, il donne toujours l'exemple d'une vie sans tache. Mais, des visions miraculeuses viennent toucher son âme; plus que jamais il se sent attiré vers Dieu, auquel il veut appartenir tout entier. Il quitte alors sa femme, ses dix enfants, fait vœu de pauvreté perpétuelle,

et là, dans la solitude, il mène l'existence des premiers habitants de la Thébaïde. « Dieu avait fait comprendre à son serviteur, qu'il voulait faire de lui un modèle pour l'édification du monde. Les historiens de Nicolas de Fluë ne peuvent assez redire avec quel zèle il se livrait à la mortification, à l'oraison et au jeûne. La prière remplissait la majeure partie de son temps, et sa principale dévotion était l'oraison. » Il vécut ainsi pendant vingt ans, sans prendre de nourriture, lit-on sur l'épitaphe de sa pierre sépulcrale, soutenu par l'Eucharistie, ses prières et sa contemplation. Il ne sortit de sa solitude que pour sauver sa patrie des dissensions et des dangers qui la menaçaient. En 1484 il mourut. Devant une vie aussi belle et aussi simple où plus d'une fois les desseins de Dieu se manifestèrent si visiblement, si la foi ne suppléait à la surprise, on serait tenté de croire à quelque récit légendaire.

III

L'homme a toujours aimé les légendes : il a vu, dans le récit de faits qui l'émerveillaient, un moyen de satisfaire une curiosité sans cesse en éveil, et de flatter un besoin d'idéal qu'à certaines époques de sa vie, il ressent plus vivement que jamais. Tous les peuples ont leurs poésies spéciales, leurs contes, leurs fables, utiles à connaître. Une pareille étude appliquée au Brésil ne pouvait manquer d'intérêt. C'est ce que fait remarquer le prince Roland Bonaparte, dans sa préface du *Folk-Lore brésilien*, de M. de Santa-Anna Nery (Perrin). L'auteur explique que le Brésil actuel se compose de trois éléments, l'élément portugais, africain et indien. C'est donc à ces trois sources que les légendes populaires ont dû puiser ; elles sont nombreuses, pleines de souffle et de coloris, mais d'un sentiment peu élevé et sensuel le plus souvent. « L'humanité possède, pour ainsi dire, un fonds commun, où chacun, sous quelque latitude que ce soit, puise à pleines mains. Placés dans des milieux analogues, en butte à des circonstances identiques, presque tous les peuples rêvent de la même manière et donnent à leurs rêves à peu près la même forme et une expression sensiblement semblable. » Les légendes brésiliennes ont presque toujours pour cadres les eaux des grands lacs ou des fleuves. « L'homme de la nature n'assiste jamais à certains phénomènes sans être frappé de terreur et, dans son ignorance, il cherche à se les expliquer par des causes surna-

turelles. » Tantôt il s'agit d'une ville enchantée, perdue dans les profondeurs d'un fleuve, tantôt, le soir, par des nuits sereines, des apparitions viennent errer sur les rives et courent sur les roseaux, tantôt les renseignements des missionnaires, altérés par l'imagination, se changent en légendes. Presque partout, il s'agit d'amour : on l'envisage sous la forme d'un sentiment mystérieux et invincible auquel, un jour ou l'autre, il faudra succomber. La loi de nature, en un mot, est poétisée. La plus terrible de ces légendes est celle de la Yara. La Yara, terreur des jeunes filles, est une femme invinciblement belle, qui se montre parfois aux fiancés. Ceux qui l'ont vue désertent tout pour elle : ils se livrent sans lutter, c'est-à-dire se tuent, séduits non pas tant par l'amour que par l'attrait d'une beauté sans égale. M. de Santa-Anna traduit dans son recueil brésilien des fables assez caractéristiques et des berceuses qui témoignent d'une riche « poésie maternelle ». Le fonds de ces récits est à peu près identique. C'est un mélange naïf de simplicité et de violence sans aucune recherche d'expression.

Les poètes des races anciennes, influencés par la marche des civilisations, n'ont pas de ces simplicités. Ils se font plus ou moins les esclaves d'un système philosophique, moral ou social. Un des plus tristes exemples de ces poètes, succombant sous le poids d'une époque qu'ils ne comprenaient pas et où ils étaient mal compris, fut Léopardi. Tout son système se résume par ces mots qu'il semble dédier à chaque homme :

> Il est au monde, il est, vois-tu, deux choses belles :
> C'est l'amour et la mort.....

Léopardi fut un rêveur maladif, dans notre langage d'aujourd'hui, nous dirions un *névrosé*, en proie dès la jeunesse à tous les maux de l'âme et du corps qui peuvent le plus assombrir. Mélancolique par tempérament, il comprit peu à peu que, pour lui, les événements de la vie se tournaient en chagrin, et il en conçut une souffrance incurable. « Dans ses promenades solitaires, ses courses hygiéniques aux environs de Recanati, en proie aux mélancolies fiévreuses de l'adolescence, agité de rêves sans but, il aspirait à quelque idéal d'amour qui pût remplir et pacifier son cœur ; il épanchait « son « vague des passions » en idylles et en élégies. Le rêve idéal et flottant se posait tantôt sur quelque frais visage de jeune fille, enfant

du peuple, et sa voisine, qu'il a chantée sous les noms de Silvie et de Nérine... Tantôt le rêve se posait sur quelque jeune tête de patricienne d'une rare beauté... mais il devait aimer et n'être jamais aimé. » Dans une préface d'une grande élégance qui laisse deviner peut-être trop d'indulgence pour Léopardi, trop de sympathie pour ses tendances pessimistes, M. Auguste Lacaussade explique les œuvres diverses du poète et parcourt les différentes phases de sa courte existence : il serait difficile d'écrire des pages d'analyse plus fines ou plus profondes. On comprend alors que nul, mieux que M. Lacaussade, ne pouvait transcrire *la Poésie de G. Léopardi en vers français* (Lemerre). C'est moins une traduction qu'une « interprétation sympathique » de la pensée du lyrique italien. L'auteur a compris son modèle et, se voyant assez fort pour n'en pas trahir la pensée, a consacré son propre talent de poète à faire connaître le caractère de certaines œuvres très belles, telles que *Sapho*, *le Premier amour*, *A Silvie*, *A la Très Aimée*... Voici quelques vers de *Gonzalve :*

A la fin de sa route et de son dernier jour,
Au moment de quitter le terrestre séjour,
Gonzalve est là, gisant et de sa destinée,
Calme, il ne se plaint pas, car, sur son front pâle,
Il sent descendre enfin, dans sa vingtième année,
Le sommeil tant rêvé de l'éternel oubli.
Depuis longtemps ainsi, seul avec sa souffrance,
Sur son lit, sans repos, gisait l'infortuné.
Il avait fui le monde en fuyant l'espérance,
Et le monde à son tour l'avait abandonné.....

Les traductions de Léopardi sont en petit nombre : la tentative heureuse de M. Lacaussade a donc son utilité.

IV

Les Feuilles volantes de Nemo (Haton) méritent d'être parcourues : ceux qui protestent contre les tendances malsaines du jour, contre le cynisme et la violence des idées, ceux qui poursuivent le « haut vol de l'idéal » trouveront un interprète dont le langage cherche à rester doux, vibrant ou triste. On rencontre parfois une charmante idée, mais les morceaux les plus joliment commencés se terminent souvent dans la banalité. La nature impressionne relativement peu

Nemo, qui cherche au fond de lui ses sujets et ses effets : malheureusement on dirait que sa pensée se volatilise à mesure qu'elle est exprimée. Sans doute un certain parfum d'intimité personnelle se dégage de ces *Feuilles volantes*, mais le parfum s'évapore à être ainsi divulgué.

M. le marquis de Pimodan, dans son beau recueil de poésies, *les Soirs de défaite* (Calmann Lévy), est un de ceux qui croient encore au vieil idéal. C'est bien là un des meilleurs charmes de ses vers. Il a une science très exacte de la rime et de ses ressources : il sait ce qu'on en peut tirer de variété, de richesse ou d'éclat. Parfois, faisant la satire des vilains côtés de notre époque, il raille notre société qui passe son temps à entonner la chanson du veau d'or ou à poursuivre le plaisir ; il la raille sur ses tendances irréalisables, et son style se fait tour à tour énergique et moqueur. Parfois, il interroge les choses du passé, comme Musset interrogeait les *marches de marbre rose* de Versailles : en un mot, il a un cœur de soldat et de poète. Ceux qui conservent au fond d'eux-mêmes un souvenir de respect et de tendresse pour leurs espérances brisées, ne pourront lire sans émotion la belle apostrophe au comte de Chambord et au prince impérial. Enfin les *Contes tristes*, qui terminent l'ouvrage, suffisent à montrer que le marquis de Pimodan peut faire preuve, quand il le veut, d'un vrai talent de conteur.

L'Ame des choses! (Monnerat). C'est sous ce titre profond comme un mot de Lucrèce, doux comme une pensée de Virgile, que M. Charles Fuster présente son nouveau volume de poésies. Il a posé aux êtres et aux choses l'interrogation que leur posent ceux qui réfléchissent ici-bas. Il en est arrive à cette idée :

> Sous les choses qui n'ont pas d'âme,
> C'est encor notre cœur qui bat.....

Il n'y a qu'un pas à faire pour dévier dans le panthéisme. M. Fuster n'a pas su s'arrêter à temps, et nous le voyons avec regret adopter une théorie aussi vague et aussi dangereuse. Il chante partout l'impression que les choses inanimées produisent sur l'homme : apercevant alors des éléments d'amertume et de distraction ici-bas, il mêle à sa pensée une triste teinte de pessimisme. Le poète semble obsédé de cette idée. Pour arriver en ce monde à quelque résultat noble ou grand, il faut faire saigner son cœur. La beauté ne naît que dans la douleur. L'artiste souffre pour

créer; ainsi de tous ceux qui produisent par l'esprit, ils ne produisent que dans la souffrance et le travail. Des vers fortement frappés, rimés avec variété, toujours corrects enfin, annoncent un sérieux talent de composition. *Les Parfums*, *le Nom*, *le Soleil*, *le Marbre*, sont autant de pages qui feront deviner le genre cher à M. Fuster, il n'emploie que rarement la note gracieuse : il sait pourtant y réussir, dans *l'Osier*, par exemple :

Je suis l'osier, je fais les berceaux, je les aime
Et les petits enfants gazouillent dans mes bras,
Mais muet que je suis, je ne leur réponds pas,
Et cela, voyez-vous, c'est mon tourment suprême.

Le recueil des *Poésies posthumes* de Mme Victorine Vallat (Perrin) renferme plus d'une pensée touchante et jolie. Dans un élan de tendresse filiale, M. Gustave Vallat attribue aux poésies de sa mère un rang qui ne leur revient pas : on aurait mauvaise grâce à lui reprocher trop sa partialité. M. Eugène Manuel, appréciant ce doux talent, lui assigne sa vraie place. Les poésies de Mme Vallat sont dues à l'inspiration d'une muse, oubliée de nos jours, peu comprise surtout, et que jadis Lamartine cultiva magnifiquement.

Autrefois, on était lyrique. Aujourd'hui, le lyrisme est plus rare : il ne répond plus aux désirs et aux besoins intellectuels de l'époque. *La Femme du Pêcheur*, *Saint-Point*, *Au 2e hussard*, donnent une idée assez exacte du talent de Mme Vallat : « Ses vers, disait M. Manuel, rappellent, avec le souvenir de Lamartine, celui de Mme Desborde-Valmore, de Mme Tastu, d'Émile et d'Antony Deschamps, de tous ces poètes amoureux et tendres dont l'éclatant orchestre de Victor Hugo a trop couvert les voix. »

V

M. Jeanroy-Félix (neveu du R. P. Félix) juge avec beaucoup de finesse les poètes de cette époque dans sa *Nouvelle Histoire de la Littérature française sous la monarchie de Juillet*. Reprochons-lui toutefois son injustice pour Barbier et sa sévérité pour Laprade. L'éloquence politique et religieuse à une époque où Thiers, Montalembert et Berryer occupaient la tribune, où Lacordaire et Ravignan remplissaient la chaire, fournissent au narrateur l'occasion d'écrire un vrai chapitre d'histoire, d'autant plus facile à saisir qu'on aura

lu dans la préface l'intéressant portrait du roi Louis-Philippe et le récit de ses tendances.

L'histoire, le théâtre, le roman de 1830 à 1850, permettent d'étudier les talents de Michelet, d'Henri Martin, de Victor Hugo, de George Sand, et de beaucoup d'autres écrivains. La tentative de Balzac est ainsi résumée. « Balzac avait voulu donner un pendant à l'œuvre de Dante : il estimait que la postérité mettrait la *Comédie humaine* à côté de la *Divine Comédie*. Aborder l'examen de toutes les thèses morales, en donner une définition pleine de netteté et de profondeur, se lancer dans les spéculations de la métaphysique sociale; en des récits fictifs reproduire les convulsions de la passion, énumérer les angoisses infinies et les tortures qui déchirent le plus douloureusement les entrailles de la démocratie moderne, étudier chaque infirmité pour en orner son type idéal, recueillir les plaintes et les gémissements de ceux qui sont écrasés dans la bataille humaine, allier l'art pur et la pensée philosophique, en un mot configurer le tableau du dix-neuvième siècle, voilà quel fut le rêve de l'auteur. » M. Jeanroy-Félix a souvent des mots heureux : il écrit spirituellement, et vise avec succès à l'impartialité; son érudition, bien qu'étendue, n'est nullement fastidieuse. Malheureusement le style est souvent trop négligé et rempli d'expressions dont la vulgarité choque d'autant plus qu'elles se glissent dans une histoire de la littérature : voici, par exemple, certains mots : « tintinnabulesque assonnance, chétiveté échassière, fresque michelangelesque, glabréisme... » qui heureusement ne se rencontrent pas dans le langage littéraire aujourd'hui, et qui, souhaitons-le, ne s'y rencontreront jamais.

VI

Si dans un cycle d'années qu'il faut désespérer de calculer, l'Académie termine son dictionnaire, il est à croire qu'elle ne sanctionnera pas de pareils écarts de plume. Quelques esprits curieux ou d'humeur indiscrète pourraient se demander à quoi l'Académie a passé les années déjà longues de sa glorieuse existence. Dans la seconde édition de son beau livre : *Chronique des élections à l'Académie française* (Firmin-Didot), M. Rouxel leur répondra. Il a fait œuvre d'érudit en publiant des renseignements sans nombre : l'auteur a puisé à des sources diverses, il a feuilleté

des collections privées d'autographes et dépouillé des correspondances inédites, peu connues ou déjà très oubliées. Trop de citations peut-être, mais elles sont bien choisies et on les excuse.

D'Alembert regrettait déjà que, de son temps, une absolue liberté manquât aux élections. Involontairement certaines pressions ont toujours été subies : tantôt il fallait plaire à un éminent protecteur ou faire preuve d'adresse avec le pouvoir. Souvent les salons intriguaient à leur tour. Aux époques de « conclave académique », la « fièvre verte » s'est toujours emparée des esprits. Sous Richelieu, sous Voltaire, au temps de Sainte-Beuve, il en était ainsi, les choses n'ont d'ailleurs pas changé; c'est que, sans doute, comme on l'a dit, l'Académie, malgré son grand âge, a mille grâces encore. Lorsqu'on parcourt la liste des élus, on s'aperçoit, en résumé, qu'elle eut bon goût le plus souvent. Elle a sans doute plus d'une injustice à regretter. M. Arsène Houssaye a bien prouvé que le quarante et unième fauteuil, le fauteuil de Molière et d'Alexandre Dumas, ne fut pas un des moins fameux de l'assemblée. C'est celui qu'occupera probablement aussi M. Alphonse Daudet, à moins que, par un mouvement de coquetterie peu compatible avec sa vieillesse, l'Académie n'oublie les vieilles querelles et ne lui offre un rang meilleur.

Les Souvenirs d'un homme de lettres (Marpon) ne sont guère que les miettes ramassées après les *Trente ans de vie de Paris* du même auteur. Quelques portraits de gens de théâtre ou d'écrivains, des notes sur Paris, des croquis de provinces, des épisodes du siège, voilà de quoi se composent les *Souvenirs;* en outre, le romancier nous initie à la genèse de quelques-uns de ses livres. M. Daudet observait toujours, et là où beaucoup d'autres n'eussent rien aperçu, il sentait et devinait mille choses : il a l'art d'exprimer ces demi-sentiments, ces impressions presque physiques, éprouvés à l'aspect des êtres et à la suite des événements. De plus, il a beaucoup d'esprit, mais il s'emporte souvent. Peut-être obéit-il alors à un secret mouvement de passion, ou à « cet ingénu besoin de mentir » dont il raille si joliment ses compatriotes de Provence. Il a la plume singulièrement légère pour apprécier le caractère de M. Émile Ollivier; il y aurait encore à relever de fausses appréciations dans ce qu'il dit de l'empire. Son prétendu jugement de Napoléon Ier est un prodige d'impertinence, il se rappelle qu'un jour il fut tenté d'écrire la grande histoire, et il retrouve « cette ligne ambitieuse »,

qu'il avait consignée dans un coin du cahier où il notait ses impressions : *Napoléon, homme du Midi, synthétiser en lui toute la race.* « J'avais rêvé donner la dominante de cette existence féerique de Napoléon, expliquer l'homme extraordinaire par ce seul mot très simple : le MIDI, auquel toute la science de Taine n'a pas songé. » Il faut un esprit d'une autre envergure pour juger celui qu'un penseur a appelé « le plus grand des hommes ».

VII

L'écrivain qui raille trop et cache l'aigreur de sa pensée sous un persiflage constant, lasse souvent la pensée et le cœur de ceux qui le lisent. Ce n'est pas à Mme Carette, l'ancienne lectrice et amie de l'impératrice, qu'il faudrait reprocher une note d'amertume ou d'aigreur dans ses *Souvenirs intimes de la cour des Tuileries.* (Ollendorff.) Mme Carette était mieux placée qu'aucune autre pour voir et raconter ensuite l'existence de Napoléon III et de l'impératrice Eugénie, aux Tuileries. De nombreuses anecdotes redisent la beauté prestigieuse de l'impératrice, sa vie quotidienne, l'affection qu'elle avait conservée à tous les siens, la bonté de son cœur, l'ardeur de son amour maternel, sa charité militante qui, plusieurs fois, lui fit braver les épidémies. D'une plume toujours délicate, Mme Carette esquissera quelques portraits : celui de la duchesse d'Albe, du prince d'Orange, de la princesse de Beauffremont, du duc de Bassano. L'entourage impérial défile à son rang, depuis les dames d'honneur jusqu'à l'abbé Baüer, dont l'aspect théâtral fit un moment grand effet à la cour. Des pages plus spécialement émouvantes rappellent les physionomies de l'empereur Maximilien ou s'étendent sur le caractère si charmant déjà du Prince Impérial enfant. On ne relit donc qu'avec une émotion plus poignante encore le récit suivant, où nous voyons le duc de Bassano chargé par lord Sydney Smouth, grand chambellan de la reine Victoria, d'annoncer à la mère la terrible nouvelle de la mort de son fils au Zoulouland. « Lord Sydney Smouth fit demander le duc de Bassano; le duc chérissait le Prince Impérial, il était anéanti de douleur, lord Sydney le pressait de préparer l'impératrice. « Jamais, disait le duc, jamais mes « lèvres ne pourront proférer de semblables paroles. — Songez, disait « lord Sydney, que l'impératrice peut être instruite par un journal, « par quelque indiscrétion vulgaire. » Le duc y alla. L'impératrice,

surprise de voir le duc se présenter chez elle de si bonne heure, le fit entrer aussitôt. « Vous avez des nouvelles du Zoulouland, lui « dit-elle avant qu'il eût parlé. — Oui, Madame, et elles ne sont pas « bonnes. — Louis est malade. Eh bien! mon cher duc, nous allons « partir tout de suite et nous irons le soigner. — Il y a eu un com- « bat, dit le duc de Bassano. — Il est blessé? » Le duc s'inclina. « Nous pouvons partir aujourd'hui même, nous trouverons bien un « bâtiment pour nous conduire à Suez, de là on avisera. Tous les « jours, il y a des départs. »

Et appelant ses femmes, l'impératrice donna quelques ordres rapides pour qu'on préparât immédiatement les objets indispensables. « La blessure est grave? » dit l'impératrice, n'osant interroger ni même regarder le duc qui s'était tenu jusque-là à l'entrée de la chambre. Puis elle alla droit à lui en le fixant avec angoisse. Les larmes inondaient le visage du duc de Bassano. L'impératrice jeta un cri terrible. Elle avait compris. Pendant toute cette journée fatale, l'impératrice eut plusieurs syncopes. On craignit pour sa vie : on était allé prévenir M. l'abbé Goddard, curé de l'église Sainte-Marie de Chislehurst, pour venir l'assister. — Je ne pourrai « même pas mourir, disait l'impératrice, en revenant à elle, et Dieu « clément me donnera cent ans de vie... » Tous ceux qui s'intéressent aux souvenirs du passé trouveront un charme bien triste à lire les *Souvenirs* de Mme Carette. Ayant vécu dans l'intimité des cours, elle fait comprendre que l'apparat des vies de souverains cache de profondes souffrances, elle montre de combien de larmes parfois sont faits les « sourires énigmatiques » qui errent sur les lèvres des reines. Que les historiens reprochent à Mme Carette une admiration trop vive pour ceux qu'elle a aimés et servis, ils joueront leur personnage. Le livre des « Souvenirs intimes » n'a pas la prétention d'être un livre d'histoires. Comme femme et comme amie de la souveraine déchue, Mme Carette a choisi le meilleur rôle, en ne faisant entendre aux jours du malheur que le langage de la reconnaissance. Nous devons lui savoir gré d'avoir évité ces indiscrétions un peu voisines de la lâcheté, où se sont complu certains familiers des princes dans la relation de leurs mémoires.

VIII

Si nous voulons une antithèse avec ce récit d'une époque brillante, Fidus va nous montrer ce que fut la *Révolution de Septembre* avec

Paris assiégé (Savine). Les conversations, les préoccupations de chacun pendant ces tristes jours, les souffrances subies, l'affolement et la torture des esprits, les illusions d'une population trop facilement émue qui passait en un instant de l'abattement le plus absolu à l'espoir le plus chimérique, les alternations de joie folle et d'angoisses qui agitaient alors tous les cœurs, voilà ce que raconte Fidus. Il est allé aux abords de l'Hôtel de ville envahi, sur les remparts près desquels errait la garde nationale, près des forts, dans les camps voisins de Paris, dans les quartiers populeux, où les boutiques de boulangers sont assiégées par des bandes compactes de femmes et d'enfants : il a pénétré dans quelques réunions publiques, où les orateurs se livrent à tous les excès de la parole. Partout il a pris des notes et rien de ce qui pouvait intéresser un observateur et un Français n'a su lui échapper. Les gouvernants du jour, honteux de leurs actes, n'osaient plus rien avouer des événements. « L'histoire se faisait alors d'heure en heure, une journée étant aussi pleine qu'en d'autre temps une année entière. » Paris, mal renseigné, en était arrivé à douter de la province, comme la province trompée doutait de Paris. La masse du peuple était découragée en apprenant nos revers qu'elle s'expliquait à peine. Les hommes réfléchis devinaient la cause de tant de défaites : « On doit peu compter sur une résistance efficace; nos soldats sont braves, les mobiles déterminés et ardents, mais la direction manque : les qualités qui jadis nous distinguaient entre tous, la décision, l'activité, la vivacité d'allure, nous font défaut aujourd'hui. » Puis, en 1870, l'armée française ne se trouvait plus devant une armée, elle se trouvait en face d'une nation unie, compacte, forte, qui devait « la noyer dans son immensité ». Et que l'on voie par la promptitude avec laquelle tous les Allemands ont passé le Rhin et se sont trouvés prêts, comme cette attaque était dès longtemps préparée. Aussi, de toutes les lâchetés, les ingratitudes, les vilenies et les turpitudes qui ferment la traîne de notre histoire depuis trois mois, ce qui m'indigne le plus, ce que je ne peux écouter sans frémissement, c'est cette accusation contre ma mère patrie, aujourd'hui gisante, peut-être blessée à mort : « C'est elle qui a provoqué la guerre! » Quand on se dit que ces pages, si pleines de patriotisme, ont été écrites il y a bientôt dix-neuf ans, on est surpris devant la sûreté et la pénétration de certains jugements que l'avenir a presque toujours ratifiés. Si plusieurs lecteurs s'étonnent de quelques appréciations au cours de l'ouvrage,

si même ils ne veulent pas partager l'opinion de l'auteur, ils devront dire pourtant que *Fidus* n'a pas en vain choisi son nom, quand il s'est désigné lui-même : l'homme en qui l'on peut *avoir confiance*, et dont les jugements reposent sur des convictions sincères.

IX

Quand, au sortir des terribles années 1870 et 1871, la société française se trouva réunie à nouveau, elle comprit l'effroyable leçon et se montra un instant plus grave que de coutume. Que reste-t-il aujourd'hui de cette gravité passagère? Les leçons du passé ont-elles profité? Dans ses *Propos d'un bourgeois de Paris*, M. Jules Legoux donne *les Reflets* de la société d'aujourd'hui. Il explique comment on comprend l'existence à Paris ou en province, et dans des récits pleins de vie, mêlés à des réflexions morales, il dévoile les côtés tour à tour futiles et factices, élégants, attendris, ridicules de cette vie où chacun cherche à se tromper comme à tromper les autres. Qu'y a-t-il sous tant d'apparences? L'égoïsme, presque toujours, car l'égoïsme est partout, si naïvement exprimé quelquefois, qu'il ferait sourire si le dédain ne montait plus rapidement au cœur. M. Legoux joint à beaucoup d'observations une grande connaissance des mille petits usages du monde. Il les saisit à merveille et les ridiculise sans amertume. Ses croquis avaient pour but de refléter les mœurs du jour. Il eût été difficile d'être plus spirituel et de mieux railler certaines « servitudes mondaines »; *Jeux de petites filles*, *Lettres d'un papa*, *les Vieux*..... sont autant d'historiettes gracieuses et profondes, dues à un talent très personnel, et qui rappellent à la fois les plus charmants récits de M. Gustave Droz.

Il aurait fallu à M. Ch. Limouzin plus d'humour et de discrétion pour raconter sans exagération *la Vie et les aventures d'un Corniste*, 1817-1852 (Marpon). Élève au collège de Riom, bachelier, licencié en droit, *Eugène Vivier* devint ensuite employé dans l'administration des finances. Mais le violon, le cor, les tours plaisants, une collaboration intermittente dans quelques journaux, occupaient surtout son temps. Sur les conseils du grand pianiste Thalberg et du harpiste Théodore Labarre, il vient à Paris. Dans une réunion chez M. Ferdinand Lenglé, il charme Halevy, Adolphe Adam et d'autres maîtres encore, en leur jouant sur le violon certains morceaux de sa composition; il les étonna surtout en

exécutant au cor d'harmonie de véritables tours de force. « A partir de ce moment, la réputation de Vivier grandit rapidement. Il donna des concerts payants, fut reçu à la cour et dans la haute société, et entreprit des voyages qui répandirent en Europe sa renommée. » En Allemagne comme en Russie, à Berlin comme à Constantinople, il reçut des souverains, des princes et du public un accueil enthousiaste. Cet artiste extraordinaire se montrait partout original, ne rêvant que mystifications et traits d'esprit. A dater de son voyage d'Allemagne, il est pris d'une manie qui ne le quitte plus : il fait des bulles de savon. S'il est à l'hôtel, il ouvre sa fenêtre et remplit la rue de ses bulles pour attirer l'attention : s'il est invité à dîner, il demande de l'eau de savon, un cornet de papier, puis son plaisir devient d'autant plus grand qu'il réussit à faire partager son goût. A Saint-Pétersbourg, il communique sa manie à toute la cour du czar. Par ses farces multipliées, Vivier fit bien des mécontents et se mit lui-même plusieurs fois dans l'embarras; le meilleur côté de son caractère est sa dignité avec les grands; il ne se montre jamais flatteur ni courtisan; au contraire, à Londres, particulièrement, il répond aux lords impertinents avec une fierté qui fait estimer à la fois le patriote, l'artiste et le Français.

Les directeurs de patronages, souvent à la recherche d'œuvres morales pour leurs représentations, devraient lire le *Saint Vincent de Paul à Tunis*, de M. Verrier, musique de M. Ed. Simon (Burdin et Cᵉ, Angers). Ils trouveront, dans cet exposé simple et dramatique de la vie du grand saint, une pièce dont le succès est assuré.

Georges MAZE.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Le général Boulanger est élu à Paris. Les circonstances autant que les agissements du parti au pouvoir ont fait de cette élection un événement. Ce n'est pas seulement le succès du candidat de l'opposition sur le candidat du gouvernement et de la majorité parlementaire, c'est la condamnation même des hommes et des choses du régime actuel par la pluralité des électeurs parisiens, c'est la confirmation par la capitale des multiples élections de province qui ont fait du général Boulanger le représentant du mécontentement universel, l'homme du changement que la masse du pays attend et désire.

Il eût été possible au gouvernement et à ses partisans d'atténuer l'effet d'une élection dont le résultat pouvait être assez facilement prévu. Pour lui ôter une grande partie de son importance, il n'avait qu'à se désintéresser de l'affaire, laisser le premier venu des candidats, toujours disponibles à Paris, se porter héritier de M. Hude, et circonscrire la lutte entre ce candidat quelconque de l'opportunisme ou du radicalisme et l'heureux élu du Nord, de la Somme et de la Charente, à une simple affaire de compétition de personnes et de préférences d'électeurs. Au lieu de laisser aller les choses, de paraître indifférent au résultat, de traiter l'élection de Paris comme toute autre élection de département, le gouvernement est intervenu de toutes ses forces, avec tous ses moyens d'action, comme s'il s'agissait d'une affaire capitale, du salut même de la république, et ainsi il a tout fait pour attribuer au verdict parisien une importance extraordinaire. Dans tous les cas, sans doute, la nomination du général Boulanger eût emprunté au milieu de la capitale un certain éclat qui eût rejailli sur le personnage et accru son prestige aux yeux de la masse électorale; néanmoins son succès n'aurait pas eu le caractère d'un échec direct, immédiat, pour le gouvernement, ni surtout d'une véritable catastrophe pour la république établie, si le ministère, les Chambres, tous les chefs du parti répu-

blicain gouvernemental ne s'en étaient mêlés avec cette ardeur et cette imprudence qui font que le véritable vaincu dans la journée du 27, c'est le gouvernement lui-même.

On a eu le tort, d'abord, de vouloir choisir un candidat de marque contre le général Boulanger, et de ne trouver néanmoins pour cet emploi que M. Jacques, distillateur de profession et président à l'année du conseil général de la Seine. Dès l'origine on avait songé à quelque notabilité éclatante du parti républicain, mais il ne s'était rencontré que M. Auguste Vacquerie d'un peu illustre; on s'était rabattu sur un descendant de Baudin, ce député du 2 décembre, dont le conseil municipal de Paris et M. Floquet avaient déjà essayé, par une démonstration avortée, d'opposer la popularité à celle du général Boulanger. Quelques-uns avaient aussi songé aux mânes de M. Victor Hugo ou de M. Gambetta; enfin il n'avait été rien moins question que de faire descendre M. Floquet lui-même dans l'arène électorale pour tenter un nouveau duel avec le général Boulanger. Finalement on s'en est tenu, faute de mieux, à M. Jacques. Qui était ce Jacques? La majorité des électeurs ne le connaissaient même pas de nom; mais derrière lui il y avait toutes les forces gouvernementales et parlementaires, toutes les complicités de parti, toutes les influences administratives. Le ministère s'est jeté corps perdu dans la lutte, secondé par toute la secte républicaine. Tout ce qu'il y a d'intéressé au maintien du régime actuel, tout ce qu'il y a de vieux républicanisme à Paris s'est agité contre le candidat de la dissolution et de la révision. Les efforts de la presse se sont unis à l'action du pouvoir et des comités antiboulangistes; les souscriptions des journaux se sont ajoutées aux fonds secrets pour venir en aide au candidat de la république.

Jamais lutte électorale n'aura été plus ardente, plus acharnée. Une grosse partie politique se jouait. Pour la république, c'était son existence même; pour le général Boulanger, sa fortune, son avenir. Trois semaines durant, il y a eu bataille d'affiches et de journaux comme jamais on n'en avait vu. De jour en jour la population se passionnait au point qu'il n'y avait plus d'autre affaire, d'autre intérêt que l'élection en jeu. Plus le gouvernement se mettait en cause, plus l'opinion s'exaltait. C'est la faute de M. Floquet et des siens, si l'élection de Paris, qui aurait pu n'être qu'une élection, un peu plus importante seulement qu'une autre, a pris ce caractère d'une manifestation décisive contre le gouvernement. M. Floquet

s'est cru assez fort pour abattre le général Boulanger sur le dernier champ de bataille électoral que celui-ci avait à conquérir avant de poser sa candidature devant toute la France; il a eu assez de confiance en lui-même et dans l'opinion républicaine pour croire qu'il en finirait avec les menaces de dictature du général Boulanger, en se mesurant avec lui à Paris même, et qu'en abattant d'une manière plus éclatante le prétendant, il sauverait du même coup la république. C'est lui qui s'est perdu; car le premier résultat de l'élection du 27 janvier, ce sera la chute de M. Floquet et de ses collègues.

Comment les hommes du régime ont-ils pu avoir une si folle présomption ou de leur force, ou de la patience du pays, pour croire qu'ils seraient toujours maîtres d'arrêter le flot montant du mécontement? C'est le parti républicain qui a fait la fortune du général Boulanger, c'est sa politique qui lui a valu le succès éclatant qu'il vient de remporter en battant le candidat de la république à plus de 80,000 voix de majorité. Depuis douze ans environ qu'il domine, ce parti a commis toutes les fautes et a donné tous les scandales qui peuvent dégoûter un peuple d'un régime politique. Avec lui on n'a vu au pouvoir que l'esprit de secte, que l'intérêt de parti, que la cupidité personnelle. D'un côté, la révocation des fonctionnaires, la suppression de l'inamovibilité de la magistrature, la suspicion à l'égard de tous les conservateurs, et le favoritisme républicain, l'expédition du Tonkin, l'exil des princes, les tripotages des Wilson, les malversations dénoncées par M. Numa Gilly, les budgets en déficit, l'accroissement d'impôts; de l'autre, l'expulsion des congrégations religieuses, les lois scolaires, les laïcisations systématiques, la persécution religieuse étendue aux personnes et aux choses, la suppression des traitements du clergé, la spoliation des évêchés : ce sont là les principaux actes de cette politique sectaire qu'on voit à l'œuvre depuis 1878.

Est-il étonnant que le pays s'en soit lassé, et qu'il ait fini par réclamer un changement? Sans cette somme énorme de mécontentements accumulée dans le pays, comprendrait-on que le premier soldat venu de fortune, sans autre titre réel que l'idée qu'on avait de lui qu'il était capable de mettre fin à un état de choses intolérable, que cet ancien ministre de la guerre tombé du pouvoir avec un ministère discrédité, ce général turbulent exclu de l'armée pour indiscipline, soit devenu peu à peu la personnification de tous les

griefs du pays contre le régime établi, le candidat de toutes les oppositions, l'antagoniste du gouvernement et de la république telle que l'ont fait les ministères et les majorités qui règnent depuis douze ans? Dans toutes les proclamations qu'il a lancées au cours de la période électorale, le général Boulanger n'a dit et répété qu'une chose, c'est qu'il s'agissait d'en finir avec les intrigues et les abus du parlementarisme, c'est qu'il voulait, comme la France, autre chose qu'une république composée d'une réunion d'ambitions et de cupidités, c'est qu'il avait à cœur d'arracher le pays au gaspillage qui l'épuise et aux compétitions qui l'avilissent, d'empêcher la patrie de devenir une proie pour quelques-uns, c'est qu'il réclamait une république libérale et honnête, ouverte à tous et loyalement gouvernée pour répondre aux aspirations de la France, qui a soif de justice, de droiture et de désintéressement.

Il lui a suffi de tenir ce langage pour gagner les suffrages de la majorité des électeurs parisiens. En réalité, l'élu de Paris n'apporte aucun programme de gouvernement; il ne représente aucune politique; il n'a fait qu'exprimer au dehors les pensées du plus grand nombre et promettre ce que tout le monde voudrait. Par lui-même, on peut le dire, il n'est rien. Il n'a d'autre force que le concours des électeurs de tous les partis unis dans le même sentiment de lassitude et de mécontentement. Il est une résultante plutôt qu'une direction. Tout le monde s'est servi de lui pour frapper un régime devenu odieux et intolérable, mais personne ne sait où l'on va avec lui. Son élection fait une brèche à la république, ouvre une issue nouvelle; mais c'est l'inconnu après le vote, c'est peut-être une ère nouvelle d'aventures qui commence, pour aboutir aux mêmes résultats, aux mêmes maux que ceux qu'on déplore aujourd'hui.

On ne saurait, en effet, se tromper sur le caractère du succès du général Boulanger. Quelque accablant qu'il soit pour le régime républicain, il ne constitue qu'une manifestation négative du sentiment public. Ce n'est là qu'un vote de protestation contre le gouvernement actuel, auquel ont pris part à la fois des électeurs de toute opinion, de toute nuance, socialistes, républicains, monarchistes, catholiques. S'il exprime le mécontentement, il ne réalise aucun changement et n'amènera peut-être aucune amélioration. C'est un vote confus, comme le mouvement qui porte le général Boulanger au pouvoir. Il suffit, en raison surtout de l'importance que lui a donnée la maladresse des hommes du pouvoir, à étrangler la

situation, à faire tomber le ministère, à précipiter la dissolution de la Chambre, à hâter les élections générales; mais il ne contient en lui-même aucun principe de restauration, aucun élément de réorganisation gouvernementale. Il prouve que l'opinion est dégoûtée de la stérilité parlementaire, lasse de l'ajournement indéfini des réformes plus ou moins décevantes promises depuis si longtemps, déçue par l'inexécution du programme des opportunistes et des radicaux; mais il ne montre pas que le suffrage universel soit converti de ses erreurs ni résolu à entrer dans la véritable voie des réformes et du progrès.

De cette élection du général Boulanger, ce qui ressort le plus fâcheusement c'est l'annihilation du parti conservateur. Il s'en faut bien, en effet, que le triomphe du concurrent de M. Jacques soit le sien. Il s'est même arrangé pour n'avoir qu'une part restreinte dans le succès remporté contre le régime actuel. Dans la lutte engagée à Paris, sa place était au premier rang. Non seulement il n'y a pas pris part, mais il a montré une telle incertitude, un tel désarroi, qu'il s'est absolument convaincu d'impuissance aux yeux de tous. N'ayant pas su intervenir pour son compte, entrer en lutte sur le même pied que les autres concurrents, il n'a même pas su ce qu'il fallait faire en face des deux rivaux. Devait-on voter contre Jacques pour Boulanger, ou s'abstenir, ou donner ses voix, en manière de protestation, à un candidat libre? Même sur la conduite à tenir dans les conditions où la lutte électorale était engagée, on n'est pas parvenu à s'entendre. Tandis que les uns conseillaient, ou du moins ne dissuadaient pas, de voter pour Boulanger, d'autres se prononçaient formellement contre lui et engageaient même à voter pour l'homme du gouvernement et de la république, plutôt que de favoriser le candidat de la dictature, le destructeur des espérances de la monarchie.

Assurément, il était impossible aux royalistes de se prononcer pour le général Boulanger, d'embrasser sa cause, de servir ses intérêts. Candidat de l'appel au peuple pour la nomination d'une Constituante, il ne pouvait être le candidat du parti monarchique. Du moins, le succès de M. Jacques, quelque préjudiciable qu'il fût à la cause conservatrice, ne changeait rien à la situation au point de vue de la question gouvernementale. Avec lui l'emportait la triste politique du régime républicain, avec lui triomphait le ministère radical, mais son élection, ce n'était qu'une unité ajoutée à

cette majorité qui, depuis douze ans, fait la loi, ce n'était qu'une confirmation partielle du régime établi. En Boulanger, au contraire, c'était un pouvoir nouveau qui se préparait, un état de choses qui, pourvu qu'il tournât au gré du soldat de fortune et de ses partisans, eût ôté pour longtemps, pour toujours peut-être, à la monarchie toutes ses chances de rétablissement. Le triomphe de Boulanger à Paris, c'était l'annonce d'un plébiscite prochain, inaugurant en lui une autre république ou une dictature nouvelle; c'était la suppression des espérances monarchiques. D'un autre côté, il n'était pas moins impossible aux catholiques de soutenir la candidature d'un homme qui ne leur offrait que des garanties négatives, qui, dans ses nombreuses professions de foi électorales, n'a pas dit un mot pour les gagner, ou seulement pour les rassurer, qui n'a condamné dans le gouvernement des hommes du jour que les abus du parlementarisme, les torts politiques, les gaspillages financiers, et n'a même pas fait allusion à la persécution religieuse.

Ni pour les royalistes ni pour les catholiques, le général Boulanger n'était un candidat auquel on pût s'attacher, pour lequel surtout on dût se prononcer publiquement, quelles que fussent d'ailleurs les raisons de préférer son succès à celui de M. Jacques.

N'était-ce pas un motif de plus pour les uns et les autres de s'entendre, de constituer avec tous les hommes d'ordre, avec tous les électeurs modérés, un grand parti d'union conservatrice, pour prendre dans la lutte électorale un autre rôle que celui de l'effacement et de l'abstention? Dans l'état des esprits, avec la situation affaiblie et déconsidérée de la république, n'était-ce pas l'occasion de tenter un effort vigoureux, de s'appuyer sur les déceptions d'un grand nombre de républicains, sur le mécontentement quasi universel, pour susciter une candidature qui eût été une affirmation des vrais principes d'ordre et de paix sociale? Dans cette désorganisation générale, il semble qu'il y aurait eu place pour une action franchement conservatrice. Au moins aurait-il fallu profiter des divisions du parti républicain, des torts réciproques des divers groupes de la gauche, des griefs communs du pays contre les hommes et les choses du jour, pour essayer d'arracher la France à la stérilité et à l'anarchie républicaine, pour lui rappeler les vrais principes du gouvernement et de l'ordre, pour diriger ses pensées et ses espérances vers un autre avenir que celui auquel conduit le succès grandissant du général Boulanger. Il est déplorable que le parti con-

servateur ne se soit pas trouvé assez fort, assez bien organisé pour bénéficier des torts de la république, pour prendre la direction des affaires après l'avortement du régime républicain, pour donner à la France un autre gouvernement. C'est que, dans la confusion générale, le parti conservateur lui-même est aussi divisé, aussi incohérent, aussi impuissant que le parti républicain. Il n'a plus assez ni la foi catholique, ni la foi monarchique pour être fort, pour pouvoir agir et dominer. Lui-même ne possède plus, ou du moins ne sait plus affirmer, les principes de la vérité sociale. La première condition d'une action puissante et efficace, ce serait de comprendre qu'il n'y a pas de vraie restauration sociale en dehors de l'ordre chrétien et de montrer résolument au pays qu'il n'y a point de salut, de paix et de prospérité en dehors de là. C'est le tort de la monarchie de n'être pas montrée au pays sous cet aspect, et c'est là aussi la cause de son impuissance. A l'heure présente, le général Boulanger a pris la place du parti conservateur, et si son succès éclatant est la condamnation du régime actuel, c'est aussi la déchéance de la monarchie. Mais avec lui, où va-t-on? A quelle destinée nouvelle, inconnue, la France est-elle vouée? Dans quelle aventure va-t-elle se trouver engagée? A quelle catastrophe, peut-être, court-elle inconsciemment? Au cours de la lutte électorale, les perspectives de guerre civile et de guerre étrangère ont été évoquées. Puissent ces prévisions en rester à l'état de manœuvres électorales! Cependant la situation, à l'intérieur comme au dehors, est critique. Même avec Boulanger, c'est l'anarchie. En réalité, la France n'a plus de gouvernement. Est-ce lui qui lui en donnera un? Avec cela, elle est menacée de perdre son armée : la sauvera-t-il? La loi sur le recrutement militaire est, pour une part au moins, son œuvre; il l'a approuvée, il l'a encouragée, il l'a même défendue. Peut-être n'était-ce que par un calcul de popularité. Le danger presse.

Les Chambres avaient dû clore leur session de 1888, sans terminer la loi militaire, cette loi qui, maintes fois déjà, a subi des ajournements qu'on dirait providentiels, tant ils semblaient avoir pour but d'empêcher les hommes du parti républicain d'accomplir leur forfait envers la patrie et la religion. Depuis six ans qu'elle est pendante, elle n'a pu encore aboutir, malgré les efforts de la secte et l'appui du gouvernement. Mais la Chambre des députés s'est remise à l'œuvre dès le premier mois de l'année, et elle a fini par voter la loi, à la majorité de 369 voix contre 169. Les orateurs de la

droite n'ont pu que rappeler les vices de cette loi de parti, et dénoncer, une fois de plus, les périls auxquels elle expose la France. Condamnée par les autorités militaires les plus compétentes, mais patronnée par les Loges, aussi mauvaise en principe qu'inapplicable en fait, cette loi qui réduit le service militaire à trois ans, et en réalité à moins, en y assujettissant tout le monde indistinctement, au mépris des multiples intérêts des professions de toute sorte et des droits sacrés du clergé, serait, au jugement des vrais militaires, la désorganisation de l'armée, si elle entrait en exécution. Elle ne présente que des incohérences et des impossibilités, et ceux même qui l'ont votée savent qu'elle est aussi ruineuse que mauvaise. La passion et l'intérêt électoral ont tout fait. Les auteurs de la loi n'ont cherché qu'une mauvaise popularité en proclamant le service militaire obligatoire pour tous et en le réduisant à trois ans. Aussi, après Mgr Freppel qui a démontré une fois de plus l'injustice et les inconvénients du service militaire pour les clercs et les prêtres, M. le baron Reille a-t-il bien fait de protester, au nom de la droite, contre cette loi qui augmente les charges du pays, sans mieux assurer sa défense et qui n'a été dictée que par un esprit étroit de persécution politique et religieuse.

Il reste à voir si le parti républicain voudra définitivement en assumer la responsabilité. La loi votée par la Chambre des députés doit revenir au Sénat. C'est encore un délai donné à la réflexion et aux événements. C'est un nouveau répit que la Providence semble accorder aux prières qui lui sont adressées pour qu'elle épargne à l'Église l'épreuve redoutable dont cette loi la menace. Le général Boulanger s'est montré, il est vrai, le partisan du service de trois ans, obligatoire pour tous, sans exception des ecclésiastiques; toutefois, il n'est pas l'auteur de la loi, et peut-être celle-ci ne trouvera-t-elle plus dans l'homme arrivé à la fortune la même complaisance que dans le prétendant au pouvoir. Et il se peut, en définitive, que le dernier mot appartienne aux circonstances, aux nécessités, et qu'on en reste à la loi de 1872 pour n'avoir pas à léser tant d'intérêts généraux, et à désorganiser l'armée dans un temps aussi critique que le nôtre.

La situation extérieure reste toujours grave. L'Europe a reçu, il est vrai, pour étrennes de bonnes paroles des divers chefs d'État ou de leurs ministres. Les puissants se sont plu à répondre aux vœux et aux compliments qui leur ont été adressés à l'occasion

de la nouvelle année par des déclarations vraiment rassurantes. A Berlin, le jeune empereur n'a fait entendre que des paroles pacifiques, en échange des félicitations des personnages officiels et des corps constitués. Ses alliés n'ont pas tenu un autre langage. En recevant la députation du parlement, le roi Humbert a protesté que son vœu le plus ardent était le maintien de la paix et qu'il espérait, grâce au concours des grandes puissances, le voir se réaliser encore cette année. Le président du Conseil des ministres de Hongrie, M. Tisza, qu'on est habitué à entendre parler sans ambages, ne s'est pas contenté d'attester de nouveau le caractère pacifique de l'alliance austro-italo-allemande, il a même affirmé qu'à l'heure actuelle aucune puissance en Europe ne désire la guerre, si bien qu'on pouvait prédire, sans craindre d'être démenti par les événements, que la tranquillité générale ne serait pas troublée pendant l'année 1889.

On peut dire que c'est le vœu de la France. Aux réceptions du jour de l'an, M. Carnot en a témoigné en déclarant au corps diplomatique qu'il espérait entretenir et resserrer encore, durant la présente année, les bonnes relations qui existent entre notre pays et les gouvernements étrangers. De fait, un apaisement remarquable s'est produit du côté de l'Italie. Les difficultés qui s'étaient élevées en Tunisie semblent résolues à la satisfaction des deux pays. On dirait que, soit en raison de notre attitude conciliante qui ne donne prise à aucun dessein belliqueux, soit par suite de meilleurs conseils, l'Italie a renoncé à se faire de notre protectorat tunisien un grief contre nous, ou que l'Allemagne ne compte plus, pour le moment, se servir d'elle, comme d'agent provocateur. Dans le jeu de l'Allemagne, l'Italie est le plus grand danger pour nous. Les conditions de la triple alliance sont telles, en effet, que nous n'aurions réellement à en craindre qu'une guerre qui donnerait à l'Allemagne le rôle de la défensive, et ce rôle l'Allemagne ne peut se l'assurer, au cas où elle méditerait une agression contre la France, qu'en nous amenant par des provocations indirectes, par des attaques détournées, à prendre l'initiative des hostilités. Tant que l'Italie nous laissera en repos, nous pouvons espérer la paix.

C'est encore un pronostic favorable que la facilité avec laquelle s'est, momentanément, terminée la crise constitutionnelle en Serbie. Ce petit pays n'importe pas peu à la paix générale. Là aussi, comme

en Bulgarie, s'agitent des intérêts européens de premier ordre. Si le prince Ferdinand de Cobourg continue de régner à Belgrade, en dépit de la Russie et du traité de Berlin, ce n'est que par l'effet d'une situation qui s'impose actuellement aux puissances, y compris la Russie, mais qui n'en est pas moins toute provisoire et précaire. De même, l'état de choses en Serbie a besoin du concours de l'Autriche pour se perpétuer sans risque de conflit. Le roi de Serbie ne s'y maintient que grâce à elle. Il y a longtemps que son impopularité, accrue par l'affaire scandaleuse de son divorce, aurait amené sa chute, sans l'appui moral et les conseils d'une puissance intéressée à empêcher le panslavisme de pénétrer dans le petit royaume, à la faveur des troubles politiques. Par lui-même, d'ailleurs, le roi Milan ne manque ni de volonté ni d'audace. C'est pour faire diversion à son divorce, accompli en dépit de l'opinion, de son ministère et de la loi religieuse, qu'il avait imaginé la dissolution de la Skoupchtina et la révision de la constitution, comme en France. Le roi comptait rencontrer dans le pays une majorité favorable qui lui aurait donné un parlement plus docile. Les promesses ne manquaient pas. La nouvelle charte de la Serbie, rédigée vraisemblablement sur les conseils de Vienne, et que l'assemblée constituante extraordinaire était appelée à sanctionner, offrait toutes les garanties, toutes les libertés désirables pour un peuple ami de son indépendance et jaloux du pouvoir royal. Les élections, une première fois cassées, n'ont donné, néanmoins, avec une proportion plus forte encore au second tour de scrutin, qu'une majorité radicale d'opposition. Une crise était à craindre. C'est une heureuse circonstance que la situation se soit dénouée plus pacifiquement qu'on ne pouvait l'espérer. Le roi Milan a reculé devant un coup d'État comme il en eût fallu un pour dissoudre la Skoupchtina et, de son côté, le peuple serbe, avec ses représentants, a eu la sagesse d'accepter à l'amiable le statut que le roi lui offrait comme rançon de son impopularité. Tout s'est arrangé sans troubles. Il y a bien eu, dans le parti radical, des manifestations antiautrichiennes auxquelles l'influence slave n'était pas étrangère, mais que les chefs du parti ont réprimées. C'est le dénouement, au moins provisoire, d'un conflit que l'humeur altière et capricieuse du roi Milan menaçait de faire dégénérer en insurrection nationale, en mettant les deux grandes puissances qui se disputent l'influence dans les Balkans en face l'une de l'autre.

L'Autriche aura encore beaucoup à faire pour tempérer l'ardeur autoritaire et intempérante du roi Milan dans ses rapports avec la nouvelle assemblée constituante, à moins que la pratique des institutions nouvelles, dont il a lui-même doté son royaume, ne suffise à le rendre sage. Malgré cet arrangement provisoire, la question des Balkans, où tant de ferments d'agitation existent, continue d'être une menace pour la paix des États.

On dirait vraiment que cette paix relative dont jouit actuellement l'Europe, et sur laquelle nous avons les déclarations les plus rassurantes des chefs d'État, pèse à l'humeur belliqueuse de M. de Bismarck. Toute son activité s'est tournée à l'intérieur et il emploie à poursuivre la mémoire du dernier empereur, Frédéric III, la même ardeur qu'il déploierait contre les ennemis extérieurs de l'Allemagne. C'est que le feu prince, en lui ôtant la gloire de fondateur de l'empire allemand, a fait une aussi cruelle blessure à l'amour-propre du chancelier que si une puissance victorieuse était venue, en réalité, détruire son œuvre. Sa réputation d'homme d'État, de politique à longue vue et à profonds projets, ne se relèvera pas du coup que lui a porté la publication des mémoires écrits au jour le jour par le kronprinz, avec la sincérité du moment et la vérité de l'histoire quotidienne. Il restera, pour la postérité, que l'unité allemande est l'œuvre de la fortune des armes et de l'ambition dynastique du kronprinz lui-même, plutôt que de la pensée et des combinaisons politiques de M. de Bismarck. C'est cette révélation fâcheuse pour sa gloire que le chancelier poursuit jusque dans la mort, après avoir donné, du vivant de Frédéric III, le spectacle de ses intrigues et de ses manœuvres pour écarter du trône et, ensuite, pour amoindrir un prince dont il ne pouvait se flatter de faire un instrument de sa politique.

Dans quelle étrange bataille s'est lancé l'homme tout-puissant d'Allemagne pour donner cours à ses ressentiments! Et quelle maladresse montre cet habile politique dans la conduite de ses vengeances personnelles! Il frappe à droite et à gauche, avec toutes armes, et sans ménagement, le défunt empereur dans la personne de ses confidents et de ses amis, comme M. Geffcken, l'auteur de la publication des *Mémoires* de Frédéric III, et jusque dans la compagne de sa vie, l'impératrice mère, Victoria, au risque d'atteindre, à travers l'ami et la femme de son ancien souverain, la reine de la Grande-Bretagne dans ses sentiments et son amour-propre de

mère, et l'Angleterre, elle-même, dans un de ses ambassadeurs.

Le double incident du procès intenté à M. Geffcken, et des accusations dirigées contre sir Morier, rentre dans le même plan de vengeance; mais jusqu'ici l'humeur vindicative et hautaine du chancelier, au lieu des satisfactions d'amour-propre qu'elle cherchait, n'a rencontré que des déboires. Tout ce grand éclat dont M. de Bismarck a entouré la poursuite dirigée contre l'éditeur du *Journal* de Frédéric III ne sert aujourd'hui qu'à mieux éclairer sa propre confusion. Traduit devant la haute cour de justice de Leipsig comme criminel d'Etat, inculpé de haute trahison, livré à la plus haute juridiction de l'empire et, en même temps, aux plus basses attaques de la presse officieuse, tenu au secret, pendant trois mois, dans une dure et étroite captivité, M. Geffcken a eu à supporter tout le poids de la colère de M. de Bismarck. Mais il y a aussi des juges à Leipsig et le tribunal impérial a dû mettre hors de cause ce coupable, dont le crime était d'avoir joui de la confiance du défunt empereur et de s'être cru permis de publier un document historique de sa vie. La cour suprême a prononcé qu'il n'y avait pas lieu à accusation. Et ce n'est pas un démenti que le prince de Bismarck a infligé à ce jugement en faisant publier dans le journal officiel de l'empire l'acte d'accusation dressé par lui-même, où, par une singulière contradiction avec lui-même, il reconnaît l'authenticité des *Mémoires* de l'empereur qu'il avait cherché d'abord à contester.

De cette publication, offensante pour le premier tribunal de l'empire, il n'est résulté qu'un nouveau scandale. Entre les juges de Leipsig et le chancelier l'opinion n'a pas hésité. Le public, non plus, n'a pas vu, dans la conduite de l'éditeur du *Journal* de Frédéric III, ce crime de haute trahison, ce grand préjudice à la sûreté et au bien de l'Etat; mais il a vu dans le procès l'exécution d'une vengeance personnelle que M. de Bismarck poursuit sans crainte de diviser la famille impériale et de troubler l'Etat.

L'acte d'accusation contre M. Geffcken, si impétueusement livré à la publicité par le chancelier, contenait, à l'adresse du défunt empereur, une insinuation que M. de Bismarck a voulu accentuer encore en mêlant à ce procès un autre procès non moins étrange. Il n'avait pas craint d'avancer que l'empereur Guillaume se tenait sur la réserve avec son fils se défiant de ses rapports de famille et d'amitié avec l'Angleterre. C'était une manière de faire croire que

le kronprinz n'avait pu être bien renseigné des secrets de l'empire, ni, par conséquent, garant véridique des faits. Et la preuve de cette défiance du vieil empereur et des indiscrétions de son fils, M. de Bismarck croyait la rendre sensible en dénonçant un des complices de celui-ci. C'est toute la raison de cette singulière accusation lancée tout à coup par la *Gazette de Cologne* contre un diplomate anglais, sir Robert Morier, aujourd'hui ambassadeur de la Grande-Bretagne à Saint-Pétersbourg et connu pour ses anciennes relations avec l'empereur Frédéric III.

Dix-huit ans après l'événement, l'ancien chargé d'affaires de la reine Victoria à Darmstadt, en 1870, a été inopinément accusé d'avoir abusé de sa situation pour trahir le secret des opérations militaires de l'Allemagne au profit de la France. C'est lui qui avait fait connaître au maréchal Bazaine la marche de l'armée allemande sous Metz et éclairé ainsi la retraite de l'armée française sur la Meuse durant les journées de combat des 14, 16 et 18 août. On alléguait le témoignage lui-même de l'ancien commandant en chef de l'armée du Rhin qui aurait reconnu, à Madrid, devant le major Seimes, qu'il avait été informé le 16, par voie anglaise, du mouvement des troupes allemandes, et cela contre toute vraisemblance, puisque dès le 14, le maréchal Bazaine avait livré bataille pour passer la Moselle. Ce n'étaient là que des attestations suspectes, contredites par d'autres plus sûres, contredites par les faits eux-mêmes. Le coup était imprudemment porté. Sir Morier n'a pas voulu, pour son honneur, pour celui de l'Angleterre, supporter cette inculpation d'abus de confiance, particulièrement grave pour un diplomate. Sa réponse à M. Herbert de Bismarck, qui était l'inspirateur évident de *la Gazette de Cologne*, en a fait hautement justice, et une dernière réplique a achevé de confondre l'imposteur. En même temps, l'impératrice Augusta est sortie de sa retraite pour défendre la mémoire d'un de ses anciens serviteurs, qu'on accusait d'être le premier auteur de la révélation de 1870. Et ainsi, toute cette affaire a tourné à la confusion de son auteur. M. de Bismarck reste sous le coup de l'ordonnance de non-lieu rendue par le tribunal de Leipzig, des démentis de sir Morier et de l'impératrice Augusta, et du verdict de l'opinion européenne qui ne s'est trompée ni sur le but poursuivi par le vindicatif chancelier, ni sur les moyens mis en œuvre par lui.

L'heure serait-elle venue pour M. de Bismarck de connaître le

retour des choses d'ici-bas? Sa fortune aurait-elle à subir le même déclin que sa vie? Depuis la mort de l'empereur Guillaume, il a perdu considérablement de son prestige et de sa force. Les derniers incidents l'ont amoindri dans l'opinion, même en Allemagne, et il n'est rien moins que sûr qu'il sorte à son avantage de la lutte engagée contre la mémoire de Frédéric III, et où il a contre lui la mère et la femme du défunt empereur, le sentiment libéral en Allemagne, la cour et l'opinion en Angleterre. Il pourrait même finir par y succomber, tout puissant qu'il soit encore.

Sa politique, d'ailleurs, est en train de subir des échecs de nature à compromettre sa position. Les voyages de son élève, Guillaume II, en nuisant à l'empire, lui ont nui à lui-même. A Vienne, la conduite maladroite du jeune empereur semble avoir achevé de détacher l'Autriche de l'alliance allemande, en lui inspirant le désir de se rapprocher de la Russie. L'antipathie du czar pour l'Allemagne est moins encore l'effet d'une divergence d'intérêts entre les deux pays que le résultat de la diplomatie tortueuse et déloyale du chancelier. Avec l'Angleterre, les rapports étaient déjà tendus; l'offense qui vient de lui être faite en la personne de son ambassadeur, sir Morier, a soulevé les susceptibilités nationales contre le conseiller de Guillaume II. Ainsi la diplomatie de M. de Bismarck commence à lui aliéner les États et à ébranler le crédit de l'empire.

Sa politique coloniale ne semble pas en meilleure voie. Ce n'est pas à l'Allemagne seulement qu'elle menace de créer des embarras dans l'Afrique orientale, c'est la cause elle-même de l'abolition de l'esclavage et de la civilisation qu'elle risque de compromettre. Avant l'intervention belliqueuse et brouillonne de l'Allemagne, les choses suivaient, comme le constate le *Times*, un cours paisible sur la côte de Zanzibar, et l'esclavage y était graduellement combattu dans la mesure où il peut l'être; les diverses missions française, anglaise, allemande, italienne étendaient lentement mais sûrement leur action bienfaisante. La nouvelle croisade, inspirée par l'âme généreuse de Léon XIII, et dont le cardinal Lavigerie s'est fait l'ardent promoteur, s'annonçait avec les meilleures espérances. L'intervention à main armée de l'Allemagne, la duplicité de sa politique pour laquelle la repression de l'esclavage n'est qu'un prétexte, est en train de tout gâter; elle a changé les dispositions plus favorables des populations indigènes en hostilité ouverte contre l'Européen. C'est à contre-cœur que l'Angleterre s'était associée à

l'entreprise du chancelier, et plutôt pour exercer une action modératrice que pour concourir à son œuvre, et la manière dont le chancelier a payé cette coopération en traitant les intérêts anglais avec un sans-gêne absolu a tourné contre lui son associé. En même temps, M. de Bismarck n'a réussi par son attitude qu'à provoquer les méfiances des États-Unis. Les nouvelles de Zanzibar ne sont pas favorables. La voie de repression excessive dans laquelle est entrée l'expédition allemande ne peut qu'aggraver la situation. Au moment où toute l'Europe catholique, émue de pitié, s'associait à la généreuse initiative du cardinal Lavigerie, des rumeurs sinistres, venues de l'intérieur de l'Afrique jusque sur la côte annonçaient un soulèvement des Arabes, inquiets pour leur infâme commerce, et dans l'Uganda, l'expulsion du roi, un massacre de chrétiens, la destruction des missions catholiques et protestantes, la fuite des missionnaires. Bientôt, on apprenait aussi que les deux missions allemandes de Tougon et de Dar-ès-Salam étaient complètement détruites. Les représailles rigoureuses exercées par les navires allemands sur divers points de la côte pour venger l'échec de Samoa, où une cinquantaine d'hommes, presque la moitié de la troupe de débarquement, ont été tués et blessés, ne servent qu'à exaspérer le fanatisme musulman et la cupidité des marchands d'esclaves.

L'Allemagne n'en est pas moins résolue à pousser son entreprise. M. de Bismarck n'attend que le vote de son projet de loi coloniale par le Reichstag, pour diriger sur la côte orientale d'Afrique une nouvelle et plus forte expédition sous le commandement du capitaine Wissmann. Mais sa politique de colonisation risque de se heurter, non seulement à la résistance des indigènes, mais à l'opposition des puissances intéressées. La France se borne à assister en spectatrice à l'entreprise allemande. Il n'en est pas de même de l'Angleterre et des États-Unis. Aujourd'hui l'Angleterre est résolue de s'associer à l'action diplomatique des États-Unis contre l'annexion de l'archipel de Samoa par l'Allemagne, et de renforcer son escadre du Pacifique. Lord Salisbury a déjà notifié à Berlin ses intentions. M. de Bismarck a pu dédaigner l'opposition éloignée et peu effective des États-Unis. Mais devant le concert de l'Amérique et de l'Angleterre, quelle attitude prendra-t-il? Ira-t-il jusqu'au bout de ses desseins en violant la convention dont l'Allemagne est une des puissances signataires, en profitant de la répression de l'esclavage pour se faire une position prépondérante

dans l'Afrique orientale? C'est une grosse partie que M. de Bismarck engage, et il n'est pas aussi sûr de la gagner contre l'Angleterre et les États-Unis qu'au Reichstag.

L'intervention de la Russie peut encore compliquer cette situation. A la suite des puissances orientales de l'Europe, la Russie semble vouloir prendre sa part de conquête en Afrique. Son objectif est de s'installer à côté de la France, de l'Angleterre et de l'Italie sur le littoral de la mer Rouge. Une expédition privée sous le commandement du cosaque Archinoff a réussi à débarquer, malgré la garde faite par un navire français pour empêcher les Russes de prendre pied dans un pays de possession ou de protectorat français. Archinoff et ses compagnons sont descendus sur un point du littoral appartenant à un des nombreux chefs nègres avec qui la France a conclu des traités et qui sont placés sous son protectorat. Ils ont déjoué aussi la surveillance de l'Italie, qui n'est pas moins jalouse de protéger sa domination naissante dans ces parages. Cette caravane se rend chez le Nègus pour conclure sans doute avec lui un arrangement qui serait le prélude d'une prise de possession d'une partie de la côte africaine par la Russie. Si la civilisation n'avait qu'à gagner à cette émulation des puissances européennes pour s'établir en Afrique, on pourrait s'en féliciter; mais ne sont-ce pas de nouveaux champs de bataille qui s'ouvrent là-bas pour l'Europe?

Arthur Loth.

MEMENTO CHRONOLOGIQUE

13 *décembre*. — La Chambre des députés discute le projet de loi portant approbation de la convention de commerce entre la France et la Grèce. Ce projet donne lieu à une discussion assez vive à laquelle prennent part MM. Jamais, Leydet et Goblet, et après un vote d'urgence, il est repoussé.

14. — Le gouvernement dépose à la Chambre un projet de loi ayant pour objet de proroger pendant trois mois le paiement des sommes dues par la Compagnie du Panama, y compris les coupons des actions et obligations, ainsi que le fonctionnement de l'amortissement des obligations. L'urgence est demandée et votée après une vive opposition de la part de la majorité des députés.

La Chambre se retire dans ses bureaux pour nommer une commission chargée d'examiner le projet et de faire un rapport.

15. — La majorité de la commission nommée pour examiner le projet de loi concernant la prorogation des échéances du Panama est hostile à ce projet et conclut à son rejet, ce qui a lieu à la majorité de 262 voix contre 188. Ce vote met en émoi le monde financier et donne lieu à d'amères critiques contre l'attitude de la majorité.

A la suite de cette décision, des administrateurs provisoires sont nommés et pourvus par le tribunal des pouvoirs les plus étendus pour sauvegarder l'œuvre patriotique du Panama et les intérêts des 600,000 actionnaires et obligataires de cette Compagnie.

16. — Le *Journal Officiel* publie le résumé des documents statistiques sur le commerce de la France pendant les onze premiers mois de l'année 1888.

Il ressort de ce document que les importations se sont élevées, du 1er janvier au 30 novembre 1888, à 3,663,588,000 francs et les exportations à 2,899,990,000 francs.

17. — La Chambre des députés reprend la discussion de la loi militaire que l'affaire du Panama avait interrompue. Elle entend les observations de MM. Keller, Labordère, de Lanjuinais, baron Reille, sur certains points de détail de la loi, notamment sur la durée du service militaire. L'article 1er est ensuite adopté.

18. — La Chambre continue la discussion de la loi militaire. M. de Martimprey dépose et défend un amendement portant suppression des deux premiers paragraphes de l'article 2, ainsi conçus : « L'obligation du service militaire est égale pour tous ; puis, elle a une durée de vingt-cinq années. » Ces deux phrases de la commission sont adoptées quand même. Le reste de la discussion offre peu d'intérêt.

19. — Au Sénat, M. Challemel-Lacour, à l'occasion de la discussion générale du budget des recettes et des dépenses, prononce un véritable réquisitoire contre les personnes qui, depuis dix ans, détiennent le pouvoir.

M. Floquet essaie d'atténuer l'effet immense produit par le discours de M. Challemel-Lacour et de justifier la politique du cabinet actuel et les projets de loi qu'il a présentés. M. Léon Say lui répond à son tour en reprenant les arguments de M. Challemel-Lacour et il déplore, avec beaucoup d'énergie, la situation que la politique radicale a faite à la France.

20. — La Chambre des députés reprend la discussion de la loi militaire qui n'offre aucun débat intéressant jusqu'à l'article 17. Pour ce dernier article, Mgr Freppel demande que les séminaristes soient laissés à leurs études en temps de paix, et employés seulement comme brancardiers et infirmiers en temps de guerre.

Avec son grand talent habituel, l'évêque d'Angers démontre que la dispense du service militaire est compensée par les services que professeurs, médecins et prêtres rendront plus tard à la société.

Mais c'est parler à des sourds. Le major Labordère l'emporte. L'amendement de Mgr Freppel est repoussé par 323 voix contre 13.

Une grande manifestation des catholiques de la Hollande, en faveur du rétablissement du pouvoir temporel du Saint-Père, a lieu, à Utrecht, sous la présidence de M. Joseph Delacour, de Bois-le-Duc. L'Assemblée, après avoir entendu plusieurs éminents orateurs, notamment M. le docteur Schaepman, membre de la seconde Chambre des États généraux, adopte le texte de l'adresse suivante au Saint-Père :

« Très Saint-Père,

« Lorsque, sous le règne de votre saint prédécesseur, la Révolution, avec le concours des gouvernements sectaires qui la soutiennent, mettait une main sacrilège sur le patrimoine du Siège apostolique, vos fils des Pays-Bas étaient là à côté d'autres braves catholiques pour défendre, l'arme à la main, les droits du Saint-Siège romain.

« Ils n'ont succombé que sous le nombre.

« Aujourd'hui que les sectes secrètes continuent leur œuvre de destruction par des lois perfides et prévaricatrices, il ne vous reste pour tout arme, Saint-Père, ainsi qu'à vos enfants, que la plainte et la protestation.

« En prenant connaissance des avanies et des injustices que l'enfer essaie, en ces derniers temps, de vomir contre vous, les cœurs de vos fils des Pays-Bas se sont gonflés de douleur et ont éclaté en une protestation universelle.

« L'appel d'Amsterdam a trouvé écho dans tout le pays, et la protestation des Pays-Bas fait chorus avec les plaintes des catholiques du monde entier.

« Tous nous espérons qu'un jour bien rapproché, nos revendications et nos prières seront entendues et écoutées.

« C'est Dieu qui en fera naître l'occasion.

« Agira-t-il par cette conflagration générale qui semble menacer l'Europe?

« Ou agira-t-il par la paix et la persuasion?

« Le Tout-Puissant souffrira que nos voix soient entendues par ceux qui seront appelés par Lui à décréter de nouveaux arrangements territoriaux.

« Il ne laissera pas succomber le trône apostolique, auquel il a donné l'inviolabilité : *Tu es Petrus*.

« Forts de cette promesse de notre Dieu, nous crions aujourd'hui avec la Révolution :

Rome intangibile.

« Mais *intangibile* en faveur de ses possesseurs légitimes, les Papes.

« Nous vous offrons, Saint-Père, la protestation d'une grande partie de vos enfants des Pays-Bas, contenue en un recueil qui est et restera une preuve de fidélité et d'amour de vos fils dévoués et respectueux du *Recht en Orde* d'Amsterdam, et des milliers d'adhérents de toute la patrie néerlandaise. »

S. Em. le cardinal Rampolla, au nom du Pape, écrit la lettre suivante à M. le comte de Hemptinne, en réponse à l'adresse des catholiques belges de Gand, adresse dont nous avons déjà donné le texte :

A Monsieur le comte de Hemptinne, Gand.

« Rome, 13 décembre 1888.

« Le Saint-Père s'est vivement réjoui du nouveau témoignage d'affection et de dévouement que lui adresse l'assemblée générale du Denier de Saint-Pierre. Il en remercie de tout cœur les associés de cette œuvre et les délégués des autres diocèses de la Belgique, et, du fond de son âme, il envoie à chacun d'eux la bénédiction apostolique.

« M., cardinal RAMPOLLA. »

21. — S. Em. le cardinal Lavigerie adresse au *Moniteur de Rome* la lettre suivante :

« Monsieur le rédacteur,

« Vous avez bien voulu insérer dans vos colonnes le démenti public que j'ai dû donner, il y a deux jours, aux assertions de plusieurs journaux de Rome, qui, oubliant le caractère exclusivement humanitaire de notre œuvre, prétendaient donner un but politique ou même une couleur gouvernementale à mon action dans la question de l'esclavage.

« Je me vois aujourd'hui obligé de reprendre la plume pour donner, dans un autre sens, un démenti semblable à ceux qui me prêtent, comme vient de le faire un journal de Naples, immédiatement reproduit à Rome, une mission du Saint-Siège, pour ce qu'on appelle *africanisation* de l'Italie.

« Jamais le Saint-Père, ni personne en son nom, ne m'a dit, de loin ni de près, un seul mot à cet égard. Il n'y a là qu'une de ces inventions auxquelles une certaine presse est habituée en ce qui concerne l'Église et le Saint-Siège, mais il ne me convient pas de l'autoriser par mon silence, et j'y donne, en conséquence, un démenti formel.

« Puisque je vous écris, laissez-moi ajouter qu'on vient de me porter ici la *Tribuna* de ce jour. J'y lis, à ma grande surprise, que, d'après un journal ou des correspondances de Paris, c'est à cette feuille que j'aurais donné un démenti, dans la lettre que je vous adressais le 28 novembre.

« Je ne puis pourtant laisser passer sans protestation une telle assertion

et les aménités qui la suivent. Ce n'est nullement à la *Tribuna*, comme vous le savez, mais au *Popolo Romano* et à d'autres journaux qui m'étaient signalés, que j'ai voulu répondre, en donnant le programme de mon œuvre qui est exclusivement un programme de pasteur.

« La *Tribuna* n'ayant pas, comme d'autres, attribué à notre œuvre, dans son récit, de caractère politique, je n'ai pas eu à la démentir et je ne l'ai point fait.

« Il y a donc confusion complète dans les témoignages cités à propos de cette affaire. J'ai désavoué absolument le *Popolo Romano* auprès de tous ceux qui m'en ont parlé. Quant à la *Tribuna*, j'ai fait remarquer simplement aux mêmes personnes que je ne m'étais exprimé, dans ma conversation avec son rédacteur, qu'en qualité de missionnaire d'Afrique en ce qui concerne l'esclavage et, pour le reste, dans un désir d'union et de paix entre les Français et les Italiens de la Tunisie, où M. Fabri a des liens de famille.

« C'est dans le même esprit de paix que M. le directeur de *la Tribuna* m'a communiqué ses épreuves. Je les ai lues rapidement. J'y ai fait quelques corrections, mais sans importance. J'ai trouvé la rédaction modérée et courtoise, le fond exact, si on l'entend au sens exclusivement pastoral, tel que je l'ai exposé dans ma lettre du 28; et j'ai laissé dès lors à leur auteur, sans m'arrêter à certains détails, la liberté entière et la responsabilité de leur publication. Voilà la vérité de cet incident. Elle vous montrera ce qu'il faut en penser au milieu de toutes les contradictions des journaux.

« Je m'arrête, trouvant déjà que je viens de perdre bien peu utilement un temps que réclame le salut de tant de millions de créatures humaines, et j'ai l'honneur de me dire, Monsieur le rédacteur,

« Votre très humble et très obéissant serviteur.

« ‡ Charles, cardinal Lavigerie. »

22. — Le Sénat s'occupe encore du budget. M. Tirard, président de la Commission, fait un long discours en réponse à celui de M. Challemel-Lacour. Il fait remonter la responsabilité du déficit budgétaire à la guerre de 1870-1871. C'est un vieux jeu. Il n'obtient pas plus de succès en défendant la politique intérieure de ces dix dernières années.

La Chambre des députés repousse, par 222 voix contre 91, un amendement de M. Keller, tendant à dispenser à titre conditionnel les jeunes gens qui auront contracté un engagement de dix ans dans l'enseignement public et aussi les séminaristes et les membres des congrégations religieuses vouées à l'enseignement.

23. — Réunion de l'association nationale républicaine à l'hôtel Continental sous la présidence de M. Rouvier.

Trois discours sont prononcés, le premier par M. Rouvier, le second par M. Jules Ferry et le troisième par M. Spuller. Tous les orateurs font force éloges de leur système gouvernemental, tout en regrettant la division qui règne dans le parti républicain; ils tombent ensuite sur le boulangisme sur lequel ils essaient de jeter le ridicule, mais il est facile de voir que c'est en ce moment leur cauchemar.

24. — Élections législatives dans les Ardennes. — M. Linard, candidat radical, est élu au second tour de scrutin.

25. — Le Sénat, pour éviter des conflits avec la Chambre, expédie en toute hâte et sans apporter aucune modification aux chiffres votés par la Chambre des députés les budgets des finances, des postes et télégraphes, des affaires étrangères, de l'Algérie, de la marine et des colonies, de l'instruction publique et des beaux-arts.

26. — Le Saint-Père reçoit le collège des cardinaux et des prélats venus pour lui exprimer leurs souhaits, à l'occasion de la fête de Noël et il les remercie en ces termes :

« Tandis qu'il a plu à Dieu de m'accorder la faveur d'un jubilé, le décret de la Providence n'a pas voulu soulager la grave situation de la Papauté. Cette situation s'est aggravée. Une guerre systématique est déclarée contre tout ce qui est catholique; cette guerre se manifeste par des dispositions administratives et législatives.

« Les fondations pieuses n'ont pas été épargnées, et une loi récente rend nulle la décision du magistrat sur le Collège asiatique.

« On entrave les entreprises les plus dignes, comme celle menée contre l'esclavage, laquelle est combattue parce qu'elle est due à l'initiative de l'Église.

« On se permet des injures et des manifestations menaçantes contre le Pape. On se sert de toutes les armes capables de nuire, et quand ces armes ne suffisent pas, on fait une nouvelle loi hostile. Tout cela est l'œuvre d'une haine de sectaires vouée au Pape, qu'on affirme être l'ennemi de l'Italie parce qu'il reste ferme dans ses revendications de la souveraineté effective nécessaire à la sauvegarde de son ministère spirituel. »

Léon XIII ajoute qu'il a souvent réfuté cette accusation faite pour détacher les Italiens de la Papauté. Les revendications du Pape signifient tranquillité et prospérité pour l'Italie, suivant ses traditions glorieuses. Il n'est pas l'ennemi de l'Italie : il veut, au contraire, augmenter sa puissance morale.

Les catholiques italiens qui revendiquent la souveraineté du Pape aiment leur patrie mieux que les autres.

Les évêques et les catholiques du monde entier élèvent la voix pour défendre les droits du Souverain Pontife.

Il s'agit des intérêts moraux et sociaux de l'Italie : celle-ci n'est pas restée muette, la preuve en est dans les pèlerinages qu'elle a faits. Mais le gouvernement a voulu étouffer cette voix par de nouvelles lois.

En terminant, le Pape s'est confié à Dieu et a donné sa bénédiction aux assistants.

27. — Le Sénat continue avec une célérité admirable la discussion du budget, et adopte au galop les budgets du commerce et de l'agriculture.

28. — La Haute Chambre prend à partie le ministre de l'instruction publique à l'occasion de la représentation, au théâtre de l'Odéon, d'une pièce immorale : *Germinie Lacerteux*, de M. de Goncourt. On demande à quoi sert la censure? Pour toute réponse M. Lockroy dit que la censure a permis à un chef d'école ce qu'elle n'aurait pas toléré chez le dernier des mortels.

Le Sénat, ajoute-t-il, n'a point à censurer la censure. Là-dessus un *tolle* général s'élève contre le ministre qui en prend son parti bon gré mal gré, et se sauve par le silence.

Léon XIII, à la fin de l'année jubilaire, adresse l'Encyclique à tous les Evêques et catholiques du monde entier.

A Nos Vénérables Frères les Patriarches, Primats, Archevêques et Evêques, et d Nos Fils bien aimés tous les fidèles du Christ en grâce et communion avec le Siège Apostolique.

LÉON XIII, PAPE

« Vénérables Frères, Fils bien aimés,
« Salut et bénédiction apostolique.

« Au moment où s'achève cette année où Nous avons pu, par une insigne faveur de la bonté divine, célébrer heureusement le cinquantième anniversaire de Notre sacerdoce, Notre âme se reporte d'elle-même vers la série de mois qui vient de s'écouler, et elle trouve, à repasser le souvenir de toute cette période, le charme le plus doux. Et, certes, ce n'est pas sans raison : Nous avons vu un événement qui ne Nous touchait que comme personne privée, et qui, ni par son importance, ni par sa nouveauté, n'était de nature à saisir l'attention, exciter néanmoins dans les âmes une émotion extraordinaire et donner lieu, par sa célébration, à des manifestations de joie si éclatantes, à des congratulations si multipliées, qu'il eût été impossible de souhaiter rien au-delà. Assurément, toutes ces démonstrations Nous ont été très chères et très agréables ; mais ce que nous y avons le plus apprécié, c'est l'expression des sentiments du cœur et le témoignage tout spontané d'une religion qui ne se dément pas. C'est là, en effet, la signification de ce concert universel d'hommages, il proclame hautement que de tous les points du monde les esprits et les cœurs sont tournés vers le Vicaire de Jésus-Christ; qu'en dépit de tous les maux qui l'assiègent, c'est vers la Chaire Apostolique, comme vers l'intarissable et incorruptible source de la vie, que se fixe le regard confiant des hommes, et que, sur tous les rivages où règne le nom de catholique, il y a, pour rendre à l'Eglise romaine, mère et maîtresse de toutes les Eglises, l'honneur et le respect qui lui sont dus, la même ardeur de zèle et le même unanime accord.

« C'est pour tous ces motifs que bien des fois, durant les mois qui viennent de finir, Nos yeux se sont levés au Ciel pour rendre grâces au Dieu bon et immortel, qui, avec le bienfait de la prolongation de Nos jours, a bien voulu Nous accorder, au milieu de Nos peines, les sujets de consolation que Nous venons de rappeler; et, pendant tout ce temps, Nous n'avons pas manqué, chaque fois que l'occasion s'en est présentée, de témoigner à qui de droit la reconnaissance qui remplit Notre cœur. Mais voici que la fin de cette année solennelle Nous invite encore à renouveler la mémoire du bienfait reçu, avec cette heureuse circonstance que l'Eglise entière, avec Nous et en Notre nom, s'unit pour offrir à Dieu un dernier concert d'ac-

tions de grâces. Et, en même temps, il plaît à Notre cœur d'attester publiquement, comme Nous le faisons par ces lettres, qu'avec la consolation si efficace que Nous ont apportée, pour adoucir Nos soucis et Nos peines, tous ces témoignages de respect, d'affection et d'amour, ils laisseront aussi en Nous un souvenir et une gratitude qui ne périront jamais. — Mais il est un devoir, et plus haut et plus saint, qui Nous reste à remplir. En effet, dans cette disposition des âmes s'empressant avec une ardeur inaccoutumée pour entourer d'honneur et de respect le Pontife romain, il nous semble reconnaître un signe de la volonté de Celui qui sait souvent, et qui le peut seul, faire naître des plus petites causes le principe des plus grands biens. Il est certain que la Providence de Dieu semble avoir voulu, au milieu de tant d'erreurs de la pensée, réveiller la foi et donner occasion au peuple chrétien de reprendre les préoccupations de la vie surnaturelle. Aussi, une chose nous reste à faire : travailler à ce que ces bons commencements amènent dans la suite de bons résultats, et faire effort pour qu'à l'intelligence des desseins divins s'ajoute l'activité qui les réalise. Alors seulement ce dévouement envers le Siège Apostolique aura sa pleine et complète perfection, quand, s'unissant honorablement aux vertus chrétiennes, il servira au salut des âmes ; c'est là le seul résultat qu'il faut chercher, le seul qui doit demeurer toujours.

« Du haut de ce degré suprême de la charge apostolique où la bonté de Dieu Nous a placé, il Nous est fréquemment arrivé de prendre, selon Notre devoir, la défense de la vérité, et Nous Nous sommes particulièrement appliqué à exposer les points de la doctrine qui nous paraissaient d'un intérêt plus actuel pour la chose publique. Nous voulions que ce tableau de la vérité inspirât à chacun vigilance et précaution, pour éviter la funeste contagion de l'erreur. Aujourd'hui, Nous voulons adresser la parole à tous les chrétiens comme un bon père qui parle à ses enfants, et, par une exhortation familière, exciter chacun d'eux à régler saintement sa vie. Car il est de toute nécessité, pour mériter le nom de chrétien, qu'à la profession de foi l'on ajoute la pratique et l'exercice des vertus chrétiennes ; et ce n'est pas seulement le salut éternel des âmes qui y est intéressé, mais aussi la prospérité vraie et la tranquillité stable des relations humaines et de la société. Or, si l'on examine ce qu'est communément la vie des hommes, il n'est personne qui ne voie combien les mœurs publiques et privées sont en désaccord avec les préceptes évangéliques ; et ce n'est qu'à trop juste titre que paraît s'appliquer à notre âge cette parole de l'apôtre saint Jean : *Tout ce qui est dans le monde est concupiscence de la chair, et concupiscence des yeux, et orgueil de la vie.* En effet, la plupart des hommes, oublieux de leur origine et de leur destinée, tiennent toutes leurs affections et leurs pensées fixées vers ces biens fragiles et périssables ; faisant violence à la nature en renversant l'ordre véritable, ils asservissent leur volonté aux choses sur lesquelles l'homme, comme la raison même le proclame, devrait dominer.

« Le goût du bien-être et du plaisir a naturellement pour compagnon le désir de ce qui peut nous procurer l'un et l'autre. De là cet amour effréné de l'argent qui aveugle ceux qui en sont saisis et dont l'ardeur, quand il s'agit

d'assouvir sa cupidité, ne peut plus se contenir, foulant aux pieds la distinction du juste et de l'injuste, et affichant parfois pour la misère d'autrui le plus insolent dédain. C'est ainsi qu'un grand nombre, tout en passant leur vie au sein des richesses, se servent du mot de fraternité auprès d'une foule pour qui leur cœur, au fond, n'a que de superbes dédains. Enflé pareillement par l'orgueil, le cœur rejette tout respect de la loi, toute crainte de l'autorité : l'amour de soi, voilà pour lui toute la liberté. *Il se croit né libre, comme le petit de l'âne sauvage.* Ajoutons à cela ces séductions du vice, ces funestes invitations au péché : nous voulons parler de ces représentations théâtrales où s'étalent l'impiété et la licence, de ces livres et ces journaux écrits dans le but de ridiculiser la vertu et de glorifier l'infamie, de tous ces arts qui, inventés pour les besoins de la vie et les honnêtes jouissances de l'âme, sont mis au service des passions pour subordonner les âmes. Et ce n'est pas sans frayeur que Nous portons Nos regards vers l'avenir, en pensant à ces futurs moissons de maux dont on ne cesse de jeter les germes dans le cœur de l'enfance. Vous savez ce que sont devenues les écoles publiques : aucune place n'y est plus laissée à l'autorité de l'Eglise, et, à ce moment où il serait si nécessaire de travailler avec amour à façonner ces âmes encore tendres aux devoirs de la vie chrétienne, c'est alors qu'on impose silence à la voix de la religion. Ceux qui sont plus avancés en âge courent un péril encore plus grand : celui du vice même de l'enseignement, qui, au lieu d'initier la jeunesse à la connaissance du vrai, ne produit en elle que l'infatuation des doctrines les plus fallacieuses.

« Combien de professeurs qui, dans leur enseignement, mettent leur philosophie à la seule école de la raison, laissant absolument de côté la foi divine, et qui, privés de ce ferme appui et de ce surcroît de lumière, tombent à chaque pas sans arriver à la vérité! Toutes ces erreurs : que tout, dans le monde, est matériel; que l'homme et la bête sont unis ensemble par la communauté de leur première origine et la parenté de leur nature, c'est d'eux qu'elles nous viennent. Il en est même qui vont jusqu'à mettre en doute l'existence de Dieu même, le souverain maître de toutes choses et créateur du monde, ou qui commettent, au sujet de sa nature, les plus grossières erreurs des païens. De là quelles altérations doivent nécessairement découler dans la notion même, dans l'essence de la vertu, du droit, du devoir! Et c'est ainsi que, pendant qu'ils glorifient complaisamment la souveraineté de la raison et qu'ils exaltent la puissance de leur génie par des panégyriques hors de toute mesure, ils subissent, par l'ignorance des vérités les plus essentielles, le juste châtiment de leur orgueil. Et en même temps que l'erreur corrompt leur esprit, la corruption morale s'insinue en quelque sorte dans leurs veines et dans la moelle de leurs os, laissant, hélas! en de tels hommes bien peu de chances à la guérison, grâce, d'un côté, à cette altération de la notion du bien produit en eux par leurs opinions vicieuses, et, de l'autre, à cette absence des clartés de la foi divine, laquelle est le principe et le fondement de toute justice.

« Quelles calamités un tel état de choses devait attirer sur la société humaine, il nous arrive aujourd'hui de le contempler en quelque sorte de nos yeux. Le venin des doctrines a, par une circulation naturelle, pénétré dans

les actes de la vie et dans la politique; le *rationalisme*, le *matérialisme*, l'*athéisme* ont enfanté le *socialisme*, le *communisme*, le *nihilisme* : tristes fléaux sans doute, et pleins de sinistres augures, mais qui devaient naturellement, qui presque devaient nécessairement naître de principes pareils. Et, de fait, si l'on peut impunément rejeter la religion catholique, dont tant de notes éclatantes attestent la divine origine, pourquoi ne rejetterait-on pas toutes les autres religions, à qui de tels signes de crédibilité font évidemment défaut? Si l'âme n'est pas, de sa nature, distincte du corps, et, ce qui en est une conséquence nécessaire, si, lorsque le corps retourne à la terre, aucune espérance ne nous est laissée d'une vie bienheureuse et immortelle, quel motif aurons-nous de nous imposer des travaux et des peines pour soumettre nos appétits à l'obéissance de la raison? Le Souverain bien consistera pour l'homme dans la jouissance des commodités de la vie et dans la possession des plaisirs. Et comme il n'est personne que l'impulsion et l'instint même de la nature ne portent à rechercher le bonheur, chacun sera autorisé à prendre aux autres le plus qu'il pourra, afin de trouver dans leurs dépouilles le moyen de vivre heureux. Et il n'est point de puissance disposant de freins suffisants pour pouvoir maîtriser la surexcitation des convoitises; car la conséquence de cette répudiation de la raison suprême et éternelle d'un Dieu nous imposant ses ordres ou ses défenses, c'est que la force des lois soit brisée et toute autorité réduite à l'impuissance. De là cette perturbation inévitable jusque dans les fondements de la société civile; de là cette lutte sans trêve entre les appétits inassouvis, chacun se mettant en guerre soit pour défendre ce qu'il a, soit pour acquérir ce qu'il convoite.

« C'est la pente où notre siècle semble prêt à glisser. — Il est pourtant une pensée capable de nous consoler du spectacle des mœurs présentes et de relever nos âmes par l'espoir d'un meilleur avenir. C'est que *Dieu a créé toutes choses pour la vie et qu'il a fait guérissables les nations de la terre.* Mais, de même que le monde visible ne peut être conservé que par l'action et la providence de Celui qui l'a créé par sa volonté, de même aussi les hommes ne peuvent être guéris que par la vertu de Celui-là même à la bonté de qui ils doivent d'avoir été rappelés de la mort à la vie. Car si la race humaine n'a été rachetée qu'une fois par l'effusion du sang de Jésus-Christ, permanente et perpétuelle est la vertu de ce grand œuvre et de ce grand bienfait, et il *n'y a de salut en aucun autre.* C'est pourquoi tous ceux qui travaillent à arrêter, par l'interposition des lois, l'incendie toujours croissant des convoitises populaires, combattent sans doute pour la justice; mais, qu'ils le sachent bien, le fruit qu'ils tireront de leurs travaux sera nul ou, du moins, sera fort peu de chose, tant que leur cœur s'obstinera à repousser la vertu de l'Evangile et à faire fi du concours de l'Eglise. Il n'y a qu'un moyen de guérison pour nos maux : réformer ses sentiments et, dans les mœurs privées comme dans les mœurs publiques, revenir au point d'où l'on s'est éloigné à Jésus-Christ et à la loi chrétienne de la vie.

« Or, toute la vie chrétienne peut se résumer dans ce devoir capital : ne point céder à la corruption des mœurs du siècle, mais lui opposer une lutte, une résistance constante. C'est là ce que *l'auteur et le consommateur de notre*

foi, ce que Jésus proclame par chacune de ses paroles et de ses actions, par ses lois et ses institutions, par sa vie et par sa mort. Quelle que soit donc l'opposition que la dépravation de notre nature et de nos mœurs mette dans nos tendances, c'est notre devoir de courir *au combat qui nous est proposé*, animés du même esprit et armés des mêmes armes que Celui qui, *à la joie qui lui était proposée, a préféré la croix*. Et, pour cela, que les hommes voient et comprennent bien tout d'abord combien est contraire à la profession du nom de chrétien cette recherche, si commune aujourd'hui, des plaisirs de toute nature, cette horreur pour les travaux inséparables de la vertu, cette tendance à ne se refuser aucune de ces délicatesses qui flattent généralement nos sens. *Ceux qui sont au Christ ont crucifié leur chair avec ses vices et ses concupiscences*, d'où la conséquence qu'ils n'appartiennent pas au Christ ceux qui ne s'exercent ni ne s'accoutument à souffrir et qui ne savent pas mépriser les recherches et les délicatesses du plaisir. L'homme, en effet, par l'infinie bonté de Dieu, a été rétabli dans l'espoir des biens immortels d'où il était déchu; mais il ne peut les atteindre qu'en s'efforçant de suivre les traces mêmes du Christ et en se conformant, dans son âme et dans ses mœurs, au souvenir de ses exemples. Ce n'est donc pas un conseil, mais un devoir, et un devoir qui ne concerne pas seulement ceux qui ont embrassé la vie parfaite, mais qui s'adresse absolument à tous, de porter chacun *dans son corps les mortifications de Jésus*.

« Comment, sans cela, la loi naturelle elle-même, qui impose à l'homme l'obligation de pratiquer la vertu, pourrait-elle subsister? Car le saint baptême détruit bien le péché contracté en naissant; mais toutes ces fibres entremêlées et perverses que le péché a enracinées dans l'âme, elles ne sont nullement arrachées. Cette partie non raisonnable de l'homme ne peut nuire, sans doute, à qui, par la grâce de Jésus-Christ, résiste et lutte courageusement; mais, pourtant, elle ne cesse de disputer l'empire à la raison, troublant perpétuellement l'état de notre âme et, pour la détacher de la vertu, tyranisant notre volonté avec une violence telle que ce n'est qu'au prix d'une lutte de chaque jour que nous pouvons fuir le vice et accomplir le devoir. « Que ce foyer, cette concupiscence demeure dans les « baptisés, le saint Concile l'avoue et le reconnaît; mais elle ne peut nuire « à ceux qui n'y consentent point, mais qui y résistent par la grâce de « Jésus-Christ; bien plus, celui qui aura légitimement combattu sera cou- « ronné. » Dans ce combat, il y a un degré de force où une vertu supérieure peut seule atteindre : c'est le cas de ceux qui, dans leur lutte contre les mouvements contraires à la raison, ont poussé si loin la victoire qu'ils semblent mener sur la terre une vie presque céleste.

« Qu'une telle supériorité soit le partage d'un petit nombre, soit; mais (et c'est là le précepte de la philosophie antique elle-même) il n'est personne qui ne doive garder ses passions sous le joug, et le zèle pour cela doit être plus grand en ceux-là mêmes qui, par l'usage quotidien des choses mortelles, en ressentent davantage les excitations; à moins qu'on n'ait la folie de penser que la vigilance est moins de rigueur là où le danger nous menace de plus près et qu'à mesure que la gravité du mal augmente, la nécessité du remède diminue. Mais ce travail que la lutte nous impose nous

apporte, sans parler des récompenses célestes et éternelles, de grands biens en compensation : et d'abord la restauration de notre dignité primitive qui, par cet apaisement de nos séditions intérieures, est, en grande partie, accomplie. C'est, en effet, sous cette loi, dans cet ordre, que l'homme a été créé : l'âme, chez lui, doit commander au corps et les appétits doivent être gouvernés par les conseils de la raison, d'où il suit que refuser de se soumettre à la honteuse tyrannie des passions, c'est la première et la plus enviable des libertés. De plus, même dans la société humaine, on ne voit pas ce qu'on peut attendre d'un homme qui n'a pas cette disposition d'âme. Sera-t-il porté à bien mériter de cette société, celui qui prend son intérêt personnel pour mesure de ce qu'il doit faire ou éviter? Comment sera-t-il magnanime, bienfaisant, miséricordieux, tempérant, celui qui n'aura pas appris à se vaincre lui-même et à faire céder toutes les considérations humaines devant la vertu?

« Et pour dire toute Notre pensée, cela Nous semble vraiment une économie de la sagesse divine que l'homme ne puisse qu'au prix de l'effort et de la souffrance atteindre le salut. En effet, si Dieu a accordé au genre humain la rémission de sa faute et le pardon de son péché, ce n'a été qu'à la condition que son Fils unique lui paierait la juste peine qu'il avait le droit d'exiger. Or, Jésus-Christ, qui pouvait de bien des façons satisfaire à la justice divine, a mieux aimé satisfaire en sacrifiant sa vie dans les plus affreux tourments. Et par là il a imposé à ses disciples et à ses adeptes cette loi qu'il a scellée de son sang, que leur vie devînt un perpétuel combat contre les vices des mœurs et des temps. Qu'est-ce qui a rendu les Apôtres invincibles dans leur entreprise de propager la sagesse dans le monde? Qu'est-ce qui a fortifié cette foule innombrable de martyrs dans le témoignage sanglant qu'ils ont rendu à la foi, sinon la disposition où était leur âme d'obéir sans crainte à cette loi? Et ils n'ont pas marché par une autre voie, tous ceux qui ont eu à cœur de vivre chrétiennement et de se sauver par la vertu : nous donc, nous ne devons pas en choisir un autre, si nous voulons assurer tant notre salut propre à chacun de nous que le salut commun. C'est pourquoi, au milieu de ce règne éhonté des passions, il faut qu'avec un courage viril chacun se défende contre les séductions de la sensualité : et, tandis que de toutes parts les jouissances de la fortune et de la richesse s'étalent avec insolence, il faut fortifier son âme contre les attraits fastueux de la richesse, de peur qu'en aspirant à ces choses qu'on appelle des biens, mais qui ne peuvent pas la rassasier et bientôt vont disparaître, on ne perde ce trésor, dans le ciel, qui ne périt jamais.

« Enfin, ce qu'il faut déplorer surtout, c'est que par l'influence pernicieuse de l'opinion ou de l'exemple d'amolissement des mœurs on en soit venu à ce point que le nom et la vie de chrétien soient devenus pour beaucoup presque un sujet de honte : déplorable effet ou d'une perversité profonde, ou de la plus lâche des faiblesses : dans l'un et l'autre cas, mal détestable, mal le plus grand qui puisse arriver à l'homme! Car quelle est la chance de salut, quelle est l'espérance qui peut venir aux hommes, s'ils cessent de mettre leur gloire dans le nom de Jésus-Christ et s'ils n'ont plus ce courage de conformer ouvertement leur vie à la loi de l'Evangile? On se plaint sou-

vent que notre siècle est stérile en hommes de caractère. Qu'on ressuscite les mœurs chrétiennes : du même coup on aura rendu aux âmes leur dignité et leur constance.

« Mais telle est la grandeur, telle est aussi la diversité de ces obligations que la vertu humaine toute seule serait bien faible pour y suffire ; et comme pour la nourriture nous demandons le pain quotidien, il nous faut de même, pour confirmer notre âme dans la vertu, implorer du Ciel la force et l'énergie. C'est ainsi que cette loi commune, cette condition de la vie qui en fait, avons-Nous dit, une sorte de lutte perpétuelle, entraîne avec elle la nécessité de prier Dieu. Car c'est là, selon la parole si vraie et si belle de saint Augustin, la vertu de la prière faite avec piété : elle franchit les barrières du monde et appelle du Ciel la divine miséricorde. Contre les mouvements désordonnés des passions, contre les embûches des malins esprits qui nous circonviennent pour nous induire au mal, l'oracle divin nous ordonne de réclamer l'assistance et le secours du Ciel : *Priez, pour que vous n'entriez pas en tentation.* Et combien cette nécessité devient-elle plus forte si nous voulons avec utilité travailler aussi au salut des autres? Le Christ Notre-Seigneur, Fils unique de Dieu, source de toute grâce et de toute vertu, a voulu lui-même, avant de nous poser le précepte, mettre sous nos yeux l'exemple : *Il passait toute la nuit à prier Dieu,* et, à l'approche de son sacrifice, *il priait plus longuement.* Ah! combien nous aurions moins à redouter la faiblesse de notre nature et ce relâchement que la paresse introduit dans nos mœurs, si l'insouciance, pour ne pas dire le dégoût, ne nous faisait si souvent négliger ce divin précepte. Car Dieu est clément, il veut faire du bien aux hommes, et il a promis en termes exprès de dispenser ses dons avec une abondante largesse à qui les lui demanderait.

« Il fait plus : il nous invite lui-même à demander, et il nous en prie, pour ainsi dire, par ces paroles pleines d'amour : *Je vous le dis : demandez et l'on vous donnera; cherchez et vous trouverez; frappez et l'on vous ouvrira.* Et pour nous enhardir à le faire avec une familiarité confiante, il tempère sa majesté divine en se représentant à nous sous les traits d'un père plein de tendresse qui n'a rien de plus à cœur que l'amour de ses enfants. *Si donc vous qui êtes mauvais, vous savez donner des choses bonnes à vos enfants, combien plus votre Père qui est dans les cieux donnera-t-il ce qui est bon à ceux qui le lui demandent?* Si l'on réfléchit à ces paroles, on ne s'étonnera pas trop de voir saint Jean Chrysostome attribuer à la prière humaine une efficacité telle qu'il ait cru pouvoir la comparer à la puissance même de Dieu. De même, en effet, que Dieu, par sa parole, a créé l'univers, ainsi l'homme, par sa prière, obtient tout ce qu'il veut. La prière bien faite! quoi de plus puissant? Elle a sur Dieu même je ne sais quelle action par laquelle il aime à se laisser apaiser et fléchir. C'est que, quand nous prions, nous détachons notre âme des choses mortelles, et cette unique pensée de Dieu dans laquelle nous restons suspendus nous aide à prendre conscience de notre humaine faiblesse : par suite de quoi, nous jetant dans les bras et dans le cœur de notre Père, nous recourons à la puissance même du Créateur. C'est notre bonheur que de rester ainsi en présence de l'auteur de tout bien, comme si nous voulions exposer à ses regards les maladies de notre

âme, les faiblesses de notre courage, le dévouement de tout notre être; et, le cœur plein d'espoir, nous implorons l'aide et le secours de Celui qui peut seul apporter à nos maladies le remède, à nos infirmités et nos misères la consolation. Dans de telles dispositions, et ayant de soi, comme il est naturel, ces sentiments de modestie et d'humilité, un cœur est merveilleusement puissant pour incliner Dieu à la clémence; car, de même *qu'il résiste aux superbes, il donne sa grâce aux humbles*. Qu'elle soit donc toujours sainte pour tous, cette pratique de la prière; que tout, l'esprit, le cœur, les lèvres, prie à la fois; mais que notre conduite aussi soit en harmonie avec notre prière et que, par l'observation des lois divines, notre vie même soit une perpétuelle élévation vers Dieu.

« Comme toutes les autres vertus, celle dont nous parlons trouve, elle aussi, son origine et son aliment dans la foi divine. C'est Dieu, en effet, qui nous apprend quels sont pour l'homme les vrais biens, les biens uniquement désirables pour eux-mêmes; et l'infinie bonté de Dieu, et les mérites de Jésus rédempteur, c'est par lui, pareillement, que nous les connaissons. Mais, en retour, il n'est rien de comparable à cette pieuse habitude de la prière pour nourrir aussi et accroître notre foi. Cette vertu de la foi, affaiblie dans tant de cœurs, éteinte même dans un grand nombre, on voit quelle en est, de nos jours, la nécessité. C'est à elle, en effet, qu'il faut surtout demander non seulement la réforme des mœurs privées, mais aussi la solution de ces questions dont les bruyants conflits ont fait perdre aux Etats le calme et la sécurité. Si la fièvre d'une liberté sans frein agite les multitudes, si l'on entend monter de tous côtés les menaces frémissantes du prolétariat, si l'inhumaine cupidité des heureux ne sait point mettre de terme à ses prétentions, si nous souffrons de tant d'autres maux du même genre, on peut dire assurément (et Nous l'avons ailleurs plus amplement prouvé) que rien ne pourra nous apporter un remède plus efficace et plus sûr que notre foi chrétienne.

« Mais le sujet Nous invite à tourner de votre côté Notre pensée et Notre parole, ô vous que, par la communication d'un pouvoir divin, Dieu s'est choisis pour coadjuteurs dans les dispensations de ses mystères. Si l'on cherche les moyens d'assurer le salut des individus et celui des sociétés, il n'est pas douteux que c'est le clergé qui, par sa vie et ses mœurs, peut avoir sur l'un et sur l'autre la plus sérieuse influence. Que tous se souviennent donc que s'ils ont été appelés par Jésus-Christ *la lumière du monde*, c'est parce *qu'il faut que, comme un flambeau qui éclairerait l'univers, rayonne l'âme du prêtre*. C'est la lumière de la doctrine, et non cette lumière ordinaire, qui est requise dans le prêtre; c'est lui, en effet, qui doit remplir tout le monde de sagesse, extirper les erreurs et servir de guide aux multitudes dans ces sentiers périlleux et glissants de la vie. Mais la doctrine a besoin par dessus tout d'avoir pour compagne l'innocence de la vie, pour cette raison surtout que la réforme des hommes s'accomplit bien mieux par les bons exemples que par les beaux discours. *Que votre lumière brille devant les hommes, afin qu'ils voient vos bonnes œuvres*. Divine sentence, qui veut, sans nul doute, nous faire entendre que telle doit être, dans le prêtre, la plénitude et la perfection de la vertu qu'il puisse servir

comme de miroir à ceux qui portent sur lui leurs regards. *Il n'y a rien qui soit plus propre à former continuellement les autres à la piété et au culte de Dieu que la vie et l'exemple de ceux qui se sont consacrés au divin ministère : transportés par leur séparation du siècle sur un lieu élevé qui les met en vue, c'est vers eux que le reste des hommes tournent leurs regards, comme vers un miroir qui leur montre ce qu'ils doivent imiter.*

« C'est pourquoi, si tous les hommes ont besoin d'une vigilance continuellement attentive pour ne point échouer aux écueils du vice et ne point apporter dans la poursuite des choses périssables une convoitise exagérée, quel caractère plus religieux et plus ferme ce devoir doit revêtir dans les prêtres! Toutefois, ce n'est point assez pour eux de n'être point esclaves des passions : la sainteté de leur état réclame encore en eux l'habitude de l'énergie dans le commandement de soi-même et dans l'application de toutes les facultés de l'âme, de l'intelligence surtout et de la volonté, qui tiennent la première place dans l'homme, au service du Christ. *Vous vous disposez à tout quitter : n'oubliez pas de vous quitter aussi au nombre des choses qu'il faut quitter, ou plutôt que ce soit là pour vous l'essentiel et le principal : vous renoncer vous-même.* Une fois dégagé et libre de toute passion, leur cœur pourra s'ouvrir à ce zèle plein d'ardeur et de générosité pour le salut du prochain, et sans lequel leur propre salut ne serait point assuré. *L'unique profit qu'ils tireront de leurs subordonnés, l'unique gloire, l'unique satisfaction, c'est d'arriver aux moyens de préparer un peuple parfait. C'est le but qu'ils poursuivent de toutes manières, même au prix de toutes les meurtrissures du cœur et du corps, dans le travail et la souffrance, dans la faim et la soif, dans le froid et la nudité.* Cette vertu toujours en haleine, toujours intrépide à l'effort tenté pour le prochain, elle sera merveilleusement favorisée et raffermie par la fréquente considération des biens célestes. Et à mesure qu'ils s'appliqueront davantage à cette contemplation ils verront avec plus de clarté apparaître la grandeur et l'excellence et la sainteté de leurs fonctions sacerdotales. Ils comprendront l'infortune de tant d'hommes qui, rachetés par Jésus-Christ, courent pourtant à leur perte éternelle; et, dans la pensée de l'Etre divin, ils trouveront un surcroît d'ardeur pour s'appliquer à l'amour de Dieu et pour y exciter les autres.

« Voilà le plan le plus sûr pour arriver au salut commun. Mais, en l'appliquant, il faut bien prendre garde à ne pas se laisser effrayer par la grandeur des difficultés, ou décourager par la durée des maux qu'il s'agit de guérir. Dieu, dans son équitable et immuable justice, réserve des récompenses aux bonnes actions et des supplices aux péchés. Mais les peuples et les nations, ne pouvant se perpétuer au-delà des limites de la vie mortelle, doivent nécessairement recevoir ici-bas même la rémunération due à leurs actes. Aussi bien n'est-ce pas une chose nouvelle de voir prospérer une cité coupable. C'est l'effet d'un juste conseil de Dieu, qui, par ce genre de bienfaits, accorde parfois aux actions louables (et il n'est aucune nation qui en soit complètement dépourvue) une certaine récompense; saint Augustin nous rapporte qu'il en fut ainsi pour le peuple romain. C'est pourtant une loi tout à fait régulière que la prospérité d'un Etat dépende beaucoup de la manière dont il pratique officiellement la vertu, et particulièrement

celle qui est la mère de toutes les autres, la justice. *La justice élève les nations, tandis que le péché rend les peuples misérables.* Ce n'est pas le cas de Nous arrêter ici à la considération des injustices triomphantes, ni de rechercher s'il n'est point certains Etats dont les affaires semblent aller au gré de leurs désirs, et qui portent pourtant, comme caché au fond de leurs entrailles, un germe de misère. La seule chose que Nous voulons faire entendre, et l'histoire, à cet égard, est toute pleine d'exemples, c'est que les actions injustes finissent toujours par être punies, et que la sévérité de cette punition est proportionnée à la durée du crime.

« Pour Nous, Nous trouvons une grande consolation dans cette pensée de l'apôtre saint Paul : *Tout, en effet, est à vous; mais vous, vous êtes au Christ, et le Christ est à Dieu.* Mystérieuse conduite de la divine Providence, qui dirige et gouverne si bien le cours des choses mortelles que, de tout ce qui arrive aux hommes, il n'est rien qui ne serve à la gloire de Dieu même et qui ne profite en même temps au salut de ceux qui, de cœur et en vérité, cherchent Jésus-Christ! Or, tous ceux-là ont pour mère et nourrice, pour gardienne et pour guide, l'Eglise, cette Eglise qui, attachée au Christ son époux par les liens intimes d'une indissoluble charité, lui est pareillement unie par la communauté des luttes et l'association dans la victoire. Nous n'avons donc et Nous ne pouvons avoir aucune inquiétude pour l'Eglise; mais le sujet de Nos vives alarmes, c'est le salut de tant d'hommes qui mettent dédaigneusement l'Eglise à l'écart et que les nombreux chemins de l'erreur conduisent à leur perte; ce qui Nous remplit d'angoisses, c'est le sort de ces cités que nous sommes condamnés à voir se détourner de Dieu et s'endormir, au plus fort de la crise commune, dans la plus folle sécurité. *Rien n'est comparable à l'Eglise... Combien l'ont attaquée et ne sont plus? L'Eglise! elle monte jusqu'aux cieux. Telle est sa grandeur qu'elle triomphe des attaques et sort victorieuse de toutes les embûches : elle lutte sans jamais succomber, elle descend dans l'arène sans être jamais vaincue.* Et non seulement elle n'est point vaincue, mais cette vertu que, par une aspiration incessante, elle puise en Dieu même et qui, en transformant la nature, opère le salut, elle la conserve intacte et à l'abri de toutes les vicissitudes des âges. Or, si cette vertu a pu divinement sauver un monde vieilli dans le vice et abîmé dans les superstitions, pourquoi ne le ramènerait-elle pas de ses égarements? Trêve donc aux méfiances et aux ressentiments! Ecartons les entraves, et qu'en possession de ses droits rentre enfin cette Eglise à qui appartient la garde et la propagation des bienfaits de Jésus-Christ. Alors nous pourrons connaître par expérience ce que vaut la lumière de l'Evangile, ce que peut la vertu du Christ rédempteur.

« Cette année, qui touche à sa fin, Nous a, par bien des indices, fait constater (Nous l'avons dit en commençant) une renaissance de foi. Plaise à Dieu que cette étincelle devienne une flamme ardente, qui, consumant jusqu'à la racine des vices, ouvre bientôt la voie au renouvellement des mœurs et aux œuvres du salut! Pour nous, à qui a été confiée, dans des temps si difficiles, la nef mystique de l'Eglise, Nous tenons Notre esprit et Notre cœur fixés vers le divin Pilote, qui, le gouvernail en main, se tient, invisible, à la poupe. Vous voyez, Seigneur, comme les vents se sont de

toutes parts déchaînés, comme la mer se soulève par la violence des flots irrités. Commandez, Nous vous en supplions, vous qui le pouvez seul, commandez aux vents et à la mer! Rendez à la race humaine la véritable paix, celle que le monde est impuissant à donner, la tranquillité de l'ordre! Par votre grâce et sous votre impulsion, que les hommes rentrent dans l'ordre légitime, restaurant, selon leur devoir et par l'assujettissement de leurs passions à la raison, la piété envers Dieu, la justice et la charité envers le prochain, la tempérance envers eux-mêmes! Que votre règne arrive, et que la nécessité de vous être soumis et de vous servir soit comprise de ceux-là mêmes qui, pour chercher loin de vous la vérité et le salut, s'épuisent en vains efforts. Vos lois sont pleines d'équité et de douceur paternelle, et pour en procurer l'exécution vous offrez vous-même à nos facultés le secours de votre vertu. La vie de l'homme sur la terre est une vie de combats; mais vous-même *vous assistez à la lutte, aidant l'homme à triompher, relevant ses défaillances, couronnant sa victoire.*

« Dans ces sentiments, qui relèvent nos cœurs vers les joies d'une ferme espérance, et comme augure des bienfaits célestes et témoignage de Notre bienveillance, Nous vous accordons avec amour dans le Seigneur, à Vous, Vénérables Frères, en même temps qu'au clergé et au peuple catholique tout entier, la bénédiction apostolique.

« Donné à Rome, près Saint-Pierre, le jour même de la Nativité de Notre-Seigneur Jésus-Christ, en l'année 1888, de Notre Pontificat la onzième.

« LÉON XIII, PAPE. »

29. — M. Camélinat dépose une demande d'amnistie en faveur des grévistes de Monceau-les-Mines, Decazeville, Vierzon et des condamnés pour délits politiques et de presse; il demande l'urgence. M. Floquet se fâche tout rouge de n'avoir pas été prévenu et il combat l'urgence qui est repoussée après une sortie du citoyen Basly contre le président de la République.

30. — Le Sénat cède encore une fois aux injonctions budgétaires de la Chambre des députés, et adopte le budget tel que l'a voté la Chambre. Après cet exploit, M. Floquet lit le décret de clôture de la session. Un peu plus tard, M. Lockroy en fait autant à la Chambre et lui donne congé jusqu'au second mardi de janvier.

31. — Memento des principaux faits de la politique religieuse en 1888.

MOIS DE JANVIER

A cette date, dépêche annonçant que les catholiques de l'assemblée fédérale suisse ont envoyé une adresse à Léon XIII en l'honneur de son jubilé. Devant un auditoire de plusieurs milliers de personnes, à Hanau, Windthorst déclare que lui et ses amis ne se considéreront comme satisfaits que le jour où le pouvoir temporel sera établi.

Révocation du duc Torlonia, maire de Rome.

Sensation produite par les paroles de M. Lefebvre de Béhaine lorsqu'il a

présenté ses lettres de créance au Pape pour sa mission extraordinaire. — Affirmation du Concordat.

Félicitations de M. Cleveland. — Discours du Pape manifestant une affection particulière pour les Etats-Unis.

MARS

Discours du Pape aux cardinaux en faveur de l'indépendance pontificale.

Règlement par Mgr Ferrata, nonce de Belgique, de la question du Tessin et fin des difficultés pendantes entre le Saint-Siège et la Suisse.

Nomination d'un administrateur apostolique dans le Tessin, ayant le caractère épiscopal, par le Saint-Siège, d'accord avec l'évêque diocésain.

Attitude du Saint-Siège vis-à-vis des Chevaliers du travail et de Henry George.

AVRIL

Grand pèlerinage belge à Rome.

Pèlerinage français.

Projet de loi du gouvernement prussien rendant les droits corporatifs à un grand nombre d'ordres religieux, projet suivi bientôt d'effet.

Les Chambres du grand-duché de Bade ne votent que partiellement les arrangements conclus entre le gouvernement et le grand-duc. Les congrégations religieuses, en particulier, demeurent exclues.

A la suite d'élections conservatrices en Hollande, nouveau ministère où prennent place deux excellents catholiques.

MAI

Discours du Pape recevant les catholiques espagnols présentés par Mgr Catala.

Arrangement avec la Prusse sur la question du *Veto*. L'Etat renonce au droit de s'opposer à une nomination pour des motifs politiques ou électoraux.

Affaire du monument de Giordano Bruno.

Abolition de l'esclavage au Brésil.

Assemblée générale des catholiques français.

Encyclique du Saint-Père au Brésil.

Protestation de l'épiscopat napolitain contre le projet du Code pénal.

Réception du pèlerinage africain. — Commencement de la campagne contre l'esclavage.

Succès des catholiques belges aux élections provinciales.

Jubilé de Windthorst.

Déclaration du Pape au comité romain de l'Exposition vaticane sur le projet du nouveau Code pénal.

JUIN

Visite du nonce à M. Goblet pour le féliciter du discours prononcé par lui à l'occasion de l'incident Tisza.

Commencement de la discussion du nouveau projet du Code pénal au Parlement italien.

Discours du Pape sur la situation religieuse en Italie.

Rejet par assis et levé à Montecitorio des pétitions des évêques contre le nouveau Code.

Lettre du Pape à Mgr Foulon sur l'Université de Lyon.

Succès des catholiques belges aux élections législatives.

Triduum en l'honneur du bienheureux La Salle à Rome.

Mandement de Mgr Manning sur les progrès du catholicisme en Angleterre.

Vote du Code pénal italien. — Défaite l'*Unione Romana* à Rome.

Mort de l'empereur Frédéric.

Encyclique sur la liberté et le libéralisme.

Notification de la convention relative au Tessin par les Chambres fédérales suisses.

JUILLET

Décision du conseil d'Etat italien, expliquant que la loi des garanties ne confère pas au Vatican le privilège, le droit d'extraterritorialité.

Protestation du Pape.

Lettre encyclique du Pape aux évêques irlandais.

AOUT

Mgr Lavigerie en Angleterre.

Incident Strossmayer à propos des fêtes de Kiew.

Négociations pour le voyage de l'empereur Guillaume à Rome.

Campagne antiesclavagiste du cardinal Lavigerie en Belgique.

Voyage du ministre Crispi à Friedrichsruhe.

Fin du schisme arménien. Lettre encyclique du Pape à Mgr Azarian.

SEPTEMBRE

Conférence des évêques prussiens à Fulda.

Présentation de la loi provinciale et communale italienne.

Adresse des évêques de Prusse au Pape.

Congrès de Fribourg.

Messe de *Requiem* à Saint-Pierre.

Discours du Pape au pèlerinage du clergé des diocèses d'Italie.

OCTOBRE

Visite de l'empereur Guillaume à Rome.

Décret *Tolerari posse* sur les Chevaliers du travail aux Etats-Unis.

Subvention retirée par M. Crispi aux religieux italiens et rendue à M. Goblet.

Pèlerinage napolitain. — Affirmation de la question romaine.

Lettre du Pape au *Vaterland*.

Encouragements au comité catholique allemand.

Congrès diocésain des œuvres ouvrières tenu à Charleroi sous la présidence de l'évêque de Tournai.

Lettre des évêques belges au Pape.

Triduum à Tournai en l'honneur du bienheureux J.-B. De la Salle.

NOVEMBRE

Elections au Landtag prussien, victoire du centre catholique.

Appel pour le Congrès de Vienne.
Lettre des suffragants de Lyon au Pape.
Lettre du Pape aux organisateurs du Congrès catholique de Vienne.
Affaire du protectorat des missionnaires.
Nouvelles lois de police en Italie.
Loi sur l'émigration en Italie.
L'élection présidentielle aux Etats-Unis et le Vatican.
Second bref aux évêques d'Irlande.

DÉCEMBRE

Manifestation à Lyon en faveur du pouvoir temporel.

Lettre du Pape à Mgr Meignan, archevêque de Tours, au sujet des devoirs des journalistes catholiques, vis-à-vis des évêques.

Adresse de l'épiscopat belge au Souverain Pontife.

Manifestations d'Utrecht, de Gand et de Liège en faveur du pouvoir temporel.

Bruxelles honore à Sainte-Gudule la mémoire du Bienheureux fondateur des Frères des écoles chrétiennes.

Encyclique du Souverain Pontife pour la clôture de son Jubilé.

Clôture du Jubilé Pontifical par un *Te Deum* chanté à Saint-Pierre.

1er *janvier* 1889. — Les réceptions officielles à l'occasion du jour de l'an commencent à l'Elysée à dix heures et demie pour se terminer à deux heures et demie. — La seule partie intéressante de cet interminable et banal défilé est la réception du corps diplomatique. — Le Nonce du Pape, entouré de tous les ambassadeurs et ministres plénipotentiaires, prend la parole en leur nom et s'exprime en ces termes :

« Monsieur le Président,

« Au renouvellement de l'année, le corps diplomatique est heureux de se retrouver en votre présence pour vous offrir l'hommage de ses vœux les plus respectueux.

« En ma qualité de représentant du Souverain Pontife, je suis très flatté d'être, en cette circonstance solennelle, l'interprète officiel des souhaits bien sincères que tous les ambassadeurs, les ministres et les chargés d'affaires s'empressent de former, pour votre bonheur personnel, pour la prospérité du gouvernement de la République et pour le bien-être de la très noble nation française.

« J'ai la confiance que vous voudrez recevoir, Monsieur le Président, avec votre bienveillance accoutumée, cette expression unanime des vœux que nous avons l'honneur de vous présenter au nom de nos souverains et gouvernements respectifs. »

2. — Les trois souverains signataires de la triple alliance échangent entre eux des lettres de félicitations à l'occasion de la nouvelle année. Tous sont à la paix, du moins ils le disent.

3. — Le *Journal officiel* publie un décret du Président de la République convoquant pour le 27 janvier les électeurs de la Seine, à l'effet d'élire un député en remplacement de M. Hude.

4. — Le général Boulanger se présente comme candidat aux élections du 27 janvier. Il adresse à cet effet aux électeurs de la Seine un appel qui se termine par cette diatribe sanglante contre nos gouvernants actuels :

« La France a aujourd'hui soif de justice, de droiture et de désintéressement. Tenter avec vous de l'arracher au gaspillage qui l'épuise et aux compétitions qui l'avilissent, c'est pour moi la servir encore. La patrie est notre patrimoine à tous. Vous l'empêcherez de devenir une proie pour quelques-uns.

« Vive la France! Vive la République!

« Général Boulanger. »

5. — Monsieur le comte de Paris adresse la lettre suivante à M. le curé de Domrémy (Vosges).

« Monsieur le Curé,

« Je suis bien touché de la pensée que vous avez eue de vous adresser à moi au moment où les Sœurs qui donnaient une éducation chrétienne aux filles de Domrémy à côté du sanctuaire de Jeanne d'Arc, sont les victimes d'une odieuse persécution.

« Votre démarche ne m'a pas étonné. J'y avais droit, j'y comptais comme un hommage rendu aux traditions de la Monarchie nationale, qui, guidée par Jeanne d'Arc, a sauvé la France, au quinzième siècle, du sort de la Pologne. Je vous remercie d'avoir compris les sentiments de vénération et d'admiration que je professe pour notre héroïne nationale et populaire, de vous être souvenu qu'au moment où j'ai vu l'exil se dresser de nouveau devant moi, j'ai tenu à ne pas quitter la France sans avoir fait avec mon fils le pèlerinage de Domrémy, et peut-être même d'avoir remarqué que je l'avais accompli le 15 août, le jour où l'Eglise fête l'inspiratrice céleste de la mission miraculeuse de Jeanne.

« Les devoirs si nombreux de charité qui m'incombent ne me permettent pas de vous donner tout le concours que je voudrais; mais si la situation n'est pas changée, et s'il m'est possible de le faire, je serais heureux de renouveler l'année prochaine l'envoi de la somme de 1,000 francs que je vous fais adresser avec cette lettre.

« En attendant, je vous prie, Monsieur le Curé, de me croire votre affectionné,

« Philippe, *Comte de Paris.* »

6. — *Le Journal officiel* publie deux décrets, aux termes desquels : 1° la direction des postes et télégraphes passe du ministère des finances au ministère du commerce et de l'industrie; 2° les services de l'hygiène publique qui appartenaient au ministère du commerce sont rattachés au ministère de l'intérieur, pour être reliés au service de l'Assistance publique et former ainsi une direction générale de la santé publique.

7. — Des élections législatives ont lieu dans les départements de la Charente-Inférieure et de la Somme. M. Duport, candidat conservateur, est élu dans le premier département et le général Montaudon dans la Somme.

Un Congrès antiboulangiste a lieu dans l'amphithéâtre de la Société

d'encouragement, 44, rue de Rennes, sous la présidence de M. Anatole de la Forge. Il s'agit de s'entendre pour choisir un candidat unique à opposer, dans l'élection de la Seine, au général Boulanger. Après une séance des plus tumultueuses, M. Jacques, président du Conseil général de la Seine, est choisi comme candidat... de la République.

8. — La circulaire adressée par le citoyen Jacques aux électeurs de la Seine fait son apparition sur les murs de Paris. Cette circulaire s'attaque tout à la fois au cléricalisme qu'elle accuse de mener au combat tous les ennemis de la République et au général Boulanger qui en serait le porte-drapeau. On ne s'en douterait guère aux votes répétés de ce dernier et de ses amis. En vérité, on ne saurait être plus maladroit.

9. — Ouverture de la session du Parlement à la Chambre des députés. La séance est présidée par M. Pierre Blanc, président d'âge, qui s'ingénie, dans un discours aussi long que fastidieux, à faire l'éloge de sa *République fantaisiste*. La nomination des président, vice-présidents et secrétaire est très laborieuse. M. Méline ne passe qu'au troisième tour de scrutin.

Au Sénat, la séance est présidée par M. de Bondy, doyen d'âge, dont le discours est conçu en des termes aussi mesurés que sages.

10. — Les réunions *antiboulangistes* et *boulangistes* commencent sur toute la ligne. Aujourd'hui, c'est celle des Ternes organisée par les partisans de la candidature Jacques. Les orateurs y attaquent avec une extrême violence et au milieu d'un tapage infernal le général Boulanger. La séance se termine par un vote en faveur du candidat Jacques.

11. — La Chambre des députés achève de constituer son bureau, M. Méline prend possession de son fauteuil et prononce le discours d'usage : remerciements à ses collègues; promesses d'impartialité, *comme toujours* appel à la concentration républicaine, résumé des travaux parlementaires des sessions précédentes, éloges outre mesure du régime parlementaire qu'il suffirait d'amender *un peu* pour avoir la *meilleure des républiques possibles*. La majorité, satisfaite du langage que vient de lui tenir son président, le remercie à sa façon en votant l'affichage de son discours. Coût 40,000 francs, d'après le calcul de M. Floquet.

Le Sénat constitue son bureau en nommant M. Le Royer président, trois vice-présidents sur quatre, six secrétaires et trois questeurs.

12. — M. Tirard est nommé quatrième vice-président du Sénat, cette nomination complète la constitution du bureau. M. Le Royer prononce l'allocution d'usage, il remercie ses collègues et leur prédit pour l'année qui s'ouvre des travaux sérieux et *peut-être des agitations*.

13. — Réunion de l'union des droites. Elle réélit à l'unanimité son bureau. Puis elle s'occupe de la proposition de M. Gilibert des Séguins tendant à demander la dissolution de la Chambre. Après diverses explications, la réunion est d'avis d'en ajourner le dépôt.

Le Directeur-Gérant : VICTOR PALMÉ.

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 18, RUE DES FOSSÉS-SAINT-JACQUES.

DE QUELQUES ÉCARTS DE DOCTRINE

Notre société moderne est menacée jusqu'en ses fondements par une coalition d'erreurs opposées, discordantes, et qui cependant tendent toutes à l'éloigner de ses voies providentielles. Il serait vraiment bien à désirer que ceux qui cherchent à consolider le pauvre édifice battu des vents, les « conservateurs », puisque c'est ainsi qu'ils se désignent eux-mêmes, fussent en mesure d'opposer à ces erreurs dissolvantes un corps de doctrine vraiment solide. L'accord complet entre les hommes est irréalisable; mais ne pourrait-on pas du moins, avec de l'attention, de la bonne foi et quelque étude sérieuse, arriver à s'entendre sur les points les plus essentiels? Hélas! nous en sommes bien loin. Les conservateurs se disent volontiers les défenseurs de la religion, de la famille et de la propriété, et l'on entend dans leurs rangs même professer, sur ces trois sujets des théories hétérodoxes et absurdes. Passons en revue les termes de la trilogie, et signalons quelques-unes de ces théories.

I

Les conservateurs, les honnêtes gens en général, aiment se dire pénétrés de respect pour le principe de la propriété. Un grand nombre d'entre eux exagèrent même ce respect, parlant toujours des droits du propriétaire et paraissant ignorer que ces droits sont corrélatifs à des devoirs rigoureux. Le propriétaire ne peut licitement user de son bien que conformément à la volonté de Dieu, seul propriétaire absolu de toutes choses. Il sera donc responsable au jugement de Dieu de tout usage de son bien qui serait en contradiction avec les enseignements de la foi et les données de la raison. Coupable le propriétaire qui consacre au luxe ou à des satisfactions

d'ordre inférieur ce que Dieu lui a donné pour subvenir d'abord à ses besoins réels et pour répandre ensuite sur les autres les richesses dont il est le dépositaire et l'économe plutôt que le maître. Coupable le propriétaire foncier qui ne veille pas à ce que la loi de Dieu, la justice et les bonnes mœurs soient observées sur ses terres et par ses tenanciers. Coupable le possesseur d'actions qui n'emploie pas son influence à procurer aux ouvriers de la grande industrie ou des compagnies de chemin de fer le repos dominical dans les limites du possible, et les institutions qui leur permettent de vivre à bon marché, d'élever leurs enfants et d'économiser pour leurs vieux jours.

Sans doute, et il faut le dire bien haut, l'État ne peut s'ingérer dans la conduite de chaque propriétaire et remplacer les abus existants par l'abus plus grand encore de l'inquisition gouvernementale et de la réglementation à outrance. Il est certain cependant que les gouvernements ont, à l'égard des faibles, un devoir spécial de protection. S'ils exploitent cette vérité et en abusent dans la pratique, le socialisme d'État qui en résulte n'est-il pas, en partie, sinon justifié, au moins expliqué par la criminelle négligence qu'apportent les propriétaires à l'accomplissement de leurs devoirs?

Mais en face de ces erreurs « libérales », d'autres erreurs « socialistes », provoquées par une réaction irréfléchie, viennent se glisser dans les écrits et les discours des défenseurs de la bonne cause. C'est ainsi qu'on a pu lire dans le dernier livre de M. Drumont cette assertion étrange, que Dieu étant (ce qui est incontestable), le seul propriétaire absolu, les hommes ne peuvent avoir le *domaine direct*, la propriété des choses elles-mêmes, qu'il ne peut jouir que d'un droit d'usage sur ces choses, d'un *domaine indirect*. En d'autres termes, il n'y a pas de propriétaires, il n'y a que des usufruitiers. Et ce qu'il y a de plus fort, c'est que cette négation radicale du droit de propriété, tel que le reconnaissent d'un commun accord la théologie, la philosophie et le droit, nous est donnée par le vigoureux pamphlétaire comme le dernier mot de la théologie catholique; et pour qu'on ne puisse en douter, le bas de la page offre aux regards éblouis des citations de saint Thomas, qui jamais (est-il besoin de le dire?) ne s'est rendu complice de pareilles erreurs. On trouve encore dans le même livre une longue citation d'un écrivain socialiste, qui peut se résumer comme il suit. Étant donné un propriétaire possédant une terre d'une valeur de

100,000 francs, n'ajoutant rien personnellement à cette valeur, et dépensant chaque année 2,500 francs, revenu de sa terre, au bout de quarante ans, il aura dépensé les 100,000 francs, et *par conséquent* aura perdu son droit de propriété sur ladite terre. Ce qui revient à nier la productivité du capital-terre, représentant le travail et l'épargne des ancêtres. Un autre catholique, plein de zèle et d'esprit, insinuait dernièrement que le riche oisif, fût-il bienfaisant, vole le bien des pauvres en vivant uniquement de ses rentes. Que le riche oisif soit coupable à un autre point de vue, nous l'accordons bien volontiers; mais qu'on *vole* autrui en vivant de *son* bien, c'est là une énormité qui dénote l'oubli des premiers principes.

Il est vraiment urgent que les conservateurs et particulièrement les catholiques veuillent bien s'instruire des éléments de la morale chrétienne et du droit naturel, ne fût-ce qu'en consultant leurs curés respectifs : cette simple démarche leur épargnerait bien des erreurs, et aurait de plus l'avantage de les affermir dans l'humilité.

II

Au point de vue de la famille, les questions principales relatives au mariage ont été si bien élucidées par les encycliques de Léon XIII, que les catholiques sérieux ont rompu avec les erreurs les plus manifestes. Mais parmi les simples conservateurs, même parmi ceux qui font leurs pâques, que d'erreurs ont encore cours!

Le mariage civil, par exemple, qu'on dit n'être pas entré dans les mœurs, ne soulève aucune protestation. Nous avons eu des assemblées politiques conservatrices, où l'on aurait considéré comme un extravagant le député qui aurait proposé le retour aux prescriptions de l'Église, aux principes de la foi catholique. Beaucoup vont jusqu'à excuser la loi du divorce. Assurément cette loi serait fort inoffensive, si elle se bornait à permettre la rupture d'un lien qui n'a aucune existence réelle, le lien du mariage civil. Mais on sait assez que ce n'est pas pour cela qu'elle est faite.

L'erreur capitale de beaucoup d'honnêtes gens consiste dans l'oubli de cette vérité évidente, à savoir, que la famille est une institution antérieure à celle de l'État, antérieure logiquement et même dans l'ordre des temps, et que par conséquent les gouvernements, institués pour la défendre, n'ont aucun droit de la réglementer sur

les points essentiels et de la réformer d'après leurs idées changeantes. Tout le monde leur accorde le droit de régler les effets civils du mariage. Quant au lien matrimonial lui-même, quelque opinion que l'on adopte sur les droits de l'État chez les païens, il est certain du moins que chez les chrétiens il est entièrement soustrait à sa puissance. Et cependant combien de conservateurs, de chrétiens même sincèrement attachés aux principes, verraient avec effroi le rétablissement et le fonctionnement normal de ces tribunaux ecclésiastiques, seuls compétents, d'après le concile de Trente, sur tout ce qui touche à la validité ou à la nullité des mariages, et même à la séparation de corps?

Malgré une certaine résistance apportée par nos vieilles mœurs, on peut dire que la sécularisation de la famille est un fait accepté, non seulement par nos ennemis, mais jusqu'à un certain point par nos défenseurs.

On ne peut être étonné, après cela, de trouver, même dans des familles chrétiennes, de si déplorables complaisances pour les systèmes d'éducation plus ou moins neutres. L'oubli de Dieu, la méconnaissance du but de la vie, voilà ce qui se trouve au fond de bien des âmes faites pourtant pour la connaissance de la vérité.

III

La méconnaissance du but de la vie, c'est bien la raison profonde d'où germent tant d'erreurs au sujet de la religion. Tandis qu'elle est un objet d'horreur pour un grand nombre, elle est considérée par une foule d'honnêtes gens comme quelque chose de respectable sans doute, mais dont le domaine est limité. On se refuse à accepter la religion telle qu'elle est. L'idée que l'on s'en fait n'est pas sans rapport avec la conception païenne, d'après laquelle le culte divin motivait une série d'actes particuliers sans rapport et sans lien avec les autres. Mais le christianisme est venu rendre à la religion sa véritable place; désormais, ou il faut la rejeter entièrement, ou il faut la reconnaître comme la souveraine régulatrice de tous les actes humains, des pensées et des volitions les plus secrètes comme des manifestations extérieures de l'activité, des actes de la vie publique comme de ceux de la vie privée, du gouvernement des sociétés comme de la conduite de la famille et de l'individu.

Sans doute les enseignements des deux derniers Papes et ceux du Pontife régnant ont précisé sur ce point les idées des catholiques. Le « libéralisme » cependant, la tendance à faire la part de Dieu, à Lui dire, comme Lui-même dit aux flots de la mer : Tu n'iras pas plus loin, cette tendance est loin d'avoir disparu des sphères dirigeantes du parti « conservateur ».

On ne soutient plus en théorie la séparation de l'Église et de l'État. Mais on l'accepterait volontiers en pratique, si on pouvait la séparer de la persécution ouverte. On va jusqu'à dire que ce régime de « neutralité » est naturel aux grandes nations, pratiquement indispensable aux sociétés modernes. L'Église même, dit-on, l'accepte volontiers, et l'on cite à ce propos le Concordat de 1801, comme si l'Église, par cela seul qu'elle s'est alors abstenue de revendiquer explicitement tous ses droits, avait pu mettre en oubli ses traditions constantes et les principes invariables de son droit public!

On confond l'acceptation d'un état de choses avec la simple tolérance. Ou plutôt, on ne veut plus qu'il soit question de tolérance. L'erreur, et même le mal dans de certaines limites, pourraient être choqués par ce mot. Ménageons-les. « Ne parlons pas de tolérance, nous disait un jour un homme très éminent et très *conservateur* que nous nous garderons bien de nommer, ne parlons pas de tolérance, parlons de liberté pour tous. » Et la consigne fut complètement observée. Voyez les professions de foi de nos députés de la droite. Y est-il question des droits de Dieu, de son Christ, de son Église? Jamais. Ils glissent timidement le mot vague et dangereux de « liberté de conscience » au milieu de considérations plus ou moins naïves sur l'état de nos finances, de notre industrie et de notre agriculture; ils revendiquent « les droits du père de famille », autre formule équivoque, car le droit du père de famille ne va pas jusqu'à soustraire son enfant à l'instruction religieuse. En un mot, nous rougissons de Dieu et de sa loi, et nous nous leurrons ainsi du fol espoir de nous concilier les masses flottantes. Ces masses, peu intelligentes, ne comprennent rien à toutes ces finesses, et nous en sommes presque toujours pour nos frais de couardise, perdant tout, même l'honneur.

Sans doute, il est des cas où la tolérance de l'erreur s'impose plus ou moins. Parfois même un pacte tacite intervient entre les enfants de lumière et les fils du siècle dans les pays qui ont eu le malheur de perdre l'unité de foi, et ce pacte doit être loyalement observé.

Mais c'est là un état de choses déplorable en lui-même, dont on a l'audace de se vanter comme d'un progrès, et dont pourtant on ne doit pas plus se faire honneur qu'un malade n'est bien venu à se glorifier de sa maladie.

Et si ces considérations sont vraies quand il s'agit de simples dissidences laissant intactes les bases même du droit, combien n'est-il pas plus déplorable encore de pactiser avec la négation totale et systématique connue aujourd'hui sous le nom de « libre-pensée ! »

Que peut bien être une société libre-penseuse? Sur ce point, l'expérience n'ayant pas été faite, l'histoire ne peut rien nous apprendre. Mais il est facile de prévoir que dans un pays où rien n'est au-dessus de la discussion, il ne restera qu'un seul principe de cohésion, la force. Et entre les mains de qui, au service de quelles idées sera cette force? Entre les mains des aventuriers qui se supplanteront les uns les autres, au service des entraînements et des passions du jour. La vie sociale est-elle possible dans de pareilles conditions? Et, qu'on veuille bien le remarquer, l'homme ne pouvant vivre qu'en société, la chute totale de l'état social entraîne nécessairement la fin du genre humain; la vie physique elle-même, la conservation des individus et de l'espèce deviendra impossible.

Tel est le péril que nous fait courir la libre-pensée, et ce n'est pas en fermant les yeux que nous l'éviterons. Parler de tolérance à son égard, c'est s'aveugler ou trahir. Que sera-ce si les honnêtes gens eux-mêmes lui accordent, non seulement la tolérance, mais la liberté!

Il est temps, encore une fois, que les défenseurs de notre société chancelante cessent de pactiser avec l'erreur. Nous ne leur demandons pas de faire à tout propos des déclarations plus ou moins intempestives; mais nous leur demandons au moins, de ne pas accepter les « faux dogmes », comme les a si bien qualifiés Le Play, les faux dogmes de la Révolution. Nous leur demandons de professer la vérité intégrale, de pousser son application aussi loin que le permettent la prudence et la charité. C'est ainsi, et non en nous repliant sans cesse en mauvais ordre, que nous gagnerons, si Dieu le veut, la grande bataille du vingtième siècle.

Jude DE KERNAERET.

LES EXTASES, LA MÉDECINE ET L'ÉGLISE (1)

IX

DE L'HYSTÉRISME DANS L'HOMME, D'APRÈS CHARCOT. — QUE PROUVENT LES EXEMPLES QU'IL ALLÈGUE. — RÉCAPITULATION.

Lorsque le docteur Charcot s'appliquait à démontrer avec un grand luxe d'exemples et d'arguments la fréquence de l'hystérie dans l'homme, nous ne savons pas s'il visait la question des extases. La marche de ses discussions semblerait montrer qu'il n'y pensait guère, ou que, s'il y pensait, son intention n'était pas de fournir des armes, c'est-à-dire des arguments directs aux rationalistes dans cette question particulière; tout ce qu'il voulait prouver, c'est que l'hystérisme dans l'homme n'était pas aussi rare qu'on l'avait cru jusqu'à présent. Mais cette vague assertion ne peut troubler et confondre que des esprits non accoutumés aux discussions scientifiques. Afin de juger dans quelle mesure elle peut rendre vraisemblable que nos saints extatiques furent tous hystériques, nos lecteurs désireront savoir sans doute jusqu'à quel point arrive la fréquence de l'hystérisme dans l'homme, et à quelle forme hystérique se rapportent les cas allégués. Nous allons les satisfaire, et la réponse nous la prenons dans Charcot lui-même (2).

D'après l'éminent professeur, depuis 1875, il avait été soutenu cinq thèses devant la Faculté, dans le but de démontrer la fréquence de l'hystérisme dans l'homme, et son identité avec celle de la femme. L'une de ces thèses, soutenue par M. Klein, contenait quatre-vingt-neuf cas. Ces cas, probablement, avaient été recueillis

(1) Voir la *Revue* du 1er février 1889.

(2) *Nouvelles leçons sur les maladies du système nerveux, et particulièrement sur l'hystérie de l'homme*, etc. (Leçon VI, p. 38.)

en des temps et en des lieux divers; car déjà, en 1873, en réunissant et en discutant tous ceux qu'il avait pu trouver dans divers auteurs, Bernuts croyait avoir fait merveille en en signalant une douzaine sur des milliers constatés dans les femmes. En outre, dans l'ouvrage souvent cité de Richer sur l'hystéro-épilepsie, sur cent cinquante observations environ, nous n'avons relevé que quatre cas survenus chez des enfants ou des jeunes gens, avec un diagnostic plus ou moins certain, avec accès de délire et de somnambulisme, mais aucun, autant qu'il nous en souvient, avec extase et avec une véritable hallucination.

Malgré cela, nous admettons sans difficulté les quatre-vingt-neuf cas de Klein, et nous supposons que la diagnose en a été irréprehensible, d'autant plus que, depuis lors, le nombre en a été considérablement augmenté par les recherches des médecins américains, Putman et Walton, et voici à quelle occasion.

Tout le monde sait qu'aux États-Unis, grâce à la liberté, en cela excessive, accordée aux industries privées, les Compagnies de chemins de fer, par la rapidité vertigineuse de leurs trains et la rareté des précautions de prudence, s'exposent à de plus nombreux accidents qui sont naturellement très communs. De là, pour les médecins, une facilité plus grande pour étudier les troubles nerveux qu'en rapportent les machinistes et les voyageurs par suite des secousses physiques et morales éprouvées. Les médecins de ce pays ont même donné un nom particulier à cette névrose; ils l'appellent *railway-spine* ou *railway-brain*, comme qui dirait *spinite* ou *frénite* des chemins de fer.

Or, pendant qu'à Berlin, les docteurs Oppenheim et Thomson, en étudiant des troubles de ce genre produits, dans les chocs de trains ou ailleurs, par des secousses ou des coups, ont cru y découvrir une nouvelle maladie; les docteurs Putman et Walton, eux, ont remarqué dans quelques cas identiques à ceux qui s'offraient à eux, les symptômes de l'affection hystérique; de sorte que, à l'heure même où Charcot donnait ses leçons, l'étudiant Bateau préparait une thèse dans laquelle étaient recueillis deux cent dix-huit cas d'hystérie chez l'homme.

Que conclure de tout cela pour ce qui nous concerne? Absolument rien; soit que l'on considère l'étiologie, c'est-à-dire les causes qui ont déterminé dans ces cas le développement de l'affection hystérique et qui sont généralement les coups ou les épouvantes, soit

que l'on considère la forme que prend l'hystérisme dans ces mêmes cas. Sous ce dernier rapport, ainsi que nous l'avons déjà dit plusieurs fois, d'accord avec les hystérologues, les troubles compris sous l'unique nom d'hystérisme, sont d'une variété infinie : les uns sont psychiques, comme les pseudo-extases et l'hallucination; les autres sont somatiques, comme les accès convulsifs, les anesthésies, les gastralgies, les coxalgies, les monoplégies, les paraplégies, le mutisme, etc., etc. Grande variété présentent également les symptômes diagnostiques de l'hystérisme admis par la médecine; tels que les antécédents héréditaires, l'existence de points hystérogènes, la boule hystérique, et l'on peut dire la même chose de leurs diverses manières de se manifester, tantôt réunis, et tantôt, — ce qui est plus fréquent, — solitaires ou à peu près.

Dans ces conditions, on comprend que des voix autorisées n'aient pas tardé à se lever dans l'École de médecine pour se plaindre de la multiplicité des sens donnés au mot d'hystérie (1); on comprend également que pour nous persuader qu'une forme donnée d'hystérie, comme la forme extatique, est fréquente dans l'homme et supposable dans les saints, il ne suffit pas de nous présenter un groupe d'exemples de monoplégie, de coxalgie, d'aphasie, de gastralgie observés chez l'homme, quand bien même la nature hystérique de tous ces cas serait hors de controverse; ce qui n'est point. La nature multiple du trouble hystérique rend vraisemblable que

(1) Voir *Venturoli : l'Étude des maladies nerveuses et la saine philosophie.* Bologne 1887. — La confusion des pensées sur ce point est venue à un tel degré qu'on ne craint pas de déclarer hystériques des nations entières. Ainsi le docteur Starr, dans une séance de l'Association médicale de New-York, contestant l'efficacité de la méthode antirabique de Pasteur, ne s'est pas fait scrupule de dire que « *attendu le tempérament hystérique de la nation française*, la pluralité des cas prétendus d'hydrophobie survenus en France n'étaient probablement que des cas d'hystérisme ».

Quant à nous, plutôt que d'admettre l'hystérisme de la nation française ou de tout autre nation, nous pensons que l'heure serait peut-être venue de rechercher s'il n'aurait pas surgi parmi les médecins modernes une nouvelle névrose qu'on pourrait appeler *hystéropsie* ou *hystéricomanie*, et qui consiste à faire voir partout des hystériques. La tendance épidémique de pareilles névroses, jointe à l'influence de l'exemple dans les écoles et en dehors, expliquerait pleinement le développement de cette épidémie qui sévit parmi les modernes disciples d'Esculape. D'un autre côté, une douzaine, mettons si l'on veut une centaine ou plus de médecins, atteints d'hystéricomanie ou d'hystéropsie, nous semblerait un phénomène moins invraisemblable que celui d'une nation ou de l'espèce humaine tout entière devenue hystérique.

non seulement les diverses formes de la maladie sont tour à tour séparables, comme cela est prouvé par le fait, mais encore que la différence du sexe influe plus particulièrement sur la fréquence de l'une ou de l'autre forme. Nous avons donc raison de demander qu'on laisse de côté les monoplégies et tous ces autres troubles qui ne nous regardent pas, et qu'on nous dise simplement si l'extase hystérique est suffisamment fréquente dans l'homme pour qu'on puisse la supposer à la légère et sans preuves positives. Or, dans les six exemples donnés comme topiques par Charcot dans ses *Leçons* sur l'hystérisme de l'homme, il n'y en a pas un seul d'accès extatique séparé, ni rien qui ressemble à l'extase dans le cours des crises convulsives.

Le premier, devenu malade par suite d'une peur, n'éprouve, dans la période des gestes passionnés, que des hallucinations de peur et pas autre chose. Le second, déjà somnambule et perdu de vices, est également devenu malade par suite d'une peur ; cette période ne semble même pas se vérifier en lui. Le troisième, un débauché fieffé, déjà malade du cerveau par suite d'une blessure qu'il s'était faite pendant une orgie, fut atteint à la suite d'une chute d'un troisième étage. Dans ses accès, il représente parfaitement les deux premières périodes ; mais, observe le docteur Charcot, la période des hallucinations et des poses expressives paraît manquer complètement. « Cependant, ajoute-t-il, sans doute pour que l'observation ne reste pas tout à fait vaine, vers la fin des attaques, nous avons vu sa physionomie exprimer alternativement la terreur et la joie, pendant que ses mains erraient dans le vide comme si elles cherchaient un être imaginaire. » De là à une extase, il y a loin.

Le quatrième cas est celui d'un jeune homme de seize ans, devenu, lui aussi, malade par suite d'une peur. Il a des hallucinations tantôt gaies, tantôt peureuses, mais rien qui indique l'extase. Le cinquième cas concerne un jeune homme de vingt-deux ans, devenu malade comme les autres par suite d'une peur. Ses hallucinations se rapportent au fait qui l'avait épouvanté et à l'idée fixe d'un ver solitaire qui, dans son imagination, est synonyme de serpent. Son délire ne paraît pas avoir d'autre objet. Le sixième exemple, enfin, se rapporte à un jeune homme de dix-huit ans, devenu infirme à la suite d'une chute. Pendant ses accès, il paraissait continuellement en proie à un délire des plus féroces. Voilà tout. Nous ne disons rien d'un dernier exemple, relatif à deux petits

garçons et à une petite fille, parce qu'il est compliqué de phénomènes spirites dont nous ne voulons pas nous occuper en ce moment.

De l'exposé de ces divers cas et de tant d'autres que nous avons rappelés dans ce travail, Charcot conclut de nouveau, que « ces symptômes démontrent que l'hystérisme non seulement existe dans l'homme, mais qu'il s'y montre avec les mêmes apparences que dans la femme ». Nous, au contraire, nous concluons que l'hystérisme est toujours une maladie du sexe faible, très rare comparativement et même d'une manière absolue dans l'homme; car dans l'homme, il ne se développe jamais ou presque jamais que sous le coup d'une cause violente; et dès lors, — quelle que soit la diversité des formes qu'il revêt, ce n'est jamais ou presque jamais la forme des pseudo-extases, qui appartient exclusivement aux accès hystéro-épileptiques dans lesquels l'hystérie de l'homme se différencie encore plus nettement de celle de la femme.

Pour nous compléter, nous ajouterons que l'effet moral ordinaire de l'hystérisme dans l'homme est, au dire de Charcot lui-même, « une *dépression perpétuelle* (ce qui est absolument le contraire de l'exaltation d'une extase même morbide) avec *tendance à la mélancolie* », tandis que, dans la femme, l'effet ordinaire est la mobilité et le caprice. Après cela, si un médecin rationaliste s'entête à supposer que les extases des saints ne furent qu'un effet d'hystérie, que reste-t-il à faire, si ce n'est à le plaindre?

Et maintenant, en résumant tout ce qui a été dit de la présente question, le lecteur doit voir de lui-même et avec évidence, que, si les rationalistes ont jamais mal agencé une hypothèse contre les phénomènes surnaturels, c'est bien celle qui prétend réduire les extases chrétiennes à des manifestations hystériques. Elle ne se soutient pas, en effet, ni pour les saintes à l'intention desquelles ils l'ont imaginée, ni pour les saints auxquels elle convient à peu près comme un vêtement de femme à un homme. Mieux eût été, scientifiquement parlant, d'objecter d'une manière générale qu'on voit des phénomènes semblables à ceux des extases surnaturelles, produits par un trouble nerveux, sans avoir la malheureuse idée de prouver que ce trouble ou cette maladie est précisément l'hystérie. Étant donnée l'objection telle qu'ils l'ont déterminée, il est trop facile d'en montrer non seulement la légèreté, mais encore la pitoyable pauvreté. Le lecteur l'a vu; inutile d'insister. Pour qui a un atome de logique et une simple connaissance élémentaire du sujet, cette

hypothèse a juste le poids d'une bulle de savon qui éclate au contact d'un doigt. Laissons donc de côté l'hystérisme si nous voulons appliquer la science médicale au phénomène de l'extase. La médecine n'est pas tout entière dans l'hystérologie.

X

LE LIVRE DE MANTEGAZZA SUR LES EXTASES HUMAINES. — COMMENT IL PROUVE QUE LES EXTASES DE SAINTE THÉRÈSE N'EURENT PAS CE CARACTÈRE.

Nous avons déjà mentionné l'ouvrage publié, il y a un peu plus d'un an, par le docteur Mantegazza, sous ce titre : *les Extases humaines*. Ainsi que l'auteur le déclare dans la préface, ce travail devait être une vengeance, mais une vengeance à la Mantegazza. Or, il convient de le dire, cet écrivain n'aime pas les polémiques; il n'a d'acrimonie pour personne ni pour rien; il ne croit ni à Dieu, ni à diable, ni à l'Église, ni au christianisme, ni aux bonnes mœurs; il ne voit en tout cela que de pures utopies; cependant, lorsqu'il en parle, son langage n'est ni haineux ni sarcastique comme celui des autres incrédules.

Un de ses précédents ouvrages lui ayant attiré, à cause de son intolérable indécence, un déluge de critiques et de censures, même de la part des plus indulgents, il se sentit monter au front la rougeur de la honte et de la colère; et ce sentiment confus lui inspira de se venger à sa façon; non pas en ripostant aux injures, mais en faisant succéder à son livre digne d'une prostituée un second livre d'argument sublime, pouvant démontrer que l'auteur était capable d'autre chose que de patauger dans la boue. — « Si dans mon précédent ouvrage, dit-il, j'ai osé descendre dans le bourbier fangeux et fétide des vices humains..., pourquoi, renouvelant mon feuillage comme un arbre et lavé des pieds à la tête avec l'eau lustrale de la science, ne pourrais-je pas m'élever aux plus hauts sommets de la pensée et du sentiment? etc. » En voyant ainsi Mantegazza triomphant sur ces hauteurs, les critiques, naturellement, devaient être couverts de confusion.

L'idée d'une pareille vengeance était belle, assurément; et n'était-ce pas un premier pas vers sa réalisation que de qualifier de *bourbier fangeux et fétide* certains vices qu'il regardait auparavant,

selon son cynique décalogue, comme des fleurs embaumantes de la vie humaine ou animale? Un autre acheminement vers la vengeance ou la réparation, si l'on aime mieux, c'était de reconnaître que *l'eau lustrale de la science* dont l'auteur avait aspergé le susdit bourbier, n'avait pas suffi pour l'empêcher de se salir en y entrant. De même que les vers d'Ovide, malgré leur classique beauté, méritèrent à leur auteur la flétrissure d'immoralité, même dans la Rome dissolue des païens; de même le livre de Mantegazza, malgré son titre d'ouvrage etnologique, ne trompa personne, et fut, au contraire, jugé par tout le monde tel qu'il était, c'est-à-dire un manuel pornographique. Dans ses *Extases*, l'auteur offre une véritable réparation, en avouant avec simplicité le besoin qu'il avait de sortir de son bourbier et de se laver, non pour rire, mais pour de bon, avec les eaux lustrales de la science.

En somme, la vengeance ou réparation paraissait en bonne voie dans les premières pages du livre. Dans la suite, malheureusement, elle vint à rien, et cela pour deux raisons. La première, c'est que pour tenir propre l'amateur résolu de la fange, peu importe d'employer même l'eau lustrale; une lessive n'y suffirait pas. Ainsi en est-il advenu du livre des *Extases humaines;* tout en prétendant s'élever aux plus hauts sommets de la pensée et du sentiment, à chaque pas il retombe dans un langage inconvenant et lubrique; il retrempe ses pages dans le bourbier primitif. Le pire est que nous ne retrouvons même pas la fameuse eau lustrale de la science destinée à purifier les anciennes et les nouvelles souillures. Mantegazza est un écrivain facile, un admirateur du beau et un observateur quelquefois original; il décrit, il raconte, il compare; il analyse la surface des phénomènes; il dogmatise en incrédule et définit en matérialiste; mais il ne se propose nullement, dans le cours de ses deux volumes, de discuter à fond la nature de l'extase, spécialement sous le rapport médical. A peine s'en occupe-t-il dans les premières pages. Rattachant à l'idée d'extase toute forte manifestation de la pensée et toute exaltation du sentiment, il énumère les divers objets qui, d'ordinaire, excitent plus facilement l'esprit et le cœur. De là une série de chapitres sur les extases non seulement de l'amitié, de l'amour maternel, etc., mais encore sur celles que produisent l'amour de la patrie, la contemplation de la nature, les fleurs, la musique et même les triomphes politiques. Dans ces divers chapitres, il est plus parlé de l'objet de l'extase que de

l'extase elle-même; et, dans plus d'un cas, il n'est question de l'extase qu'en tant que l'auteur se demande finalement si une telle catégorie de personnes, en telles conditions, peut ne pas entrer en extase, et si l'on ne doit pas appeler extase la satisfaction qu'elles éprouvent. On avouera que ceci n'est ni une démonstration ni une discussion.

Mantegazza n'examine pas davantage si dans les extases chrétiennes il entre jamais quelque élément surnaturel. Son opinion en sens contraire est contenue dans le titre d'*Extases humaines*, placé au frontispice de son ouvrage, et dans le fait de confondre pêle-mêle les ravissements de sainte Thérèse et des autres saintes avec les extases improprement dites que nous venons de mentionner. Quelle part peuvent avoir les dispositions naturelles du corps et de l'âme dans les extases surnaturelles, nous le verrons dans la suite. D'ores et déjà, nous pouvons dire que, dans beaucoup de cas, et sous divers rapports, cette part est très grande; les auteurs mystiques et les théologiens n'ont pas attendu l'avis des modernes incrédules pour le reconnaître; mais ils ont toujours maintenu, et avec raison, que, malgré cela et en certaines conjonctures déterminées, l'intervention d'un élément surnaturel est visible et indéniable.

Au reste, pour convaincre le lecteur de l'existence de cet élément spécial dans les extases des saints, il n'est pas possible de suivre une meilleure voie que celle suivie par Mantegazza lui-même dans une intention opposée; car en recueillant de tout côté les exemples de toutes les exaltations et absorptions de l'âme, comprises à cause de leur force et de leur suavité sous le nom exagéré d'extases, et en les plaçant en face des extases vraies, il montre péremptoirement, à quiconque est capable de réfléchir, que ces deux ordres de phénomènes appartiennent à des espèces tout à fait diverses.

Il serait difficile de peindre mieux que ne l'a fait Mantegazza l'extase d'une mère qui contemple ses enfants, celle d'un naturaliste qui admire extatiquement la beauté des fleurs tropicales, celle d'un artiste devant son œuvre, celle de l'amant platonique, de l'avare, de l'orateur, et, Dieu nous pardonne! celle de Bismark et de Cavour quand ils eurent fait, l'un l'unité italienne, et l'autre l'unité germanique. Mantegazza dépeint à merveille; il exagère quelquefois un peu, mais pas toujours. Les extases de Bismark et de Cavour, par exemple, il les ébauche à peine au charbon; et c'est bien; il ne pouvait faire autrement pour demeurer dans le vrai, tandis qu'il

présente parfaitement les portraits des saintes extatiques, confondues pêle-mêle dans cette collection d'extatiques humains. C'est égal; quand bien même on placerait aux côtés de sainte Thérèse, nous ne dirons pas Bismark et Cavour au comble de leurs extases diplomatiques, mais à sa droite la mère et à sa gauche l'amant platonique, tous les deux en pleine extase, la première pensée qui vient à l'esprit et qui ne fait que se confirmer de plus en plus en comparant ces trois tableaux, c'est que le tableau du milieu offre un tout autre phénomène que les deux autres. Qu'on peigne avec les couleurs les plus vives et les plus délicates l'ivresse d'une mère qui, dans un élan de joie et d'amour, presse son enfant sur son sein et le couvre de baisers; ensuite que l'on rapproche cette extase humaine de celle de sainte Thérèse, dépeinte par Mantegazza avec le même pinceau et, pour plus de fidélité, avec les couleurs empruntées aux œuvres mêmes de la sainte extatique. Ici, du premier coup d'œil, on aperçoit une femme qui, planant au-dessus du monde des sens, fixe le soleil invisible de la Divinité; et, là où les intelligences les plus solides se montrent pauvres d'idées et pèsent timidement les termes, elle, sans autre instruction que celle d'une bonne petite religieuse, marche d'un pas certain comme qui lit dans un livre invisible avec la plus grande sûreté de doctrine et la plus grande justesse d'expression! La théologie est une science. Ne fût-elle qu'une sorte de cabale, comme les incrédules se plaisent à le dire, elle n'offre pas moins un corps de problèmes et de théorèmes, aussi ample et aussi varié que les mathématiques et la physique, et ramené, comme ces mêmes sciences, à un système de principes et de conclusions, à l'établissement et au développement desquels ont travaillé, pendant quinze siècles, des saint Augustin, des saint Thomas et cent mille autres, qui, par la force de leur génie, quelque usage qu'ils en aient fait, dament le pion aux plus grands penseurs de notre siècle.

Or, sainte Thérèse n'a jamais lu leurs ouvrages; et cependant lorsque Dieu l'attira à lui, comme elle dit elle-même et comme cela doit être, son esprit s'élève aux sujets les plus sublimes de cette science; elle est là comme chez elle; elle en disserte avec une telle connaissance et une telle précision, que des écrivains l'ont déclarée digne du titre de docteur.

Evidemment, il y a là un phénomène qui ne se rencontre pas dans les extases humaines. Jamais homme ni femme n'est sorti de

ces extases diplômés dans une science dont ils n'auraient même pas la première notion. La contemplation de notre sainte n'était pas une étude, mais une extase. En elle, l'esprit s'élève graduellement jusqu'au sublime, pénétrant de jour en jour davantage dans la connaissance d'une vérité et d'une beauté invisibles, infinies; d'abord consciente d'elle-même et capable de réfléchir sur les impressions qu'elle reçoit, et puis complètement perdue dans la contemplation et la jouissance de son divin objet. Or, il n'y a point là une exaltation de quelques instants; cela dure des heures et des journées entières. Ce qui détermine cet état, ce n'est pas une secousse morale violente ou la présence sensible de choses agréables ou désagréables; la raison mystérieuse en est complètement spirituelle dans les actes et dans les objets. Les sens externes suspendent leurs fonctions : l'imagination et la sensibilité se réchauffent et s'exaltent; la première, par une multiplication d'images en apparence disparates et contraires; la seconde, par des ardeurs, des évanouissements et des allégresses qu'on n'observe que dans les saints. Là se voit clairement l'effort des plus nobles facultés sensitives pour seconder l'élan des facultés spirituelles, pour atteindre avec elles un objet qui leur est disproportionné et jouir, autant qu'elles en sont capables, de la même satisfaction que celles-ci éprouvent (1).

C'est le contraire de ce que l'on observe dans les extases humaines. Celles-ci, en effet, partent de la contemplation d'un vrai, d'un beau, d'un bien sensibles; les facultés appréhensives des sens s'y unissent comme à leur propre et naturel objet, et l'affection sensitive s'y exalte d'abord naturellement, mais la contemplation et la jouissance peuvent en rejaillir sur les facultés supérieures, c'est-à-dire sur l'intelligence et la volonté? Tel est, sous ce rapport, le cas particulier de l'extase de l'amour maternel. Par son origine, son objet et ses actes, cette extase appartient à l'ordre sensitif, et ce n'est que par un rejaillissement non nécessaire qu'elle envahira les facultés supérieures de l'âme. Le tableau si fidèle qu'en fait Mantegazza, ne la représente pas autrement; or, ce que nous avons dit de l'extase de sainte Thérèse n'est qu'un extrait de la peinture que le même auteur en a fait dans son livre. Cela étant, et pour peu qu'on sache réfléchir, il suffit donc de jeter un regard sur ces deux tableaux pour découvrir l'absolue différence qui existe entre les

(1) Salis Seewis, *De la Connaissance sensitive*, etc., III et IV.

deux phénomènes psychologiques, réunis ici sous le nom d'extase.

Plus on l'examine et plus on se sent obligé de répéter que « l'extase de l'amour maternel est *humaine*, ou plutôt, qu'elle n'est pas une extase proprement dite; l'extase de sainte Thérèse, au contraire, et celle des autres saintes, sont des extases, mais non humaines, dans toutes leurs parties; dans celles-ci, il y a certainement quelque chose de surhumain. La même antithèse se retrouve à plus forte raison dans les autres extases énumérées par Mantegazza, depuis celle de l'amant platonique, espèce de funambule idéal destiné à tomber dans les bourbiers placés au-dessous de lui, jusqu'aux extatiques de Varzin et de Turin, ébauchés au charbon, selon le mot précité de notre docteur.

XI

MANTEGAZZA VEUT EXPLIQUER L'EXTASE PAR L'HYPNOTISME. — EN QUOI CONSISTE L'ÉTAT HYPNOTIQUE D'APRÈS DURAND DE GROS. — CE QU'IL Y A D'ANTIQUE ET DE RÉCENT DANS L'HYPOTHÈSE DE MANTEGAZZA.

Voulant indiquer en quelque manière la nature de l'extase, Mantegazza dit que, à son avis, « l'extase est un hypnotisme de la pensée et du sentiment, mais plus souvent du sentiment que de la pensée ». Comme preuve de cette définition, il fait d'abord observer que l'hypnotisme est un sommeil artificiel, plus ou moins profond, pendant lequel certaines parties du cerveau restent comme paralysées, tandis que d'autres parties sont extraordinairement excitées. Plus loin, il s'en réfère à l'analyse de l'hypnotisme faite par Durand de Gros, et, comme lui, il admet que « la caractéristique essentielle de l'hypnotisme est de *réduire à un minimum l'activité de la pensée*, en réduisant son travail à l'un de ses modes les plus simples. En soumettant le cerveau à l'excitation exclusive d'une sensation simple, homogène, continue, on obtient une espèce de suspension mentale, excepté sur un seul point. Cependant la force nerveuse continue à se produire sur le cerveau où elle s'accumule faute d'emploi, et il en résulte une congestion nerveuse. Cette force nerveuse, ainsi accumulée dans le cerveau, dit encore de Gros, peut se déplacer et se porter sur l'une ou l'autre partie, sur l'un ou l'autre nerf, sur l'un ou l'autre organe des sens et, de cette manière, en augmenter sensiblement l'activité ».

Nous n'avons pas à discuter l'explication que de Gros donne de

l'état hypnotique. Les médecins et les physiologues ont fort à faire avant d'expliquer, par des raisons purement organiques, certains phénomènes de l'état hypnotique, comme, par exemple, la communication à distance entre l'hypnotiseur et l'hypnotisé. Pour parler plus exactement, ce fait et beaucoup d'autres non seulement ne s'expliquent pas par les forces connues de la nature, mais ils sont contraires aux lois en vertu desquelles nous savons positivement que les forces de la nature agissent. Pris dans son ensemble, l'hypnotisme ne peut donc pas être invoqué pour expliquer par lui les extases ou autres phénomènes au moyen de causes purement naturelles et, moins encore, au moyen de causes matérielles. En nous en tenant à certains phénomènes que l'on signale, même en dehors de l'hypnotisme comme la catalepsie, les hallucinations et autres choses semblables, l'explication de de Gros ne nous semble qu'un tissu de phrases médicales qui ne signifient absolument rien, du moment qu'elles ne nous renvoient point à quelque loi connue de la physiologie. En vertu de quelle loi l'excitation simple et homogène, produite par des passes de main, doit-elle amener la suspension mentale, *un seul point excepté?* Sur quelle loi repose cette production de force qui continuerait à s'accumuler dans le cerveau? En vertu de quelle loi la force accumulée se transporte-t-elle à un signe de l'hypnotiseur sur tel ou tel centre nerveux? On pourrait en aligner de ces questions!

Malgré tout, cette théorie paraît à Mantegazza la plus claire de toutes et suffisante pour justifier sa définition de l'extase. « De même, dit-il, que, dans le somnambulisme provoqué au moyen d'objets brillants ou de passes magnétiques, nous isolons une partie du cerveau et la surexcitons, tandis que toutes les autres parties restent inactives; ainsi, dans l'extase, par une intense fixation de la pensée dans une contemplation unique, un désir unique, un sentiment unique, l'homme concentre toutes les forces psychiques sur un seul point et l'on retrouve tous les phénomènes de l'hypnotisme : la catalepsie, les hallucinations, le délire, l'anesthésie et jusqu'aux hémorragies capillaires de la peau (lisez : stigmates). »

Cette théorie, si l'on veut bien l'appeler ainsi, Mantegazza la croit neuve, et il n'est parvenu à la trouver, dit-il, qu'après plusieurs mois de méditation. Cela ne veut pas dire que sa méditation ne lui a pas suggéré ce que d'autres avaient écrit avant lui. De fait, son idée fondamentale, qui consiste à rapprocher les phéno-

mènes hypnotiques des phénomènes extatiques, est bien connue et circule déjà depuis quelque temps dans les écrits des médecins rationalistes.

Pour plus d'exactitude, distinguons pourtant dans l'extase deux classes de phénomènes : les uns sont constitutifs de l'extase elle-même, et les autres, accidentels, l'accompagnent parfois, mais peuvent également en être séparés, comme la vision sensible qui, aux yeux des incrédules, est toujours une hallucination, la rigidité ou catalepsie des membres et les stigmates. Pour cette seconde classe de phénomènes, on les cherche naturellement et spécialement dans l'hypnotisme, surtout depuis qu'en l'année 1885 les docteurs Bourru et Burot, médecins de La Rochelle, ont fait savoir, dans une brochure, comment ils avaient réussi à imiter le miracle des *stigmates* sur un malade hémiplégique en l'hypnotisant; expérience répétée par le docteur Mabille, à Paris, sur le même patient et devenue célèbre par suite.

De même, il n'est pas nouveau d'attribuer l'extase à une fixation intense de la pensée ou du sentiment sur un objet unique et déterminé. En substance, l'idée de Mantegazza est la même que celle du docteur Gratiolet qui, par principe, n'est ni incrédule ni rationaliste. « L'extase, dit-il, est l'empire de l'idée fixe. C'est la maladie des mystiques qui se plongent dans la contemplation des perfections de Dieu. Leurs facultés intellectuelles acquièrent une telle puissance qu'on pourrait les dire centuplées. C'est une attention sans limite, une aspiration surhumaine et triomphante. Tous les objets mondains sont, les uns après les autres, rejetés dans l'oubli; le sentiment de la gravité des corps s'évanouit. Tels furent les ravissements si célèbres parmi les mystiques (1). »

Enfin, il n'est pas nouveau non plus de faire provenir l'état extatique de l'exaltation extraordinaire d'un sentiment plus ou moins noble, comme on peut le voir dans le livre du docteur Lefebvre (2).

Le docteur Mantegazza n'a donc rien qui lui appartienne en propre, si ce n'est la confusion qu'il fait entre l'état extatique et l'état hypnotique. C'est là précisément le côté faible de sa théorie,

(1) *Anatomie comparée du système nerveux dans ses rapports avec l'intelligence.* Paris, p. 550.

(2) Louise Lateau, *Étude médicale.* Louvain, 1873, p. 256.

si l'on compare ces deux états au point de vue de leur genèse ou de leur nature, telles qu'elles ressortent de leurs manifestations.

XII

ÉVIDENTE DIFFÉRENCE ENTRE LE MODE DE PRODUCTION DE L'ÉTAT HYPNOTIQUE ET DE L'EXTASE. — COMMENT MANTEGAZZA TRANCHE LA DIFFICULTÉ. — ÉVIDENTE DIFFÉRENCE ENTRE LE SOMMEIL HYPNOTIQUE ET L'EXTASE.

Entre la genèse de l'état hypnotique et celle de l'extase, la différence est si manifeste que Mantegazza est le premier à la reconnaître. Quand est-ce qu'une sainte Thérèse ou tout autre saint eut besoin, pour entrer en extase, d'un objet luisant, ou de passes de main ou du regard impérieux d'un opérateur; conditions indispensables pour produire l'état hypnotique? Ici, l'auteur est obligé de supposer que le fixement de la pensée et l'ardeur du sentiment peuvent suppléer à ces manœuvres essentielles dans l'hypnotisme. Mais il ne prend pas garde que ce fixement et cette ardeur constituent précisément l'extase elle-même. On ne peut donc pas les alléguer comme causes naturelles, capables de suppléer aux excitants ordinaires d'un état hypnotique.

Mantegazza approuve en général la définition donnée par Braid, Carpenter, Liebault et autres, qui expliquent les phénomènes de l'hypnotisme par une attention concentrée, par la concentration de la pensée; mais il croit devoir éclaircir cette définition en y ajoutant les explications du docteur de Gros, que nous avons mentionnées plus haut et qui font consister le sommeil hypnotique ou dans *une espèce de suspension mentale, un seul point excepté;* ou dans une congestion nerveuse, c'est-à-dire une accumulation, au cerveau, de force nerveuse transportable sur tel ou tel centre. Au reste, cette seconde addition n'est mise en avant que dans l'espoir d'expliquer certains phénomènes accessoires du sommeil hypnotique, tels que la catalepsie et la lucidité ou clairvoyance. L'hypnose en elle-même consiste également, aux yeux du docteur de Gros, dans une concentration de la pensée : ce qui, au reste, signifie en d'autres termes la même chose que *sa suspension mentale, excepté sur un seul point.* Dire que la pensée est vraiment concentrée n'importe où, c'est signifier qu'elle suspend son activité

relativement à n'importe quel autre objet, à l'exception de ce même objet. Et en cela consistera également l'état extatique, s'il n'est pas autre chose qu'une hypnose, comme le prétend Mantegazza. Mais avec ce système, il s'est jeté dans un embarras où ne se trouvent point les hypnotistes. Car, si nous leur demandons comment se produit cette concentration mentale, ils répondent qu'elle se produit au moyen d'une excitation bien réglée du cerveau et amenée par des passes hypnotiques. Et jusqu'à un certain point la chose peut se tenir. Mais ne voyant point pratiquer dans la soi-disant hypnose de sainte Thérèse les susdites passes, nous demandons à Mantegazza comment se vérifie en elle cette concentration de l'activité mentale sur un seul point; et il répond que cela a lieu parce que la sainte fixe avec force sa pensée dans *une seule* contemplation et dans *un seul* sentiment. Or cela qu'est-ce autre chose, sinon *concentrer l'activité mentale sur un seul point?* — On le voit, la sainte tombe en extase parce qu'elle tombe en extase; elle devient hypnotique parce qu'elle est hypnotique.

Voilà où en sont les choses. D'après la science positive, l'hypnose est un état psychologique produit par certains moyens physiques déterminés dont l'action, souvent inexpliquée, quant au mode, est toujours nécessaire. Ces moyens ne s'apercevant pas dans l'extase chrétienne, la science positive, de ce seul chef, ne permet pas que ces deux classes de phénomènes n'en fassent qu'une, tant qu'on n'indiquera pas pour le second phénomène une cause équivalente à celle qui a fait naître le premier. Or, Mantegazza n'indique pas cette cause.

Mais au moins l'hypnose et l'extase se ressemblent-elles en elles-mêmes et dans leurs manifestations? Que le lecteur en juge directement par le tableau que Mantegazza trace lui-même des phénomènes hypnotiques, après les avoir empruntés au docteur Liebault. « Cet auteur, dit-il, *distingue dans l'hypnotisme cinq états successifs :*

1° Somnolence, pesanteur, torpeur;

2° Sommeil léger, pendant lequel l'hypnotisé entend encore ce qui se dit autour de lui;

3° Sommeil profond : l'individu ne se souvient plus de ce qu'il a fait ou dit ou entendu durant le sommeil; mais il est toujours en rapport avec les personnes présentes et avec celui qui l'a hypnotisé;

4° Sommeil très profond; l'individu est complètement isolé du

monde extérieur, il n'est plus en rapport qu'avec l'hypnotiseur;

5° Somnambulisme. — Ici, l'hypnotisé n'est plus maître de lui-même. Sous l'empire de la volonté de l'hypnotiseur et hors de sa présence, il exécute ce qui lui a été ordonné, comme écrire des lettres, manger, sortir de la maison, et, selon les circonstances, voler, etc., sans garder le moindre souvenir de ce qu'il a fait pendant le sommeil. Les livres qui traitent de l'hypnotisme regorgent de mille faits semblables et souvent plus vilains; on peut s'en assurer.

En vérité, pour trouver une ressemblance entre ce phénomène et celui de l'extase, il ne faut jamais les avoir comparés. Si on les rapproche, en effet, que peut-on trouver de commun entre cette série de sommeils de plus en plus profonds et l'activité toujours croissante d'une âme extatique qui, avec toute la fougue de ses facultés cognoscitives, plonge dans le spectacle et dans l'amour des choses célestes? Et ces assoupissements méthodiquement provoqués, préparés par une éducation spéciale, obéissant au commandement d'un opérateur et qui aboutissent à un véritable somnambulisme, qu'ont-ils de commun avec les ravissements des extatiques, qui arrivent souvent à l'improviste, sans même être précédés d'un recueillement intérieur et uniquement déterminés par une force mystérieuse qui soulève l'âme et la ravit jusqu'à l'exercice le plus sublime de ses facultés? Chez ces derniers, on voit aussi quelquefois intervenir le commandement d'un homme, c'est-à-dire du supérieur ecclésiastique, non pas pour déterminer l'entrée en extase, sur quoi il ne peut rien, mais pour ordonner à l'extatique, au nom de la sainte obéissance, de résister, autant que possible, à ces exaltations; et même alors, quels que soient ses efforts pour obéir, le plus souvent elle ne le peut pas.

En un mot, s'il y a une personne inapte à contrefaire une extase, c'est, après les hystériques, une somnambule hypnotique, quelque ardeur que puisse mettre l'hypnotiseur à l'y aider. Voilà la vérité. Tous les hypnotiseurs du monde réunis ensemble ne feront jamais une extatique, pour la raison bien simple que le somnambulisme est un état diamétralement opposé à celui de l'extase. C'est bien ce que voulait dire le docteur de Gros quand il a écrivait que le caractère de l'hypnotisme était de réduire au *minimum* l'activité de la pensée; ceux qui, au contraire, le font dériver d'une *concentration de la pensée* sont moins sages et moins bien inspirés.

XIII

INCOHÉRENCE DE L'HYPOTHÈSE DE MANTEGAZZA. — LES GRANDES ET VRAIES EXTASES, LES PETITES ET FAUSSES. — LES CONFUSIONS RENDUES IMPOSSIBLES PAR LE CÉLÈBRE DOCTEUR LEFEBVRE. — LES EXTASES MATHÉMATIQUES. — IMPOSSIBILITÉ DES EXTASES HUMAINES VRAIES.

Bien que Mantegazza adopte les déclarations du docteur de Gros, au fond, il s'en tient à la seconde définition; et c'est pourquoi il est nécessairement condamné à une perpétuelle incohérence. Dans l'égalité qu'il établit entre l'extase et l'hypnotisme, évidemment son point de mire est l'extase vraie, c'est-à-dire l'extase chrétienne. Mais en supposant cette égalité bien établie, il s'ensuivrait que toutes les autres extases humaines par lui décrites sont également des phénomènes hypnotiques : assertion trop manifestement étrange, pour le motif que, dans ces exaltations, il n'y a rien qui les fasse ressembler à aucun des sommeils hypnotiques, encore moins au plus violent de tous, celui du somnambulisme. D'un autre côté, on voit aussi dans ces extases *la concentration de la pensée et des forces psychiques sur un seul point*, et partant, une certaine analogie avec l'extase vraie, de sorte qu'en dépit de leur différence avec l'hypnotisme, on pouvait parfaitement les prendre pour sujet d'un livre intitulé : *les Extases humaines*. Cela se pouvait certainement, mais à la condition de n'y pas mêler les extases divines, lesquelles, sous le rapport de la concentration de la pensée, ne se différencient pas moins des extases humaines que les unes et les autres ne se différencient de l'hypnotisme. Mantegazza a cru prévenir cette objection en distinguant la grande extase, c'est-à-dire la vraie et complète, de *certains états initiaux, crépusculaires, qui lui ressemblent sans doute, mais qui manquent des phénomènes les plus élevés et les plus complexes;* et ces états, il les appelle *petites extases*. Mais si les grandes extases sont *les vraies*, les petites ne sont donc *pas vraies*, c'est-à-dire qu'elles ne sont pas des extases; elles ne constituent pas avec elles la même classe de phénomènes. Or, en passant en revue toutes les extases qu'énumère Mantegazza, nous ne trouvons de grandes extases ou extases vraies que dans nos saintes extatiques. Dans toutes les autres, il y a sans doute une concentration de forces psychiques; mais c'est une concentration humaine, incapable, de sa nature, de produire ces *phénomènes plus élevés et plus complexes*

qui sont propres à l'extase vraie. Par conséquent, regarder ces concentrations comme des états *initiaux*, *crépusculaires*, pouvant parvenir au sommet lumineux, à l'apogée d'une véritable extase, c'est une pure aberration.

Ecoutons ce que dit à ce sujet, non pas un théologien, mais un éminent médecin, qui eut l'occasion de l'approfondir, le docteur Lefebvre. « S'il est vrai, dit-il, qu'une profonde méditation de la grandeur de Dieu et de la Passion du Sauveur puisse ravir l'âme et suspendre l'action des sens, c'est-à-dire provoquer l'extase; s'il est vrai que la pieuse fougue des sentiments puisse produire le même phénomène, il faut admettre que l'extase peut se produire à plus forte raison dans d'autres circonstances très fréquentes. En un sens, il y a, en effet, des pensées de l'ordre terrestre qui doivent captiver l'âme avec bien plus de force que les pensées de l'ordre surnaturel. Le savant qui, à l'exemple de Newton, poursuit la solution d'un problème dont il attend la gloire et l'immortalité; le politique qui médite une combinaison d'où peut sortir le salut ou la ruine de son pays; le capitaliste qui calcule une opération qui peut lui donner l'opulence ou le précipiter dans la plus honteuse misère; est-ce que tout ce monde-là ne se trouve point dans une tension d'esprit autrement violente que celle d'une pauvre femme concentrant ses pensées sur la grandeur de Dieu ou méditant la Passion du divin Rédempteur?

« En outre, dans l'ordre des sentiments humains, ne voyons-nous pas chaque jour des transports d'une incomparable intensité? Et lorsque l'ardeur des sens vient s'ajouter à l'ardeur de l'âme, le résultat n'en est-il pas souvent une passion moitié humaine et moitié bestiale qui nous déconcerte? Des torrents de ce genre ne sont-ils pas capables d'entraîner l'âme beaucoup plus que le cours tranquille des affections surnaturelles?

« Pour moi, je le déclare au nom de la vraie psychologie : si les méditations religieuses ou l'amour ascétique peuvent, par leur seule force naturelle, ravir l'âme et suspendre les fonctions des sens, nos méditations profanes et nos passions humaines doivent pouvoir produire le même phénomène; et l'extase serait un phénomène vulgaire. Or les faits disent tout le contraire. »

Voilà un langage non moins précis que concluant. Le docteur Lefebvre n'a pas négligé d'examiner les concentrations humaines de la pensée et du sentiment dont Mantegazza fait une seule espèce

avec l'extase mystique. En parcourant les exemples qu'il en donne, on dirait que Mantegazza les connaissait et qu'il avait trouvé là la série des chapitres dont se compose sa revue des *Extases humaines*. Mais le médecin belge met chaque chose à sa place et l'y fait rester. Comparer d'une manière quelconque ces concentrations aux extases ou les regarder comme extases initiales, c'est une confusion hautement contredite par le fait. Si nous nous en tenons aux seules expériences de Bernheim, sur 987 individus hypnotisés, 460 arrivèrent au sommeil profond, 232 au sommeil très profond, 162 au somnambulisme. Mais des milliers de sujets qui éprouvèrent quelques-unes des extases humaines de Mantegazza, de tous les admirateurs des œuvres de la nature et de leurs propres chefs d'œuvre, mères et enfants, amants platoniques et non platoniques, avares, politiques, patriotes et *tutti quanti*, on n'a jamais vu ni dit qu'aucun d'eux fût parvenu à présenter des phénomènes analogues à ceux de l'extase religieuse.

S'il existe une classe de personnes parmi lesquelles on pourrait peut-être en trouver quelque exemple, ce seraient les mathématiciens, tant ces savants semblent s'approcher de l'idéal de la concentration de la pensée. Il est étonnant que Mantegazza ne leur ait pas consacré un chapitre à part, d'autant plus que les cas sont innombrables. Arago raconte d'Ampère que, pendant ses leçons, il s'absorbait tellement dans son sujet, qu'habituellement il finissait par prendre son mouchoir pour le chiffon qui sert à effacer l'ardoise, et par employer indistinctement les deux objets au double usage auquel ils sont destinés. Un jour, sur la voie publique, il s'arrêta derrière un fiacre et se mit à écrire dessus, avec de la craie, un problème qui l'obsédait. Tout à coup la voiture se meut et Ampère continue d'écrire en marchant jusqu'à ce que le cheval, le gagnant de vitesse, l'arrache de son extase, emportant au loin le problème qui en faisait l'objet.

Des faits de ce genre abondent dans le présent aussi bien que dans le passé. Les anciens élèves du célèbre P. Beccaria comme ceux du P. Pianciani, professeur de physique, aiment à se rappeler les étonnantes abstractions de ces doctes maîtres; elles ne le cèdent en rien à celle d'Ampère. Le P. Pianciani ne pouvait pas facilement venir à bout de son bréviaire. Son vénéré Supérieur, dans le but d'assurer le repos à sa délicate et timide conscience, eut la pensée de le faire dispenser de l'office par le Souverain Pontife, qui était

alors Grégoire XVI. Il demanda donc et obtint, pour lui et le savant, une audience. Or, pendant que le Supérieur exposait le cas, ne voilà-t-il pas que Pianciani, apercevant une sonnette sur le bureau du Pape, s'oublie à la contempler. Son esprit s'absorbe dans la pensée qu'il y a là un corps sonore pouvant se prêter à une expérience; il le saisit machinalement de sa main, l'agite une fois, deux fois et en analyse tranquillement l'effet. Le Pape, qui avait tout vu, n'en voulut pas savoir davantage et il accorda immédiatement la dispense demandée.

Si nous voulions enregistrer ces sortes d'extases mathématiques arrivées à tant d'autres, et même sous nos propres yeux, la litanie serait longue; et à côté de l'absorption ou concentration de la pensée, ne manque pas toujours celle du sentiment. Lorsque Archimède, trouvant dans son bain la solution d'un problème qu'il cherchait, oublie de reprendre ses vêtements et court dans les rues de Syracuse, en criant son fameux *Eureka!* (J'ai trouvé), il y avait là, sans aucun doute, un accès de joie mathématique. Pourtant on n'a jamais pensé à mettre Ampère, Beccaria, Pianciani et tant d'autres, pas même Archimède, au nombre des vrais extatiques, à côté de sainte Thérèse; et aucun de ces savants, dans leurs extraordinaires abstractions, n'a franchi ni pu franchir l'immense intervalle qui les sépare de la véritable extase.

Toute comparaison entre ces deux états et tout passage de l'un à l'autre sont également impossibles au point de vue de l'intensité, de la durée et même de l'objet, comme dit fort bien le docteur Lefebvre. Si l'extase vraie n'est que le plus haut degré d'une concentration naturelle des forces psychiques, on ne nous fera pas comprendre comment cette concentration parfaite n'a jamais lieu sur les objets les plus proportionnés aux facultés naturelles de l'homme, tandis qu'elle a toujours lieu, au contraire, sur les objets les plus disproportionnés, puisqu'ils appartiennent au monde surnaturel.

De plus, il pourra bien se faire que l'attention ou le sentiment humain suspende, d'une manière quelconque, l'activité des sens pendant quelque temps, mais ce temps ne peut jamais être bien long. Car s'il est possible que la pensée et le sentiment absorbent momentanément toute la force de l'âme pour donner un élan vers un objet, il faudra qu'ils retombent parce que cet état est violent et contraire à la nature. Se tenir en équilibre dans ces hauteurs, comme cela arrive dans l'extase véritable, cela suppose un tout autre

ordre de moyens; les élans, si parfaits qu'on les suppose, ne constituent pas le vol; pour voler, il faut des ailes, c'est-à-dire l'attraction et l'appui d'une force étrangère.

Pour la même raison d'harmonie naturelle entre les facultés humaines, l'absorption de la force psychique au profit d'une seule d'entre elles est toujours renfermée dans certaines limites. Ainsi, la sensibilité, sauf le cas de maladie, pourra bien s'émousser, mais non pas s'éteindre au point de ne pas répondre aux plus violentes impressions. « Nul doute, écrivait le docteur Lefebvre, que, pour retirer de leurs extases Socrate et les autres savants à abstractions, on n'aurait eu besoin ni de l'application du fer, ni des pointes de feu », qui laissent très souvent insensibles les extatiques religieuses.

Le docteur Lefebvre conclut donc, à juste titre, que l'extase véritable n'est pas humaine, et nous, pour compléter sa proposition, nous disons que les *extases humaines* sont une chimère.

Mais n'oublions pas l'hypnotisme qui, d'une manière spéciale, doit servir à expliquer naturellement le phénomène des stigmates et autres faits analogues. Ce sera le sujet d'un prochain article, s'il plaît à Dieu.

B. Gassiat, *Pr. ap.*

LES ERREURS ROSMINIENNES

1. Rosmini est un prêtre dont la grande piété et les saintes entreprises ont été une des gloires de l'Italie. Il a même eu l'honneur de laisser après lui une congrégation religieuse, qui s'est rendue recommandable par son dévouement à l'Église et ses œuvres de charité. Toutefois, il nous montre une fois de plus combien l'esprit de l'homme a besoin d'être constamment préservé de l'erreur par le magistère de l'Église. Aussi, le Saint-Siège, qui, autrefois, au quatrième concile de Latran, n'a pas hésité à condamner le bienheureux Joachim de Flore, lui aussi prêtre pieux et chef d'une illustre abbaye, vient de signaler aux pasteurs du monde entier les erreurs de Rosmini, afin qu'ils mettent en garde contre elles les maîtres de la jeunesse, surtout les professeurs des séminaires.

Nous devons donner beaucoup d'attention à cette condamnation, car un certain nombre de ces erreurs se retrouvent dans toutes les contrées de la terre, particulièrement en France, sinon toujours dans la forme que leur donnait Rosmini, du moins quant à la substance.

I

L'ERREUR FONDAMENTALE : CONFUSION ENTRE L'ÊTRE INDÉFINI ET L'ÊTRE INFINI

2. L'erreur fondamentale de Rosmini nous paraît être la confusion entre *l'être en général* et *l'être divin*; en d'autres termes, entre *l'indéfini* et *l'infini* : « Dans l'être qui fait abstraction des créatures et de Dieu, c'est-à-dire dans l'être indéterminé, il y a la même essence qu'en Dieu, être non indéterminé mais absolu (1). »

(1) « In esse quod præscindit a creaturis et a Deo, quod est esse indeterminatum, atque in Deo, esse non indeterminato sed absoluto, eadem est essentia. » (Prop. VI^a.)

3. *L'être en général* est l'être considéré par l'abstraction de l'esprit comme n'ayant aucune détermination ; c'est l'être possible aussi bien que l'être réel, l'être participé et reçu aussi bien que l'être existant essentiellement, l'être qui n'existe que dans l'esprit aussi bien que l'être qui existe dans la nature. *L'être divin*, que l'on appelle aussi *l'être simplement ou l'être infini*, est l'être unique, réel et subsistant, qui renferme en lui-même toute la plénitude de l'être.

L'être, en général, est quelque chose de si vague qu'on le retrouve dans tout ce qui est entendu par l'esprit ; l'être infini est si précis qu'il n'existe que dans une seule réalité, distincte non seulement de l'être en général, mais de tout autre être réel. L'être en général se dit de tout, se retrouve en tout, parce que, n'ayant en lui-même rien de déterminé, il convient à tout objet ; l'être divin est séparé de tout le reste par une excellence qui ne souffre, entre lui et les autres réalités, qu'une lointaine analogie, et en conséquence, au lieu de se dire de tout ce qui est, il ne peut pas même se dire de plusieurs sujets, il ne se dit que d'un seul (1). En un mot, l'être en général est un concept abstrait et vague qui se dit de tout ; l'être divin est une réalité concrète et déterminée qui se dit d'un seul : « Dieu, dit le concile du Vatican, étant une substance spirituelle, une, singulière, entièrement simple et incommutable, doit être proclamé distinct du monde en réalité et par essence, ineffablement élevé au-dessus de tout ce qui n'est pas lui, qui existe ou peut se concevoir (2). »

4. Or, Rosmini confond l'être en général, fruit de l'abstraction de

(1) « Infinitum absolutum est ens comprehendens omnes perfectiones cujusque limitis expertes ; proinde non concipitur ut in potentia ad hujusmodi perfectiones, sed ut eas actualiter habens ; et consequenter non est quid indeterminatum et determinabile, sed ens habens propriam naturam nullis limitibus specificis aut genericis circumscriptam aut circumscribendam. At *ens in genere* oppositas omnino proprietates exhibet. Non enim est quid infinitum comprehensive, seu actu, sed solummodo extensive seu in potentia ; est quid maxime indeterminatum ac determinabile, et reapse determinatur in generibus, speciebus et individuis. Quocirca *ens in genere* inspectum dici infinitum *privative*, vel in potentia ; quod quantum differat a vero infinito nemo, nisi mente prorsus cæcus, non videt. » (*Card. Zigliara, Summa phil.* Ontol., lib. II, cap. III, art. 4, n. 5.)

(2) « Qui cum sit una et singularis simplex omnino et incommutabilis substantia spiritualis, prædicandus est re et essentia a mundo distinctus in se et ex se beatissimus, et super omnia, quæ præter ipsum sunt et concipi possunt, ineffabiliter excelsus. » (Conc. Vat., *de Fide catholica*, cap. I.)

l'esprit, avec l'être divin, réalité infinie et subsistante : « L'être indéterminé qui, sans aucun doute, est connu de toutes les intelligences, est ce divin qui est manifesté à l'homme dans la nature (1). » Dieu, sans doute, comme le dit saint Paul (2) et comme le répète le concile du Vatican (3), peut être connu par la raison naturelle, car la raison de l'homme peut, par ses forces naturelles, connaître l'existence de Dieu, sa puissance, sa sagesse, sa bonté. Ainsi l'ont connu les philosophes païens, dit saint Paul, et c'est pourquoi, ajoute-t-il, ils sont coupables, ne lui ayant pas rendu le culte qui lui était dû (4). Pour Rosmini, au contraire, les philosophes anciens ont connu Dieu parce qu'ils ont connu l'être en général ; la raison naturelle peut connaître Dieu parce qu'elle peut connaître l'être indéterminé. L'être indéterminé, dit-il en commentant ou plutôt en falsifiant le texte de saint Paul, est cet être divin que toutes les intelligences peuvent connaître, qui est manifesté à l'homme dans la nature (5).

D'après Rosmini, l'être indéterminé ou l'être en général est si bien l'être même de Dieu, que l'esprit, en entendant l'être en général, possède en lui l'être divin : « Au sein de l'univers, à savoir dans les intelligences qui s'y rencontrent, il y a quelque chose auquel convient le nom de *divin*, non pas dans un sens figuré, mais dans le sens propre (6). »

5. Pour Rosmini, en effet, l'esprit, du moment qu'il entend l'être en général, est uni à Dieu, parce que l'être auquel il est uni par l'acte de l'entendement est l'être même de Dieu : l'être en général, l'être de chaque chose, dit Rosmini, « est une actualité qui ne se

(1) « Esse indeterminatum, quod procul dubio notum est omnibus intelligentiis, est divinum illud quod homini in natura manifestatur. » (Prop. IV^a.)

(2) « Quia quod notum est Dei, manifestum est in illis; Deus enim illis manifestavit. Invisibilia enim ipsius, a creatura mundi, per ea quæ facta sunt, intellecta, conspiciuntur; sempiterna quoque ejus virtus, et divinitas. » (Rom., I, 19-20.)

(3) « Apostolus, qui a gentibus Deum per ea, quæ facta sunt, cognitum esse testatur. » *De fide cath.* (cap. IV.)

(4) « Ita ut sint inexcusabiles : quia cum cognovissent Deum, non sicut Deum glorificaverunt, aut gratias egerunt; sed evanuerunt in cogitationibus suis et obscuratum est insipiens cor eorum. (Rom., I, 20-21.)

(5) Prop. IV^a.

(6) « In natura igitur universi, id est in intelligentiis quæ in ipso sunt, aliquid est cui convenit denominatio divini non sensu figurato, sed proprio. » (Prop. III^a.)

distingue pas de l'actualité divine (1) »; c'est un acte qui est identique à *l'acte premier*, à « l'acte pur ».

Ce n'est donc pas, il faut bien le remarquer, par une simple métaphore que Rosmini donne à l'être en général le nom *d'être divin;* c'est dans le langage le plus strict. Pour lui, ce qui porte le nom d'être ne peut jamais être pris pour un effet de Dieu, une image de Dieu; c'est Dieu même : « En affirmant le divin dans la nature, dit-il, nous n'employons pas ce vocable, *le divin*, pour signifier *un effet non divin de la cause divine*, et notre intention n'est pas non plus de parler *d'un certain divin* qui serait tel par participation (2) », qui serait divin seulement par participation ou improprement; le divin qui est dans la nature est l'être même de Dieu, parce que l'être en général est l'être même de Dieu.

6. Rosmini se plaît spécialement à identifier l'être en général avec le *Verbe*. D'après lui, le Verbe de Dieu est cet être primitif qui est à la base de toute connaissance intellectuelle, cet être qu'entend l'intelligence du moment qu'elle entend quelque chose, en un mot, l'être en général. L'être en général est si complètement identique avec le Verbe que Dieu le Père lui-même ne peut apercevoir qu'une distinction de raison entre l'un et l'autre. « L'être indéterminé, objet d'intuition, dit Rosmini, est quelque chose du Verbe que l'entendement du Père distingue du Verbe, non réellement, mais logiquement (3). »

7. Concluons.

Rosmini met une simple différence de raison entre l'être en général et l'être divin. Celui-ci est l'être pris dans son sujet infini; celui-là est l'être considéré comme abstrait de tout sujet : *esse quod præscindit a Deo et a creaturis* (4). Rosmini appelle le premier *l'être indéterminé*, *esse indeterminatum*, et le second *l'être absolu*, *esse absolutum*. Mais l'un ne diffère de l'autre que par une pure abstraction de l'esprit; dans la réalité, l'un est identique à l'autre :

(1) « Est actualitas non distincta a reliquo actualitatis divinæ. » (Prop. IIIe.)

(2) « Cum divinum dicimus in natura, vocabulum istud *divinum* non usurpamus ad significandum effectum non divinum causæ divinæ; neque mens nobis est loqui de *divino* quodam quod tale sit per participationem. » (Prop. IIe.)

(3) « Esse indeterminatum intuitionis, esse initiale, est aliquid Verbi, quod mens Patris distinguit non realiter sed secundum rationem a Verbo. » (Prop. VIIe.)

(4) Prop. VIe.

l'être en général est réellement l'être même de Dieu ou du Verbe.

Telle est, à notre avis, l'erreur fondamentale du système rosminien. A cet égard, le système de Rosmini ne diffère pas du système de Hégel.

II

PREMIÈRE CONSÉQUENCE : PANTHÉISME

8. Mais Hégel est un incrédule de profession, il ne craint pas de se jeter ouvertement dans le panthéisme. Rosmini est un prêtre pieux, il recule devant l'abîme qui s'ouvre devant lui.

Mais il a beau chercher à échapper; bon gré mal gré, il tombe dans le panthéisme. Il a posé le principe, la conclusion s'impose. Les formules panthéistes apparaissent à chaque instant sous sa plume : il tâche bien de s'en dissimuler le caractère, il tente même de les corriger, mais il ne réussit qu'à montrer son embarras, il n'arrive pas à se soustraire à l'empire de cette monstrueuse erreur.

Et, en effet, Rosmini met l'être en général au commencement de l'ordre ontologique comme de l'ordre logique; car toute essence, dit-il, est de l'être, comme toute idée est une vision de l'être. C'est pourquoi il lui donne le nom *d'être initial.* « L'être, objet d'intuition, dit Rosmini, est *l'acte initial* de tous les êtres (1) », c'est-à-dire l'être indéterminé est le fond de toute réalité comme de toute pensée, il est l'être en qui et par qui commence tout ce qui est, de quelque manière qu'il soit : « L'être initial est le commencement tant des choses idéales que des choses réelles (2). »

Cet être, dont l'esprit a naturellement l'intuition, est donc le fond de tous les êtres finis, qui ne méritent le nom d'êtres que parce qu'ils possèdent cet être primitif et universel : « Les êtres finis, dont se compose le monde, sont la résultante de deux éléments, à savoir du terme réel fini et de *l'être initial qui donne à ce même terme la forme de l'être* (3). »

Mais cet être est aussi le fond de la nature divine; car Dieu,

(1) « Esse, objectum intuitionis, est actus initialis omnium entium. » (Prop. IXe.)

(2) « ... Esse initiale est initium, tam cognoscibilium quam subsistentium. » (Prop. IXe.)

(3) « Entia finita quibus componitur mundus resultant ex duobus elementis, id est ex termino reali finito et ex esse initiali quod eidem termino tribuit formam entis. » (Prop. Ve.)

comme la créature, n'est un être que parce qu'il est l'être : « L'être initial, dit Rosmini, est pareillement le commencement de Dieu, selon que nous le concevons, et des créatures (1). »

9. Cet être s'étend donc à tout, se trouve au fond de tout, de Dieu comme du monde, de l'être infini comme de l'être fini.

En ce sens, il est *virtuel*, *virtuale*, parce qu'il a une extension infinie, parce qu'il n'est pas restreint à une réalité, mais se trouve dans tout ce qui existe comme le fond commun de toute substance : *esse virtuale et sine limitibus* (2).

Mais bien que s'étendant à tout, il demeure *simple*. Car l'être en général exclut toute composition : on ne peut pas y trouver plusieurs éléments, c'est un élément simple : il entre dans la composition de tout être réel, mais lui-même il est sans composants : « L'être virtuel et sans limites, dit Rosmini, est la première et la plus simple de toutes les entités; aussi, toute autre entité est composée, et, dans les éléments qui la composent, entre toujours et nécessairement l'être virtuel. Il est la partie essentielle de toutes les entités, dès qu'on les divise par la pensée (3). »

10. Mais si l'être en général est l'être divin lui-même, si l'être en général ou l'être divin entre dans la composition de tout être réel, tout ce qui est, se trouve, par le fond même de son être, par l'élément *initial* de sa substance, être Dieu lui-même. C'est la thèse panthéiste.

Le concile du Vatican prononce cet anathème : « Si quelqu'un dit qu'il n'y a qu'une seule et même substance de Dieu et de toutes choses, qu'il soit anathème (4). »

Rosmini dit : « Dans l'être indéterminé, il y a la même essence qu'en Dieu (5). » Il ajoute : « L'être indéterminé est le fond initial de Dieu et des créatures (6). » Comment pourrait-il échapper à la

(1) « Est pariter initium Dei, prout a nobis concipitur, et creaturarum. » (Prop. IXe.)

(2) Prop. Xe.

(3) « Esse virtuale et sine limitibus est prima ac simplicissima omnium entitatum, adeo ut quælibet alia entitas sit composita, et inter ipsius componentia semper et necessario sit esse virtuale. — Est pars essentialis omnium omnino entitatum, utut cogitatione dividantur. » (Prop. Xe.)

(4) « Si quis dixerit, unam eamdemque esse Dei et rerum omnium substantiam vel essentiam, anathema sit. » (Const. De fide cath., cap. I, can. 2.)

(5) « In esse quod... est esse indeterminatum, atque in Deo... eadem est essentia. » (Prop. VIe.)

(6) « Est pariter initium Dei... et creaturarum. » (Prop. IXe.)

conclusion : « Dans Dieu et dans les créatures, il y a le même fond initial, il y a la même essence? » Le voilà donc avec les panthéistes : sa doctrine, comme la leur, mérite les anathèmes de l'Eglise.

III

DEUXIÈME CONSÉQUENCE : ONTOLOGISME

11. Nous ne sommes encore qu'au commencement des erreurs qui découlent du principe fondamental de Rosmini.

Si l'être en général se confond avec l'être divin, comme l'intelligence a naturellement une perception immédiate de l'être en général, il faut conclure qu'elle perçoit aussi immédiatement l'être divin.

C'est ce que professe Rosmini : « Dans l'ordre des choses créées, dit-il, quelque chose de divin en soi, qui tient en effet de la nature divine, est immédiatement manifesté à l'entendement humain (1). »

12. D'après la théologie catholique, la vision immédiate de Dieu est essentiellement surnaturelle; d'après Rosmini, il y a une connaissance immédiate de Dieu, même dans l'ordre de la connaissance naturelle : *in ordine rerum creatarum* (2). Selon les docteurs catholiques, Dieu ne peut être naturellement connu que d'une façon indirecte, dans le miroir des créatures, à travers les signes et les énigmes de la création; suivant Rosmini, l'être divin peut être atteint en lui-même : *aliquid divini* (3); *non effectum non divinum causæ divinæ* (4). Toute l'Ecole enseigne que l'homme, par la raison naturelle, atteint immédiatement la créature et s'élève d'elle au Créateur comme de l'effet à la cause nécessaire et suréminente, en mettant en elle toutes les perfections observées dans les êtres créés, *per viam indentitatis*, en écartant d'elle les imperfections qu'ils présentent, *per viam remotionis*, en portant jusqu'à l'infini toute perfection remarquée en eux, *per viam excellentiæ* (5). Rosmini, au contraire, prétend que nous atteignons immédiatement non seulement « l'effet non divin de la cause divine », mais « la cause divine de l'effet non divin ».

(1) « In ordine rerum creatarum immediate manifestatur humano intellectui aliquid divini in seipso, hujusmodi nempe quod ad divinam naturam pertineat. » (Prop. Ire.)

(2) Prop. Ire.

(3) Prop. Ire.

(4) Prop. IIe.

(5) Sum. Theol. P. I, q. XII, a. 12.

Tous les Pères et tous les Docteurs de l'Eglise déclarent que l'homme ne peut naturellement connaître Dieu qu'en s'élevant de l'être participé atteint immédiatement à l'être divin entendu dans son image; Rosmini soutient que l'homme peut, même naturellement, connaître non seulement l'être participé, mais l'être principe (1), non seulement les effets contingents, mais la cause nécessaire et éternelle, non seulement la créature, mais le Créateur, origine et fin de tout ce qui existe (2).

13. Cette erreur est ce que l'on est convenu d'appeler dans les temps modernes *l'ontologisme*.

Elle est pour Rosmini, ainsi que je le disais plus haut, une conséquence nécessaire de sa confusion entre l'être indéterminé et l'être divin, ou plutôt elle est identique avec cette première erreur. Si, en effet, l'être en général est l'être même de Dieu, notre intelligence qui naturellement a la claire perception de l'être en général, aura naturellement la vision immédiate de Dieu : notre esprit, en entendant l'être général, n'entendra pas seulement un effet divin, un lointain vestige de Dieu, mais la cause suprême elle-même, il entendra ce quelque chose de l'être nécessaire et éternel lui-même, de la cause qui crée, détermine et finit tous les êtres contingents (3).

IV

IDÉALISME

14. Rosmini, qui a identifié plus haut l'*être* du fini avec l'*être* même de Dieu, identifie par contre l'*essence* du fini avec le néant.

D'après la doctrine de la raison et de la foi, l'essence du fini consiste dans quelque chose de *positif* et de réel. Selon Rosmini, « la quiddité (ce qu'est une chose) de l'être fini n'est pas constituée par ce qu'elle a de *positif*, mais par ses *limites* (4) ».

La raison comme la foi enseignent que non seulement l'essence de Dieu, mais aussi l'essence de la créature est une *réalité positive*. Pour Rosmini, « la quiddité » seule « de l'Être infini est constituée par l'entité et elle est positive; mais la *quiddité de l'être fini*, étant

(1) Prop. IIe.
(2) Prop. Ie.
(3) Prop. Ve.
(4) Quidditas (id quod est) entis finiti non constituitur eo quod habet positivi sed suis limitibus. (Prop. XIe.)

constituée par les limites de l'entité, est *négative* (1) ». Et encore : « La réalité finie n'est pas, mais Dieu la fait être, en ajoutant une limite à la réalité infinie (2). » Et encore : « La différence qui existe entre l'Être absolu et l'être relatif n'est pas celle qui existe entre une substance et une substance; elle est autre et beaucoup plus grande, car le premier est l'être absolument, le second est le *non-être absolument* (3). »

Mais si l'*essence* de la créature consiste dans une *négation*, comme la négation est un *être de raison*, il faudra conclure que l'*essence* de la créature n'a de réalité que dans l'esprit de celui qui la conçoit.

Nous voilà en plein *idéalisme*.

15. On pourrait s'étonner de voir Rosmini passer du panthéisme à l'idéalisme. Il y passe si aisément qu'après avoir dit que « la réalité finie n'est pas : *finita realitas non est* (4) », il dit aussitôt que « l'être initial devient l'essence de tout être réel, *esse initiale fit essentia omnis entis realis* (5) », en sorte qu'il unit dans une même proposition ces deux assertions contraires, que la réalité finie n'est pas, et que la réalité finie est l'être même de Dieu.

C'est qu'en effet, l'être de la créature est à ses yeux l'être même de Dieu, tellement qu'on ne peut trouver dans la créature un être propre, mais seulement l'être de Dieu. En conséquence, si vous regardez la créature dans ce qu'elle a en propre, vous devez dire que « la réalité finie n'est pas »; et si vous regardez en elle l'Être divin devenu son être, il faut dire au contraire qu'elle n'est pas seulement « un effet non divin d'une cause divine (6) », mais « qu'elle est quelque chose du Verbe, que le Père lui-même distingue du Verbe seulement par la raison (7) ».

16. Ajoutons d'autres réflexions.

Rosmini place une limite dans l'être absolu, c'est-à-dire dans

(1) Quidditas entis infiniti constituitur entitate et est positiva; quidditas vero entis finiti constituitur limitibus entitatis et est negativa. (Prop. XI^a.)

(2) Finita realitas non est, sed Deus facit eam esse addendo infinitæ realitati limitationem. (Prop. XII^a.)

(3) Discrimen inter esse absolutum et esse relativum non illud est quod intercedit substantiam inter et substantiam sed aliud multo maius; unum enim est absolute ens, alterum est relative ens. (Prop. XIII^a.)

(4) Prop. XII^a.

(5) *Ibid.*

(6) Prop. II^a.

(7) Prop. VII^a.

l'Être divin lui-même : c'est ainsi, selon lui, qu'est produit l'être limité de la créature. Mais l'Être divin ne repousse-t-il pas, par son essence même, toute limite? L'Être divin est essentiellement parfait; donc essentiellement il exclut toute imperfection, et dès lors une limite quelconque. Si l'Être divin devient limité, il n'est plus l'Être divin, il est détruit. Il est aussi absurde de dire que l'Être divin reçoit une limite que de prétendre que le cercle devient carré sans cesser d'être cercle.

Puis, Rosmini distingue entre l'*essence* du fini et son *être*. L'École a bien distingué entre l'*essence* des choses et leur *existence* ou leur *être*, elle enseigne que l'*essence* en Dieu est son être même ou son existence; mais que dans les créatures, l'essence est une *puissance*, dont l'être ou l'existence est l'*acte*. Or Rosmini entend-il l'*essence* et l'*être* comme l'École? Non, « l'*être* est, selon lui, une réalité qui ne se distingue pas du reste de l'actualité divine, *actualitas non distincta a reliquo actualitatis divinæ* (1) »; il est « ce quelque chose de divin qui est manifesté à l'homme dans la nature : *divinum illud quod homini in natura manifestatur* (2) »; il est « quelque chose de l'être nécessaire et éternel : *aliquid entis necessarii et æterni* (3) ». Quant à l'*essence*, elle est la *limite* de l'être. Que Rosmini convienne donc qu'il n'emploie les expressions de l'École que pour en travestir le sens.

V

ERREURS SUR LA CRÉATION

17. Créer, c'est produire toute la substance : *creatio est eductio totius substantiæ*. En d'autres termes, c'est produire une substance *de rien : creatio est productio ex nihilo*. Ou si l'on veut encore, c'est produire une substance sans matière ou sujet préexistant : *creatio est productio entis ex nihilo sui et subjecti*. Dieu dit : « Que la lumière soit », et aussitôt la lumière est : la lumière n'existait auparavant ni en elle-même ni dans des éléments; elle est faite, non pas d'une matière antérieure, mais de rien. Voilà la création.

(1) Prop. III.
(2) Prop. IV.
(3) Prop. V.

Rosmini entend autrement la création. Selon lui, *Dieu crée en mettant une limite à son être.*

Expliquons sa pensée avec ses propres termes.

« Par une *abstraction divine*, dit-il, est produit *l'être initial*, premier élément des êtres finis; par un second acte, par une *imagination divine*, est produit *le réel fini*, soit toutes les réalités qui constituent le monde (1). Suit une troisième opération de l'Etre absolu créant le monde, un acte de *synthèse divine*, c'est-à-dire d'union des deux éléments qui sont : *l'être initial* ou fondement commun de tous les êtres finis, et *l'être réel fini* ou mieux les divers réels finis, limites de ce même être initial. C'est par cette union que sont créés les êtres réels finis (2). »

18. Ainsi trois actes divins concourent à la création : une *abstraction* divine, une *imagination* divine et une *synthèse* divine. Par *l'abstraction*, Dieu conçoit *l'être initial;* par *l'imagination*, il se représente *la réalité finie*, c'est-à-dire *la limite* qui, appliquée à l'être initial, en fera un *être fini;* par la *synthèse*, il unit les deux éléments, à savoir l'être initial conçu par l'abstraction et « le fini réel, ou plutôt les divers finis réels, limites diverses du même être initial »; en d'autres termes, il produit l'être fini en appliquant la limite à l'être initial, qui est selon la vérité l'Être divin lui-même : la création consiste proprement dans l'application d'une limite à l'être initial ou à l'être divin qui est en Dieu sans limites. « Dans l'opération de la synthèse divine, *l'être initial* est mis en relation par l'intelligence, non comme intelligible, mais purement comme essence, avec *des limites réelles finies :* par là les êtres finis existent subjectivement et réellement (3). »

19. L'auteur de la Sagesse nous apprend que Dieu a créé toutes choses « d'une matière invisible, *ex materia invisa* (4) ». Les

(1) Divina abstractione producitur esse initiale, primum finitorum entium elementum; divina vero imaginatione producitur reale finitum, seu realitates omnes quibus mundus constat. (Prop. XIV.)

(2) Tertia operatio esse absoluti mundum creantis est divina synthesis, idest unio duorum elementorum; quæ sunt *esse initiale*, commune omnium finitorum entium initium, atque *reale* finitum, seu potius diversa realia finita, termini diversi ejusdem esse initialis. Qua unione creantur entia finita. (Prop. XV.)

(3) *Esse initiale* per divinam synthesim ab intelligentia relatum non ut intelligibile sed mere ut essentia, ad terminos finitos reales, efficit ut existant entia finita subjective et realiter. (Prop. XVI.)

(4) Creavit orbem terrarum *ex materia invisa*. (Sap. XI, 18.)

Pères et les théologiens catholiques entendent unanimement par « cette matière invisible » les éléments informes que Dieu créa à l'origine et dont il forma ensuite les êtres variés.

Rosmini entend par « cette matière invisible » l'être initial, l'Être divin, le Verbe lui-même, qui est le fond commun, *initium*, *initiale principium*, de tout être fini : « Le Verbe, dit-il, est cette matière invisible de laquelle, comme il est dit dans la Sagesse (XI, 18), furent créées toutes les choses de l'univers (1). »

20. Mais si l'être fini résulte d'une application d'une limite à l'Être divin, au Verbe lui-même, peut-on dire encore qu'il est proprement produit? Rosmini voudrait conserver cette expression; car peut-on la rejeter sans contredire l'enseignement manifeste de l'Église? Toutefois son système l'entraîne, comme malgré lui, jusqu'à supprimer le terme de *production*. « La seule chose que Dieu fait en créant, dit-il, c'est qu'il *pose* intégralement l'acte total de l'être des créatures; donc, à proprement parler, cet acte n'est pas *fait*, mais il est *posé* (2) »; en d'autres termes, il n'y a pas, dans la création, *production* d'un acte substantiel qui commence alors, mais seulement *émission* d'un acte préexistant : *hic igitur actus proprie non est factus, sed positus*. Mais qu'est la création, si son terme préexiste, s'il n'est pas produit?

21. On croirait entendre Hegel ou les autres panthéistes. C'est cependant Rosmini qui parle, le pieux Rosmini, un écrivain attaché du fond de ses entrailles à l'Église. Mais il est victime d'un principe faux, auquel il s'est livré tout entier. Il a pris l'*être en général* pour l'être même de Dieu : donc, conclut-il ici, l'Être divin lui-même est placé par la création dans les êtres finis; la création n'est pas la production d'un être qui auparavant n'était pas, c'est la *délimitation* d'un être préexistant, c'est la *circonscription* de l'Être éternel dans une limite particulière.

22. L'objection principale que nous opposons à cette théorie rosminienne de la création, c'est qu'elle suppose et confirme le panthéisme du système général.

L'horreur d'une conséquence aussi monstrueuse nous laisse à

(1) Verbum est materia illa invisa ex qua, ut dicitur (Sap. XI, 18), creatæ fuerunt res omnes universi. (Prop. XIX.)

(2) Id unum efficit Deus creando, quod totum actum esse creaturarum integre ponit : hic igitur actus proprie non est factus, sed positus. (Prop. VII.)

peine la liberté de signaler d'autres défauts moindres, mais cependant fort graves.

Rosmini met l'*imagination* en Dieu. Mais l'imagination est une *faculté sensitive*, liée par conséquent à un organe et dépendante du corps dans son existence et son exercice. Dieu a-t-il un corps? Dieu n'est-il pas esprit pur? Comment dès lors attribuer l'imagination à Dieu?

Puis, Rosmini nous représente Dieu comme concevant par l'abstraction l'être initial, et par l'imagination le fini réel ou la limite, et appliquant par une synthèse la limite à l'être initial pour faire un être fini. Quelles théories grossières! Malgré le sérieux de la question, on ne peut se défendre de penser au fondeur légendaire qui, pour faire un canon, prit du vide et mit du bronze alentour.

23. Le concile du Vatican, à la suite du concile de Latran et d'après l'enseignement unanime des docteurs catholiques, définit que Dieu a créé « par un vouloir très libre, *liberrimo consilio* (1) ». Dieu, en effet, pouvait ne pas créer tout aussi bien qu'il a pu créer; car, possédant en lui-même un bien infini dont la jouissance épuise son amour, il lui est impossible de trouver un accroissement de perfection ou de bonheur dans les créatures (2); l'être créé n'apporte à l'Être infini aucun profit nécessaire; sans doute, s'il le crée, il l'ordonne à sa gloire; mais s'il ne le crée pas, il n'en est pas moins souverainement heureux et absolument parfait : la création est donc un acte entièrement libre.

Rosmini professe une autre doctrine.

Pour lui, l'être de la créature est l'être même de Dieu : donc, selon lui, l'être de la créature, comme l'Être divin, est le terme nécessaire de l'amour qui est en Dieu. Dieu se détermine à créer, parce qu'il aime dans la créature son propre être. Mais, comme il aime nécessairement son propre être, il ne peut s'empêcher de l'aimer dans la créature, et par conséquent de l'y mettre, et ainsi de créer : « L'amour dont Dieu s'aime, même dans les créatures, et qui est la raison qui le détermine à créer, constitue une nécessité morale, qui, dans l'être très parfait, entraîne toujours son effet (3). »

(1) Const. *de fide cathol.*, cap. I.
(2) *Ibid.*
(3) Amor quo Deus se diligit etiam in creaturis, et qui est ratio qua se determinat ad creandum, moralem necessitatem constituit, quæ in ente perfectissimo semper inducit effectum. (Prop. XVIII.)

L'homme, selon Rosmini, est libre de marcher ou de ne pas marcher, de parler ou de se taire; mais Dieu n'est pas libre, au moins au même degré, de créer ou de ne pas créer : « Cette sorte de nécessité », à savoir la nécessité morale, qu'il vient de mettre en Dieu, « ne laisse entière la liberté bitatérale qu'aux nombreux êtres imparfaits (1). »

VI

ERREURS SUR LA NATURE DE L'HOMME

24. L'homme est composé d'un *corps* et d'une *âme*.

L'âme est une substance *spirituelle*, c'est-à-dire indépendante du corps dans son existence. Elle a plusieurs *facultés*, les unes intrinsèquement indépendantes du corps, comme la faculté d'entendre, celle de vouloir, les autres intrinsèquement dépendantes, comme celle d'imaginer, celle de voir.

Le corps reçoit de l'âme la vie, le mouvement et même les activités physiques et chimiques.

L'âme a un degré de vie qu'elle retient en propre; c'est *la vie intellectuelle*, consistant dans les opérations de l'intelligence et de la volonté. Elle a deux degrés de vie qu'elle communique au corps, c'est 1° *la vie végétative*, qui consiste dans la nutrition, l'accroissement et la reproduction; 2° *la vie sensitive*, qui s'exerce par les sens *extérieurs*, comme la vue, l'ouïe, etc., et par les sens *intérieurs*, l'imagination, l'estimative, etc.

Et non seulement l'âme communique au corps la vie, mais elle lui communique même l'*être substantiel*, en sorte que le corps reçoit de l'âme et la propriété d'être une substance *vivante* et celle d'être simplement une *substance*.

C'est pourquoi l'âme est appelée *la forme* du corps, car elle est le principe de tous les *actes* qui sont en lui, de l'acte *premier* qui le rend substance, des actes *seconds*, qui sont toutes les activités et les propriétés qui découlent de la substance.

L'âme est une *substance*, elle n'est pas une *opération* : elle est avant l'opération, elle peut être après l'opération : l'opération dérive de l'âme, elle ne la constitue pas.

(1) Hujusmodi enim necessitas tantummodo in pluribus entibus imperfectis integram relinquit libertatem bilateralem. (Prop. XVIII.)

L'âme n'est même pas une *faculté*, mais le *principe* dont les facultés émanent, la source qui se déploie en elles.

Telles sont les vérités que la raison et la foi nous apprennent de concert sur la nature de l'homme.

25. Rosmini contredit à peu près tous les points de cette doctrine.

L'âme, prétend-il, est constituée *sensitive* par le *sentiment* qu'elle a du corps; elle est constituée *intellective* par l'*intuition* qu'elle acquiert de l'être; elle est *unie au corps* par le sentiment du corps et par la perception de l'être dans l'essence du corps.

Voilà les points principaux de son système.

26. En premier lieu, l'âme, selon lui, a originairement le *sentiment du corps*. C'est ce sentiment qui la constitue dans son essence. L'âme sensitive, dit-il, est essentiellement une *opération*, un acte *sensitif*, le *premier* acte sensitif, ayant pour terme le corps, elle est, dans son essence, le *sentiment même du corps*.

Ce sentiment premier et véritablement essentiel à l'âme, ce sentiment constitutif de l'âme sensitive, est connu dans l'école rosminienne sous le nom de *sens fondamental*. Il mérite bien dans la théorie de Rosmini le qualificatif de *fondamental*, puisqu'il est le fondement de toute la vie de l'âme et de son être lui-même.

27. En second lieu, de même que l'âme est constituée *sensitive* par le *sentiment* du corps, ainsi elle est constituée *intellective* par l'*intuition* de l'idée. « Lorsque le principe sensitif reçoit l'*intuition* de l'être, dit-il, le principe qui auparavant n'avait que le sentir, *devient* en même temps *intelligent* : par ce seul contact, par cette union, il est élevé à un état plus noble, *change de nature*, *devient intelligent*, *subsistant*, *immortel* (1). » Avant la perception de l'être, l'âme est seulement sensitive, et comme telle, se trouve dépourvue d'intelligence, de subsistance et d'immortalité; par l'intuition de l'idée, de principe *purement sensitif*, elle devient principe à la fois *sensitif et intellectuel* : *principium illud antea solum sentiens*, *nec simul intelligens*. Elle se trouve élevée à un état plus noble, puisqu'elle monte d'une vie organique à la vie spirituelle : *ad nobiliorem statum evehitur*. Elle change de nature : *naturam mutat*. Elle devient raisonnable, subsistante, immortelle : *fit intel-*

(1) Cum sensitivo principio intuibile fit esse, hoc solo tactu, hac sui unione, principium illud antea solum sentiens, nunc simul intelligens, ad nobiliorem statum evehitur, naturam mutat, ac fit intelligens, subsistens atque immortale. (Prop. XXI.)

ligens, subsistens atque immortale. Rosmini ne recule devant aucune de ces expressions.

Ainsi, l'âme humaine n'est pas raisonnable en vertu de sa nature même, mais par l'effet d'une illustration extérieure, par la manifestation extérieure de l'être, *per manifestationem entis aforis illustrantis.* Rosmini enseigne expressément cette doctrine.

28. Mais si l'âme humaine n'est pas originellement et essentiellement spirituelle ou intellectuelle, si elle a commencé par être seulement sensitive, elle a pu être le produit de la génération comme les âmes des animaux et des plantes.

Rosmini admet cette conséquence. « Il ne répugne pas, dit-il, que l'âme humaine se multiplie par la génération, en sorte qu'on puisse la concevoir comme s'élevant graduellement de l'imparfait, c'est-à-dire du degré de l'être sensitif, au parfait, c'est-à-dire au degré de l'être intelligent (1). »

29. Autre conséquence.

Si l'âme humaine est devenue intellectuelle et spirituelle par une manifestation extérieure de l'être, ne peut-elle pas cesser d'être raisonnable et redevenir purement sensitive, par la suppression de cette illumination extérieure?

Rosmini ne repousse pas cette conclusion. « Il n'est pas impossible de penser, dit-il, que la puissance divine pourrait séparer l'âme intellective du corps animé et que celui-ci garderait son caractère d'animal; il resterait, en effet, dans le corps, comme base de la pure animalité, un principe animal qui, auparavant, était en lui comme appendice (2). »

30. Autre conséquence encore.

Dans le système rosminien, l'intuition de l'être suppose le sentiment du corps ou le sens fondamental, car le principe intellectif est le couronnement du principe sensitif. Aussi, sans le sens fondamental, tout exercice de la vie intellectuelle est impossible.

Rosmini conclut de ce principe que le défunt n'a plus de connaissance actuelle : « Dans l'état naturel, dit-il, l'âme du défunt existe

(1) Non repugnat ut anima humana generatione multiplicetur, ita ut concipiatur eam ab imperfecto, nempe a gradu sensitivo, ad perfectum, nempe ad gradum intellectivum procedere. (Prop. XX.)

(2) Non est cogitatu impossible divina potentia fieri posse ut a corpore anima intellectiva separetur et ipsum adhuc maneat animale : maneret nempe in ipso, tamquam basis puri animalis, principium animale, quod antea in eo erat veluti appendix. (Prop. XXII.)

comme si elle n'existait pas; comme elle ne peut faire réflexion sur elle-même, ni avoir aucune conscience d'elle-même, on peut dire que sa condition est semblable à un état de ténèbres perpétuelles et de sommeil éternel (1). »

31. En troisième lieu, Rosmini fait découler l'union de l'âme et du corps *du sens fondamental et de la perception de l'être.*

« L'union de l'âme et du corps consiste proprement dans la *perception immanente* par laquelle le sujet, *contemplant* l'idée, affirme le sensible dont il a contemplé l'essence dans cette idée (2). » C'est-à-dire, si nous comprenons bien la pensée du philosophe, l'âme s'unit au corps en percevant le corps *sensitivement*, comme parle l'Ecole, et *intellectivement :* sensitivement, en ayant le sentiment du corps, ce que Rosmini appelle le sens fondamental; *intellectivement*, en voyant l'être général dans le sensible. L'union de l'âme au corps a donc lieu, selon Rosmini, non pas par l'union des substances, comme l'enseigne toute l'Ecole, pas même par la compénétration des vertus, ainsi que l'ont dit certains philosophes, mais par une simple perception. L'âme sensitive et intellective se trouve unie au corps, en ayant du corps une perception sensitive et intellectuelle : elle lui est unie parce qu'elle le connaît.

Cette doctrine choque le bon sens. La connaissance suppose l'objet, elle ne le fait pas : la perception sensitive ou intellectuelle du corps uni suppose l'union du corps, elle ne la constitue pas. Et en effet, ou bien le corps que sent l'âme et dans lequel elle atteint l'être, lui est uni, ou bien il ne lui est pas uni : s'il lui est uni, l'union n'est pas l'effet de la perception; s'il ne lui est pas uni, l'âme se trompe en le percevant comme lui étant uni. On ne peut sortir de ce dilemme.

32. L'erreur de Rosmini sur l'union de l'âme au corps le conduit à une autre erreur sur la forme du corps.

Nous venons de voir que l'âme s'unit le corps en le percevant par un acte sensitif et un acte intellectif. Mais, s'il en est ainsi, le corps a sa substance et même sa vie indépendamment du corps; il

(1) In statu naturali, anima defuncti existit perinde ac non existeret : cum non possit ullam super seipsam reflexionem exercere, aut ullam habere sui conscientiam, ipsius conditio similis dici potest statui tenebrarum perpetuarum et somni sempiterni. (Prop. XXIII.)

(2) Unio animæ et corporis proprie consistit in immanenti perceptione, qua subjectum intuens ideam affirmat sensibile, postquam in hac ejus essentiam intuitum fuerit. (Prop. XXIV.)

a donc de lui-même une forme substantielle. Par conséquent, ce n'est point l'âme qui est, selon que l'enseigne l'Ecole, sa forme substantielle. Qui pourrait dire, en effet, qu'une perception est une forme substantielle, un acte premier, un principe de substance? Le corps a donc, en dehors de l'âme, sa forme substantielle; la forme substantielle du corps est le terme de l'action de l'âme, elle n'est pas l'âme : « La forme substantielle, dit Rosmini, est plutôt un effet de l'âme et le terme intérieur de son opération, c'est pourquoi la forme substantielle du corps n'est pas l'âme elle-même (1). »

Dom Benoit.

(*A suivre.*)

(1) Forma substantialis corporis est potius effectus animæ, atque interior terminus operationis ipsius : propterea forma substantialis corporis non est ipsa anima. (Prop. XXIV.)

LA PRISON SANS DIEU[1]

IV

Je vais pour les autres prisons de la Seine, les prisons d'hommes, suivre dans leur visite la marche ordinaire aux malfaiteurs, dans les séjours qu'ils y font du berceau à la tombe, ou mieux du taudis familial au *Champ de Navets* des suppliciés. De sept à soixante-dix ans et plus tard, le criminel parisien a des étapes fixes, des caravansérails forcés auxquels il a donné des noms particuliers et dont une place lui est réservée, il le sait; lieux que l'on n'oserait dire qu'il aime, mais qui ne l'effrayent point, qui sont un peu comme sa patrie, puisque chacun des siens y a passé, s'y est acquis une célébrité, y a laissé ses os sur la table de dissection finale.

L'enfant incorrigible, le petit voleur aux étalages, l'apprenti assassin qui se fait prendre en compagnie de ses patrons, sont enfermés à la Petite-Roquette, là-bas dans le faubourg Saint-Antoine. La Petite-Roquette, la prison des jeunes détenus, fait face à la Grande-Roquette, le dépôt des forçats et des condamnés à mort: les deux stations terminus du voyage criminel se regardent, séparées par la place de la guillotine. Le garnement qui sort de la Petite-Roquette contemple avec une manière d'orgueil la maison noire des ancêtres où il reviendra plus tard attendre la chaîne des transportés ou la toilette de M. de Paris; le condamné à mort, quand s'ouvrent à deux battants devant lui les portes du Dépôt, aperçoit, confondues dans la pénombre des matinées d'exécution, les poteaux de la guillotine et la porte de son premier domicile pénitentiaire. C'est pendant son séjour dans cette prison d'enfance que le néces-

(1) Voir la *Revue* du 1er février 1889.

saire devrait être fait pour lui éviter l'agonie de la seconde; est-ce ce qui a lieu? La Petite-Roquette, avec ses nombreuses galeries convergeant à un bâtiment central, est de construction curieuse. Les murs y sont aussi élevés, les fossés aussi profonds, les grilles aussi solides que pour les vieux malfaiteurs. Dans de longs couloirs étroits, obscurs, au point qu'il faut, par places, y garder le gaz perpétuellement allumé, couloirs parquetés, chauffés, rappelant un corridor d'établissement de bains, se promène un gardien. De temps à autre il applique son œil au judas des nombreuses portes de cellules ouvrant sur le couloir dont il a la surveillance. Chaque porte a un tableau indiquant la situation du détenu qui y est enfermé et un marteau d'appel pour lui permettre de demander au surveillant ce dont il a besoin.

Soit prévenus, soit condamnés au-dessous de seize ans, soit mineurs en correction paternelle, tous les jeunes détenus de la Roquette sont enfermés en cellule. Le régime semble bien dur pour des enfants et il ne l'est pas de trop quand on songe aux détestables natures avec lesquelles la répression se trouve en lutte; la cellule n'est pas seulement utile, elle est nécessaire, et pour la moralisation et pour la sécurité. Nous sommes dans le corridor : à un bout, les bruits répétés de petits marteaux frappant sur des enclumes; à l'autre, des chants à tue-tête et des cris de : *Mort aux vaches!* Les *vaches*, ce sont les surveillants, le directeur, les juges, l'autorité, sous quelque forme que ce soit. J'entre chez un bonhomme trapu, rougeaud, à la physionomie impassible, aux regards hautains et froids d'un personnage de quarante ans; ce jeune monsieur en a onze. Il se lève de dessus le lit de camp à couverture grise où il était assis et, s'approchant de l'établi où, d'ordinaire, il frappe ses boutons et ses chaînes de montre, il attend. Ses réponses sont brèves, moqueuses, effrayantes; je me sens en face d'une individualité d'avenir terrible, en face d'une volonté plus forte que les verrous sous lesquels on essaie de la dompter; à onze ans, il a déjà treize condamnations, toujours appliquées à faux, bien entendu; ses parents, il ne s'en soucie guère : être enfermé ici ou là, peu lui importe; quant aux résolutions, il en a pris surtout une, c'est de recommencer plus adroitement dès qu'il sera dehors. J'ouvre la porte d'un autre. Celui-ci est doux, poli, de jolie figure; il accepte tous les conseils, remercie, salue, mais pauvre physionomiste serait celui auquel la fausseté et la perversion de son regard échapperait.

Les surveillants viennent de menacer un turbulent; je l'examine par le judas. Il se tient adossé au mur, l'œil fixé sur la fenêtre grillée de la cellule, immobile, écoutant fermenter dans son petit cœur gâté des haines féroces contre ceux qui veulent le maîtriser. Tous ou presque tous, ces petits prisonniers ont déjà le masque du vice; leurs traits tirés, leurs yeux caves en disent trop à ceux qui savent comprendre. Et c'est à ces centaines d'êtres nés dans le mal, y grandissant, parmi lesquels se recruteront les assassins des années suivantes, que l'on voudrait retirer l'enseignement évangélique; mais qui donc a jamais eu plus besoin du cœur du prêtre, de l'infinie charité de l'Eglise, du merveilleux secours de la grâce, laquelle opère là où tous les moyens humains échoueraient? Ce n'est même pas un ou deux prêtres pour une immense prison qu'il faudrait aux jeunes détenus, ça serait un saint pour chaque cellule, un saint qui les gagnerait par l'exemple, un saint qui se ferait, du moins, aimer d'eux, s'il ne parvenait pas à changer leur malheureux naturel, qui en obtiendrait par reconnaissance ce que la conviction ne leur pourrait arracher; un saint avec lequel, seul, ils auraient de ces calmes du tigre et du lion aux pieds du belluaire qui leur donne de la viande et des caresses. La vertu a sa contagion comme le vice a la sienne; les saints répandent autour d'eux l'épidémie du bien, épidémie à laquelle succombent les âmes, pour peu qu'elles soient humaines. J'en ai connu un de ces bienheureux pestiférés vivant au milieu des jeunes détenus et, sur son passage, les instincts des petits bandits se modifiaient. A chacun de ses pas, il gagnait une âme. Leur confiance dans ce prêtre qui était leur père, leur instituteur, leur infirmier, leur ami, était telle, qu'ils lui confiaient leurs plus terribles secrets, qu'ils venaient lui demander de l'argent et des effets à la veille d'une évasion. Malfaiteurs, révoltés, ils l'étaient encore, peut-être, mais, inestimable bonheur, un cœur d'homme comme ils n'en avaient jamais connu avait battu contre le leur, un prêtre avait baisé leurs plaies, un ami les avait couverts de sa dernière chemise, leur avait partagé son dernier écu; et là-bas, sur les grands chemins du vagabond, plus tard dans la cellule des condamnés à mort, ils se souvenaient du prêtre, leur ami de jadis; ils se disaient que, ne pouvant mentir, le Dieu dont il leur avait parlé doucement devait exister et, bons larrons à leur dernière heure, ils mouraient en baisant le corps du divin supplicié. Le saint, l'apôtre, l'aumônier des jeunes détenus avait semé des re-

mords chez ceux qu'il n'avait point tout à fait guéris. Odieuse toujours, partout, la mesure qui prive le prisonnier du prêtre, de sa tendresse de mère, de sa prédication d'exemple, est particulièrement cruelle pour l'enfant. Qui donc aimera sincèrement ces fils et ces filles de voleurs et de prostituées, qui donc essaiera, par un héroïque acharnement, d'en tirer quelque chose, si vous leur enlevez prêtres et religieuses, ceux et celles qui ont la passion des âmes, la folie de la charité, pour les remplacer par des mercenaires qui, vous le savez mieux que personne, honorables représentants, n'ont que la folie des places et la passion de l'avancement? Je ne suis point du tout, sur ce sujet comme sur beaucoup d'autres, de l'avis de M. Maxime du Camp, lequel a vu les choses au moyen de rapports administratifs, et qui trouve que l'aumônier et son ministère sont, dans une prison, un peu quelque chose comme, on me pardonnera l'expression, un cautère sur une jambe de bois, une inutilité que lui aussi remplace par... des lectures. Des lectures? *Le beau billet qu'a La Châtre!...* Et, cependant, par une heureuse inconséquence, le même auteur dit plus loin, en parlant de l'abbé Crozes :

« Sans grand espoir peut être d'amener à récipiscence des âmes si violemment écartées du bien, il cherche, à force de charité, de patience, de douce énergie, à faire entrer quelques notions humaines dans ces cervelles bestiales. Ceux-mêmes qui l'ont repoussé le plus durement, qui, aux premiers jours, ont dit : « Je ne crois pas à « toutes ces bêtises-là, c'est bon pour les femmes », finissent par subir l'ascendant de son inépuisable mansuétude. A voir ce vieillard chétif, les suppliant de penser à leur âme immortelle, leur parlant d'un Dieu qui, lui-même, souffre quand il ne peut pardonner, qui ne demande, pour faire asseoir à sa droite, qu'un instant de repentir sincère, plus d'un a été ému et s'est abandonné, soulagé de pouvoir montrer sans réserve et sans danger toutes les gangrènes qui le rongeaient. Et puis, avec un tel homme, on est sans défiance, on sait qu'il ne répétera pas les confidences qu'il a entendues. Les condamnés à mort le connaissent, ne serait-ce que par ouï-dire. Ils ont appris de leurs gardiens qu'il couche sur une paillasse, parce qu'il a vendu jusqu'à ses matelas pour donner quelque argent aux pauvres prisonniers. Ils savent qu'il les accompagnera, non seulement à l'échafaud, mais au cimetière qui leur est réservé, et qu'il bénira la terre qui doit se refermer sur leur cadavre mutilé. Aussi

est-il accueilli par eux avec une sorte de joie respectueuse et de trouble involontaire. » Tout cela, c'est ce que je disais plus haut, et le tort de M. Maxime du Camp est de faire de cet ascendant du prêtre, du prêtre digne de sa vocation angélique, sur les natures les plus mauvaises, une sorte de glorieuse spécialité au saint abbé Crozes. Les abbés Crozes ne manquent point, et j'en connais plusieurs qui se sont voués plus particulièrement aux enfants vicieux; ils ont accompli des merveilles. Il y a des enfants d'une précocité de perversion effrayante, d'une extraordinaire dureté de cœur, mais plus une maladie est dangereuse et plus on doit la prendre aux débuts; si l'enfant ne peut être guéri, que serait alors l'homme adulte. Je quitterai la Petite-Roquette, en signalant l'ingénieux système cellulaire de la rotonde qui sert de chapelle et d'école, chaque enfant assiste à l'office ou à la classe dans une sorte de stalle qui l'isole de ses voisins qu'il ne voit pas et dont il n'est point aperçu. A mon avis, la cellule, poussée jusque-là, est presque de l'enfantillage; s'il est un endroit où les enfants pourraient être réunis sans danger, c'est pour entendre la parole de Dieu, sous la surveillance vigilante des gardiens. Il y aurait même là, dans ce groupement libre pour la seule prière, une si magnifique idée, qu'elle serait tout un enseignement.

Chaque jour la police, stercoraire moral de Paris, enlève à la main, sur des brancards, en voiture, les immondices humains de la grande ville, absolument comme le font ses boueurs municipaux, ses chiffonniers, ses vidangeurs pour les détritus et les ordures qui salissent les rues, les places, les jardins; le dépotoir où elle les amène et les entasse, s'appelle le Dépôt. Ces immondices se composent de tout ce qu'une agglomération civilisée, telle que Paris, peut produire de vagabonds, de mendiants, d'abandonnés, de fous, de voleurs, d'assassins, de prostituées. De même que pour les ordures ramassées par le chiffonnier, la police ne procède à un triage qu'après un inévitable entassement à l'arrivée. C'est en face de la Préfecture de police, sur les derrières du Palais de Justice et de la Conciergerie, que se trouve le Dépôt. A ses abords se produit un mouvement incessant d'entrées et de sorties, puisque c'est vers lui que se dirigent et de là que repartent les milliers d'êtres humains : enfants, hommes, femmes, vieillards, qui, pour une raison ou pour une autre, tombent entre les mains des pouvoirs publics. Une sorte de vaste salle des Pas-perdus et deux entrées : une à droite pour

les hommes, et l'autre à gauche pour les femmes; on fouille les misérables quelconques qui arrivent et on les pousse dans d'immenses halls qui leur servent de réfectoire, de chauffoir, de parloir, de dortoir; de temps à autre seulement on les fait sortir et on les parque dans de petits boyaux maçonnés, à ciel découvert, où ils ne peuvent se promener puisqu'on les y pousse jusqu'à l'encombrement, mais où ils peuvent respirer un peu d'air de Paris, apercevoir le ciel en levant la tête et aussi recevoir la pluie et grelotter à la neige. Vus des galeries supérieures, ces halls du Dépôt rappellent la salle de la Bourse, examinée, du premier étage, aux heures de réunion. Il y grouille un monde mêlé, bruyant, portant sa fortune sous le bras en forme de ballot, monde où des faiseurs groupent la foule autour d'eux, où des infortunés, plus malheureux que coupables, se tiennent à l'écart, où les uns rient et les autres pleurent, les uns mangent et les autres se serrent le ventre. A la nuit, les gardiens décrochent des bancs relevés le long des murs, et les plus pressés ou les plus forts s'y couchent pêle-mêle, les autres s'étendent sur le bitume qui pave la salle. Je ne connais rien de plus étrange, de plus triste, de plus curieux que cette sorte de foire grouillante aux misérables, cette attente de criminels, de meurt-de-faim, d'idiots perdus, de revenants de la Morgue, dans ce puant vestibule de la prison, de l'asile, de l'hôpital; quels costumes et quelles têtes, quelles comédies et quels drames, quelles infamies et quelles angoisses! Pour les uns, le Dépôt c'est la honte, c'est la ruine, c'est le passé qui sombre, c'est le premier pas vers l'échafaud; et pour les autres, c'est le salut, c'est la guérison, c'est un abri, c'est du pain; on s'y suicide aux deux extrémités d'une salle, dans deux cellules contiguës, en même temps, ici du désespoir d'y être entré, là du désespoir d'en sortir, selon que le détenu était un banquier accusé de faux ou un vieillard sans gîte. Le cadre et l'esprit de *la Revue* ne me permettant pas de m'étendre en dehors de ce qui est à proprement parler mon sujet, je dois laisser de côté la visite des cellules de malfaiteurs dangereux, d'aliénés, de personnages qui obtiennent d'échapper à la promiscuité du hall, en payant, aussi bien du côté des hommes que du côté des femmes.

J'en tirerai simplement ce nouvel argument par constatation à l'appui de ma thèse, c'est que, à chaque pas, l'efficacité, la nécessité de la cellule, se révèlent, puisqu'on en gratifie tous les prévenus, les criminels, les misérables dignes d'intérêt à un point de vue quel-

conque. Les femmes surtout s'y réfugient avec empressement, et loin d'être pour elles une souffrance, elle est presque la liberté, puisqu'elle les fait échapper à des hontes indicibles, à des contacts aussi malsains pour leur âme que pour leur corps.

C'est au Dépôt que des prêtres, des religieux, ayant cette vocation si chrétienne et si admirable de la rédemption morale et matérielle des captifs, trouveraient les véritables éléments de leur zèle; c'est au Dépôt qu'une ou plusieurs grandes œuvres de patronage pour les libérés, les acquittés, les vagabonds, d'asile pour les abandonnés, de refuge pour les filles, devraient avoir leur siège et fonctionner activement. La recherche, la réalité, le classement des misères errantes de Paris, des misères criminelles et des misères cachées, souvent si difficiles pour la charité privée, sont là tout faits, débarrassés d'entraves administratives, puisqu'ils sont aux mains de l'administration elle-même, qui alors ne se défie plus. Au Dépôt, la plupart des misérables en sont encore au vestibule de la criminalité, ils ont plutôt besoin de secours, de protection, que de châtiment; et à leurs infortunes, la police, qui n'a point de crédits ouverts pour les gens malheureux sans être coupables, la police, souvent, n'a rien à opposer; son plus grand acte de sympathie, d'estime, étant de mettre hors de ses murs. Or la liberté c'est la mort, la rue c'est le vice pour beaucoup. Quelle belle mission qu'une fouille apostolique, quotidienne, au milieu de ces scories humaines, pour y trouver des pépites d'or, des cœurs non encore gâtés; quelle belle œuvre que celle de maisons ouvertes à des affamés, à des nus, à des faibles, dont la volonté vacillante se débat encore contre la tentation. Et que l'on ne vienne pas me parler pour cette mission, pour ces œuvres de charité, de rédemption, de guérison et de salut, des commissions administratives, des mesures policières, des agents officiels, des locaux pénitentiaires; l'État, dans ses entreprises de miséricorde, a toujours, quoi qu'il fasse, des allures aussi sèches que répugnantes pour ceux auxquels elles sont destinées. On y sent trop le comptable qui liarde, l'amphitryon qui ne fait que l'indispensable, le médecin des maux nécessaires; c'est par ce côté nettement affirmé de contribution forcée que la charité anglaise devient véritablement odieuse. Il faut la foi, il faut la charité, il faut les espérances chrétiennes qui font voir dans chaque misérable, si lépreux qu'il soit au physique, si gangréné qu'il soit au moral, un des membres de cette famille que Jésus-Christ a rachetée au prix

de son sang et à laquelle il a promis les éternelles récompenses. Il n'y a que les saintes et les saints pour aimer les criminels, les malades et les pauvres, comme ils doivent être aimés, parce que c'est Dieu même qu'ils aiment en eux; or je ne sache pas que l'on trouve beaucoup de saintes et de saints en dehors des religieuses et des prêtres de l'Église, en dehors des âmes qu'a appelées aux dévouements héroïques la parole divine. J'ai revu les Sœurs de Marie-Joseph, au Dépôt, comme je les ai revues encore à côté, dans les historiques cellules de la Conciergerie. Dans l'une et dans l'autre de ces deux prisons, le service est particulièrement pénible, parce qu'il se fait auprès de détenues isolées, passagères, au milieu d'un va-et-vient continuel, dans des locaux distribués ici et là, au hasard de l'emplacement. J'avais trouvé exagérées les descriptions de la *Ménagerie* de Saint-Lazare; par contre je n'avais pas imaginé dans les prisons contemporaines quelque chose de plus dur, de plus infect que la *Souricière* du Dépôt, et cependant j'ai vu plusieurs fois les Arabes enterrés dans des silos, sortant sur leurs genoux et sur leurs mains par la gueule de fours où on les avait gardés plusieurs jours.

A la *Souricière*, j'ai failli me trouver mal à plusieurs reprises, soit du côté des hommes, soit du côté des femmes, tellement l'air y était rare et méphitique; cependant une jeune religieuse se tenait debout depuis le matin dans le compartiment des femmes. Que pour une surveillance semblable à celle de la *Souricière*, on trouve encore des hommes, de vieux soldats, des agents disciplinés, soit; mais des jeunes filles, des mères de famille ne mourant pas de faim et propres à un autre travail, jamais. La *Souricière* se compose de couloirs étroits, séparés en cases grillées de 1 mètre de largeur sur 2 mètres de profondeur, avec un baquet au fond et une ouverture pour passer la tête sur le devant, cases dans lesquelles on pousse trois ou quatre détenus attendant le bon plaisir des magistrats. La religieuse doit aller incessamment de l'une à l'autre de ces cages, empêchant les coups, faisant taire les hurlements, essuyant les larmes, encourageant à la patience, donnant des conseils, des soins. Ces femmes, ces filles, ces fillettes, voleuses, prostituées, vagabondes, folles, s'agitent, se battent, injurient, vomissent des horreurs, debout ou accroupies qu'elles sont dans leurs guérites empestées par les émanations du baquet et par l'haleine de compagnes trop nombreuses. Une religieuse a non-

seulement de l'ascendant sur elles, mais elle peut encore gagner leur affection, les amener à du calme, à du repentir, à des aveux; ces misérables comprennent que sa vertu et ses vœux en font une amie sûre, une amie qui ne sera jamais leur rivale, une femme qui n'a point leur cœur de boue, et que sa volonté, soutenue par la grâce, met au-dessus des faiblesses de leur sexe. Une femme, une fille mercenaire, seraient non seulement impuissantes à les dominer, mais encore impuissantes à se défendre; la détenue qui a la haine des femmes libres pour la famille, pour l'amour, les écharperait en les méprisant.

Mazas, la Santé, Sainte-Pélagie, se partagent, à titres divers, la population masculine des détenus de la Seine. Mazas et la Santé sont des prisons neuves; Sainte-Pélagie est vieille avec une destination ancienne semblable à celle qu'a actuellement Saint-Lazare. Je n'ai point à les étudier au point de vue pénitentiaire général, puisque tel n'est pas le sujet de cet article, je n'y chercherai que ce qui a trait au service religieux, à la régénération du criminel par la foi et la charité chrétienne, à son élévation morale, quel que soit son culte, par les idées de Dieu, de conscience, de vie future. Mazas, la prison modèle, la Santé, l'immense édifice, sont le dernier mot de l'architecture pénitentiaire, aussi bien pour l'aspect et pour la garantie à l'extérieur que pour la distribution et l'hygiène à l'intérieur; la cellule occupée et même la cellule qui attend y dominent, conformément à l'excellent esprit de la loi de 1875 qui a fait *cellulariser* toutes les nouvelles constructions pénitentiaires. Malheureusement des tendances absurdes font laisser inoccupées de trop nombreuses et admirables cellules dont le prix de revient a été très élevé peut-être, mais dont la disposition ne laisse rien à désirer; c'est sur les tables des cellules de Mazas, comme sur celles du Dépôt, que j'ai lu, constatée à l'aide d'un crayon ou d'un clou, la terreur que la relégation probable inspirait aux malfaiteurs. A Mazas, comme à la Santé, comme à Sainte-Pélagie, le service religieux des cultes : catholique, protestant, israélite, a été jusqu'à présent assuré.

A Mazas et à la Santé, la disposition des interminables corridors cellulaires permet l'assistance simultanée, quoique lointaine pour quelques-uns, de tous les détenus aux offices. A l'heure prescrite, le dimanche, le prêtre monte sur une sorte d'estrade centrale, noyau de ce soleil dont les galeries, percées de mille portes cellu-

laires, forment les rayons, et là, il prie, de là il bénit. Pendant ce temps un accrochement particulier permet de tenir les portes de toutes les cellules assez entre-bâillées pour que les détenus qui le veulent puissent suivre l'office. Ceci est une bonne et simple manière de faire assister un grand nombre de reclus à la même prière, mais l'influence salutaire du prêtre, du prêtre appelé à cette mission spéciale, se ferait surtout sentir dans les conversations quotidiennes de la cellule. Si ignorant, si farouche, si corrompu qu'il soit, le prisonnier est peu à peu broyé par l'isolement, le silence; il n'a plus autour de lui les conseilleurs, les excitants, les tentations, et il reprend son sang-froid, il accueille volontiers qui que ce soit qui le visite, désireux avant tout de voir des hommes, de leur parler, de trouver les heures de captivité moins longues. Sainte-Pélagie a, en plus des détenus ordinaires, les détenus dits politiques auxquels est affecté un quartier spécial. Ces détenus dits politiques peuvent être fort nombreux à certains moments et, n'appartenant point au monde des malfaiteurs proprement dits, ont droit à des égards et à des soins qui supposent un service religieux convenablement organisé. Avec l'élimination du prêtre qu'amène la nouvelle loi, avec cette simple et hypocrite tolérance de sa libre entrée sur la réclamation des intéressés, je me demande si des gens enfermés pour des idées qui ne sont pas celles du Pouvoir, mais d'ailleurs croyants, ne se trouveront pas privés des consolations religieuses, des secours de leur culte, comme à l'époque des persécutions romaines, comme aux jours sanglants de la Terreur? Un mot seulement de la démoralisante promiscuité des dortoirs dans la vieille prison de Sainte-Pélagie, non encore transformée au système auburnien, c'est-à-dire avec cellules pour la nuit; de l'inconcevable aberration de ceux qui veulent continuer le régime en commun de jour, à la Santé, à Sainte-Pélagie comme ailleurs, de préférence au régime de la cellule absolue. Ces prétendus humanitaires n'ont jamais sérieusement étudié la corruption des prisons, ils n'ont point respiré l'air des *chauffoirs* et ne se doutent point des horreurs qui s'y commettent, des crimes qui s'y organisent, surtout de la contagion rapide qui des pires va aux moins mauvais. Quelle action voulez-vous que le prêtre aie sur la plupart des détenus, lesquels se moquent de ses enseignements ou n'y comprennent rien? s'écrient avec un étonnant accord et les législateurs athées et M. Maxime du Camp. J'accorde volontiers qu'avec

une communauté de vie pareille à celle des prisons actuelles, qu'avec les causeries, les représentations, les orgies du chauffoir, le prêtre a beaucoup de chances d'avoir prêché dans le désert, quand il y renvoie un prisonnier qu'il a entretenu à part. Et ce pauvre prêtre devra demander successivement des milliers d'hommes s'il veut voir une fois au moins des paroissiens qui se renouvellent sans cesse, il devra se contenter, à l'ordinaire, de l'office hâtif du dimanche, office qui est beaucoup sans doute comme protestation officielle des devoirs religieux, mais qui n'est rien pratiquement autre chose qu'une sorte de messe des morts, de messe dite pour des pécheurs absents. Bien plus, le prêtre, que l'on veut être un prêtre déjà occupé à l'extérieur, aurait encore à visiter les malades à l'infirmerie, infirmerie qui peut compter des centaines de moribonds comme l'infirmerie centrale de la Santé. Je conçois que les gens qui, tout en n'osant pas proscrire carrément les momeries du culte les considèrent néanmoins comme une regrettable concession faite à des ignorances et à des faiblesses, trouvent que le temps qu'on leur accorde est toujours trop long; mais les hommes religieux ou seulement de bonne foi se rendent compte de cette suppression indirecte du culte et de l'influence morale du prêtre dans la prison, en réfléchissant pendant une seconde aux impossibilités matérielles, administratives et pécuniaires que la rage des sectaires dresse devant eux.

Je me hâte et j'arrive aux deux dernières étapes du misérable dans la grande ville, étapes bien différentes, mais où il aboutit nécessairement, allant à l'une ou à l'autre, selon qu'il a rencontré des occasions, des compagnons divers sur sa route, selon qu'il a eu plus ou moins de ce qu'on appelle de la chance dans le monde des vagabonds, des voleurs, des assassins. L'une de ces deux étapes s'appelle la Grande-Roquette ou dépôt des condamnés; l'autre, la Maison de Nanterre ou Dépôt de mendicité; dans l'une comme dans l'autre, le misérable a un besoin urgent, absolu du prêtre, dans l'une comme dans l'autre et pour les raisons que nous allons examiner, il l'appelle, loin de le repousser; il demande les consolations de la religion; il tressaille à la voix de mère de l'Eglise. Là plus qu'ailleurs encore la suppression du culte est odieuse, aussi odieuse qu'elle peut l'être pour les enfants de la Petite-Roquette, pour les moribonds de la Santé. C'est à la Grande-Roquette que la Conciergerie envoie les forçats attendant le départ des chaînes et aussi les condamnés à mort qui ne peuvent

plus compter sur autre chose qu'une douteuse remise de peine par le chef de l'État. La condamnation à mort est presque toujours pour le misérable une grâce, un bienfait; nous avons vu ce qu'il devient dans l'enfer lointain de la relégation telle qu'elle est pratiquée; or, en dehors du sol pestiféré des colonies, c'est le grabat du Dépôt de mendicité, l'herbe humide des fossés ou la boue des carrières à plâtre de la banlieue qui attendent son cadavre, quand ce ne sont pas les dalles de la Morgue.. Jeune, le malfaiteur est fanfaron, parce qu'il se sent fort, agile, hardi; vieux, usé par la débauche, l'alcool, les duretés du métier, n'ayant jamais travaillé, cruellement repoussé par la corporation des bandits comme incapable d'aider et comme compromettant, il devient le dernier des infortunés. Sa chance a trop duré, et il cherche dans le suicide une fin que la justice moins aveugle ou moins indulgente lui aurait procurée plus tôt. La condamnation à mort saisissant le malfaiteur en possession de ses forces intellectuelles et physiques l'abat; son cortège de mesures terrifiantes, ses délais lui donnent à réfléchir, le font songer à des choses qu'il n'a jamais même entrevues dans les ténèbres morales au milieu desquelles il se ruait aux jouissances de la bête. Dieu se révèle au condamné à mort et presque jamais il ne le repousse. Les cellules de la Grande-Roquette, ces longs cabinets à la petite fenêtre grillée où agonisent ceux qui doivent mourir à heure fixe et sous le couteau judiciaire, sont le vrai théâtre de la charité pour le prêtre; ce qu'on y a toujours vu est la meilleure preuve de la miraculeuse transformation des âmes à la parole du père adjurant une dernière fois son fils prodigue. Ce que le prêtre peut sur ce que j'appellerai les cadavres de la Roquette, il le pourrait aussi bien dans un isolement cellullaire quelconque, la sortie ne dût-elle pas en être aussi terrifiante. Toutes ces questions se tiennent. Supprimez la peine de mort si vous voulez; supprimez la relégation, les travaux forcés, mais que ce soit pour la transformation spirituelle du condamné, qu'un régime particulier l'amène peu à peu, mais fatalement à devenir un autre homme, à n'être plus en rien celui que la justice a dû frapper.

Je laisse de côté une foule de détails intéressants sur la Grande-Roquette, sur la chaîne et le départ des forçats, sur ses condamnés à mort, mais je n'aurai garde de la quitter sans un salut pour les nobles victimes qu'elle a renfermées, pour ces fusillés de 1871 qui resteront comme les saints patrons de cette gêole. Leurs petites

cellules peintes en jaune, au lit de camp rongé par les mites, leurs chaises de paille et leurs petites tables sont toujours là; il est toujours là ce chemin de ronde sinistre où l'on se croit à cent lieues de Paris, cette vue sans fenêtres avec des lierres, des arbres et une plaque de marbre en plus qu'au jour du massacre, voilà tout, cette rue qui ressemble à un long tombeau; mais ce qui est encore plus là, c'est le sang versé, c'est le crime ineffaçable, c'est l'âme de victimes illustres dont les prières doivent demander à Dieu pardon pour le flot chaque jour renouvelé d'assassins et de voleurs que, nouveaux Barrabbas, on a préférés à Jésus.

La retraite la plus désirable pour le bandit parisien qui a échappé à la guillotine, aux coups de couteaux des camarades, à la Morgue et à Sainte-Anne où le mène parfois la folie alcoolique, qui ne peut plus *travailler* ou mendier, c'est le Dépôt de mendicité. Le Dépôt de mendicité tient tout à la fois de l'asile et de la prison, en ce sens que ceux qui y sont internés ne le sont qu'administrativement, mais aussi que presque tous ceux qui y sont enfermés, hommes ou femmes, sont des vagabonds, des repris de justice, des *chevaux de retour*. Le grand Dépôt de mendicité de la Seine, appelé Maison de Nanterre, dernier modèle du genre, est un de ces capharnaüms de la misère humaine, pour dépeindre lesquels, on ne trouve point de paroles, mais que l'on n'oublie jamais, après en avoir une seule fois respiré l'air. J'avais vu bien des lazarets, depuis les immenses docks de la philanthropie anglaise, les workhouses détestés, jusqu'aux fosses grillées des lépreux, des prostituées et des fous de l'Islam, et cependant la Maison de Nanterre m'a produit une impression sinistre, j'en ai sorti navré. Elle n'avait point été à mes yeux seulement un cube colossal de pierres entassées par l'Assistance publique, une cage humaine aux dimensions stupéfiantes, ça avait été surtout la démonstration péremptoire, lamentable, des folies et de l'impuissance dans la charité de l'athéisme gouvernemental. La Maison de Nanterre, que l'on appelle ainsi probablement parce qu'elle n'est point à Nanterre du tout, est jetée à travers champs dans cette campagne de dépotoirs, de lessiveries, d'usines nauséabondes qui est la physionomie propre aux environs de Paris. On se demande d'abord pourquoi cette lointaine, cette inaccessible relégation des misérables; puis l'on réfléchit que le Dépôt, lui aussi, est, aux yeux de l'égoïste philosophie contemporaine, un dépotoir. L'aspect de ces murs élevés et interminables, de

ces constructions massives et multipliées, de ces portes et de ces dômes de Nanterre, au milieu d'une plaine lugubre, sans routes pour y accéder, sans but visible, a quelque chose de fantastique. Le Dépôt a été commencé en 1874 et il n'est pas terminé; c'est à peine si on en occupe la moitié. A l'époque du dessin des plans et des premières fondations, le gouvernement ne s'étant point imaginé qu'il pût y avoir jamais une maison hospitalière sans prêtres, sans religieuses, une maison où des parias de ce monde viendraient mourir, sans foi, sans espérance, tout un quartier avait été disposé et construit de façon que les cérémonies des divers cultes, principalement du culte catholique, pussent avoir lieu, que les prêtres et les religieuses fussent logés en conformité de leur ministère. Il y avait donc église, oratoires, presbytère, couvent. Pour une population de reclus presque tous invalides, moribonds, qui pouvait aller à 4,000 âmes, sans compter le nombreux personnel administratif, ces édifices destinés au culte, à la nourriture et à la guérison morales, n'avaient rien d'excessif, d'illégal, de somptuaire; surtout en regard d'infirmeries et de chauffoirs immenses, de préaux et de bibliothèques splendides, de jardins magnifiques, de galeries babyloniennes; elles n'étaient que le dû, le nécessaire. Mais les idées antireligieuses, matérialistes ont été plus vite que la truelle des maçons, et, devenues maîtresses absolues, elles ont arrêté l'église à la voûte, ont désaffecté presbytère, couvent, oratoires, envoyé pourrir dans un carré de grève, sans prières et sans tombes, des mendiants qui n'avaient point eu besoin de cornettes pour les soigner et de soutanes pour les consoler et les absoudre. Le séjour de Nanterre est ardemment souhaité par les vieillards abandonnés, par les vagabonds jetés mourants à la borne; et à un suicidé auquel on demandait, en le rappelant à la vie, les raisons de sa folie, j'ai entendu répondre qu'il n'espérait plus y être admis. Oui, mais aussi par des pauvres femmes dont les mains inoccupées demandaient la permission de tricoter, le dimanche, des chaussettes à leurs enfants va-nu-pieds, j'ai entendu murmurer : « Qu'on nous laisse au moins passer les jours de liberté à nous souvenir des nôtres puisqu'*ici il n'y a plus de bon Dieu!* » Des cours, des vestibules, des escaliers, des grilles de palais, des corridors de plusieurs centaines de mètres, des souterrains, des calorifères comme il n'en existe nulle part, des ateliers magnifiques, des cuisines de géants, voilà Nanterre; et tout cela pour aboutir

à livrer à une morgue toujours fournie des cadavres à dissection.

Dans une prison ordinaire, la piété retentit difficilement au cœur, ceux qui y sont enfermés l'ont mérité, et aucune des mesures prises contre eux ne paraît trop dure; ces mesures sont une justice et une sauvegarde. A Nanterre, les sentiments ne sont plus les mêmes; on y est toujours dans le monde des malfaiteurs, si l'on veut, mais au milieu de gens chez lesquels l'infirmité de la pauvre âme humaine, sa lâcheté dans les bonnes résolutions, sont plus tangibles que sa malice originelle. Ces enfermés de Nanterre, qui n'ont jamais su se conduire, qui n'ont point eu la force de marcher sur la route tracée, qui, après mille tortures physiques, mille épouvantes morales, en viennent à bénir le grabat et la soupe du Dépôt de mendicité; ces enfermés sont de vieux enfants, des incomplets, qu'il eût fallu garder toute leur vie en tutelle. Des ménages entiers vivent là, trop heureux de n'avoir ni le souci du travail à chercher, ni la crainte de ne pas manger, ni la souffrance de dormir sur le pavé humide; l'administration a les volontés qui leur manquent, les charges dont ils sont débarrassés, et ils la paient avec une liberté dont, la plupart du temps, ils ne sauraient que faire. Hommes et femmes sont séparés cependant, et c'est un spectacle qui ferait pleurer les plus endurcis que de voir, deux fois par semaine, ces vagabonds, ces abandonnés, propres comme ils ne l'ont jamais été, calmes puisqu'ils n'ont rien à craindre et point eu d'alcool à absorber, se réunir dans les parloirs et s'embrasser en s'offrant mutuellement la seule chose au monde dont ils puissent disposer, la moitié de la pitance qui composait leur dernier repas.

Aucun des détenus de Nanterre n'y reste de force; mais pendant qu'ils y séjournent ils sont astreints au travail, à un travail facile, rémunérateur, assez rémunérateur pour que de temps à autre celui-ci ou celui-là, calculant son pécule, croie devoir se diriger vers la porte et vers Paris. Mais ils se connaissent si bien, ils ont acquis si durement et depuis si longtemps l'expérience de leur incapacité morale, de leur besoin de la tutelle, qu'ils disent *au revoir* à leurs gardiens et se chargent des commissions à rapporter aux camarades. Pauvres volontés, pauvres âmes, paralytiques de l'esprit et lépreux du cœur, auxquels la parole de Jésus-Christ rendrait bien souvent la santé, la vie, qu'elle aiderait du moins à mourir sans désespoir. Que de miracles à opérer parmi ces blessés et ces vieillards, ces innocents et ces meurtris du monde

des malfaiteurs! Remplacez vos surveillants et vos surveillantes laïques par des Frères de Saint-Jean de Dieu, par des Petites-Sœurs des Pauvres, et alors vous aurez plus fait pour ces misérables qu'en gaspillant chaque année des millions à entretenir un asile somptueux où le corps reçoit le nécessaire, mais où l'âme est oubliée; votre aumône sera véritablement humaine, au lieu d'être une pâture jetée à des bêtes qu'on isole. Mais que sert de parler à des oreilles et à des cœurs fermés; c'est pourquoi je suis sorti mortellement triste de ce Nanterre sans Dieu, de cet immense hôpital où des hommes meurent tous les jours, comme meurent les chiens après une vie de chiens; c'est pourquoi le souvenir de ces sept ou huit momies, le tribut du jour, ficelées dans leur grosse toile, près des tables de marbre dégouttantes de liquides sans nom, des charognes humaines de la morgue de Nanterre, me poursuit comme un cauchemar. Par pitié, cachez cette suprême flétrissure de l'enfouissement aux victimes de votre impiété charlatanesque, aux forçats de vos prisons sans Dieu, quoique cette ignominie où votre pied les maintient sera sans doute, aux assises éternelles, et votre perte et leur pardon.

Auguste GEOFFROY.

UN POÈTE RUSSE

LE COMTE ALEXIS TOLSTOÏ

Le nom de Tolstoï s'est subitement popularisé en France. *Guerre et Paix*, dont la traduction remonte déjà à quelques années, n'était pourtant pas arrivé d'emblée jusqu'au public. Ce gros roman historique, signé d'un inconnu, ne tentait pas une curiosité lassée à la longue par les imitations maladroites de Walter Scott et d'Alexandre Dumas. Bien que la même objection ne pût leur être faite, *Anna Karénine* et *Bonheur de Famille*, — ce dernier traduit sous les titres de *Katia* et de *Macha*, — n'avaient pas été plus remarqués. On s'intéressait bien plus, à cette même époque, à des romans russes écrits en français par une Française. Mais voilà qu'à un signal donné, *Guerre et Paix* sort tout à coup de son obscurité pour être proclamé chef-d'œuvre. Les traductions de Tolstoï se multiplient et l'engouement devient tel que le public ne semble devoir être satisfait que par une traduction des œuvres complètes du grand romancier russe. Sa personne même préoccupe les imaginations : c'est à qui redira les bizarreries de la vie privée du gentilhomme paysan, les conceptions religieuses du gentilhomme réformateur. Bien plus, la vogue s'étend au roman russe tout entier. A la suite de Tolstoï, on nous a présenté Dostoïevski, Pisemski, on descend maintenant jusqu'à Mouravline, — où s'arrêtera-t-on? — Et le vieux Gogol lui-même, le premier grand maître de l'école, si oublié en France, que ses éditeurs semblaient avoir renoncé à faire de nouveaux tirages de ses *Ames mortes*, est de nouveau étudié et acclamé. A combien peu tient la gloire littéraire!

Me couvrant de la popularité d'un nom devenu familier à nos

oreilles et profitant de ce mouvement de l'opinion en faveur de la littérature russe, je voudrais signaler à l'attention, — pendant qu'il en est temps encore, — un autre Tolstoï, le comte Alexis Constantinovitch, qui ne fait pas moins honneur aux lettres de son pays que son heureux homonyme. Entre ces deux écrivains que le nom seul rapproche, aucun parallèle ne peut, d'ailleurs, être établi. L'un est un des principaux romanciers contemporains, et, tandis que ses tendances religieuses et sociales, bien plus que son talent, lui ont fait trouver grâce devant la jeune école russe, le mérite littéraire de ses œuvres lui a enfin obtenu de l'étranger un accueil enthousiaste. L'autre n'est qu'un des premiers poètes. En cette qualité, il ne saurait prétendre à une aussi large vulgarisation au dehors, et, comme il n'a point accommodé ses principes esthétiques aux pires doctrines du temps, son nom est honni, dans son propre pays, par la coterie tapageuse des novateurs politiques, sans appel possible à un public entièrement dégagé de ces misérables querelles. La porte qu'il ne m'est pas permis de lui ouvrir toute grande, je voudrais au moins l'entre-bâiller.

Ce n'est pas cependant que le comte Alexis Tolstoï n'ait entretenu de commerce qu'avec Melpomène et Polymnie. Il a débuté dans les lettres par quelques nouvelles en prose, et sa première œuvre de longue haleine est un roman historique, *le Prince Sérébrianyi*, publié d'abord en 1861, dans le *Messager russe*. Il avait pris dix ans à le composer et à l'écrire, travaillant à ses heures, en artiste plus préoccupé de la perfection pour elle-même que pressé d'arriver à se faire une réputation.

Riche et de haute naissance, dignitaire de la cour, il n'avait point à souffrir de ces mille misères qui surexcitent le plus souvent la fécondité des infortunés tâcherons de la plume. Il se contenta de ce premier succès et n'y revint plus.

Aussi bien n'avait-il été romancier que par occasion. C'est en compulsant les documents historiques concernant le règne d'Ivan le Terrible, pour en tirer un drame, que l'idée lui était venue d'en faire également un roman, et, dès que *le Prince Sérébrianyi* eut vu le jour, il mit à exécution son premier projet. Plus d'une fois, au récit des abominations de cette époque, le dégoût et l'horreur lui avaient fait tomber la chronique des mains. Mais, de cette longue intimité avec les faits et les mœurs, avec l'état politique et social de la Russie à la fin du seizième siècle, est enfin sortie sa grande

trilogie dramatique, qui comprend *la Mort d'Ivan le Terrible*, *le Tsar Fédor* et *Boris Godounov*. La première partie parut en 1866, dans les *Annales de la Patrie* et fut représentée l'année suivante, le 12 janvier 1867, au théâtre Marie. La direction l'avait montée avec un soin tout particulier et n'avait pas dépensé moins de 150,000 francs pour sa mise en scène. Elle fut vivement applaudie et n'a pas, depuis, quitté le répertoire. Traduite en allemand, *la Mort d'Ivan le Terrible* a été représentée avec succès à Weimar. Elle a aussi obtenu l'honneur exceptionnel d'une traduction française, grâce à M. Courrière (1). Mais le *Tsar Fédor* et *Boris Godounov*, publiés en 1868 et 1870 dans le *Messager d'Europe* et proscrits aussitôt par l'impitoyable censure russe, ne sont pas arrivés jusqu'à la scène. Tolstoï ressentit vivement cet échec et ne semble pas s'en être jamais consolé.

Cependant il composait, depuis vingt ans, dans les intervalles de ses travaux de longue haleine, des poésies lyriques ou épiques que se disputaient *le Messager russe* et *le Messager d'Europe*, les deux principales revues de la Russie : il pouvait se faire entendre là d'un public d'élite, et la gloire littéraire ne lui manquait pas. « Il s'écoulera de longues années, dit Ivan Tourguenev, dans une trop courte notice nécrologique qu'il lui a consacrée (2), avant que ce ne soit une honte pour tout Russe ayant reçu quelque éducation de ne pas connaître ses poésies. — Il dota notre littérature, ajoutait l'illustre écrivain, d'un genre nouveau, la ballade historique, la légende : sur ce terrain, il n'a point de rival. » Le doux et grave poète, qui semblait avoir les yeux fixés sur l'idéal et le tragique, n'était, d'ailleurs, pas dépourvu d'une veine intime de malice et d'humour. Il en donna discrètement des preuves en créant dans *le Contemporain*, conjointement avec les frères Jemtchoujnikov, le type inoubliable de *Kouzma Proutkov!* Les moins bénignes de ses poésies badines et satiriques circulèrent longtemps manuscrites. Ceux de ses contemporains qu'elles ne lui ont pas aliénés, prétendent qu'elles seront un de ses meilleurs titres devant la postérité. Aucun genre littéraire n'était étranger à son talent souple et varié : il apportait à tous la même virtuosité. Miné par une longue maladie, il produisait encore un petit chef-d'œuvre, « qui rappelle, dit Tourguenev, l'imagination et la puissance de Dante ». Ce dernier

(1) Paris, Leroux, 1880.
(2) *Polnoe sobranie sotchinenii I.-S. Tourgueneva.* Tome I.

poème paraissait dans *le Messager d'Europe*, en même temps que se répandait la nouvelle de sa mort.

Avant d'examiner en Tolstoï le romancier, le poète lyrique, épique et satirique, il ne sera peut-être pas mal à propos de dire quelque chose de l'homme lui-même. Je serai bref : le meilleur de sa vie est dans ses œuvres.

Le comte Alexis Constantinovitch Tolstoï (prononcez quelque chose comme *Towstoé*, la première syllabe plus accentuée et se rapprochant du mot anglais *tow*), né à Pétersbourg, en 1817, avait passé, en Petite-Russie, chez un oncle maternel, adonné lui-même à la culture des lettres, les premières années de son enfance, enfance solitaire et pleine de rêverie, au milieu des grands bois de pins. Là déjà, à l'imitation d'un vieux recueil de poésies, dont il faisait ses délices, il barbouillait des vers. Mais l'impression combinée de ces poésies et de la nature ne fit pas germer en lui que des jeux de rythmes. Elle fut profonde et tenace sur l'âme de l'enfant; des voyages précoces ne purent l'effacer, et l'Oukraïne conserva toujours pour Tolstoï le charme du sol natal. Ramené à Pétersbourg, il y fut admis au nombre des enfants qui formaient la société du dimanche du tsésarévitch, et c'est alors que s'ébaucha, entre le petit poète et son futur souverain, une amitié que la mort seule devait rompre. Puis, sa mère et son oncle voyagèrent avec lui en Allemagne. Il n'oublia jamais que, pendant une visite à Weimar, le grand Gœthe le prit un instant sur ses genoux. C'est à cette époque aussi qu'il fit son premier voyage en Italie. Sa jeune imagination fut vivement frappée par la vue des chefs-d'œuvre de l'art accumulés dans les villes qu'il visitait. Son oncle ayant acheté, à Venise, un buste de jeune faune, attribué à Michel-Ange, l'enfant — il n'avait encore que treize ans — s'éprit pour ce marbre d'une passion extraordinaire. « Je me levais la nuit, raconte-t-il dans une notice autobiographique écrite en français, à la demande de M. de Gubernatis, et datée de Menton, un an avant sa mort, je me levais la nuit pour le contempler, et les appréhensions les plus folles tourmentaient mon imagination. Je me demandais ce que je ferais pour sauver ce buste si la maison prenait feu, et j'essayais de le soulever pour voir si je pourrais l'emporter dans mes bras. »

Cependant l'enfant était devenu jeune homme; sa position de famille et ses capacités personnelles le désignaient pour les fonctions officielles. Il en occupa plusieurs sans qu'il semble s'y être

beaucoup attaché. Pendant la guerre de Crimée, il s'enrôla parmi les volontaires au régiment des tirailleurs de la famille impériale. Le régiment fut arrêté à Odessa par le typhus, qui lui enleva plus d'un millier d'hommes : Tolstoï lui-même fut atteint. Le tsésarévitch, devenu Alexandre II, voulut couronner cette courte carrière militaire en le nommant son aide de camp. Mais Tolstoï ne s'était pas préparé au métier des armes : il refusa le brevet offert par le tsar. En Angleterre il aurait peut-être été créé poète lauréat; en Russie, il fut nommé veneur de la cour, titre qu'il conserva jusqu'à sa mort. Cette dignité singulière pour un poète convenait parfaitement à l'homme : la chasse était sa passion favorite. « Depuis ma vingtième année, écrivait-il, elle devint si violente, et je m'y livrai avec tant d'ardeur, que je lui sacrifiais tout le temps dont je pouvais disposer. J'étais à cette époque attaché à la cour de l'empereur Nicolas et je menais une vie très mondaine qui n'était pas sans attrait pour moi, mais à laquelle j'échappais souvent pour passer des semaines entières dans les forêts, quelquefois avec un compagnon, mais ordinairement seul. J'acquis bientôt parmi nos chasseurs de profession une certaine réputation comme tueur d'ours et d'élans, et je me plongeais tête baissée dans un élément qui ne jurait pas moins avec mes instincts artistiques qu'avec mon existence officielle; il ne fut pas sans influence sur la couleur de mes poésies. Je crois que je lui dois la circonstance qu'elles sont presque toutes écrites en ton majeur, tandis que mes compatriotes ont pour la plupart chanté en mineur. Je me réserve pour mes vieux jours de décrire bien des épisodes émouvants de cette vie de forêts que j'ai menée pendant mes meilleures années et dont ma maladie actuelle m'a peut-être arraché pour toujours... »

Quand il écrivait ces lignes, ses jours étaient comptés : il mourut l'année suivante, le 28 septembre 1875, dans sa propriété de Krasnyi Rog, en Petite-Russie.

« Tous ceux qui l'ont connu, dit Tourguenev que je me plais à citer, parce tout en rendant pleine justice à Tolstoï, il ne s'en fait pas l'aveugle panégyriste, tous ceux qui l'ont connu ont pu apprécier combien son âme était droite, honnête, ouverte à tous les bons sentiments, prête au sacrifice, dévouée avec délicatesse, d'une loyauté et d'une franchise qui ne pouvaient se démentir. *Une nature chevaleresque!* Cette expression venait presque inévitablement sur les lèvres de tous à la seule pensée de Tolstoï. Une autre épithète ne

lui conviendrait pas moins, si l'on n'en avait quelque peu mésusé de notre temps : il était humain, profondément humain. Et, comme chez tout vrai poète la vie et la pensée sont intimement confondues, cette humanité de Tolstoï pénètre et anime tout ce qu'il a écrit. »

I

Tourguenev a raison d'indiquer, comme le trait saillant du caractère de Tolstoï, sa nature chevaleresque et profondément humaine : tel s'est montré dans tous les actes de sa vie l'ami et le confident du tsar libérateur, tel nous le retrouvons dans ses œuvres, épris de toute son âme d'une passion ardente pour le vrai, le beau et le bien. L'étonnement et l'indignation inspirés au prince Sérébrianyi par les turpitudes et les sanglantes horreurs de la cour d'Ivan le Terrible, ne sont que les sentiments mêmes qui ont fait prendre la plume à Tolstoï, lorsqu'il écrivait son roman. Ce début dans les lettres eut un grand retentissement, et si j'ai dit de Tolstoï qu'il n'a été romancier que par occasion, ce n'est pas pour pallier un insuccès. Son unique roman passe actuellement pour le meilleur des romans historiques russes; dans un pays où les éditions ne se multiplient pas comme en France, il a été plusieurs fois réimprimé; il a, de plus, été traduit en allemand, en anglais, en polonais, en italien et même en français (1). Cette large diffusion me permettra de ne pas tenter une analyse qui ne serait possible qu'à la condition d'être fort développée.

Les aventures où son indépendance de caractère jette le prince Nikita Romanovitch Sérébrianyi, ses chastes amours avec la boïarine Eléna Dmitrievna, femme du vieux et noble boïar Morozov, rattachent tant bien que mal entre elles, par un fil singulièrement ténu, les scènes variées du roman, mais ne suffisent pas, en effet, à lui former une trame. En réalité, c'est tout un monde bien passé, bien oublié, qui se ranime à l'évocation du poète et de l'archéologue, le monde russe de la fin du seizième siècle, et le vrai héros du roman, celui qui le remplit de sa personnalité, est le tsar Ivan le Terrible. Laissant de côté les commencements si troublés de son règne, le prise de Kazan et d'Astrakhan, les péripéties de l'intermi-

(1) En français, par le prince Galitzin, sous le titre d'*Ivan le Terrible*. Paris, Téqui, 1873.

nable guerre contre la Lithuanie et la Livonie, les marches et les contre-marches du Khan, Tolstoï nous montre le tsar à l'époque où, feignant d'être dégoûté du métier de souverain, il vient de se retirer à la *Slobode* Alexandra, pour inaugurer le régime de terreur autocratique connu dans l'histoire russe, sous le nom d'*opritchnina* (1). C'est donc des faits et gestes de la cour d'Ivan Vassiliévitch qu'il est ici question, bien plus que des événements historiques proprement dits. Vers le dénouement cependant, la scène, jusque-là pleine de ténèbres, s'illumine tout à coup en s'ouvrant sur un plus vaste horizon : le récit redit un glorieux fragment de l'épopée nationale, la revanche définitive du Russe sur le Tatar par la conquête de la Sibérie. Partout ailleurs l'histoire ne fournit à Tolstoï, en dehors des personnages même, que de rares allusions; il a préféré emprunter le fond et les accessoires à la chronique et à la chanson populaire.

Le tsar, tel que le représentent les documents de l'époque et tel que l'a embaumé la mémoire du peuple, serait, d'ailleurs, à lui seul, par la bizarrerie et la complexité de son caractère, un sujet d'étude suffisamment intéressant. On l'a parfois comparé à notre Louis XI, à qui il ressemblait par certains traits. Il était, comme lui, rusé et superstitieux, il se plaisait au commerce de créatures tirées par sa fantaisie de la lie du peuple. Mais ses vices sont autrement grandioses, et rien, dans le milieu à demi barbare où il vivait n'en ayant gêné le développement, la collection en est plus complète. Ballotté entre la crainte des traîtres et la peur des châtiments éternels, il était sujet, quand il avait largement satisfait ses redoutables rancunes, à des accès d'humilité et de remords, à des lubies de pénitence, qui donnent plus de piquant à son étonnante férocité de despote oriental. Dans sa retraite de la *Slobode*, ses jours étaient consacrés à la chasse, aux combats d'ours, aux festins pantagruéliques où s'asseyaient des milliers de convives, aux supplices surtout, ses réjouissances les plus savourées. Ses nuits se partageaient

(1) Sans cesse menacé par la révolte et la trahison, le tsar avait abandonné une partie de l'empire à l'administration des boïars, se réservant sur certaines villes et certaines provinces une autorité sans contrôle. Ce régime, nommé *opritchnina*, dura sept années (1565-1572). Les *opritchniki*, gardes du corps d'Ivan, avaient adopté pour armes parlantes une tête de chien et un balai suspendus à l'arçon de leur selle, voulant signifier par ces emblèmes qu'ils étaient prêts à mordre les ennemis du tsar et à balayer la trahison de la terre russe.

entre une débauche effrenée, des sommeils troublés de cauchemars, des insomnies hantées de non moins effrayantes visions, et les offices religieux qu'il carillonnait lui-même et auxquels il assistait en robe de moine, entouré de ses compagnons d'orgie et de massacre, pareillement travestis.

A côté de cette étrange figure d'Ivan le Terrible, qui semble avoir exercé sur lui une sorte de fascination, tant il s'est repris de fois à en fixer les traits grimaçants dans sa prose et dans ses vers, Tolstoï a groupé la tourbe des courtisans tarés. C'est, parmi les plus signalés, l'odieux Maliouta Skouratov, tortureur en titre du tsar, bête féroce altérée de carnage; c'est le pitoyable Viazemski et le pervers Basmanov, représentants de la noblesse russe, que la lutte pour la faveur a fait tomber dans un servilisme abject. Puis vient le menu gibier de potence, les *opritchniki*, gens de sac et de corde, dont le tsar a fait ses gardes du corps, les brigands réunis en bandes puissantes dans les forêts, les mendiants voyageurs, les chanteurs aveugles, les sorciers. La magie joue encore un grand rôle dans ces temps superstitieux, et certain meunier sorcier est une des récréations les plus originales de Tolstoï.

Le vice ne règne pourtant pas seul dans cette cour corrompue. Le prudent et adroit Boris Godounov, réformateur qui mûrit pour l'avenir, épie dans le silence le moment de parler d'or et même de faire quelque bien, sans se compromettre. Tout différent de lui, Sérébrianyi, le chevalier sans peur et sans reproche, n'admet pas de transaction entre le juste et l'injuste, garde son franc-parler et se pose intempestivement en redresseur de tous les torts. Son frère d'armes, le fils de Maliouta, Maxime Grigorévitch, type d'un idéal plus élevé que Godounov et que Sérébranyi, n'est pas seulement un sage et un preux : sur son front rayonne comme la pure auréole des martyrs. La scène de sa mort forme un des épisodes les plus touchants du roman.

Si les premiers personnages sont caractéristiques du règne d'Ivan, ces derniers annoncent déjà par leurs aspirations l'aurore du jour nouveau qui va poindre pour la Russie; d'autres rappellent l'ancien ordre de choses, les temps antiques d'avant l'invasion tartare. Le boïar Droujina Morozov, homme jadis riche et puissant, tombé en disgrâce pour avoir voulu défendre les vieilles prérogatives de sa caste, est un vénérable patriarche, généreux et familier avec tous, mais demandant à être respecté, car son patrimoine d'honneur

est demeuré intact. Cette fierté de Morozov déplaît au despote. Par une de ces fantaisies cruelles et grotesques qui lui sont habituelles, Ivan ordonne un jour qu'on affuble le noble boïar de la défroque du fou de la cour. En vain Morozov rappelle-t-il les services qu'il a rendus au conseil, le sang qu'il a versé sur les champs de bataille, son inébranlable fidélité; en vain implore-t-il la grâce de mourir par la main du bourreau, il lui faut endosser le caftan bariolé du fou Nogtev. Alors sa colère jusque-là contenue éclate. Ah! le tsar veut être amusé? Qu'il rie donc! Et, assis sur un escabeau, en face du tsar, accoudé sur sa table et le regardant dans les yeux, il énumère, avec la licence permise à la marotte et la véhémence d'un cœur dont l'indignation finit par déborder, les cruautés et les ignominies d'Ivan, les extravagances de sa jeunesse, ses mascarades religieuses, sa vie de débauche, son abaissement devant l'ennemi de l'Est et de l'Ouest, du Nord et du Midi, devant le Khan dont il baisera, à genoux, l'étrier; et il en appelle au jugement de Dieu de l'affront fait à ses cheveux blancs. « Écoute donc ma dernière facétie! s'écrie le vieillard en secouant ses grelots; tant que tu vivras, les lèvres du peuple russe seront scellées par la peur; mais ton règne bestial prendra fin et il ne restera bientôt plus que le souvenir de tes actes et, de génération en génération, ton nom sera voué à une éternelle malédiction jusqu'au jour redoutable du jugement de Dieu! Et alors, par centaines et par milliers, tous ceux que tu as assassinés, tous, hommes et femmes, enfants et vieillards, tous ceux que tu as torturés et égorgés, tous se lèveront devant le Seigneur pour appeler sa colère sur la tête de leur bourreau! » Certes, ces hommes, leurs souffrances et leurs passions sont bien loin de nous, mais comment assister impassible, même de loin, à de tels spectacles, comment écouter sans émotion ces cris si *profondément humains!* Et les scènes de ce genre abondent dans *le Prince Sérébrianyi.*

Tolstoï possède à un haut degré les qualités qu'on est en droit d'exiger de quiconque a la prétention d'écrire un roman historique. Il s'est pénétré des sentiments, des préoccupations et des opinions de l'époque, il connaît l'organisation politique, les mœurs, le costume et le décor, et le monde russe du seizième siècle, ainsi reconstitué pièce à pièce par une patiente étude, reçoit une nouvelle vie de sa fantaisie créatrice. Certains écrivains, comme lui poètes et archéologues, n'ont pas su résister à la tentation des longues des-

criptions. Telle n'est pas sa manière : il décrit en quelques mots, n'épilogue pas sur les caractères, ne porte pas de jugements, s'abstient de toute thèse, s'efface constamment derrière les personnages qu'il laisse librement parler et se mouvoir. L'intérêt gagnerait à ce que l'intrigue, plus serrée, réunît un moins grand nombre d'acteurs dans une action plus sensiblement commune; mais la suite des scènes serait moins variée et leur ensemble offrirait un tableau moins complet, moins saisissant de cette période si étrange du règne d'Ivan. Par plus d'un côté, *le Prince Sérébrianyi* tient donc autant de la chronique que du roman historique, et les archaïsmes qu'on a parfois reprochés à Tolstoï sont ici à leur place; il s'est assimilé, comme le reste, les formes de la pensée et du langage.

Le paysan russe de certains districts écartés conserve mystérieusement, depuis des siècles, par tradition orale, un trésor de vieilles chansons mythiques et héroïques nommés *bylines*. Longtemps ignorées des lettrés, ces chansons ont été recueillies récemment avec un zèle infatigable et ont passionné un nouveau public curieux d'antiquités nationales, au moment même où le mougik des bords de l'Onéga commençait à les oublier (1). Les gestes des demi-dieux de l'antiquité slave, Volga, Mikoula et Sviatogor, des héros légendaires, Ilia, Dobryna, Diouk, Stavre et Alécha Popovitch, *bogatyrs* du prince de Kiev, le *Beau-Soleil* Vladimir, des héros non moins légendaires de Novgorod-la-Grande, Vassili Bouslaévitch et Sadko le Marchand, ont formé plusieurs cycles épiques comparables à ceux qui ont germé chez les nations celtiques et germaniques vers les premiers siècles de notre ère. Les temps historiques n'ont pas été, d'ailleurs, moins célébrés que les âges héroïques de la sainte Russie, et chaque fois qu'une grande figure, un Ivan le Terrible, un Pierre le Grand, un Napoléon, a frappé l'imagination du peuple, les ménestrels rustiques ont, jusqu'à nos jours, rimé des contrefaçons de la chronique et de l'histoire. Tolstoï est de ceux qui ont le plus goûté le charme de ces légendes nationales si naïves et si merveilleuses. Il s'en est approprié le fond et la forme; il a chanté à son tour les bogatyrs de Vladimir et a composé de petits poèmes

(1) M. Rambaud les a révélées à la France dans son excellent ouvrage intitulé *la Russie épique*. Faute d'équivalent français, j'ai dû conserver, comme lui, le mot russe *byline*, de *bylo* (fut, a existé) qui a été adopté par le peuple russe pour désigner ses cantilènes épiques ou héroïques.

tellement saturés d'idiotismes et de locutions familières, qu'il est impossible de les faire passer du russe dans une autre langue. On ne saurait donc s'étonner de retrouver dans son roman l'empreinte des bylines concernant le règne d'Ivan. C'est par là surtout que, sous la prose, le poète se trahit, et c'est aussi ce qui donne au *Prince Sérébrianyi* un cachet tout particulier : aucun roman historique n'a fait un tel usage de la tradition épique. La valeur de l'idée peut être contestée, mais non sa nouveauté. Sous cette influence, le récit devient souvent épique. Le combat du gros lourdaud Mitka, armé d'un timon de charrette, contre le garde du corps Khomiak, ne serait pas déplacé dans une épopée primitive. Les scènes qui peignent la vie des brigands dans les bois rappellent les ballades anglaises consacrées aux outlaws et à Robin Hood. Mais, s'il rencontre sur son chemin une byline, le poète oublie qu'il a déposé ses ailes, et il lui arrive d'emprunter à la chanson populaire son ton et son mouvement. Je n'en veux citer qu'un exemple : il s'agit d'un fait entièrement épisodique, et plus d'un lecteur a dû s'étonner des épithètes, des métaphores et des images dont se sert Tolstoï pour le raconter.

Du consentement d'Ivan lui-même, Maliouta Skouratov s'est emparé du tsarévitch et l'emporte vers un marécage pour l'y noyer. Sérébrianyi, monté sur une vieille rosse, s'est mis, tout seul et sans armes, à la poursuite des sicaires. « Maliouta presse les opritchniks, se fâche contre les chevaux, frappe de son fouet leurs croupes arrondies.

— « Allons, vous autres, gibiers de loups, sacs à fourrage! Pourvu que le tsar ne se ravise pas, n'envoie pas à notre poursuite!

« Le méchant Maliouta galope dans la forêt profonde, les oiselets le regardent en tendant le cou, au-dessus de lui volent les corbeaux noirs... On approche de la Poganaïa-Louja (la mare impure)!

— « Holà, dit Maliouta à son écuyer Khomiak, aucun sabot étranger ne galope-t-il derrière nous?

— « Non, répond Khomiak, c'est le galop de nos chevaux qui retentit dans le bois.

« Et Maliouta presse davantage les opritchniks, il redouble ses coups sur les croupes arrondies des chevaux.

— « Holà, dit-il à Khomiak, n'y a-t-il pas quelqu'un qui crie derrière nous?

— « Non, répond Khomiak, c'est l'écho qui répète notre tapage.

« Et Maliouta de se fâcher contre les chevaux.

— « Allons, vous autres, gibiers de loups, sacs à fourrage! Pourvu qu'on ne nous poursuive pas!

« Mais, soudain, Maliouta entend quelqu'un derrière lui :

— « Halte, Grigori Loukianytch!

« Sérébrianyi est sur son dos : le vieux cheval de porteur d'eau ne lui a pas fait défaut.

— « Halte, Maliouta! répète Sérébrianyi; et, rejoignant Skouratov, il le frappe sur la joue de sa main vigoureuse.

« Puissant fut le coup de Nikita Romanovitch. Le soufflet résonna comme une détonation d'arquebuse; la forêt gémit sourdement; les feuilles se mirent à tomber; les bêtes sauvages se jetèrent à toutes jambes dans les fourrés; les hiboux aux yeux ronds s'envolèrent des troncs creux; et des paysans, qui loin de là enlevaient des tilles, se regardèrent les uns les autres et se dirent avec étonnement :

— « Écoute, quel fracas! Ne serait-ce pas le vieux chêne de la Poganaïa-Louja qui vient de se briser? »

Ce n'est plus le style du roman historique, ce sont les procédés de l'épopée ou de la ballade. Le contexte, il est vrai, est disposé avec assez d'art pour que ce fragment ne détonne pas, mais il n'y en a pas moins là une confusion de genres qui deviendrait, à la longue, intolérable. Les poètes ont, plus que d'autres, à se garder de l'enflure et du ridicule. Tolstoï avait un goût trop sûr pour ne pas éviter cet écueil, et s'il s'est amusé parfois à des exercices dangereux, il a su aussi tirer, à l'occasion, un parti étonnant des ressources que lui offrait sa grande connaissance des contes populaires. Je n'en veux, comme preuve, qu'une des scènes les plus caractéristiques du roman, trop longue pour être traduite ici, mais dont une brève analyse suffira peut-être à donner quelque idée.

Sérébrianyi est enfermé dans la prison de la Slobode, condamné à mort; un ataman de brigand, nommé Persten, à qui il a sauvé la vie, a juré de le délivrer. Pour y parvenir, ce Persten, homme déterminé, destiné à devenir le lieutenant d'Irmak dans la conquête de la Sibérie, a conçu un projet audacieux. Son vieux camarade Korchoun et lui, déguisés en conteurs aveugles, se sont trouvés, comme par hasard, sur le passage de la chasse du tsar. Le tsar, aussi grand amateur de contes populaires que Tolstoï lui-même, se plaisait, pendant ses longues insomnies, à écouter les récits de ces

vagabonds ramassés sur la route : il retient donc nos hommes pour le soir. C'était ce que désirait Persten : il savait que le tsar gardait sous son traversin les clefs de la prison, et il comptait profiter de son sommeil pour s'en emparer.

Malheureusement la vieille nourrice d'Ivan, quelque peu sorcière, a pris nos aveugles en méfiance : elle vient au coucher du tsar et l'avertit de se tenir sur ses gardes. Celui-ci, toujours soupçonneux, ne se fait pas répéter l'avis : il endosse sa cotte de maille sous sa robe noire, pose son bâton ferré près de son chevet, donne l'ordre de poster une troupe d'hommes armés dans l'antichambre et, renvoyant la nourrice, se fait amener les conteurs aveugles.

La chambre à coucher du tzar n'est éclairée que par la veilleuse brûlant devant les saintes images et par un pâle rayon de lune qui se joue sur les carreaux de faïence bariolée du poêle.

— Longues années de vie et de santé à Sa Grâce tsarienne! dit Persten, en s'inclinant jusqu'à terre. Que la faveur, la protection, la bénédiction de la Mère de Dieu soient sur toi qui nous accueilles, nous, pauvres gens misérables, errant sur la terre et sur l'onde, et ne voyant pas la lumière du bon Dieu! Que te viennent en aide les saints Pierre et Paul, Jean Bouche d'or, Cosme et Damien, et tous les saints du paradis!...

— Merci, merci, pauvres gens! répond Ivan en examinant attentivement leurs traits. Et depuis quand êtes-vous aveugles?

— Depuis notre enfance, seigneur petit père, depuis notre enfance! Nous n'avons pas souvenance d'avoir jamais vu le soleil du bon Dieu?

— Et qui vous a appris à chanter des chansons et à conter des contes?

— C'est le bon Dieu, petit père, le bon Dieu lui-même.

Et Persten raconte une jolie légende.

Quand le Christ fut sur le point de remonter au ciel, les pauvres vinrent lui demander qui les nourrirait? qui les vêtirait? Le Christ leur promit une montagne d'or. Saint Jean fit alors observer qu'on la leur prendrait, et suggéra l'idée de leur accorder plutôt le don de poésie. « Qu'ils aient donc de doux chants, dit le tsar céleste; des gousli sonores, des contes magnifiques; et à celui qui leur donnera à boire et à manger, qui les abritera des nuits ténébreuses, à celui-là, je donnerai une place au paradis, à celui-là les portes du paradis seront ouvertes! »

— Amen! dit Ivan... Et quels contes savez-vous?

— Nous les savons tous, répond Persten, qui en fait une longue énumération.

— C'est bien! reprend Ivan en bâillant. Dites-moi le conte de Dobryna : je m'endormirai peut-être en vous écoutant.

Et Persten commence :

« Dans la grande salle princière, chez Vladimir, prince de Kiev, étaient réunis en un festin les princes, les boïars et les puissants bogatyrs... »

Ivan ne tarda pas à l'interrompre.

— Je connais ce conte; dis-moi plutôt celui d'Akoundine!

— D'Akoundine? répète Persten avec embarras, car il se rappelle que ce conte renferme l'éloge de Novgorod tombé en disgrâce. C'est un vilain conte, seigneur petit père, un conte de mougiks, imaginé par de sots Novgorodiens, et j'ai bien peur de l'avoir oublié...

— Raconte, aveugle! crie sévèrement Ivan; raconte-le tout entier, tel qu'il est, et garde-toi bien d'en retrancher un seul mot!

Et le tsar de rire intérieurement de la position difficile dans laquelle il met le chanteur.

Persten commence, peu rassuré. Bientôt, en effet, quand vient l'éloge de Novgorod, le tsar l'arrête avec colère :

— Assez! s'écrie-t-il. Conte-moi un autre conte!

Persten feignant l'effroi — effrayé peut-être — se jette à ses genoux et propose humblement un nouveau choix de contes profanes ou de contes pieux.

Ivan regrette son mouvement d'impatience, et se promettant de mieux épier nos aveugles, il redevient somnolent et demande le conte du *Livre de la Colombe :*

— Pour un pauvre pécheur comme nous, mieux vaut, la nuit, écouter quelque chose d'édifiant!

Et Persten recommence, de la voix traînante, monotone, endormante, des gens du métier, le conte le plus soporifique qui soit jamais sorti de l'imagination humaine. C'est comme un symbole des croyances populaires *de omni re scibili et quibusdam aliis*, mais un symbole débordant de redondances et de pléonasmes : l'ampleur du fond n'est rien auprès de l'intarissable verbosité des développements.

« Quand le *Livre de la Colombe* tomba du ciel, quarante tsars et tsarévitchs, quarante rois et fils de rois, quarante princes et fils de

princes, etc., s'assemblèrent. Les cinq plus grands tsars de l'assemblée étaient le tsar Isaïe, le tsar Vassili, le tsar Constantin, le tsar Volodimer et le très sage tsar David. « Qui est assez savant pour « nous lire ce livre? demanda le tsar Volodimer. Qui nous dira l'ori- « gine du soleil, de la lune, des étoiles, du vent, de la nuit, de la « tempête, des tsars, des boïars, etc.? » Alors tous les boïars gardèrent le silence. Le très sage, très sage tsar David Evsiévitch (fils de Jessé) répondit : « Je vais vous en parler, frères, je vais vous « parler de ce *Livre de la Colombe*. Ce n'est pas un petit livre; sa « longueur est de quarante sagènes (toises), son épaisseur de vingt « sagènes; quant à le soulever, on ne peut le soulever; quant à le « manier, il vous échappe des mains... Ce livre, Jean l'Evangéliste « l'a écrit; ce livre, le prophète Isaïe l'a lu, il l'a lu pendant trois « ans, et il n'a lu de ce livre que trois pages... » Le tsar David s'engage néanmoins à le réciter par cœur, et il révèle que le soleil vient du visage de Dieu, les étoiles de ses yeux...; que les tsars sont sortis de la tête d'Adam..., les paysans orthodoxes de ses genoux, comme aussi le sexe féminin. On le félicite de ces réponses et on lui pose d'autres questions : « Quel est le tsar qui est le tsar « de tous les tsars? Quelle est la terre qui est la mère de toutes les « terres? etc. »

A ce moment, Persten regarde à la dérobée Ivan Vassiliévitch qui semble de plus en plus s'abandonner au sommeil. De temps à autre, comme avec peine, il entr'ouvre les yeux et les referme aussitôt; mais chaque fois il jette furtivement sur le conteur un regard pénétrant et scrutateur.

Le récit continue : « Le tsar de tous les tsars est le tsar blanc; la sainte Russie est la mère de toutes les terres; la mère de toutes les rivières est le Jourdain; la mère de toutes les montagnes est le Thabor, etc. »

Persten observe de nouveau Ivan : ses yeux sont fermés, sa respiration est égale. Le Terrible a l'air d'être endormi. L'ataman pousse Korchoun du coude, et le vieux fait deux pas en avant.

Cependant le récit continue sans intermittence, comme une fontaine dont on a négligé de fermer le robinet : il en est arrivé au père de tous les poissons, au père de tous les oiseaux, à la mère de toutes les pierres...

Le tsar reste étendu les yeux fermés; sa bouche est entr'ouverte comme pendant le sommeil. A travers la fenêtre, Persten aperçoit

les clochers des églises et les toits des bâtiments voisins se rougir des lueurs d'un lointain incendie. Il pousse Korchoun qui avance encore d'un pas.

Je renonce à faire connaître au lecteur qui est le père de tous les arbres, la mère de toutes les herbes : ces sortes de choses ne se devinent pas, il est vrai, mais elles ne se laissent pas résumer sans perdre toute leur saveur.

Ivan soupire profondément, sans ouvrir les yeux. La lueur de l'incendie grandit. Persten commence à craindre que l'alarme ne soit donnée avant qu'il ait pu s'emparer des clefs. Il n'ose pourtant bouger de place : le son de sa voix pourrait le trahir.

Enfin ils entendent le tsar ronfler légèrement et Korchoun étend la main vers le traversin. Persten continue toujours :

« Tous les tsars s'inclinèrent devant lui : « Merci, illustre maître, « très sage tsar, très sage tsar David Evsiévitch! Mais dis-nous, « maître, encore une chose : pour quels péchés y a-t-il rémission, « pour quels péchés n'y a-t-il pas rémission? » Le très sage tsar, le très sage tsar David Evsiévitch leur fit cette réponse : « Bien qu'il y « ait rémission pour tous les péchés, il y a pour trois péchés un « sévère châtiment : celui qui, étant parrain, faute avec sa com- « mère, celui qui injurie ses père et mère, celui qui... »

A cet instant le tsar ouvre soudain les yeux. Korchoun retire la main, mais il est déjà trop tard : ses yeux se rencontrent avec ceux d'Ivan. Pendant quelques instants ils se regardent l'un l'autre immobiles.

— Aveugles, s'écrie le tsar, en s'élançant brusquement de son lit. Le troisième péché est celui des misérables qui se déguisent en mendiants pour pénétrer dans la chambre à coucher du tsar!

Et il enfonce son bâton pointu dans la poitrine de Korchoun. Le brigand porte la main sur l'arme meurtrière, chancelle et tombe, baignant dans son sang.

Les opritchniks se précipitent dans la salle. Persten se fraie un passage jusqu'à la fenêtre, saute dans le jardin et disparaît au milieu des ténèbres. La Slobode commence à s'éveiller; on sonne au loin le tocsin.

Cette scène, si simple comme moyens et d'un intérêt si savamment ménagé, est d'un effet saisissant dans l'original. Je ne soumettrai pas le lecteur au supplice du commentaire après lui avoir infligé celui de l'analyse, mais il me semble que le contraste imaginé par

Tolstoï est une véritable trouvaille. Tout est si calme en apparence dans ce vieux palais russe endormi au clair de lune, dans ce récit d'une monotonie accablante lentement débité, au milieu du mystérieux silence de la nuit, par des aveugles immobiles en face du tsar qui s'assoupit peu à peu; et pourtant, sous ces paisibles dehors, se cache une terrible lutte d'audace et de ruse, où chacun des acteurs joue froidement et délibérément sa vie.

II

Par le *Prince Sérébrianyi*, le comte Alexis Tostoï s'est rangé parmi ceux qui

... pour leur coup d'essai veulent un coup de maître.

Mais le suffrage du public ne suffit ni à rassurer ni à satisfaire le véritable artiste. Le dieu qu'il porte en lui ne lui laisse ni repos ni trêve. Ces faiblesses qu'il a pris tant de soins à dissimuler, il les sent encore, il en souffre, au milieu de son triomphe; il est à soi-même un juge inexorable. Seul, l'artiste suprême a pu s'arrêter avec complaisance devant l'œuvre de sa création et le trouver bon : *et vidit Deus quod esset bonum.* Il n'en est point ainsi de nous, pauvres êtres bornés aspirant à la perfection. Notre œuvre nous paraît à peine une ébauche de ce que nous avions rêvé; il nous semble que nous pouvions mieux, que nous pourrions plus, que nous n'avons pas tout dit; nous multiplions et nous varions nos tentatives, cherchant une forme plus adéquate à l'idéal que nous croyons entrevoir plus distinctement, que nous nous imaginons être plus près d'atteindre. Tolstoï que rien ne sollicitait à une abondante production, mais que tourmentait la soif du mieux, a-t-il cédé à cet entraînement? Des circonstances de sa vie ont-elles contribué, pour leur part, à le détourner des travaux de longue haleine? Toujours est-il qu'il abandonna la prose pour les vers, et que sa réputation est surtout celle d'un poète.

Les poésies de Tolstoï ont été recueillies en deux fois : la première partie, contemporaine de son roman, comprend les poèmes publiés de 1855 à 1865; la seconde partie, contemporaine de ses drames, s'étend de 1865 à sa mort. Ce ne sont point là de simples dates; ce sont en même temps des étapes dans la carrière poétique de Tolstoï. La première période, celle de la jeunesse, est pleine

d'effusions lyriques : le poète chante pour chanter, invitant le monde entier à partager ses ivresses; la nature le charme et l'éblouit, l'amour le tient en son doux servage. Plus tard, quand se sont apaisées les premières effervescences, quand est venu l'âge mûr avec ses soucis et ses désenchantements, le poète se fait plus discret; il renonce à tenir table ouverte de ses joies et de ses douleurs et se montre plus impersonnel. Mais ce cœur, qui semble se refermer sur ses sentiments intimes de crainte de les profaner, s'inspire plus largement de l'angoisse de l'humanité dans le temps et dans l'espace. Plus soucieux désormais d'atteindre au vrai que de jongler avec les rimes et les rythmes, Tolstoï consacre son talent à la poésie épique et dramatique.

A la première période appartient donc la presque totalité des œuvres lyriques. J'ai déjà signalé la tendresse de Tolstoï pour l'Oukraïne, le pays de son enfance. Les étangs couverts de roseaux jaseurs, les sombres forêts au bord des grands fleuves, les chevaux courant en liberté dans la plaine rase, les cris des aigles et les aboiements des loups sur la steppe déserte, le ciel pur, doux et lumineux, ont fait une profonde impression sur sa jeune imagination, et il ne se lasse pas de décrire les différents aspects de la *terre noire*. Il y a mieux qu'une imitation du *Kennst du das Land?* de la *Mignon* de Gœthe, dans ces larges strophes :

« Connais-tu le pays où tout respire l'abondance, — où le flot des rivières miroite comme de l'argent, — où le vent de la steppe berce la stipe plumeuse, — où les métairies se cachent au milieu de touffes de cerisiers, — où dans les vergers les arbres se penchent, — courbés jusqu'à terre sous le poids des fruits mûrs?...

« Connais-tu le pays où au matin des dimanches, — tandis que la rosée diamante les tournesols, — que le chant sonore des alouettes éclate en l'air, — que les troupeaux bêlent et les cloches carillonnent, — vers le temple de Dieu, couronnées de fleurs — et mêlant leurs troupes bigarrées, s'avancent les filles cosaques?... »

Mais plutôt que d'émailler ma prose de lambeaux de vers, *disjecti membra poetæ*, ne vaut-il pas mieux donner la parole à Tolstoï lui-même et inviter le lecteur à se faire sa propre opinion? Ma traduction sera aussi littérale que le permet la prose, mon choix ne s'écartera guère de celui des anthologies, et j'abuserai le moins possible de mon droit au commentaire. Il ne s'agit pas tant en ce moment de formuler un jugement motivé sur l'œuvre de Tolstoï,

que de rassembler les premiers éléments de l'enquête destinée à la faire connaître. J'espère y intéresser le lecteur et je viendrai, du moins, modestement en aide à ces critiques de seconde main, assez nombreux parmi nous depuis quelque temps, qui s'imagineraient presque avoir inventé la littérature russe pour quelques traductions de romans qu'ils en ont lues.

Voici donc en entier une petite pièce, l'une des premières que Tolstoï ait publiées. Elle est sentie et *vécue :* on y reconnaît, à sa fougue, le *féroce chasseur* que passionnent les exercices violents, et à sa fine sensibilité, le poète qui ne saurait rester indifférent aux moindres beautés de la nature. Elle est rêvée aussi : un souvenir — historique — est donné au passé lointain; une espérance — panslaviste — à l'avenir.

« O mes clochettes, — petites fleurs de la steppe, — pourquoi me regardez-vous, — de vos yeux d'azur sombre? — Et que carillonnez-vous — en ce joyeux jour de mai, — parmi l'herbe non fauchée, — branlant la tête?

« Mon cheval qui m'emporte comme l'éclair, — par l'immensité de la plaine, — vous foule au passage, — vous broie sous son sabot. — O mes clochettes, — petites fleurs de la steppe, — ne me maudissez pas — de vos yeux d'azur sombre!

« Je voudrais bien ne pas vous écraser, — je voudrais bondir par-dessus votre tête, — mais nulle bride ne peut modérer — cette course désordonnée! — Je vole, je vole, comme une flèche ; — dans un nuage de poussière, — mon cheval fougueux m'emporte! — Où?... je ne sais!

« Par un habile écuyer — tu n'as pas été dressé et choyé, — mais tu connais les tempêtes de neige, — tu as grandi dans la plaine rase, — et d'aucun éclat ne brille — ta chabraque soutachée, — ô mon cheval, mon cheval slave, — sauvage, indompté.

« A nous l'espace, ô mon cheval! — Oubliant le monde où l'on se coudoie, — nous galopons à bride abattue — vers un but inconnu! — Comment se terminera notre course? — dans la joie ou dans la tristesse? — L'homme ne peut le prévoir... Dieu seul le sait!

« Tomberai-je dans un marais salant — pour y périr étouffé de chaleur? — Ou bien quelque méchant Kirghise-Kaïssak, — à la tête rasée, — couché dans l'herbe, — bandera-t-il son arc en silence, — pour me percer à l'improviste — de sa flèche de bronze?

« Ou bien encore pénétrerons-nous dans quelque splendide cité — au kremlin impérial? — Etrangement résonnent les rues — du tintement des cloches, — et sur la place, le peuple, — dans une attente bruyante, — regarde : de l'occident arrive — une pompeuse ambassade.

« En caftans polonais à brandebourgs et en simples casaques, — avec leur houppe de cheveux et leurs moustaches, — les nouveaux venus s'avancent à cheval ; — d'une main ils agitent leurs bâtons de commandement, — l'autre est posée sur la hanche; en rangs pressés — ils défilent solennellement; — leurs manches derrière leur dos — flottent au vent.

« Et le maître sur le perron — se présente majestueux; — son radieux visage — resplendit d'un éclat nouveau; — son aspect inspire à tous — l'amour et la crainte, — car sur son front flamboie — la couronne du Monomaque.

« Voici le pain et le sel! Et soyez les bienvenus! — dit le « monarque. — Longtemps, enfants, je vous ai attendus — dans « ma ville orthodoxe! » — Et ils lui répondent : — « Notre sang « est le même, — et en toi, depuis longues années, — nous « espérions un souverain. »

« Le son des cloches éclate plus sonore, — les gousli résonnent, — les hôtes se sont assis autour des tables, — où coulent l'hydromel et la *braga* (1). — Le joyeux fracas retentit jusqu'au midi lointain, — jusqu'en Turquie, jusqu'en Hongrie. — Le choc des coupes slaves — n'est pas pour réjouir le cœur des Allemands.

« Allons, allons, mes petites fleurs, — mes petites fleurs de la steppe, — pourquoi me regardez-vous — de vos yeux d'azur sombre? — Et pourquoi d'un air mélancolique — en ce jour de mai joyeux, — au milieu de l'herbe non fauchée, — branlez-vous la tête? »

Que de jolies choses n'aurait-on pas à citer dans la série des petits poèmes portant le titre commun de *Croquis de Crimée!* Ce sont des esquisses d'après nature, des méditations en face de la mer, des réflexions morales, qu'interrompt parfois une note humoristique. J'en extrairai quelques strophes amoureuses qui me semblent pleines d'un charme suave. Au contraire de tant de poètes qui riment à grand orchestre leurs passions feintes, frivoles ou

(1) Petite bière d'orge et de millet.

coupables, Tolstoï n'a que rarement admis le public à ses fêtes de cœur. L'amour honnête a de ces pudeurs.

« Te rappelles-tu ce soir où la mer bruissait, — où dans l'églantier chantait le rossignol, — où se balançaient à ton chapeau — des touffes d'acacia blanches et odorantes?

« Entre les roches tapissées de pampres luxuriants, — le sentier était si étroit! — En silence, le long de la plage, nous chevauchions côte à côte, — et la main s'enlaçait à la main.

« Et tu te penchais, si gracieuse, sur ta selle; — tu cueillais les rouges églantines — pour en orner gentiment — la crinière ébouriffée de ton petit cheval isabelle.

« Les plis rebelles de ta robe — s'accrochaient aux branches, et toi — tu riais insouciante... Des fleurs à ton cheval, — des fleurs dans tes mains, à ton chapeau, des fleurs!

« Te rappelles-tu le grondement du torrent gonflé par les pluies, — et l'écume, et les rejaillissements de l'eau de tous côtés? Ah! comme nos misères nous semblaient loin de nous, — comme nous les avions oubliées! »

Ce croquis, en quelques traits, n'est-il pas plus charmant que bien des scènes achevées? Le même sentiment délicat se retrouve dans d'autres pièces : « Te rappelles-tu, Maria? »; « C'était aux premiers jours du printemps... » Mais Tolstoï ne les a pas prodiguées et il semble même avoir attendu pour chanter publiquement ses amours qu'ils ne fussent plus qu'un souvenir.

Emm. de Saint-Albin.

(A suivre.)

ÉCHOS DU PAYS DES PHARAONS

Voyage du Nil (*suite*). — Médine-Abou. — Karnac. — Le Rhamséion. — *Mœurs et coutumes égyptiennes :* Habitations, repas, étiquette. — Préliminaires du mariage. — Cérémonies et fêtes nuptiales. — Éducation des enfants. Funérailles, pleureuses.

La butte voisine de Médine-Abou, située sur la rive occidentale, offre un intérêt singulier pour l'histoire de l'art égyptien. Les monuments qui la couvrent forment comme un tableau synoptique de ses phases et ses vicissitudes pendant l'espace de vingt-cinq siècles.

La merveille de Médine-Abou, est le palais de Rhamses-Meiamoun. Les colonnes, les piliers, les salles, les sculptures, toutes les parties de ce magnifique édifice réunissent le goût le plus pur aux proportions les plus grandioses.

La partie magistrale est le triomphe du fondateur, vainqueur des peuples de l'Asie, immense panégyrie, où les figures se comptent par centaines. Impossible de voir un travail plus achevé. Le cérémonial, tant religieux que militaire de cette imposante cérémonie, offre un puissant intérêt.

Le taureau blanc, emblème d'Ammon, y joue un rôle important. Des officiers agitent autour du triomphateur l'éventail ou *flabellum*, symbole du bonheur et du repos célestes, comme cela se pratique encore à Rome au couronnement du pape.

Nous passons sous silence les combats, les sièges, les victoires du conquérant; nous préférons signaler un détail tout patriarcal, où, pour honorer l'agriculture, il coupe une gerbe de sa main victorieuse avec une faucille d'or.

Chose surprenante : les couleurs dont tous ces bas-reliefs étaient

(1) Voir la *Revue* du 1er novembre 1838.

revêtus, sont, après quatre mille ans, presque aussi vives qu'au premier jour.

Un plafond bleu, à étoiles d'or, représente le firmament dans toute sa splendeur.

Après les tableaux sacrés et guerriers, toujours à peu près les mêmes, viennent les tableaux domestiques, et ceux-ci sont d'autant plus attachants qu'ils sont plus rares; d'abord les appartements particuliers ont, comme au moyen âge, des fenêtres ornées de balcons à cariatides du goût le plus pur.

On voit, dans cette partie de l'édifice, réservée à la famille, le Pharaon servi à table par les dames du palais; on le voit jouer avec ses enfants, comme Henri IV avec les siens.

Ces scènes de la vie intime reposent l'œil des grandes compositions militaires, dont la répétition finit par fatiguer l'attention et par tomber dans la monotonie.

Signalons encore qu'on avait gravé, en caractères hiéroglyphiques, sur la muraille extérieure du palais, du côté du sud, un calendrier complet, où les fêtes des différents dieux sont indiquées, jour par jour, comme les fêtes des saints le sont dans nos calendriers catholiques.

Le palais de Kourna, situé également sur la rive gauche, est, quoique de petite dimension, un des monuments de Thèbes les plus connus et les plus admirés des voyageurs. Ouvrage de la dix-huitième dynastie, et construit de matériaux superbes, il est digne, par son architecture et son ornementation, de cette glorieuse époque de l'art égyptien.

Un magnifique portique, long de 150 pieds, haut de 30, et soutenu par dix colonnes, encore intactes; ces colonnes sont composées, ainsi que celles du portique, de faisceaux de lotus, tronqués au faîte pour recevoir le dé du chapiteau.

Il est impossible d'imaginer rien de plus svelte et de plus gracieux. C'est là, sans aucun doute, le type primitif de la cannelure adoptée par les Grecs. Cette imitation du lotus, comme ailleurs celle du palmier, prouve, avec évidence, que le type primordial de la colonne doit être cherché dans le règne végétal : l'homme ne crée rien, il ne fait qu'imiter la nature.

Cette salle de panégyries était de celles qu'on appelait *manoskh*, littéralement lieu de la moisson, et, par extension, lieu où l'on

mesure les grains, nom que les Égyptiens donnaient aux plus grandes salles de leurs édifices. Cette dénomination rurale, appliquée à des objets d'un ordre si différent, caractérise un peuple essentiellement agricole.

L'édifice de Kourna, moitié palais, moitié temple, a un cachet tout à fait champêtre, car on n'y voit ni apothéoses militaires, ni sièges, ni batailles, mais seulement des scènes de la vie des champs : des divinités qui président au Nil dans ses divers états, et celles qui se partagent la protection de l'Égypte à chacun des mois de l'année, présentent à Rhamsès le Grand les produits de la terre et des eaux aux différentes saisons, et lui expliquent, dans des légendes correspondantes, l'usage qu'il doit en faire. Quoique nous retrouvions ici le grand nom de Sésostris, l'Epervier d'or, comme il s'appelle lui-même, il n'est pas le fondateur de ce palais rustique, il n'en est que le restaurateur ; la fondation en remonte à son père, Menephta, dont il portait le nom, Menephteum, chez les anciens Thébains.

D'épais massifs de verdure, quelques bouquets de dattiers répandus alentour, contribuent à augmenter la beauté du coup d'œil. Le pauvre village de Kourna, enté sur toutes ces magnificences, est un nouvel et triste exemple de la chute, du néant des empires et de la décadence des nations.

La chaîne Lybique formait Thèbes à l'ouest; c'est là qu'il faut chercher les sépultures.

Ce côté gauche, ou d'occident de Thèbes, avait le nom particulier de *Memnonià*, à cause de la nécropole qui se voit encore par une quantité innombrable de tombeaux creusés dans la montagne. Les vallées solitaires des monts Libyques renferment les traces d'antiques cimetières : toutes les classes de populations y étaient enterrées, depuis le menu peuple, dont on voit encore les tombes modestes, jusqu'aux grands personnages, y compris les rois. Séparés pendant leur vie, ils se réunissaient après la mort, et dorment du dernier sommeil, à l'abri des mêmes rochers.

Derrière le Rhamséion, et à 1 mille environ de la montagne, se trouvent les tombeaux des reines, dont douze encore, parfaitement reconnaissables, et dont les peintures, les inscriptions, ne laissent aucun doute sur leur destination véritable.

Karnac, qui se trouve sur la rive droite du Nil, est un gigantesque amas de palais et de temples des plus belles époques de

la monarchie pharaonique, c'est-à-dire de la dix-huitième à la vingt-deuxième dynastie. Karnac est la conception prodigieuse, la plus grande, la plus complète que l'art humain ait jamais réalisée.

A en juger par l'emplacement de ses vastes ruines, la merveille de Karnac, de Thèbes, de l'Égypte entière, est le colossal édifice, moitié palais, moitié temple, élevé par Osireï, le père de Sésostris qui, lui aussi, y a mis la main. La salle des panégyries n'a pas moins, à elle seule, de cent quarante colonnes, alignées par sept rangs. De telles proportions dépassent tout ce que l'architecture ancienne a laissé de plus vaste, de plus imposant.

Rien ne peut rendre l'effet écrasant de cette forêt de pierre. Chaque colonne a 65 pieds de hauteur, sur douze de diamètre, et les chapiteaux sont de la merveilleuse époque. Les tours du palais, quelques-unes du moins, sont debout, et un escalier presque intact permet d'en atteindre le sommet. On voit encore les trous pratiqués dans les murs pour planter les étendards aux jours où la vie régnait dans ces lieux.

On arrive au temple par une majestueuse avenue, bordée de sphinx en granit noir et précédé d'un magnifique pylone sculpté du haut en bas. Des statues en granit noir, comme les sphinx, et des obélisques en granit rose, dont l'un avait 90 pieds, se dressaient du côté opposé; mais ils ont été renversés, brisés par la main des hommes et leurs débris gisent maintenant dans la poussière.

Cet immense édifice, peut-être le plus grand du monde, est orné dans toutes ses parties de bas-reliefs d'un admirable travail.

Les bas-reliefs représentent les victoires et les conquêtes du fondateur, sa rentrée triomphale dans sa capitale en fête, ses offrandes aux dieux paternels.

Dans plusieurs grandes compositions murales des paysages forment le fond du tableau : on y voit des rochers, des montagnes, des forêts de cèdres, des ponts jetés sur des rivières, et, parmi ces derniers, le Nil est indiqué par des crocodiles.

La fidélité des types est un des caractères de la sculpture égyptienne et lui prête une grande valeur historique.

Elle n'est pas moins remarquable dans la représentation des individus; toutes les figures, celles même des colosses, sont des portraits, et chaque Pharaon a un profil noble : Aménophis avec sa lèvre éthiopienne et ainsi des autres, si bien qu'il est impossible de les confondre.

Une chambre du palais d'Osireï, appelée chambre des rois, parce que plusieurs rois y sont sculptés en relief sur les murailles, emprunte son intérêt à cette scrupuleuse observation des formes extérieures. C'est une galerie vivante des quatre ou cinq grandes dynasties nationales de l'Egypte.

Tout près du village moderne de Karnac, et au sud-ouest du palais, se trouve le beau temple dédié par les rois grecs au dieu Chous, fils d'Ammon-Ra et de Neith.

Une grande porte ou propylée ouvre l'allée de sphinx à têtes de bélier, qui joignait autrefois ce temple avec le palais de Louqsor, à une distance d'un tiers de lieue.

Le Rhamséion avait passé longtemps pour le fameux Memnonium ou palais de Memnon qui, effectivement, était dans son voisinage, mais qui est détruit aujourd'hui complètement. Les barbares indigènes en ont fait de la chaux pour bâtir leurs misérables huttes. Le peu qui reste de ce monument à jamais regrettable en atteste l'immense étendue et les proportions gigantesques. Il couvrait un espace de 1,800 pieds; il s'y élevait dix-huit colosses dont le moindre avait 20 pieds de haut et dont les membres dispersés, mutilés, apparaissent encore çà et là, confondus avec des chapiteaux en forme de tulipe ou de convolvulus; des fragments d'architecture et d'énormes bas-reliefs que les limons du Nil n'ont pas entièrement enterrés.

Tous ces colosses représentaient des Pharaons victorieux, et sur leur base étaient sculptés les vaincus, appartenant presque tous aux nations asiatiques.

Vers le milieu de la plaine, on admire les deux colosses de Memnon. Ces monstrueux colosses ont 62 pieds et tous les deux sont sortis des carrières de la Thébaïde supérieure. Chaamy et Taanny, comme on les appelle aujourd'hui, se dressent du côté du fleuve et, assis les mains sur les genoux, dans l'attitude du repos, dominent au loin la plaine. L'un de ces prodigieux monolithes, couvert d'inscriptions égyptiennes, grecques et latines, n'est autre que cette fameuse statue de Memnon qui rendait à l'aurore des sons mélodieux.

Hélas! j'ai eu le regret de ne point entendre ces suaves accords que, peut-être, nul voyageur n'entendit avant moi. Si les dieux couchés dans la poussière, autour du colosse de Memnon impassible, qu'on prendrait pour le génie de l'antique Egypte, planant

sur la capitale en ruine des Pharaons, faisaient encore des miracles, je ne leur demanderais pas de rendre à la statue ses mélodies matinales, mais je les prierais de la douer de la parole pour raconter aux générations vivantes tous les événements inconnus, toutes les cérémonies sacrées et profanes, les conquérants de toutes nations, de toutes races, les peuples de toutes couleurs, les multitudes innombrables qui, pendant quarante siècles, ont passé en ce lieu, comme le Nil y passe encore aujourd'hui.

L'esprit est frappé d'admiration lorsqu'on songe que toutes les merveilles, dont nous n'avons donné qu'une pâle description, remontent à plus de vingt siècles avant notre ère.

Que faisait alors l'Europe, la Grèce elle-même, et, sans l'Egypte, à qui elle doit tout, la terre de Phidias et de Périclès serait-elle jamais sortie des ténèbres de la barbarie?

Mais de qui l'Egypte tenait-elle donc une civilisation si avancée? Quels furent ses maîtres, ses modèles? Qui l'initia dans tous ces arts qu'elle porta si haut?

Problème insoluble qui ramène invinciblement la pensée à cette révélation primitive dont parle Aristote, et dont la tradition remplit l'antiquité la plus reculée.

Le cadre limité de notre travail ne nous permet pas de nous étendre davantage sur les merveilles de l'Egypte des Pharaons, qui ont jeté dans notre âme un enthousiasme indescriptible. Cette terre antique nous a présenté, avec la beauté de la nature et les sourires du ciel, le spectacle de grandes choses et l'émotion de grands souvenirs. Cette navigation du Nil, avec ses lenteurs et ses hasards, avec ses aspects mélancoliques, ses levers et couchers du soleil incomparables, ses bords fameux couverts de prodigieuses ruines, toutes ces émotions nous ont fait un trésor de souvenirs que nous avons emportés au-delà des mers, comme une vision sereine qui charmera toute notre vie.

La religion de Mahomet et les mœurs traditionnelles des Orientaux ayant établi dans la vie sociale une infranchissable barrière entre les hommes et les femmes, chaque sexe a, en Égypte, des mœurs et des usages si tranchés qu'il est nécessaire de les étudier à part. L'aspect de l'Arabe a quelque chose de noble, d'austère et de mélancolique. L'Égyptien musulman conserve, même sous les hail-

lons, un caractère de distinction; ses manières sont calmes : la vivacité et l'enjouement naturels aux Européens, et surtout aux peuples méridionaux, n'en troublent jamais la régularité et la lenteur. Son regard est sérieux, son visage sévère. D'une imperturbable impassibilité, il ne trahit au dehors aucune des impressions intérieures qu'il éprouve, et laisse s'agiter, sous le même masque, également froid, les sentiments les plus divers. Ordinairement ses paroles sont peu nombreuses et paraissent inspirées par la réflexion. Sa voix est forte et perçante, il parle sur un ton très haut, si bien que l'on croirait souvent qu'il se dispute, lorsqu'il ne fait que causer.

Les Égyptiens sont intelligents; ils conçoivent rapidement, apprennent par cœur avec facilité, mais, soit insouciance, soit défaut de mémoire, ne se souviennent pas longtemps de ce qu'ils ont d'abord retenu. Ils sont très souples et on peut les employer aux travaux les plus divers. D'une imagination ardente, ils sont accessibles aux sentiments d'émulation, et, lorsqu'ils sont exaltés, ils sont capables des plus grandes choses. Pendant son enfance, l'Arabe est enjoué, vif, spirituel même; en arrivant à l'âge viril, il prend ce caractère froid et sérieux que révèle la physionomie que j'ai esquissée plus haut. C'est sans doute l'influence de la religion qui produit cette modification profonde.

La sobriété des Égyptiens est une de leurs qualités les plus frappantes : leur frugalité est extrême. Ils montrent un grand respect pour le pain; il se confond si étroitement dans leur pensée avec l'existence, dont il est le principal soutien, qu'ils lui donnent le nom de *keysch*, qui signifie littéralement vie. Ils n'en laissent jamais perdre, par leur faute, le moindre morceau; on les voit, lorsqu'ils en trouvent des fragments dans les rues, les ramasser soigneusement et, après les avoir portés trois fois à leurs lèvres et à leur front, les placer dans un endroit où ils ne soient pas exposés à être foulés aux pieds et où un chien ou tout autre animal puisse s'en nourrir.

L'hospitalité est une vertu qui est très répandue en Egypte et mérite d'être hautement louée. Elle y conserve encore comme un reflet de la générosité patriarcale. Les voyageurs (*mousafirs*), de quelque religion qu'ils soient, sont hébergés et nourris partout où ils se présentent.

Si, au moment où il va prendre son repas, un musulman reçoit une visite, il le fait partager au visiteur. Les personnes de la classe

moyenne, qui habitent dans des quartiers retirés, soupent quelquefois devant la porte de leur demeure; elles invitent à s'asseoir à leur table, ceux des passants dont l'extérieur est convenable.

Les Egyptiens sont très affables entre eux; ils mettent plus de froideur et de réserve dans leurs rapports avec les Européens. Ils font preuve quelquefois de générosité.

Les musulmans sont en général charitables. La religion leur en fait un devoir; aussi un motif intéressé paraît guider leur bienfaisance; ils font l'aumône plutôt en vue des récompenses célestes que par sympathie pour les malheurs de leurs semblables.

Nés sous l'oppression, les habitants de l'Égypte montrent, dans les circonstances ordinaires, une grande timidité et redoutent d'appeler le danger sur leurs têtes. Toutefois, en présence du péril, leur courage et leur énergie se réveillent. Dans les peines, dans les souffrances, leur résignation est inébranlable, respectueusement soumis aux événements comme aux décrets de Dieu, ils accueillent les épreuves qu'il leur envoie avec cette phrase stoïque : « Dieu est bon. » (*Allah kérim.*)

Il n'est pas d'hommes qui poussent plus loin que les Egyptiens l'amour du sol qui les vit naître. Il est rare qu'ils puissent se résoudre volontairement à quitter leur terre natale. Sans le Nil, dont l'onde bienfaisante étanche leur soif et féconde leurs campagnes, sans les dattiers qui leur procurent un aliment facile et délicieux, les fellahs ne peuvent concevoir l'existence : aussi demandent-ils souvent aux Européens si, chez nous, il y a aussi un Nil et des dattiers.

Les mœurs musulmanes concentrent la vie domestique dans l'isolement, et, à cause des femmes, ferment l'accès de l'intérieur à tout rapport intime et particulier. Pour le même motif, le musulman est d'ordinaire propriétaire de la maison qu'il habite.

Du but exclusivement personnel qu'a la demeure de l'Égyptien, naissent dans sa distribution intérieure, dans l'aspect qu'elle présente en dehors, les caractères spéciaux qui la distinguent.

Chez elle, tout ne concourt qu'à assurer au propriétaire les commodités qu'il recherche et à l'envelopper de mystère, mais rien n'est sacrifié au goût, aux exigences du public. Aussi, la plupart des maisons élevées sans symétrie, dans des rues irrégulières, ne sont pas recrépies, et souvent celles des riches particuliers dans

l'intérieur desquelles le luxe étale les ornements les plus dispendieux, n'ont qu'une misérable apparence. Cette négligence de la forme extérieure a sans doute une autre cause qu'une dédaigneuse indifférence pour l'agrément du public; peut-être n'est-elle qu'une précaution contre l'envie des grands et des puissants, à la cupidité desquels les Orientaux avaient appris, par une longue expérience, qu'il était trop dangereux d'offrir des tentations.

Les maisons n'ont ordinairement qu'un rez-de-chaussée et qu'un étage. Les portes d'entrée en sont très basses, s'ouvrent toujours en dedans et ne sont composées que d'une seule pièce. Lorsqu'elles sont ouvertes, la vue est arrêtée par un mur, qui fait face à l'entrée, et forme une espèce de tambour, par le côté duquel on pénètre dans la maison.

Les façades sont percées par de grandes fenêtres, fermées par des grillages très serrés, qui permettent au vent et à la lumière de pénétrer dans les appartements, mais dérobent les personnes et les objets qui sont placés derrière eux.

Les parties du bâtiment situées au-dessus du rez-de-chaussée, dans lesquelles sont ouvertes les fenêtres, s'avancent de deux à trois pieds, sur les bases et forment des balcons couverts. Le treillis des jalousies, appelé *moucharabeyh*, est fait avec de petits morceaux de bois tournés, que l'on adapte ensemble, de manière à composer des dessins compliqués et gracieux. Dans les maisons pauvres, les grillages sont en roseaux ou branches de palmiers. Dans les demeures des personnes aisées, des vitrages ferment en outre les croisées et protègent l'intérieur contre la poussière.

La toiture est horizontale; elle est recouverte par une terrasse bordée d'un parapet de hauteur d'homme. La terrasse sert de lieu de récréation, dans les maisons qui n'ont ni cour, ni jardin; le maître, son harem, ses esclaves y montent pour respirer la délicieuse fraîcheur des soirées et se délasser des fatigues du jour. Ordinairement le plancher des terrasses est recouvert d'un mastic léger; dans les maisons opulentes, elles sont dallées en pierres calcaires, sciées en très minces carreaux.

Chaque maison renferme presque toujours une cour intérieure, qui a le double avantage de lui donner de l'air et de la lumière. La partie supérieure des bâtiments est spécialement réservée aux femmes. Elle renferme une grande salle, divan du maître, qui équivaut au salon de réception des maisons européennes, les chambres

à coucher du maître, des femmes et des esclaves de son harem.

Chez les riches, on trouve presque toujours un jardin intérieur, domaine exclusif des femmes, qui vont y chercher les distractions que leur réclusion les empêche de demander à de fréquentes promenades extérieures. Les demeures de grands seigneurs ont quelquefois deux cours, deux jardins, et des corps de bâtisse séparés pour les hommes et le harem.

Les Égyptiens ne font que deux repas par jour. Le premier, une heure avant midi; le second, quelle que soit la saison, une heure avant le coucher du soleil. Celui-là, le dîner, s'appelle *el veda;* et le souper, *el ache.*

Dans la haute société, le chef de la famille ne mange jamais avec ses femmes et ses enfants.

Pendant le *ramazan*, les musulmans ne pouvant rien prendre dans la journée, font leur repas la nuit. Le soir, dès que le muezzin annonce l'heure de la prière, ils rompent le jeûne sévère, commencent par boire et soupent. Vers le lever du soleil ils déjeunent. Riches et pauvres réunissent pour ces repas nocturnes ce qu'ils peuvent se procurer de meilleur.

Avant de manger, les musulmans se lavent les mains. Un domestique se présente devant chaque convive avec un bassin (*tischt*) et une aiguière (*ebrik*) en cuivre étamé, en laiton et en argent chez les riches. Le bassin a un couvercle criblé, au milieu duquel s'élève une petite cuvette, également percée de trous, où se place le savon.

L'eau que le domestique répand sur les mains passe à travers le couvercle et va se réunir au fond du bassin, de sorte que lorsque celui-ci est présenté à une seconde personne, l'eau, avec laquelle la première s'est lavée, ne paraît point.

Les serviettes (*foutah*) diffèrent des nôtres. Elles sont plus longues que larges. Dans les maisons riches leurs extrémités sont brodées de soie et d'or. Il y en a qui coûtent de 3 à 400 francs. On en met sur les genoux, et on en porte en écharpe, sur le cou, une autre dont on ramène les bouts devant la poitrine. Celle-ci est encore plus richement brodée et de plus grand prix que la première; mais ce sont plutôt les Osmanlis que les Arabes qui en font usage.

Les Orientaux actuels, d'origine nomade, ont conservé pour le service de table les usages qui convenaient aux tribus dont ils descendent. Il fallait à celles-ci simplicité et solidité dans les usten-

siles. Telles sont les conditions que les Égyptiens recherchent encore.

La table est simplement un plateau en cuivre ou tout autre métal, appelé *senyet*, qui a en général de deux à trois pieds de diamètre; il est posé sur un tabouret de bois (*koursy*), haut d'un pied et demi. Ces deux pièces réunies composent le *soufrah*. C'est autour du plateau ou soufrah que les convives s'asseyent sur des coussins ou des tapis.

Un morceau de pain est placé devant chaque personne, ainsi qu'une cuillère. Les Orientaux n'ont pas de fourchettes. Leurs cuillères sont de trois espèces : l'une est destinée à manger le potage, le pilau, et on s'en sert pour tout ce qui est liquide. Elle est en bois ordinaire pour les personnes peu fortunées; en bois d'ébène orné d'ambre, de corail, de pierreries même, chez les personnes riches. Au lieu de se terminer en pointe, comme celle des Européens, la cuillère des Égyptiens va en s'élargissant peu à peu, depuis le manche, et son extrémité forme une courbe.

Ils ont une cuillère particulière pour les mets doux et une troisième plus profonde, qui ressemble à un petit bol; elle est destinée à prendre le *kouhaff*.

On peut placer sept ou huit personnes autour du *soufrah*. Les banquets orientaux en comptent rarement un plus grand nombre. Lorsqu'il y en a davantage, on dresse autant de tables particulières qu'il en faut pour que chacun des invités ait sa place.

Avant de manger, les musulmans invoquent Dieu par cette exclamation : *Bi-smellah!* (au nom de Dieu.) Ils ne se servent pas de fourchettes et prennent avec les doigts, dans le plat qui se trouve sur la table, les morceaux qu'ils portent à la bouche. Cette manière de manger est plus convenable qu'on ne saurait l'imaginer en Europe. D'abord, avant le repas, chacun s'est lavé soigneusement les mains, puis les mets ont été divisés en fragments, de sorte que chaque personne puisse retirer le sien. Le pouce, l'index et le médium de la main droite concourent exclusivement à cette opération.

On coupe un morceau de pain, que l'on double de manière à en envelopper le fragment que l'on va chercher dans le plat, et tout se fait avec propreté et une certaine élégance. C'est le maître de la maison qui doit porter le premier la main au plat; s'il ne veut pas manger du mets présenté, il le touche du bout du doigt ou avec un

morceau de pain. Après lui, chacun prend à son tour ce qui lui convient. Dans les grands repas, où il y a plusieurs tables, on fait passer les mets de l'une à l'autre.

Les Égyptiens mangent vite et avec sobriété, car c'est pour les musulmans un grand péché de manger encore lorsqu'ils sont rassasiés. Ils restent à table à peine une demi-heure. Chacun se lève aussitôt qu'il est satisfait en disant : *El-hamdoli-Allah* (honneur à Dieu); ensuite, il se lave les mains et la bouche de la même manière qu'avant les repas.

Le maître de la maison seul est obligé d'attendre que tous aient fini pour se laver lui-même les mains. Le repas fini, on passe au divan où l'on fume le narguileh et prend le café.

Des grands seigneurs et des personnes opulentes imitent les Européens dans leur manière de manger, en cherchant à copier l'Europe même dans leurs repas. Toutes les tentatives n'ont pas obtenu un heureux résultat, et les Orientaux mettent souvent une gaucherie grotesque dans leur contrefaçon.

On sait combien le café est répandu en Orient. On en offre à tous ceux qui sont admis dans un salon. Un pacha qui reçoit dans son gouvernement un grand seigneur, ou un cadi, remplit cet acte de politesse avec une sorte de solennité. Il prononce le mot *cawé*, et aussitôt un des principaux domestiques le répète hors de la salle d'une voix forte et prolongée. C'est là une marque de grande considération. Les personnes d'un rang moins élevé ne suivent pas ce cérémonial : elles se contentent de demander elles-mêmes la liqueur aimée.

On prend le café dans de petites tasses en porcelaines appelées *fingeans*, qui ressemblent à la demi-coque d'un œuf coupé en travers; on place ces tasses sur des supports (*zarf*), espèce de coquiers en argent, en or, en émail, garnis quelquefois de pierreries, dont la base circulaire est très petite. Chez les pauvres, la tasse est en faïence et le support en cuivre.

Le café est servi dans ces *fingeans*, par les domestiques ou les esclaves, qui les offrent en serrant délicatement du bout des doigts la base du *zarf*. Le café est d'abord présenté à la personne qui, par son rang ou sa fortune, mérite l'honneur d'être servie la première.

Si le maître de la maison ne reçoit que des inférieurs, ceux-ci ne sont servis qu'après lui et suivant la place qu'ils occupent. Avant de

prendre le *fingean*, ils saluent le maître de la maison, qui répond en élevant la sienne à la hauteur du visage. Après cet acte de politesse, il boit son café. Ce n'est qu'après avoir pris le café que l'on peut traiter une affaire; agir différemment, ce serait montrer un empressement trop brusque, ce serait se rendre coupable d'indiscrétion et même d'impolitesse.

En Orient, tout le monde fume, mais cet usage revêt un certain caractère et des formes graves qui sont loin de l'accompagner chez nous. Le chibouk (pipe) est devenu pour les Orientaux une seconde nature, et ils le tiennent en grand honneur. La mode, la richesse exercent son influence sur le chibouk comme sur un objet de prédilection.

La distraction du chibouk n'est pas l'apanage exclusif des hommes; les femmes charment, en fumant, les loisirs du harem. Cette habitude est cependant moins générale parmi elles que chez les hommes. Elles ne fument d'ailleurs jamais en public; ce n'est que dans l'intérieur qu'elles goûtent ce plaisir indolent. Elles ornent leurs chibouks avec cette gracieuse coquetterie, qui est chez elles comme un sixième sens; leurs chibouks sont naturellement plus élégants que ceux des hommes.

Souvent les musulmans parfument leur tabac de l'eau de rose et mettent dans leurs chibouks des pastilles ambrées. La fumée qu'ils aspirent ainsi flatte leur odorat par d'agréables senteurs. Leur attitude, pendant qu'ils fument, est composée de gravité et de mollesse; elle semble se prêter aux plus profondes spéculations de la pensée et aux vagues rêveries de l'imagination. La majesté de leurs poses, les larges dimensions des chibouks ou narguilehs, les nuages parfumés qu'ils font rouler en légers flocons autour d'eux, toutes ces circonstances donnent chez eux quelque chose d'exquis à une habitude qui, en Europe, est peu élégante et parfois désagréable.

Le chibouk entre aussi dans le domaine de l'étiquette, mais l'usage en est plus restreint et plus rigoureux que celui du café. On fait offrir le chibouk à son supérieur ou à son égal, rarement à un inférieur, et seulement dans le cas où il y a peu de distance dans les rangs.

La beauté du chibouk qu'on présente à une personne indique quelle considération on a pour elle. De même que le café, le chibouk est offert d'abord à celui ou à ceux qui occupent le premier rang.

Nous ne pouvons passer sous silence le cérémonial du divan. On désigne sous le nom de divan, qui est donné aussi à l'appartement entier, un sopha formé par une série de matelas plus ou moins longs, larges de 2 pieds et demi, épais de 4 à 5 pouces. Ces matelas sont étendus sur le sol ou sur des bancs de pierre, de bois ou de grillages de dattiers hauts de 5 à 6 pouces, et qui donnent au divan à peu près l'élévation d'une chaise. Des coussins d'un pied et demi de hauteur sur le double de largeur, les longent, appuyés aux murs. Les matelas sont couverts de drap dans les divans des hommes, de soie brochée d'or dans ceux des dames du harem; ces étoffes se terminent, en retombant sur une partie antérieure du divan, par un lambrequin garni d'une frange. Dans un opulent harem du Caire, nous avons admiré des coussins brodés d'or, de soie et enrichis de perles.

Le divan est la salle de réception des hommes. Lorsqu'on entre dans le divan, on laisse ses souliers à la porte, ou dans la partie basse de la salle, afin de ne pas salir les nattes et les tapis, et surtout pour ne pas les souiller d'aucune impureté, car c'est accroupi sur eux que le pieux musulman fait sa prière.

La personne qui entre ne salue pas; le maître de la maison se lève, si elle est à son niveau sous le rapport du rang; si elle lui est supérieure, il va au-devant d'elle et lui cède la place d'honneur. Il ne fait qu'un léger mouvement comme pour se lever, et reste à sa place, si celui qui entre lui est inférieur; il l'invite de la main à s'asseoir, et celui-ci, selon qu'il veut se montrer plus ou moins respectueux, se met à genoux, s'assied sur la natte ou sur le tapis, ou encore se place sur le bord du divan, une jambe pliée, l'autre pendante. Dans ces différentes attitudes il a toujours les mains croisées sur le bas du corps. Les militaires tiennent la main gauche sur la poignée de leur épée.

Dans le divan du vice-roi d'Egypte, tout le monde reste debout, excepté les princes, les pachas ou les chefs de la religion.

Le vice-roi ne fait pas suivre cette étiquette par les étrangers, surtout par les Européens; il invite à s'asseoir tout individu qui lui est présenté. Les Français qui ont pris du service en Egypte doivent se conformer en tout point aux usages des Orientaux.

Chez un ministre, les officiers supérieurs ont les honneurs du divan; ceux-ci, à leur tour, font asseoir les officiers, et ainsi de suite d'après l'ordre hiérarchique de la société.

Les personnes qui sont reçues se placent à côté les unes des autres. Auprès du maître sont celles qui sont les plus élevées en rang ou en dignité; du reste, cette règle de l'étiquette n'est pas constamment suivie; dans diverses circonstances de la vie privée, le souverain et les grands la négligent.

La visite terminée, on se lève sans rien dire; on fait quelques pas en reculant de face ou obliquant, afin de ne pas tourner le dos au maître de la maison; celui-ci salue, on lui répond de la même manière et l'on sort. Si le rang de la personne qui finit la visite l'exige, le maître se tient debout sur le divan, ou l'accompagne jusqu'à la porte.

Les dames du harem suivent entre elles le même cérémonial. Ces usages nationaux, traditionnellement conservés, immobiles comme la civilisation qui les a produits, sont connus et respectés partout; tous aiment à en perpétuer la durée, en les observant ordinairement avec un scrupule religieux.

Il nous a semblé opportun de donner tous ces détails sur l'étiquette, qui est chez un peuple ce que le geste et les paroles sont chez un individu. C'est une forme qui révèle à sa manière le caractère d'un peuple. A notre sens, on ne doit pas négliger d'attirer l'attention sur ce trait de mœurs, quand on veut peindre la civilisation d'une nation qui inspire autant d'intérêt que les habitants du pays des Pharaons.

Les musulmans regardent le mariage comme une obligation morale, à laquelle on n'a pas le droit de se soustraire. Ils veulent qu'un homme prenne femme dès qu'il a atteint un âge convenable et qu'aucun obstacle majeur s'y oppose. La rigueur du préjugé est poussée si loin qu'un homme ne peut habiter dans un quartier une maison particulière s'il n'est pas marié, ou s'il n'a pas de femmes esclaves. Un célibataire est forcé de vivre dans un *okel*.

Les parents s'empressent à marier leurs enfants de bonne heure. Quelquefois ils concluent pour eux des fiançailles quand ils sont encore en bas âge, et gardent pendant quelques années encore les jeunes époux, chacun dans sa famille. Les Arabes poussent sur ce point les choses jusqu'à l'abus; quelques-uns marient leurs filles à neuf ou dix ans, lorsqu'elles n'ont pas encore acquis le développement physique et moral qui distingue la femme.

Un musulman ne peut épouser ni sa fille, ni sa sœur, ni sa mère,

ni sa belle-fille, ni sa sœur de lait, ni même la sœur de sa femme, à moins qu'elle ne soit morte ou répudiée. Le mariage est permis dans tous les autres degrés de parenté.

La loi ne défend pas l'union d'un musulman avec une femme juive ou chrétienne, mais elle ne le tolère pas avec une femme d'une autre religion. Il est d'ailleurs presque sans exemple qu'un musulman profite de l'autorisation qui lui est donnée d'épouser une chrétienne ou une juive.

Lorsqu'un prétendant a fait demander une jeune fille en mariage et que l'arrangement proposé est agréé par le père de la jeune fille, on procède au contrat. Le mariage est en Egypte un acte de convention privée, qui n'exige ni sanction religieuse, ni formalité civile. L'union est arrêtée par le consentement des époux, exprimé devant deux témoins. La femme agit dans cet acte par le moyen d'un procureur qu'elle a le droit de choisir elle-même si elle est majeure, mais qui est son père ou son tuteur dans le cas contraire.

« — Je t'épouse (*zaouazah*), dit la personne qui la présente à l'homme qui aspire à sa main.

« — Je te reçois (*gabeltak*), répond celui-ci. »

Souvent les musulmans vont faire la déclaration de leur mariage au cadi; un grand nombre ne remplissent même pas cette formalité.

Le consentement obtenu, on traite de la dot. En Egypte ce n'est pas la femme qui l'apporte au mari. La loi ordonne au contraire à ce dernier de fixer un douaire à sa femme.

Dans une société où le divorce est permis, cette loi est très juste, car elle assure quelques dédommagements à l'épouse répudiée.

La dot est en général évaluée en *rigals*, monnaie fictive, divisée en paras, équivalant 50 centimes. Chez les personnes d'une fortune moyenne, la dot s'élève ordinairement à mille *rigals*. Les riches la calculent en bourses (celle-ci vaut 25 francs) et la fixent à dix, à cent et au-dessus.

Il est stipulé que l'épouse recevra les deux tiers de la dot en entrant dans la maison de son mari; elle peut en disposer à son gré, sans avoir à lui en rendre compte. Le tiers restant est mis en réserve pour l'éventualité du divorce.

Les cérémonies nuptiales suivent de près la promesse réciproque. L'intervalle qui la sépare de la conclusion du contrat est ordinairement de huit à dix jours.

Pendant ce temps, les parents de l'épouse préparent son trousseau et l'époux lui envoie des présents.

Les jours choisis comme les plus heureux pour la célébration des noces, sont les vendredis ou le lundi ; l'époque préférée est le temps qui s'écoule depuis la crue du Nil jusqu'au *ramazan*.

Pendant les deux ou trois nuits qui précèdent la journée solennelle, la maison et le quartier du fiancé sont illuminés, et il célèbre des festins avec ses parents et amis. La maison de l'épouse est animée aussi par des réjouissances semblables. C'est une grande fête que la journée où la jeune fille va passer au bain, où elle est peignée et parfumée. Ses parents et amies l'accompagnent. Elle se rend au bain deux jours avant le mariage, magnifiquement parée, la tête ornée d'une couronne, sous un dais, que précèdent des musiciens et des danseuses égyptiennes (*les almées*). Le soir, elle est ramenée dans la maison paternelle, escortée du même cortège.

Le fiancé se rend aussi au bain public avec cérémonie et y passe une journée entière avec ses amis. Pendant que chacun des fiancés occupe le bain, qu'ils louent en entier, l'entrée en est interdite au public.

Une fois le grand jour arrivé, l'épouse est conduite processionnellement au bain. Des esclaves portent dans des corbeilles ses parures et ses bijoux. Les femmes poussent des cris confus, appelés *zougarets*.

Le cortège marche lentement et fait de grands détours afin que la fête soit plus brillante. Un festin somptueux attend l'épouse à son arrivée dans le harem. Le mari n'y assiste pas; il se rend à la mosquée avec ses parents et amis et leur donne à son retour un magnifique repas, après lequel il entre dans l'appartement de l'épousée.

Là, le voile de celle qui est sa femme, et dont il ne connaît pas encore le visage, est soulevé : c'est un moment décisif, où les rêves qu'il avait faits sur la beauté de son épouse sont réalisés ou convertis en déception !

L'amour maternel est en Égypte, comme partout, le sentiment le plus pur et le plus dévoué que la nature a mis dans le cœur de la femme. Les mères ont pour leurs enfants une tendresse extrême. La loi mahométane leur défend de les sevrer avant l'âge de deux ans, à moins que leur mari ne les y autorise. Ceux-ci leur permettent, en général, le sevrage à l'âge de dix-huit mois. La

décision du prophète à cet égard nous paraît inspirée par une haute raison. Dans ces pays où les enfants succombent en grand nombre aux affections intestines, le lait de la mère est certainement la meilleure nourriture qu'ils puissent recevoir.

Lorsque sa santé ne permet pas à une mère d'allaiter son enfant, elle prend une nourrice. L'esclave qui remplit cette fonction est considérée en quelque sorte comme faisant partie de la famille; elle acquiert des droits éternels à la reconnaissance de leurs nourrissons et de leurs parents.

Dans leur bas âge, les enfants donnent peu de peine à leurs mères et à leurs nourrices. Ils poussent très peu de vagissements. On ne les emmaillotte pas comme les nôtres : ils croissent librement et marchent à six mois. Depuis l'âge de deux à trois ans jusqu'à sept ou huit, les enfants sont maigres et chétifs. Rien n'annonce en eux le beau type arabe qui les distingue lorsqu'ils arrivent à l'adolescence. En général, ceux de la haute classe sont mal vêtus. Lorsque les mères les font sortir avec elles, les mères enlèvent au costume de leurs enfants tout ce qui pourrait faire supposer la richesse, pensant les préserver du mauvais œil.

Jusqu'à l'âge de sept ans, dans la haute et moyenne société, les enfants sont élevés dans le harem. La première éducation a une immense influence sur l'homme. Il est évident que celle que reçoivent ainsi les musulmans dans la société exclusive des femmes, doit laisser des traces profondes sur toute leur vie. En général, les enfants prennent dans le harem des mœurs très douces. La pétulance n'anime pas leurs jeux, ils ne sont pas folâtres, espiègles. Dès l'âge le plus tendre, on forme leur caractère au calme, à la réserve. Dans les familles riches, on les initie au bon ton de l'étiquette musulmane, et l'on est souvent étonné de rencontrer dans les manières d'un enfant de cinq à six ans l'aplomb et l'aisance d'un homme et d'un grand seigneur.

Les Égyptiens ont un grand respect pour les morts. Leurs funérailles doivent être un acte religieux et solennel. Il n'est pas permis aux musulmans de s'abandonner à une douleur excessive et de regretter avec amertume les parents et amis que la mort leur enlève, parce que la religion du Coran leur commande une soumission absolue aux décrets de la Divinité; ce regret poussé trop loin serait pour eux un péché.

Une fois la première douleur passée, ils disent ordinairement en parlant d'un être aimé qu'ils ont perdu :

« Dieu l'a rappelé dans son sein, il est heureux! »

Les mourants, lorsqu'ils connaissent leur état, montrent eux-mêmes la plus grande résignation :

« Il n'y a de puissance qu'en Dieu, disent-ils, nous lui appartenons, nous retournons à lui. » Et à ceux qui s'enquièrent de leur situation : « Honneur à Dieu! Notre Seigneur est bon. »

Quand les malades ont encore la force, ils font l'ablution comme avant la prière, afin de sortir de la vie dans un état de pureté complète. Avant qu'ils expirent, on les tourne dans la direction de la Mecque.

Le moment où un musulman rend le dernier soupir est suivi de scènes singulières. Chez nous, la douleur et les larmes de la famille commencent avec l'agonie du mourant; il n'en est pas de même parmi les mahométans : tant que le malade respire, les assistants demeurent calmes et froids. C'est en vain que les médecins européens les avertissent que l'agonie sera promptement suivie de la mort. Ces avis ne les émeuvent pas; ils croient d'ailleurs que la vie et la mort sont entre les mains de Dieu, et qu'il n'est pas permis à personne de dire d'un homme qui respire encore : il mourra. Mais lorsque l'agonisant a rendu le dernier soupir, tout à coup la douleur se manifeste par les cris les plus perçants, par les plus violentes expressions du chagrin.

On voit des femmes se frapper les seins, s'arracher les cheveux et pousser des lamentations lugubres, appelées par harmonie imitative : *andoueleck*.

Les lamentations qui se font entendre le plus communément à la mort d'un père de famille, dans la bouche de ses femmes et de ses enfants, sont celles-ci :

« O mon maître! qui soutenais le fardeau de notre existence! ô mon bien-aimé! ô l'appui de la maison! ô mon chéri! ô mon malheur! » — « Pourquoi nous as-tu abandonné? disent-ils encore. Que te manquait-il au milieu de nous? Nos soins n'ont-ils pas été assez dévoués? Notre soumission n'était-elle pas sans bornes? Les témoignages de notre amour et de notre respect n'avaient-ils pas touché ton cœur? »

Les femmes du voisinage viennent réunir leurs gémissements aux

plaintes funèbres de leurs amies. Souvent on appelle les pleureuses (*neddabeth*), qui frappent sur des tambourins, poussent des cris qui feignent le désespoir et entonnent une énumération banale et exagérée des qualités physiques et morales du mort.

Quelques personnes éclairées condamnent l'usage des pleureuses. Les hommes conservent presque toujours leur impassibilité dans ces moments fâcheux : leur douleur ne se révèle pas par des signes extérieurs : on les voit seulement éviter, pendant plusieurs jours, la société de leurs amis, comme pour concentrer encore plus en eux le chagrin qu'ils éprouvent.

Les Orientaux n'ont pas de loi qui fixe la durée de l'intervalle qui doit séparer la mort de l'inhumation. Leur religion recommande de le faire le plus promptement possible. Quelquefois le cadavre est porté au tombeau une heure après le décès; rarement on laisse écouler quelques heures. Cette précipitation, recommandée par le législateur, afin de prévenir la putréfaction, qui se fait avec une effrayante rapidité dans un climat chaud, a eu souvent des résultats funestes, surtout en temps d'épidémies.

Les fosses, heureusement, sont peu profondes, de sorte qu'il est facile à un mort qui n'en a que l'apparence, de se débarrasser de son linceul et de se redresser dans sa tombe, au grand effroi des assistants. C'est ce qui est arrivé plus d'une fois pendant de terribles fléaux dans les cimetières qui entourent Jérusalem.

On raconte l'anecdote d'un Effendi qui conduisait en sanglotant une épouse chérie à sa dernière demeure. La moitié bien-aimée était déjà couchée dans la tombe, et le fossoyeur occupé à sa triste besogne, lorsque, tout à coup, Mme Effendi se leva, ouvrit de grands yeux et déclara qu'elle était parfaitement rétablie.

Il fallut que le bon musulman la ramenât à la maison, et les malins ont prétendu qu'en la réintégrant au domicile conjugal, il se désolait plus encore que lorsqu'il l'avait accompagnée au champ du repos.

J.-T. DE BELLOC.

(*A suivre.*)

LE TYROL ITALIEN

I

Bozen. — Voyage en Tyrol : ce qu'on trouve dans ce pays. — La vallée de l'Adige. — L'Ueberetsch et ses légendes. — Judas. — Kaltern et son lac. — A propos d'une potence. — Les Cimbres. — Les Dolomites. — Neumarkt. — Grand embarras. — Une navigation sur une grande route. Il était un petit navire. — Curieuse traversée. — Heur et malheur. — Sur la terre ferme. — Les inondations dans le Tyrol.

Bozen est en vérité un charmant séjour. C'est au milieu d'une splendide nature que la petite ville tyrolienne des bords de l'Eisack étale ses vieilles rues et ses jolies villas, au fond d'un cirque plein de verdure et de soleil, entre des coteaux de vignes et de grandes forêts de sapins que couronnent partout des châteaux en ruines, et que dominent au loin, çà et là, de gigantesques montagnes de pierre aux teintes grises et aux revêches sommets.

Je connaissais Bozen pour l'avoir visité déjà dans un précédent voyage à travers les hautes régions des Alpes tyroliennes. Aussi ne m'y arrêterai-je point. C'est un autre coin de ces Alpes, moins connu peut-être, mais non moins intéressant, le Tyrol méridional, que je viens cette fois explorer.

Quel beau pays que ce Tyrol ! Sans cesse je l'ai devant les yeux ; toujours il m'attire et me rappelle depuis que j'ai parcouru ses pittoresques vallées, escaladé ses âpres montagnes et franchi ses glaciers, depuis que j'ai vu de près cette population, si brave et si fidèle, si sympathique, si pleine de foi et de patriotisme.

Jeunes lecteurs, si vous voulez employer avec plaisir et profit quelques semaines de vacances, je vous conseille de visiter ce pays dont vous ne connaissez encore, sans doute, que les *laïtou* et les chapeaux pointus. Ne vous fiez pas à certaines mauvaises langues

qui ont grandement médit des Tyroliens. On vous dira peut-être que ce sont des fanatiques arriérés, rebelles au progrès et immobilisés dans leurs vieilles pratiques et dans leurs coutumes superstitieuses. N'en croyez rien, mais voyez et jugez par vous-mêmes. Vous aurez là, comme partout, des chemins de fer et des voitures, des auberges et des hôtels très confortables, où un tarif, scandaleusement meurtrier pour la bourse des voyageurs, n'a pas encore été élevé, comme dans certain pays voisin, à la hauteur d'une institution. Vous trouverez en foule des beautés naturelles de premier ordre, des sites qui ne le cèdent en rien aux régions les plus vantées de la Suisse; vous apprendrez à connaître une population honnête et laborieuse, encore franchement chrétienne et point du tout sauvage, mais toujours bienveillante et affable avec les étrangers. Vous pourrez aussi observer de curieux traits de mœurs et entendre raconter d'intéressantes histoires.

Et si, en attendant, vous voulez nous suivre dans le sud du Tyrol, vous ne regretterez, je l'espère, ni votre temps, ni votre peine. Il y a encore là tout un monde de curiosités passées et présentes dont nous découvrirons un coin, et une ample moisson de légendes dont nous cueillerons à la course quelques gerbes.

Nous étions arrivés, mon compagnon de voyage et moi, par le railway du Brenner, à travers cette romantique vallée de l'Eisack qui s'ouvre comme une profonde entaille à la base des pyramides de roc des Rosszæhne et du Schlern. A Bozen, nous atteignions la vallée de l'Adige ou l'*Etschthal* (1), la grande artère du Tyrol méridional. L'Adige est déjà ici un beau et large fleuve; mais ses fureurs sont redoutables lorsqu'aux jours d'inondations, il sort de son lit de cailloux et se répand dans la fertile vallée. Nous devions en voir bientôt de tristes preuves. Peu auparavant, en effet, des pluies affreuses, tombées sans interruption durant quatre ou cinq jours, avaient grossi tous les torrents, et les eaux de l'Adige avaient couvert la plaine, raviné les routes, emporté les ponts. Depuis cinq jours, le service des trains était interrompu un peu au-delà de Bozen jusqu'à Trente. Les eaux pourtant avaient déjà beaucoup baissé, et nous pensions pouvoir poursuivre sans encombre notre expédition.

(1) *Etschthal* ou vallée de l'Adige. On appelle plus communément *Etschland* (pays de l'Adige). la partie inférieure de cette vallée qui s'étend de la limite du Vintschgau, près de Méran, jusqu'à la frontière italienne.

Au sortir de Bozen, la voie ferrée tourne brusquement au sud et franchit l'Eisack. Nous jetons en passant un rapide regard à travers la partie supérieure de la vallée de l'Adige qui s'étend vers le nord-ouest, entre deux haies de châteaux en ruines. C'est le seuil de la riante Méranie, c'est là que trône Méran, la vieille capitale du Tyrol, devenue aujourd'hui la « Nice allemande ». Tout près de nous défilent Sigmundskrone, le vieux manoir du duc Sigismond le Riche, qui se dresse encore fièrement sur sa colline aux pentes boisées, puis Greifenstein et Eppan, Boimont et Ward, et d'autres ruines encore, toutes pleines de souvenirs et de légendes. Deux gigantesques barrières bordent ici la vallée : à gauche, les avant-monts boisés de la première cime dolomitique; à droite, la Mendel aux flancs abrupts, à la haute arête de pierre vive; et plus bas, la muraille de porphyre du Mittelberg.

Derrière cette croupe et au pied de la Mendel s'étend un haut plateau, riant et bien cultivé, célèbre par ses beaux vignobles, et où vit une nombreuse population, disséminée en une foule de hameaux et de fermes formant l'importante commune de Saint-Michel. A l'endroit où ce plateau s'abaisse vers l'Adige, près du petit village d'Auer, se trouvent le bourg et le lac de Kaltern. Cette région s'appelle l'*Ueberetsch*, c'est-à-dire « pays au-dessus de l'Adige ». Toute fertile qu'elle est, il s'en faut beaucoup, dit une ancienne tradition, qu'elle soit restée, sous ce rapport, ce qu'elle était jadis.

Les gens du pays racontent, en effet, que nombre de maisons, et même des villages entiers ont été ensevelis sous des éboulements de rochers dont on voit encore la trace. La chose est indubitable, elle a été affirmée aux indigènes par le Juif-Errant en personne. Excusez, s'il vous plaît, et essayez de contester un tel témoignage. « La dernière fois que j'ai passé ici, dit un jour Ahasvérus, il y avait, à la place de ces roches, un grand village. »

L'Ueberetsch a d'autres souvenirs. Ce n'est pas seulement le Juif-Errant qui a traversé ce pays, le Sauveur lui-même y est venu à plusieurs reprises. La première fois, c'était lors de la fuite en Égypte, et l'on retrouve, sur un sentier escarpé pratiqué dans le roc, la marque des fers de la mule qui portait Notre-Seigneur et sa mère; un peu plus haut, il y a encore, dans un rocher, une petite cavité presque toujours pleine d'eau qui s'est trouvée creusée là par miracle pour permettre à la sainte Vierge d'y laver les langes de l'Enfant Jésus.

Le lecteur trouvera peut-être que le bon saint Joseph connaissait fort peu la géographie quand il s'avisait de passer par l'Ueberetsch pour se rendre de Palestine en Égypte. C'est bien un peu mon avis, mais essayez de le faire entendre aux gens de ce pays.

Plus tard, Jésus revint dans l'Etschland avec quelques-uns de ses disciples. Judas était du nombre, et on remarquait déjà chez l'indigne apôtre, les vices qui firent sa perte. Par exemple, dit-on, il était fort gourmand, et l'une de ses friandises était le foie de chevreau, comme il appert par le fait suivant. Un jour, dépouillant pour le faire cuire un joli chevreau dont on avait fait présent au Sauveur, il détourna à la dérobée le foie de l'animal pour le manger à lui seul et, sur la réclamation d'un convive, il déclara carrément que le susdit cabri était mal conformé et ne possédait pas le moindre morceau de foie.

Un autre jour que le même Judas faisait la quête quotidienne pour Jésus et ses compagnons, une paysanne lui donne une demi-douzaine de gâteaux, de ces petits gâteaux si friands que l'on fait si bien dans le pays de l'Adige. Le quêteur qui les aimait beaucoup voulut s'en réserver une plus large part et en cacha deux sous son chapeau. Par malheur les gâteaux étaient encore tout chauds et lui brûlèrent le haut du crâne. Il en devint chauve.

Donc Judas en faisait des siennes dans le beau pays de l'Etschland. Faut-il croire qu'il aurait indisposé contre lui et son Maître les habitants de la vallée, scandalisés par ses méfaits, ou bien même se serait-il attiré leur rancune par quelque méchant tour? Je ne sais trop : toujours est-il que plusieurs mettent à sa charge le lugubre événement que voici :

Dans ce même voyage, Notre-Seigneur s'en venait un jour de Trente dans l'Ueberetsch. Il avait déjà dépassé Auer et traversait une grande et belle ville. C'était un soir d'été; la chaleur était accablante et le Sauveur demandait en vain à toutes les portes un verre d'eau pour étancher sa soif. Partout éconduit, le divin Voyageur arriva à la dernière maison de la ville : c'était celle d'un pauvre artisan nommé Klughammer (l'histoire a gardé son nom). Le brave homme s'empressa d'offrir la modeste aumône sollicitée. Le Seigneur but et remercia; puis, prenant une cuiller, il la remplit d'eau et la répandit à terre en prononçant une parole mystérieuse. Soudain le sol s'affaisse, quantité de sources jaillissent à la fois avec violence, et en quelques minutes la grande ville, entièrement submergée,

avait disparu avec ses habitants. A la place qu'elle occupait est aujourd'hui le lac de Kaltern. Seule la maison de Klughammer avait échappé à la catastrophe, et, il y a cent ans, on la voyait encore sur la rive nord du lac. Aujourd'hui, quand le temps est calme et clair, le lac bien uni, on aperçoit le clocher de la grande ville au fond des eaux.

A une petite lieue du lac est la bourgade de Kaltern, qui a remplacé la ville disparue. Les habitants de Kaltern sont-ils aussi rudes et grossiers que l'étaient leurs devanciers, ou la bourgade moderne a-t-elle hérité de la défaveur qui s'attache au souvenir de la cité maudite? On serait tenté de le croire. Il y a dans chaque région un malheureux village qui, à tort ou à raison, passe pour n'être peuplé que de sottes gens, auxquels on prête toutes sortes de naïvetés et de traits burlesques. Or, les gens de Kaltern sont, assure-t-on, les « toqués » du pays de l'Adige, et l'on redit volontiers d'eux ces hauts faits attribués déjà à tant d'autres.

Ainsi, un jour, ils ont pris vivante une taupe. Que faire de la malfaisante bête qui a causé tant de ravages dans leur jardin? On délibère longtemps sur le supplice à lui infliger. Il devra être d'une cruauté exemplaire. Enfin le plus malin de la bande propose de l'enterrer vive. Ce qui est aussitôt fait.

Une autre fois, une vingtaine de Nemrods du crû s'en vont à la chasse. On se disperse, on tue, on tire à qui mieux mieux : c'est un vrai carnage. La chasse sera à coup sûr des plus heureuses. Tout compte fait, il se trouve, hélas! que nos chasseurs ont tué tous leurs chiens et rien autre chose.

Ce sont encore les braves gens de Kaltern qui attachèrent un jour une vache par une corde autour du cou, et la hissèrent sur le clocher du village pour lui faire brouter une magnifique touffe d'herbe qui avait poussé là. Et tous de battre joyeusement des mains en la voyant tirer la langue bien longtemps déjà avant d'atteindre la bienheureuse touffe; tant celle-ci lui semblait appétissante.

On ne prête qu'aux riches, dit le proverbe. A ce compte les Kalterois doivent être très riches. Il faut dire qu'ils ont dans les habitants de Tramin de fort méchants voisins qui les raillent et les décrient impitoyablement. C'est sans doute par une rancune qui doit remonter très haut et dont voici la cause. Kaltern, centre d'un pays riche, avait autrefois acquis, moyennant finances, des comtes d'Eppan, certains privilèges importants, entre autres le

droit de haute justice; de telle sorte que les habitants pouvaient se pendre les uns les autres, sans que le seigneur eût rien à y voir. De là, grande jalousie des citoyens de Tramin que les lauriers de leurs voisins de Kaltern empêchaient de dormir. En se saignant à blanc pour payer de très grosses contributions ils finirent par obtenir le même droit : il ne leur manquait plus que d'élever la potence. Mais pour des gens ruinés, un tel monument est un luxe coûteux. Ils s'adressèrent donc aux Kalterois et leur représentèrent que la potence de ces derniers, étant élevée aux confins des deux communes, pourrait avantageusement servir aux citoyens de l'une et de l'autre. Que s'il se trouvait par hasard affluence de gens à pendre en même temps, ceux de Kaltern conserveraient avec le droit de préséance les honneurs de la potence, et seraient pendus les premiers. Mais les Kalterois ne voulurent rien entendre; ils refusèrent net toute concession, déclarant que la potence ne devait servir que pour eux et pour leurs enfants. Et voilà pourquoi les Traminiens n'ont jamais pardonné aux Kalterois.

Tramin est un grand village qui s'étend sur la rive droite de l'Adige, tout au pied de la Mendel. Ici se rattache un des plus anciens souvenirs de l'histoire. C'est en cet endroit, disent quelques historiens, sur les pentes qui dominent Tramin, que les Cimbres, lors de leur fameuse invasion en Italie, s'étaient postés pour attendre les Romains. Il n'y eut pas toutefois de bataille : les Romains, effrayés par l'aspect farouche et par la hardiesse de ces nouveaux ennemis, battirent en retraite vers la haute Italie.

En face de Tramin, sur l'autre rive du fleuve, est Neumarkt, une vieille bourgade tout allemande d'aspect avec une longue rue étroite, bordée de noires, lourdes et profondes arcades. C'est ici que cesse le massif dolomitique, et c'est à Neumarkt même que se détache de la grande chaussée de Vérone, cette autre route qui gagne, par le Val d'Enfer et la partie supérieure du Val di Fassa, le centre de cette curieuse région des Dolomites.

On appelle ainsi un vaste réseau de montagnes, entièrement nues à leurs sommets, et formées de rochers d'une espèce toute particulière, qui s'étend des sources de la Piave et de la Rienz, le long de l'Eisack et de l'Adige, jusqu'à 6 ou 7 lieues au sud de Bozen. Il doit son nom au marquis de Dolomieu, qui a le premier étudié ce terrain, connu depuis sous le nom de *dolomie*, et en a donné la composition géologique.

La dolomie est une pierre ou, si vous aimez mieux, un sel double de carbonate de chaux et de carbonate de magnésie, plus dur que le calcaire. Si vous voulez que dans le langage des savants je vous donne plus de détails, je puis dire, en outre, que la dolomie, qui raie le calcaire et donne avec les acides une faible effervescence, cristallise en rhomboèdres de 106°15′, angle qui est la moyenne entre les angles de cristallisation du carbonate de chaux et du carbonate de magnésie. Cher lecteur, êtes-vous satisfait? En voilà assez, n'est-ce pas? de ce docte charabia, auquel, je l'avoue sans trop de honte, je ne comprends pas grand'chose. Laissez-moi seulement ajouter un détail, plus intéressant. Ces dolomites, curieuses pour le minéralogiste, le sont bien davantage pour le touriste. Reposant sur des socles de verdure, elles offrent un merveilleux pêle-mêle d'obélisques, de tours, de murailles polies, de cimes tourmentées, s'élevant à plus de 3000 mètres de hauteur, où l'on croit voir quelquefois de gigantesques cataractes d'ondes glacées, et dont les crevasses ressemblent aux gerçures qui fendillent la masse calcinée d'un four à chaux.

Nous n'avions pas l'intention de nous enfoncer cette fois dans les Dolomites; notre seul objectif est la vallée de l'Adige; mais ici vont commencer nos tribulations.

Tout à l'heure, déjà, nous avions vu le long de la voie ferrée de larges ravines et d'épaisses couches de limon laissées par les eaux. A la station de Neumarkt, ces messieurs du chemin de fer nous déposent sans aucune formalité sur le quai, en déclarant que la voie n'étant pas rétablie, nous ne pouvons aller plus loin. Que faire? Il est six heures du soir. Nous nous mettons en quête d'une voiture : on nous rit presque au nez. Pourtant un citoyen plus obligeant veut bien nous faire savoir que la grande route, comme toute la plaine, est encore couverte d'eau sur une étendue de 4 kilomètres et à une hauteur telle qu'aucun véhicule ne peut s'y aventurer. Il y a bien là-haut, le long de la montagne, sur une bande de rochers escarpés qui s'élèvent presque à pic à plus de 300 mètres, un mauvais chemin, ou plutôt un sentier de chèvres que nous pourrions suivre jusqu'au village voisin de Laag pour retrouver la route à sec. Ou bien nous avons une autre ressource, celle d'une mauvaise barque qui fait le service d'omnibus sur la grande route : Mais inutile de songer à tout cela pour aujourd'hui : pendant que nous cherchons et parlementons, la nuit est venue. Donc demain

seulement, nous partirons si nous pouvons et comme nous pourrons.

Le lendemain matin, même embarras. Nous étions cependant en train d'opter pour le chemin de chèvres de là-haut, qui nous permettrait du moins de voir d'un coup d'œil cette vaste plaine d'eau qu'on nous annonce et dont les saules de la vallée nous cachent la plus grande partie. Tout à coup une marche militaire se fait entendre. Deux régiments d'infanterie, qui font les manœuvres d'automne dans la vallée de l'Adige, viennent d'arriver ici, se rendant à Trente, et se mettent en devoir de grimper pour suivre le chemin en question. Nous devions, dès lors, renoncer à cette voie, sous peine de nous voir perdus ou bousculés au milieu de cet encombrement. Restait la barque, et pour la prendre nous descendons mélancoliquement la bourgade.

Nous pûmes, dès lors, nous rendre compte, en partie, des dégâts causés par l'inondation. Toute la partie basse de Neumarkt avait été envahie; le cimetière ravagé et affreusement raviné; le sol et les bancs de l'église couverts jusqu'à près de 3 mètres de haut, et les autels entièrement submergés. L'eau, il est vrai, s'était déjà retirée d'ici, mais quelques pas plus loin, aux dernières maisons, nous atteignions les bords du nouveau lac.

Plusieurs maisons baignent encore, et devant l'une d'elles un pauvre homme patauge jusqu'aux genoux et s'ingénie à confectionner, à l'aide de quelques madriers, un radeau qui lui permettra de circuler dans sa grange et sous sa remise. Des morceaux de planches ou des débris de meubles gisent çà et là; des éclats de branches, des restes de légumes ou de fruits à demi corrompus jonchent la vase, ou flottent sur cette eau grise et sale d'où s'exhale une insupportable odeur de marais.

Mais la barque, où est notre barque? Nous questionnons en vain quelques personnes présentes.

— Il n'y a qu'une barque qui est partie, nous dit-on.

— Non, il y a deux barques, toutes deux en route, l'une d'elles sera ici dans une heure et pourra vous passer.

Quelle consolante perspective de barbotter durant une heure dans cette boue. Pourtant il le faut; voici venir d'autres voyageurs : gardons le poste.

Enfin, une barque est signalée; elle va aborder, lorsqu'une estafette, détachée de la troupe que nous venons de voir défiler dans la ville, arrive au grand galop et signifie au batelier de ne plus

s'éloigner, sa barque étant réquisitionnée pour transporter le général et quelques officiers. Vous jugez de notre désappointement, et vous voyez d'ici les mines dépitées de ces quinze ou vingt voyageurs condamnés à piétiner indéfiniment devant cet infranchissable lac. Ces mines, longues d'une aune, étaient d'ailleurs si lugubrement comiques, que le premier moment d'ahurissement passé, nous finîmes presque tous par rire de bon cœur de notre mésaventure, non sans entrecouper nos mutuels encouragements à la résignation et nos quolibets de plus d'une imprécation à l'adresse du malencontreux général.

Une grande demi-heure s'écoula ainsi; notre troupe commençait à se débander; plusieurs impatients compagnons d'infortune nous avaient déjà quittés. Le batelier, agacé de ne point voir venir le général, vexé de sentir s'évanouir sa recette, comptant du reste un peu sur le retour prochain de l'autre barque, se décida tout à coup.

— En route, cria-t-il. Qui veut partir?

Ce fut sur le bord de la mare une vaste bousculade. Nous avions été les premiers arrivés et les plus persévérants : nous fûmes les premiers embarqués. On chargea avec nous plusieurs autres passagers, ainsi qu'un monceau de malles et de bagages, et vogue la galère! Après quelques coups de perche et d'avirons nous sortions du port, c'est-à-dire du fossé où la barque s'était engagée, et nous naviguions en plein sur le lac bourbeux.

Et maintenant, Monsieur le général, nous sommes vos serviteurs, il fallait arriver plus tôt. Je n'ai pas su ce qu'avait dû faire le général. J'aime à supposer toutefois que le salut de sa troupe n'aura pas été trop gravement compromis, parce que des pékins étrangers avaient irrévérencieusement accaparé la barque qui devait le conduire sur son champ de bataille pour rire.

Notre barque avançait lentement au milieu des longues rangées de saules qui coupaient la plaine, ou sur la route, le long des champs de maïs dont les hautes tiges commençaient à émerger de l'eau. Les rameaux pendants des saules, comme les ceps de vigne qui rampaient en berceaux, soutenus par leurs hauts supports, étaient recouverts d'une couche de boue grisâtre qui marquait très nettement, à plus d'un mètre au-dessus, la plus grande hauteur atteinte par les eaux. A travers ces arbres et le long des berges, l'eau clapotait tristement; sur les grappes souillées et les feuilles flétries des vignes, les grenouilles sautaient en croassant; un air

froid et fétide courait sur ce lac empesté, tandis qu'au-dessus de nous un soleil magnifique brillait dans un ciel sans nuage, projetant sur les pentes vertes des montagnes de chauds rayons et des teintes d'une admirable richesse.

C'était un contraste saisissant, dont rien n'égalait le charme; rien, si ce n'est l'impression de tristesse qu'inspirait la vue des terribles dégâts causés par les eaux. Les champs envasés et stérilisés pour longtemps, les plantations ravagées; la récolte du maïs et celle de la vigne perdues pour cette année et gravement compromises pour les années suivantes; quantité de fermes et de maisons endommagées : tel était pour les pauvres habitants de ce pays le bilan de cette malheureuse inondation.

Notre navigation cependant était loin de s'accomplir dans des conditions de parfaite sécurité. On n'eût pas pu, certes, dire de notre esquif les paroles de la célèbre chanson :

Il était un petit navire
Qui n'avait ja, ja, jamais navigué...

La barque qui nous portait était petite et chétive, vieille et vermoulue comme celle qui servait à feu Caron pour faire passer le Styx aux ombres. Avec mon compagnon et moi, quatre voyageurs avaient pris place, trois messieurs et une jeune dame tout épeurée, sans compter le chien de cette dame, une demi-douzaine de malles et de valises, le batelier, et un bambin de douze ans, armé d'une casserole bossuée et sans queue, sans cesse occupé à pomper l'eau qui pénétrait dans la barque par tous les joints. L'embarcation ainsi surchargée plongeait dans l'eau jusqu'à l'extrême bord. Parfois mal dirigée, elle passait sous des arbres dont les branches pendantes nous frôlaient en nous couvrant de boue; plus souvent la quille rasait avec un bruit sourd les bornes de la route ou se heurtait aux troncs d'arbres cachés sous l'eau. Plus de dix fois nous fûmes ainsi violemment secoués, au grand effroi et aux cris de terreur de notre compagne, qui s'attendait à voir la barque s'entr'ouvrir ou chavirer, et je ne sais encore trop comme nous ne nous trouvâmes pas à certain moment coulés au fond de ce fangeux abîme. Boire un coup ou même se noyer dans une telle eau, quelle perspective! Pouah!

Enfin, après trois quarts d'heure de traversée, nous touchâmes à la terre ferme. Que dis-je, la terre ferme! La barque, il est vrai, ne pouvait aller plus loin, mais la plage où nous devions débarquer

n'était qu'un affreux bourbier, où nous enfoncions jusqu'aux chevilles. C'est là qu'en dépit du désespoir et des lamentations de nos compagnons de voyage, le passeur déposa ou plutôt jeta les malles qui eurent bientôt disparu aux trois quarts dans la vase. L'embarras de ces pauvres voyageurs était grand, et je ne sais comment ils auront pu faire amener jusqu'ici un véhicule quelconque pour charger leurs bagages. Pour nous, qui n'avions pas de ces *impedimenta*, nous ne songions qu'à dépêtrer de ce bourbier nos propres personnes, sinon nos personnes propres.

Restait à payer le batelier. Pour le passager sans bagages, un florin, *un fiorino*; pour les autres, *un fiorino settanta soldi*, un florin 70 kreutzers. A ce tarif, le brave homme devait faire depuis cinq jours, et ce n'était point fini, d'assez jolis bénéfices, qui pouvaient compenser heureusement pour lui une petite partie des pertes subies par un si grand nombre de ses voisins. Ainsi en va-t-il souvent dans ce bas monde, où ce qui ruine l'un sert à enrichir l'autre. Mais pour nous, en vérité, il nous parut que ce n'était point payer trop cher les émotions de cette traversée et l'agrément de nous retrouver sur la terre ferme dans un état à donner envie au caniche le plus crotté de la création.

Un peu plus loin encore, à deux reprises, nous trouvâmes la route couverte d'eau, mais les voitures pouvaient passer, et nous ne fûmes plus arrêtés jusqu'à Salurn, où nous arrivions à midi par une chaleur torride.

Cette première partie de notre voyage avait été marquée par des traverses inattendues. Nous étions loin de soupçonner en arrivant dans l'Etschland le 15 septembre 1888, les ravages que venaient d'y occasionner les inondations de l'Adige. Ce fleuve, d'un parcours peu étendu et presque partout très rapide, se grossit aisément lorsque de grandes pluies lui apportent le tribut d'impétueux torrents descendus des montagnes. Ce n'est pas, tant s'en faut, la première fois que les riverains de l'Adige avaient à déplorer ses déchaînements. Trois fois dans ces douze dernières années, en 1876, en 1883 et en 1888, ils ont eu à souffrir de ce fléau. Les inondations de 1876 surtout avaient laissé de lamentables traces; d'après ce que nous avons vu, et ce qui nous a été assuré dans le pays même, celles de 1888 ont été plus terribles encore : les énormes digues élevées le long du fleuve, impuissantes à protéger la plaine, ont été, presque partout, emportées. Tout est à refaire. Cette année, d'ail-

leurs, le Tyrol presque entier a été cruellement éprouvé. En même temps que l'Adige et l'Eisack, son principal affluent, l'Inn et la Drave avaient aussi débordé.

II

Un campement. — Ce qui se dit avec d'aimables convives : choses d'Autriche. — Le soldat autrichien. — Salurn et son château. — Histoire d'un faux témoin et d'un revenant. — En pays italien. — Le château des moines-bandits. — Le Val di Non et ses habitants. — L'ours de saint Romédius. — La cure welche. — En chemin de fer, enfin! — Une belle soirée.

En entrant à Salurn, nous trouvâmes campés dans le village plusieurs bataillons d'infanterie, ceux-là même que nous avions vus le matin à Neumarkt. Ils avaient fourni déjà une rude étape à travers les rochers et, en ce moment, poudreux, couverts de sueur et débraillés, ils prenaient à l'ombre un peu de repos bien gagné. Nous aussi, nous dûmes faire halte à Salurn pour refaire notre toilette et nos estomacs. Dans l'hôtel où nous entrâmes et qui était déjà envahi par les militaires, nous nous trouvâmes à table avec un commandant et plusieurs officiers de son bataillon.

Ces messieurs furent, dès le premier abord, très aimables avec nous et, au bout de quelques instants, nous causions comme de vieux amis. Nous les questionnâmes sur leurs troupes, leurs manœuvres et sur leurs souvenirs militaires : deux d'entre eux, vieillis sous les armes, étaient décorés de la médaille de Solférino. Ils nous la montrèrent sans embarras, mais plutôt avec une pointe de fierté.

— Une rude bataille que celle-là, fit l'un d'eux.

Tous ces officiers, qui s'entretenaient en allemand, étaient de langues et de pays différents; le commandant était originaire du Tyrol italien, et parmi les autres, il y avait un Styrien, un Hongrois, un Tschèque et un Polonais. Ce dernier surtout nous parla longtemps de Paris, qu'il avait habité durant sa jeunesse et qu'il aimait beaucoup; de la France, des Français et des choses militaires de notre pays, le tout en termes pas toujours élogieux, sans doute, mais courtois et très sincèrement sympathiques.

Ces sentiments étaient partagés par tous les autres, sauf un qui me parut sur ce terrain plus rétif et plus refrogné. Il était, je l'ai

appris plus tard, originaire de la Basse-Autriche, Allemand pur sang, lourd et froid, poli cependant, mais sans rien de la bonne cordialité des Autrichiens.

Dans l'expression de leur bon vouloir et de leur sympathie pour la France, tous ces étrangers faisaient une restriction : c'était à l'égard de notre gouvernement. Les Autrichiens, en effet, ne comprennent guère pour un grand pays le régime républicain. Il y a là, selon eux, un des éléments les plus actifs de désordre et d'instabilité, de compétitions et d'intrigues malhonnêtes. Aussi manifestaient-ils avec persistance une compassion presque blessante pour une nation si mal gouvernée, tout en lui rendant d'ailleurs justice, en marquant même leur vive admiration pour son passé, pour les grandes qualités qui l'ont faite ce qu'elle est, et en reconnaissant la grande place qu'elle doit toujours occuper parmi les peuples d'Europe.

On s'explique très facilement les appréciations de ces étrangers, si l'on se rend bien compte de l'état politique de leur pays. Assemblage factice plutôt que naturel de races si diverses d'origine, de traditions et de langage, l'Autriche, tiraillée en sens divers, se verrait bientôt en grave danger et menacée dans son existence politique, s'il n'y avait pour tous ces peuples et au-dessus d'eux un lien puissant qui les rattache les uns aux autres, un principe concret d'unité qui anime et dirige toute leur vie nationale, absorbe les aspirations naturellement divergentes et paralyse par là même les éléments de désunion et les tendances séparatistes. Ce principe, c'est la monarchie, c'est l'empereur. Supprimez le gouvernement monarchique, c'est la dislocation immédiate de ce grand pays. C'est la monarchie qui fait sa cohésion et sa force : ce que l'empereur reçoit de ses sujets en dévouement, il le leur rend en puissance.

Tous les vrais Autrichiens savent cela, et de là vient surtout et comme d'instinct l'attachement et la fidélité sans bornes qu'ils ont voués à leurs princes. Leur maison de Habsbourg, d'ailleurs, est illustre entre toutes les races royales, et son gouvernement a toujours été, pour les peuples de la monarchie, bon et paternel. On comprend mieux dès lors que, même sans considérer la dignité et l'honorabilité des personnes qui exercent le pouvoir dans une république, ils n'aient que de l'éloignement pour une forme de gouvernement peu en rapport avec leurs besoins, leurs institutions et toute leur histoire. Aussi ne craignent-ils pas de dire que ce régime sous

lequel nous vivons est la seule cause actuelle de l'antagonisme politique qui sépare nos deux pays, d'ailleurs sincèrement sympathiques l'un à l'autre, et qui peut, à la première occasion, les mettre aux prises dans une guerre redoutable.

« Croyez-moi, me disait en manière de conclusion, le vieux capitaine hongrois, la France a une assez belle histoire; elle a obtenu assez de succès dans la politique et sur les champs de bataille; son armée a été longtemps et peut redevenir l'armée la plus glorieuse du monde; mais jamais sous le régime républicain la nation ne retrouvera son ancienne grandeur, parce qu'elle est hors de sa voie et excite trop de défiances; jamais surtout votre armée ne se retrouvera elle-même, parce qu'à une armée il faut surtout discipline, autorité et tradition.

« Pour nous, ajouta-t-il, nous avons désiré vivement et sincèrement dans ces derniers temps l'alliance française. Notre gouvernement a attendu de longues années après 1870 avant de se joindre à l'Allemagne, espérant pouvoir nouer avec la France monarchique l'alliance de deux grandes nations catholiques qui n'ont entre elles aucune opposition sérieuse de vues et d'intérêts, et qui pourraient si facilement et si efficacement travailler de concert au maintien de la paix sociale et du bon ordre entre tous les peuples d'Europe. »

— Et que pensez-vous, demandai-je, de cette alliance allemande qui vous lie aujourd'hui avec votre puissante voisine? Ne craignez-vous d'en être tôt ou tard les dupes?...

Au même instant, le clairon sonnait le rappel; les officiers se levèrent, il fallait se quitter sans retard. Le capitaine ne répondit à ma question que par un signe de tête. Un geste significatif et sa mine subitement assombrie nous firent voir qu'il était entièrement de cet avis.

Nos convives partis, nous nous mîmes à la fenêtre pour voir défiler les troupes. Musique en tête, le régiment se mit en marche : le commandant nous fit au passage un salut de l'épée. Nous étions fort curieux d'observer de près la tenue et les allures de ces soldats autrichiens.

Ils n'ont pas la raideur, la précision de mouvements des troupes prussiennes. Ils sont même généralement d'allure assez lourde, si toutefois nous exceptons quelques corps d'élite, comme les pimpants chasseurs tyroliens, que tant de fois déjà nous avons rencontrés. En marche, ils gardent mal leurs rangs et ont une attitude

molle, presque négligée. Les officiers, eux-mêmes, semblaient prendre leurs aises; plusieurs marchaient ou chevauchaient la tunique à demi déboutonnée et le cigare à la bouche. Je sais bien qu'on n'observe pas un ordre très rigoureux dans ces sortes de marches, et cela d'autant moins que nous avions affaire à une troupe comprenant un grand nombre de réservistes, qui allaient rentrer quelques jours plus tard dans leurs foyers. Les soldats sont aussi conduits par leurs chefs plus doucement, moins brutalement surtout qu'en Allemagne. En général, ce n'est pas par la rigueur de la discipline que l'armée autrichienne a jamais brillé. Elle a, heureusement pour elle, d'autres qualités sérieuses. Le soldat autrichien est brave, il a peu d'élan, mais une grande force de résistance. Ce qui a le plus souvent manqué à ces troupes, ce sont des chefs habiles, c'est la direction supérieure, témoin ce que nous avons vu dans la guerre d'Italie en 1859, et plus encore en 1866, dans la campagne de Bohême, qui aboutit à Sadowa. Aujourd'hui l'armée autrichienne est dans une situation beaucoup meilleure. L'armement est excellent, surtout l'artillerie, le soldat assez exercé, le corps des officiers plus instruit. Ce que serait dans une grande guerre le commandement suprême, il est, comme chez nous, impossible de le prévoir. Mais les Autrichiens, en somme, savent qu'ils ont fait de grands progrès, et sans désirer la guerre, ils semblent avoir grande confiance dans le succès final.

Salurn, en italien Salorno, marque la limite entre les deux langues, allemande et italienne. Ce village est encore tout allemand, le premier que nous trouverons au delà est déjà entièrement italien. C'est une chose étrange que cette séparation si brusque, entre deux parties d'un même pays qui forment presque deux mondes très différents l'un de l'autre. Du Tyrol nord au Tyrol sud des glaciers de l'Œtzthal, aux montagnes de porphyre de l'Etschland, comme des rives brumeuses de l'Inn, aux bords verdoyants de l'Adige, il y a certes une énorme différence; mais jusque-là nous étions restés en pays allemand. Ici, dans le caractère général du paysage comme dans la configuration physique de toute la région, rien n'annonce ce changement; rien, si ce n'est une sorte de cluse ou de défilé que forment en se rapprochant au-delà du village les deux hautes montagnes aux pieds desquelles coule l'Adige.

Salurn est un gros village, irrégulier et sans caractère. Ce qui

lui donne du relief, c'est son château, un vaste pâté de murailles en ruines, perché sur l'extrême pointe d'un rocher en apparence inaccessible. Vue de face, cette masse dit peu de chose, parce qu'elle se dessine mal contre la haute paroi de rocher à laquelle on la croirait accolée; mais elle produit un effet extraordinaire lorsque 100 mètres plus loin, on la voit se détacher nettement et se projeter audacieusement sur son aiguille de pierre, dominant à pic le village et la plaine.

Ce château a eu autrefois d'illustres hôtes. Aujourd'hui, paraît-il, il est encore hanté et l'on raconte à ce sujet d'étranges choses. Il paraît que dans les souterrains du château, au milieu de demeures splendides, dans des appartements remplis d'or, habite le dernier comte de Salurn, condamné à garder ces trésors jusqu'à ce qu'un mortel fortuné parvienne à s'en emparer. A ce compte assurément chacun serait satisfait, et le captif de l'autre monde et le mortel de celui-ci. Un gamin du village faillit être un jour cet heureux conquérant. En rôdant dans les ruines du château, il aperçut la poignée d'or d'une épée dont la lame restait enfoncée en terre. Il essaya d'abord de retirer l'épée; mais un bruit sourd qui se fit entendre sous terre l'arrêta net. Il lâcha prise : ce fut son malheur. Au même instant il vit dans une étrange apparition le prisonnier, le comte de Salurn, qui lui reprocha de s'être laissé si facilement effrayer : « Si tu avais, dit-il, retiré entièrement cette épée, j'étais délivré et tous les trésors enfouis ici étaient à toi. Maintenant c'est trop tard. » Et la vision disparut. Depuis ce temps on a de nouveau essayé de retrouver les mystérieux souterrains, mais toutes les tentatives sont restées sans succès.

La campagne de Salurn n'est guère plus sûre que son château. *Il y revient*, dit-on, et voici à quelle occasion.

La grande prairie qui s'étend sur la rive droite de l'Adige entre Salurn et Margreid, fut, à certaine époque, assez longtemps indivise entre les deux communes. De là naissaient souvent des querelles et des contestations. Pour les faire cesser, on résolut d'un commun accord de revenir à l'ancien état de choses, et de rétablir les limites qui avaient autrefois marqué les territoires. Pour cela, il fallait consulter les anciens. Or, l'habitant le plus âgé des deux villages était un vieillard de Salurn, le Punggemann, comme on l'appelait : on résolut de le prendre pour arbitre.

Le madré bonhomme s'avise de placer, à l'insu de tous, dans

une de ses bottes, une poignée de terre du territoire de Salurn, et dans l'autre botte, de la terre de Margreid. Arrivé sur les lieux avec les autorités des deux communes, il se place résolument à certain endroit et prononce ce serment : « Aussi vrai qu'il y a un Dieu dans le ciel, je suis ici, le pied droit sur la terre de Margreid, le pied gauche sur celle de Salurn. »

On accepta la limite ainsi proposée; mais elle était fausse. Elle eût dû être portée à trois cents pas plus au sud, et les gens de Margreid se trouvaient indignement frustrés.

En punition de cette supercherie, l'âme du Punggemann fut, après sa mort, condamnée à errer sur le lieu de son méfait. La nuit, il revient et travaille à bâtir une cabane sur le terrain volé. Mais la cabane s'écroule et disparaît aux premiers sons de l'*Ave Maria* du matin, et l'on entend presque toujours à ce moment un long cri de désespoir qui retentit jusqu'aux premières maisons de Margreid. Nouveau Sisyphe, le condamné reprend sans cesse son œuvre toujours détruite : cela durera jusqu'au Jugement dernier.

Parfois il escorte, pour les effrayer ou pour implorer leur secours, les voyageurs attardés qui passent en ce lieu après l'*Angelus* du soir, et les gens du pays prétendent l'avoir vu souvent rôder dans la plaine. Parfois aussi on aperçoit des flammèches qui voltigent sur le chantier maudit : ce sont des esprits qui l'accompagnent et qui l'aident dans son travail nocturne.

Au-delà de Salurn, la route longe la base d'un énorme rocher entièrement vertical, qui se dresse comme une gigantesque muraille. De temps à autre une fissure laisse apercevoir une petite cascade; par endroits aussi, l'eau, très abondante à la suite des grandes pluies, tombe directement sur la route du haut de la roche en surplomb en une fine poussière que le soleil irrise et que le vent emporte et disperse. De temps à autre la paroi humide, frappée obliquement par le soleil, étincelle comme les facettes d'un miroir ardent.

Tout à coup, les montagnes s'écartent : sur notre gauche, une grande pierre indique la limite entre les districts de Bozen et de Trente; nous sommes en plein pays italien, dans la terre *dove il si suona*. Désormais, non seulement nous n'entendrons plus, au lieu des rudes aspirations tudesques, que les accents harmonieux de la langue du Dante; mais aussi dans l'aspect extérieur et la tenue des maisons, comme dans les coutumes, la physionomie générale et le

caractère des habitants, tout va se trouver brusquement changé.

Un château crénelé s'élève sur un plateau vert, dominant toute la plaine. Cette belle demeure a aussi ses souvenirs. Les chroniqueurs assurent qu'à cette place s'élevait, il y a de longs siècles, un hospice fondé par les seigneurs du pays pour recevoir et héberger les étrangers de passage dans cette région encore pauvre et déserte. Peu à peu la vallée devint plus peuplée et plus hospitalière, et la charitable demeure ne répondant plus à sa première destination, l'hospice fut supprimé par l'évêque Henri III de Trente.

Voilà pour l'histoire; mais le peuple, toujours plus instruit que tous les historiens du monde, raconte de bien autres choses.

Dans ce castel aux allures de prison s'étaient installés autrefois de hardis voleurs. Ils se déguisaient en moines pour pouvoir aborder les voyageurs sans défiance et les détrousser : souvent aussi ils les amenaient dans leur repaire pour les dépouiller, et malheur au passant devenu le prisonnier des bandits; jamais les oubliettes de la sombre demeure n'avaient rendu une proie vivante.

Toute la contrée fut bientôt rançonnée et pillée par les faux moines. Récoltes, argent, richesses, tout prenait le chemin du château maudit et les habitants ruinés quittaient en masse le pays. Plus d'une fois cependant on avait tenté de s'emparer des pillards : vains efforts. Chaque fois ils disparaissaient à temps et regagnaient leur retraite par des passages secrets. Enfin un paysan surprit une de ces entrées souterraines; une battue générale s'organisa, le *couvent* fut enlevé et détruit et les *Pères* pendus haut et court sans autre forme de procès. Le château fut démantelé; ce n'est que bien plus tard que l'ancien repaire de bandits a été en partie restauré pour devenir la jolie demeure que nous apercevons.

Gaston MAURY.

(*A suivre.*)

M. LE MARÉCHAL

SCÈNES D'UKRAINE

I

Au pied du vieux chêne isolé, qui croît où commence la steppe, derrière la haie du jardin dont les grands tilleuls penchent, sous le vent d'est, leurs troncs bruns et leurs branches vertes, — qu'ils étaient beaux à voir, tous deux, alors qu'ils se parlaient tendrement, tristement, en vrais amis d'enfance, en enfants de la steppe?

Elle, toute mignonne, frêle et blanche, avec des cheveux d'un blond de lin et des yeux de bluet, se tenait sur l'extrême limite de l'enclos, ses petits pieds perdus dans le gazon, qui cachait ses brodequins de cuir ponceau brodé de blanc, sous les longues brindilles vertes et les tiges d'herbes folles. Elle avait écarté, pour mieux le voir, les rameaux grêles du buisson d'aubépine. Et rien n'était frais, attrayant, gracieux à contempler, comme ce joli visage de jeune fille rayonnant dans une échappée, se penchant sous les feuilles; ces teintes pures des joues, du front, tendres et transparentes à côté des petites fleurs rosées; ce joyeux et caressant sourire que parfois, le réseau léger des branches balancées par la brise, voilait comme un éventail.

Lui, avait quitté, pour mieux s'approcher d'elle, son beau cheval des grandes plaines du Don, qui, à quelques pas de là, se tenait, cou tendu, œil grand ouvert, naseaux fumants, impatient de courir, et humant l'air des vastes plaines. Certes, ce n'était plus au cheval que le jeune cavalier pensait à cette heure. Toute sa pensée, son ardeur, sa tendresse, sa flamme et sa vie, étaient en ce moment concentrées dans son regard, là, derrière ces branches, de l'autre côté de cette haie où rayonnait, où souriait, dans sa grâce naïve et toute sa joie émue, l'idole charmante de son autel, l'unique rêve de

ses jours. Et pourtant Pawel Zagorski, en vrai fils de Cosaques, était d'ordinaire beau à voir, ardent et superbe, quand il s'élançait à cheval, à travers la plaine immense, fendant l'air, dévorant l'espace, et laissant les toits, les clochers, les monts, les ravins, les hommes, derrière lui!

Mais à cette heure, la course, la chasse, la liberté délicieuse de la steppe infinie pour lui n'existaient plus, puisque la chérie était là; puisqu'il voyait à quelques pas, presque sous sa main, tout près de lui, ses jolis yeux bleus briller, ses lèvres roses lui sourire; puisqu'ils pouvaient causer librement, sans crainte, à cœur ouvert, comme causent deux vieux amis.

Certes Pawel Zagorski, en cette verte solitude, si près de la chère adorée, aurait dû être bien heureux, et jouir pleinement de ce bonheur si doux, si rare. Pourtant son beau front, large et brun, de jeune Cosaque, était comme assombri, et le rayon de ses yeux noirs trahissait une ironie amère, tandis qu'il répondait à voix basse, par mots brefs, entrecoupés, à la jeune fille dont les paroles tendres, résignées, vibraient encore dans un lointain écho.

— Non, Winnia, non; tu te trompes, pauvre chérie... Il y a des destinées que le temps ne change point, des trésors de bonheur que la patience ne donne pas... A quoi nous sert d'attendre? Dans deux ans, dans trois ans, — si tu veux dans dix ans d'ici, — notre sort, à toi et à moi, sera toujours le même. Toi, grande dame, noble, riche, fille du comte Golubowski, chambellan de l'empereur, maréchal de la noblesse. Moi, pauvre *szlachcie* (1) sans titres et Cosaque sans terres, n'ayant pour m'abriter et me nourrir, avec ma bonne vieille mère, que l'ancien *dwór* (2) en ruines où sont morts mes ancêtres, et le petit champ au bout de l'enclos, qui nous donne à peine du pain... Se résigner serait faiblesse; espérer serait folie... C'est de nous seuls, entends-tu bien, de nous seuls, mon pauvre amour, que nous pouvons attendre notre salut, notre joie et notre bonheur, si tu crois en moi,... si tu m'aimes...

— Oh! Pawel, dois-je te le dire encore? Comment pourrais-tu en douter? interrompit-elle en tendant vers lui, comme pour le fléchir ou le rassurer, le bout de ses doigts blancs, à travers les feuilles froissées.

— Eh bien, puisqu'il en est ainsi, nous n'avons plus qu'une

(1) Gentilhomme.
(2) Demeure seigneuriale.

chose à faire... Je me suis assuré, bien loin d'ici, vers le sud, de l'autre côté du Danube, des amis qui sont à même de me faire avoir un beau grade dans l'armée du Sultan... Quitte ton château, viens avec moi... Ma mère, — tu sais, Winnia, si elle t'aime! — te recevra comme sa fille si longtemps attendue... Là, près d'elle, rassurée par ses caresses et protégée par mon amour, tu n'auras rien à craindre, tu deviendras ma femme. Et puis nous partirons pour Andrinople où l'on m'attend. La misère ne t'atteindra pas, n'aie pas peur, ma chérie... J'aurai un poste élevé, une riche demeure, des honneurs, des valets... Depuis si longtemps que je t'aime, j'ai pensé à tout, vois-tu... Mais il faut que tu ne craignes point de te confier à moi; que tu m'approuves d'un regard, que tu mettes ta main dans la mienne, et que tu me dises, avec ces mots charmants tels que tu sais les dire : « C'est bien, Pawel, je crois en toi; notre passé, notre avenir, nous rassemblent, ton bonheur est le mien : je partirai. »

En parlant ainsi, peu à peu, il s'était animé; le feu de ses regards était plus doux; sa voix avait pris par degrés un écho tendre et caressant, et il y avait de la joie et de l'espoir dans son sourire. Mais elle, par un brusque mouvement, s'était reculée de quelques pas, effrayée, interdite. Elle agitait, comme par un geste suppliant, ses petites mains au-devant d'elle. Et ce ne fut qu'au bout d'un instant que, comprimant un sanglot, elle eut la force de répondre :

— Oh! non, non, ne me parle pas de ces terribles choses, Pawel, je t'en conjure!... Y penses-tu sérieusement? Moi, quitter la maison, oublier mon devoir, délaisser mes parents? moi, que tu estimes et honores? moi, ta petite amie?... Jamais, jamais! plutôt mourir!... Mais pourquoi devrions-nous être séparés pour toujours, malheureux, sans espoir? Ma bonne mère, — je le sais, Pawel, — nous soutiendra. Tous les trois, nous nous entendrons, nous supplierons mon père. Il m'aime, vois-tu, malgré tout; il finira bien par céder... Alors nous serons très heureux, et nous n'aurons pas de remords, car nous n'aurons pas désobéi, et je ne serai pas maudite.

Mais Zagorski avait eu de la peine à laisser la douce et timide jeune fille dire ses raisons jusqu'au bout. Plus d'une fois, tandis qu'elle parlait, il avait enfoncé avec colère le talon ferré de sa botte dans les touffes de gazon, tordu nerveusement le bout de sa longue

moustache brune aux reflets d'or, et crispé, sous les revers de sa *cztamarka* (1), sa main nerveuse et fine.

— Erreurs, illusions, songes que tout cela! s'écria-t-il enfin, frappant du pied la terre. Écoute, Winnia, puisqu'il en est ainsi, je ne puis plus ménager ta faiblesse, ta douceur, pauvre enfant. La force des choses est là, et je dois tout te dire... Tu comprends : j'étais impatient de savoir comment s'arrangerait ma vie. Je suis si malheureux sans toi! je voulais en finir... Aussi, je suis venu trouver ton père, hier soir... Tu étais en visites avec madame la maréchale, et l'on ne t'a rien dit, sans doute.

— Tu es venu, tu as parlé, Pawel?... Et mon père? qu'a-t-il répondu?

— Ton père, ma pauvre chère enfant, a pris l'un de ses grands airs dignes, majestueux, presque offensés; de ces airs, tu sais, qui vont si bien avec sa plaque de l'ordre de Sainte-Anne au cou et sa croix de Saint-Wladimir à sa boutonnière. Puis, se redressant, se cambrant, s'éclaircissant la voix et portant haut la tête, il m'a dit, d'un ton froid et dur que je n'oublierai jamais : « Monsieur Zagorski, de tout temps ont existé, entre votre famille et moi, des relations d'ancienne cordialité et de bon voisinage. Je regrette sincèrement, à cette heure, que vous y mettiez fin, vraiment, par des prétentions aussi déraisonnables, et une requête aussi... absurde. Une trop grande distance nous sépare, ma fille ne peut être à vous. D'ailleurs, en père sage et prévoyant, j'ai formé des projets pour elle. Sous peu ils seront accomplis... N'en parlons donc plus, et... adieu! » Telle est, ma pauvre enfant, la réponse que m'a faite, sans hésitation, sur-le-champ, M. le maréchal, ton père... Après quoi, il m'a congédié d'un geste, sec et bref, de grand seigneur quittant un hobereau de village, s'est tiré la moustache, a tourné les talons, et m'a laissé sans voix, sans couleur, derrière lui, voyant tout mon bonheur perdu, sentant tout mon cœur s'en aller, et, un instant après, la flamme de la honte, de l'indignation, de la haine et de la fureur, me monter à la figure.

Pawel se tut, et il y eut alors, sous les branches du chêne centenaire, à l'ombre de la haie en fleurs, un instant de silence lourd et morne que, quelques instants après, vint briser un sanglot. Puis la voix fraîche et douce de l'enfant s'éleva, coupée par les pleurs.

(1) Tunique à brandebourgs.

— Oh! que nous sommes malheureux! Qui pourra nous sauver? Mais pas de haine, je t'en conjure! pas de vengeance, pauvre ami. Pardonne, soumets-toi... Songe donc, c'est mon père!

— C'est vrai, Winnia, et, quelles que soient ma rage et ma souffrance, en te parlant, sûrement je n'aurais pas dû l'oublier. Tu as bien assez de ta peine, oh! je le sens, chérie... Mais que veux-tu que je devienne? La misère est là, qui m'accable; mes aïeux ne m'ont rien laissé. Les magnats de notre pays passent dédaigneusement auprès de moi, en me frôlant du coude. Et pourtant mon sang est chaud et rouge, vif et pur, comme le leur; comme eux, je puis fièrement regarder devant moi et porter haut la tête; je suis libre, je suis gentilhomme; la steppe au large horizon est à moi, et mon sabre brille au soleil... Tout cela n'empêche pas M. le maréchal, ton père, de me montrer son seuil en me priant de ne le plus passer, parce que je n'ai pas les châteaux, les terres, les roubles; les titres, les croix et les cordons du magnat que, dans ses rêves, il s'est choisi pour gendre... Moi, je n'ai que mon pauvre vieux *dwór*, mon petit champ, mon bon cheval, ma chère bonne mère... et toi, amie!... Tu auras pitié de ma misère, n'est-ce pas? tu ne voudras pas me délaisser.

— Te délaisser? t'oublier?... Jamais, mon pauvre ami. Mon cœur te restera toujours, vois-tu; je n'appartiendrai à personne... Mais je ne peux pas, ô Pawel, toi qui m'estimes sincèrement, tu ne le voudrais pas toi-même! je ne peux pas agir en fille sans pudeur et sans honte, braver la fureur de mon père et quitter la maison. Crois-moi, tu cesserais bien vite de me respecter, de me chérir, si je ne venais pas à toi, un jour, honorée et bénie... Et pourtant j'ai le cœur brisé, le désespoir me prend; n'entends-tu pas comme je pleure?... Seulement, crois en moi, espère; le temps change tout, attendons.

— Attendre! attendre!... Encore cette parole vide, encore ce mot qui trompe! répéta-t-il d'un ton brusque, irrité, serrant les poings. Oh! va, si tu le dis, si tu le fais surtout, c'est que tu n'as pas un cœur brûlant comme le mien, c'est que la foi, la force et l'amour te manquent également, pauvre fille!... Et moi, triste rêveur, insensé que je suis, j'avais mis mon bonheur en toi! Un mot de toi l'aura brisé.

La jeune fille, courbant la tête à ces paroles amères, ouvrait les lèvres pour protester, agitait ses petites mains jointes, devant elle, avec un geste suppliant.

Tout à coup elle détourna la tête, et sembla prêter l'oreille. A quelque distance de là, en effet, un bruit léger se faisait entendre dans le jardin. C'étaient comme des pas, encore lointains, foulant le gazon, froissant les feuilles. Winnia, qui tremblait déjà, pâlit, et se pencha bien plus encore, cachant sa tête blonde sous les rameaux en fleurs.

— Oh! tais-toi, tais-toi, Pawel, pour l'amour de moi! murmura-t-elle. J'entends marcher derrière les arbres. Ecoute, ami, l'on vient... Et dire que je ne sais même pas si je te reverrai, si je pourrai t'entendre et te parler encore!.. Tiens, emporte ceci du moins, avec mes plus chers souvenirs... Adieu!

En parlant ainsi, Mlle Golubowska avait rapidement glissé sa petite main entre les branches; elle avait remis au jeune homme interdit, désolé, une toute petite boîte de maroquin noir. Et puis elle avait disparu comme une ombre fugitive, s'enfuyant sous les grands tilleuls vers le *dwór* paternel. Plus de doux yeux bleus brillants, émus, sous les rameaux verts, plus de naïf sourire épanoui parmi les aubépines roses. Désormais Pawel était seul : tel devait être son destin.

II

Il demeura ainsi quelques instants, morne, muet, l'œil fixe, le front sombre et la tête inclinée... D'abord il chercha à saisir, de l'autre côté de la haie, le bruit des pas de la chérie sur le gazon. Cet écho léger, en effet, qui allait s'affaiblissant, décroissait comme une onde, et se perdit bientôt, c'était une dernière joie de sa présence, et quelque chose d'elle encore. Après, plus rien; rien que le vide, les longs regrets sans fin, la douleur et l'amour.

De nouveau le silence s'était fait dans le jardin. Plus rien que le murmure d'un ruisseau courant dans l'herbe et le souffle du vent ployant les branches.

— Elle est partie, se dit Pawel. Je ne la verrai plus. A quoi bon rester plus longtemps? Est-ce que je deviendrais lâche?.. A mon tour de partir, sans bonheur et sans elle.

Avant de s'éloigner pourtant, il ouvrit, presqu'en tremblant, la petite boîte que la main de Winnia venait de glisser dans la sienne. Sur le velours gros-bleu qui en recouvrait l'intérieur, se détachait une croix d'or passée dans un mince cordon de cheveux blonds, aussi lisses, aussi dorés et aussi brillants qu'elle. Et Pawel reconnut

bien cette petite croix; il l'avait vue assez souvent au cou de son amie, dans leurs bons jours d'enfance. Les cheveux, fins et dorés, oh! il les connaissait aussi... Combien de fois, jadis, au temps du bonheur, il les avait rattachés de leur ruban de moire, il les avait semés de roses sauvages et de bluets, couronnés de grappes rouges de sorbier et de guirlandes de lierre, alors qu'on courait dans les bois, ensemble, en liberté!.. Et, certes, Winnia désirait de tout cœur être agréable à son ami, la pauvre enfant, en lui donnant ces choses innocentes et chéries, ces humbles souvenirs qui venaient d'elle.

Mais Pawel, le désespéré, souffrait trop en ce moment pour ressentir d'abord une impression de gratitude et de tendresse. Bien loin de là, il eut un tressaillement brusque, presque farouche, il fronça le sourcil, en regardant l'humble bijou, et un sourire amer vint contracter ses lèvres.

— C'est bien cela! murmura-t-il, serrant les poings avec fureur. Le congé de la fille après l'insulte du père!.. J'ai ma croix pour la route (1); il ne me reste plus qu'à partir... Assez de rêves et de soupirs, ami; maintenant, bon voyage!.. Voilà ce qu'est, pauvre insensé, d'avoir osé regarder si haut, de s'être permis d'aimer une comtesse... Oh! quand donc viendra-t-il, le jour de la vengeance? Quand pourrons-nous, à notre tour, vous tenir sous nos pieds, vous broyer dans nos mains, vous cracher au visage, et vous rendre injure pour injure, deuil pour deuil, sang pour sang, ô magnats orgueilleux, ô Polonais maudits!

En parlant, en rugissant ainsi, il s'était détourné enfin; il tournait le dos à cet enclos fleuri, à ces fraîches allées de tilleuls, longues perspectives vertes qui allaient, s'éloignant, se perdant, jusqu'au *dwór* du maréchal. Il n'avait plus de peine à s'arracher de ce petit recoin charmant où, pour la dernière fois sans doute, il l'avait vue. Sa rancune, à présent, le soutenait, sa haine lui servait de guide. Pour chercher l'inconnu, l'oubli, pour trouver la vengeance, il avait la steppe, l'espace immense, le monde tout entier devant lui.

Son cheval s'était éloigné en broutant, tandis qu'il disait, sous la haie, son adieu à la bien-aimée. Pour le rejoindre, il fit d'abord quelques pas au hasard, et siffla brusquement, en relevant la tête.

(1) Allusion à un usage fort répandu en Russie et en Pologne. Au départ d'un voyageur, les assistants tracent une croix en l'air de son côté.

Que la steppe était belle aux rayons du matin! Mer de verdure calme et sans fin au-dessous de la mer d'azur dorée et sans limites, à peine effleurée çà et là par la brise du sud, qui caressait en passant les grandes tiges d'herbes folles et les bruyères roses, et apportait de loin les senteurs des grands bois, elle avait un aspect majestueux et presque souriant, un charme poétique, une sérénité tranquille qui, dans un cœur moins déchiré, eussent versé à flots la douceur et la paix. Mais Pawel ne pouvait plus rien voir, rien admirer et rien bénir; il était tout à sa souffrance. Qu'aurait pu lui dire, en ce moment, la steppe verte, sa patrie? « Le père et la fille t'ont chassé; donc, qu'attends-tu encore?... Le monde est grand; va-t'en, loin d'eux, oublier ou mourir. »

Le beau cheval cosaque, en s'éloignant de la haie du jardin, s'était dirigé vers une petite éminence entourée d'arbres nains, couverte d'herbes fleuries, au sommet de laquelle se dressait, branlante au vent et à demi couchée, une vieille croix de bois rongée de mousse. Peut-être marquait-elle la tombe antique, presque ignorée, de quelque vaillant chef d'autrefois, tombé dans les batailles; peut-être la fosse creusée à quelque malheureux voyageur assassiné par des bandits, ou bien mort de froid dans la steppe. Pawel, qui ignorait l'histoire ou la légende de cette croix, s'était dit plus d'une fois, en passant par là et rêvant, qu'il voudrait la connaître. Au moment où il s'en approchait, il vit auprès du socle moisi dans l'herbe, à demi caché par les buissons, un homme agenouillé.

Alors il s'arrêta, surpris. Puis, au bout d'un instant, il avança, d'un pas plus égal et plus sûr, comme s'il venait d'être réconforté par une pensée plus douce.

— Le P. Prokop! avait-il murmuré. Il est vraiment heureux que je le rencontre en ce moment. Sans doute, il me comprendra, lui... Et puis, il ne refusera pas d'avertir et de consoler la mère... Il m'a toujours aimé, ce bon vieux P. Prokop... Rien que ma mère et lui pour m'aimer en ce monde! Ce n'était pas de trop, vraiment : une pauvre veuve, un capucin.

En pensant ainsi, il approchait toujours. Et le moine, qui l'entendait venir, s'était relevé soudain, terminant sa prière. Beau vieillard aux traits creusés, à la longue barbe grisonnante, aux épais cheveux blancs en couronne autour de son front hâlé, aux yeux profonds et doux, à l'aspect robuste et tranquille, il raffermit, en se levant, sa ceinture de corde autour des plis tombants de sa tunique de serge

brune, fit quelques pas au-devant du jeune homme, et lui tendit la main.

— Tiens, c'est donc toi, Pawel? Dis, quel bon vent t'amène?... Il est encore bien matin, me semble-t-il, pour venir faire visite au *dwór*. Certes, je ne m'attendais pas à te trouver ici à cette heure... J'avais bien vu, pourtant, ton cheval broutant dans les herbes, et il m'avait semblé reconnaître, en effet, ton bon Kruk, à la crinière noire et aux oreilles pointues. Mais dans la steppe on rencontre, de ci de là, tant de bêtes perdues, tant de chevaux sans maître... Et tu ne me dis rien? tu sembles triste!... Dis-moi, qu'as-tu, mon fils?

Jusque-là, en effet, le jeune homme s'était avancé en silence, soulevant sa toque rouge avant de baiser la main du Père. Mais à cette question il se redressa, regardant devant lui l'espace avec un long soupir.

— Si je suis triste? Ce que j'ai?... Je suis un malheureux, un désespéré, voilà tout, répondit-il, en secouant la tête. Seulement, à tout autre qu'à vous, je ne me plaindrais pas, Dieu m'en garde! Il se rencontrerait assez de misérables pour me confondre et me railler.

— Mais, encore une fois, que s'est-il passé, dis? Songe, mon pauvre Pawel, que j'ai veillé sur toi, tout petit; que je t'ai instruit, tout enfant. Ton père était mon meilleur ami, il m'avait fait promettre de t'aider, de t'aimer : j'ai tenu ma promesse... Aussi tu ne peux rien me cacher, maintenant, tu sens bien. A un vieux père comme moi, un bon fils doit tout dire... Parle vite, enfant, allons. Quel chagrin te désole, et d'abord, pourquoi, en ce moment, te trouves-tu ici?

— Pourquoi je suis ici? Vous ne vous en doutez pas? répliqua Pawel, souriant amèrement et de nouveau secouant la tête. Eh bien, c'est pour ensevelir à jamais l'unique et folle joie, le rêve insensé de ma vie; c'est pour dire mon adieu à ce que j'ai le plus aimé; pour m'arracher le dernier espoir du cœur et m'en aller bien vite, sans laisser de trace après moi, sans regarder en arrière, et peut-être aussi, malheureux, sans pouvoir oublier.

— Comment? Que dis-tu là? Tu souffres, tu veux partir? Et où donc iras-tu, pauvre enfant qui désespère.

— Je n'en sais rien. Le monde est grand.

— Mais quel vertige te prend? Et pourquoi veux-tu nous quitter?

— Parce que je suis trop malheureux, trop faible, trop humilié, surtout, pour rester ici, et souffrir.

— Mais qui songe à t'humilier, à te rendre malheureux? N'as-tu point la fièvre, Pawel? n'est-ce point un délire qui t'emporte?... Ici, dans le district, que dis-je? dans la province tout entière, il n'est personne qui ne connaisse et n'honore ton nom. C'est celui de nos chefs du temps passé, de nos vaillants hetmans qui, pour la sainte patrie, ont levé leur sabre et versé leur sang dans les guerres. Tu as beau, maintenant, être devenu obscur et pauvre, ce sont là de ces choses qui ne peuvent s'oublier, vois-tu... Encore une fois, mon pauvre enfant, calme-toi, réfléchis. Et d'abord, dis-moi le nom de celui qui t'insulte.

— Qui m'insulte?... Ceux qui sont là, répliqua Pawel tout pâle, se retournant avec colère, et tendant sa main tremblante vers le jardin du *dwór*. Père, vous qui êtes un vieillard et un sage, n'avez-vous pas vu parfois, ou plutôt n'avez-vous pas deviné, le bonheur, la douleur, le secret de ma vie?... Winnia a beau être fille de M. le maréchal; elle a, comme moi, tout enfant, dit sa prière à vos genoux, appris à lire dans vos livres. Heureux que nous étions alors! nous courions la plaine en liberté, nous ne nous quittions guère... Elle était déjà si jolie, — vous vous en souvenez peut-être? — avec sa petite robe blanche et des bluets dans les cheveux!... Aussi, vous comprenez bien, il n'y a rien, après tout, de si étonnant, n'est-ce pas? à ce que j'aie voulu, plus tard, ne jamais la quitter, lui consacrer ma vie.

La voix de Pawel, en évoquant ces souvenirs, s'était peu à peu adoucie et comme voilée de larmes; elle s'éteignit enfin, coupée par un rauque sanglot. Et, laissant tomber ses mains devant lui, le jeune homme baissa la tête.

— En effet, parfois j'avais cru voir... C'est donc là ce que tu rêvais, reprit le moine, attachant ses yeux profonds sur cette figure désolée. C'était, certes, un beau rêve, un peu hardi, mon fils... Car, enfin, il faut bien tenir compte, quoiqu'on soit jeune, aimant et fort, de l'inégalité des positions, des rangs et des biens, dans ce pauvre monde... Mais qui sait? après tout. L'amour, avec la foi, transporte les montagnes... Le seigneur maréchal est très fier de ses dignités, a ses idées à lui, n'est pas toujours commode. Cependant, en s'entendant bien pour commencer la campagne, en l'attaquant sur divers points, en s'y prenant à plusieurs fois, il finirait peut-être..., eh bien, oui! par céder.

— Céder? Oh! pauvre Père Prokop, vous ne le connaissez pas...

Moi, voyez-vous, je ne pouvais pas vivre ainsi et languir plus longtemps; il me fallait savoir, après tout, les choses de mon lendemain, le destin qui m'attend, qui m'emporte... Aussi, hier, j'ai parlé, moi, à M. le comte. Si vous saviez comme il m'a dédaigné, comme il m'a regardé, comme il m'a répondu!... Il m'a fait comprendre, enfin, que je ne dois plus passer sa porte... Il a son rang et ses biens à garder, sa dignité à soutenir, son nom de parvenu à honorer. Il a bien fait peut-être... Mais moi, que voulez-vous donc que je devienne, maintenant?

— Allons, mon pauvre enfant, je comprends bien ta peine. Tu as eu tort, je t'assure, de parler ainsi, tout seul, sans t'être entendu d'abord avec tes vrais amis, avec Mme la maréchale et moi. Il eût mieux valu attendre... Mais puisque le mal est fait, supporte-le en homme. Prends patience et courage, tout n'est pas désespéré. Ta mère et moi, nous causerons, nous verrons à nous arranger. Ta gentille Winnia est si jeune, et sa mère, tu le sais, est bonne. Elle a une véritable amitié pour toi, je puis te l'assurer, mon cher enfant. Je le sais bien, car nous avons causé de toi plusieurs fois, au *dwór*, quand j'y vais dire la messe. Elle et moi, je te le promets, nous prierons M. le comte. Je lui parlerai de tes aïeux, j'évoquerai nos grands souvenirs, cette gloire et cet honneur qu'ils avaient conquis en héros et t'ont laissés en héritage; je me mettrai à ses genoux s'il le faut, Pawel, je te le jure... Mais tu vas d'abord me promettre de ne plus songer à partir, de réfléchir, de te calmer.

— Non, non, mille fois non, mon bon Père. Je ne vous promettrai rien de pareil, parce que je ne veux pas mentir... Tenez, parce que je vous respecte et vous honore, je m'efforce de contenir ma rage, de paraître calme en vous parlant. Mais si vous m'aviez vu hier, alors qu'il me parlait, le maudit! de son ton froid et dur, plissant sa lèvre avec dédain et me montrant la porte!... Oh! dans ce moment-là, mon Père, voyez-vous, si j'avais eu moins d'amour pour ma Winnia chérie, je vous jure que cet insolent magnat ne m'eût pas longtemps bravé. Je l'aurais outragé et raillé à mon tour; j'aurais levé la main, qui sait? et nous aurions croisé nos sabres... Il n'y a que le sang pour laver les affronts.

— Tais-toi, pauvre insensé, tu erres et tu blasphèmes. Ne dois-tu pas te rappeler que le seigneur comte, au temps passé, t'a admis à partager les jeux de ses enfants, t'a traité en ami?

— En ami? Oh! jamais! Père Prokop, vous vous trompez. Ces

Polonais, qui sont nos conquérants, nos maîtres, n'ont jamais su que nous flatter, nous tromper et nous asservir, nous, descendants des glorieux Hetmans, libres fils de la steppe. Aussi ils n'ont jamais semé dans nos cœurs, autour d'eux, que la haine et la vengeance. Il y a un siècle bientôt, rappelez-vous, bon Père, les massacres de Human, le carnage de Konotopy... Eh bien, ces jours sanglants peuvent se lever encore. Vous dites que mon nom de Zagorski, l'illustre nom de mes aïeux, est encore, aujourd'hui, répété avec orgueil, avec amour, dans les fières légendes du passé, dans les chants de la steppe?... Qui sait, s'ils ne viendront pas, quand je les appellerai, tous ces fiers Cosaques dépouillés comme moi, qui ne rêvent plus, comme moi, que la guerre et la vengeance?... Et je me demande si le très noble comte et seigneur maréchal, de nouveau, me montrera la porte en portant haut le front, lorsque je viendrai lui dire, à la tête de deux mille braves : « Lequel de nous est le plus fort? Mon jour est venu, mesurons-nous. »

Le vieux moine avait laissé s'épancher, sans chercher à en modérer la fureur, ce flot de haine et de colère. Il se disait probablement que le délire d'un cœur qui souffre est d'autant moins dangereux qu'il est moins contenu. Même, lorsque Pawel eut fini, les yeux encore enflammés, enfiévré, haletant, il eut un long soupir et garda le silence. Ce ne fut qu'au bout d'un moment que, levant la tête, il reprit :

— Comment peux-tu parler ainsi, mon pauvre enfant? être à ce point dominé par ta rancune, ton dépit, ton amour, que tu ailles jusqu'à former d'aussi épouvantables projets, en oubliant ton honneur, tes devoirs, ton pays et... ta mère?... Ta mère! Nous n'avons pas parlé d'elle jusqu'à présent, mon fils. Et pourtant, avant l'être le mieux aimé, et plus que tout au monde, elle a droit, ce me semble, à ta protection filiale, à ton dévouement et ton amour... Va, je te connais bien, et, malgré tout, je suis tranquille. Ce n'est pas toi qui pourras les lui refuser jamais... Prends donc le seul parti qui convienne à ta dignité d'honnête homme et aussi à ta douleur. Accepte tes déceptions en brave, portes-les en chrétien. Et, puisque ta mère est là pour te soutenir et t'aimer, verse tes douleurs dans son sein et calme-toi près d'elle.

Ce bon P. Prokop, encore une fois, savait bien ce qu'il faisait. Ce salutaire et doux souvenir de la noble veuve, de la mère, avait, dans le cœur blessé du jeune homme, éveillé d'autres sentiments.

Aussi il eut un long soupir, l'éclair de ses yeux s'éteignit, et dans sa voix, qui tremblait encore, il y avait des larmes, lorsqu'au bout d'un instant, croisant les bras sur sa poitrine et fixant devant lui l'espace, il répondit :

— Ma mère!... Pauvre bonne mère, si vaillante, si tendre, si digne d'être aimée!... Père Prokop, c'est cruel de me la rappeler à cette heure. Voulez-vous donc m'ôter ma force alors qu'il me faut partir?... Combien elle souffrira sans moi! comme elle me suivra de de loin, à tout instant, dans sa pensée! Elle qui me consolait de tout, rien qu'avec son amour!

— Tu vois bien, pauvre enfant, qu'il faut rester ici; que tu peux trouver du calme, de l'espoir et du bonheur encore.

— Non, non; les beaux jours de l'espoir, du bonheur, sont passés. Tout est perdu pour moi, sachez-le bien, mon Père... Et comme, en vivant près de la pauvre bien-aimée, en dévorant ma honte et ma douleur ici, je me laisserais emporter, aujourd'hui ou demain, fatalement, par la colère et la vengeance, comme je pourrais revenir quelque jour, sous notre chaume, près de la mère, avec du sang aux mains, — il vaut bien mieux que je parte, que je vous quitte tous, croyez-moi... Vous lui direz cela, et bien mieux que moi, mon bon Père, vous qui parlez si bien!

— Mais elle peut avoir besoin de toi, Pawel. Elle est vieille déjà, les chagrins l'ont brisée. Et votre petit champ, qui lui donne du pain?

— Le vieux Grzesio est là, qui travaille pour elle, qui, jusqu'à son dernier jour, la servira avec la fidélité d'un esclave et d'un chien... Et, plus tard, si ma fureur et ma douleur s'apaisent, si je parviens à me sentir à demi consolé, oh! alors, je ne tarderai pas un instant, croyez-moi; je reviendrai près d'elle... Mais maintenant, bon Père, votre bénédiction, votre adieu, votre main... Un compagnon m'attend, je dois partir...

— Malheureux, malheureux enfant! interrompit le moine, secouant avec lenteur sa tête sillonnée. Et si tu attendais quelques jours, cependant? Si je te promettais de voir le maréchal et de...

— Non, non, pas un mot de lui! Oh! ne m'en parlez plus, s'écria le jeune homme qui blêmissait de rage. Ne me rappelez pas ma honte, ne me faites pas commettre un crime!.. Encore une fois, votre main, mon Père, et puis... adieu!

Il y avait, dans la voix convulsive, dans le regard du désespéré,

une si énergique expression, un accent d'une telle puissance, que le vieux prêtre n'insista plus, comprenant qu'il fallait céder.

Alors, tandis que Pawel se penchait pour lui baiser la main, il ouvrit ses bras en pleurant, entoura, d'un geste paternel, la taille robuste du jeune homme, le pencha doucement vers lui, et, sur son front qui brûlait de fièvre, posa ses lèvres comme adieu.

— Pawel, mon enfant, mon fils! murmura-t-il d'une voix étranglée par les larmes. Pourquoi ne restes-tu pas près de nous, qui t'aurions tant aimé?... Que Dieu te protège du moins, et que le destin te sourie!... Oh! comme tu es pressé de nous quitter!... Ingrat, ingrat, adieu!

Puis le vieillard se tut, courbant la tête, laissant tomber ses mains. Un instant il suivit du regard le pauvre désolé qui avait saisi la bride de son cheval, s'était mis en selle d'un bond, et maintenant fuyait, rapide, dans la plaine verte.

Alors il revint s'agenouiller près de la croix, dans l'herbe. Sous ce beau soleil de mai, derrière ces arbres en fleurs, en ce coin de la steppe immense, il ne restait plus à cette heure, — images des grandeurs du passé et des longs deuils de l'avenir, — que ces tombes des aïeux, cet homme et cette croix.

III

Quelque fête à grand appareil, quelque somptueuse réunion se préparait certainement au *dwór* de M. le comte, — à *son palac* plutôt, car sa vaste maison, toute de pierre blanche bien taillée et polie, construction lourde et sans goût, mais avec un haut perron soutenu par des piliers, une rangée de colonnes à la façade, et un large écusson à ses armes, — dépassait de beaucoup les proportions des simples *dwórs*, et pouvait prendre rang parmi les fastueux palais.

Dès le matin, tous les serviteurs, aidés des serfs venus du village, étaient à l'œuvre sans relâche, surveillés, talonnés, étrillés au besoin par le valet de pied, le piqueur, l'intendant. D'abord l'on avait soigneusement nettoyé et lavé la grande cour, tout alentour des écuries. Les tas de fumier, les semures d'avoine et de son, les traînées de paille et de fourrages, détritus puants et sordides qui, dans la demeure de tout gentilhomme russe ou polonais, font tache à l'horizon, avaient été balayés, rassemblés et transportés ailleurs,

quelque part, n'importe où, avec une vigilance et une promptitude rares. Autour du bassin d'eau bleuâtre, passablement limpide cependant, qui miroitait au milieu de la cour, des bandes de mousse et de gazon, des corbeilles et des vases de feuillages et de fleurs, avaient été apportés, et, sur les indications du jardinier en chef, disposés avec symétrie. Sur le large perron, au portique arrondi en dôme, à la balustrade de bois peint, on avait étalé un tapis, on plaçait maintenant une table et des chaises; en suivant la longue file des fenêtres du rez-de-chaussée, on fixait de grands stores extérieurs, de coutil rouge et blanc, qui retombaient comme des tentes et se penchaient en avant comme des pavillons.

Tout cela au milieu des murmures, des cris, des jurons, de la confusion, du tapage, même du sifflement des coups de fouet et du bruit sec des coups de canne, qui n'étaient point ménagés et se distribuaient largement, cinglant les oreilles rétives, bleuissant les épaules paresseuses, lorsque M. l'intendant, ou le piqueur, n'était pas content; lorsque Iwas Alexiejewicz avait laissé tomber un vase, ou ce gros butor d'Antoch plaçait la chaise à dix pas au moins de la table, ou accrochait le store juste sens dessus dessous. Inutile de dire, n'est-ce pas? que Son Excellence le comte Zénon Golubowski, décoré de plusieurs ordres, maréchal du district, ne pouvait compromettre sa haute dignité, friper son habit noir, fatiguer ses poumons, au milieu de ce tumulte et de cette confusion incessante. C'était donc dans son grand salon qu'il s'était caserné, ne demeurant pas oisif et indifférent malgré cela; revoyant tout, songeant à tout, donnant à tout la pensée profonde de l'organisateur et le coup d'œil du maître; se promenant la tête haute, le regard clair, la mine satisfaite, le cou droit sous le nœud de sa cravate blanche, et les deux mains se joignant en arrière sous les pans étroits de son habit; se pressant ici, s'arrêtant là, pour souffler un grain de poussière sur cette théière du Japon, redresser ce sabre ottoman ou placer autrement ce bronze, puis jetant un regard au dehors pour voir si toutes choses allaient bien; orgueilleux, radieux, bouffi, content de sa fortune, de son titre, de son nom, de lui-même, et se promettant bien de profiter de tous ces avantages précieux, pour s'élever plus haut encore, et dominer les autres.

M. le comte Zénon Golubowski portait fièrement et vaillamment ses soixante ans passés. Il avait la taille haute, les épaules larges, les mains grasses, les jambes fermes; son gilet, par malheur,

s'arrondissait outre mesure, pour suivre son ventre bombé, qui pointait en avant. Son teint frais, encore rose et blanc, attestait l'oisiveté d'une existence passée sans travail, sans soucis, et le soin excessif qu'il prenait de sa personne. Il avait, par malheur, le front bas, écrasé, sans lueur, sans espace, de l'imbécile et du têtu, les grosses lèvres fleuries, la bouche épaisse du jouisseur, le nez crochu de l'avare. Et ses petits yeux gris scintillants, à demi cachés par de gros sourcils en broussailles, n'exprimaient le plus souvent que l'ardente avidité de l'ambitieux, la sécheresse de l'égoïste, et l'âpre volonté du despote.

M. le maréchal, ainsi que nous l'avons dit, portait la cravate blanche et l'habit noir, avec le pantalon conforme. L'élégante simplicité et la sévère exactitude de ce costume étaient heureusement rehaussées par un luxe éblouissant de bijoux et de décorations. Un gros brillant étoilait le devant de sa chemise; un autre, plus radieux encore, étincelait à son petit doigt; autour de son cou flottait le grand cordon de l'ordre de Sainte-Anne. Et la croix étoilée des chevaliers de Malte, la médaille de bronze des officiers de 1812, la plaque émaillée de l'ordre de Saint-Wladimir, égayaient, de leurs couleurs chatoyantes, le devant de son habit.

Etienne MARCEL.

(*A suivre.*)

QUESTIONS SCIENTIFIQUES

I

GRAND TEXTE

Les météorites ou aérolithes. Ce qu'ils sont et d'où ils viennent. — Documents assyriologiques en caractères cunéiformes découverts en Égypte : correspondance des Pharaons avec les souverains de la Mésopotamie. Importance considérable de cette découverte. — Encore l'Homme tertiaire : faiblesse des arguments soutenus en sa faveur. Il est de plus en plus abandonné. — La théorie transformiste considérée intrinsèquement est-elle, en soi, en opposition avec la saine philosophie et avec les objets de la foi ? — Les stations zoologiques des bords de la mer : richesses de la faune marine.

On a vu, dans notre dernier compte rendu des *Questions scientifiques* (1), ce que sont les *Etoiles filantes* et d'où elles viennent. Il nous reste à exposer, d'après le même auteur, le savant P. Carbonnelle, ce qu'il faut penser, au même point de vue, des *Météorites*.

Il n'y a pas lieu de s'étendre sur la nature des aérolithes, uranolithes ou météorites. Comme le caractère de ces corps est, par définition, de tomber sur la terre où l'on peut les ramasser et les étudier ensuite à loisir, leur nature est connue d'une manière approfondie par les géologues et les minéralogistes. L'un d'eux, M. Stanislas Meunier, a même écrit deux intéressants ouvrages sur ce sujet, lesquels n'ont pas laissé d'être, en leur temps, l'objet d'une juste attention (2).

Quant à l'origine de ces corps sidéraux, les conjectures fondées sur leur seul examen minéralogique sont insuffisantes pour la déterminer. M. Stanislas Meunier en fait les fragments d'une planète

(1) *Revue du Monde Catholique* du 1er janvier 1889, p. 144-145.

(2) *Le Ciel géologique, prodrome de géologie comparée.* 1871, Firmin Didot. *Cours de géologie comparée,* 1874. *Ibid.*

brisée, capturés par l'attraction terrestre lors de leur passage à proximité de notre sphéroïde. Le P. Carbonnelle, par des considérations exclusivement astronomiques appuyées de calculs mathématiques rigoureux, arrive, avec une bien plus grande somme de probabilité, à des conclusions assez sensiblement différentes. Son point de départ réside dans la mesure de la vitesse qui anime les météorites dans les régions supérieures de l'atmosphère, laquelle a pu être déterminée dans plusieurs cas importants, principalement par M. Daubrée et M. Sockyer, et fixée de 30 à 60 et même 72 kilomètres par seconde, la vitesse propre de la terre à 30 kilomètres par seconde y entrant, en sens contraire, comme composante.

Lagrange, dans son célèbre mémoire *Sur l'origine des comètes*, attribue cette origine à des explosions produites soit par le globe terrestre, soit par les autres planètes. Mais M. Faye a fait observer que toute comète ainsi formée devrait, à chacune de ses révolutions autour du soleil, repasser au point même où elle se serait détachée de la planète; et par conséquent l'orbite de chaque comète devrait toujours couper l'orbite soit de la terre soit d'une autre planète. Or, c'est ce qui ne se vérifie pas pour les comètes à orbite fortement inclinée sur l'écliptique, et d'ailleurs la densité et l'état physique des comètes, aujourd'hui mieux connus, ne permettent pas d'admettre cette origine, quant à ces astres à densité extrêmement faible.

Mais si l'on applique la théorie de Lagrange non plus aux comètes mais aux météorites, il en va différemment, la chute de ces derniers montrant suffisamment que leurs orbites rencontrent au moins celle d'une planète : la Terre. Les formules adoptées par Lagrange donnent, en grandeur et en direction, la vitesse que l'explosion doit leur imprimer pour incliner d'un angle quelconque leur orbite sur le plan de l'écliptique et donner à celle-ci telle figure elliptique ou parabolique que l'on voudra.

Le savant écrivain examine ensuite, parmi toutes ces formes et directions possibles, celles qui sont seulement probables, dans l'hypothèse que les météorites proviennent d'une explosion ayant eu son siège sur notre globe. Il trouve, dans un important travail, publié par l'*American Journal of Science* (livraison de juillet 1888), de M. H. A. Newton, directeur de l'Observatoire de New-Haven, aux États-Unis, des faits avec des formules purement géométriques, dont le rapprochement mutuel amène à conclure que, selon

toute probabilité, les autres planètes n'ont jamais envoyé à celle que nous habitons aucune météorite (1), et que l'on peut moins encore admettre que le soleil soit la source de celles qui nous arrivent.

Procédant ainsi par élimination, toujours appuyé sur des calculs géométriques, l'auteur en arrive à cette première conclusion que la géométrie pure ne peut plus prononcer l'exclusion d'aucune classe de météorites supposée avoir son point de départ originaire dans notre système terrestro-lunaire. Cette dernière hypothèse compte encore, il est vrai, de sérieux adversaires parmi des astronomes aussi distingués, entre autres, que le directeur de l'Observatoire de New-Hawen, et qui veulent que ces astéroïdes proviennent des lointaines régions ultra-planétaires, d'où, passant dans notre voisinage, ils seraient capturés par l'attraction de notre planète. Mais, appuyé sur une importante observation du docteur Hans Reusch, de l'Université de Christiania, de laquelle il résulterait que souvent plusieurs météorites différentes circulent, à longs intervalles, sur une même orbite, il en conclut que, si cette observation était vérifiée, l'hypothèse des capturations y trouverait un puissant argument contre elle, parce qu'il n'est guère probable que deux météorites capturées séparément puissent suivre la même trajectoire.

Notre auteur conclut de son travail que c'est bien à notre système terrestro-lunaire que nous devons nos météorites : soit que ce système les ait jadis, par son attraction, capturées et engagées dans de nouvelles orbites croisant la nôtre sous des angles plus ou moins prononcés; soit plutôt qu'il les ait, aux temps géologiques (2), formées dans son sein et lancées par des explosions sur ces orbites.

Sur la rive droite du Nil, à égale distance à peu près entre Karnac (ruines de Thèbes) et Le Caire, un peu en aval de Siout, il a été

(1) La littérature scientifique emploie habituellement le mot *météorite* au féminin. Etant un diminutif de *météore* qui est masculin, il semble qu'il devrait être également masculin, de même que son synonyme *aérolithe*. (Cf. le Dictionnaire de l'Académie.) L'expression relativement récente de *météorite* n'étant pas encore admise dans les dictionnaires, nous n'avons pu vérifier si elle est des deux genres ou si le genre féminin lui est exclusivement attribué.

(2) On a trouvé des météorites enfouies dans des couches profondes de formations tertiaires. (Stanislas Meunier, *loc. cit.*)

découvert, il y a un peu plus d'un an, un dépôt considérable de textes... hyérogliphiques et égyptiens, sans donte? Non pas. Mais bien de textes assyriens, en caractères cunéiformes, sur tablettes d'argile. De pauvres diables de fellahs sont les auteurs délictueux, d'après la législation égyptienne, paraît-il, de cette *Trouvaille de Tell el Amarna* (le Khoutnaton de l'antiquité). Ces monuments, quoique mutilés par les soins inintelligents des paysans des bords du Nil et par suite incomplets, sont cependant, d'après l'exposé du P. Delattre, le célèbre orientaliste, un véritable trésor archéologique, destiné à jeter un jour nouveau sur l'histoire des Egyptiens et des Assyriens au seizième ou au quinzième siècle avant l'ère chrétienne (1).

Une faible part en est devenue la propriété de M. Bouriant, directeur de l'Ecole d'archéologie française, au Caire. Quelques autres tablettes se sont partagées entre : 1° un autre habitant du Caire, 2° Daninos-Pacha, d'Alexandrie, et 3° un particulier des mêmes parages, qui ne veut pas être connu. Un lot beaucoup plus fort a enrichi le British Museum, de Londres, et enfin la part principale a été dirigée sur le musée de Berlin par M. Graff..., un Berlinois? Non, un habitant de Vienne (2) !

Ce qui donne une importance si grande à ces tablettes assyriennes trouvées en Egypte, c'est qu'elles constituent des lettres, une correspondance, entre les souverains de ce pays et ceux des divers peuples de l'Assyrie avec lesquels ils étaient en relations. Or, ces

(1) Quinzième siècle d'après le P. Delattre; seizième siècle d'après François Lenormant, *Histoire ancienne de l'Orient*. 9e édition, t. II, 1882.

(2) Cette part importante était d'abord destinée à enrichir un de nos musées archéologiques du Louvre. M. Renan en a refusé l'acquisition, prétendant que les tablettes cunéiformes étaient fausses. M. Oppert, sans être convaincu d'une manière certaine de leur authenticité, estimait qu'il y avait doute et que, dans le doute, il ne fallait pas laisser échapper une richesse archéologique possible de cette importance. Mais M. Renan ne voulut point se départir de son opinion : faux il avait estimé ces monuments assyriologiques, donc faux ils étaient et devaient être, et il s'opposa absolument à leur acquisition. Sur quoi leur détenteur éconduit s'en fut proposer l'achat de ses précieux documents au musée de Berlin, dont les conservateurs, mieux inspirés que ceux du musée du Louvre, s'empressèrent d'accueillir une aubaine rendue pour eux doublement précieuse. L'authenticité des lettres échangées entre les Pharaons et les souverains mésopotamiens n'est pas douteuse et a été hautement reconnue, notamment par la Société asiatique. Mais quand on voulut signaler à M. Renan l'erreur, si profondément regrettable pour la France, dans laquelle il était tombé, il parut étonné et répondit qu'il n'avait aucun souvenir de ce dont on lui parlait. C'est se tirer d'affaire à bon compte.

lettres, qui traitent d'affaires internationales et commerciales et n'étaient pas destinées à la publicité, offrent un caractère de véracité et de sincérité qui n'existe à aucun degré dans les inscriptions fastueuses gravées sur monuments publics par lesquelles les titulaires des vieilles monarchies de l'Egypte et de la Mésopotamie célébraient leurs hauts faits. Et cependant l'histoire extérieure de tous ces peuples repose presque exclusivement jusqu'ici sur des sources aussi incertaines.

Le peu que l'on ait pu déchiffrer jusqu'ici des lettres de Tell-el-Amarna met au jour des faits nouveaux et importants. Il n'a été publié encore, parmi tous ces textes, que quatre pièces, au moins dans le caractère cunéiforme original. C'est principalement sur elles que porte le travail du savant assyriologue P. Delattre. La première consiste en une correspondance entre les officiers des souverains de Syrie et de Mésopotamie, d'une part, et ceux du roi d'Egypte d'autre part, d'où il semble résulter que ce dernier aurait convoqué ses vassaux de la Mésopotamie pour une expédition contre les Syriens. La seconde pièce est une lettre de Tusratta, roi de Mittanni (un pays de la Mésopotamie occidentale), au roi d'Egypte Aménophis III, son gendre (Amon-Hotpou, d'après François Lenormant), l'un des derniers rois de la XVIIIe dynastie; elle a trait au mariage d'Aménophis avec la fille de Tusratta et à des propositions d'échanges commerciaux. Il résulte d'ailleurs de son contexte que ce dernier occupait, comme souverain et comme puissance, un rang bien inférieur à celui de son royal gendre. Une autre lettre au même prince égyptien est du roi de l'Alasiya, autre royaume mésopotamien; elle révèle encore une certaine infériorité, bien moins accusée cependant que dans la missive de Tusratta : son objet se compose exclusivement de transactions commerciales sous forme d'offre et de demande de dons, en style diplomatique du temps et de la région. Enfin la quatrième pièce est une lettre d'un roi de Babylone, Burraburiyas, au fils et successeur d'Amon-Hotpou III, Amon-Hotpou (Aménophis) IV. Il en résulte qu'une réconciliation avait eu lieu, à la suite d'une mésentente, entre le père de Burraburiyas et Aménophis III; Burraburiyas semble justifier son père et lui-même de l'imputation d'avoir pris part à une révolte de plusieurs peuples assyriens contre leur suzerain égyptien et sollicite des échanges réciproques des produits des deux pays.

Ainsi, fait remarquer le P. Delattre, les princes asiatiques et le

roi d'Egypte lui-même se révèlent marchands, et l'or des Pharaons ne contribue pas moins que leurs armées à étendre leur puissance dans l'Asie occidentale; en sorte que s'ils n'ont jamais soumis Babylone et Ninive, ils les ont du moins menacées de bien près.

L'existence du fameux *Homme tertiaire*, si fort en faveur encore il y a quelques douze ou quinze ans, a bien perdu du terrain depuis lors. Parmi les savants compétents, les uns se tiennent dans une prudente réserve, estimant que rien encore ne prouve cette existence; d'autres la combattent plus directement, ou la présentent du moins comme rendue de plus en plus invraisemblable par les progrès même de la science. Il nous suffira de citer MM. Chantre, Cartailhac et d'Ault du Mesnil, dans *les Matériaux* (avril et juin 1885); le marquis de Nadaillac, dans son *Homme tertiaire* (1885, Masson); Alexandre Bertrand, Cazalès de Fondouce, Cotteau, Evans, Villanova, l'abbé Hamard.

Cette théorie n'est plus guère admise aujourd'hui que par deux savants, mais d'une notoriété et d'une autorité telles qu'il n'est pas possible de ne pas tenir compte de leur opinion en pareille matière : MM. de Quatrefages et Capellini. C'est pourquoi M. Adrien Arcelin qui, sans cela, serait porté à considérer comme pleinement négatifs les résultats de l'enquête scientifique à laquelle a donné lieu cette question, croit devoir consacrer un article sinon à combattre absolument l'existence de l'homme à l'époque pliocène ou du tertiaire supérieur, du moins à mettre en relief de très graves objections qu'elle soulève d'une part, d'autre part à montrer le peu de fondement des bases sur lesquelles on a voulu l'appuyer.

Premièrement les rares ossements humains découverts dans des conditions pouvant permettre de les considérer comme contemporains des terrains composant les gisements où on les a trouvés, ne se présentaient pas dans des circonstances d'authenticité assurée et incontestable. Au contraire, ou la nature du gisement était déniée et il paraissait devoir se ranger dans le quaternaire; ou bien la présence des ossements dans une couche plus profonde était plus naturellement explicable par un fait d'inhumation et de sépulture; d'autres fois encore, des remaniements du sol suffisaient à expliquer la position de ces restes dans un gisement pliocène.

En second lieu, à défaut d'ossements authentiques de l'homme tertiaire, on invoquait les traces de son industrie, manifestées par

des pierres éclatées en forme d'outils et par des ossements d'animaux profondément striés et incisés d'une manière qui semblait intentionnelle. Or on démontre aisément que ces stries et ces incisions n'auraient pu être obtenus avec des éclats de pierre employés comme outils, mais qu'ils peuvent être produits par de simples pressions dans le sol ou encore par la dent d'animaux rongeurs.

Il reste les éclats de silex représentant divers outils possibles, objets ouvrés ou traces de main d'œuvre, tels que poinçons, râcloirs, couteaux, pointes de flèches, cônes de percussion, *nuclei*, trouvés dans des gisements certainement pliocènes. C'est sur de tels objets que les partisans de l'homme tertiaire ont fondé leur principale argumentation. Ces objets n'avaient pu être fabriqués que par un être intelligent, connaissant l'usage du feu; et pour échapper aux objections d'un autre ordre, que soulevait quand même la théorie de l'homme tertiaire, M. de Mortillet avait mis au jour ses fameux *anthropopithèques*, déjà inventés avant lui par Hœckel, sous le nom identique mais retourné de *pithécanthropes*. Or il résulte, et de l'observation des faits naturels et d'observations méthodiques par expériences directes, que la chaleur solaire après une nuit fraîche, le gel à la suite d'une journée humide, les entre-chocs de galets entraînés par les torrents, la percussion fortuite d'un corps dur et aigu ou sa pression par une cause quelconque, font éclater d'eux-mêmes les silex dans toutes les formes observées, même avec les *retouches* (une première cause se renouvelant plusieurs fois), auxquelles on attribuait une si grande valeur. Il y a mieux; ces éclats siliceux ne se rencontrent pas seulement dans les formations pliocènes, mais jusque dans les profondeurs de l'éocène ou tertiaire inférieur; or aux temps éocènes, les mammifères supérieurs n'avaient pas encore paru, et il ne saurait être question ni de l'homme ni même du problématique anthropopithèque, à une époque où les différents ordres de ces animaux commençaient à peine à s'ébaucher. Les connaissances biologiques opposent à une telle hypothèse des objections presque insurmontables. Vainement M. de Quatrefages, un savant de premier ordre sans doute mais ordinairement mieux inspiré, invoque-t-il les grandes durées nécessaires pour que l'humanité, sortie d'un couple unique, ait eu le temps d'élaborer et de fixer ses diverses races fondamentales; on peut lui répondre, avec M. Arcelin, que l'époque quaternaire fut assez longue pour satisfaire à toutes les nécessités de cet ordre, « surtout si l'on

y comprend l'immense période qui vit la grande extension des glaciers ».

Au résumé, il n'existe aucune preuve sérieuse de l'existence de l'homme aux temps tertiaires, laquelle soulève d'ailleurs de nombreuses objections; et si l'hypothèse d'un précurseur intelligent de l'homme ne pèche pas contre la vraisemblance, elle est du moins parfaitement inutile.

Sous ce titre : *le Transformisme et la discussion libre*, l'auteur des présentes pages a cherché, non pas à défendre en elle-même la théorie transformiste dont il n'est ni partisan ni adversaire, mais à défendre son droit d'exister dans certaines limites qui sont d'ailleurs ses limites logiques et naturelles. Parce que l'école matérialiste a amplifié, exagéré le principe transformiste en lui surajoutant des hypothèses qu'il n'implique point, et a cherché à en faire ainsi une machine de guerre contre la philosophie spiritualiste et la croyance à Dieu; un certain nombre d'esprits plus zélés que sans doute éclairés, croyons-nous, entendent repousser, condamner *à priori* la théorie de l'évolution, même réduite à la seule explication des causes secondes, comme contraire à la saine philosophie et aux objets de la foi.

Or, à côté des savants sectaires et plus soucieux de combattre nos croyances que d'arriver d'une manière désintéressée à la conquête des vérités scientifiques, il y en a d'autres, et non des moins distingués, qui professent la doctrine transformiste sans cesser d'être, soit des spiritualistes avérés, soit même des catholiques convaincus. Est-il juste, est-il équitable de les confondre, eux et leurs idées, dans la même réprobation que les précédents? Il est vrai que les antitransformistes *à priori* n'attaquent pas ici les intentions, mais ils signalent la tendance comme des plus dangereuses et devant logiquement et fatalement conduire tôt ou tard ceux qui la suivent aux monstrueuses conclusions des Hœckel, des Huxley, des Strauss, des Mortillet et autres savants matérialistes.

C'est à combattre et réfuter cette opinion toute d'une pièce et beaucoup plus dangereuse à nos yeux que la théorie spiritualiste du transformisme, que nous avons cru devoir commencer un travail dont la moitié seulement a paru dans la *Revue des questions scientifiques* de janvier, la fin en devant être publiée dans la livraison d'avril.

On y expose d'abord, en résumé, la doctrine des différentes écoles transformistes, les conséquences arbitraires et illogiques, partant sans valeur, qu'ont voulu en tirer les adeptes de la prétendue *libre* pensée, comme aussi les limites dans lesquelles se tient naturellement cette doctrine entre les mains des savants que ne domine aucune préoccupation étrangère à la science elle-même. Après quoi, tout en ayant le regret de nous trouver en désaccord, sur ce point, avec deux savants jésuites, des *Etudes religieuses, philosophiques et littéraires*, nous croyons arriver sans trop de peine à montrer que l'hypothèse transformiste, telle qu'elle est ou a été comprise et appliquée par les Lamarck, les Etienne et Isidore Geoffroy Saint-Hilaire, les d'Omalius d'Halloy, les A. R. Wallace, les Saint-Georges Mivart, les Albert Gaudry, les Naudin, etc., n'est en rien contraire à la saine philosophie, puisqu'elle ne s'applique qu'aux causes secondes et reconnaît la cause première, les causes finales et le plan divin.

La question était plus délicate, de la part d'un laïque, en ce qui concerne les rapports de la théorie transformiste avec les objets de la foi. Mais sur ce point, nous avons pu nous réclamer d'autorités ecclésiastiques, d'assez grand poids et en assez grand nombre, pour nous trouver à l'aise vis-à-vis de contradicteurs eux-mêmes théologiens. Les textes du premier chapitre de la Genèse à la main, nous avons pu abriter notre incompétence sous des noms comme ceux de M. l'abbé Ducrost, professeur de géologie aux Facultés catholiques de Lyon; de M. l'abbé Hamard, de l'oratoire de Rennes, bien connu pour ses travaux de géologie et d'archéologie préhistorique; des RR. PP. Delsaulx, de Vos et Corluy, jésuites belges; de feu le P. de Valroger, de l'Oratoire de Paris; de M. le chanoine Duilhé de Saint-Projet, professeur d'apologétique aux Facultés catholiques de Toulouse, et même d'Albert le Grand et de saint Thomas. Nous avons pu, ainsi, terminer cette première partie de notre travail par les conclusions suivantes :

« Non, le transformisme réduit à ses limites naturelles et légitimes n'est en opposition ni avec la saine philosophie, ni avec l'esprit chrétien et la tradition catholique, ni avec l'Ecriture sainte. Non, la théorie de l'évolution, dépouillée des hypothèses matérialistes qui y ont été surajoutées et qu'elle n'implique pas logiquement, ne peut être démontrée fausse, *à priori*, comme opposée à la saine philosophie et aux objets de la foi. »

Dans la deuxième partie, non encore parue, l'on examine ce qu'il

faut penser de la théorie de l'évolution étendue jusqu'à la formation de l'organisme humain; les objections comme les considérations favorables en ce qui concerne le transformisme considéré dans son ensemble; enfin le moyen terme qui pourrait peut-être un jour être adopté comme donnant aux unes et autres une satisfaction suffisante.

Il n'est personne qui ne sache plus ou moins vaguement, ne serait-ce que pour en avoir entendu parler, ce que c'est que les Observatoires astronomiques et les Observatoires ou Stations météorologiques et agronomiques. Le grand public connaît moins les Observatoires ou *Stations zoologiques des bords de la mer;* et c'est à les faire connaître qu'un jeune naturaliste belge de grand avenir, M. Buisseret, consacre un article dont les données seront aussi intéressantes que nouvelles pour plusieurs de ses lecteurs.

La faune maritime est tellement riche, non seulement en espèces, mais encore en ordres, classes et embranchements, qu'un champ en quelque sorte illimité y est ouvert aux investigations des naturalistes. Sans parler des innombrables espèces appartenant à la classe des poissons, elle contient encore, dans les embranchements des Annelés, des Mollusques et des Zoophytes, de non moindres multitudes de types peu ou point représentés sur la terre ou dans les eaux douces.

C'est surtout sur le littoral des continents et des îles, et dans les régions de pleine mer attenantes, que la moisson est abondante et l'observation féconde. Mais comme la faune littorale offre une extrême diversité de formes suivant les mers et les latitudes, nombreuses aussi et diversement situées, doivent être les stations zoologiques maritimes.

La France ne possède pas moins de dix ou douze de ces laboratoires : ils sont situés sur les bords de la Méditerranée, de l'Atlantique, de la Manche et du pas de Calais : les plus importants sont ceux de Roscoff, non loin de Morlaix (Finistère), de Wimereux, près de Boulogne, et de Banyuls, entre Port-Vendre et la frontière d'Espagne. Les autres sont établis à Alger, Cette, Marseille, Villefranche-les-Nice pour la Méditerranée; Arcachon, les Sables d'Olonne et Concarneau, entre Lorient et Quimper, pour le golfe de Gascogne; à Saint-Vaast et au Havre, pour la Manche.

La Belgique aura bientôt son observatoire zoologique à Ostende.

La Hollande, l'Angleterre, la Suède, la Russie, l'Autriche en ont créé un certain nombre, ainsi que les États-Unis et la Nouvelle-Galles du Sud. Enfin l'Allemagne s'est donné des stations zoologiques maritimes, non seulement chez elle, mais encore à l'étranger : ses capitaux ont contribué pour la principale part à celle de Naples, de beaucoup la plus importante de toutes, et le personnel de la maison est composé principalement de ses nationaux, bien que l'élément italien n'en soit cependant pas exclu.

Tous ces établissements, d'ailleurs, sont libéralement ouverts aux savants et aux chercheurs de toutes nationalités, et il est juste d'ajouter que les moins prospères ne sont pas ceux à la fondation desquels l'initiative privée a eu la part principale. Le mode de pêche ou plutôt de chasse aux organismes qui habitent les mers varie suivant l'amplitude ou la nullité des marées, comme aussi suivant le degré de fragilité et de visibilité des objets. A Roscoff, on peut atteindre à marée basse, lors des grandes marées, un groupe de rochers dont les navires n'approchent jamais, tant la mer y est dangereuse, et parmi lesquels existe une grotte spacieuse, toute pavée et tapissée d'animaux sédentaires, offrant un merveilleux coup d'œil : anémones de mer d'un blanc de neige ou d'un rouge de pourpre; ascidies jaunes, bleues, vertes, violettes ou roses, ou bien claires et transparentes comme du cristal; éponges et alcyonnaires aux tons orangés, etc. Au temps des mortes eaux, l'on grée des bateaux et l'on va, à l'aide de la drague et du *foubert*, sorte de filet assujetti à deux barres de bois en croix, explorer les hauts fonds. Au « laboratoire Arago » (station de Banyuls), les hommes de science poussent le dévouement jusqu'à revêtir le scaphandre pour aller observer des animaux sur place, surprendre leurs habitudes et leurs mœurs; il en est qui, à la profondeur de 10 mètres, travaillent ainsi pendant deux heures consécutives, y faisant même des observations à la loupe.

Des bâtiments importants sont affectés non seulement au personnel des laboratoires, mais aussi à des salles de dissection et d'études, à des aquariums, à des bibliothèques, enfin à tout ce qui est nécessaire et utile, tant aux recherches originales des savants de profession qu'à l'instruction des élèves de hautes études. Quelquefois un « parc » y est annexé, comme à Roscoff : c'est un vaste espace entouré de murs et abordable par toutes marées; dans cette enceinte réservée, où ne vont ni pêcheurs ni récoltants de goëmons,

plantes et bêtes végètent ou se meuvent et se développent librement, permettant toutes les observations possibles.

Cette étude de M. Buisseret n'est que la première moitié d'un travail dont l'autre sera consacrée à « exposer sommairement les caractères des embranchements du règne animal, qui constituent la faune de la mer ». Attendons-le à cette seconde partie qui, si elle est présentée avec autant de clarté et d'agrément littéraire que la première, ne pourra manquer d'attacher vivement ses lecteurs.

II

PETIT TEXTE

Minéralogie, Géologie, Anthropologie. — M. de La Vallée Poussin, l'éminent professeur de géologie à l'Université de Louvain, rend compte d'un *Précis de minéralogie* de M. de Lapparent, qui est un abrégé de son grand ouvrage sur le même sujet, publié en 1884. L'auteur traite d'abord, avec figures à l'appui, de la cristallographie et, dans une forme, nous dit son critique, qui rend facilement claire et intelligible, même aux commençants, la savante mais difficile théorie de MM. Bravais et Mallard. Un lexique très complet des noms d'espèces et variétés minéralogiques vient à la suite, et le volume se termine par un *Appendice* consistant en un « Recueil » d'indications pratiques pour la détermination des cristaux et des espèces caractéristiques.

En analysant et appréciant la *Géologie appliquée à l'art de l'ingénieur* de M. Nivoit, ingénieur en chef des mines, M. d'Ocagne, lui-même ingénieur des Ponts et chaussées, conteste l'exactitude de l'épithète « appliquée » s'appliquant à la géologie. C'est « Traité de géologie à l'usage de l'ingénieur » que, selon lui, il aurait fallu dire. Peu importe d'ailleurs. Ce qui ressort de l'étude de M. d'Ocagne, c'est que l'ouvrage qu'il analyse est un traité *très complet* de géologie pure, dans lequel il est insisté davantage, naturellement, sur celles des branches et des questions de cette science qui ont le plus de rapports avec l'art de l'ingénieur, et doivent lui être un guide précieux, souvent nécessaire, soit dans l'étude et la préparation de ses projets de travaux de construction ou d'hydraulique, soit dans la recherche des gisements de charbonnages et minerais de toute nature. Les qualités de clarté et d'agrément du style que constate

en cet ouvrage le très compétent critique, font naître le désir de le lire. Nous sera-t-il permis d'ajouter que nous avons eu la bonne fortune de constater que M. d'Ocagne se rencontre exactement avec nous sur la question du transformisme? Après avoir observé que, sans se prononcer d'une manière absolue sur la théorie transformiste, M. Nivoit inclinerait plutôt vers elle, le jeune et savant ingénieur ajoute judicieusement : « Cette indication, fort discrète d'ailleurs, n'a rien qui puisse nous offusquer. Sans prendre à notre tour parti dans la controverse, nous ferons remarquer que la croyance au transformisme, entendu d'une certaine façon, limité à un certain point, n'a rien d'incompatible avec la foi, et que les idées chrétiennes ne sauraient en être scandalisées. » C'est précisément cette thèse que nous soutenons avec plus de développements dans la même livraison, et ce nous est un véritable encouragement de voir s'y rallier successivement les esprits éclairés et vraiment compétents.

Les questions d'anthropologie traitées dans les divers périodiques sont, comme on le sait, analysées par M. Adrien Arcelin. La plus importante, dans la livraison qui nous occupe, est relative à la date antéglaciaire, interglaciaire ou postglaciaire de l'apparition de l'homme en Europe. Le savant anthropologiste conclut qu'il existe tout au plus une simple présomption en faveur de l'homme interglaciaire. La théorie de plusieurs époques glaciaires successives se heurte d'ailleurs à de puissantes objections, tous les faits invoqués à son appui, notamment l'enfouissement de forêts au sein de formations erratiques, s'expliquant aussi bien, sinon mieux encore, par la théorie des oscillations qui se vérifie encore de nos jours sur les glaciers contemporains.

Les changements de niveau des mers, durant la période glaciaire, sont-ils le résultat du retrait des mers ou du soulèvement des terrains? *Adhuc sub judice lis est;* M. Stainier rend compte de l'opinion d'un savant allemand, M. Stappf, qui se prononce pour la seconde alternative. Il mentionne aussi les recherches d'un savant anglais, M. Prestwich, sur les corrélations entre les dépôts tertiaires de Belgique, de France et d'Angleterre, et celles de M. Briart sur l'origine des dépôts gypseux et gypso-salifériens. Enfin M. Stainier expose et discute sommairement la théorie de M. Bertrand sur les relations des phénomènes éruptifs avec la formation des montagnes.

Géographie, Ethnographie et Linguistique. — Dans un tra-

vail approfondi d'une quinzaine de pages, M. le lieutenant de cavalerie Van Ortroy analyse et s'assimile, plus encore qu'il n'en rend compte, une importante brochure d'un Bruxellois, M. Emile Banning, sur *Le Partage politique de l'Afrique d'après les transactions internationales les plus récentes* (1885 à 1888). D'après l'auteur et son critique, Belges tous deux, les plus magnifiques résultats doivent découler, dans un temps relativement restreint, de la conférence de Berlin et de la création de l'État indépendant du Congo, car « sur nul point de l'Afrique, on peut l'affirmer sans crainte, dans aucune fondation coloniale analogue ou concurrente, il n'a été fait autant en si peu de temps ». Nous ne demandons pas mieux, assurément, que de souscrire à ces consolantes conclusions. Malheureusement, pour pouvoir en suivre et en contrôler la justification, une carte spéciale et détaillée serait absolument nécessaire, les cartes et atlas courants étant notoirement insuffisants. Faute de cet indispensable secours, une part importante du texte demeure inintelligible. Le même inconvénient majeur s'était déjà manifesté dans un travail de longue haleine et du plus haut intérêt, également de M. Van Ortroy, sur l'état physique, orographique, hydrologique et social de l'Afghanistan, et dont nous avons dit quelques mots ici même, livraisons de septembre et décembre 1887, juin 1888. Faute de cartes à l'appui, d'aussi intéressantes études restent à peu près lettre morte pour la plupart des lecteurs.

La thèse de M. l'abbé Peretti, tendant à prouver que Christophe Colomb serait né non à Gènes, mais bien à Calvi en Corse, se rattacherait plutôt à l'histoire qu'à la géographie. Toutefois c'est en raison de son côté géographique que l'ouvrage qui la soutient (1), est analysé dans la *Revue des Questions scientifiques*. L'auteur du compte rendu, sans admettre que M. l'abbé Peretti ait suffisamment prouvé sa thèse principale, constate toutefois que son livre jette beaucoup de lumières nouvelles sur la famille et les ancêtres du « grand amiral de l'Océan », et plus encore sur les faits de l'histoire locale de Calvi.

La *Revue des faits d'ethnographie et de linguistique* revient, de droit, au R. P. Van den Gheyn, qui s'en est fait une brillante spécialité. Grande discussion entre MM. Van Bastelaer, Kurth, Wauters et Béquet, sur l'ethnologie des tribus franques en Belgique, du troi-

(1) *Christophe Colomb Français, Corse et Calvais*, par l'abbé Peretti. Paris et Bastia, 1888.

sième au cinquième siècle, problème qui, malgré de sérieuses et abondantes recherches, n'a pas encore rencontré sa solution. Moins incertaine est la question de l'origine ethnique des Ossètes, petit peuple des gorges du Caucase, au nord de Tifflis : des rapprochements nombreux et probants donnent toute vraisemblance à l'origine *éranienne* des peuplades ossètes dont les ancêtres primitifs seraient les compatriotes de Zoroastre. Le passage le plus important à signaler dans la *Revue ethnographique* du P. Van den Gheyn est relatif aux langues parlées en Chine... avant les Chinois! Il résulte d'une série d'articles « d'une haute valeur philologique et ethnographique » publiés dans le *Museon*, de Louvain, par M. Terrien de la Couperie, que la prétendue antique grandeur chinoise doit rentrer dans le domaine de la légende, que la fameuse civilisation tant vantée des Chinois ne vient pas d'eux-mêmes, mais a été importée chez eux; qu'enfin les théories courantes sur les langues monosyllabiques et surtout sur le progrès personnel d'une population sans rapports avec les autres peuples ne pourront plus désormais s'appuyer sur l'exemple jusqu'ici invoqué du peuple chinois.

Coup d'œil final. — Limité pour l'espace, nous sommes contraint de laisser de côté une foule d'intéressants articles du petit texte relatifs à la physique, à la chimie, à l'histoire naturelle des vertébrés, ainsi qu'une savante discussion entre M. le Dr Robert Schram, de l'Université de Vienne, et notre trop fameux Flammarion, sur le « canon des Eclipses » d'Oppolzer. Du reste, cette discussion n'est peut-être pas encore close; car ledit Flammarion a maille à partir, sur le même sujet, avec le Dr E. Weiss, directeur de l'Observatoire de Vienne : il lui répond dans le numéro de *l'Astronomie* de février dernier, en s'efforçant de prouver que ce sont ses tracés à lui Flammarion qui sont les vrais, les bons, à l'encontre de ceux d'Oppolzer. Attendons donc la fin de cette dispute scientifique.

Nous ne voulons pas, toutefois, clore ce complexe compte rendu, sans mentionner un ouvrage du P. dominicain Fr. A. M. Portmans, sur la *Divinité de Jésus-Christ vengée des attaques du rationalisme contemporain* (1). Le P. Ch. Houze, S. J., fait le plus grand éloge de la méthode rigoureusement scientifique avec laquelle le savant disciple de saint Dominique et de saint Thomas prend un à

(1) Louvain et Paris, 1888.

un tous les arguments, une à une toutes les thèses et les dissertations des sommités rationalistes de notre temps, développant hardiment tous leurs moyens d'attaque, les faisant ressortir sous leur jour le plus favorable, pour les renverser ensuite plus victorieusement. C'est un procédé dont se gardent d'user nos adversaires sur le terrain des sciences : le plus souvent ils nous prêtent les vues les plus inexactes et les dogmes les plus imaginaires pour se procurer le facile triomphe de nous décréter d'absurdité et de fausseté. Le P. Portmans fait, paraît-il, précisément l'inverse, mettant une sorte de coquetterie à laisser à l'adversaire tous ses avantages et à les mettre en évidence : la victoire de la vérité sur l'erreur n'en est, ensuite, que plus écrasante.

JEAN D'ESTIENNE.

REVUE LITTÉRAIRE

LES ROMANS NOUVEAUX

I. *Le Docteur Rameau*, par Georges Ohnet. (Ollendorff.) — II. *Le Sens de la vie*, par Édouard Rod. (Perrin.) — III. *Un Roman en 1915*, par Alfred de Ferry. (Calmann-Lévy.) — IV. *Puck* (2 vol.) par Ouida. (Perrin.) — V. *Jean...*, par Maxime Audouin (id.) — VI. *Alain de Kerisel*, par Léon de Tinseau. (Calmann-Lévy.) — VII. *Le Mari de Lucienne*, par Yves de Noly. (Id.) — VIII. *Chant de noces*, par Mme H. Gréville. (Ollendorff.) — IX. *L'Homme au diamant*, par P. Coquille. (Id.) — X. *Le Tourbier*, par Léon Duvauchel. (Savine.) — XI. *Père Marc*, par Ernest Ameline (Ghio). XII. *Mademoiselle de Moron*, par Alexandre-Lambert de Sainte-Croix. (Calmann Lévy.) — XIII. *Le Million du père Raclot*, par Émile Richebourg. (Dentu.) — XIV. *La Vengeance d'un Hautecœur*, par Mme de Bellaigue. (Quantin.) — XV. *La Libre penseuse convertie*, par l'abbé Laurent de Molinier. (Hebrail, à Toulouse.)

I à V

Le Docteur Rameau. Cette fois, M. Georges Ohnet ne cherche point à unir, à fondre ensemble les « nouvelles couches sociales et les anciennes, à « infuser le sang généreux du peuple dans les veines épuisées de l'ancienne noblesse », à marier entre elles, des classes longtemps séparées par des préjugés ou des rancunes féroces. Son thème moins banal a, en ce moment, une véritable actualité. La barrière qui s'élève entre le mari et la femme est, ici, celle des sentiments religieux d'une part, de l'intransigeance athée de l'autre. La lutte établie sur ce terrain fournit au romancier des situations sinon absolument neuves, du moins assez inattendues et une étude psychologique très habilement développée. En lisant le

Docteur Rameau, on songera, peut-être, à la *Morte* de M. Feuillet; les deux œuvres ont un fonds d'idées commun, quoique la donnée et la manière de traiter le sujet soient bien différentes, chez des auteurs dont le talent se ressemble si peu. Le docteur de M. G. Ohnet est un matérialiste profondément convaincu, un « saint laïque » comme le monde les aime, une sorte de Littré, transporté dans le roman. Professeur de médecine, connu par la hardiesse de son enseignement matérialiste, praticien renommé, Rameau se prend, sur le tard, d'une vive passion pour la fille d'un carliste espagnol émigré en France; il se décide à demander sa main. Conchita accepte volontiers; mais elle exige que le mariage soit béni par l'Église. Rameau s'emporte, il craint les railleries du public. — « Tu posais donc pour la galerie? » lui demande, non sans raison, un de ses amis. Enfin, on convient qu'on ira se marier en Espagne, et Rameau se promet bien de ne pas pousser plus loin les concessions. Lorsque sa jeune femme essaie de le convertir, il défend sa foi scientifique avec les ardeurs et presque le ton d'un Polyeucte athée. Un Polyeucte qui ne voudrait pas convaincre Pauline, car Rameau déteste les libres penseuses, mais qui ne peut s'empêcher de dogmatiser à rebours devant elle. Les blasphèmes de son mari épouvantent Conchita; cette belle et sage Conchita qui, dans sa reconnaissance et son admiration pour le savant, ne demandait qu'à l'aimer de tout son cœur, est amenée à le haïr, à ne plus éprouver pour lui qu'une insurmontable répulsion. Deux amis intimes viennent, chaque jour, chez le docteur : Talvanne, médecin comme lui, vieux garçon, nature honnête et dévouée, et Franz, un Allemand, un rêveur, un artiste, aux tendances mystiques, de l'école de Dusseldorf, lequel doit la vie au docteur Rameau. La religiosité vague de Franz séduit Conchita, rebutée par l'intransigeance de son mari; alors se répète la douloureuse histoire de la trahison par la femme et par l'ami... Puis, lorsque l'honnête Talvanne, découvrant l'intrigue honteuse, accable la coupable de ses reproches, Conchita lui ferme la bouche en s'écriant : « Pourquoi mon mari a-t-il abattu, comme à plaisir, tout ce qui m'aurait retenue? Les commandements de mon Dieu me prescrivaient la fidélité et le respect, il m'a déclaré que Dieu n'existe pas. Ma mère m'avait enseigné qu'il faut être bon et honnête en cette vie, pour être récompensé dans l'autre, il m'a prouvé que rien ne subsiste après la mort... Et vous ne voulez pas que je le rende responsable de ma faute!... » Malgré tout, Con-

chita croit toujours, elle sait que Dieu ne se paie point de telles excuses; le remords déchire sa conscience; elle éloigne Franz qui souffre autant qu'elle, torturé par le souvenir de la jeune femme et par les témoignages de l'inaltérable affection de Rameau. Le repentir de Conchita ne va pas jusqu'à empêcher son mari de se croire le père de l'enfant de l'Allemand, et le docteur accueille avec transport la naissance de la petite Adrienne. Cependant la guerre de 1870 ramène Franz dans les environs de Paris : blessé mortellement, il est apporté dans une de nos ambulances, où Rameau le soigne avec une fraternelle tendresse. Impuissant à prolonger la vie de son ami, le docteur veut, du moins, lui éviter les affres de l'agonie; il se prépare à l'endormir au moyen de la morphine, sans l'avoir prévenu de la fin qui s'avance.

Conchita se trouve présente; cette criminelle pratique de la médecine matérialiste, la révolte; peu s'en faut que, pour détourner son mari d'un tel acte, elle ne lui révèle tout. La scène est terrible; au moment où le foudroyant secret va sortir de ses lèvres frémissantes, la femme coupable perd courage et s'évanouit. Elle se réveillera bientôt, en face du cadavre de Franz, dont le sourire la glacera d'effroi. Mme Rameau ne fera plus que languir, à dater de ce moment; elle s'éteindra, très jeune encore, après avoir obtenu de Talvanne la promesse de veiller sur sa fille. Rameau, presque fou de chagrin et ranimé seulement par la vue de l'enfant, ne s'oppose pas, du reste, à ce qu'on élève religieusement la petite Adrienne. Il le déclare à son ami : l'athéisme lui semble mauvais pour les femmes : « La libre pensée les conduit à la licence, la liberté est un fardeau trop lourd pour elles... Pour les rendre aptes à en jouir, il faudrait changer toutes les conditions de leur existence : elles n'y gagneraient pas, ni l'homme non plus. » Parlant de sa fille, il s'écrie : « Froisser ce jeune cœur qui s'ouvre, si frais, si confiant, jeter une ombre sur cet esprit si pur et si tendre, quel monstre je serais ! Oh non ! si la religion est supportable, c'est celle d'un enfant qui se sent attiré tout naturellement vers le ciel; si une prière est sacrée, c'est celle qui tombe d'une bouche naïve... Qu'importe que la croyance soit vaine, si elle fortifie le cœur et éclaire l'esprit. » L'intraitable sectaire nous paraissait bien plus logique : quand on a découvert la vérité, il faut l'embrasser, l'imposer ensuite partout où on le peut. Mais l'athée se sent-il jamais complètement en possession de la certitude morale?... Le docteur Rameau, lorsqu'il résistait aux pieuses

instances de sa femme, prétendait « lutter pour sa dignité d'homme »; à présent, il se laisse désarmer par la foi naïve de son enfant et lui donne, en souriant, les premières leçons de l'histoire sainte. Du reste, les grands combats de la vie ont cessé pour lui; il est devenu une des célébrités de l'époque; ses confrères le respectent comme un maître; sa clientèle le porte aux nues. Son intérieur, éclairé par la beauté, la grâce charmante d'Adrienne, est paisible, et Rameau peut s'appuyer sur le cœur d'un incomparable ami. Le moment vient où l'on songe à marier la jeune fille; le docteur Rameau la confiera avec joie au plus cher de ses élèves; il entrevoit déjà une vieillesse heureuse et entourée de ses petits-enfants. Soudain, tout va s'effondrer à ses pieds! En feuilletant les papiers de sa femme, pour les formalités du mariage, le docteur y découvre les preuves d'une faute et d'une honte qu'il n'avait jamais soupçonnées. Adrienne n'est pas sa fille! Égaré par la colère et la douleur, le malheureux repousse l'enfant qu'il avait tant aimée; il lui fait une scène épouvantable, à la suite de laquelle la jeune fille est saisie par une fièvre violente. Rameau ne veut plus la voir, il songe à s'empoisonner, puis s'abandonne à une rage effrayante contre le genre humain, contre le destin, contre tout ce qu'il aimait. Et sans cesse Adrienne redemande son père, dont elle ne comprend ni les fureurs, ni l'absence. Ce combat un peu longuement décrit, peut-être, n'en remue pas moins toutes les fibres du cœur... Non! Rameau ne reverra pas l'étrangère, la fille du crime, pour laquelle on lui a volé son nom, sa tendresse, ce qu'il avait de meilleur en lui!... Elle ressemble trop à Franz, il s'en rend compte maintenant... Mais Adrienne agonise, elle l'appelle, du matin au soir, dans un délire que rien ne peut calmer : « Elle m'aime, murmure son fiancé avec désespoir, mais son amour pour son père est plus fort! » Enfin, la pitié l'emporte; le docteur Rameau se traîne au chevet de la jeune fille; il la guérit, plus par ses caresses que par sa science. Il fait mieux, il la reconnaît, au fond du cœur, comme son enfant, l'enfant de sa douleur et de sa pitié. Une clarté soudaine illumine alors cette âme qui, en vain, se niait elle-même : « Je devrais la haïr, se dit Rameau, et, malgré moi, je l'aime, d'où vient cela?... Quelle force latente, quelle puissance supérieure a donc ouvert cette source sacrée qui rafraîchit ma pensée? » Une contrée nouvelle s'étend devant lui « dix fois plus belle, plus vaste, plus féconde, que celle où s'était exercée sa science matérialiste ». Il com-

mence à le comprendre : « Ces espaces n'étaient pas insoupçonnés par lui, mais il en avait volontairement détourné ses regards ». Bientôt le vieux sceptique, courbant sa tête blanche sur un prie-Dieu de Sainte-Clotilde, où se célèbre le mariage de sa chère fille, balbutie ce grand nom de Dieu qu'il a si longtemps blasphémé. Cette édifiante conclusion surprend le lecteur; l'impressionne-t-elle beaucoup? Un homme tel que Rameau, si convaincu dans son matérialisme, trahi par deux croyants, broyé dans la main de ce qu'il appelle la fatalité et devenant, tout d'un coup, déiste, c'est un miracle que la grâce divine pourrait seule expliquer, mais que tout l'art de l'écrivain ne parvient pas à rendre vraisemblable. Les subtiles déductions du docteur Rameau ne nous convainquent guère. Chez M. G. Ohnet, le romancier vaut mieux que le controversiste; il a rarement écrit une œuvre aussi puissante; mais, quoiqu'il lui faille savoir gré de sa conclusion, nous sommes obligés d'avouer que nous l'aurions souhaitée plus habile, ou mieux encore, plus chrétienne encore. Nous craignons fort que les arguments de Rameau, lorsqu'il défend son incrédulité, soient plus frappants, aux yeux du public en général, que ceux sur lesquels se base sa conversion.

Le Sens de la vie. Toujours l'impitoyable problème « être ou n'être pas... Dormir, mourir, rêver? » Cette éternelle question tourmente aussi M. Rod, dont les derniers ouvrages indiquent des tendances de plus en plus philosophiques : *La Course vers la mort*, *Le Sens de la vie*, sont à peine des romans. *Le Sens de la vie* comprend quatre parties : *Mariage*, *Paternité*, *Religion*. Le mariage n'y est guère considéré que comme l'égoïsme à deux, la paternité effraie le héros de M. Rod, à cause de l'abnégation et des responsabilités qu'elle comporte. Supprimant l'âme, il ne saurait voir dans l'enfant que le plus faible et le plus répugnant des êtres naissants. La naissance elle-même devient le prétexte d'une étude naturaliste qu'on ne se serait point permise quand on respectait les mystères de l'humanité. A mesure que sa fille grandit le père trouve plus facile de l'aimer, « son affection se double du culte indiscret, de l'adoration curieuse qu'il a pour toutes celles de ce sexe ». Il suit, non sans plaisir, la croissance des instincts féminins. On est loin du souhait de ce père chrétien, écrivant, le jour de la naissance de sa fille : *Aut sancta, aut nulla!* Le sceptique souhaite seulement, à la sienne, d' « être » pendant l'espace de temps que demande l'évo-

lution de la vie; c'est là toute « notre part d'éternité ». Et pourtant il sent encore quelques aspirations se faire jour, au fond de son âme, vers le bien idéal. L'égoïsme finit par lui peser; il essaie la religion de l'altruisme. Hélas ce culte est vide; on peut bien professer théoriquement l'amour de la collectivité, on ne l'applique guère aux individus. Il faut, pour cela, en revenir à la charité chrétienne, qui veut aimer, l'homme doit aimer Dieu. Nous arrivons au chapitre de la *Religion*. M. Rod, comme tant d'autres, le traite sans dépouiller aucune des préventions, ni des partis-pris de l'orgueil humain : « en se délectant, suivant l'expression de Bossuet, dans la singularité de ses sentiments », ou plutôt, de ce qu'on prend pour de la singularité et qui n'est, bien souvent, que l'écho des objections qu'on n'a pu soi-même résoudre. L'hommage rendu à la religion se résume dans l'aveu de sa nécessité, mais en la regardant comme un mensonge heureux, une bienfaisante illusion, une ingénieuse imposture. Là-dessus on se perd dans d'interminables rêveries, où nous laisserons le romancier s'égarer. On préférait encore les négations brutales du Dr Rameau, lequel croyait au moins à la science et revenait à Dieu, quand la certitude du matérialisme scientifique lui paraissait ébranlée. Un rudiment de prière s'échappait du cœur de Rameau; ici, le penseur indécis murmure un *Pater*, mais il a soin de nous avertir qu'il « le prononce des lèvres seulement ». Cette étude *subjective*, d'un auteur trop amoureux de sa pensée, ne séduira pas beaucoup, sans doute, les amateurs de roman; on peut craindre, néanmoins, qu'il trompe, par l'apparence, plus d'un lecteur, et sème le doute stérile au fond de certaines âmes, incapables de secouer cette mauvaise graine, c'est pourquoi nous le signalons avec quelque insistance.

Un Roman en 1915. Cette vue anticipée de la situation au vingtième siècle est offerte comme une consolation relative des misères d'aujourd'hui, car d'après M. Alfred de Ferry, « comparés aux gens et aux choses de 1915, les choses et les gens de notre temps ont la chance de paraître très agréables ». Il se pourrait même, ajoute l'auteur, que le tout soit encore plus laid qu'il l'imagine, et certes la perspective n'est pas gaie. Faut-il accuser M. de Ferry de pessimisme? Nous croyons les nations guérissables, mais Dieu a-t-il promis de les guérir malgré elles?... Quoi qu'il en soit, nous voici en plein vingtième siècle. M. de Ferry va nous mettre, avec beaucoup d'esprit, au courant des événements du passé

futur. Il les raconte d'une façon très vraisemblable. « La République subsiste encore, couvrant de sa banale étiquette tantôt la vieille constitution parlementaire, tantôt un pouvoir illimité, puis une anarchie sans nom. » Le vieux général Boucher vit toujours et ne cesse de lutter; il rallie, autour de son panache, les gens désabusés de la République, mais effrayés par le mot de royauté; il a, pour rival, un avocat du parti anarchiste, le fameux *Rabiot*. Les deux adversaires succombent ou triomphent alternativement; on piétine sur place depuis longtemps, au grand préjudice du pays dont personne ne s'inquiète... La religion a été proscrite; ses quelques fidèles se cachent, on les traque, de temps à autre, pour occuper la meute populaire. Les femmes sont électeurs, employés, avocats, médecins; dans ces dernières fonctions, elles excellent à inoculer les trente vaccins des Pasteur de l'avenir. Le mariage légal, mitigé par le divorce, est encore en usage, mais l'union libre a la préférence. L'héroïne du roman, Louise Méru, belle comme les statues antiques, intelligente, honnête par nature, eut été, dans un autre siècle, une femme charmante, une excellente mère de famille. En 1915 elle ne songe qu'à singer les hommes politiques. Son père, ancien député, que le métier de martyr n'a point appauvri, l'a élevée dans le matérialisme pur; il trouve, à part lui, que Louise se donne un peu trop sincèrement à la cause populaire, il n'ose l'en blâmer bien haut. Louise, d'ailleurs, prête à se dévouer pour le nombre, dédaigne fort l'unité; un pauvre, un malheureux isolé, ne la touche en nulle façon.

Cette docte personne déclare « qu'un cerveau bien fait ne secrète point de rêvasseries; il conçoit un but concret et distille d'une manière continue les moyens d'y parvenir ». Elle rencontre dans un des salons du nouveau régime, un descendant de noble race, lequel, malgré ses préventions, devient passionnément amoureux de la belle oratrice et mourrait de consomption si l'on obtenait, à grand'-peine, pour lui, la main de Mlle Méru. Les opinions rétrogrades de Paul, risquent de compromettre l'élue du peuple, et puis, Louise méprise souverainement « les êtres d'un type inférieur » qui, par suite d'un atavisme fâcheux, adorent toujours le bon Dieu et regrettent encore les rois. Bonne au fond, la jeune femme se contraint d'abord, au milieu de sa nouvelle famille, puis, n'y tenant plus, elle retourne aux agitations de la vie publique. Elle fulmine à la tribune contre l'état des mœurs auquel on doit attribuer la dépopulation de la

France, ce qui ne l'empêche pas d'accueillir fort mal un nouveau petit citoyen, dont l'arrivée lui semble des plus ridicules et des plus gênantes pour une femme-député. Paul est obligé d'élever son fils; il s'y dévoue avec passion, il l'appelle Philippe, en l'honneur d'un prince attendu depuis trente ans, et se promet de le défendre, plus tard, contre l'influence de sa mère. Il pardonnait à Louise toutes les extravagances, il ne lui pardonne pas son insensibilité maternelle. Les illusions tombent. Paul se bat en duel, pour venger l'honneur de cette femme qui se laisse tranquillement vilipender par toutes les feuilles publiques; mais, frappé à mort, il expire en lui faisant jurer qu'elle abandonnera l'éducation de Philippe à Mme Beaucourt mère. Là serait, pour une femme de cœur, le plus terrible châtiment; Louise ne s'en préoccupe guère, elle ne saurait même s'attarder aux obsèques de son mari; les électeurs la réclament; elle vient d'être nommée consul!

A côté de ce type principal, il en est d'autres, esquissés avec beaucoup de verve, mais non trop chargés; M. de Ferry se tient scrupuleusement dans les limites du possible, c'est un des grands mérites de son livre. La mère de Paul nous a rendu la femme aimable et sage des temps chrétiens; ce serait une sainte, si elle n'approuvait, trop aisément, les duels de son fils. Elle fait contraste avec les « êtres insexuels », produits monstrueux d'une civilisation en décadence, si bien peinte par notre auteur. Nous voudrions pouvoir citer quelques-unes des pages si amusantes et si justes que M. Alfred de Ferry consacre à l'art et à la littérature du vingtième siècle, et le suivre dans ses curieuses promenades à travers les innombrables expositions des futurs illuministes, instinctifs, coucicoucistes, etc., etc. Mais il faut nous arrêter, en annonçant, du moins, une bonne nouvelle au lecteur destiné à vivre jusqu'en 1915. En ce temps-là, assure notre prophète, les pianos seront interdits dans les lycées de filles, démodés même dans les loges des concierges. Il est vrai qu'on doit les remplacer par des instruments de la musique subjective : les trombonnes et les cornets à piston! La note gaie ne manque pas, on le voit, dans cette critique, plus sérieuse pourtant qu'elle n'en a l'air. Nous conseillons, non point aux jeunes filles, car tout émancipées qu'elles soient déjà, nous espérons que les propos et les allures de leurs sœurs de l'avenir les scandaliseraient, mais à leurs parents, de lire cet instructif avertissement, ces critiques si pleines de finesse et de raison. Puissent-

elles faire réfléchir ceux même qui, volontiers, ne leur demanderaient que de les distraire.

Puck. Dans une de ses récentes nouvelles, M. Herbert, auteur féminin très goûté par les catholiques allemands, raconte ce gracieux trait d'un enfant qui, les larmes aux yeux, s'écriait en serrant, contre elle, son petit chien : « Ah! il voudrait tant être une personne et il ne peut jamais être qu'un chien! » Le petit Puck de Mme Ouida ne consentirait certes point à devenir un homme, il méprise trop notre race et l'avoue très cyniquement. Élevé par un campagnard panthéiste, sans le savoir, et surtout fort rebelle aux instructions de son pasteur, Puck n'estime, dans l'humanité, que les individus irreligieux. Ouida retombe dans son thème favori et le répète avec les variations déjà connues; après quoi, le jeune chien traverse des dangers affreux; là-dessus, l'*authoress* se livre à un violent réquisitoire contre la cruauté de l'homme envers les races inférieures; elle dit vrai très souvent, mais s'inquiète peu de donner dans le paradoxe quand l'indignation l'entraîne. Puck trouve enfin une position stable, chez des actrices, ce qui nous vaut d'interminables dissertations sur le théâtre, en Angleterre et en France. Ouida flétrit justement les exhibitions naturalistes; il est moins facile de l'approuver, quand elle déclame contre les conventions sociales. Elle met en parallèle la courtisane vile et triomphante, avec l'artiste restée pure et calomniée; puis elle reproche aux gens du monde de les traiter également, de se laisser tromper même par la première; mais sur quoi les hommes peuvent-ils juger, si ce n'est sur l'apparence? Son type d'artiste honnête, au milieu d'une situation équivoque, est très faux, d'ailleurs. Au début du roman, l'*authoress* accuse la femme d'incarner le mal, le mensonge, la férocité, enfin toute la perversité des instincts de notre race, et pourtant, sauf la femme fatale, la femme de joie et de proie, que Ouida poursuit de ses rancunes légitimes, toutes ses autres héroïnes sont plus ou moins victimes de l'égoïsme masculin. Puck conclut ses volumineux mémoires, où s'entassent beaucoup de vérités et de sophismes, d'idées généreuses et d'idées malsaines, en se demandant, après avoir passé en revue tant de misères humaines, « s'il ne faudrait pas revenir aux rêves orgueilleux d'une éternité, où justice sera faite, où les bons jouiront du bonheur que leur refuse la vie », à moins qu'on ne soit d'avis que l'homme peut trouver la somme de ses jouissances « dans l'art de bien dîner ». Le problème du divin

tourmente aussi cette âme ; la haine furieuse de l'*authoress* contre la religion prouve assez qu'elle se débat sous le mystérieux aiguillon. Le lecteur assiste à cette lutte avec un douloureux intérêt, et cet intérêt nous semble nécessaire pour soutenir la fatigue que les deux volumes, si compacts, de *Puck*, imposent à l'esprit. Ils ont pu exciter la curiosité des Anglais, à cause des commérages et des indiscrétions dont ils sont remplis, sur le *high-life* de Londres; c'est par là surtout, qu'ils nous deviennent fastidieux.

Jean... Pendant que nous en sommes aux thèses sociales, enregistrons le roman de M. Audouin, ou plutôt cette longue nouvelle qui tient la moitié de son recueil de contes ou récits et qui en est assurément la mieux écrite. *Jean* né hors mariage souffre, pâtit, végète toute sa vie par suite de cette origine irrégulière. Sa mère, marquée d'un ineffaçable stigmate, lutte vainement contre le sort et finit par mourir de honte sous l'affront grossier que lui infligent de stupides bourgeois. Jean se mariera, mais il faudra que sa compagne se résigne à partager la situation du paria, situation que celui-ci se refuse noblement à échanger, quand un père indigne vient lui offrir un nom et une fortune. Le récit est simple, émouvant, sans recherche de naturalisme, sans crudités brutales. L'auteur eut dû se borner à l'étude d'une situation exceptionnelle, il a le tort de plaider, après beaucoup d'autres, une fort mauvaise cause D'abord, comme le remarque très bien M. Séché qui a écrit la préface de ce livre : les enfants naturels sont loin d'être regardés comme des parias parmi nous, un grand nombre d'entre eux sont arrivé aux premiers rangs dans l'armée, la magistrature, le clergé même. Ensuite, s'il est pour la mère de Jean des circonstances atténuantes, il n'en va pas souvent ainsi et une flétrissure exemplaire doit venger la morale publique, autrement, il faudrait admettre, comme en 1915, l'union libre. Les lois d'ailleurs, ne se fondent pas sur l'exception; celles qui protègent le mariage ne peuvent traiter également le désordre social. Quant à obliger le père à reconnaître son fils, M. Séché avoue que le remède serait, en bien des cas, pire que le mal. Le romancier lui-même semble de cet avis, puisque son héros repousse avec tant de fermeté les propositions d'un père dont il rougirait. Certes, la situation de Jean et de sa mère est habilement présentée, mais Mlle d'Amblecourt et son fils nous toucheraient plus encore, si l'une se courbait humblement sous l'épreuve, peut-être sous l'expiation, comme l'ont fait

beaucoup de pauvres filles aussi malheureuses qu'elle, et si l'autre n'accusait pas sans cesse Dieu et les hommes de ses infortunes. On ne s'aperçoit guère en effet, d'un reste de croyances spiritualistes chez Jean, qu'en l'entendant répéter cette phrase aussi tristement antichrétienne qu'elle est illogique, même sur les lèvres d'un déiste : « Qu'ai-je fait à Dieu pour qu'il m'accable ainsi? »

VI à XIII

Alain de Kérisel. Les traversées maritimes décrites avec tant de charme par M. Léon de Tinseau ont, pour ses héros, de bien funestes conséquences! Dans le *Mariage au gant*, une jeune épousée Hollandaise oublie, durant le voyage, ses engagements matrimoniaux, Alain de Kérisel, un Breton de vieille roche étonnamment sage jusqu'alors, abandonne sa fiancée pour *flirter*, sur le paquebot, avec une insinuante coquette et finalement se laisse absorber au point de tout sacrifier à cette sirène, traitée, ce nous semble, d'une façon beaucoup trop indulgente par le romancier. Un duel termine cette histoire d'un amour insensé. Le duel, le suicide, sont toujours au bout de ces folles passions, de ces entraînements criminels, auxquels succombent les âmes mal trempées et mal gardées. Une lamentable catastrophe de ce genre vient d'émouvoir l'Europe entière sur un théâtre très élevé; il y a, dans de pareils drames, certaines leçons à faire ressortir. M. Léon de Tinseau ne les sous-entend même pas, et le public mondain, parmi lequel il s'est acquis une si grande vogue, ne s'en plaindra guère. Inutile de répéter ce que nous avons dit cent fois de ce talent facile, de cette touche légère qui n'embellit que trop les choses blâmables. Nos lecteurs savent qu'ils ne trouveront, chez M. de Tinseau, ni une page, ni une phrase sentant le naturalisme, ni une attaque contre leurs croyances religieuses; c'est beaucoup, ce n'est pas tout... Ils regretteront, avec nous, de voir si marquée dans ce dernier roman qui, du reste, n'est en aucune façon, le meilleur de M. de Tinseau, cette absence de morale chrétienne que nous avons dû souvent reprocher à l'élégant romancier.

Le Mari de Lucienne : fort élégante aussi et fort mondaine, la plume qui a écrit les deux nouvelles contenues dans ce volume. On n'ignore pas le nom caché sous le pseudonyme d'Yves de Noly;

ceux qui connaissent la très intelligente fille de l'ancien homme d'Etat de l'Empire, ne s'étonnent nullement de lui voir montrer, dans un début, tout l'art, toute l'assurance d'un écrivain consommé. Mme de Noly peut répéter après Rodrigue :

> Mes pareils à deux fois, ne se font point connaître,
> Et pour leurs coups d'essai veulent des coups de maître.

On sera sans doute plus surpris par certaines audaces du récit, par des prédilections affectées pour une philosophie fort triste, dans toutes les acceptions du mot. Les poètes du vingtième siècle, nous dit-on, rimeront avec fureur les œuvres de Schœpenhauer, Mme de Noly se lance déjà dans le mouvement, car elle les cite avec conviction. Les théories du pessimiste allemand ne mènent pas à une morale bien haute. Celle qu'on pourrait tirer de ce livre, c'est que l'expérience de la vie doit nous faire pardonner des chutes et des trahisons difficiles à éviter, pour peu qu'on chemine de par le monde. Il fallait toute la finesse, toute la dextérité de cette plume féminine pour sauver ce qu'il y a de risqué dans la donnée du *Mari de Lucienne* et dans la dernière scène du *Baiser fatal*.

Chant de Noces. Livre de morale laïque à l'usage des jeunes femmes. Mme Gréville leur raconte les douloureuses épreuves d'une fille de riches bourgeois qui a épousé un artiste, quelque peu bohême. Celui-ci commence par célébrer ses noces en composant une œuvre musicale des plus remarquables; cinq ou six mois après, il vendra ce chant sacré afin de payer ses honteux plaisirs. Albine vide jusqu'à la lie le calice de la femme mal mariée, repousse les consolations coupables, soigne son mari épuisé avant l'âge et se consacre au bonheur de ceux qui l'entourent, sans rien demander pour elle. Une telle vertu a sa source en haut, elle tend à y remonter toujours; la forcer à raser la terre, c'est la rendre invraisemblable ou simplement pédante. Beaucoup de puérilités, du reste, dans cet ouvrage, des détails à peine supportables en famille, de plus des personnages mal venus, des rôles impossibles : ceux de Madeleine surnommée *Coco*, par exemple, et de cette étonnante petite Jeanne qui passe, de la boutique paternelle ou de l'école communale, dans le salon de Mme Armor avec une aisance toute démocratique. L'auteur flatte volontiers les tendances du moment, son talent y gagne peu. On le reconnaît cependant encore, dans des scènes très délicates et l'on regrette de ne pas le voir autrement employé.

L'Homme au diamant : Quel dommage de ne pouvoir indiquer pour tous cette abracadabrante histoire, écrite dans le seul but d'amuser le lecteur ! Le livre de M. Coquille contient quelques pages trop sensuelles pour être mises sous les yeux d'un jeune public; d'ailleurs, si le héros de ce roman croit à la survivance de l'âme, sa croyance ne paraît pas impliquer la moindre idée religieuse ou morale. C'est un parfait gentleman que la malchance poursuit et qui se suicide lâchement, afin d'y échapper. Par un concours de circonstances bizarres, au moment où Jackson va se tuer, il s'imagine avoir avalé un diamant valant 100,000 dollars ! Il ne veut plus quitter la vie, mais la malchance s'acharne toujours après lui; il tombe en léthargie, ce qui donne lieu aux scènes les plus étranges, puis à une curieuse étude des sensations d'un homme enterré vivant. Qu'on se rappelle quelques-uns des contes de Poë et l'histoire de *l'Homme à la fourchette*, on aura une idée des aventures de Jackson, le tout très adroitement combiné par un très spirituel conteur, qui, plaçant ses personnages en Amérique, peut leur permettre et se permettre toutes les excentricités, comme toutes les invraisemblances.

Le tourbier. Tandis que M. Zola se rapproche de l'idéal sur les ailes du *rêve*, ses disciples continuent à barbotter dans la mare à fumier; nous n'allons pas souvent les y contempler, et si nous disons un mot des grossières amours de M. Emile avec la *Tiote*, à Lequesnois, racontées en affreux jargon picard, sous prétexte de couleur locale, c'est qu'il y a, chez l'auteur, un grand amour du terroir et une observation attentive des mœurs campagnardes. Malheureusement comme les naturalistes doivent se passer du « vieux bon Dieu », ils ne savent voir, dans le paysan, que la nature bestiale; mais en dépit des efforts de M. Duvauchel, la partie supérieure de l'homme se fait jour chez son jeune tourbier arraché à son village par la loi de la conscription. Ce petit soldat, qui se meurt du mal du pays sans une plainte, dans un lit d'hôpital, sous le regard compatissant d'une sœur de charité, avait une âme faite pour autre chose que pour « l'anéantissement ». Le romancier, en peignant les détails de cette mort, si touchante dans sa simplicité, semble avoir entrevu « une vague lueur d'idéal inconscient », pourquoi faut-il que son matérialisme vienne l'éteindre si vite?

Père Marc. Mœurs parisiennes croisées de mœurs mexicaines, formant un tout peu édifiant: Les principaux personnages se sont

enrichis d'une façon assez malpropre, leurs habitudes de luxe raffiné dissimulent une immoralité pire que celle des rustres de M. Duvauchel. On nous annonce, à chaque page, de profonds mystères, expliqués ensuite, assez confusément, mais qui tiennent le lecteur en haleine. Marc, associé et ami trop complaisant, du riche banquier de Soriac, raconte, à un artiste parisien, les drames qui ont eu lieu dans la famille du financier. Le jeune peintre en conclut, fort sagement, qu'il fera bien de n'épouser, ni l'une ni l'autre, des trois demoiselles de Soriac, toutes séduisantes qu'elles soient, comprenant qu'il « serait peu rassurant d'entrer dans une famille dont le père, la mère et l'une des filles, ont terni leur nom ». Telle peut être la morale du récit, car une certaine morale ressort même des romans les plus scabreux, seulement il est souvent imprudent de l'y chercher.

Mlle de Moron. Dans un cadre très brillant et prenant pour fond le paysage de l'Andalousie éclairé par un radieux soleil, M. A. Lambert de Sainte-Croix place une aventure toute moderne qu'il peint avec les tons de l'âge chevaleresque : Tournois, écharpes brodées par les dames, combat singulier, parloirs grillés, rien n'y manque... Nous avons là les personnages romanesques auxquels nous étions habitués avant l'invasion des héros de M. Zola et comme au bon vieux temps, le mariage *couronne la flamme des amoureux*. Certes ce roman est très honnête, cependant on hésiterait à le mettre entre toutes les mains. L'auteur nous dit que « parmi les hautes classes de la société espagnole, l'éducation religieuse a pour but d'écarter tout ce qui pourrait choquer l'oreille d'une jeune fille. Il semble croire que là se borne toute l'éducation chrétienne ; mais si la galanterie raffinée, les rapports familiers entre jeunes gens, les démarches compromettantes, l'exaltation passionnée, se tolèrent en Espagne, comme nous le supposons, d'après M. A. Lambert de Sainte-Croix, tout cela, quoiqu'il en dise, n'est-il pas aussi périlleux, pour les mœurs, que la révélation toute crue du vice; et le séduisant tableau de cette vie méridionale toute de plaisir, de fêtes, d'amour, ne ferait-il pas travailler davantage encore, les jeunes imaginations?

Le Million du père Raclot. Ça et là, une expression crue, un mot passablement cavalier échappé à l'auteur et surtout le manque du vrai sens chrétien, malgré un grand respect pour les personnes et les choses religieuses, nous obligent à faire quelques réserves en mentionnant ce petit roman, écrit pourtant avec des intentions morales et que de délicieuses gravures rendent si attrayant.

XIV

La Vengeance d'un Hautecœur. Ce gracieux ouvrage, illustré avec non moins de goût, est dû à la plume d'une jeune mère de famille qui excelle à revêtir l'enseignement ou le conseil d'une forme attachante. Fille d'un historien très apprécié elle aurait pu puiser dans les documents paternels de quoi émotionner son public enfantin; peut-être y songera-t-elle un jour. En attendant, la date choisie par Mme de Bellaigue pour son premier récit, remonte bien au-delà de 1789; elle nous reporte au quatorzième siècle, temps sombre et troublé aussi, où vécurent à la fois Jeanne d'Arc et la *Barbe bleue*, où la pure et sainte libératrice eut, pour compagnon d'armes, l'odieux Gille de Retz, l'effroyable châtelain de Champtocé! C'est au pays Breton que se passe le petit drame raconté par Mme de Bellaigue et l'un des personnages a été le complice de la *Barbe bleue*. L'auteur s'attache à faire ressortir les contrastes de cette époque et sait y trouver matière à des leçons d'une morale toute chrétienne. Les lecteurs de douze ou quinze ans se passionneront pour cet émouvant récit; il offre tout l'intérêt d'un roman d'aventures, sans en avoir les inconvénients.

XV

La Libre-penseuse convertie. Il fallait garder pour la fin un livre, qu'on ne saurait mêler aux romans et qu'on peut appeler un manuel de la vie chrétienne. L'auteur a cru devoir adopter la forme de dialogues entre une jeune fille, élevée par un père incrédule, et un saint prêtre, heureux de pouvoir éclairer cette âme de bonne volonté. Les interjections qui commencent chaque entretien : « O mon père, ô chrétienne, ô vénérable solitaire! » sembleront peut-être assez naïves; le fond n'en est pas moins solide. Cet exposé clair, exact, très simple, très pratique de la foi et de la morale catholiques feront plus de bien à certains esprits que de longues controverses ou de subtiles dissertations. Le cardinal-archevêque de Toulouse en bénissant, tout spécialement, ce petit livre, lui donne une recommandation trop haute pour que nous cherchions à y rien ajouter.

J. DE ROCHAY.

LES DERNIÈRES PUBLICATIONS DU CARDINAL PITRA

L'éminent bibliothécaire de la sainte Église romaine vient d'ajouter, dans l'espace d'une année, deux beaux volumes aux grands recueils dont il poursuit la publication : le cinquième des *Analecta sacra*, et le deuxième des *Analecta novissima*. Nous avons exposé ici même, dans la livraison de juillet 1886, l'ensemble des travaux du vaillant cardinal, dont l'Europe savante admire la science et la puissance de travail. Nous n'y reviendrons pas, nous bornant à faire connaître ces deux derniers volumes. Il est utile que les catholiques instruits soient mis au courant des grands travaux qui s'exécutent au sein de l'Église, et qui sont comme les sources et les réservoirs où l'on va puiser pour l'exposition ou la défense de la vérité catholique.

La longue et laborieuse vie du cardinal Pitra a été consacrée principalement à rechercher et à publier les œuvres des Pères et des écrivains ecclésiastiques, échappées jusqu'à lui aux investigations des savants. Plus tard, quand sa course glorieuse sera achevée, et qu'il aura mis la dernière main à rassembler, à disposer, à expliquer ses riches glanures, dont un bon nombre sont de véritables gerbes, on pourra faire le compte de tous les services qu'il aura rendus à la Patrologie, c'est-à-dire à la vérité catholique. Mais en cherchant les inédits avec une ardeur que ni les fatigues, ni l'âge, ni les épreuves n'ont pu attiédir, il s'est souvenu des défauts et des imperfections qui déparent nos éditions des Pères, même les meilleures, et il a réuni, avec la patience d'un savant et le respect que l'on doit aux monuments de la tradition, des éléments nouveaux qui serviront à faire, dans l'avenir, des Pères et des écrivains ecclésiastiques, des éditions d'une fidélité irréprochable et d'une correction parfaite.

Que n'ont pas fait les érudits depuis quatre cents ans pour constituer le texte des classiques? « Nos meilleurs écrivains, dit le savant cardinal dans la préface du cinquième volume des *Analecta*, dont nous allons parler, sont loin d'avoir subi cette épreuve. Combien d'anciens textes en sont restés à l'édition princeps. » Les meilleures éditions ont été closes à une époque où les moyens critiques, depuis si nombreux et si utiles, étaient inconnus ou à peine ébauchés. « On a repris, continue l'éminent auteur avec la finesse d'observation d'un vrai savant chrétien, la plupart des grandes éditions des Pères. Est-ce toujours à leur avantage? Les anciens éditeurs étaient des théologiens, les nouveaux sont des philologues. Les uns avaient le criterium de la doctrine, les autres écartent tout enseignement doctrinal. On faisait grand cas du flair savant qui discerne les époques, les écoles et les opinions successives du même auteur; aujourd'hui, tout est fait quand les manuscrits sont apparentés, et que les pages reposent sur des pilotis de variantes émaillées de signes algébriques. » Voilà bien le procédé des savants allemands, qui ont entrepris, depuis quelques années, de nouvelles éditions des Pères et des écrivains ecclésiastiques des premiers siècles et du moyen âge.

Voilà pourquoi dans ce volume l'éminent auteur n'a pas hésité à multiplier les variantes, qui peuvent changer la face des textes reçus, et à signaler des manuscrits importants inconnus ou négligés à tort des éditeurs précédents.

I

Le cinquième volume des *Analecta sacra* comprend deux parties : les œuvres inédites des Pères ou des écrivains de l'Église, qui remplissent la première moitié, et les inédits classiques, qui forment la seconde, et qui ont fait modifier un peu le titre, dès lors ainsi exprimé : *Analecta sacra et classica.*

Le volume s'ouvre par des fragments inédits de saint Athanase. Ses excellents commentaires sur les psaumes sont augmentés d'une vingtaine de pages, qui comprennent dix-huit psaumes. Elles sont suivies de cinq ou six pages sur Job, qui nous apprennent, contrairement au sentiment de Montfaucon, que cet illustre et savant Père de l'Église avait commenté le merveilleux livre du patriarche de l'Idumée.

Nous lisons ensuite un commentaire sur le symbole de saint Athanase, par le *bienheureux Euphronius*, inconnu jusqu'ici, mais grave et fort ancien. Le savant cardinal incline à le croire de la première moitié du cinquième siècle.

Après divers fragments des commentaires de *Macarius Magnes* sur l'Ancien Testament, nous nous retrouvons à Alexandrie avec saint Cyrille, dont le grand ouvrage, le *Trésor*, presque entièrement perdu, rentre en possession de sept passages importants, qui doivent prendre place dans la Patrologie grecque, à la suite de leurs aînés. Ils sont suivis de variantes nombreuses tirées, comme les passages dont nous venons de parler, d'un manuscrit de Gênes, non consulté jusqu'ici, et dont le futur éditeur de l'illustre patriarche d'Alexandrie devra tenir compte.

Le même manuscrit a fourni au savant cardinal deux précieux fragments et d'importantes variantes des œuvres de saint Sérapion, évêque de Thmuis, ami de saint Athanase et de saint Antoine, et dont saint Jérôme admirait le savoir et l'élégance. Grâce à lui encore, le sagace éditeur a pu restituer quelques pages du remarquable ouvrage de Titus, évêque de Bostra, contre les Manichéens, non moins loué par saint Jérôme que saint Sérapion. Au siècle suivant, un des successeurs de Titus, Antipater de Bostra, combattit les Origenistes, dont les erreurs avaient pénétré en Arabie. Le présent volume des *Analecta* donne de lui quelques fragments et des variantes.

L'histoire de la lutte contre les Manichéens, au sixième siècle, est enrichie de quelques passages grecs de Zacharias qui, d'avocat, devint évêque de Mitylène. Le cardinal assure que les arguments publiés par Maï et attribués par lui à un Paul de Perse, sont de Zacharias, et il en donne des leçons nouvelles.

C'est ensuite un fragment d'un sermon de Severianus de Gabala contre les hérétiques, et deux autres d'une lettre perdue de saint Epiphane sur la Trinité.

Mais une des richesses de ce volume, c'est le contingent considérable que lui fournit saint Basile le Grand, dont une seule page nouvelle est propre à provoquer l'admiration. Or, le cardinal Pitra nous donne de lui le commentaire inédit de vingt psaumes, alors que les Bénédictins, éditeurs des œuvres de ce Père, déclaraient qu'il n'y avait d'authentique que le commentaire des treize premiers. Il faut y ajouter quelques fragments ascétiques et des canons

pénitentiels à l'usage des monastères de religieuses. Signalons enfin un morceau de sainte Pacôme, dont ne peut se passer le texte déjà publié, et soixante et un articles de sa Règle.

Telle est la moisson faite par l'éminent cardinal chez les Pères grecs. Celle que les Latins lui ont fournie n'est pas moins considérable.

Nous trouvons d'abord quarante-neuf sentences, très courtes, d'Osius de Cordoue.

Une découverte importante, c'est l'itinéraire que suivit, dans la Terre-Sainte, un pèlerin nommé Virgile, tout à fait inconnu par ailleurs, et que le savant cardinal estime du commencement du cinquième siècle. Il est donc peu postérieur au pèlerinage récemment publié et très remarquable de la noble et pieuse Sylvia, vers 380. Il est court, mais précieux pour la topographie, l'archéologie et même l'histoire, car il marque, en peu de mots, les distances, les principales traditions et les monuments des lieux qu'il visite. L'histoire des pèlerinages aux Lieux Saints, durant les premiers siècles, s'enrichit d'un document considérable qui prend place à la suite de l'itinéraire de Bordeaux et de celui de Sylvia, quoique cependant moins important. Il a déjà paru dans l'*Orient latin* de M. Riant.

Après un petit poème attribué à saint Ambroise, *De la nature des choses*, nous trouvons les commentaires qu'un Moïse de Grèce fit sur les prologues de saint Jérôme; ce travail, adressé à un prêtre breton nommé Paganus, et qui ne manque pas d'intérêt, est du septième ou du huitième siècle. On savait que l'évêque breton Fastidius, de la même époque environ, avait écrit une lettre qui nous a été conservée. Le cardinal Pitra donne, du même auteur, une lettre nouvelle, qui est une vive exhortation à la piété chrétienne.

Vallarsi avait attribué à saint Jérôme l'écrit d'un anonyme, que le savant cardinal estime antérieur au concile de Nicée, ce qui lui donne bien plus d'importance. Cet écrit a été publié dans le *spicilegium Solesmense;* le présent volume complète l'œuvre, en donnant de nombreuses et importantes variantes.

On se rappelle la découverte récente du manuscrit d'Arezzo, dont les érudits se sont occupés, et qui renferme un traité : *De mysteriis*, de saint Hilaire, et trois hymnes du même Père. Le cardinal Pitra a découvert à son tour et publie un petit poème acrostiche en vingt-quatre strophes du saint docteur de Poitiers. Il

expose à cette occasion ses conjectures, dont la valeur ne manquera pas d'être appréciée, sur le traité *De mysteriis*, publié récemment par M. Gamurrini. Il donne aussi quelques explications, qui touchent à l'histoire littéraire, sur la publication faite par lui dans le *spicilegium Solesmense*, d'un commentaire de quelques épîtres de saint Paul, qu'il avait attribué à saint Hilaire, et qui est de Théodore de Mopsueste.

Mais la perle du nouveau volume des *Analecta*, c'est un traité inédit de saint Augustin, intitulé *Liber testimoniorum fidei contra Donatistas*, et qui remplit onze grandes pages. Le saint docteur procède par demande et par réponse. Ce traité, dont on regrettait vivement la perte, est le premier écrit de l'évêque d'Hippone contre les Donatistes qu'il combattit toute sa vie avec tant d'ardeur, de persévérance et de succès. Son importance au point de vue dogmatique et littéraire est considérable.

Le cardinal revient à Victor, évêque de Capoue, au sixième siècle, et à Jean, diacre de l'Église romaine, pour compléter ce qu'il en avait publié dans le *spicilegium Solesmense*. Les compilations ou *chaînes* formées par ces auteurs avec les extraits des commentaires des Pères sur les saintes Écritures offrent un intérêt tout particulier, parce qu'ayant souvent puisé dans les manuscrits des Pères eux-mêmes, on peut voir quelles étaient les richesses littéraires de l'évêque de Capoue au sixième siècle, et celles du diacre romain au neuvième. De plus, ces extraits, faits sur des manuscrits contemporains des Pères, mériteraient, quant au texte, la plus grande confiance, si les copies en avaient été faites avec plus de soin. Le diacre Jean fournit plusieurs passages inédits de saint Augustin sur l'Heptateuque.

Enfin, nous voyons figurer dans les *Analecta* les œuvres de trois poètes chrétiens : Juvencus, Fultonia Proba et Dracontius.

Juvencus est le premier poète baptisé qui, lorsque la paix eut été rendue à l'Église, ait essayé de chanter sur la lyre antique la merveilleuse histoire de l'Ancien Testament et les splendeurs de l'Évangile. Aux œuvres de ce poète déjà publiées, le cardinal Pitra ajoute à peu près tout le livre des Juges, soit plus de vingt pages, et une partie du Lévitique, par laquelle est complétée celle que le *Spicilegium Solesmense* avait déjà publiée.

On sait que Julien l'Apostat, voulant priver les chrétiens des ressources qu'ils puisaient dans les chefs-d'œuvre de la littérature

antique pour l'exposition et la défense de la vérité chrétienne, leur en avait interdit la lecture et l'enseignement. « On dirait, ajoute le cardinal à ce sujet, que le décret de Julien l'Apostat nous interdisant la lecture des auteurs classiques, produisit une explosion d'indignation et de verve, qui donna naissance à la poésie chrétienne. » Les chrétiens se mirent à l'œuvre et tirèrent des livres sacrés, source du seul et vrai merveilleux, des épopées et diverses compositions poétiques non dépourvues de valeur. Pour narguer l'Apostat, on eut l'idée de reproduire la Bible entière à l'aide des vers des plus grands poètes classiques, Homère et Virgile, sans y ajouter un seul mot. Ce sont des femmes qui entreprirent ce tour de force, non sans succès. Fultonia Proba réussit, au prix d'efforts opiniâtres, à exprimer avec les seuls vers de Virgile les principaux passages de l'Ancien et du Nouveau Testament. L'éminent cardinal donne de ce travail des variantes très importantes, en indiquant les passages correspondants de la Patrologie latine. Au reste, Fultonia Proba n'était pas la seule à s'essayer à ce labeur. L'impératrice Eudoxie, femme de Théodose II, entreprit de reproduire les endroits les plus intéressants de la Bible, depuis la Genèse jusqu'à l'Ascension du Sauveur, en n'employant que les vers de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*. C'est à Jérusalem, comme nous l'apprend Moïse de Grèce, dans les fragments publiés par le cardinal Pitra, que l'impératrice, s'entourant d'hommes distingués et très versés dans la littérature homérique, fit ce curieux et patient travail.

Dracontius, qui avait mis en vers plusieurs livres de la Bible, avait été publié sur un manuscrit unique et criblé de fautes, si bien que l'éditeur avait dû déployer une sagacité rare, mais pas toujours heureuse, pour donner un texte acceptable. Le cardinal a trouvé un second manuscrit et publié des variantes précieuses, à l'aide desquelles l'œuvre de Dracontius pourra reprendre à peu près la forme qu'elle avait en sortant des mains de son auteur.

Voilà, en quelques mots rapides et bien incomplets, les fruits des recherches entreprises par l'éminent cardinal dans le champ de la littérature patristique, et renfermés dans ce cinquième volume de ces *Analecta sacra*.

II

La seconde moitié du volume est presque entièrement remplie par les œuvres de Proclus, philosophe néoplatonicien.

Dans sa préface, le savant et spirituel cardinal raconte avec une pointe charmante d'ironie l'engouement dont Victor Cousin s'était laissé prendre, au début de sa carrière, pour la philosophie de Proclus, qui devint sa philosophie. Ce néoplatonicien du cinquième siècle, qui avait dirigé l'école philosophique d'Athènes, et qu'animait une aversion profonde pour le christianisme, avait composé un grand nombre d'ouvrages, parmi lesquels beaucoup de commentaires, la plupart aujourd'hui perdus, des traités philosophiques de Platon. Bien que quelques-uns de ces ouvrages eussent été publiés au seizième et au dix-septième siècle, Proclus était peu connu avant 1820, époque où Cousin et Creuser publiaient presque simultanément quelques-unes de ces œuvres inédites. Le cardinal Maï donna au public, quelques années plus tard, divers fragments du philosophe grec, et annonça un manuscrit de Proclus, qu'il se réservait de publier en son temps. La mort le prévint. Les érudits cherchèrent vainement le précieux manuscrit annoncé, dans la bibliothèque du Vatican, sans avoir le bonheur de le trouver. A la suite de minitieuses recherches, le cardinal Pitra mit la main sur le manuscrit tant désiré. Mais, déception! il était tellement avarié que la lecture en était devenue impossible. La fortune vient souvent au secours de la patience des érudits. La découverte d'une copie de ce manuscrit permettait d'en rétablir à peu près le texte. Il était imprimé à peu près en entier, quand la copie si heureusement trouvée parut en Allemagne parmi les *Anecdota* de Schöll, accompagnée de nombreuses et savantes notes. Cette publication ne pouvait empêcher celle de l'éminent cardinal, qui avait à sa disposition le manuscrit du Vatican signalé par Maï, et avec lequel il a pu donner des variantes importantes pour la correction du texte.

Le manuscrit de Rome doit être rapproché d'un autre manuscrit de Proclus, conservé à la bibliothèque Laurentienne de Florence, et qui contient l'apologie d'Homère. Ils sont si semblables, qu'ils sont à coup sûr sortis de la même officine de calligraphie, et l'on peut juger à plusieurs indices qu'ils étaient autrefois réunis ensemble.

Après avoir fait l'historique du premier, et montré par quelles péripéties il avait passé, le cardinal Pitra donne, dans ses prolégomènes, une analyse détaillée de l'apologie d'Homère pour en rapprocher la doctrine de celle du manuscrit de Rome, dont il publie le texte : cette analyse ajoute une page intéressante à l'histoire des efforts tentés par les néoplatoniciens pour réhabiliter le

vieux paganisme décrépi et honteux de lui-même. L'éminent cardinal caractérise ainsi Proclus et sa philosophie : « Comme ailleurs, il est ici polixe, confus, illogique, crédule, souvent fasciné par une sorte de vertige dans sa confiance aux oracles, à l'astrologie, aux rêves prétendus des Chaldéens et des Égyptiens, aux apocryphes d'Orphée, aux rapsodies d'Homère, enfin aux combinaisons des horoscopes les plus fantastiques. Le témoignage de ce dernier philosophe, rapproché des superstitions sérieusement admises par Pline l'Ancien, montre à quel état mental le paganisme avait conduit les intelligences même supérieures. »

Le manuscrit de Rome renferme le commentaire de Proclus sur une fable racontée dans *la République* de Platon. « Er, fils d'Armonius, originaire de la Pamphylie, est un soldat mort en combattant, déposé sur un bûcher, et après douze jours ressuscité et renvoyé par les dieux sur la terre pour raconter ce qu'il a vu. » C'est un nouveau thème qui permet à Proclus de donner une longue et obscure exposition de sa doctrine. Le savant cardinal n'a pas reculé devant la tâche, quelque difficile et laborieuse qu'elle fût, d'en faire une analyse détaillée et complète. C'est un vrai service qu'il rend aux esprits curieux qui voudraient se rendre compte du fond de cette élucubration et des idées des néoplatoniciens du cinquième siècle. Après cette exposition, dont la lecture inspire une profonde pitié pour les esprits élevés qui se repaissaient de tant d'absurdités, il conclut par ces graves paroles : « Et voilà donc ce qu'en dernier lieu nous enseignent et le divin Platon dont on célébrait la fête comme pour la naissance d'un dieu, et *Proclus Diadochus Platonicus*, le successeur par excellence de Platon, *le pontife du monde et le prêtre de tous les mystères*. Et l'on a peine à soupçonner jusqu'à quelle profondeur ces futilités malsaines avaient pénétré dans l'ancien monde, et ce qu'il a fallu de labeur au christianisme pour les déraciner et les extirper. » Les mots soulignés sont de Victor Cousin. Tant il est vrai qu'il est facile de tomber dans le ridicule et l'absurde, sans s'en douter le moins du monde, quand on s'écarte du christianisme. On a dit avec beaucoup de raison et de profondeur, que le christianisme seul avait révélé et fait connaître le paganisme. Sans la lumière du premier, jamais celui-ci n'aurait été connu et apprécié comme il doit l'être. L'œuvre de Proclus nouvellement mise au jour est une preuve nouvelle de la justesse de cette pensée.

Ajoutons enfin que le texte grec de Proclus est accompagné de résumés et de notes qui expliquent toutes les difficultés que le lecteur ne peut manquer de rencontrer dans un ouvrage de cette nature.

Malgré ces efforts, le savant cardinal n'a pu donner une analyse suivie de la *Melissa* de Proclus, ou commentaire du chant des Muses dans le huitième livre de *la République* de Platon, les lacunes étant trop considérables et trop nombreuses. Il a dû se borner à publier les parties conservées par la copie qu'en fit Holstenius. Il les fait suivre de quelques fragments du même philosophe.

Il donne ensuite soixante-douze pages de variantes tirées du manuscrit de Florence, du manuscrit de Rome et de la copie de celui-ci faite très imparfaitement par Holstenius, ce qui a fait naître les nombreuses conjectures de l'éditeur allemand. Le cardinal a étudié à fond et dans toutes ses particularités le manuscrit de Florence, le seul qui subsiste d'une œuvre importante de Proclus, et qui a besoin d'être réédité. Il a placé en tête de chaque chapitre un résumé latin du sujet qui y est traité. Digne successeur, dans la charge de bibliothécaire de l'Église romaine, d'Holstenius, d'Allatius et d'Angelo Maï, qui se préoccupèrent si vivement du manuscrit romain de Proclus, il a voulu réunir tous les éléments d'une édition aussi parfaite que possible des œuvres de ce néoplatonicien dans l'état actuel des manuscrits connus. Il encourage vivement les érudits à entreprendre cette édition, et par suite une édition nouvelle de *la République* de Platon, ornée de ces nouveaux commentaires.

On trouve ensuite dans ce volume des fragments inédits portant les noms d'Orphée, de Hermes, d'Harpocration, du roi Nicepso, de la philosophie chaldéenne. Ces œuvres malsaines, comme le prouvent d'autres ouvrages du même genre, récemment publiés, firent longtemps la pâture des curiosités byzantines.

On voit encore, sous la désignation de *Persica*, plusieurs morceaux curieux, qui renferment assurément des citations d'auteurs anciens, dont une fait connaître un épisode relatif aux rois mages.

Enfin, nous lisons deux auteurs inconnus, le rhéteur Romanus et Lachorus, commentateur du rhéteur Hermogenes, dont les fragments ne manquent pas d'intérêt.

A la fin de son beau volume, le cardinal a jugé utile de réimprimer le premier chapitre de la quatrième partie du manuscrit de Flo-

rence, publié dans la traduction latine au seizième siècle, par un savant romain, Raphaël Mambla, mais dont il n'existe peut-être plus qu'un seul exemplaire connu, conservé à Venise. C'est un commentaire sur les vertus morales et civiles, sur les parties et les facultés de l'âme. Il comprend douze pages in-4° de fine impression.

Signalons en finissant les tables précieuses qui couronnent le volume. La table des écrivains cités par Proclus dans le manuscrit de Florence; la table, plus complète que celles qui existent déjà, des auteurs cités par ce philosophe dans *les Commentaires de la République*, qui nous restent de lui; celle des auteurs dont le volume renferme des œuvres inédites; celle des manuscrits qui ont servi à ce grand travail, et l'ordre des matières traitées dans le volume.

Nous ne pouvons omettre de mentionner deux planches du plus haut intérêt pour la paléographie grecque. Elles donnent trois fac-similés, celui du manuscrit de Proclus publié dans ce volume, celui de la copie qu'en firent Holstenius et Allatius, enfin celui d'un autre manuscrit du Vatican, duquel quelques fragments ont été tirés. Le savant cardinal fait la description détaillée, et à divers points de vue, fort curieuse de ces trois manuscrits. A propos du troisième, voici l'importante observation qu'il ajoute : « Ce qu'il y a de plus extraordinaire dans ce manuscrit, c'est qu'il est formé tout entier d'un papier de chiffon. La page reproduite dans notre fac-similé le démontre manifestement : les taches d'humidité qui ont pénétré si profondément le tissu, seraient inexplicables sur le parchemin. On voit encore d'ailleurs les linéaments du chiffon, surtout si l'on gratte l'extrémité des pages. Nous serions donc en présence d'un fait inouï, d'un papier de chiffon au huitième siècle, si le monde savant n'avait appris récemment que, parmi les vingt mille papyrus, parchemins et papiers acquis en Égypte par l'archiduc Rodolphe, se trouvaient des fragments de papiers de chiffons datés du septième siècle. Ici nous avons un manuscrit entier de 491 pages, assurément l'unique existant dans les bibliothèques de l'Europe. Il y a tout lieu de croire qu'il provient de l'Égypte. »

Nous finissons par cette citation, assurément fort intéressante, notre compte rendu de ce bon et savant volume.

III

Le second volume des *Analecta novissima* nous introduit au cœur même du moyen âge, et contient des œuvres inédites de quatre grands prédicateurs des douzième, treizième et quatorzième siècles, lesquels furent les prédécesseurs du cardinal Pitra sur le siège de Frascati, l'ancienne Tusculum, ce qui explique le titre de *Tusculana* donné à ce volume. C'est un hommage au bon et fidèle peuple de cette charmante petite ville, qui doit peut-être à ces grands évêques, certainement ses bienfaiteurs, la foi et les vertus chrétiennes qui la distinguent si heureusement aujourd'hui. Ces quatre prédicateurs, devenus évêques de Frascati et cardinaux, sont : Odon d'Ourscamp, Jacques de Vitry, Odon de Chateauroux et Bertrand de la Tour.

L'éminent cardinal caractérise en quelques mots leurs sermons, qui sont d'abord on ne peut plus impersonnels, car on n'y découvre aucune allusion à l'histoire générale ou locale, aux mœurs particulières de l'époque, aux diverses classes de la société. Ils pourraient, presque sans exception, être prêchés à tous les auditoires, sous toutes les latitudes et à toutes les époques. Ce sont des vérités dogmatiques ou morales, traitées en elles-mêmes, dans le cabinet de travail, sans préoccupation de l'effet à produire sur l'auditoire, ni des moyens de l'ébranler. « C'est qu'au fond l'éducation générale au moyen âge était peu variée, et le niveau des esprits plus uniforme et plus élevé qu'on ne le pense. Des divisions scolastiques, assez subtiles pour fatiguer aujourd'hui nos plus grands clercs, piquaient alors la curiosité et la tenaient en éveil. Combien d'ingénieux abus de symbolisme, qui pourraient embarrasser un archéologue, étaient un jeu pour les bonnes femmes d'alors! »

De plus, tous ces sermons sont en latin. Ne furent-ils pas composés dans cette langue, mais peut-être traduits par le prédicateur dans l'idiome vulgaire? L'éminent éditeur ne le pense pas. Sans doute, dès le douzième siècle, la chaire avait déjà admis les langues vulgaires. Au neuvième siècle même, un concile de Mayence n'avait-il pas prescrit, l'an 813, des instructions en langue vulgaire? Il est vrai qu'il s'agissait des populations germaines. Aux douzième et treizième siècles, « nous croyons, ajoute le cardinal, que le latin était une langue vivante, non réservée aux clercs, d'autant plus accessible au public qu'alors les idiomes vulgaires naissants s'écar-

taient peu de leur source commune. En Italie surtout, et sous l'horizon du Latium, qui pouvait ignorer la vraie langue romaine? » C'était la langue de l'Église, et qui était en usage pour la rédaction des actes les plus solennels de la vie chrétienne.

Odon ou Eude d'Ourscamp était peu connu jusqu'à nos jours; Migne n'a pas une ligne de lui, et l'*histoire littéraire* des Bénédictins ne le nomme même pas, pas plus que Gams dans sa *Series episcoporum*. Ses œuvres font connaître suffisamment sa vie et le placent dans le cadre qui lui convient. Il quitta son canonicat de Notre-Dame de Paris et sa chaire de professeur à l'Université, pour embrasser la vie religieuse dans l'abbaye d'Ourscamp, de l'ordre de Cîteaux. Il en devint abbé peu après, et la renommée de son savoir, de son éloquence et de sa sainteté se répandit jusqu'en Angleterre, où l'illustre martyr saint Thomas correspondait avec lui, et à Rome, où le grand pape Alexandre III, qui connaissait son mérite, l'appela et le contraignit de venir malgré la résistance de sa modestie. Il fut créé cardinal et chargé de l'évêché de Frascati. Ce fut pour peu de temps, car la mort l'enleva promptement. A cette occasion, le savant cardinal ajoute quelques noms à la liste des évêques de cette ville.

Le cardinal Pitra publie de son prédécesseur du douzième siècle trois lettres, dont les deux premières sont adressées au pape Alexandre III, et la troisième à saint Thomas Becket, ce qui lui fournit l'occasion de signaler quelques omissions des nouveaux éditeurs des *Regesta* de Jaffé, comme il l'avait déjà fait dans son volume sur les *Lettres des papes*. Il publie à la suite un sermon sur la charité.

Mais la plus importante pièce que l'on trouve ici, ce sont les *Quæstiones* d'Odon d'Ourscamp, lesquelles, au nombre de trois cent trente quatre, sont comme le programme de la plupart des questions traitées dans les chaires des universités au douzième siècle, et dont un assez grand nombre, dans l'écrit qui nous occupe, n'ont pas beaucoup d'importance, dont quelques-unes même sont oiseuses. Elles occupent près de deux cents pages du volume.

Elles ont cependant un grand intérêt, parce qu'elles jettent un peu de lumière sur un point resté obscur, la physionomie et la vie intérieures des universités du moyen âge. Les documents à cet égard sont très rares. Grâce aux *Questions* d'Odon d'Ourscamp, « une école est ouverte devant nous. Le maître est dans sa chaire, provoque les objections et y répond. Les objections se croisent,

nombreuses, subtiles, parfois acérées. Un disciple très intelligent enregistre la séance soigneusement, se mêle à la discussion et fait ses réserves ». Après avoir signalé l'incroyable mélange des sujets traités dans ces conférences, où le désordre n'est pas assurément l'effet de l'art, mais bien peut-être de la volonté, l'éminent éditeur ajoute : « Mais ce qui étonnera, et ce qui éclate à chaque page, c'est la liberté absolue, presque audacieuse, d'aborder tous les sujets les plus épineux du dogme, de la théologie, de la métaphysique. On ne tarit pas sur la Trinité, l'Incarnation, la prédestination, le libre-arbitre, le péché originel, les sacrements d'Eucharistie et de pénitence », et de beaucoup d'autres non moins ardus. « Qu'on cesse donc de déclamer sur la captivité des esprits au moyen âge, et la servitude de ces nobles et puissantes écoles, magnifique gymnastique des intelligences. »

Mais qu'on se rassure, l'autorité modérait la liberté et la maintenait dans des limites qu'elle ne peut pas franchir sans péril. Le mot *auctoritas*, un texte de l'Écriture expliqué par les Pères, occupe une large place et revient très fréquemment. On voit là en œuvre le rôle de la fameuse glose de Walafrid Strabon. Il est curieux de voir les auteurs que le maître appelle à son aide au cours de la discussion. Ce sont, avec Aristote, les décrétales des papes et les conciles, la plupart des Pères de l'Église, grecs et latins, et des écrivains ecclésiastiques, et même la *Clef* de Méliton. « Nous demandons, ajoute le savant cardinal, si un bon clerc, nourri de cette substance, ferait aujourd'hui médiocre figure. »

La méthode suivie dans cette discussion, qui est antérieure d'un siècle environ à la *Somme* de saint Thomas, est fort intéressante à étudier. La terminalogie scolastique, dont l'École fut toute hérissée plus tard, n'a pas encore fait son apparition ; les procédés sont plus simples. On commence généralement par les objections, comme dans saint Thomas; puis, le maître, *magister*, donne le solution, qu'il appuie de l'*autorité*. Ainsi on peut, dans cette rédaction de conférences ou de cours, distinguer assez souvent la part des écoliers qui formulent les difficultés avec la plus grande liberté, et presque toujours avec beaucoup d'intelligence et de logique, et la part du maître, qui les laisse se produire et les résout ensuite avec netteté et autorité. Or, quel était le maître dont il est parlé dans ces *Questiones?* Le savant éditeur incline à croire que c'était Odon d'Ourscouy lui-même. Passons à Jacques de Vitry.

Par la grande part qu'il prit aux croisades, par les hautes fonctions dont il fut chargé, par le nombre et l'importance de ses écrits, par son éloquence enfin, Jacques de Vitry a sa place marquée dans l'histoire de la première moitié du treizième siècle, et sa vie est connue de tout le monde.

C'est surtout comme orateur qu'il est considéré ici. Devenu cardinal et évêque de Frascati, il conçut la pensée de former avec ses sermons une sorte d'encyclopédie de la prédication, comme on dirait aujourd'hui. « Il partagea son œuvre en deux parties, l'une pour l'enseignement général du peuple; l'autre destinée spécialement à chaque classe des fidèles. »

La première partie, qui se composait des sermons adaptés aux cinq divisions de l'année liturgique, a été seule publiée, imparfaitement d'ailleurs, et très incorrectement.

Les sermons de la seconde partie devaient offrir un intérêt bien plus vif que ceux de la première, à cause de l'auditoire auquel ils s'adressaient. L'éminent cardinal en a dressé la liste avec les titres et les textes de l'Ecriture dont ils sont le développement. La simple lecture de ce catalogue est fort intéressante. On y voit défiler toutes les classes de la société chrétienne, depuis les prélats et les grands seigneurs jusqu'aux plus humbles artisans, ainsi que les situations diverses où les chrétiens peuvent se trouver dans ce monde agité de tant de passions et d'intérêts, affligé de tant d'épreuves et de calamités, édifié et consolé par tant d'œuvres de piété et de dévouement. Or, toute cette partie des sermons de Jacques de Vitry est restée inédite.

Ces sermons ne méritaient pas cet oubli. Bien qu'il appartienne au treizième siècle, Jacques de Vitry échappe à la scolastique; il procède de saint Bernard, son auteur favori. « Il reste tout entier de la grande école littéraire du douzième siècle. » Il a lu les classiques anciens qu'il cite fréquemment, presque toujours avec bonheur, et dont il imite les procédés, comme l'exorde insinuant, ou destiné à éveiller et à saisir l'attention de l'auditoire. Ce qui caractérise plus spécialement encore les sermons de Jacques de Vitry, c'est l'usage des exemples en chaire. Ce fut là son triomphe et peut-être la principale cause de sa popularité. La liste des auteurs qu'il cite au cours de ses sermons comprend la plupart des classiques, des Pères de l'Église, des écrivains ecclésiastiques et des hagiographes.

Le savant éditeur publie intégralement, ou par larges fragments,

vingt-trois sermons, adressés à diverses classes d'auditeurs, soit une centaine de pages. C'est assez pour en faire apprécier la valeur.

Ces sermons sont nourris d'Écriture sainte et de citations diverses. On y trouve des traits piquants, comme celui des prélats qui confient des milliers d'âmes à de tout jeunes neveux auxquels ils ne confieraient pas trois fruits de peur qu'ils ne fussent mangés. Jacques de Vitry fait éclater une grande vigueur et parfois une véritable éloquence dans ses sermons aux dignitaires de l'Église. Aux écoliers il dit : « Toute science doit conduire à la connaissance du Christ, qui est la fin de toute science et de tous nos travaux. » Il compare ceux qui lisent beaucoup sans réfléchir au crible que l'on tenterait vainement de remplir d'eau. Là tout est plein de conseils pratiques, frappés au coin du bon sens et de l'expérience, et dont les jeunes gens d'aujourd'hui auraient encore plus besoin que ceux du treizième siècle. Il y a aussi la part des maîtres, qui n'est pas moins curieuse. Que de belles pensées sur l'étude des sciences que l'on enseignait dans les universités !

Les sermons aux moines et aux religieuses sont pleins de traits saisissants. « Si vos amis, leur dit-il, pleurent et se plaignent de vous voir quitter le monde pour embrasser la vie religieuse, dites-leur, pour les consoler : si vous m'aimiez, vous vous réjouiriez, car je vais à mon Père. » Il y a, dit-il encore, des misérables et des sots qui, plongés dans les douceurs de la paresse, prétendent qu'il ne faut point étudier, mais qu'il est plus sûr pour les Frères de rester dans l'humble simplicité, parce que la science enfle, et que la connaissance approfondie des lettres fait perdre la tête. C'étaient sans doute les prédicateurs qui prétendaient parler de l'abondance du cœur avec la simplicité évangélique. On sait ce que cela vaut, sans l'étude.

Les sermons aux juges et aux avocats, aux ordres militaires et aux croisés, aux marchands et aux banquiers, aux agriculteurs, aux vignerons et aux ouvriers, aux artisans et aux mariniers abondent en excellents conseils, revêtus d'une forme vive et piquante, en même temps qu'ils font voir la part et l'influence de la religion dans ces diverses professions.

A la suite de ces sermons, le cardinal a eu la bonne pensée de publier un recueil, tiré d'un manuscrit du Vatican, des exemples cités en chaire par Jacques de Vitry, et composé sans doute pour l'usage de prédicateurs.

IV

Peu de personnages occupent, au treizième siècle, une place plus large, et mènent une vie plus mouvementée et plus occupée qu'Odon de Chateauroux. Maître à l'Université de Paris, il commente presque toute l'Écriture; chanoine et chancelier de la cathédrale, il se fait une réputation dans la chaire, gagne la confiance de saint Louis et celle d'Innocent IV, qui le charge de diverses légations et lui ouvre la porte du sacré Collège, en le nommant à l'évêché de Frascati, qu'il occupa pendant trente ans. Il assiste au premier concile général de Lyon, et reçoit en qualité de légat du Saint-Siège la mission et les pleins pouvoirs nécessaires pour préparer la première croisade de saint Louis, et enlever tous les obstacles qui devaient s'y opposer, ce qui constituait une œuvre immense. La croisade prête à partir, Odon en est nommé le chef spirituel, en qualité de légat, avec pleins pouvoirs sur les croisés et tous les chrétiens d'Orient. Il entre à Damiette à la tête des vainqueurs, accompagne l'armée dont il partage les malheurs, et va rejoindre, à Saint-Jean d'Arc, le saint roi, auquel il a la triste mission d'annoncer la mort de Blanche de Castille. De retour en Europe, il dirige les affaires les plus importantes et les plus épineuses jusqu'à sa mort, en 1273. Il assista à quatre conclaves et apposa sa signature à quatre-vingt-sept bulles.

Après avoir esquissé à grands traits cette vie si pleine et si laborieuse, à l'aide des manuscrits qu'il avait à sa disposition et des registres des papes, le cardinal Pitra recherche les collections des sermons d'Odon de Chateauroux, sermons si nombreux, ajoute-t-il, que les lecteurs auront, comme nous, peine à concevoir comment, dans une vie si encombrée, le même homme a pu accomplir une tâche aussi laborieuse. Cette patiente recherche, que l'on pourra continuer quand d'autres manuscrits auront été dépouillés, amène à penser que l'infatigable évêque tusculan du treizième siècle composa bien de quinze cents à deux mille sermons, dont un bon nombre ont un véritable intérêt historique. Comment se fait-il que cette œuvre homélitique, à laquelle nulle autre n'est comparable, soit restée entièrement inédite? Une si énorme quantité de sermons, composés par un homme si occupé ailleurs, ne permet pas de chercher long-

temps une explication. Ils sont sans doute graves et remplis de citations de l'Écriture, mais généralement très froids et parfois passablement ennuyeux. Odon de Chateauroux est loin de Jacques de Vitry; il n'a ni sa connaissance des anciens et des Pères de l'Église, ni ses heureux et parfois éloquents commentaires de l'Écriture. Il paraît n'avoir puisé que dans la *Glose* de Walafrid Strabon et dans les concordances de la sainte Écriture; de l'un à l'autre, le déclin est évident, bien qu'ils soient à peu près contemporains; ils appartiennent à des écoles différentes.

Le cardinal publie d'Odon de Chateauroux, en totalité ou en partie, une trentaine de sermons du propre du temps, et environ autant du propre des saints. Ceux qui ont un intérêt historique ont été choisis de préférence. Tous donnent une idée assez complète de la grande œuvre de ce célèbre évêque de Frascati. Chaque série de sermons est précédée de la table, de leurs titres et des textes de l'Écriture, dont ils sont le commentaire oratoire, et qui s'élèvent à plus de sept cent cinquante.

Le quatrième évêque de Frascati, dont s'occupe le présent volume, c'est Bertrand de la Tour, qui occupa ce siège de 1322 à 1327. Nous sommes bien loin de Jacques de Vitry, et même d'Odon de Chateauroux. La décadence prépare le grand schisme, et semble y entraîner tout à sa suite. C'est la triste époque des démêlés de Jean XXII et de Louis de Bavière; de la lutte, ou pour mieux dire de la révolte d'une partie considérable des enfants de saint François contre le Saint-Siège; c'est le moment qui vit éclore, formulés par les fortes têtes de ce parti, les funestes principes qui seront appliqués à Pise, à Constance et à Bâle, et qui, en définitive, n'ont reçu leur coup de mort que du concile du Vatican.

Bertrand de la Tour appartenait à l'ordre des Frères Mineurs, dont nous venons de dire les divisions, et qu'entraînait, nul ne pouvait le nier, une rapide décadence. Trop livrés à l'action extérieure, et comptant trop sur la puissance de l'improvisation, les fils de saint François n'avaient pas toujours pris le temps et la peine de fourbir leur langage, en le retrempant dans l'étude des classiques et des Pères, qui avait donné tant de force à Jacques de Vitry. « La rouille scolastique, dit le cardinal Pitra, assurément, n'empêcha pas les artistes de fleurir, les poètes populaires de se grouper autour de Dante. Mais quant à la prose franciscaine, au temps de Bertrand de la Tour, il suffit de nommer, Duns Scot,

l'un des aigles séraphiques; il suffit de comparer Jacques de Vitry avec son sixième successeur. »

Bertrand de la Tour fut chargé de missions importantes et difficiles par les premiers papes d'Avignon, entre autres celle de pacifier les troubles éclatés dans son ordre, et de réduire à la soumission le trop fameux Michel de Césène. Il échoua, malgré la souplesse de son argumentation, contre l'obstination de son général, qui fut déposé, et il fut chargé lui-même du gouvernement de tout l'ordre séraphique. Ses travaux et ses services lui ouvrirent les portes du sacré Collège, et Jean XXII le nomma évêque de Frascati.

Ces grands et laborieux devoirs ne l'empêchèrent pas de composer de nombreux écrits, dont la valeur ne doit pas se mesurer à la vogue qu'ils acquirent promptement dans toute l'Église, et qui lui valurent le titre plus pompeux que mérité de *Doctor famosus*. Outre un *Commentaire sur les quatre livres des sentences*, une *Somme morale*, des *Conférences* sur diverses matières, l'*Art de diviser les sujets* (*ars dividendi themata*), Bertrand de la Tour écrivit une grande quantité de sermons sur les épîtres et les évangiles du propre du temps (*Doctrinale*), et du propre des Saints (*Historiale*). Les sermons du Carême seuls ont eu jusqu'ici les honneurs de l'impression.

De tant de sermons, le cardinal Pitra ne publie qu'une cinquantaine de pages, suffisantes pour donner une idée du talent et de la manière du *Docteur fameux*, ou plutôt de la décadence de son temps. C'est d'abord l'intéressante préface des sermons, puis la table de tous les sermons du propre du temps, et celle des sermons sur les évangiles de l'Avent à Pâques, d'après les manuscrits du Vatican. Enfin nous trouvons quelques extraits des sermons. Le savant éditeur a voulu surtout fournir des indications et faire connaître les manuscrits pour les futurs auteurs de l'*Histoire littéraire de la France* ou d'autres travaux du même genre.

Selon son habitude, le savant et patient cardinal achève ce volume par des tables d'une grande utilité, l'*index verborum*, indispensable pour un volume où se trouvent beaucoup d'expressions nouvelles ou peu usitées; l'*index rerum*, qui permet de se retrouver promptement et de tirer profit du volume; enfin, l'*index auctorum*, qui rappelle les auteurs dont se sont servi les écrivains

ou les orateurs dont le volume donne les œuvres en totalité ou par fragments.

Ce volume est le complément de tous les travaux, assez nombreux depuis quelques années, composés sur la chaire chrétienne au moyen âge, et il s'impose à tous les futurs auteurs de travaux analogues (1).

Dom Louis Lévêque, O. S. B.

(1) Les vœux du savant auteur de cet article n'ont pas été exaucés : le cardinal Pitra est mort le 9 février, à Rome, épuisé par les longs et importants travaux auxquels il se livrait avec un zèle et une ardeur qui faisaient l'étonnement et l'admiration de tous ceux qui approchaient le grand serviteur de l'Eglise. Nous consacrerons une prochaine étude à la vie et aux publications du cardinal Pitra.

Note de la Direction.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Si l'élection, déjà vieille, du général Boulanger à Paris a pu causer quelque déception à ceux qui en attendaient un résultat immédiat, un changement à vue dans la politique, on peut constater, cependant, qu'elle n'a pas tardé à avoir une influence décisive sur la situation. Sans doute, l'élu de la capitale, que des précautions insolites de police et la foule des curieux et des manifestants attendaient autour du Palais-Bourbon, n'est pas venu, le lendemain du scrutin, faire une entrée triomphante au milieu des vaincus; il n'a pas proclamé, au nom du peuple de Paris, la déchéance du gouvernement; il n'a pas donné lieu à l'émeute de se ruer contre le pouvoir, ni au ministère d'user de violence envers le suffrage universel. Il n'y a eu ni insurrection, ni répression, ni coup d'État, ni guerre civile. A l'agitation électorale, qui n'avait jamais été si grande, a succédé, tout à coup, le calme. Dès le troisième jour, la foule s'est lassée d'attendre le héros qui ne venait pas et le ministère a cessé de craindre un ennemi qui ne se montrait pas.

Cependant les choses ne pouvaient en rester là. Pour n'avoir été suivie d'aucun trouble de rue, d'aucune entreprise ouverte contre la république, l'élection du général Boulanger n'en était pas moins l'expression du mécontentement général, et dans cette protestation de la conscience, chez les uns, des intérêts, chez les autres, il n'y en avait pas moins une menace directe contre le régime. C'était le moment pour M. Floquet de se montrer homme d'État, de conjurer le péril croissant de l'impopularité, de sauver la république autrement qu'en paroles et qu'en promesses. Que fallait-il faire? On ne s'étonnera pas que, dans l'affolement du premier jour, le ministère et ses amis aient songé, tout d'abord, aux moyens violents, aux mesures d'exception. Peut-être le général Boulanger ne s'est-il abstenu de paraître en vainqueur, au Palais-Bourbon, le lendemain du jour où le vote de la capitale l'avait presque créé dictateur, que pour ne pas exaspérer des gens aussi effarés et ne pas donner lieu à des représailles moitié légales, moitié arbitraires, dans lesquelles l'avantage serait resté nécessairement à la force. On avait dit, et rien

n'eût été plus vraisemblable, que, au premier symptôme d'agitation, à la première menace d'un danger, le ministère se réservait de recourir, contre le général Boulanger, aux grandes mesures de salut public. Et que n'eût pas fait la violence avec la peur?

Soit défaillance du héros, au moment d'entrer effectivement dans son rôle de prétendant au pouvoir, soit prudence de conduite, inspirée par les circonstances, le général Boulanger, en se tenant sur la réserve, a ôté tout prétexte à ces mesures exceptionnelles par lesquelles M. Floquet se flattait, sans doute, de montrer sa force et son audace. Par le fait, le député de Paris en lui retirant les occasions de violence, le mettait dans l'embarras. Comment le ministère allait-il se comporter vis-à-vis de cet ennemi déclaré du régime? Quelles mesures allait-on prendre pour empêcher le suffrage universel de se jeter dans les bras du favori qui ne doit sa fortune politique qu'à l'intention hautement exprimée d'en finir avec la Chambre actuelle et avec la Constitution? M. Floquet a cru faire œuvre de grand politique en présentant, pour répondre à la situation, un programme en plusieurs parties où figuraient, à la fois, le scrutin d'arrondissement, inventé pour empêcher les manifestations plébiscitaires en faveur du général Boulanger, la révision constitutionnelle, mise en avant pour ôter à celui-ci tout prétexte d'agitation, enfin, une aggravation du code pénal avec des lois restrictives de la liberté de la presse, de la liberté de réunion, de la liberté électorale.

Pour le chef d'un cabinet radical, c'était un assez étrange programme. Mais périssent les principes plutôt que la république! M. Floquet a commencé par demander aux Chambres le rétablissement du scrutin uninominal. La proposition ne laissait pas que d'être piquante. Le scrutin de liste qu'il s'agissait d'abolir, n'était-il pas, en dernier lieu, l'œuvre du parti républicain lui-même? M. Gambetta ne l'avait-il pas réclamé avec instance comme l'instrument nécessaire de la domination républicaine? Ne l'avait-il pas préconisé comme le mode démocratique par excellence du suffrage universel? Supprimé et rétabli tour à tour, selon les besoins de la cause, cet infortuné scrutin de liste a porté la peine de l'élection du général Boulanger. M. Floquet l'a fait condamner. Tous n'étaient pas convaincus, car pour bon nombre de députés de la gauche, qui n'ont dû leur élection qu'à des coalitions départementales, le scrutin de liste garde des mérites particuliers. Mais puisque ce mode de scrutin était devenu, par un revirement imprévu, l'instrument de la fortune

du général Boulanger, l'intérêt commun du parti obligeait à le changer au plus tôt. Les républicains ne s'en sont pas cachés. Leurs journaux ont été les premiers à dire que si l'on rétablissait le scrutin d'arrondissement, ce n'était pas pour des raisons théoriques, mais uniquement parce que le scrutin de liste paraissait trop favorable aux entreprises césariennes.

En soi, le scrutin d'arrondissement que M. Floquet, par une singulière contradiction avec les principes de son parti, vient de faire rétablir, est certainement préférable à l'autre. Il est plus naturel, plus logique ; il se prête, si tant est qu'il puisse y avoir de la sincérité et de la conscience dans le suffrage universel, à une expression plus sincère des opinions, des sentiments, des vœux des électeurs ; il répond mieux aux intérêts locaux. Il a aussi l'avantage d'écarter les ambitieux, les aventuriers, de tempérer l'agitation électorale en la contenant dans les limites des influences personnelles. On n'eût pas fait un grief à M. Floquet de revenir à un mode plus honnête, plus calme de scrutin, si l'intérêt de la représentation nationale avait été le mobile de ce changement. Dans les circonstances actuelles, ce retour à une ancienne institution avait trop le caractère d'une mesure de représailles contre le scrutin de liste et de défiance vis-à-vis des électeurs, pour être approuvé de ceux qui ne consultent que la raison et le bien public pour préférer, en principe, le scrutin uninominal, c'est-à-dire le vote de l'électeur pour un candidat déterminé, au scrutin de liste, qui est le vote en masse pour une liste de coalition.

De la part des hommes du pouvoir et de leurs amis, ce n'est plus qu'un expédient à l'aide duquel ils espèrent détourner le suffrage universel à leur profit. C'est la peur d'un adversaire, c'est l'intérêt du parti qui leur ont inspiré ce changement de scrutin. Dès lors, ce qui aurait pu être une réforme sage, rationnelle, n'est plus qu'une tactique électorale dont la raison est trop personnelle, trop étroite pour être favorablement comprise du pays. Et si peu susceptible que soit le suffrage universel, il pourrait justement se sentir offensé d'être traité avec si peu d'égards. Tout souverain qu'il est censé être, on ne lui témoigne ici que de la défiance et même du mépris. On lui signifie que les verdicts qu'il a rendus, par le scrutin de liste, et qu'il était appelé à rendre aux prochaines élections générales, déplaisent, inquiètent, irritent même et qu'on en attend d'autres de lui avec le scrutin d'arrondissement, qui permet mieux à

l'action gouvernementale de s'exercer par tous les moyens de pression et de corruption en son pouvoir. C'est le traiter en indigne ou en incapable que de changer le mode de votation uniquement parce qu'on espère de ce changement un autre résultat.

Mais il y a une grande illusion à croire que, dans les circonstances actuelles, la manière de faire rendre les suffrages puisse influer beaucoup sur le caractère du vote. On a voulu évidemment empêcher le grand adversaire du régime, le général Boulanger, de provoquer en sa faveur un ensemble de votes départementaux qui eussent été comme un véritable plébiscite; on le veut davantage encore par le projet qui vient d'être présenté pour l'interdiction des candidatures multiples; mais on n'arrêtera pas par ce moyen le courant d'opinion qui s'est formé, sur le nom de ce soldat de fortune, contre l'ordre de choses, on n'empêchera pas la masse des électeurs de manifester son mécontentement, de faire acte d'opposition à ce régime qui, loin de tenir ses promesses envers le pays, n'a causé à ses partisans eux-mêmes que des déceptions; et s'il plaît au général Boulanger de se porter candidat dans toutes les circonscriptions électorales, au lieu d'être l'élu de quarante ou cinquante départements, il sera l'élu de deux cents arrondissements, et les hommes aujourd'hui au pouvoir n'y auront gagné que de multiplier ses succès et leur échec.

Ce n'est pas le mode de scrutin qu'il eût fallu changer pour modifier les dispositions des électeurs, c'est la politique elle-même du parti républicain. M. Floquet a cru en faire assez en mettant dans son programme la révision de la constitution avec le rétablissement du scrutin uninominal. La révision, c'est ce que le général Boulanger réclame avec la masse du pays qui veut un changement; mais pour la république, loin d'être un remède à la situation, elle ne peut être qu'un dissolvant. Toute la force de la république réside, en effet, dans la constitution établie qui a pour elle la possession d'état, et qui offre aussi dans l'organisation des pouvoirs publics, telle que l'Assemblée nationale de 1871 l'avait conçue, certaines garanties d'ordre et de stabilité relative. C'était une grande imprudence, en ce moment, que d'ébranler cette base du régime sous prétexte de réformes, qui ne sont réclamées que par les radicaux, et que toute une fraction du parti républicain, sans compter le Sénat presque tout entier, condamnait d'avance. Rien ne pouvait mieux favoriser le mouvement boulangiste que de

remettre en question les lois constitutionnelles. On ouvrait la voie aux changements, on détruisait le peu de crédit qui reste à la république en annonçant l'intention de la réorganiser. Loin de supprimer la question de la révision agitée devant le pays par le général Boulanger, M. Floquet ne faisait que l'aviver en cherchant à l'accaparer. Il est difficile de concevoir que ce président du Conseil se soit préoccupé d'autre chose que d'ôter à l'élu de Paris ce qui paraissait faire sa force, tant la révision a peu de raison d'être en ce moment, au point de vue républicain. Mais c'était là un bien faux calcul. En voulant atteindre le général Boulanger, M. Floquet n'a réussi qu'à se perdre et à mettre son parti dans les embarras d'une crise ministérielle.

Du reste, dans l'exécution de son programme, le chef du cabinet radical a été de l'avant avec sa jactance et son audace ordinaires. Fièrement il est venu signifier à la Chambre que les deux projets sur le rétablissement du scrutin uninominal et sur la révision des lois constitutionnelles devaient être discutés dans la même semaine et qu'il poserait la question de confiance sur l'un et l'autre, après avoir dit toutefois qu'il entendait bien que la Chambre présidât à l'Exposition du centenaire, en accomplissant son mandat jusqu'au bout. Moyennant cette déclaration qui liait le sort de la Chambre à celui du ministère, tout semblait devoir réussir à l'audace de M. Floquet. Et de même que le vote de la Chambre accordant au scrutin d'arrondissement la priorité de discussion sur la révision, assurait, malgré l'opposition de la droite tout entière et d'une fraction de la gauche, le vote du projet lui-même, ainsi le succès du ministère sur ce point présageait pour l'autre un résultat favorable.

De prime abord, il semblait que le ministère dût encore remporter la victoire dans la question de la révision, surtout avec la promesse que le vote pour la révision n'entraînerait pas la dissolution de la Chambre; le principe de révision était accepté, en effet, par la droite tout entière, par l'extrême gauche et par la gauche radicale. Le groupe de l'union des gauches y était seul hostile et même beaucoup de ses membres ne se cachaient pas de dire qu'ils voteraient la révision, pour éviter une crise, sachant que le Sénat la repousserait; il leur était facile ainsi de faire supporter au Sénat seul la responsabilité de la résistance apportée aux revendications du corps électoral. Dans ces conditions, M. Floquet devait donc triompher facilement.

Une fois de plus, l'imprévu a joué le plus grand rôle dans le cours des événements. L'intervention inattendue d'un des membres les moins sérieux de la Chambre en a décidé. Il s'est trouvé que M. Douville-Maillefeu a fait entendre, sous une forme saugrenue, le langage de la raison, en venant demander l'ajournement du projet de révision. Personne n'y pensait. Au fait, cette révision que la Chambre allait voter, celle-ci n'était plus compétente pour la faire. La période électorale n'était-elle pas ouverte par cela même que la Chambre, reniant son origine, condamnant le mode de scrutin auquel elle devait sa nomination, venait de le changer pour un autre? et dès lors la question de la révision n'appartenait-elle pas de droit au peuple souverain, à qui il convenait de la réserver? Enfin, la révision n'était pas dans les programmes électoraux de la majorité; la Chambre ne pouvait pas se donner mandat à elle-même de voter un changement de constitution, et d'ailleurs ses membres n'étaient pas plus d'accord sur le genre de constitution à substituer à celle de 1875 que sur le moyen de procéder, le rapport de la commission étant favorable à la révision par une assemblée constituante, tandis que le gouvernement se prononçait pour la révision par la voie du congrès. Pour toutes ces raisons très justes en elles-mêmes, quoique présentées sous une forme baroque et avec des attaques contre la droite, M. de Douville-Maillefeu demandait l'ajournement de la révision jusqu'aux élections.

La proposition était si inattendue qu'on ne semblait pas croire qu'elle pût avoir d'effet, et M. Floquet se tenait pour si assuré du succès qu'il n'avait même pas pris la peine de la combattre. Pour tout le monde la surprise a été grande de voir l'ajournement de la révision adopté, après un scrutin avec pointage, par 307 voix contre 218. La droite, sans se mettre en contradiction avec elle-même, puisque la révision par le congrès, telle que la demandait le gouvernement, n'était pas celle qu'elle voulait, avait pu profiter de l'occasion pour faire échec au cabinet; la gauche opportuniste, opposée en principe à la révision, s'était unie à la droite, ayant obtenu, grâce à M. Floquet, le scrutin d'arrondissement qu'un autre président du conseil n'aurait pas fait voter par l'extrême gauche; et ainsi avait été mis en minorité le ministère radical, à la surprise générale.

Certes, M. Floquet a dû être le plus étonné de tous du coup qui le frappait. Ne s'était-il pas cru très habile en se faisant de la révision une arme contre le général Boulanger et ne devait-il pas

compter que la droite, favorable à la révision, allait se trouver prisonnière de sa politique? Le vote qui l'a fait tomber du pouvoir est bien l'image de la confusion qui règne dans l'ordre parlementaire. Le 3 avril dernier, la Chambre renversait le ministère Tirard, parce que celui-ci repoussait l'urgence de la révision; le 11 février, elle renverse le ministère Floquet, parce qu'il s'oppose à l'ajournement de cette même révision. Entre ces deux votes contradictoires, le cabinet radical aura vécu dix mois. Appelé par les vœux de la majorité du parti républicain, il est tombé sans être regretté. Ni M. Floquet n'a pu réaliser les espérances des radicaux qui comptaient sur lui pour obtenir ce qu'ils appellent leurs réformes, ni ce politicien en qui les opportunistes comme les radicaux avaient cru reconnaître la force et l'intelligence d'un homme d'État, n'a su mettre la république à l'abri des entreprises des adversaires du régime. Sous lui, le socialisme s'est montré encore plus audacieux et le boulangisme n'a cessé de grandir. En réalité, M. Floquet est tombé par lui-même, par son impuissance à contenir la démagogie et à réprimer les menées césariennes, au gré de son parti. L'élection du général Boulanger lui avait porté le coup de la mort, le vote de la Chambre l'a achevé. Le pays n'a pas eu de regrets pour M. Floquet. Délivré après dix mois et demi des agitations, des inquiétudes et des souffrances causées par le gouvernement des radicaux, le pays, dans son ensemble, ne demande qu'une chose : le repos et un gouvernement quelconque capable de lui procurer la tranquillité nécessaire pour la reprise des affaires. Un grand nombre d'intérêts privés se trouvent engagés dans l'Exposition qui doit s'ouvrir à Paris au mois de mai, et beaucoup de gens borneraient tous leurs vœux à jouir d'un peu de calme et de sécurité jusqu'aux élections générales, même au prix de l'ajournement des Chambres.

Quel ministère y avait-il à faire pour répondre à ce vœu de la masse des intéressés? Les uns voulaient simplement un cabinet d'affaires qui se serait tout naturellement appelé le ministère de l'Exposition; les autres demandaient un ministère capable de reconstituer le parti républicain et d'assurer au pays ce repos et cette tranquillité à l'abri d'un gouvernement fort. Mais le premier aurait-il pu remplir son mandat au milieu des agitations politiques de l'heure actuelle; aurait-il eu, au point de vue républicain, la force et l'autorité suffisantes pour préserver le régime du double péril dont le menacent à la fois les socialistes et les boulangistes?

Quant au second, la difficulté était de le constituer. Où prendre ce ministère, de quels éléments le composer? Comment lui assurer une majorité au sein de la Chambre?

Si les règles parlementaires, inventées par l'utopie, étaient réellement applicables, la solution se fût imposée d'elle-même. Il n'y avait qu'à prendre les membres du nouveau ministère dans la droite et dans le groupe de l'union des gauches et former un cabinet de coalition. Mais qui donc aurait réussi à associer dans une même combinaison ministérielle des monarchistes et des opportunistes? et avec quel programme et de quelle manière aurait pu vivre un pareil ministère? Il n'y avait pas à songer à ce parti. Restait à former un cabinet républicain. L'embarras n'était pas moindre de ce côté.

M. Carnot n'a pas cru pouvoir sortir des difficultés de la situation, sans sortir aussi de son rôle strictement constitutionnel. Le cabinet dont M. Tirard est le chef et qui compte parmi ses principaux membres MM. de Freycinet et Rouvier, Constans et Spuller, est bien son œuvre. On a reproché au président de la république l'initiative qu'il a prise en cette circonstance. L'histoire de la crise de huit jours montre que M. Carnot a, en effet, tout conduit. Les vicissitudes par lesquelles a passé la formation du nouveau ministère n'ont été que les alternatives d'une même pensée, les formes diverses sous lesquelles M. Carnot a essayé de la réaliser. MM. Méline, de Freycinet, Tirard, appelés tour à tour pour constituer le cabinet, n'étaient que les instruments d'une même combinaison qu'il s'agissait de faire réussir par le concours des hommes les plus propres à la représenter. Il n'y a eu d'incertitudes et d'échecs que quant aux personnes. Dès le premier jour, M. Carnot a voulu faire un ministère à lui, pour lui donner, à défaut de la force qu'il n'aurait pu trouver dans l'appui des groupes, l'ascendant de sa propre autorité. Le président de la république s'est mis au-dessus des règles parlementaires, qui ne pouvaient recevoir une application satisfaisante pour les républicains; il s'est substitué aux partis, qui ne pouvaient lui fournir que des éléments de division.

On s'est fait, comme de juste, un grief contre lui de son intervention. De prime abord, le cabinet de M. Carnot n'a reçu partout qu'un assez mauvais accueil, quoiqu'il ne soit guère différent des précédents ministères et qu'il ait même sur ceux-ci l'avantage d'être un peu moins accentué. Les habiles ont fait remarquer que M. Carnot avait à choisir entre deux politiques. Il pouvait faire un ministère

homogène, formé sur un programme précis et résolu à donner certaines satisfactions, certaines garanties aux conservateurs. Il pouvait aussi essayer de refaire un ministère de concentration, recruté dans tous les groupes, mais condamné, par son origine même, à la même impuissance que chacun des ministères précédemment renversés. C'est à ce dernier parti que le président de la république s'était fixé tout de suite, malgré l'insuccès des essais antérieurs. Il a refait le ministère qu'on a toujours voulu faire depuis dix ans, le ministère de concentration, le ministère de tous les groupes républicains réunis, mais dans des conditions d'insuccès plus certaines encore que par le passé et avec des responsabilités personnelles que n'avait jamais voulu assumer son prédécesseur. Ce serait, en effet, une illusion de croire à la durée du cabinet Tirard, parce que une part y est faite à chacun des groupes de la majorité. La proportion observée n'est pas telle, d'ailleurs, qu'elle donne une égale satisfaction aux uns et aux autres. En réalité, c'est l'élément opportuniste qui domine dans le nouveau ministère, avec M. Tirard pour président du conseil, avec M. Constans, comme ministre de l'intérieur, M. Spuller, comme ministre des affaires étrangères, M. Rouvier, comme ministre des finances, M. Fallières, comme ministre de l'instruction publique, M. Faye, comme ministre du commerce; et, sauf M. de Freycinet, qui a conservé dans la nouvelle combinaison le département de la guerre, les autres membres qui représentent l'élément radical, M. Thévenet, ministre de la justice et des cultes, M. Yves Guyot, ministre des travaux publics, n'y font pas grande figure. Le choix de ces différents personnages indique bien que le président de la république a voulu constituer un ministère qui parût à la fois modéré et fort, et qui s'annonçât surtout comme opposé à la révision et au « boulangisme ». Mais, par là même, le nouveau ministère, constitué en dehors de la politique des groupes et sans programme à lui propre, avec des hommes spécialement choisis par le président de la république, en vue d'une politique déterminée, a un caractère de pouvoir personnel qui fait d'avance sa faiblesse devant la Chambre. Les règles constitutionnelles exigeaient que M. Carnot formât un cabinet parlementaire et non un cabinet présidentiel. En les enfreignant, il a pris pour lui les responsabilités de la situation. Quoi qu'il arrive, on verra toujours, dans le ministère Tirard, le ministère de M. Carnot.

Un autre cabinet plus régulièrement formé, soit d'un côté, soit de

l'autre de la gauche, avec des collaborateurs du président du conseil plutôt qu'avec des créatures du président de la république, aurait-il eu plus d'autorité et plus de viabilité que celui-ci? On peut en douter. La Chambre actuelle est à bout. Tout y est usé : les hommes, les programmes et les ministères. Il n'y a plus en elle les éléments d'un gouvernement. C'est contre le gré du pays qu'elle continue à siéger et le boulangisme ne fera que s'accroître de la persistance de cette Chambre à continuer d'exercer un mandat qu'elle ne peut plus remplir. Les six élections dont le général Boulanger a été coup sur coup l'objet disent assez que, dans tous les partis, on est las de cette situation incohérente et troublée et qu'on ne voit plus d'issue que dans la dissolution de la Chambre actuelle et dans de nouvelles élections dont on attend un changement de personnes et de gouvernement.

La déclaration lue aux Chambres, selon l'usage, par le nouveau cabinet n'ajoute rien à sa force et ne promet pas de sauver une situation absolument compromise à l'heure actuelle. Tant de ministères se sont succédé depuis dix ans, qu'on ne peut plus attacher aucune importance aux programmes qu'ils apportent à tour de rôle à leur avènement. Le cabinet Tirard s'est fait modeste et modéré. Il semble avoir limité lui-même sa carrière en bornant toute son œuvre et toute son ambition à faire voter le budget de 1890, à assurer le succès de l'Exposition et à préparer les élections générales. Pour y réussir, il promet de suivre une politique large, tolérante et sage. Aucun ministère républicain n'a certainement montré plus de bonne volonté. Le difficile, comme toujours, sera de mettre à exécution les promesses du programme. Pour faire voter à temps le budget de 1890, le ministère reprend simplement le projet du précédent cabinet. M. Rouvier continue M. Peytral. C'est s'éloigner de plus en plus des réformes promises et continuer à marcher dans la voie du déficit. Voilà trois ans que la Chambre voit reparaître le même budget, dans les mêmes conditions, sur les mêmes bases, avec cette seule différence de l'un à l'autre, que le dernier est toujours plus gros que le précédent. Rien ne change que l'augmentation des dépenses et l'accroissement des impôts. Pour un homme aussi compétent en matière financière et dont on promettait merveille, M. Rouvier se fait par trop modeste en s'en tenant au budget de son prédécesseur. Est-il sûr d'obtenir sans difficulté de la Chambre l'ajournement à la prochaine législature des réformes promises par celle-ci? Il y a deux ans, la Chambre,

prise d'un beau zèle d'économies, renversait le ministère Goblet parce que son budget était plus considérable que celui de l'année précédente. Celui de 1890 est encore plus élevé. Ce n'est pas un bon budget électoral, et il se pourrait que la Chambre ne fût pas aussi pressée que le gouvernement de le voter.

Quant à cette politique large, tolérante, modérée que le ministère se propose de suivre, il ne dépendra probablement pas de lui de la faire prévaloir. D'un autre côté, c'est presqu'une chimère que de prendre pour tâche, comme l'annonce la déclaration du cabinet, de « préparer un terrain d'action commune, énergique et décisive, en vue de défendre et d'affermir le régime de paix, de justice et de progrès que le pays a voulu se donner en fondant la république ». Six mois seulement nous séparent de l'époque régulière des élections, et ce n'est pas en ce court espace de temps que le ministère Tirard, quelle que soit sa bonne volonté, arrivera à changer les dispositions du parti républicain, à faire de l'union là où il n'y a eu jusqu'ici que des divisions, à concilier le radicalisme avec l'opportunisme, à mettre de l'ordre à la place du désordre, à substituer la justice à la persécution, à remplacer la guerre par la paix. Il est trop tard pour réaliser ce beau programme. Le cabinet Tirard n'en aura ni la force, ni le temps. D'ailleurs, l'opinion est désabusée du régime actuel, et sinon de la république elle-même, du moins des hommes et des choses du jour. Un large courant de mécontentement et d'opposition s'est formé, qu'aucun ministère, qu'aucun revirement de politique ne pourra plus arrêter à l'heure actuelle. L'homme contre lequel la république tente un suprême effort avec le ministère Tirard a pu sourire, en entendant le président du Conseil et ses collègues, parmi lesquels il aura peut-être des amis du lendemain, déclarer emphatiquement qu'ils tenaient pour leur « devoir le plus impérieux de prendre résolument toutes les mesures qui assureront le maintien de l'ordre légal et le respect dû à la république, en déjouant et en réprimant au besoin les entreprises des factieux ».

A la rigueur, le ministère Tirard est assez fort pour tenir tête aux « factieux », comme ceux qui s'étaient donné rendez-vous, à Paris et dans plusieurs grandes villes, pour une manifestation socialiste, le 24 février, jour anniversaire de la révolution de 1848. La force armée y suffisait. Le parti socialiste n'est pas encore assez nombreux, assez bien organisé pour tenter la lutte avec le gouvernement dans la rue. Tant que la police et l'armée ne feront pas défection, un

ministère disposant du pouvoir sera toujours en mesure d'arrêter une manifestation, de prévenir une émeute. Ce n'est pas un grand triomphe pour le cabinet Tirard d'avoir vu les manifestations du 24 février avorter ou s'accomplir sans violence, grâce aux instructions de M. Floquet, qui avait enjoint partout aux préfets et aux maires d'évincer les délégués, grâce surtout aux mesures d'ordre prises par les autorités civiles et militaires pour empêcher les représentants des groupes ouvriers de venir chercher la réponse aux demandes qu'ils avaient adressées quatorze jours auparavant au gouvernement.

Il est d'autres « factieux » dont le nouveau ministère ne viendra pas aussi facilement à bout; ce sont précisément ceux qu'il avait en vue et qui échappent à ses représailles, parce qu'ils ont le bulletin de vote pour combattre le régime dont ils ne veulent plus. Plus dangereuses même que les manifestations de rues sont, pour le gouvernement, les réclamations des ouvriers sans travail, comme celles qui se sont produites à Rouen et à Dieppe. Il y a en ce moment, dans la classe ouvrière, de grandes souffrances que le socialisme cherche à exploiter. Lorsqu'elles prennent, pour se faire entendre, la forme politique et lorsqu'elles se changent en sommations à l'adresse du pouvoir, le gouvernement est suffisamment armé, soit pour refuser de répondre aux doléances des meneurs, soit pour dissiper les attroupements. Il n'en est pas de même des plaintes des malheureux qui viennent en troupe et pacifiquement demander du pain, parce qu'ils sont sans travail. Ici c'est la faim qui les pousse, et leur démarche, contre laquelle on ne peut rien, est la preuve de l'accroissement de la misère sous le régime républicain. C'est une grave accusation contre la république, que cette indigence extrême dont le spectacle va se reproduire, sans doute, dans d'autres villes que Rouen et Dieppe et qui est réelle partout. Un régime est bien déconsidéré lorsqu'il s'y produit de ces manifestations de la faim, qui montrent à quel point le commerce et l'industrie languissent.

La France a encore trop de ressources pour que la misère atteigne chez elle de grandes proportions. En Italie, elle devient générale; la Révolution a ruiné ce beau pays en y établissant un ordre politique factice, contraire à ses antécédents, à ses conditions d'existence, à son tempérament. Tout y a été bouleversé. Les charges d'un grand État ont apporté avec elles la gêne, et la mauvaise politique de M. Crispi a considérablement aggravé le malaise. C'est à elle qu'il faut attribuer les armements excessifs entrepris

pour faire de l'Italie une digne alliée de l'Allemagne et qui obèrent de plus en plus la nation. Les dépenses militaires excèdent de beaucoup les ressources financières de la Péninsule. L'hostilité de M. Crispi envers la France a amené, par surcroît, la rupture des relations commerciales et l'Italie s'en trouve déjà appauvrie. De tous les points du royaume le peuple réclame la cessation des armements et la fin de la guerre douanière avec la France. M. Crispi, cependant, s'obstine dans sa politique. Les troubles graves qui ont éclaté à la fois à Rome, à Naples, sur divers autres points du territoire ne lui ont pas ouvert les yeux. Pendant plusieurs jours à Rome, des milliers d'ouvriers ont parcouru la ville en colonnes serrées pour donner le spectacle de leur misère et réclamer du travail. Peu s'en est fallu, au milieu du désarroi de la police et de la panique des habitants, que la manifestation ne dégénérât en émeute et l'émeute en pillage.

Quel eût été le sort du Pape, captif au Vatican, en face de cette insurrection de la misère, si elle ne s'était pas apaisée d'elle-même beaucoup plus que par la force? Léon XIII, dans sa dernière allocution consistoriale, a fait allusion aux scènes dont le bruit a pu arriver jusqu'à lui. Ces troubles ne démontrent-ils pas et la vérité des doléances du Pontife sur la position précaire qui lui est faite à Rome, et l'inanité de la loi des garanties dans une ville dont le gouvernement ne serait pas capable de se défendre contre une véritable émeute? M. Crispi croit en avoir assez fait en attribuant ces insurrections de la faim à des influences occultes. Les souffrances causées par sa politique et par celle de ses prédécesseurs n'en sont pas moins réelles. C'est en vain que la Chambre italienne a refusé d'adopter une motion qui eût fait constater publiquement par un vote « que le malaise économique du pays et ses déplorables conséquences viennent en grande partie de la politique suivie depuis nombre d'années par les ministères qui se sont succédé au pouvoir. » Malgré les votes de confiance que la majorité ne cesse d'accorder à M. Crispi, la situation du cabinet vis-à-vis du pays est considérablement ébranlée depuis les derniers troubles et ce ne sont pas les mesures extraordinaires annoncées contre les organisateurs des manifestations ouvrières qui la consolideront. L'Italie souffre; la situation économique et financière s'aggrave de jour en jour. Le peuple attend des réformes, un changement de politique, une amélioration de sa condition. Si M. Crispi continue de négliger les

graves avertissements qui lui arrivent de toutes les provinces de la Péninsule, ce ne sont pas les votes de confiance du Parlement qui le sauveront d'un soulèvement général de la misère.

En Hongrie, le ministère Tisza traverse une crise analogue. Les troubles de Pesth témoignent de l'impopularité croissante du chef du cabinet. L'opposition réclame sa démission. La nouvelle loi militaire proposée par le gouvernement hongrois a causé un vif mécontentement; elle n'est toutefois que le prétexte des démonstrations de la rue contre un ministre dont une partie de la nation ne veut plus. Quand la loi militaire aura été votée par les deux Chambres hongroises, les désordres recommenceront à propos du budget. Le mécontentement ira grandissant jusqu'aux prochaines élections. Si M. Tisza ne se retire pas de lui-même, s'il échappe à ses adversaires du Parlement, il pourrait bien ne pas survivre au renouvellement de la Chambre. Des considérations politiques le couvrent. Dans l'intérêt de la triple alliance, le chancelier de l'Empire réclame le maintien de M. Tisza à la tête du ministère hongrois, et la triple alliance, comme le comte Kalnoky vient de le déclarer encore à Pesth, reste la base de la politique impériale. Des influences financières non moins puissantes le maintiennent également contre ses adversaires et contre l'opinion. M. Tisza est l'homme des entreprises d'argent poursuivies par la maison allemande des Rothschild en Hongrie; les financiers intéressés à l'affaire objectent qu'elles échoueraient si une crise ministérielle venait ébranler la confiance dans la stabilité de la situation parlementaire à Pesth. Le premier ministre hongrois a, pour se maintenir, l'appui de la majorité et la confiance obligée de l'empereur. Peut-être néanmoins aurait-il déjà succombé sous la pression de la rue, si les troubles causés par la discussion de la loi militaire n'avaient été interrompus par la mort de l'archiduc Rodolphe.

L'Autriche et la famille impériale sont encore sous le coup de la catastrophe qui a emporté l'héritier de la couronne. Les circonstances tragiques de cette mort en ont encore accru le douloureux et horrible intérêt. Assassinat inconscient ou suicide, la triste fin de l'archiduc Rodolphe, transporté ou trouvé mort dans un pavillon de chasse, aux environs de Vienne, n'est que trop certainement la conséquence de l'inconduite de ce prince, dont un pacte insensé liait la vie à une personne qui ne pouvait être à lui, sans adultère ou sans divorce. La noble et chrétienne conduite de l'empereur d'Autriche en

cette douloureuse circonstance a réparé aux yeux de ses peuples le scandale de cette mort. Et ce n'est pas un malheur pour l'empire austro-hongrois que la succession au trône soit dévolue à un prince plus digne de porter la couronne que la malheureuse victime du drame de Meyerling. L'archiduc Louis, frère de l'empereur actuel, que le droit d'hérédité appelle aujourd'hui à régner, a toutes les vertus du souverain, justice, bonté, dignité de vie, avec la piété du chrétien. Derrière lui, la monarchie austro-hongroise voit une longue postérité qui assure la succession régulière au trône. C'est une double garantie de bonheur et de sécurité.

Pour le moment, rien ne sera changé à la politique générale de l'empire : le manifeste adressé par François-Joseph aux peuples austro-hongrois en est la confirmation, et même, d'après les journaux de Vienne, le programme qu'il contient aurait été tracé aussi bien au nom du nouvel héritier du trône qu'au nom de l'empereur. Le document impérial préconise la politique d'alliance avec l'Allemagne comme la meilleure garantie de la paix et la sauvegarde de la constitution de l'empire et du dualisme austro-hongrois. Il n'est pas certain que ce programme obtienne tout le succès ni surtout qu'il ait la durée qu'en attend François-Joseph.

La position de l'Allemagne n'est peut-être pas aussi stable qu'il conviendrait pour fonder à perpétuité une politique sur la base d'une alliance avec cet empire. En Autriche, il y a tout un parti national qui supporte avec peine la suprématie allemande et qui attendait l'avènement du prince Rodolphe pour faire explosion. La Roumanie, de son côté, tend de plus en plus à secouer le joug de Berlin. Là aussi l'opinion publique en est à se prononcer ouvertement contre l'hégémonie allemande. L'agitation y est grande. A la Chambre, une proposition de mise en accusation a été présentée contre M. Bratiano, et quoique les griefs articulés contre ce ministre ne relatent que des actes administratifs, ce que l'on vise en lui, c'est l'homme de l'alliance avec l'Allemagne, c'est le confident de M. de Bismarck. Par-dessus le ministre, la personne elle-même du roi, et la dynastie des Hohenzollern est atteinte. Le peuple roumain réclame une politique nationale et des alliances plus conformes à la fois à ses traditions et à ses aspirations. L'Allemagne elle-même a reçu, de la mort du vieil empereur Guillaume, un ébranlement dont les effets se font de plus en plus sentir. L'autorité impériale semble avoir été amoindrie par cette succession rapide de souverains à travers des péripéties de

famille, de hautes intrigues de personnes, des luttes d'influence qui ont dévoilé les faiblesses de cet empire dont le prestige était encore entier du vivant de Guillaume. L'homme tout-puissant qui dirige depuis vingt-cinq ans les affaires de l'Europe avec celles de l'Allemagne, et qui semblait inébranlablement établi au pouvoir, a vu lui-même son crédit baisser au milieu de tous les incidents qui ont accompagné la transmission de la couronne de Frédéric III à Guillaume II. Un rival s'est élevé en face de lui, et l'opinion commence à désigner, dans le comte Waldersee, chef du grand état-major de l'armée allemande, le successeur qui pourrait bien remplacer M. de Bismarck avant même la mort de celui-ci. Ce serait une révolution intérieure dans l'empire qui aurait son contre-coup dans la politique européenne. Sans que les choses en soient cependant encore là, un revirement d'influence paraît en train de s'accomplir. La situation n'est plus la même en Allemagne qu'à la mort de l'empereur Guillaume Ier.

Outre les déboires d'amour-propre que le chancelier a eu à subir depuis cette époque, il a déjà éprouvé plus d'un échec dans cette politique d'extension coloniale par laquelle il semblait vouloir se dédommager de son inaction actuelle en Europe. Dans l'affaire des îles Samoa, il est obligé de reculer devant les Etats-Unis. L'Allemagne en est réduite, pour terminer l'incident à l'amiable, à proposer une conférence à laquelle prendront part les Etats-Unis et l'Angleterre. Les délibérations des puissances doivent avoir pour base l'indépendance de l'archipel Samoa et l'égalité des droits à exercer par les Etats européens que lient les traités. Mais en attendant la décision de la conférence, le gouvernement américain a exigé que l'Allemagne observât une trêve, c'est-à-dire qu'elle suspendît toute opération de guerre. Dès maintenant, l'indépendance de Samoa, menacée par l'Allemagne, est assurée, grâce à l'énergique attitude du cabinet de Washington.

Les mésaventures coloniales de l'Allemagne n'atteignent jusqu'ici que sa vanité; nos affaires du Tonkin pourraient finir par prendre une plus fâcheuse tournure pour nous. Depuis quelque temps les nouvelles que nous en avons sont loin d'être favorables. Il y règne un état de troubles de nature à inquiéter non seulement le commerce, mais encore notre administration militaire dans ces contrées. La situation paraît inextricable. Le nouveau ministère aura à s'en expliquer en répondant à une interpellation de M. Andrieux.

Évacuer et garder le Tonkin semble également difficile. Quel parti finira-t-on par prendre?

Des conflits fâcheux peuvent naître aussi de ces compétitions coloniales qui mettent en face l'une de l'autre les nations européennes. La campagne allemande sur la côte orientale d'Afrique est de nature à faire naître bien des difficultés, quoique M. de Bismarck ait affirmé que la tâche qui s'imposait à l'Allemagne dans cette partie de l'Afrique était uniquement la répression de la traite des esclaves, et qu'il voulait que sa politique coloniale reposât sur un accord complet avec l'Angleterre. Il y a toujours de l'imprévu dans ces entreprises où les droits ne sont, d'aucun côté, ni bien clairs, ni bien définis.

Nous n'aurons certainement pas de conflit ouvert avec la Russie à propos de l'expédition privée du cosaque Atchinoff en Abyssinie; mais, malgré les déclarations du cabinet de Saint-Pétersbourg qui a décliné toute responsabilité dans l'entreprise, ne nous sommes-nous pas exposés à froisser le gouvernement, surtout le sentiment russe, en usant de représailles contre la petite expédition, pour la punir d'avoir débarqué dans une dépendance d'Obock? Certainement l'autorité française était dans son droit en interdisant à l'aventurier de descendre à Sagallo, de s'y fortifier et d'y arborer le drapeau russe; certainement le gouverneur d'Obock et le cabinet de Paris ont usé de modération et de prudence, en invitant à plusieurs reprises Atchinoff à se retirer et en prévenant le gouvernement russe, avant que l'ordre fût donné à l'amiral Olry de bombarder Sagallo; malgré cela, il n'en est pas moins fâcheux que la France ait eu à user de pareils procédés envers un sujet russe qui, sans être avoué par son gouvernement, avait certainement reçu des encouragements pour la mission religieuse, encore plus que militaire, qu'il se proposait d'aller remplir en Abyssinie, avec un archimandrite et plusieurs popes expressément recommandés à la bienveillance des autorités françaises. C'est un des inconvénients de la politique coloniale que d'être exposé à froisser au loin un gouvernement et un peuple avec lesquels on veut vivre de près en bonne intelligence. L'incident de Sagallo est fâcheux pour les bonnes relations que nous avons besoin d'entretenir avec la Russie, la seule puissance qui nous empêche d'être complètement isolés en Europe.

Arthur Loth.

MEMENTO CHRONOLOGIQUE

14 *janvier.* — Réunion du Conseil des ministres sous la présidence de M. Carnot. M. Lockroy soumet au Conseil un projet de loi sur l'emploi des fonds provenant de la vente des diamants de la couronne. Ce projet sera discuté à une prochaine séance.

15. — La Chambre des députés revient à la loi militaire. Rien à signaler qu'un débat assez long auquel prennent part le rapporteur, le ministre de la guerre, MM. Reille, de Piazanet et Mérillon, à propos de l'article 45, lequel établit le principe du service régional, en le tempérant, dans l'application, par la latitude laissée au ministre de la guerre de pourvoir à l'insuffisance d'une région par les excédents d'une autre.

16. — Des *réunions boulangistes, boulistes, antiboulangistes* se tiennent chaque jour dans plusieurs arrondissements de Paris. Chaque orateur prône son candidat outre mesure et tombe à bras raccourcis sur les concurrents. Le tout finit dans chaque réunion par un ordre du jour en faveur du candidat patronné.

17. — Mort de Mgr Marilley, archevêque de Myre, ancien évêque de Lausanne et Genève. Avec ce saint Prélat, disparaît une des grandes figures de notre siècle. Il était âgé de quatre-vingt-cinq ans; il avait régi son diocèse pendant trente-trois ans et subi huit d'années d'exil, au moment de la guerre du Sonderbund.

18. — Le Sénat adopte l'ensemble du projet de loi sur les faillites après avoir fait quelques modifications au projet déjà voté par la Chambre.

19. — La majorité de la Chambre des députés qui ne veut à aucun prix d'un débat politique pendant la durée de la période électorale, à Paris, et pour cette raison feint d'oublier l'interpellation Jouvencel, inscrite depuis six semaines à son ordre du jour, et qui, jeudi encore, écartait, comme on sait, la demande d'interpellation de M. Andrieux sur la situation en Indo-Chine, ajourne encore avec le même empressement au mois de février prochain la discussion que M. Dupuy veut soulever sur la grève d'Origny (Aisne).

20. — La Chambre continue le débat sur la loi militaire et adopte sans incident les articles 50, 51, 52 et 53. Quelques membres de la droite proposent d'ajouter à l'article 54, un amendement aux termes duquel les élèves ecclésiastiques et les ministres des cultes reconnus par l'Etat, appartenant par leur âge à l'arme active ou à la réserve, seraient versés dans le service de santé. Inutile de dire que cet amendement est rejeté par la majorité qui veut manger du prêtre, quand même.

A propos de l'article qui détermine les catégories de fonctionnaires dispensés de rejoindre en temps de mobilisation, la discussion recommence de plus belle. Malgré les judicieuses et sages observations présentées par MM. de Mun, de Lamarzelle, de Martimprey et Mgr Freppel, l'amendement n'en est pas moins rejeté par une forte majorité.

21. — Une imposante cérémonie a lieu au plateau de Buzenval en mémoire des combattants tués en 1870. Une foule immense se rend, malgré le temps affreux qu'il fait, à l'endroit où s'élève le monument commémoratif pour y déposer des couronnes. Deux discours sont prononcés, l'un, par M. le maire de Rueil, et l'autre par M. Hubbard, député de Seine-et-Oise.

22. — Mgr l'Evêque d'Angers interpelle l'amiral Krantz, à propos de l'île de Pâques dans l'archipel de Cook et des îles Tong-Waï situées dans l'Océan pacifique. La première de ces îles vient d'être annexée par le gouvernement chilien; les Anglais ont pris possession des autres, et cela, dit Mgr Freppel, au mépris de nos droits incontestables. Pour toute réponse, l'amiral Krantz dit que l'île de Pâques n'offre aucun intérêt stratégique pour la France.

Il n'en est pas de même des îles Tong-Waï, qui nous ont été cédées par la reine Pomaré; l'Angleterre n'a pas le droit de s'y établir, toutefois, ajoute l'amiral, cette prise de possession ne vaudrait pas une déclaration de guerre. Mgr d'Angers, dans une vigoureuse réplique, déclare, aux applaudissements d'une partie de l'Assemblée, qu'une nation déchoit lorsqu'elle oublie ou abandonne ses droits; l'abaissement moral est le signe précurseur ou le symptôme de l'affaiblissement de la puissance matérielle d'un peuple.

Après cette vive escarmouche, on vote les derniers articles de la loi militaire.

Avant de passer au vote sur l'ensemble, M. le baron Reille vient lire, au nom de ses amis et au sien, une protestation contre la loi nouvelle, qui aggrave, dit-il, les charges militaires au point de vue financier, sans augmenter la puissance de notre armée; qui viole la liberté de conscience en soumettant au service militaire les ministres des cultes; qui ne donne satisfaction ni au légitime souci des familles au point de vue des dispenses, ni aux exigences de la grande culture intellectuelle.

La majorité n'en vote pas moins l'ensemble du projet.

23. — La Chambre des députés est tout entière aux préoccupations de l'élection du 27 janvier.

La séance d'aujourd'hui est une séance d'affaires; on discute, au milieu d'un calme absolu, sur les avantages comparés de la ligne ferrée de Lur à Loulans-les-Forges, et de la ligne de Moutiers à Bourg Saint-Maurice; et finalement on renvoie le projet à la commission.

On adopte ensuite, après un court débat, le projet relatif au syndicat des communes.

24. — L'ancien Conseil municipal de Nimes est réélu presque en entier, et M. Numa Gilly est renommé maire.

Une tempête des plus violentes souffle aujourd'hui sur la Chambre des députés à l'occasion d'une question posée à M. Floquet par M. de Lamarzelle sur la suppression du maire de Labrit, petite commune des Landes. Ce magistrat municipal a été suspendu de ses fonctions pour avoir assisté à un

dîner avec M. Lambert de Sainte-Croix. M. de Lamarzelle demande au président du ministère si on n'est plus libre maintenant de dîner avec qui l'on veut, et s'il faut une autorisation du gouvernement pour choisir ses convives?

M. Floquet, comme cela lui arrive souvent, s'écarte de la question et répond par des menaces intempestives à l'adresse des monarchistes.

25. — Le Comité de Défense religieuse vient d'adresser à tous ses souscripteurs l'appel suivant :

« Monsieur,

« Nous avons continué en 1888 l'Œuvre de Défense religieuse à laquelle vous voulez bien donner votre concours, et nous tenons à vous en rendre compte.

« Grâce à une légère encaisse et à vos souscriptions dont le produit net s'est élevé pendant l'année à 42,577 fr. 10, nous avons pu faire face à 44,560 fr. 55 de dépense.

« Là-dessus, 8,474 fr. 70 ont été distribués aux religieux expulsés, ou consacrés aux travaux et publications du comité du jurisconsultes formé pour venir en aide aux congrégations religieuses. Le projet de loi qui, sous prétexte de donner la liberté d'association, la supprime presque entièrement pour les œuvres catholiques, indique clairement que la persécution et par suite la mission de nos jurisconsultes ne sont pas terminées.

« 15,095 fr. 85 ont été employés à organiser des conférences, à répandre de bonnes brochures et à continuer notre correspondance hebdomadaire qui tient la presse de province au courant de tout ce qui intéresse les catholiques. Nous n'avons pas besoin d'insister auprès de vous sur l'utilité de cette propagande pour lutter contre la mauvaise presse et les réunions impies qui travaillent sans relâche à démoraliser le pays.

« Enfin nous avons remis, comme l'an dernier, 21,000 francs à la Société générale d'éducation et d'enseignement, qui distribue chaque année des secours à environ 500 écoles libres et qui leur assure l'appui gratuit de ses conseils pour échapper aux pièges de la nouvelle législation. Les laïcisations, qui se multiplient au nombre de 7 à 800 par an, augmentent sans cesse le danger que court la jeunesse et les appels qui nous sont adressés.

« Cette année 1889, que les ennemis de l'Eglise voudraient célébrer comme le centenaire de leur domination, marquera au contraire, nous l'espérons, la fin d'une lutte impie qui ruine la France, et préparera entre la Société et la Religion cette réconciliation à laquelle le grand Pape Léon XIII nous convie. Vous voudrez, nous l'espérons, contribuer à cette grande œuvre en nous aidant plus que jamais à défendre et à propager la vérité, et, de notre côté, nous ne négligerons rien pour répondre à votre confiance.

« Recevez, Monsieur, l'assurance de nos sentiments dévoués.

« *Le président,*
« La Rochefoucauld, duc de Doudeauville, député;

« *Le secrétaire,*
« Baron de Mackau, député. »

26. — Léon XIII envoie à Mgr l'Evêque de Madrid le bref suivant :

« Vénérable Frère, Salut et bénédiction apostolique,

« Le zèle ardent pour conserver, protéger et propager la foi, tel qu'il a toujours brillé dans la nation espagnole, s'est de nouveau et splendidement manifesté dans l'Adresse que vous Nous avez adressée, en date du 17 décembre dernier, au nom du Conseil central du Congrès qui est chargé de donner une puissante impulsion aux intérêts catholiques en Espagne.

« Nous avons reçu ce document avec une vive satisfaction, car Nous en avons conclu que les fidèles de l'Espagne se proposent de suivre l'exemple des autres nations catholiques, d'une manière digne de la pitié, et partant souverainement louable. Nous retenons pour très opportun que ce Congrès solennel tienne ses assises à Madrid, capitale de tout le royaume, parce qu'il sera ainsi plus facile d'attirer l'attention et les cœurs de tous.

« A cet effet, nous exhortons Nos fils bien-aimés qui travaillent à la préparation de cette œuvre à ne rien omettre de ce qui peut assurer le succès dans une affaire aussi importante. Il s'agit d'une œuvre, en effet, où, du consentement et sous la conduite des évêques d'Espagne, on verra se manifester les sentiments et les aspirations de toute la nation. »

27. — Election législative dans la Seine. Paris, comme la province, y prononce la condamnation du régime actuel; le général Boulanger est élu par 244,070 voix contre 162,520, obtenues par son concurrent, M. Jacques, soutenu par tous les partis républicains coalisés. Quelle déconfiture pour M. Floquet dont le cabinet est gravement compromis!

28. — Le Souverain Pontife vient de répondre à l'Adresse de l'épiscopat autrichien sur la question romaine, par la lettre suivante :

« Nos chers Fils, Vénérables Frères, Salut et bénédiction apostolique.

« Au milieu des adversités dont Nous sommes opprimé, Nous avons toujours puisé une grande consolation dans l'affection de ceux que la charité fraternelle et la similitude de la charge pastorale unissent plus étroitement à Nous. Nous avons eu lieu, d'abord, de Nous réjouir du zèle de ceux qui ont témoigné, d'ordinaire par des lettres qu'ils Nous ont adressées, avec quel vif empressement ils adhéraient à Nos plaintes sur la violation des droits du Siège apostolique, et voulaient défendre sa liberté en revendiquant les garanties dont l'avaient entourée la piété des fidèles, l'assentiment des princes souverains et de la Providence divine. Vous voyez par là, Nos chers Fils et Vénérables Frères, combien Nous ont été agréables les lettres que vous Nous avez adressées d'un commun accord et dans lesquelles vous avez éloquemment professé ce que déjà beaucoup de vos frères dans l'épiscopat avaient déclaré dans leurs lettres professer et vouloir aussi.

« Nous ne voulons pas vous cacher la complaisance particulière que Nous avons éprouvée à cause du soin que vous avez mis afin que ce témoignage de votre attachement Nous parvînt sans retard. Car, dès que le moment opportun est arrivé où vous vous êtes réunis à Vienne pour y traiter, selon l'usage, les intérêts communs de vos diocèses, vous n'avez pas voulu que vos travaux retardassent plus longtemps que ne l'eût voulu votre foi et votre

gravité, de remplir ce devoir de piété filiale. Ce témoignage, vous l'avez réhaussé encore par le fait que vos lettres, loin de porter l'empreinte d'un esprit abattu ou découragé, exprimaient la ferme et sûre confiance dans le divin Fondateur de l'Église qui ne pourra jamais tromper ceux qui espèrent en Lui.

« Aussi accueillons-nous avec satisfaction l'heureux augure que vous inspirent Nos propres félicitations; car Nous reconnaissons qu'il vous est dicté par l'affection et par le zèle ardent avec lesquels vous désirez les biens que vous présagez comme devant arriver. En attendant, c'est agir avec sagesse et avec piété que d'adresser à Dieu, comme vous le faites, vos prières unanimes; c'est par leur efficacité, en effet, que l'on peut obtenir de voir se réaliser les vœux communs.

« Avec une pareille ardeur de charité, Nous le prions de vous combler abondamment des bienfaits de sa grâce, et Nous vous en donnons le gage dans la bénédiction apostolique que Nous accordons affectueusement dans le Seigneur, à vous, à votre clergé et aux fidèles des diocèses que vous dirigez.

« Donné à Rome, près de Saint-Pierre, le 28 janvier 1889, en la onzième année de Notre Pontificat.

« Léon XIII, Pape. m. p. »

29. — L'ordre du jour de la Chambre des députés appelle la discussion de l'interpellation de M. de Jouvencel, sur les mesures que le gouvernement entend prendre pour défendre les pouvoirs publics.

Au grand désappointement du public qui se presse dans les tribunes, cette discussion est ajournée à jeudi, et la Chambre s'occupe des travaux à exécuter dans nos ports militaires.

30. — Le président de la République de l'Équateur, M. Antonio Florès, adresse au Saint-Père la lettre suivante :

« Très Saint-Père,

« Un des principaux soucis qui ont toujours préoccupé le gouvernement de l'Équateur a été de s'inquiéter de l'évangélisation et de la civilisation des nombreuses tribus sauvages qui habitent les lointaines et vastes forêts du territoire de l'Amazone, partie malheureusement encore inculte de la République. Dans ce but, aussi utile que chrétien, notre modique trésor public n'a pas épargné la dépense pour l'établissement des RR. PP. Dominicains et Jésuites et des Sœurs du Bon-Pasteur en cette région. Les fruits d'aussi salutaires efforts ont été les florissantes missions du Napo, du Canelas et du Macas, où, grâce à la constante prédication des ouvriers du Christ et aux écoles d'enfants des deux sexes, la civilisation évangélique va se développant, alors que jusqu'ici l'ignorance et la barbarie y avaient régné.

« L'administration actuelle désire, pour sa part, contribuer de toutes ses forces et de la manière la plus efficace à la prompte et universelle diffusion de notre sainte foi catholique dans ces lointaines solitudes. »

En conséquence, M. A. Florès demande que, aux termes d'une décision du Congrès de la République, Sa Sainteté accorde l'institution de nouveaux

Vicariats apostoliques pour assurer de mieux en mieux les progrès de la religion dans les diverses provinces de cette République.

Le Saint-Père a daigné répondre au président de la République de l'Équateur la lettre suivante :

« Cher Fils, noble et illustre Président,
« Salut et bénédiction apostolique,

« Votre exquise piété et le zèle dont vous brûlez pour que la salutaire influence de la religion s'étende de plus en plus parmi les habitants du pays à la tête duquel vous êtes placé, brillaient d'un grand éclat dans la lettre que vous Nous avez adressée la veille des nones d'octobre. Cette lettre Nous a merveilleusement réjoui, et d'autant plus qu'elle Nous montrait que les sentiments et les désirs qui y étaient exprimés n'étaient pas seulement les vôtres, mais encore ceux des membres des deux Chambres. Il n'était donc pas douteux pour Nous qu'elle contenait l'expression des sentiments de la volonté et des vœux de toute la nation.

« Ce commun souci que, par le moyen de vicariats apostoliques établis dans les régions de l'Amazone, le règne de Jésus-Christ fût agrandi sur la terre, n'est pas moins consolant pour Nous que méritoire et glorieux pour vous. Il témoigne, en effet, clairement de la vivacité de la foi qui anime le peuple et prouve que chez vous et chez vos auxiliaires dans le gouvernement existe une piété unie à la sagesse, égale à la gravité de votre charge et au degré d'honneur où vous vous êtes élevés.

« Assurément, rien n'est plus digne de chrétiens et de chefs d'État vraiment sages, rien également n'est plus utile à la chose publique que de consacrer vos efforts à ce que les multitudes d'hommes qui habitent dans le voisinage de vos villes et de vos places, ayant secoué les ténèbres de l'ignorance et dépouillé la rudesse sauvage de leurs mœurs, soient éclairés par la lumière de la doctrine évangélique et initiés aux coutumes de la civilisation.

« C'est pourquoi vous ne devez pas douter, cher Fils, noble et illustre Président, que, conformément à Notre devoir, Nous n'ayons tenu le plus grand compte de votre désir et que les demandes contenues dans votre lettre n'aient été l'objet de Notre grande sollicitude. Déjà, en effet, Nous avons chargé des hommes prudents et choisis, dont Nous employons les lumières et le concours dans les affaires de ce genre, d'étudier celle-ci et de chercher le meilleur moyen de la conduire facilement, et selon les formes voulues, à bonne fin. Aussi nous avons l'heureux espoir et que vos désirs seront réalisés, et que leur réalisation sera féconde en fruits abondants de salut.

« Bien plus, Nous croyons que la récompense du bien accompli ne fera pas défaut ni à vous, ni au peuple dont vous êtes le chef. Ces tribus sauvages et leur postérité, qui auront dépouillé, grâce à vous, leur ancienne barbarie et, avec la religion, auront reçu tous les arts de la civilisation, ne pourront manquer de vous en avoir une reconnaissance éternelle, et elles solliciteront et obtiendront de Dieu, le souverain dispensateur des biens, que vous soyez récompensés du don si excellent que vous leur aurez fait.

« En attendant, cher Fils, noble et illustre President, Nous vous félicitons

du fond du cœur d'être entré, par le zèle que vous montrez pour la religion, dans la voie qui conduit à la vraie et solide gloire, et Nous avons l'assurance que vous ne vous démentirez jamais et que vous vous montrerez en tous temps le fils aussi soumis de l'Église que son auxiliaire dévoué. Enfin, comme témoignage de notre paternelle tendresse, Nous accordons affectueusement à vous, aux deux Chambres et à tout le peuple dont vous êtes le président, la bénédiction apostolique.

« Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 30 janvier 1889, la onzième année de Notre pontificat.

« LÉON XIII, PAPE. »

Mort de l'archiduc Rodolphe, prince héritier d'Autriche-Hongrie et fils de l'empereur François-Joseph. Cette mort, attribuée à des causes *inavouables*, n'en jette pas moins le deuil dans l'empire d'Autriche et dans la famille impériale.

31. — Les évêques du Canada adressent au Pape une lettre dont nous sommes heureux de reproduire les passages suivants, que nous traduisons du texte latin :

« En notre nom, comme au nom de notre clergé et du peuple à nous confié, nous protestons contre les injures dont se rendent coupables envers sa liberté les ennemis du Souverain Pontife. Ils violent la loi de l'éternelle justice, ils blessent les droits des citoyens, ils oppriment l'Église par la persécution la plus inique, et, en même temps, ils se glorifient eux-mêmes comme les bienfaiteurs de la liberté. Ils concèdent à toutes les erreurs, aux sociétés les plus détestables, une licence effrénée, mais ils poursuivent âprement la doctrine catholique, les communautés religieuses et le Saint-Siège. Chacun peut dire et publier impunément tout ce qui lui plaît contre les droits de la sainte Eglise romaine et de son pasteur bien aimé, mais des peines sévères menacent non seulement tout membre du clergé et tout laïque, mais le successeur même du prince des apôtres, s'il ose défendre ou simplement exposer les droits indéniables et sacrés du Saint-Siège.

« De tout notre cœur, nous adhérons aux déclarations et revendications relatives au pouvoir temporel qu'ont émises si souvent Votre paternité, le Sacré-Collège et les fidèles du monde entier. »

M. Floquet, interpellé par M. de Jouvencel sur les mesures à prendre afin de faire respecter les pouvoirs publics, répond qu'il compte *sauver* la république par le dépôt de quatre projets de loi visant respectivement : le rétablissement du scrutin d'arrondissement; — l'extension de l'article 87 du code pénal, déjà perfectionné en 1853, lequel punit de mort l'attentat dont le but est, soit de détruire, soit de changer le gouvernement; la police de l'affichage et du colportage; — la limitation des sommes que les candidats peuvent dépenser pour frais d'élection, à peine de poursuites pour corruption électorale si ce maximum est dépassé, à l'instar de la nouvelle législation anglaise.

Ces étranges déclarations soulèvent d'énergiques répliques, notamment de la part de M. Paul de Cassagnac.

Affolée, et se voyant en péril si elle perd le ministre, la majorité accorde

une fois encore à M. Floquet un vote de confiance (289 voix contre 236).

1er *février*. — La droite royaliste se réunit sous la présidence de M. de la Rochefoucauld-Doudeauville. Après une discussion dans laquelle quelques membres communiquent les renseignements qu'ils ont pu se procurer sur les intentions du gouvernement, la majorité décide que, dans ses votes, elle s'inspirera surtout des incidents qui peuvent se produire au cours de la discussion, sans toutefois perdre de vue que, dans aucun cas, le cabinet présidé par M. Floquet ne saurait avoir la confiance de la minorité royaliste et que celle-ci a la première revendiqué les droits du pays, en inscrivant sur son programme la dissolution, préambule nécessaire de la révision par une constituante.

2. — M. Floquet, au nom du gouvernement, dépose sur le bureau de la Chambre le projet de loi suivant, portant rétablissement du scrutin uninominal pour l'élection des députés :

« Article 1er : Les articles 1, 2 et 3 de la loi du 16 juin 1885 sont abrogés.

« Art. 2 : Les membres de la Chambre des députés sont élus au scrutin individuel. Chaque arrondissement administratif dans les départements et chaque arrondissement municipal à Paris nomme un député. Les arrondissements dont la population dépasse 100,000 habitants, nomment un député de plus par 100,000 ou fraction de 100,000 habitants. Les arrondissements, dans ce cas, sont divisés en circonscriptions dont le tableau est annexé à la présente loi et ne pourra être modifié que par une loi.

« Art. 3 : Il est attribué un député au territoire de Belfort, six à l'Algérie et dix aux colonies, conformément aux indications du tableau.

« Art. 4 : A partir de la promulgation de la présente loi, jusqu'au renouvellement de la Chambre des députés, il ne sera pas pourvu au remplacement des députés dont les sièges deviendront vacants. »

3. — A la Chambre des députés, M. Cazeaux demande l'urgence pour le projet de rétablissement du scrutin d'arrondissement déposé à la séance précédente par le président du conseil.

M. Floquet, sous prétexte que l'orateur de la droite en réclamant l'urgence, veut faire voter une dissolution morale et l'abréviation du mandat de la Chambre actuelle, s'y oppose de toutes ses forces.

Sur la demande de M. Rouvier, la fixation de la nomination de la commission, à laquelle sera renvoyé le projet de loi rétablissant le scrutin d'arrondissement, est renvoyée à mardi.

4. — Une catastrophe épouvantable a lieu sur la ligne du chemin de fer du Luxembourg belge, à la suite du déraillement d'une locomotive. On compte quatorze morts et cinquante blessés.

5. — La majorité de la Chambre des députés, sur les conclusions de la sous-commission chargée d'examiner la validité de l'élection de l'ex-communard M. Cluseret, dans le Var, en vote l'adoption.

6. — Le débat sur l'interpellation de M. Salis, au sujet du retard des affaires Numa Gilly, est renvoyé à jeudi.

7. — La Chambre nomme la commission qui doit examiner le projet de loi du gouvernement, relatif au scrutin d'arrondissement, et les six propositions ayant le même objet et émanant de l'initiative parlementaire sur

onze commissaires nommés; sept sont favorables au scrutin d'arrondissement et quatre au scrutin de liste.

8. — La commission, chargée d'examiner le projet de loi du gouvernement relatif au scrutin d'arrondissement, se constitue et nomme pour président M. Gomot et pour rapporteur M. Hubbard.

Après explications, la commission repousse les diverses propositions dont elle est saisie, et adopte, par sept voix contre quatre, le projet du gouvernement.

9. — Un service funèbre pour le repos de l'âme de Pie IX est célébré à la chapelle Sixtine, en présence du Saint-Père, qui donne l'absoute. Le corps diplomatique tout entier assiste à cette cérémonie.

10. — Mort du savant cardinal Pitra. Cette perte sera vivement ressentie en France, où était né l'éminentissime prélat et où il comptait un grand nombre d'amis. Il avait fait partie de la congrégation des Bénédictins de l'abbaye de Solesmes, rétablie par dom Guéranger. On a de lui de très remarquables ouvrages sur cette célèbre abbaye.

11. — La Chambre des députés, après une discussion animée à laquelle prennent part, pour et contre le scrutin d'arrondissement, MM. Lefèvre-Pontalis, Thomson, Jaurès, Camille Dreyfus, Maillard, Maxime Lecomte, Gautier, Floquet, Millerand, Cunéo d'Ornano, Lecour, de la Billiais, Le Provost de Launay, Bourgeois, de la Batie, Roy de Loulay et Mgr Freppel, le projet de scrutin d'arrondissement est adopté par 268 voix contre 222.

Il y a eu environ quatre-vingts absences et abstentions.

12. — Dans le consistoire tenu au Vatican, le Saint-Père a adressé au Sacré-Collège l'allocution suivante :

« Vénérables Frères,

« Vous connaissez l'erreur capitale qui fait que notre époque voit un grand nombre d'esprits, leurrés par la conquête apparente de la liberté, se séparer de plus en plus de Jésus-Christ et de son Eglise. Les fruits déjà mûrs des funestes doctrines se propagent avec la marche du temps et des mœurs, et c'est désormais le vice commun, aussi bien des petits que des grands Etats, de se dépouiller de toute forme chrétienne, de constituer le régime civil et d'administrer la chose publique sans tenir compte de la religion.

« Pénétré quant à Nous de la préoccupation et de la sollicitude les plus vives pour cette disposition des esprits, Nous n'avons jamais omis d'en méditer le remède, et vous êtes vous-mêmes témoins, Vénérables Frères, que Nous avons apporté tous Nos soins et toute Notre diligence pour mettre en lumière à quoi doit finalement aboutir ce lamentable abandon de Dieu, et afin que tous ceux qui se sont laissé entraîner aux aberrations reviennent à leur libérateur, le Fils unique de Dieu, dans la foi et la protection duquel ils auraient dû reposer constamment et avec confiance.

« Pour ces motifs, Nous Nous sommes toujours attaché à confirmer ou à renouer les rapports d'usage avec les gouvernements des nations étrangères. Nous Nous efforçons présentement de les rétablir avec le très puissant empire de Russie, et Nous ne doutons pas que cela ne se réalise avec succès conformément aux communs désirs. Dans cette affaire Nous avons, avec un

zèle particulier et une égale bienveillance, consacré Nos soins et Nos pensées à la situation des intérêts catholiques ches les Polonais, et déjà quelques évêques sont désignés, ce qui importait grandement au bon ordre de l'administration de leurs diocèses. Il Nous eût été souverainement agréable de les publier aujourd'hui même dans votre auguste assemblée, n'était que la parfaite conduite de toute cette affaire n'exigeât quelque temps encore.

« Cette même voie, quelque entravée qu'elle soit souvent par l'œuvre des ennemis, Nous la suivrons telle quelle, et avec une volonté persévérante, autant qu'il est en Nous. Nous sommes confirmé dans cette résolution par la pensée qu'il n'est pour les âmes qu'un seul refuge, un seul espoir très certain de salut éternel, à savoir : l'Eglise catholique; c'est pourquoi, dans cette vie mortelle, pleine de luttes, il est de Notre devoir d'appeler tous les hommes dans le sein de l'Eglise comme dans un port au milieu d'une mer agitée, et de les exhorter vivement à se confier dans sa charité; elle embrassera toujours, en effet, d'un amour maternel ceux qui recourront à elle.

« Il survient, en outre, à l'époque présente, des événements si critiques qu'il est nécessaire de subvenir de tout Notre pouvoir et Notre zèle aux intérêts communs délaissés. De toutes parts, en effet, on est serré de près, comme on l'a vu ces jours-ci même dans cette ville par les convoitises populaires attisées et déchaînées, lesquelles, à la faveur de l'audace croissante du mal, s'efforcent de faire irruption contre les fondements mêmes de la société civile.

« Du moment que la voix de la religion est réduite au silence et que l'on a perdu la crainte des lois divines qui ordonnent de contenir dans le devoir les mouvements mêmes du cœur, quelle autre force peut-il subsister dans les Etats, assez efficace pour refouler les périls? Aussi, par le fait même que l'on travaille à ramener les hommes là où les préceptes de la vertu et les principes de la conservation de l'ordre subsistent incorruptibles, on rend un très réel service à la chose publique et l'on mérite excellemment du salut commun.

« Il y a aussi à considérer un autre point d'une opportunité spéciale. Si jamais, en effet, la pacification a répondu au vœu unanime des peuples, à coup sûr c'est aujourd'hui surtout qu'elle répond à ce vœu alors que le désir de paix, de tranquillité et de repos est dans la bouche de tout le monde. C'est ce qui est attesté par les plus grands souverains, et tous ceux qui, en Europe, régissent les affaires publiques déclarent vouloir et s'efforcer d'obtenir que les bienfaits de la paix soient sauvegardés, et cela avec la pleine adhésion de toutes les classes sociales, car la répulsion des peuples pour la guerre se manifeste, de jour en jour, avec plus d'évidence.

« Répulsion bien louable, d'ailleurs, car s'il peut être parfois nécessaire de combattre par les armes, cela n'arrive jamais sans une suite considérable de calamités. Combien ne serait-ce pas plus funeste aujourd'hui avec un si grand nombre de troupes, un progrès si avancé de la science militaire, et de si nombreux instruments de destruction? Toutes les fois que Nous y pensons, Nous Nous sentons enflammé, de plus en plus, de charité envers les peuples chrétiens, et Nous ne pouvons faire moins d'appréhender, d'un

cœur alarmé, la terreur à laquelle ils sont en proie. Il n'est rien de si important que d'écarter de l'Europe le péril de la guerre; à tel point que l'on doit considérer comme tournant à l'avantage du salut public tout ce que l'on s'efforce de faire dans ce but.

« Mais le désir servirait à peu pour inspirer confiance dans la tranquillité publique et la simple volonté ne saurait fournir de garantie suffisante. Pareillement des troupes considérables et la force démesurée d'un apparât belliqueux peuvent, pendant quelque temps, contenir l'élan de l'ennemi et empêcher qu'il n'éclate, mais elles ne sauraient ménager une paix sûre et stable. Bien plus, les armements poussés d'un air de menace sont plus propres à alimenter les haines et les soupçons qu'à les dissiper : ils préoccupent, en effet, les esprits de l'attente anxieuse de l'avenir et ils donnent lieu surtout à ce détriment que les peuples sont grevés de charges dont on ne saurait dire si elles sont plus tolérables que la guerre elle-même.

« Il faut donc chercher pour la paix des bases plus solides et mieux en rapport avec la nature des choses : attendu qu'il est permis de défendre son droit par la force et les armes, sans que la nature y répugne; mais ce que la nature ne tolère pas, c'est que la force devienne la cause efficiente du droit. Or, puisque la paix consiste dans la tranquillité de l'ordre, il s'ensuit que, de même que pour des particuliers, de même aussi pour les empires, la concorde se base principalement sur la justice et la charité. Ne faire offense à personne, respecter la sainteté du droit d'autrui, observer la bonne foi et la bienveillance mutuelle, voilà assurément le moyen de rendre très fermes et immuables les liens de la concorde, et il en jaillit aussi le bienfait d'étouffer les germes des inimitiés et des rivalités.

« Or, Dieu a commis à son Église d'être la mère et la gardienne de l'une et de l'autre de ces vertus; et c'est pourquoi, elle n'a jamais eu et n'aura jamais rien de plus sacré que de conserver, de propager et de défendre les lois de la justice et de la charité. C'est dans ce but que l'Église a évangélisé toutes les contrées, et nul ne saurait douter qu'en adoucissant, par l'amour de la justice, les mœurs des nations barbares, elle ne les a détournées de la cruauté des tendances belliqueuses pour les amener à la civilisation et à cultiver les arts de la paix.

« Elle ordonne également à tous, aux faibles aussi bien qu'aux puissants, d'observer la justice et de ne rien prétendre injustement. C'est elle qui a uni dans les liens de la concorde et de la charité fraternelle tous les peuples, quelles que fussent les distances de lieux et les différences de races. Et, se souvenant des préceptes et des exemples de son divin Fondateur, qui voulut être appelé le *roi pacifique* et dont la naissance fut annoncée par les célestes accents de la paix, elle veut que les hommes jouissent tranquillement des bienfaits de la paix et elle s'efforce par d'incessantes prières d'obtenir de Dieu qu'il éloigne la guerre de dessus la tête et la fortune des peuples. Aussi toutes les fois qu'il en a été besoin et que cela lui a été permis, elle n'a rien eu de plus à cœur que de faire servir son autorité à rétablir la concorde et à pacifier les États.

« C'est par ces raisons et ces causes très saintes, Vénérables Frères, que Nous sommes mû et c'est à elles que Nous Nous conformons dans tous Nos

desseins. Quels que soient les événements que les temps précipitent, quels que doivent être les projets ou les actions des hommes, toute Notre conduite s'inspirera de la même règle, et c'est agir sûrement que de ne pas s'écarter de cette voie. En dernière extrémité, s'il ne Nous est pas donné autrement de bien mériter de la cause de la paix, Nous persévérerons certainement, car nul ne saurait Nous empêcher de recourir à Celui qui peut diriger la volonté des hommes là où il lui plaît et la fléchir comme bon lui semble. Nous le prierons ardemment afin que, toute crainte de guerre étant dissipée et le bon ordre étant rétabli par sa clémence, l'Europe puisse reposer sur de vraies et stables assises.

« Au demeurant, Vénérables Frères, avant que Nous procédions à la nomination des nouveaux évêques, Nous allons agréger à notre très noble Collège trois hommes dont les mérites ne vous sont pas inconnus, à savoir : Joseph-Benoît Dusmet, de l'Ordre des Bénédictins du Mont-Cassin, archevêque de Catane, remarquable par l'excellence de ses vertus épiscopales, notamment par la prudence et la charité; Joseph d'Annibale, évêque titulaire de Cariste, assesseur de la Sainte Inquisition romaine et universelle, illustre par sa probité, sa modestie et l'étendue de sa doctrine; Louis Macchi, majordome de Notre maison pontificale, d'une intégrité de mœurs éprouvée et qui a été revêtu avec éclat de divers postes et charges honorifiques.

« Que vous en semble?

« C'est pourquoi, de par l'autorité du Dieu tout-puissant, des saints Apôtres Pierre et Paul et par la Nôtre, Nous créons et publions cardinaux de la Sainte Église Romaine et de l'Ordre des Prêtres :

Joseph-Benoît Dusmet;
Joseph d'Annibale;

et de l'Ordre des Diacres :

Louis Macchi,

avec les dispenses, les dérogations et les clauses opportunes et nécessaires. Au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit.

« Ainsi soit-il. »

13. — Au Sénat, M. Floquet monte à la tribune et dépose le projet de loi voté par la Chambre la veille, sur le scrutin d'arrondissement. Il demande l'urgence qui est déclarée. Un membre est d'avis que l'on se réunisse immédiatement dans les bureaux pour nommer la commission chargée d'examiner le projet. Malgré les protestations de la droite entière contre tant de précipitation, la majorité décide qu'on procédera aujourd'hui même à l'élection de la commission chargée d'examiner le projet de loi dont il s'agit. Tous les membres de la commission sont favorables à ce projet.

M. de Casabianca est nommé rapporteur.

14. — Le Sénat, à une grande majorité, vote la discussion immédiate du projet du scrutin d'arrondissement adopté par la Chambre des députés.

M. Audren de Kerdrel, au nom de la droite royaliste, fait la déclaration suivante : « Sans avoir une préférence marquée pour le scrutin de liste, dit-il, mes amis et moi allons voter en faveur du scrutin de liste, parce que le scrutin d'arrondissement n'est demandé par vous qu'en vue d'une certaine

circonstance, et que vous y joignez une question de confiance que nous ne pouvons donner. »

L'orateur, dans une langue très claire, très pure, fait le procès du boulangisme, de la Chambre, du gouvernement.

Il termine ainsi :

« Vous vivez d'expédients! Dans le commerce, après les expédients vient toujours la faillite. Il en est de même en politique. Le liquidateur n'est pas loin. » On passe alors à la discussion des articles qui sont votés en un tour de main et malgré les observations judicieuses de MM. de Lareinty et Buffet, la Haute assemblée, par 228 voix contre 54, vote le scrutin d'arrondissement.

15. — A la Chambre des députés, M. de Mackau demande l'ajournement à huitaine de la discussion du projet de loi de révision de la Constitution. « Nous voulons tous, dit-il, la révision de la Constitution étroite dans laquelle nous nous débattons, nous la voulons sérieuse et non faite à la hâte et c'est pour cela que nous proposons l'ajournement à huitaine. »

M. Floquet, avec l'outrecuidance qu'on lui connaît, intervient alors pour demander à la Chambre de bien vouloir entamer séance tenante la discussion de son projet de révision.

Sur sa demande, la motion d'ajournement à huitaine est repoussée.

M. de Douville-Maillefeu prend la parole. Le député radical se livre à une des fantaisies dont il est coutumier. A propos de révision, il parle du Concordat, de la séparation de l'Église et de l'État, de la politique du Sénat. Tout cela est émaillé de grossièretés à l'adresse de la droite, finalement M. de Douville-Maillefeu demande l'ajournement indéfini du projet de révision.

M. Floquet riposte et prie la Chambre de ne point se déjuger et de repousser la demande d'ajournement indéfini de M. de Douville-Maillefeu. On va aux voix, et 307 voix votent l'ajournement indéfini contre 218.

En quittant la Chambre, M. Floquet se rend à l'Elysée où il remet la démission du cabinet à M. le président de la République qui l'accepte immédiatement.

16. — M. Carnot se met à la recherche d'un nouveau ministère. Il fait appeler successivement à l'Elysée MM. Méline, Le Royer, Tolain, Bardoux, Tirard, Rouvier et Magnin pour les consulter sur la situation. Tous déclinent d'abord la mission dont on veut les charger. La partie est remise au lendemain.

17. — M. Méline, sur de nouvelles et pressantes instances de M. Carnot, accepte enfin la mission de former un cabinet. Ses démarches ne peuvent aboutir aujourd'hui.

18. — M. le président de la Chambre se met de nouveau en campagne sans obtenir plus de succès, et, de guerre lasse, il est obligé de renoncer à former un cabinet. Pour lui, dit-il, c'est chose impossible.

Ch. de Beaulieu.

Le Directeur-Gérant : Victor PALMÉ.

TABLE DES MATIÈRES

DU XVIIe VOLUME DE LA QUATRIÈME SÉRIE

N° 67. — 1er JANVIER 1889.

Pages.

I. Les théories nouvelles sur la liberté du criminel, par J. **Burlet**. . . . 5

II. Le budget des cultes et le concordat (fin), par Eugène **Billard**. . . . 27

III. L'Esclavage africain (fin), par dom **Piolin**. . . 51

IV. Shakspeare, par Clarisse **Bader**. 67

V. Les extases, la médecine et l'Église (suite), par Mgr **Gassiat**. . . . 86

VI. Un jeune Laïcisé (suite), par **Olivier des Armoises**. 100

VII. Les livres de philosophie et d'économie politique, par A. **Rondelet**. . . 117

VIII. Les questions scientifiques, par Jean **d'Estienne**. 142

IX. Revue littéraire. — Les Romans nouveaux, par J. de **Rochay**. . . . 153

Pages.

X. Chronique générale, par Arthur **Loth**. . . . 168

XI. Les livres d'étrennes, par **Ch. de B.**, **E. L.**, Dr **T.** 184

XII. Memento chronologique, par Charles de **Beaulieu**. 200

N° 68. — 1er FÉVRIER 1889.

I. Rome au Pape, par Joseph **Denain**. 213

II. La vérité sur 1789, par L. **Jouan**. 235

III. L'Université de Paris aux derniers siècles, par Ch. **Huit**. 249

IV. Les extases, la médecine et l'Église (suite), par Mgr **Gassiat**. . . . 264

V. La prison sans Dieu (suite), par A. **Geoffroy**. . . 288

VI. Un jeune Laïcisé (fin), par **Olivier des Armoises**. 309

VII. La Bibliothèque théologique du XIXe siècle, par **Danglard**. 333

Pages.

VIII. Chronique scientifique, par le Dr **Tison**. . . 345

IX. Les livres récents d'histoire, par Léonce de la **Rallaye**. 360

X. Voyages et variétés, par Georges **Mazé**. . . . 379

XI. Chronique générale, par Arthur **Loth**. . . . 396

XII. Memento chronologique, par Charles de **Beaulieu**. 412

N° 69. — 1er MARS 1889.

I. De quelques écarts de doctrine, par Jude de **Kernaeret**. 433

II. Les extases, la médecine et l'Eglise (suite), par Mgr **Gassiat**. . . . 439

III. Les erreurs rosminiennes, par dom **Benoit**. . . 460

IV. La prison sans Dieu (fin), par A. **Geoffroy**. . . 478

Pages.

V. Un poète russe. — Le comte Alexis Tolstoï, par Emm. de **Saint-Albin**. 494

VI. Echos du Pays des Pharaons, par J.-T. de **Belloc**. 515

VII. Le Tyrol italien, par Gaston **Maury**. 535

VIII. M. le Maréchal. Scènes d'Ukraine, par Etienne **Marcel**. 553

IX. Questions scientifiques, par Jean d'**Estienne**. 569

X. Revue littéraire. — Les romans nouveaux, par J. de **Rochay**. . . . 585

XI. Les dernières publications du cardinal Pitra, par dom Louis **Lévêque**, O. S. B. 600

XII. Chronique générale, par Arthur **Loth**. . . . 618

XIII. Memento chronologique, par Ch. de **Beaulieu**. 636

TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES[1]

A

Armoises (Olivier des). Un jeune Laïcisé, 100 et 309.

B

Bader (Clarisse). Shakspeare, 67.
Beaulieu (Charles de). Memento chronologique, 200, 412 et 636.
Belloc (J.-T. de). Echos du Pays des Pharaons, 515.
Benoit (Dom). Les erreurs rosminiennes, 460.
Bibliothèque (la) théologique du XIXe siècle, par **Danglard**, 333.
Billard (Eugène). Le budget des cultes et le concordat, 27.
Budget (le) des cultes et le concordat, par Eugène **Billard**, 27.
Burlet (J.). Les théories nouvelles sur la liberté du criminel, 5.

C

Chronique générale, par Arthur **Loth**, 168, 396 et 618.
Chronique scientifique, par le Dr **Tison**, 345.

D

Danglard (Abbé). La bibliothèque théologique du XIXe siècle, 333.
Denais (Joseph). Rome au Pape, 213.
Dernières (les) publications du cardinal Pitra, par Dom Louis **Lévêque**, 600.

E

Échos du Pays des Pharaons, par J.-T. de **Belloc**, 515.
Erreurs (les) rosminiennes, par Dom **Benoit**, 460.
Esclavage (l') africain, par dom **Piolin**, 51.
Estienne (Jean d'). Questions scientifiques, 142 et 569.
Extases (les), la médecine et l'Église, par Mgr **Gassiat**, 86, 264 et 439.

G

Gassiat (Mgr). Les extases, la médecine et l'Église, 86, 264 et 439.
Geoffroy (A.). La prison sans Dieu, 288 et 478.

H

Huit (Ch.). L'Université de Paris aux derniers siècles, 249.

J

Jeune (un) Laïcisé, par **Olivier des Armoises**, 100, 309.
Jouan (L.). La vérité sur 1789, 235.

K

Kernaeret (Jude de). De quelques écarts de doctrine, 433.

L

Lévêque (Dom Louis). Les dernières publications du cardinal Pitra, 600.

(1) Les noms des rédacteurs dont les travaux ont paru dans ce volume de la *Revue du Monde catholique*, sont écrits en majuscules; les autres noms sont en caractères ordinaires, ainsi que les titres des articles; les titres des ouvrages cités ou examinés sont en caractères italiques; les chiffres indiquent les pages.

Livres (les) d'étrennes, par Ch. de B., E. L., Dr T., 184.
Livres (les) de philosophie et d'économie politique, par A. **Rondelet**, 117.
Livres (les) récents d'histoire, par Léonce de la **Rallaye**, 360.
Loth (Arthur). Chronique générale, 168, 396 et 618.

M

Marcel (Étienne). M. le Maréchal. Scènes d'Ukraine, 553.
Maury (Gaston). Le Tyrol italien, 535.
Maze (Georges). Voyages et variétés, 379.
Memento chronologique, par Charles de **Beaulieu**, 207, 412 et 636.
M. le Maréchal. Scènes d'Ukraine, par Étienne **Marcel**, 553.

P

Piolin (dom Paul). L'esclavage africain, 51.
Poète (un) russe. Le comte Alexis Tolstoï, par Emm. de **Saint-Albin**, 494.
Prison (la) sans Dieu, par A. **Geoffroy**, 288 et 478.

Q

Quelques (de) écarts de doctrine, par Jude de **Kernaeret**, 433.
Questions scientifiques, par Jean d'**Estienne**, 142, 569.

R

Rallaye (L. de la). Les livres récents d'histoire, 360.
Revue littéraire. — Les Romans nouveaux, par J. de **Rochay**, 153 et 585.
Rochay (J. de). Revue littéraire. — Les romans nouveaux, 153 et 585.
Rome au Pape, par Joseph **Denais**, 213.
Rondelet (A.). Les livres de philosophie et d'économie politique, 117.

S

Saint-Albin (Emm. de). Un poète russe. Le comte Alexis Tolstoï, 494.
Shakspeare, par Clarisse **Bader**, 67.

T

Théories (les) nouvelles sur la liberté du criminel, par J. **Burlet**, 5.
Tison (Dr). Chronique scientifique, 345.
Tyrol (le) italien, par Gaston **Maury**, 535.

U

Université (l') de Paris aux derniers siècles, par C. **Huit**, 249.

V

Vérité (la) sur 1789, par L. **Jouan**, 235.
Voyages et variétés, par Georges **Maze**, 379.

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPR., 18, R. DES FOSSÉS S.-JACQUES.

This book should be returned to the Library on or before the last date stamped below.

A fine of five cents a day is incurred by retaining it beyond the specific time.

Please return promptly.